

UNIVERSITE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

UFR Sciences humaines – ÉCOLE DOCTORALE LISITUMR 6298 ArTeHiS

THÈSE

Pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université de Bourgogne  
Discipline : Archéologie

par

Anthony Lefort

le 12 octobre 2015

Contribution bas-normande à une archéologie des relations  
transmanches à la fin de l'âge du Fer.  
Échanges matériels et culturels.

Texte

Sous la codirection de J.-P. Guillaumet et I. Ralston

Jury :

Philippe Barral, Professeur, UBFC, examinateur,

Marie-Yvane Daire, Directrice de recherche, CNRS, HDR, UMR 6566 CReAAH, rapporteur,

Jean-Paul Guillaumet, Directeur de recherche, CNRS, HDR, UBFC, UMR 6298 ARTeHiS,  
co-directeur,

Colin Haselgrove, Professeur, Université de Leicester (UK), rapporteur,

Cyril Marcigny, Ingénieur de recherche, Inrap GO, UMR 6566 CReAAH, examinateur

Ian Ralston, Professeur, Université d'Édimbourg (UK) co-directeur.

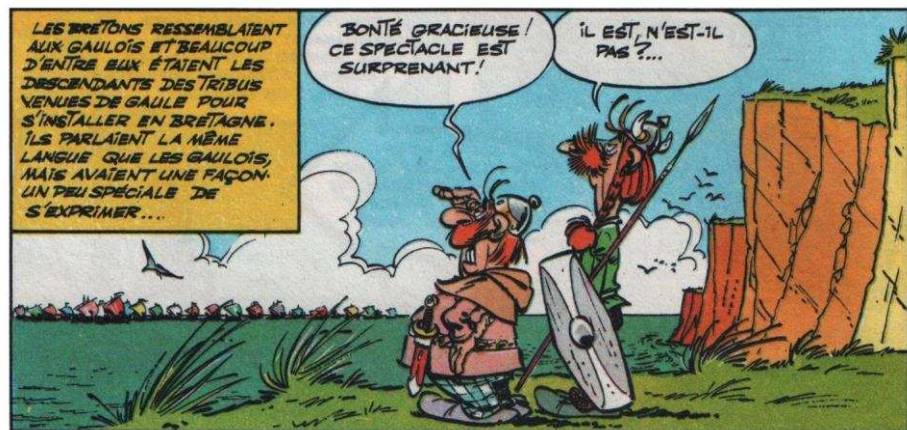


UBFC



UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

*A mon père*



# Sommaire

Remerciements .....	1
Introduction .....	5
Première partie : Base documentaire .....	8
Chapitre 1 : Historique des recherches sur la question des relations transmanches à la fin de l'âge du Fer.....	9
1. Insularité et diffusionnisme : la recherche britannique jusqu'aux années 1960.....	9
1.1. La redécouverte des Celtes et le mirage des invasions celtiques .....	9
1.2. L'émergence des études celtiques et des antiquités nationales.....	12
1.3. Une chronologie en quête de jalons : le continent comme amer.....	13
1.4. Le rôle de la Manche et des voies maritimes dans la préhistoire britannique ..	16
2. 1960-1970 : l'avènement de l'archéologie processuelle et postprocessuelle en Grande-Bretagne .....	17
4. Un champ d'investigation délaissé sur le continent .....	18
4.1. Les études bretonnes .....	18
4.2. Deux projets franco-britanniques.....	19
Chapitre 2 : Les textes antiques traitant de l'île de Bretagne .....	21
1. Les textes.....	21
1.1. Les premières mentions des îles britanniques dans la géographie antique .....	21
1.1.1. Les îles de l'étain et les Œstrymnides.....	21
1.1.2. Les périple d'Himilcon et de Pythéas .....	24
1.1.2.1. Les premières navigations au-delà des colonnes d'Hercule et la conscience d'un océan périphérique.....	25

1.1.2.2. Le mystère autour des îles britanniques chez les auteurs anciens .....	25
1.2. Les campagnes césariennes et la redécouverte de la Bretagne par Rome .....	26
2. Les thèmes .....	28
2.1. Ressources et productions britanniques .....	29
2.1.1. L'étain des Æstryrnides .....	29
2.1.2. Les autres productions de l'île de Bretagne .....	31
2.2. Les voies menant en Bretagne .....	32
2.2.1. Les voies terrestres .....	33
2.2.2. Les voies maritimes .....	34
2.3. Les relations entre Gaulois et Bretons avant la conquête .....	36
2.3.1. Relations politiques et diplomatiques .....	36
2.3.2. Relations commerciales .....	38
Chapitre 3 : Quelles données archéologiques ? .....	40
1. Navigation et marqueurs d'échanges dans le monde atlantique .....	40
1.1. Navigation atlantique et transmanche avant le second âge du Fer .....	40
1.1.1. Les marqueurs d'échanges .....	40
1.1.2. Bateaux et épaves de l'âge du Bronze .....	44
1.2. Les données pour le second âge du Fer .....	45
1.2.1. Les marqueurs d'échanges .....	45
1.2.1.1 Les liens au continent .....	45
1.2.1.1 Les liens à la Méditerranée .....	47
1.2.2. Quels types de navires ? .....	50

2. Les établissements littoraux du sud de l'Angleterre et du nord-ouest de la France interprétés comme des ports impliqués dans le commerce transmanche.....	54
2.1. Hengistbury Head, Dorset.....	54
2.1.1. Géographie du site et historique des recherches.....	54
2.1.2. Facilités portuaires et importations.....	55
2.1.3. Activités artisanales.....	57
2.2. Les autres sites littoraux du sud de l'Angleterre.....	59
2.2.1. Poole Harbour, Dorset.....	59
2.2.2. Portland, Dorset.....	62
2.2.3. Mount Batten, Plymouth, Cornwall.....	63
2.3. Les sites du nord-ouest de la France.....	64
2.3.1. Le Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor.....	64
2.3.2. Alet, Ille-et-Vilaine.....	65
2.3.3. Urville-Nacqueville, Manche.....	67
Deuxième partie : Panorama de l'âge du Fer bas-normand.....	69
Chapitre 1 : Géographie physique, environnementale et culturelle.....	70
1. Description physique et ressources.....	70
1.1. Le Cotentin.....	70
1.2. Le Bessin et la plaine de Caen.....	71
1.3. Le pays d'Auge.....	72
1.4. Une région maritime.....	72
2. Géographie des peuples gaulois du littoral bas-normand.....	73
2.1. Des cités armoricaines.....	73

2.1.1. Étymologie et définitions de l'Armorique .....	73
2.1.2. L'assimilation Armorique = Bretagne et le concept de « marges » .....	74
2.2. Les cités gauloises littorales de la Manche et du Calvados (fig. 49) .....	75
2.2.1. Les Abrincates et les Unelles.....	75
2.2.2. Les Baiocasses, les Viducasses et les Ésuves .....	77
2.2.3. Les Lexoviens .....	78
Chapitre 2 : Histoire et acteurs de la recherche sur l'âge du Fer bas-normand .....	79
1. XVI-XVII <sup>e</sup> siècle : genèse.....	79
1.1. La naissance des sciences historiques et la redécouverte de l'Antiquité et des Gaulois.....	79
1.2. Premières découvertes et premières fouilles documentées en Basse-Normandie .....	81
2. XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècle : le temps des sociétés savantes .....	83
2.1. Une prise de conscience politique.....	83
2.2. Les fondateurs de l'archéologie normande et l'influence des antiquaires britanniques .....	84
2.3. La Société des antiquaires de Normandie et le développement des antiquités celtiques .....	85
3. XX <sup>e</sup> siècle : l'essoufflement de l'entre-deux-guerres.....	87
4. Fin XX <sup>e</sup> -début XXI <sup>e</sup> siècle : le développement de l'archéologie préventive et l'essor des études sur l'âge du Fer .....	90
Chapitre 3 : Acquis, lacunes et inégalités des études régionales .....	94
1. L'habitat rural.....	94
1.1. L'habitat rural de la plaine de Caen .....	95

1.1.1. Chronologie .....	95
1.1.2. Surfaces et gabarits .....	96
1.1.3. Statuts .....	97
1.1.4. Une campagne structurée en réseaux.....	100
1.2. Hors de la plaine de Caen .....	103
1.2.1. Chronologie .....	103
1.2.2. Gabarits et organisation .....	105
1.2.3. Mobiliers et statuts.....	107
2. L’habitat groupé .....	108
2.1. Les sites fortifiés de hauteur et les <i>oppida</i> .....	108
2.2. Les villages .....	109
3. Pratiques et espaces funéraires .....	114
3.1. Des grands rassemblements de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne aux cimetières familiaux de La Tène moyenne et finale .....	114
3.2. La Tène moyenne et finale.....	116
4. Pratiques et espaces culturels.....	119
4.1. Les sanctuaires consacrés.....	119
4.2. Les pratiques culturelles au sein de l’habitat.....	120
5. Économie.....	123
5.1 L’agriculture : productions animales, végétales et minérales .....	124
5.1.1. Productions animales et végétales .....	124
5.1.2. La production de sel.....	125
5.2. Matières premières et productions manufacturées .....	127

5.2.1. L'artisanat potier.....	128
5.2.2. La métallurgie du fer .....	129
5.2.2.1. Matière première.....	129
5.2.2.3. Demi-produits .....	130
5.2.2.3. La forge.....	130
5.2.3. La métallurgie des alliages cuivreux .....	131
5.2.4. Autres artisanats.....	132
5.3 La monnaie.....	133
5.3.1. Introduction de la monnaie dans l'Ouest et premières émissions armoricaines .....	134
5.3.1. De la copie vers des créations originales : les groupes de Normandie et de la basse Loire.....	134
5.3.2. Émergence des monnayages de la basse Loire et du style armoricain ...	136
5.3.3. Les séries bas-normandes à la lyre et au sanglier .....	136
5.3.4. La place de la monnaie dans l'économie .....	137
5.3.4.1. En Gaule du Nord .....	137
5.3.4.2. En Armorique .....	138
5.4 Le grand commerce.....	139
5.4.1. Les matériaux importés.....	139
5.4.2. Les amphores italiques .....	140
Troisième partie : L'occupation littorale d'Urville-Nacqueville (Manche) .....	142
Chapitre 1 : Les données anciennes.....	145
1. Histoire des recherches et état des données.....	145
1.1. Les premières découvertes (1820-1878).....	145



1.1.1. 1820 : un important dépôt monétaire.....	145
1.1.2. 1868 : au hasard d'une tempête .....	145
1.1.3. 1878 : les travaux d'extension de la Batterie Basse .....	146
1.1.4. Découvertes fortuites et prospections .....	147
1.2. Les années G. Rouxel (1904-19122).....	148
1.2.1. 1904-1910 : surveillances après tempêtes .....	148
1.2.2. Les fouilles de 1912 à 1914.....	149
1.2.3 L'après-guerre : 1918-1922 .....	150
1.3. Surveillance et sauvetage (1962-1974).....	151
1.3.1. Reprise de la surveillance du site par R. Lemière .....	151
1.3.2. 1969 : premières fouilles de sauvetage.....	152
1.4. Redécouverte du site (1994-1995).....	152
1.4.1. 1994 : opération de sondages à l'est du fort .....	153
1.4.2. 1995 : première fouille en aire ouverte.....	154
2. Inventaire et examen des collections anciennes .....	155
2.1. Le mobilier en lignite.....	156
2.1.1. Terminologie.....	156
2.1.2. Un matériau exogène .....	156
2.1.3. Chaîne opératoire.....	158
2.1.3.1. Façonnage manuel .....	158
2.1.3.2. Usinage au tour .....	160
2.2. La céramique.....	161
2.2.1. Répertoire typologique .....	161

2.2.1.1. Les jattes .....	161
2.2.1.2. Les pots .....	162
2.2.1.2.1. Petits pots .....	162
2.2.1.2.2. Pots à décor ondé .....	162
2.2.1.2.3. Pots à anses à œillet .....	162
2.2.1.3. Les décors .....	163
2.2.1.3.1. Cannelures et cordons .....	164
2.2.1.3.2. Enductions .....	164
2.2.1.3.3. Incisions et lissoir .....	165
2.2.1.4. Les amphores .....	165
2.2.2. Analyses pétrographiques .....	166
2.2.2.1. Une hétérogénéité marquée des pâtes .....	166
2.2.2.2. Productions locales et exogènes .....	167
2.3. Le mobilier métallique .....	167
2.3.1. Le fer .....	168
2.3.1.1. Le ciseau .....	168
2.3.1.2. Les demi-produits .....	169
2.3.2. Les alliages cuivreux .....	170
2.3.3. Les monnaies .....	170
2.3.3.1. Le dépôt de 1820 .....	170
2.3.3.2. Le quart de statère aux sangliers .....	171
2.3.3.3. Les globules à la croix .....	171
2.4. Autres matériaux .....	172

2.4.1. Le verre et l'ambre.....	172
2.4.2. L'os .....	172
3. Synthèse et perspectives .....	173
Chapitre 2 : Données nouvelles – Recherches de terrain menées entre 2009 et 2014..	175
1. Cadre méthodologique et conditions d'intervention .....	175
1.1. Le diagnostic (2009) .....	175
1.1.1. Méthodologie .....	175
1.1.2. Conditions d'intervention et contraintes environnementales .....	176
1.2. La fouille de l'habitat (2010) .....	177
1.2.1. Un espace limité, et partiellement perturbé .....	177
1.2.2. Conditions d'intervention et méthodologie .....	177
1.2.3. Adaptation d'une fouille en aire ouverte en contexte intertidal.....	178
1.3. La fouille de la nécropole (2011-2014).....	179
1.3.1. Problématiques scientifiques et patrimoniales.....	179
1.3.2. Contraintes environnementales et solutions techniques .....	179
1.3.3. Méthodologie .....	180
1.3.3.1. Fouille et relevé des sépultures.....	181
1.3.3.2. Fouille et relevé des bûchers funéraires.....	181
1.4. Exploration du Marais des Dunes et du Pré de la Mer.....	182
1.5. Les études spécialisées.....	183
1.5.1. Les études paléoenvironnementales .....	183
1.5.2. Les études archéométriques .....	184
2. L'habitat .....	185

2.1. Les fossés .....	185
2.1.1. Les fossés en agrafes (st. 1 et 2) .....	185
2.1.1.1. L'enclos st. 2.....	185
2.1.1.2. L'avant-cour st. 1.....	187
2.1.2. Les fossés st. 3, 5 et 7 .....	187
2. 2. Les bâtiments .....	188
2.2.1. Le bâtiment circulaire st. 4 .....	188
2.2.2. Le mur st. 20 .....	189
2.3. La cour et la citerne.....	190
2.3.1. La cour st. 8 .....	190
2.3.2. La citerne st.6.....	191
2.4. L'horizon gallo-romain .....	191
3. La nécropole .....	192
3.1. Les sépultures.....	192
3.1.1 Les inhumations.....	193
3.1.2 Les crémations.....	194
3.1.3 Les sépultures mixtes.....	196
3.1.4. Les fosses à résidus de crémation.....	196
3.2. Données paléodémographiques.....	196
3.3. Autres aménagements .....	197
3.3.1. Les aires crématoires .....	197
3.3.2. Les foyers et reliefs de banquets.....	199
4. Exploration du Marais des Dunes et du Pré de la Mer .....	199

4. 1. Le Marais des Dunes .....	199
4.2.2. Le Pré de la Mer .....	202
4.2.2.1. Néolithique .....	203
4.2.2.2. La Tène finale et la période gallo-romaine.....	204
5. Le mobilier .....	204
5.1. La céramique.....	204
5.1.1. La céramique de l’habitat .....	204
5.1.2. La céramique de la nécropole .....	205
5.1.3. La céramique importée .....	205
5.1.4. Les amphores .....	207
5.1.5. Les briquetages .....	208
5.2. Le lignite .....	208
5.2.1. Les déchets artisanaux .....	208
5.2.2. La parure .....	209
5.2.3. Origine du matériau .....	209
5.3. Le métal.....	210
5.3.1. La parure .....	211
5.3.2. Les pièces de ceinture et de harnachement.....	214
5.3.3. Les monnaies .....	214
5.3.3.1. Catalogue .....	215
5.3.3.2. Contextes .....	220
5.3.4. Le plomb et l’étain.....	222
5.4. Le verre, l’os et le corail .....	222

5.5. Le bois.....	223
5.5.1. Déchets artisanaux et objets complets .....	224
5.5.2. Le bâton de jet .....	224
5.5.2.1. Contexte et modalité de dépôt .....	224
5.5.2.2. Description de l'objet .....	225
5.5.2.3. Boomerangs et bâtons de jet : définition, usages et archéologie d'une arme universelle .....	226
5.5.2.4. Le bâton de jet chez les auteurs anciens .....	228
5.6. Le mobilier lithique.....	230
5.6.1. Le schiste .....	230
5.6.2. Le granite .....	231
5.6.3. La dolérite .....	232
5.6.4. La craie .....	232
5.6.5. La marcassite .....	233
5.7. La faune (P. Méniel) .....	233
5.7.1. La faune de l'habitat .....	233
5.7.2. Les sols de la nécropole .....	236
6.7.3. Entre nécropole et habitat .....	236
Chapitre 3 : Essai d'interprétation – Un habitat groupé prospère à vocation artisanale et commerciale impliqué dans les échanges transmanches.....	238
1. Les témoins d'une économie diversifiée .....	238
1.1. Le travail du lignite .....	238
1.2. Le travail du métal .....	239
1.3. Le travail du bois et de l'os .....	240

1.4. L'élevage, l'agriculture et l'exploitation des ressources marines.....	240
2. Les marqueurs d'échanges avec le sud de l'Angleterre .....	242
2.1. De la matière première importée.....	242
2.1.1. Le lignite.....	242
2.1.2. La craie .....	243
2.1.3. Le fer, le plomb et l'étain .....	243
2.2. Des marqueurs culturels.....	245
2.2.1. L'architecture circulaire.....	245
2.2.2. La céramique .....	246
2.2.3. La figurine en craie.....	247
2.2.4. Les sépultures durotriges .....	247
2.3. Des types monétaires privilégiés dans les échanges transmanches .....	248
2.3.1. Faciès monétaire .....	248
2.3.2. Des espèces privilégiées dans les échanges transmanches.....	249
3. Les marqueurs d'une prospérité manifeste.....	249
3.1. Vin des morts, vin des vivants .....	249
3.2. Parure et exotisme.....	251
3.3. Le cheval et le cavalier.....	253
3.4. Le jeu.....	254
3.5. La chasse .....	254
4. Synthèse.....	255
Quatrième partie : L' <i>oppidum</i> côtier de Port-en-Bessin.....	259
Chapitre 1 : Données environnementales et historiographiques.....	261

1. Le plateau du Mont-Castel dans son environnement .....	261
2. Bilan documentaire et problématiques patrimoniales .....	262
2.1. Histoire de la commune et toponymie .....	262
2.2. Données anciennes.....	262
2.3. Dix ans de prospections clandestines.....	263
Chapitre 2 : Présentation et résultats des sondages et prospections .....	265
1. Circonstances de l'opération .....	265
1.1. Problématique scientifique et patrimoniale.....	265
1.2. Méthodologie .....	265
1.2.1. Stratégie d'évaluation .....	265
1.2.2. Décapage.....	266
1.2.3. Conduite de la fouille et relevé des vestiges.....	266
1.2.4. Dessin et traitement du mobilier.....	266
2. Résultats .....	267
2.1. Le rempart de contour .....	267
2.2. Les structures en creux.....	269
2.3. Le mobilier.....	270
2.3.1. La céramique de la fin de l'âge du Bronze (Cyril Marcigny, UMR 6566, Inrap).....	270
2.3.2. La céramique de La Tène finale .....	272
2.3.3. Le mobilier métallique.....	273
2.3.3.1. Les fibules.....	273
2.3.3.2. Les monnaies .....	274



2.3.3.4. Le <i>militaria</i> tardo-républicain .....	276
3. Interprétation, comparaisons et perspectives.....	277
3.1. Une occupation de l'âge du Bronze (Cyril Marcigny, UMR 6566, Inrap) .....	277
3.2. Une présence militaire romaine préaugustéenne ?.....	277
3.3 Des exemples similaires ? La Chaussé-Tirancourt et les autres sites à <i>militaria</i> .....	278
3.4. Un complexe fortifié bipolaire de type <i>oppidum</i> à vocation maritime ? .....	280
4. Conclusion des sondages de 2010 et mise en place d'un programme de recherche .....	281
Conclusion .....	284
1. Un emplacement propice aux échanges .....	284
2. L'apport des textes .....	285
3. Limites des données textuelles et apports de l'archéologie.....	287
Summary .....	290
Bibliographie .....	294

# Remerciements

A la rédaction des dernières lignes de ce travail, il est enfin venu le temps de remercier tous ceux et celles qui ont contribué à alimenter ces recherches entamées en première année de Master entre la Bourgogne, l'Ecosse et la Normandie. Il m'est donc particulièrement agréable de présenter en premier lieu mes plus sincères remerciements à mes deux directeurs, **Jean-Paul Guillaumet** et **Ian Ralston**, sans qui ce travail n'aurait naturellement pas seulement vu le jour mais surtout l'accomplissement. Il leur aura fallu beaucoup de patience avant de voir enfin achever leur « bête de réforme »... S'inscrire en thèse avec Jean-Paul était loin d'être acquis et je remercie chaleureusement Ian d'avoir su trouver les mots pour le convaincre, non seulement du bien-fondé de ce travail, dont il n'a je pense jamais douté, mais également de ma capacité à le mener à bien, capacité dont il a en revanche pu légitimement douter à plusieurs reprises. Je lui suis donc extrêmement redevable de m'avoir accepté auprès de lui, et même si « l'appriivoisement » fut difficile pour nous deux, j'ai fini par découvrir, à mon tour, l'homme remarquable loué depuis si longtemps par tous. Je dois avouer que je suis d'autant plus fier d'avoir pu mener ce travail sous sa direction que sa présence récurrente dans mes lectures de jeunesse avait fini par lui offrir une place de choix dans mon panthéon d'adolescent aux côtés des Goudineau, Cunliffe et autres Buchsenschutz. C'est donc un immense honneur et un non moins grand motif de fierté pour moi que d'avoir été accepté et suivi par ce maître. Le hasard ou non, c'est selon, a voulu que je sois son dernier étudiant et j'en tire là encore un motif de satisfaction. Engagés aujourd'hui ensemble sur le projet de Port-en-Bessin, nous franchissons une nouvelle étape dans notre relation et c'est avec la plus grande joie que je découvre aujourd'hui le camarade et l'ami.

Je dois également exprimer mes plus vifs et sincères remerciements à Ian pour tout ce qu'il a pu m'apporter durant mon parcours de jeune chercheur. Je lui suis très reconnaissant de son accueil particulièrement bienveillant et de ses nombreux conseils lorsqu'avec mon ami Antoine Ferrier nous avons débarqué à l'université d'Edimbourg pour y réaliser notre première année de Master. Comme pour Jean-Paul, je suis très fier d'avoir été dirigé par Ian qui, toujours dans mon esprit d'adolescent, faisait partie de mes héros de l'archéologie celtique avec pour fait d'armes exemplaire la fouille de la Porte du Rebut à Bibracte. C'est dire l'immense honneur que je ressens encore aujourd'hui. Sa réputation internationale m'a également ouvert un nombre incalculable de portes aussi bien au Royaume-Uni qu'en France,

et son soutien a été particulièrement important dans la mise en place des fouilles d'Urville-Nacqueville.

**Cyril Marcigny** occupe quant à lui une place de premier plan dans ce travail et je ne saurais lui exprimer toute ma reconnaissance tant je lui suis redevable. Redevable d'abord de m'avoir aiguillé vers l'étude du site d'Urville-Nacqueville en deuxième année de Master. Redevable aussi de toutes les opportunités éditoriales et professionnelles dont il m'a fait bénéficier par la suite. Pour faire bref, et comme je le dis souvent lorsque l'on m'interroge sur lui, je lui dois tout. **Claude Mordant**, que je remercie au passage pour la connexion qu'il a établie entre Cyril et moi, m'avait dit : « Si tu arrives à travailler avec Cyril ce sera super pour toi. » Et en effet... C'est grâce à lui que j'ai eu la chance de publier la plupart de mes articles et que j'ai obtenu la majorité de mes contrats à l'Inrap. En somme : un impresario remarquable ou une mère, au choix.

Je remercie tout naturellement l'ensemble des membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail et en premier lieu **Marie-Yvane Daire** qui m'a fait l'honneur de m'inviter à plusieurs reprises à Rennes 1 pour présenter mes travaux sur le site d'Urville-Nacqueville et avec qui j'ai pu échanger sur de nombreux points particuliers tout au long de ce travail. Je suis également très heureux de pouvoir remercier ici **Colin Haselgrove** pour l'intérêt porté à ce travail et avec qui j'ai eu le grand plaisir de pouvoir échanger à plusieurs reprises concernant des questions numismatiques et plus particulièrement à propos des globules à la croix mis au jour sur les deux rives de la Manche. Je suis également extrêmement honoré de compter **Philippe Barral** parmi les membres de ce jury et tient à le remercier chaleureusement d'avoir manifesté un intérêt pour cette thèse pour le moins exotique d'un point de vue franc-comtois et d'offrir ainsi son regard continental aiguisé sur cette problématique maritime nord-occidentale.

Il m'est particulièrement agréable d'adresser aussi mes plus sincères remerciements à **François Fichet de Clairfontaine**, conservateur régional de l'archéologie de Basse-Normandie, récemment nommé inspecteur général du patrimoine, pour son soutien scientifique et financier jamais démenti et sa détermination à mener les fouilles d'Urville-Nacqueville dans les meilleures conditions. Je remercie par la même occasion le **Département de la Manche** et la **Communauté de communes de la Hague** pour son implication toujours aussi importante, aussi bien sur le plan technique que financier, dans la réussite des opérations menées depuis 2009. Je remercie de nouveau **l'équipe du Manoir du**

**Tourp** pour le profond intérêt manifesté pour nos recherches et le travail de relais auprès du public. Je remercie plus particulièrement **Cyril Damourette** pour sa profonde implication dans presque tous les niveaux de la fouille d'Urville-Nacqueville.

Je tiens à remercier également **Emmanuel Ghesquière, Vincent Carpentier** et **Pierre Giraud** pour les nombreuses discussions amicales et leurs nombreux conseils avisés distillés tout au long de mon travail.

Je remercie amicalement tous les collègues de la base Inrap de Bourguébus sur les travaux desquels j'ai basé l'essentiel de ma synthèse régionale sur l'âge du Fer : **Chris-Cécile Besnard-Vauterin, Hubert Lepaumier, Laurent Paez** et **Ivan Jahier**.

Je remercie également chaleureusement **Stéphane Rottier**, qui m'a initié à l'étude des sépultures à Gurgy il y a un peu plus de dix ans et qui a accepté de me rejoindre à Urville-Nacqueville pour coordonner le volet anthropologique de l'étude de la nécropole.

Je remercie particulièrement **Patrice Méniel** pour l'étude de la faune d'Urville-Nacqueville, son enthousiasme et les discussions que nous avons pu avoir sur l'interprétation générale du site. Là encore, c'est un honneur immense qu'il m'a fait et un rêve d'adolescent de plus qui a été accompli.

Je tiens également à remercier très chaleureusement **Barry Cunliffe**, avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger régulièrement tout au long de mon travail et qui m'a fait l'honneur de me recevoir à Oxford pour discuter de mes travaux à Urville et à Port-en-Bessin.

Je remercie encore **Philip de Jersey** pour les nombreux échanges que nous avons pu avoir sur les questions numismatiques et ses précieux conseils et aide à l'identification de certaines monnaies.

Qu'il me soit également permis de témoigner toute ma gratitude envers les autres chercheurs qui ont su accorder de l'intérêt à mes recherches et prendre de leur temps pour répondre à mes multiples sollicitations. Parmi eux : **Anne Baron, Marion Béranger, François Blondel, Luc Bordes, Olivier Buchsenschutz, Vincent Charpentier, Dominique Garcia, Bernard Gratuze, Laurent Lespez, Yves Menez, Tom Moore, Silvia Nieto-Pelletier, Matthieu Poux, Guirec Querré Charlotte Sillon, Stefan Wirth**.

Je remercie naturellement encore les chercheurs qui m'ont offert une tribune pour partager régulièrement mes travaux : **Cécile Allinne, Anne Colin, Sylvie Boulud-Gazo, Stefan Fichtl, Pierre-Marie Guihard, Yves Menez, Françoise Verdin, Elizabeth Ridel.**

Il me reste également à remercier les amis sans qui cette thèse n'aurait vraisemblablement pas abouti : **Fred Rivière, Antoine Ferrier, François Lebeault, Philippe Chassignet, Patrice Berton, Olivier Morin, David Geoffroy, Valérie Taillandier et François Blondel.**

Je remercie tous les fouilleurs qui ont œuvré sur les sites d'Urville-Nacqueville et de Port-en-Bessin et sans qui le contenu de ce travail ne serait pas non plus ce qu'il est :

**Gérard Barbanchon, Yann Berthel, William Berthon, Patrice Berton, Lola Briceno-Boucey, Pete W. Burge, Arianna Camici, Mathilde Cervel, Céline Codron, Germain Cuvillier, Sandrine Delabarre, Elodie Delhommeau, Hervé Duval, Patrice Fleury, Lucie Gatignol, Céline Godard, Adrien Gonnet, Houda Hattout, Maxime Hermsdorff, Wintana Kiros, Gabrielle Lamerant, Joseph Lebarbey, Alexandre Lecanuet, Lucile Lemineur, Caroline Leteissier, Delphine Linard, Jeanna Loyer, Cyril Meunier, Nicolas Pédel, Sonia Prêtre, Suzon Provost, Florian Purser, Emma Rogard, Fabrice Saunier, Florine Sarry, Nicolas Seyve, Brigitte Sida, Thomas Soubret, Bruno Tardif, Kevin Thuilliez, Pierre Vacquié et Anne Viéro.**

J'adresse aussi tout naturellement un grand merci à mon père pour sa bienveillance, sa patience et son soutien permanent tout au long de mes études. Je remercie plus largement l'ensemble de ma famille qui n'a semble-t-il jamais douté de moi, alors qu'avec un peu plus d'objectivité...

Merci à Audrey, qui a supporté cette thèse dans tous les sens du terme, aussi bien moralement que matériellement et ce même dans les moments les plus difficiles. Sans sa patience et ses encouragements, j'aurais tout simplement fini par abandonner.

Je remercie enfin tous ceux qui à un moment ou un autre seront amenés à consulter ce travail. C'est le plus grand honneur qu'ils pourront me faire car ils justifieront à eux seuls par leur intérêt l'investissement consenti durant toutes ces années.

# Introduction

Confortés par le poids de deux millénaires d'Histoire durant laquelle le bassin méditerranéen avait alternativement dominé l'Europe, soit politiquement, soit économiquement, soit encore culturellement, dans l'idée selon laquelle l'ensemble des grandes innovations techniques ne pouvaient provenir que du Sud et de l'Est de l'Europe, le plus souvent à la suite d'invasions, les modes de pensée diffusionnistes développés depuis la naissance de l'archéologie européenne ont très longtemps conduit les archéologues continentaux à se détourner des zones septentrionale du continent et à déléguer à leurs homologues britanniques l'étude des interactions entre les populations établies sur les deux rives de la Manche. Du fait même de son insularité, cette problématique a naturellement occupé une place centrale outre-manche et en particulier dans l'étude de l'origine du peuplement des îles britanniques.

Sur le continent et plus particulièrement en France, dont la façade de la Manche constitue une zone de contact considérable, les rares études sont récentes et ponctuelles. Alors que des sites portuaires comme Hengistbury Head sont en effet reconnus et explorés outre-Manche depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les ports d'Alet à Saint-Malo ou du Yaudet n'ont pour leur part été mis en évidence que très récemment et n'ont pas suscité, du moins en France, d'émulation particulière autour de ces problématiques.

Alors que les rares sources antiques dont nous disposons concernant les relations entre Gaulois et Bretons attestent pourtant de relations étroites, diverses et bien établies, le faible intérêt manifesté par la recherche française réside notamment dans la difficulté à matérialiser ces échanges. On palie généralement ce problème en renvoyant à la célèbre liste des exportations bretonnes donnée par Strabon, laquelle ne contient que des matières premières (*Géographie*, IV). Après avoir relevé ces difficultés dans le cadre d'un Master 1 consacré à la question des rares productions manufacturées bretonnes mises au jour sur le continent (Lefort 2007), nous avons mesuré une impasse dont l'issue ne nous semblait possible que par l'acquisition de données nouvelles. Considérant les ports comme les lieux les plus à même de livrer des vestiges matériels de ces échanges, nous avons naturellement développé un intérêt particulier pour la recherche de sites littoraux susceptibles d'avoir pu accueillir des activités commerciales. Afin de ne pas limiter nos travaux à un simple inventaire théorique de ports

potentiels, nous avons préféré porter nos recherches sur l'analyse ciblées et la fouille de deux sites littoraux de configuration et de chronologie différentes : Urville-Nacqueville (Manche, La Tène D1) et Port-en Bessin (Calvados, La Tène D2)

Pouvant à la fois échouer ou nous écarter de notre problématique initiale, une telle approche était évidemment risquée dans le cadre d'une thèse. Les résultats obtenus ont finalement dépassé nos espérances et nous permettent aujourd'hui de proposer cette contribution. Si cette thèse est naturellement loin d'avoir épuisé le sujet, nous espérons qu'elle saura satisfaire les attentes de nos collègues qui pourront y trouver un intérêt particulier et qu'elle aura permis d'ouvrir la voie à de nouvelles études. Nous espérons également que ce travail saura convaincre de l'intérêt majeur de l'étude des sites littoraux dans toute leur diversité et dont la grande majorité fait l'objet d'une érosion particulièrement accrue par la transgression marine actuelle qui disperse quotidiennement des archives souvent exceptionnelles vers le large.

Cette thèse a été organisée en quatre parties. La première partie fixe l'état documentaire concernant la question des relations transmanches à la fin de l'âge du Fer. Elle présente notamment l'historique des recherches sur la question et présente les différentes sources textuelles antiques en même temps que les vestiges archéologiques attestant de ces relations. Afin de pouvoir apprécier les originalités des sites d'Urville-Nacqueville et de Port-en-Bessin présentées dans les parties suivantes, la deuxième partie dresse un panorama du second âge du Fer en Basse-Normandie. Ces deux sites archéologiques littoraux sont en effet présentés et discutés respectivement dans la troisième et quatrième partie. L'analyse et l'interprétation ont été volontairement traitées séparément de la présentation des vestiges, laquelle se veut la plus neutre et objective possible.

Cette thèse, réalisée entre 2009 et 2014, a été conduite sans financement et a donc dû être menée parallèlement à une activité professionnelle au sein de différents opérateurs en archéologie préventive et plus particulièrement de l'Inrap.

Les fouilles menées à Urville-Nacqueville constituent une part importante de cette thèse. Elles ont été réparties sur six campagnes entre 2009 et 2014 et cumulent une centaine jours de terrain dans des conditions peu communes. En raison des délais nécessaires à la rédaction de cette thèse, les résultats de la campagne 2014 n'ont cependant pu être intégrés. Ces travaux ont été présentés lors d'une trentaine de communications en France et au Royaume-Uni dans le cadre de colloques ou tables rondes, journées d'informations

spécialisées, séminaires universitaires, ou encore de conférences grand public. Nous avons également mis en place, suivi et encadré le travail de cinq étudiants en Master de l'Université de Bourgogne et de Bordeaux 1 et mis en place de nombreuses collaborations avec de nombreux chercheurs de discipline et d'institutions différentes (universités, CNRS, Inrap) auxquels nous sommes redevables d'analyses spécialisées particulièrement riches d'enseignements et sur lesquelles nous appuyons régulièrement nos démonstrations. La mise en parallèle de l'ensemble de ces données résulte néanmoins d'un travail personnel réalisé dans le cadre de notre analyse globale et nous en assumons donc l'entière responsabilité.



## **Première partie : Base documentaire**

# **Chapitre 1 : Historique des recherches sur la question des relations transmanches à la fin de l'âge du Fer**

Contrairement à la recherche britannique, pour qui elle a longtemps constitué une problématique essentielle et naturelle, la question des relations transmanches n'a été que peu développée par les protohistoriens continentaux, qui dans leur quête de jalons chronologiques se sont montrés plus enclins à tourner leur regard vers les sociétés antiques du bassin méditerranéen plutôt que vers les sociétés septentrionales. Si l'insularité de la Grande-Bretagne a été un facteur déterminant, elle a aussi été intimement liée à une pensée diffusionniste omniprésente dans le débat archéologique jusqu'à sa remise à plat par l'archéologie processuelle et postprocessuelle des années 1960-1970.

## **1. Insularité et diffusionnisme : la recherche britannique jusqu'aux années 1960**

Jusqu'au début des années 1960 l'archéologie britannique a été très largement dominée par un courant diffusionniste faisant appel à différentes vagues migratoires initiées sur le continent pour expliquer les changements perceptibles dans les cultures matérielles insulaires au détriment de développements indigènes originaux. Si cette pensée invasionniste trouve son origine dans l'insularité même de la Grande-Bretagne et dans ses rapports mouvementés avec le continent durant son histoire plus récente, elle a surtout été influencée par les travaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles portant sur la question de l'origine « celtique » de son peuplement.

### **1.1. La redécouverte des Celtes et le mirage des invasions celtiques**

La pensée invasionniste qui a obnubilé la recherche britannique jusqu'aux années 1960 trouve ses fondements dans les premiers travaux portant sur les langues « celtiques ». La première approche linguistique des Celtes est l'œuvre de Georges Buchanan en 1582. Dans son *Histoire de l'Ecosse (Rerum scoticarum historia)*, destinée à l'instruction du roi

James VI, il proposait de déterminer l'origine du peuplement de la Grande-Bretagne et de l'Irlande à travers les nombreux toponymes mentionnés dans les sources antiques traitant des Celtes (César, Strabon, Tacite, itinéraire d'Antonin, etc). Parvenant à en traduire un nombre important par le biais du gaélique écossais et irlandais (*-briga* : colline, *-dunum*, forteresse, *-magus* : marché, etc.), et remarquant que ces noms de lieux se répartissaient dans une large part de l'Europe occidentale (Espagne, France, Grande-Bretagne), il arrivait à la conclusion que l'ensemble de cette vaste région devait alors avoir parlé un langage commun et que la population des îles britanniques devait originairement venir du continent. Sa conviction était également renforcée par la présence de divinités communes à l'ensemble de ces régions (Collis 2003, p. 34-40).

Dans *L'Antiquité de la nation française et de la langue celtique* paru en 1703, l'abbé Paul-Yves Pezron définissait quant à lui les Celtes comme un peuple uni par un idiome commun qu'il nommait « celtique ». Considérant le breton comme la dernière langue parlée par les Celtes de Gaule, il expliquait la parenté linguistique avec le gallois par une migration de Celtes de Gaule vers l'Angleterre. Cette approche linguistique fit grand bruit en Grande-Bretagne où elle fut reprise en 1705 par le linguiste gallois Edward Lhuyd dans son *Archaeologia Britannica* pour établir la parenté et les racines communes des langues bretonne, cornique, galloise, gaélique d'Irlande et d'Ecosse. Se fiant à l'intuition de Pezron quant à l'origine du breton et du gallois, il reconnaissait à son tour ces langues comme « celtiques » et expliquait les variations entre elles (celtique C et P notamment) comme le fruit de vagues de migrations successives orchestrées depuis la péninsule ibérique pour le celtique C dit gaélique et le nord de la France pour le celtique P dit brittonique.

Cette vision diffusionniste impulsée par P. Pezron et avant lui G. Buchanan s'enracine dans le modèle chrétien du peuplement du monde présenté dans la Genèse, qu'il essaie de faire coïncider avec les textes des auteurs antiques et des Pères de l'Eglise pour tenter de déceler l'origine historique des peuples. Fort de ses lectures historiques et mythologiques, notamment les travaux de l'humaniste Guillaume Postel (1552), Pezron s'accordait avec les Pères de l'Eglise pour considérer la paternité des Celtes à Gomer, fils aîné de Japhet et petit-fils de Noé dont il reconnaissait le nom dans les ethnonymes Gomarites, Gomariens mentionnés par plusieurs textes anciens. Poussés par une importante croissance démographique, ces descendants de Gomer auraient été contraints de se diviser en plusieurs groupes (Sacques, Cimbres, Titans) et de quitter leur berceau asiatique pour chercher de nouvelles terres vers l'ouest. Après avoir essaimé dans toute l'Asie, un de ces groupes aurait

fini par s'installer entre l'océan et le Rhin où il aurait alors prit le nom de Celte (Pezron 1703, p. 7-8 et 13-25).

Présentées avec l'autorité des Saintes Ecritures et en accord avec les textes antiques, les théories invasionnistes de P. Pezron et E. Lhuyd paraissaient d'autant plus vraisemblables et naturelles aux savants britanniques que l'histoire mouvementée de la Grande-Bretagne offrait de nombreux exemples attestés d'invasions comme la conquête de l'île de Bretagne par l'empereur Claude en 43 de notre ère, les invasions anglo-saxonnes du V<sup>e</sup> siècle ou encore la conquête du royaume d'Angleterre en 1066 par le duc Guillaume de Normandie. Il n'y avait donc pas de raison que la préhistoire britannique ait été rythmée autrement.

Durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs britanniques se sont intéressés aux druides des auteurs anciens. Parmi eux, l'antiquaire William Stukeley leur consacra en 1723 un ouvrage resté non publié intitulé *The History of the Temples of the Ancient Celts* dans lequel il attribuait le premier la construction des monuments mégalithiques de Stonehenge et Avebury à la religion celtique (Collis 2003, p. 72). Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'avènement du romantisme contribua largement à sortir les « Celtes » des brumes dans lesquelles ils se trouvent plongés depuis le Moyen Âge. Entre 1761 et 1765 le poète Ecossais James MacPherson publiait les *Poèmes d'Ossian*, qu'il présentait comme des textes découverts dans le nord de l'Ecosse rédigés par le druide Ossian au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Bien que la véracité de ces textes ait été rapidement mise en doute par certains de ses contemporains, cette œuvre fut traduite en de nombreuses langues et marqua profondément le romantisme naissant pour qui cette redécouverte du monde celtique, considéré comme un âge d'or révolu, allait constituer une importante source d'inspiration. Cet intérêt pour les Celtes imprégna les différents milieux culturels européens jusqu'à devenir un véritable courant celtomaniaque avec les dérives nationalistes que l'on connaît (Kruta 2000, p. 33 ; Cunliffe 2001, p. 20-24 ; Goudineau 2007). En France, l'historien Amédée Thierry fait des Gaulois les ancêtres du peuple français. Dans *L'Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine* paru en 1828, il reprend les thèses diffusionnistes de Pezron et de Lhuyd en rattachant les Gaulois à la « race » celte dont l'origine serait à chercher en Asie. Cet ouvrage, qui connaîtra un grand succès, servira de base à de nombreux historiens contemporains parmi lesquels Michelet (1833), qui tiendra néanmoins à relativiser la paternité celtique de la nation française, ou encore Henri Martin (1833, 1872) véritable créateur du « mythe gaulois » dont les thèses seront imprimées dans les manuels scolaires dès 1867. Cet engouement pour les Gaulois motivera la mise en place de

fouilles un peu partout en France et nombreuses seront celles à bénéficier de subventions versées par Napoléon III (Goudineau 2007).

En Angleterre la situation est différente : s'ils s'accordent sur l'importance des Celtes, les Anglais ne développent pas de thèses racistes sur la pureté de leur origine comme cela est le cas au pays de Galles, en Ecosse et dans le reste de l'Europe, alors en pleine crise identitaire. Ils se font au contraire une fierté de la diversité de leurs origines (celtiques, anglo-saxonnes, normandes, etc.) qui leur assure selon eux une « *hybrid vigour* » expliquant leur supériorité et donc leur domination sur le monde.

## **1.2. L'émergence des études celtiques et des antiquités nationales**

La redécouverte des Celtes en Europe s'inscrit dans un contexte scientifique et culturel en plein renouveau. Depuis le siècle des lumières et notamment la parution en 1749 des premiers volumes de *L'Histoire naturelle* de Buffon, les sciences se sont affranchies des dogmes de l'Eglise pour aboutir à un monde nouveau dans lequel tout est à rebâtir sur le modèle de la Raison et de la Science. Dans ce climat d'intense curiosité intellectuelle, l'archéologie et la géologie mais aussi la philologie tiennent une place importante par leur capacité à remettre en cause la chronologie du monde établie par l'Eglise.

Dans la Grande-Bretagne du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'idée d'une origine celtique du peuplement au terme de multiples invasions orchestrées depuis la péninsule ibérique et la Gaule est très largement acceptée depuis les travaux de Pezron et de Lhuyd (Rhys 1882). La paternité celtique accordée quelques années plus tard par W. Stukeley aux mégalithiques de Stonehenge et Avebury fixe par ailleurs dans les esprits la réalité archéologique de cette origine et constitue une première étape dans la naissance des antiquités nationales britanniques.

Comme dans le reste de l'Europe, l'archéologie se développe de manière importante pour alimenter les nombreux cabinets de curiosités qui voient le jour dans les milieux érudits. Les *tumuli*, encore bien visibles dans le paysage, sont les premières et principales victimes des antiquaires en quête de beaux objets (armes, outils, bijoux). Les *tumuli* de l'âge du Bronze de la culture du Wessex et de la culture d'Arras (Yorkshire) pour l'âge du Fer représentent alors une cible de choix qui sera abondamment exploitée sans souci d'étude à de rares exceptions

près. Parmi ces antiquaires, le révérend Stillingfleet parvint par exemple à purger à lui seul pas loin de 200 *tumuli* de la culture d'Arras en l'espace de trois années (1815-1817 ; Cunliffe 2005, p. 3). En l'absence de *tumuli* hors du Yorkshire, les découvertes d'objets de l'âge du Fer demeuraient rares à l'échelle de l'île, car le plus souvent fortuites et ponctuelles (quelques monnaies, armes ou éléments parure). Ne pouvant rattacher ces objets à l'art romain, saxon ou viking déjà reconnus, les premiers collectionneurs et amateurs d'art proposent la dénomination de *Late British Art*. Face à cette prise de conscience, le British Museum demande à A. W. Franks de créer et d'alimenter un département d'antiquités britanniques et médiévales qui aura pour but d'exposer publiquement ces objets. En 1863, il publie dans le *Horae Ferales, or Studies in Archaeology of the Northern Nations* de J. Kemble (Latham et Franks 1863) les plaques de harnais émaillées du dépôt de Polden Hills. Il compare ces objets typiques des productions métallurgiques de l'âge du Fer insulaire à des objets continentaux et les rattache à une *Late Celtic Period*. Sur le continent aussi, on commence à mettre en évidence les originalités de cet « art nouveau » dont plusieurs supports sont mis au jour dans les tombes princières fouillées jusqu'alors (Waldalgesheim, Schwarsenbach...), et l'on s'interroge sur l'origine de ces productions que l'on attribue tantôt aux Etrusques tantôt aux Grecs. En 1890, Arthur Evans considérera pour sa part ces objets comme l'expression d'un véritable « art celtique ». En France, Joseph Déchelette, dans son *Manuel d'archéologie* consacré à la période de La Tène définie en 1872 par H. Hildebrand, établit clairement l'art celtique dans le second âge du Fer. Il le considère comme « un art national » et en fixe l'origine dans les régions du Rhin moyen sous l'influence de l'art hellénistique (Déchelette 1914, p. 1507).

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Celtes se voient donc attribuer la paternité d'une langue, d'une religion et d'une culture matérielle et artistique. Ces trois critères essentiels pour l'étude et la définition anthropologique des peuples achèvent de considérer les Celtes comme un groupe ethnique originaire du continent. Ce dernier constituera dès lors un repère essentiel aux archéologues britanniques.

### **1.3. Une chronologie en quête de jalons : le continent comme amer**

La théorie des trois âges formulée en 1836 par le danois C. J. Thomsen est une étape essentielle dans l'établissement des chronologies européennes. En 1872, les découvertes

réalisées par Georg Ramsauer à Hallstatt entre 1846-1862 et Friedrich Schwab à La Tène dès 1858 permettent à Bror Emil Hildebrand de proposer une évolution de l'âge du Fer en deux étapes (Hallstatt et La Tène) qui servira dès lors de cadre à l'âge du Fer continental.

Dans un souci toujours plus grand d'établir des cadres chronologiques fiables, les archéologues d'Europe tempérée ont rapidement recours au *cross-dating*. Dit également « méthode historique indirecte », le *cross-dating* réside dans la datation de contextes archéologiques présentant des objets connus dans les régions méditerranéennes où ces derniers sont précisément datés par les différents calendriers antiques : calendrier égyptien, fastes consulaires, etc. (Collis, 1984, p. 23-25 ; Stockli, 1986, p. 9). En l'absence d'importations méditerranéennes suffisamment nombreuses avant la toute fin de l'âge du Fer, les archéologues britanniques se sont attachés à comparer les cultures matérielles locales à celles du nord de la France pour relier les cultures insulaires au sein d'un cadre chronologique cohérent et compatible avec les autres chronologies continentales (épées et rasoirs hallstattiens notamment). En 1881 John Evans (le père d'Arthur) établit ainsi la chronologie de l'âge du Bronze insulaire en comparant les productions métalliques des deux rives de la Manche.

Dans un contexte où les migrations celtiques vers la Grande-Bretagne ne font aucun doute (Rhys 1882), Arthur Evans pense pouvoir démontrer archéologiquement la réalité de ce phénomène dans le cimetière d'Aylesford dans le Kent. Il y met au jour de riches sépultures d'un type encore inédit et pour lequel il propose une origine dans le nord de la France. Philologue de formation, Evans fait le lien entre cette population et le témoignage de Jules César, qui dans sa narration de la guerre des Gaules évoque l'implantation de colons belges dans le sud de l'Angleterre (cf. *infra*). Sur la base du mobilier métallique mis au jour dans les sépultures, il date le cimetière des environs de 150 avant notre ère (Evans 1890).

Confortant les théories invasionnistes démontrées par la linguistique et la philologie, la théorie d'Arthur Evans est largement acceptée. En 1912, Reginald Smith emploiera à son tour le terme « belge » pour désigner les riches tombes de Welwyn dans lesquelles il met au jour de nombreuses importations continentales (amphores, céramiques de Gaule Belgique, etc.). En 1921 Busche Fox met au jour un riche cimetière comparable à Swarling dans le Kent et définit une culture Aylesford-Swarling pour laquelle il accepte l'origine continentale proposée par Evans mais qu'il ramène pour sa part à 75 avant notre ère (Busche-Fox 1925).

En 1912, Abercromby suggère que les céramiques Deverell-Rimbury ont été introduites en Grande-Bretagne par la culture continentale de Lausitz vers 700-650 avant notre ère. En 1922, O. G. S. Crawford suggère pour sa part que ces céramiques ont été introduites entre 800 et 700 avant notre ère par des Celtes gaéliques. La même année, dans *The Bronze Age and the Celtic World*, H. Peake propose trois invasions. Il place la première vers 1200 avant notre ère. La deuxième correspondant à la phase céramique Deverell Rimbury intervient autour de 900 avant notre ère. Une dernière interviendrait aux alentours de 300 avant notre ère avec l'arrivée massive de Celtes brittoniques.

En 1925 la synthèse du modèle Abercromby-Crawford-Peake permet de dessiner le tableau suivant :

Invasion	Région	Culture éponyme	Date
Bronze final	Wiltshire	All Canning Cross	900-500
Marnienne	Yorkshire	d'Arras	300
Belge	Kent	Belge	I <sup>er</sup> siècle avant

En 1931, Christopher Hawkes propose de diviser l'âge du Fer britannique en trois invasions successives (Iron Age A, B, C).

A : VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère – invasion hallstattienne.

B : début du IV<sup>e</sup> avant notre ère – invasion laténienne depuis l'Espagne, la façade atlantique et la Bretagne vers le Cornwall.

C : I<sup>er</sup> siècle avant notre ère – Belges dans le Kent et la vallée de la Tamise + une deuxième invasion dans le Hampshire après l'expédition de César.

	Invasion	Région	Date	Correspondance
<b>Iron Age A</b>	Invasions hallstattiennes		VI <sup>e</sup> siècle	Hallstatt C
<b>Iron Age B</b>	Invasions laténiennes	Cornwall	Début IV <sup>e</sup>	La Tène A-C
<b>Iron Age C</b>	Invasions belges	Kent, vallée de la Tamise, Hampshire	I <sup>er</sup> siècle	La Tène D



## **1.4. Le rôle de la Manche et des voies maritimes dans la préhistoire britannique**

Bien que les nombreuses invasions préhistoriques invoquées par les archéologues britanniques du XIX<sup>e</sup> siècle aient nécessairement impliqué des traversées maritimes, et alors que pour les périodes historiques l'étude de ces voies est déjà explorée par les médiévistes depuis les années 1880, il faut attendre une vingtaine d'années pour que les archéologues commencent à considérer la question des relations transmanches pour les périodes anciennes (Henderson 2007, p. 12).

Probablement influencé par les travaux d'E. Lhuyd, O. Crawford est l'un des tout premiers à considérer l'importance des couloirs marins de l'ouest de l'Europe comme axes de circulation durant la préhistoire et à rompre avec l'idée communément partagée par les géographes de l'époque selon laquelle le *Channel* constituerait une barrière naturelle (Mackinder 1902, p. 15). Dans ses articles « The Distribution of Early Bronze Age Settlements in Britain » et « The Western Seaways » il montre en quoi selon lui la répartition des premiers objets en bronze de la préhistoire britannique résulterait d'une introduction dans l'île depuis le continent, caractérisé à cette époque par d'importantes migrations qui auraient pu stimuler ces traversées maritimes (Crawford 1912, 1936).

Dans le même temps d'autres archéologues comprennent également l'importance des voies maritimes dans le développement des cultures insulaires (Fluere et Roberts 1915 ; Peake et Fluere 1929 ; Daniel 1941). Dans son rapport sur les fouilles de Chun Castle, Cornwall E. T. Leeds confronte les sources archéologiques disponibles et les textes anciens pour reconstituer des mouvements de population à travers l'Atlantique entre l'Espagne et la Grande-Bretagne (Leeds 1933). En 1932, C. Fox établit le caractère particulier de la Grande-Bretagne et ses liens étroits avec les communautés maritimes de l'ouest de l'Europe dans son livre *The Personality of Britain* (Fox 1932). La même année Gordon Childe publie un ouvrage consacré aux affinités entre les assemblages céramiques insulaires et continentaux durant le néolithique (Childe 1931). Dans cette perspective diffusionniste il dessinera par la suite un paysage maritime sillonné par des argonautes néolithiques, sortes de missionnaires à l'image des saints évangélistes colportant avec eux une religion mégalithique dont les fondements seraient à chercher dans le nord de l'Europe (« *grey waters bright with Neolithic argonauts* » et « *missionaries of the megalithic religion* », Childe 1946, p. 46 ; 1958, p. 124-125).

Jusque vers les années 1960, l'archéologie britannique s'inscrit pleinement dans ces modèles diffusionnistes recourant à des vagues d'invasions aussi nombreuses que les innovations techniques ou stylistiques perceptibles dans les cultures matérielles insulaires (pour le campaniforme voir notamment Case 1998).

## **2. 1960-1970 : l'avènement de l'archéologie processuelle et postprocessuelle en Grande-Bretagne**

Entre les années 1880 et 1960, les recherches sur l'âge du Fer britannique se sont principalement attachées à définir des groupes culturels et à cerner leurs évolutions matérielles. La plupart de ces évolutions étaient expliquées par des mouvements de populations selon la vision diffusionniste alors en vogue et synthétisée dans le modèle ABC de Hawkes (1931, 1959).

L'introduction dans les années 1960 de la *New Archaeology* en Grande-Bretagne a conduit à fortement relativiser l'importance de l'extérieur dans le développement des cultures insulaires. La fin du XX<sup>e</sup> siècle voit le passage d'une approche historique et artistique jugée stérile à une approche plus sociologique. Ces nouvelles perspectives conduisent à sortir la recherche britannique de ce que P.-R. Giot désignait comme un « complexe insulaire », et à relancer la thématique des relations transmanches sous un angle nouveau par le biais de l'ouvrage collectif dirigé par Macready et Thomson : *Cross-Channel Trade Between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age* (1984), qui se fixait pour but de reconsidérer sur des bases purement économiques les relations transmanches pour la fin de l'âge du Fer. Pour l'âge du Bronze, la question de tels échanges entre continent et îles britanniques fut plus récemment traitée par K. Muckleroy dans son *Middle Bronze Age Trade Between Britain and Europe : A Maritime Perspective* (1981) et dans l'ouvrage collectif dirigé par C. Chevillot et A. Coffyn, *L'Âge du Bronze atlantique* (1991). Aujourd'hui la question des relations transmanches pour l'âge du Fer repose essentiellement sur les travaux de Barry Cunliffe. Il est, en effet, celui qui a le plus grandement contribué à l'élaboration d'un cadre pour l'étude de l'âge du Fer britannique. Son *Iron Age Communities in Britain* publié en 1974, réédité et revu jusqu'à sa dernière parution en 2005, demeure l'ouvrage de base le plus clair pour la compréhension de la fin de la préhistoire britannique et ses liens avec le continent. Ses modèles proposés sont cependant fortement remis en question depuis une dizaine d'années, notamment par John Creighton, qui propose une vision de la Bretagne

insulaire inédite, totalement intégrée, à la fin de l'âge du Fer, dans l'orbite politique romaine (Creighton 2000). Les travaux de B. Cunliffe sur les échanges transmanches offrent cependant l'inconvénient de ne traiter quasiment que des échanges entrepris depuis le continent vers les îles britanniques sans vraiment apporter de réponses ou d'éléments pour l'interprétation du mobilier britannique sur le continent, qui fait alors figure de curiosité.

Les recherches sur les relations transmanches ont fait l'objet d'une thèse récente (Wilkes 2004). Cette dernière adopte un point de vue essentiellement maritime et dresse un inventaire des emplacements littoraux du sud de l'Angleterre qui ont éventuellement pu abriter des activités maritimes et commerciales. Quinze ans auparavant A. Fitzpatrick avait également consacré sa thèse à l'étude des échanges entre la Gaule et le sud de l'Angleterre d'un point de vue essentiellement économique en considérant les importations continentales mises au jour en Grande-Bretagne entre la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et la conquête romaine en 43 de notre ère (Fitzpatrick 1989).

## **4. Un champ d'investigation délaissé sur le continent**

Sur le continent, la question des relations transmanches à la fin de l'âge du Fer n'a jamais été véritablement traitée en profondeur contrairement à la période de l'âge du Bronze ou du Moyen Âge par exemple (cf. *infra*). Dès lors que l'on replace la Gaule dans son contexte européen, on masque toute la complexité de ces relations en se contentant de citer le monopole des Vénètes évoqué par César (cf. *infra*).

### **4.1. Les études bretonnes**

Probablement du fait de la longue tradition maritime de la Bretagne, ce sont les chercheurs bretons qui ont fourni les principales contributions françaises à la problématique des relations transmanches. Parmi les chercheurs les plus dynamiques on doit citer P. Galliou, P.-R. Giot et L. Langouët.

Le premier, agrégé puis docteur en anglais avant d'obtenir un doctorat en histoire ancienne, est professeur d'archéologie à l'université de Brest. En cohérence avec sa formation linguistique et historique, il s'est particulièrement intéressé à la Bretagne et à l'Angleterre antiques. Son travail sur les amphores républicaines découvertes en Bretagne l'amena notamment à proposer un article sur leur exportation vers le sud de l'Angleterre

(Galliou 1982 et 1984). Auteur de nombreuses fouilles en Bretagne, il a notamment collaboré avec B. Cunliffe sur de la problématique des relations transmanches à l'époque romaine et préromaine en encadrant les fouilles de l'*oppidum* du Yaudet dans les Côtes-d'Armor (Cunliffe et Galliou 2005).

Le deuxième, P.-R. Giot, en véritable humaniste et naturaliste, a abordé de nombreux pans de la recherche parmi lesquels la question des relations transmanches à diverses époques. Né d'une mère britannique, géologue de formation avant de soutenir une thèse en anthropologie intitulée *Armoricains et Bretons*, il a soutenu et développé de nombreux axes de recherche dont certains l'ont naturellement amené à se tourner vers les îles britanniques. Il fut par exemple le premier à voir dans les bracelets en lignite armoricains de l'âge du Fer de possibles importations britanniques en faisant le lien avec les gisements de la baie de Kimmeridge dans le Dorset (Giot, Daire et Quéré 1986).

Enfin, Loïc Langouët a consacré une grande partie de sa carrière au sauvetage et à l'étude du site d'Alet, place fortifiée des Coriosolites située sur la rive droite de l'estuaire de la Rance reconnue comme un port maritime à l'époque gauloise et romaine (Langouët 1996, cf. *infra*).

Sans susciter de réelle vocation, ces premières bases à une archéologie des relations transmanches ont néanmoins influencé toute une génération de chercheurs, conscients de la position privilégiée de leur région dans le monde atlantique.

## **4.2. Deux projets franco-britanniques**

Les années 1990 ont vu naître deux projets franco-britanniques au succès différent. Le premier a vu le jour en 1991 avec la mise en place d'un important programme de fouilles sur le site du Yaudet en Ploulec'h dans les Côtes-d'Armor, mis en place sur onze campagnes jusqu'en 2002. Il a été publié en 2005 (Cunliffe et Galliou 2005). S'inscrivant dans la dynamique amorcée par l'exploration du site d'Urville-Nacqueville dans la Manche, le second projet, coordonné par C. Peuchet, se fixait pour objectif de réunir des chercheurs bretons, bas-normands et britanniques autour d'un PCR intitulé : *La Gaule de l'ouest et le sud de l'Angleterre à l'âge du Fer : productions et échanges mobiliers*. De ce projet novateur rapidement avorté ne subsiste aujourd'hui que la contribution britannique de B. Cunliffe et P. de Jersey : *Armorica and Britain. Cross-Channel Relationships in the Late Millenium BC*

(Cunliffe et de Jersey 1997). Cette dernière fait le point sur les céramiques et monnaies armoricaines découvertes dans le sud de l'Angleterre et plus particulièrement sur le site de Hengistbury Head.

# Chapitre 2 : Les textes antiques traitant de l'île de Bretagne

Plusieurs auteurs grecs et latins ont consacré quelques lignes à l'île de Bretagne avant la conquête claudienne. La plupart d'entre eux se sont fondés principalement sur les témoignages directs de Pythéas et de Jules César, les deux seuls auteurs méditerranéens à avoir foulé le sol breton avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Si le témoignage de Pythéas a disparu, son contenu peut être globalement restitué à partir des citations et des commentaires qu'en ont fait les écrivains postérieurs comme Timée, Ératosthène, Strabon, etc. (Camacho Rojo et Fuentes Gonzalez 2012 ; Cunliffe 2002). Le récit de César est pour sa part contenu dans les livres IV et V de la *Guerre des Gaules* et nous livre de nombreuses informations ethnographiques sur les Bretons et les relations qu'ils entretenaient avec leurs voisins gaulois.

## 1. Les textes

### 1.1. Les premières mentions des îles britanniques dans la géographie antique

#### **1.1.1. Les îles de l'étain et les Œstrymnides**

Les avis divergent pour reconnaître dans la littérature antique la première référence aux îles britanniques selon que l'on considère les îles Cassitérides comme ibériques (Cornide 1790), armoricaines (Siret 1909 ; Ramin 1970) ou britanniques (Holmes 1977, p. 497-498). La plus ancienne mention connue de ces « îles de l'étain » remonte au V<sup>e</sup> siècle. Elle se trouve chez Hérodote et est vraisemblablement représentative de l'ignorance générale qui régnait alors dans le monde grec au sujet de ces régions situées au fin fond de l'œkoumène (*Histoire*, III, 115) :

Telles sont les extrémités de l'Asie et de la Libye. Quant à celles de l'Europe à l'occident, je n'en puis rien dire de certain ; car je ne conviendrais pas que les barbares nomment Éridan un fleuve qui se jette dans la mer du Nord, et dont on dit que nous vient l'ambre. **Je ne connais pas non plus les îles Cassitérides, d'où**

**l'on nous apporte l'étain** : le nom même du fleuve est une preuve de mon sentiment. Éridanos n'est point un mot barbare, c'est un nom grec inventé par quelque poète. D'ailleurs, **je n'ai jamais trouvé personne qui ait pu me dire, comme témoin oculaire, quelle est cette mer que l'on place dans cette région de l'Europe. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étain et l'ambre nous viennent de cette extrémité du monde.**

La localisation de ces îles fait débat depuis longtemps sinon toujours<sup>1</sup>, et Serge Lewuillon a bien montré l'inanité de cette discussion avant d'inviter avec d'autres à considérer cette appellation comme un terme générique pour désigner indistinctement les trois régions productrices de l'étain atlantique qui alimentaient le marché méditerranéen<sup>2</sup> (Giot 1995 ; Briard 1965, p. 15<sup>3</sup> ; Alvar 1980 ; Lewuillon 1980 ; Roman 1999, p. 69 ; Cunliffe 2013, p. 319).

Les mêmes hypothèses ibérique, armoricaine et britannique ont été avancées pour les Æstrymnides. Elles résultent vraisemblablement d'une assimilation erronée avec les Cassitérides (Giot 1995, p. 214-215). Contrairement aux mythiques Cassitérides, qui sont abondamment citées par les auteurs anciens (Diodore, Strabon, Pline, Pomponius Mela, etc.), les Æstrymnides ne sont connues qu'à travers l'*Ora maritima* (rivages maritimes) rédigé par Avienus dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Elles font tour à tour référence à un promontoire<sup>4</sup>, à un golfe<sup>5</sup>, à des îles<sup>6</sup>, à une région<sup>7</sup>, mais aussi à un peuple<sup>8</sup> (Jordán Cólera 2002), que certains spécialistes s'accordent pour considérer comme un ethnonyme dérivé du

---

<sup>1</sup> Déjà dans l'Antiquité le plus grand flou règne autour de cette question. C'est à Diodore de Sicile (*Histoire universelle*, V, 25, I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) et à Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, IV, 119, I<sup>er</sup> siècle de notre ère) que l'on doit l'attribution au large de la péninsule ibérique.

<sup>2</sup> Sur l'étude complète de cette question, voir l'article de S. Lewuillon « Polémique et méthode à propos d'une question historique : pour des îles Cassitérides » (1980) : « **Vouloir localiser les îles Cassitérides est totalement absurde** pour une multitude de raisons dont les principales sont qu'il s'agit d'un terme générique destiné à l'origine à recouvrir une réalité qui échappait aux curieux par profit ou par intérêt scientifique ; que cette réalité elle-même fut en mutation perpétuelle ; que de toute façon, une telle recherche n'aboutira jamais puisque les éléments employés sont sans fondement et totalement impossibles à prouver » (Lewuillon 1980).

<sup>3</sup> Pour J. Briard, « une opinion raisonnable est de voir dans le terme "Cassitérides" une notion géographique vague correspondant aux régions atlantiques productrices d'étain, qu'il s'agisse du Cornwall, de la Galice ou de la Bretagne. Il est évident que les commerçants de l'Antiquité n'avaient nulle envie de faire connaître le lieu exact de leurs transactions pour perdre le monopole d'un commerce lucratif ; c'est pourquoi les meilleurs documents sont encore ceux fournis sur le terrain » (Briard 1965, p. 15).

<sup>4</sup> *Prominentis iugi caput [...] æstrymnin*, v. 89-90.

<sup>5</sup> *Sinus æstrymnicus*, v. 94.

<sup>6</sup> *Insulae æstrymnides*, v. 95.

<sup>7</sup> *Æstrymnis*, v. 152.

<sup>8</sup> *Æstrymnicis habitantus*, v. 153.

terme *osismioi* ou *ostimioi* utilisé par Strabon au I<sup>er</sup> siècle de notre ère d'après Pythéas, dont le témoignage direct remonte au IV<sup>e</sup> siècle (*Géogr.*, IV, 1 ; Schulten 1922 ; González Ponce 1995, p. 116) :

Aux Vénètes succèdent les Osismiens, ou, comme les nomme Pythéas, les [Ostimiens] : ce peuple habite une presqu'île qui avance passablement loin dans l'Océan, pas aussi loin pourtant que le prétend Pythéas et qu'on le répète d'après lui.

Ce peuple est également cité à plusieurs reprises dans la *Guerre des Gaules* de César (*BG*, II, 34 ; III, 9 ; VII, 75), chez Pline (*HN*, IV, 107), Ptolémée (*Géogr.*, II, 8) et Pomponius Mela (*Chorographie*, III, 2). Leur nom signifierait « les plus éloignés », « les gens du bout du monde », et serait alors cohérent avec leur localisation dans le Finistère actuel (Kruta 2000). Si l'équivalence entre les ethnonymes Œstrymnides et Ostimioi n'est pas philologiquement démontrée<sup>9</sup> (Jordán Cólera 2002), elle est néanmoins largement acceptée parmi les spécialistes de l'âge du Fer (Lewuillon 1980 ; Giot 1995, p. 215 ; Kruta 2000, p. 373).

Si l'on s'accorde généralement pour voir dans le texte d'Avienus une compilation versifiée de textes grecs plus anciens, la question de leur identification a fait naître de nombreuses hypothèses parmi les éditeurs et les commentateurs<sup>10</sup>. L'une d'elles, amorcée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup> et développée au XX<sup>e</sup> par Schulten, veut qu'Avienus se soit inspiré d'un *Périple massaliote*<sup>12</sup> perdu qui remonterait au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Schulten 1922, p. 12-16). Cette thèse fut acceptée et diffusée par Murphy dans son édition en langue anglaise (Murphy 1977), et fut ainsi considérée comme un acquis par certains archéologues britanniques (Cunliffe 2002, p. 40-45 ; Wilkes 2004, p. 69). En revanche, elle est réfutée par A. Berthelot dans son édition en langue française de l'*Ora maritima* (Berthelot 1934) ainsi que par R. Carpenter, qui considère que les sources utilisées par Avienus ne peuvent être antérieures au IV<sup>e</sup> siècle et qu'il se fonde essentiellement sur le témoignage de Pythéas (Carpenter 1966). Plus récemment, l'existence de ce *Périple massaliote* a de nouveau été remise en question par P. Villalba i Varneda, et il semble qu'il

---

<sup>9</sup> Il a été récemment proposé de voir dans l'étymologie des Œstrymnides la racine \*eis (déplacement rapide et impétueux) suivi de -ymnides, tiré de -umni- < \*ub-ni renvoyant à la notion uba (eau). Ce terme renverrait alors à de puissants courants marins (Jordán Cólera 2002).

<sup>10</sup> Pour une synthèse philologique exhaustive de la question, voir Villalba i Varneda 1985.

<sup>11</sup> Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, Schöning croit reconnaître une source marseillaise ou alexandrine. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Müllenhoff propose de dater cette source du VI<sup>e</sup> siècle (cf. Villalba i Varneda 1985).

<sup>12</sup> Itinéraire maritime du VI<sup>e</sup> siècle indiquant aux navigateurs marseillais la route à suivre jusqu'à Tartessos.



faillie vraisemblablement s'en tenir à une source du IV<sup>e</sup> siècle (Villalba i Varneda 1985, Antonelli 1995).

### 1.1.2. Les périples d'Himilcon et de Pythéas

Les premières références claires aux îles britanniques apparaissent dans le *De l'Océan* rédigé par Pythéas dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ce récit, aujourd'hui disparu, fut vraisemblablement rédigé par Pythéas au retour de son expédition sur les côtes du nord-ouest de l'Europe entre les années 333 et 320 (Camacho Rojo et Fuentes Gonzalez 2012). Il relatait l'exploration maritime entreprise par le savant<sup>13</sup> marseillais le long des côtes du nord de l'Europe qui le conduisit jusqu'en Islande (*Ultima Thule*), d'où il rapporta notamment des observations sur des phénomènes encore inconnus comme la formation de la banquise ou encore la nuit polaire (Cunliffe 2002, p. 131-135). Bien que son œuvre ne nous soit pas parvenue en entier, elle subsiste néanmoins sous la forme de citations dans les écrits d'auteurs postérieurs qui trouvèrent en lui une source considérable d'observations originales sur ces territoires mystérieux situés aux confins du monde. L'exploit que revêtait cette expédition marqua en effet si durablement les esprits que l'on dénombre pas moins de dix-huit auteurs qui se sont référés à cette œuvre durant les neuf cents ans qui suivirent sa rédaction (Dicéarque de Messine, Timée, Ératosthène, Polybe, Strabon, Pline l'Ancien, etc. ; Cunliffe 2002, p. 3).

Durant son voyage il séjourna notamment en Armorique et dans le sud-ouest de l'Angleterre, d'où il rapporta des informations concernant l'extraction de l'étain sur le promontoire *Belerion*<sup>14</sup> et son acheminement vers l'île d'*Ictis* afin de le vendre aux marchands étrangers<sup>15</sup>. On accepte généralement que les noms *Hieryo* et *Albion*, présents dans le *Ora maritima* d'Avienus<sup>16</sup> et appartenant à une forme archaïque de Celtique, aient été rapportés par Pythéas lui-même pour désigner l'Irlande et la Grande-Bretagne (Kruta 2000, p. 23 ; Cunliffe 2003, p. 87).

---

<sup>13</sup> Il est tour à tour présenté comme navigateur, philosophe, mathématicien.

<sup>14</sup> Communément interprété comme Land's End en Cornouailles (Kruta 2000, p. 457 ; Cunliffe 2013, p. 60-61).

<sup>15</sup> Cité par Diodore de Sicile, *Bibliothèque universelle*, V, 21, 22, 28, Pline l'Ancien, *HN*, IV, 119, VII, 197 et XXXIV, 156-158, ou encore Strabon, *Géogr.*, IV, 2.

<sup>16</sup> D'après Himilcon ou Pythéas.

### 1.1.2.1. Les premières navigations au-delà des colonnes d'Hercule et la conscience d'un océan périphérique

Lorsque Pythéas entreprend son expédition dans le nord-ouest de l'Europe, quelques explorations maritimes ont déjà été menées au-delà des colonnes d'Hercule. Les Phéniciens ont notamment exploré le sud-ouest de la péninsule ibérique et l'ouest du Maroc, et y ont fondé de nombreuses colonies parmi lesquelles Cadix, contrôlant le négoce des métaux du Rio Tinto (plomb, argent, or, étain) et qui sera l'un des principaux ports du monde antique entre le VIII<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle (Cunliffe 2011, p. 289-300).

Le détroit de Gibraltar fut un peu plus tard emprunté par la flotte du pharaon Necho II (609-593) dont la mission était de rejoindre la Méditerranée depuis le golfe persique en contournant l'Afrique<sup>17</sup>. Cet exploit conforta vraisemblablement l'idée admise par le géographe grec Hécatee de Milet d'un monde ceinturé jusqu'à ses confins par un vaste océan périphérique.

Au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, aux alentours des années 425, les Carthaginois Hanno et Himilcon entreprirent chacun de leur côté l'exploration des côtes occidentales de l'Afrique<sup>18</sup> et de l'Atlantique nord<sup>19</sup>. Ce dernier croisa vraisemblablement le long des côtes espagnoles et françaises jusqu'à la péninsule armoricaine et rapporta le premier témoignage concernant les îles de l'étain et le commerce du minerai avec les Tartessiens et les Carthaginois.

Dans la géographie d'Hécatee de Milet, le nord de l'Europe est occupé par les Hyperboréens tandis que le nord-ouest est peuplé par les Celtes. Les îles britanniques ne sont pas encore connues, et les seules îles mentionnées dans l'Atlantique nord sont les Cassitérides, riches en étain et en plomb et dont la localisation pose problème. Au V<sup>e</sup> siècle, Hérodote mentionne également les îles Cassitérides comme exportatrices d'étain vers la Méditerranée mais reconnaît qu'il n'en connaît hélas pas plus que les régions septentrionales où l'on trouve l'ambre (*Histoire*, III, 115).

### 1.1.2.2. Le mystère autour des îles britanniques chez les auteurs anciens

---

<sup>17</sup> Cette expédition, qui dura trois années, est racontée par Hérodote (*Histoire*).

<sup>18</sup> L'épisode est connu par une dédicace au temple de Baal à Carthage (Cunliffe 2002, p. 37-38).

<sup>19</sup> Le voyage d'Himilcon est cité dans l'*Ora maritima* d'Avienus.

Malgré le récit de Pythéas, rédigé à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les connaissances des savants méditerranéens au sujet des îles britanniques restaient extrêmement limitées. De manière générale, le mystère autour des côtes atlantiques était en effet jalousement gardé par les négociants méditerranéens qui en assuraient le commerce des métaux. Un passage de la *Géographie* de Strabon inspiré par Polybe<sup>20</sup> a souvent été interprété comme significatif du fait que les commerçants gaulois et massaliotes n'avaient aucun intérêt à partager leurs connaissances sur la Bretagne avec Rome. Il y évoque l'intérêt de Scipion pour ces îles mystérieuses et le faible entrain des commerçants de Massalia, de Narbo et de Corbilo pour l'en instruire :

Les Marseillais, dit-il [Polybe], dans un entretien qu'ils eurent avec Scipion, ayant été questionnés sur cette île, aucun d'eux n'eut rien à dire de remarquable. Il en fut de même des habitants de Narbonne et de Corbilo<sup>21</sup>.

## **1.2. Les campagnes césariennes et la redécouverte de la Bretagne par Rome**

Au fur et à mesure de l'extension des provinces romaines, les témoignages sur la Bretagne se font plus nombreux, mais c'est véritablement César<sup>22</sup> qui nous offre les premiers récits ethnographiques directs concernant ces populations aux marges de l'œkoumène (cf. partie 1, chap. 1, 2.2). Avec lui, nos sources principales sur la géographie et l'ethnographie bretonne sont Strabon et Tacite<sup>23</sup>, même si leur recours actif à une rhétorique de l'altérité situe bien souvent leurs témoignages au-delà de la caricature. En dehors de ces trois sources majeures, les rares informations concernant la Bretagne insulaire et ses occupants sont dispersées dans la littérature des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles sous la forme de brèves allusions<sup>24</sup>. À l'exception de César, qui a recueilli des informations nouvelles sur place, tous les autres tiennent leurs informations de sources plus anciennes, et notamment de Pythéas (325 av.). Dans son *Histoire naturelle*, Pline cite également des passages entiers de Pythéas lorsqu'il s'attache à la description de la Bretagne et des régions nordiques.

---

<sup>20</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 2, 1.

<sup>21</sup> Strabon, *Géogr.* IV, 2.

<sup>22</sup> César, *De Bello Gallico*.

<sup>23</sup> Strabon, *Géogr.* ; Tacite, *Agricola*.

<sup>24</sup> Par exemple chez Suétone, à l'occasion de ses *Vies des douze césars* : César, XLVII, Auguste, XXXVIII, et Caligula, XLIV.

Au début du I<sup>er</sup> siècle, Strabon consacre quelques pages de sa *Géographie* à la Bretagne sans n'y être jamais allé, contrairement aux provinces orientales, qu'il a largement parcourues (Aujac 2000). Son œuvre compile en réalité les informations contenues chez d'autres auteurs comme César (50 av.), Diodore de Sicile (60-30 av.), Posidonius d'Apamée (100 av.), Polybe (134 av.) ou Timée (280 av.). Fortement engagé dans la propagande impériale augustéenne, Strabon ira jusqu'à mettre en doute la véracité des propos de Pythéas afin de présenter le peuple romain comme le premier peuple civilisé à y avoir débarqué en la personne de Jules César (Dion 1977). Au fil de sa *Géographie*, il fait même preuve d'une extrême dureté dans son refus catégorique du témoignage de Pythéas. Il finit son anecdote sur Scipion en affirmant<sup>25</sup> :

Pythéas seul osa débiter beaucoup de mensonges sur l'île de Bretagne.

Cette négation du récit de Pythéas est également présente dans le texte de César. Il semble en effet que celui-ci s'y réfère sans le nommer lorsqu'il évoque par exemple les nuits polaires des îles du Nord<sup>26</sup>. Ce passage sous silence du récit du Massaliote s'explique aisément lorsque l'on prend en considération ses visées politiques ainsi que celles des géographes suivants. Voici ce que nous dit R. Dion (1977) à ce sujet : « L'accueil fait à l'œuvre de cet explorateur par les historiens et les géographes qui s'engagèrent au service du prestige de Rome est un bel exemple de l'obstacle opposé par l'orgueil national à l'exercice d'une pensée scientifique objective. » Il était en effet impossible de mentionner l'exploit réalisé par Pythéas plus de deux siècles avant César sans risquer de froisser l'orgueil romain et de s'attirer le courroux d'un dieu.

Cette volonté de montrer le peuple romain comme le premier peuple civilisé à avoir posé le pied sur cette île fut un thème important de la propagande césarienne et impériale<sup>27</sup>. Il apparaît dans ce passage de Diodore de Sicile<sup>28</sup> :

Aucune nation étrangère ne s'était autrefois emparée de cette île. Bacchus, Hercule, ni aucun des autres demi-dieux ou Héros n'y avaient jamais porté la guerre. Jules César, que ses belles actions ont fait mettre au rang des dieux, est le premier de tous les vainqueurs qui l'ait soumise à ses armes.

---

<sup>25</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 2, 1.

<sup>26</sup> César, *BG*, V, 13, 3.

<sup>27</sup> Voir aussi dans Plutarque, *Vie de César*, XXVI.

<sup>28</sup> Diodore de Sicile, *Histoire universelle*, V, 26.

Même Suétone, peu avare pourtant en critiques posthumes<sup>29</sup>, écrivant à propos de César, mettait en avant la découverte d'un territoire totalement nouveau<sup>30</sup> :

Il attaqua aussi les Bretons, inconnus jusqu'alors, et, les ayant vaincus, en exigea de l'argent et des otages.

Le passage sous silence de Pythéas, qui était encore aisément disponible et que la majorité des auteurs avaient lu, répondait, comme nous l'avons vu, à un dessein politique (Dion 1977, Aujac 2000). Outre cette manipulation littéraire, il est important de rappeler que, jusqu'aux expéditions de César, l'existence des îles britanniques était tout autant considérée comme une fable que comme un acquis de la géographie contemporaine. Chez les Romains, la Bretagne était à la fois méconnue et source de curiosité et de fantasme. Enfin, même si le triomphe de César en 46 av. J.-C. confronta directement les Romains à la réalité bretonne, en la présence d'esclaves indigènes associés au cortège et inondant les marchés de Rome, leur connaissance de cette région était toujours très mince à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère malgré sa conquête par Claude en 43<sup>31</sup> (de Saint-Denis 1967, p. XIV).

## 2. Les thèmes

Les témoignages géo-ethnographiques sur la Bretagne et les Bretons apparaissent véritablement avec le récit de César<sup>32</sup>. À la narration de ses faits d'armes britanniques, il a ajouté des développements géographiques et ethnographiques nécessaires à sa propagande personnelle et à la mise en avant du peuple romain. Son témoignage est donc de première importance dans la mesure où il nous donne des indications nouvelles et originales récoltées personnellement sur le terrain, où il se trouve directement confronté à ce territoire et à ces peuples nouveaux. Tout au long de son récit, il nous livre de nombreuses informations plus ou moins explicites sur les relations entre les Bretons et leurs voisins Gaulois.

---

<sup>29</sup> Il ne s'est pas privé, en effet, de dénoncer la motivation réelle des raids de César en Bretagne : en particulier le goût du lucre et la soif de prestige. Suétone, *Vie de César*, XLVII.

<sup>30</sup> Suétone, *Vie de César*, XXV.

<sup>31</sup> Méconnaissance qui engagea Tacite à présenter de nouvelles données géographiques et ethnographiques dans son *Agricola*.

<sup>32</sup> César, *BG*, IV et V.

## **2.1. Ressources et productions britanniques**

### **2.1.1. L'étain des Œstrymnides**

L'*Ora maritima*, reprenant le témoignage d'Himilcon et de Pythéas, évoque les qualités de navigateurs des habitants des îles Œstrymnides et les voyages commerciaux des Carthaginois et des Tartessiens vers la Bretagne, l'Irlande et la Grande-Bretagne dans le cadre du commerce de l'étain :

Là se dresse le sommet de cette haute montagne que l'antiquité a nommée Œstrymnis : la masse élevée de la pointe rocheuse incline surtout vers le tiède Notus. Au pied de ce promontoire, les habitants voient s'ouvrir le golfe Œstrymnique : **les îles Œstrymnides y apparaissent, avec leurs vastes plaines, avec leurs riches mines d'étain et de plomb. Elles sont très peuplées, leurs habitants ont le cœur fier, l'habileté qui amène le succès, la passion innée du commerce. Leurs barques connues de la mer la troublent au loin. Ils sillonnent l'abîme de l'Océan fécond en monstres. Ils ne savent point construire des vaisseaux avec le pin et l'érable ; ils ne font point, suivant l'usage, des barques avec le sapin recourbé ; mais, chose singulière ! ils façonnent toujours leurs esquifs avec des peaux cousues ensemble, et c'est sur du cuir qu'ils parcourent souvent le vaste Océanide là à l'île Sacrée (c'est ainsi que les anciens l'ont appelée), il y a pour un vaisseau une navigation de deux jours.** Cette île élève au milieu de l'eau sa vaste surface : la nation hibernienne l'habite sur une grande étendue. Près d'elle on rencontre l'île des Albions. **C'était la coutume des Tartessiens de faire du commerce sur les limites des Œstrymnides : de même les colons de Carthage et la multitude répandue autour des colonnes d'Hercule visitaient ces mers.** Le Carthaginois Himilcon, qui rapporte avoir fait lui-même l'expérience de cette navigation, affirme qu'on peut à peine les parcourir en quatre mois : ainsi nul souffle ne vient pousser le vaisseau, ainsi les eaux de cette mer paresseuse demeurent immobiles. Il ajoute que des algues nombreuses s'élèvent du fond des abîmes et souvent retiennent le vaisseau comme ferait une haie : toutefois, dit-il, la mer n'est qu'une surface sans profondeur ; à peine si une légère couche d'eaux recouvre le sol. Çà et là rôdent toujours des animaux marins ;

des monstres nagent au milieu des vaisseaux qui se traînent lentement et péniblement<sup>33</sup>.

Se fondant vraisemblablement sans le mentionner sur les écrits de Posidonius d'Apamée (Hawkes 1984), Diodore de Sicile nous renseigne également sur les ressources en étain et leur exportation vers le continent. Il ajoute des informations sur les modalités pratiques et le lieu de la transaction, Ictis<sup>34</sup> :

Les Bretons des environs du promontoire Bélérium aiment les étrangers, et ils sont plus civilisés par les relations qu'ils ont avec les marchands étrangers. Ce sont eux qui préparent l'étain, en traitant avec art la mine qui le contient. Cette mine est pierreuse et se trouve en filons dans le sein de la terre, où les ouvriers l'extraient et la purifient en la fondant. Après avoir donné à la masse métallique la forme d'un dé, ils la transportent dans une île située en face de la Bretagne et appelée Ictis ; ils transportent ces masses d'étain sur des chariots, au moment de la marée basse, où l'espace intermédiaire est mis à sec. Car une particularité que l'on remarque dans les îles situées entre l'Europe et la Bretagne est que, dans les hautes marées, elles sont entièrement environnées d'eau. Mais lorsque dans les marées basses la mer se retire, une grande partie de terre se découvre, et ces îles présentent alors l'aspect de presque îles. Là les marchands achètent l'étain des indigènes, et le font transporter dans la Gaule. Enfin, ils le chargent sur des chevaux, et traversent la Gaule à pied, dans l'espace de trente jours, jusqu'à l'embouchure du Rhône. Voilà ce que nous avons à dire de l'étain<sup>35</sup>.

Pline l'Ancien évoque également ce commerce :

Timée l'historien dit qu'à six jours de navigation de la Bretagne, et **en deçà, est l'île Mictis, qui produit le plomb blanc**<sup>36</sup> ; que les Bretons s'y rendent dans des barques d'osier garnies de cuir<sup>37</sup>.

---

<sup>33</sup> *Ora maritima*, traduction E. Despois et Ed. Saviot, 1843.

<sup>34</sup> L'identification de l'île a fait couler beaucoup d'encre. Actuellement deux théories sont communément retenues : Saint Michael's Mount à Penzance et Mount Batten à Plymouth (voir en particulier Cunliffe 1983 et Hawkes 1984).

<sup>35</sup> Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 22, traduction F. Hoeffler 1851.

<sup>36</sup> Il s'agit en fait d'étain. Pline, *HN*, XXXIV, 47 : « Il y en a de deux sortes, le noir et le blanc. Le blanc est très précieux ; les Grecs l'ont appelé *cassitéros*, et ils ont répandu la fable qu'on le tirait des îles de l'océan Atlantique, et qu'on l'apportait dans des barques d'osier revêtues de cuir » (traduction Zehnacker 1966).

<sup>37</sup> Pline, *HN*, IV, 30, traduction Zehnacker 1966.

La question selon laquelle la Mictis de Pline serait ou non la même que l'Ictis de Diodore a fait l'objet d'un vif débat parmi les commentateurs sans qu'aucune proposition ne l'emporte réellement sur l'autre (Maxwell 1972 ; Hawkes 1983 ; Cunliffe 2005, p. 472).

### 2.1.2. Les autres productions de l'île de Bretagne

S'il ne s'attarde pas sur la question des ressources de l'île de Bretagne, César nous renseigne néanmoins de manière liminaire :

[...] le bétail abonde. Pour monnaie on se sert de cuivre, de pièces d'or ou de lingots de fer d'un poids déterminé. Le centre de l'île produit de l'étain, la région côtière du fer, mais en petite quantité ; le cuivre vient du dehors<sup>38</sup>.

En revanche, Strabon est vraisemblablement l'auteur qui nous informe le plus sur la nature du commerce transmanches à la fin de l'âge du Fer<sup>39</sup>. Il évoque tant les itinéraires commerciaux (cf. partie suivante) que les biens échangés. Dans le livre IV de sa *Géographie*, il dresse la liste des productions et des exportations bretonnes vers le continent :

[L'île de Bretagne] produit du **blé**, du **bétail**<sup>40</sup>, de l'**or**, de l'**argent** et du **fer**. Ces produits sont exportés, ainsi que des **peaux**, des **esclaves** et d'excellents **chiens de chasse** que les Celtes utilisent pour la guerre comme ils le font des races indigènes<sup>41</sup>.

Cette liste regroupe les deux types de produits les plus demandés dans le monde romain : la matière première et la main-d'œuvre. Contrairement à César, qui le mentionne encore<sup>42</sup>, Strabon ne parle plus de l'étain. La raison de ce silence réside peut-être dans le fait que l'étain britannique n'était plus nécessaire car disponible à moindres frais dans les territoires du nord-est de l'Ibérie nouvellement conquis par Rome (Cunliffe 1995, p. 60-62).

Pline ajoute également à cette liste le plomb noir :

Nous employons le plomb noir en tuyaux et en laines. On l'extrait avec un grand travail en Espagne et dans toute la Gaule ; mais en Bretagne il est tellement

---

<sup>38</sup> César, *BG*, traduction L. A. Constans, 1937.

<sup>39</sup> Strabon, *Géogr.*, IV.

<sup>40</sup> César nous dit à ce propos que « le bétail abonde ». César, *BG*, V, 12.

<sup>41</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 5, 2, traduction F. Lasserre, 1966.

<sup>42</sup> César, *BG*, V, 12 : « Le centre de l'île produit de l'étain, la région côtière du fer, mais en petite quantité ; le cuivre vient du dehors. »



abondant à la superficie du sol, qu'une loi spontanément portée défend d'en fabriquer plus d'une certaine mesure<sup>43</sup>.

D'autres productions mineures sont également mentionnées par les auteurs anciens. Parmi elles, les perles sont évoquées par deux auteurs dont le point de vue s'oppose radicalement. En premier lieu, Suétone affirme à propos de César :

On prétend qu'il attaqua la Bretagne dans l'espoir d'y trouver des perles, et que, pour reconnaître les plus grosses, il en soupesait parfois dans sa propre main<sup>44</sup>.

Tacite avance au contraire que :

Certains pensent que les pêcheurs [bretons] manquent de savoir-faire, comparés à ceux du Golfe persique, qui arrachent des rochers les perles vivantes et palpitantes. Or, en Bretagne, on se contente de ramasser celles que les flots rejettent. Pour ma part, je croirais plus volontiers que la qualité de ces pierres ne suffit pas à notre convoitise<sup>45</sup>.

Force est de constater à la lecture de ces quelques textes que les exportations commerciales se limitaient très probablement à la matière première produite en Bretagne. Aucun auteur ne mentionne ou ne laisse entendre que des produits finis quittaient l'île en direction du continent.

## **2.2. Les voies menant en Bretagne**

La restitution des axes commerciaux est au centre des préoccupations dès lors que l'on souhaite relier la Bretagne insulaire au continent dans le cadre du commerce à longue distance (Dion 1970 ; Hawkes 1984 ; Laubenheimer 1990 ; Cunliffe 1987, 1988, 2001, 2005). Bien qu'elle conserve quelques incertitudes minimales, la restitution de ces axes menant vers l'île de Bretagne est relativement aisée. Certains auteurs anciens, Strabon en particulier, nous fournissent des informations précieuses sur le réseau fluvial et routier gaulois après la conquête de César, mais il ne fait pas de doute que ces réseaux étaient en usage avant cette date.

---

<sup>43</sup> Pline, *HN*, XXXIV, 47, traduction Zehnacker 1966.

<sup>44</sup> Suétone, *Vie de César*, XLVII.

<sup>45</sup> Tacite, *Agricola*, XII.

### 2.2.1. Les voies terrestres

C'est Diodore qui, le premier, nous décrit le parcours de la route de l'étain<sup>46</sup> aux alentours de 60-30 avant notre ère. Nul doute que l'organisation de ce trafic remontait déjà à une haute Antiquité. D'autant que Diodore puise abondamment dans des ouvrages plus anciens, qu'il ne cite malheureusement pas. Avant lui, Posidonius d'Apamée ou encore plus anciennement Polybe montrent « des signes non douteux de l'intérêt qu'ont porté les Grecs des temps classiques aux expéditions qu'il fallait entreprendre et aux relations qu'il fallait nouer en des pays lointains pour se procurer ce métal » (Dion 1970). Pour point de départ de cette route de l'étain, nombreux sont les historiens à avoir voulu voir en l'*Ictis* de Diodore, l'actuelle île de Wight ou St. Michael's Mount (Dion 1970, Hawkes 1984). D'autres s'accordent aujourd'hui sur le site de Mount Batten, que nous verrons plus loin (Cunliffe 1983). Ensuite :

De là, les marchands qui achètent l'étain aux gens du pays le transportent en Gaule<sup>47</sup>.

Arrivé en Gaule, l'étain britannique devait rallier Marseille avant d'être redistribué dans le monde gréco-romain. Pour ce faire, les transporteurs pouvaient compter sur un excellent réseau fluvial et routier reliant presque toutes les côtes entre elles. Strabon fournit un panorama relativement complet et fiable des axes commerciaux empruntés par les négociateurs romains et les intermédiaires gaulois entre la province de Narbonnaise et l'île de Bretagne. La formule la plus synthétique des itinéraires maritimes menant en Bretagne apparaît ainsi :

Il existe quatre liaisons d'usage courant pour se rendre du continent sur l'île, dont les points de départ sont les embouchures de Rhin, du Sequanas, de la Loire et de la Garonne<sup>48</sup>.

Ces quatre axes fluviaux sont mentionnés comme fonctionnant simultanément. On observe cependant, dans les faits archéologiques, un glissement depuis l'ouest (Garonne-Loire) vers l'est (Seine-Rhin) de l'importance de ce réseau. Ce glissement s'effectue au gré des conquêtes romaines en Gaule. La conquête de la *Provincia* en 121 permet en effet à

---

<sup>46</sup> Diodore, Bibliothèque historique, V, 22.

<sup>47</sup> Diodore, Bibliothèque historique, V, 22.

<sup>48</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 5, 2.

Rome de contrôler le littoral provençal et l'Aude, menant à la Garonne et ouvrant sur les routes atlantiques. Les cargaisons pouvaient également remonter le Rhône jusqu'à hauteur de Vienne avant de rejoindre, par voie terrestre, la Loire. Nous connaissons l'importance de Corbilo, port fluvial situé à hauteur de Nantes mentionné par Polybe, qui commerçait semble-t-il avec les îles britanniques et dont les commerçants semblent avoir été également implantés à Massalia<sup>49</sup>. La navigation sur la Loire, en territoire non conquis, suppose soit que les *negociatores* romains entretenaient des alliances commerciales avec les peuples traversés, soit que ce sont ces mêmes peuples qui effectuaient le transport sur leurs eaux, à l'image des nautes de la Seine. Une fois la Gaule conquise et réorganisée, les produits méditerranéens empruntent la Seine<sup>50</sup> avant d'emprunter le Rhin un peu plus tard. Du temps de Strabon :

Du Rhône, les marchandises passent dans l'Arrar, puis dans le Doubs, son affluent. Elles sont ensuite transportées par terre jusqu'au Séquanais, d'où elles descendent par voie fluviale jusqu'à l'Océan, chez les Lexoviens et les Calètes. De là, une traversée de moins d'un jour les fait passer en Bretagne<sup>51</sup>.

### 2.2.2. Les voies maritimes

La navigation transmanche est décrite pour la première fois par César, qui effectua la traversée à deux reprises en 55 et en 54 av. J.-C. Il est en effet le premier à décrire le voyage entre les côtes du nord de la Gaule et le sud de l'Angleterre. Bien avant lui, des auteurs grecs ont évoqué très brièvement et sans le décrire le voyage des marchands vers le Cornwall par la route atlantique à propos de la quête de l'étain britannique. Aucun de ces textes ne nous est parvenu, mais ils sont cités par des auteurs plus récents. Parmi eux, Diodore de Sicile raconte qu'en Bretagne les habitants du promontoire appelé Belerion livraient l'étain aux marchands grecs sur l'île d'Ictis où ils accédaient par chariot à marée basse. Pline, citant le récit de Pythéas d'après Timée, qui est également la source probable de Diodore, nous dit qu'il existe une île appelée *Mictis* à six jours de mer où l'on trouve de l'étain que les Bretons vont chercher avec des bateaux d'osier et de peaux. Selon B. Cunliffe (2002, p. 306-308), Pythéas partit de Marseille, remonta probablement l'Aude et la Garonne puis entreprit son exploration à l'aide d'un navire local adapté aux conditions climatiques de l'Océan. Ce trajet représente 350 kilomètres entre Marseille et Bordeaux par voie terrestre contre

---

<sup>49</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 2, 1. Aux alentours de 146 av. J.-C.

<sup>50</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 14.

<sup>51</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 14.

3 200 kilomètres par la mer en contournant l'Espagne. Ce choix du réseau fluvial gaulois lui permettait également d'éviter le blocus phénicien sur le détroit de Gibraltar.

C'est par conséquent de César et de Strabon que nous obtenons les renseignements les plus importants sur les modalités de traversée maritime vers la Bretagne insulaire. Malgré le refus de collaboration du côté gaulois<sup>52</sup>, César connaît les places où la traversée est la plus courte lorsqu'il écrit :

De son côté, il [César] part avec toutes ses troupes pour le pays des Morins, car c'est de là que le passage en Bretagne est le plus court<sup>53</sup>.

Dans le livre V, il ajoute :

L'île [de Bretagne] a la forme d'un triangle, dont un côté fait face à la Gaule. Des deux angles de ce côté, l'un vers le Cantium, où abordent à peu près tous les navires venant de Gaule, regarde l'Orient ; l'autre, plus bas, est au midi. Le deuxième regarde l'Espagne et le couchant : dans ces parages est l'Hibernie, qu'on estime deux fois plus petite que la Bretagne ; elle est à la même distance de la Bretagne que la Gaule<sup>54</sup>.

Ces considérations à la fois économiques et géographiques peuvent surprendre sur deux points. Premièrement, la situation de la Bretagne insulaire face à l'Espagne fait aujourd'hui sourire et pourrait expliquer la raison pour laquelle César attribue aux Vénètes le monopole commercial avec les îles britanniques. Ensuite, lorsqu'il affirme que la majorité des navires gaulois abordaient dans le Cantium, il se contredit de nouveau sur la question du monopole vénète. Une autre incohérence géographique nous est fournie par Strabon lorsqu'il donne la distance séparant les côtes gauloises et bretonnes ainsi que la durée de la traversée :

De l'embouchure des fleuves de la Celtique jusqu'en Bretagne la distance à traverser est de 320 stades ; en effet en quittant la côte le soir au moment du reflux, on aborde l'île le lendemain après environ huit heures<sup>55</sup>.

---

<sup>52</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 2, 1.

<sup>53</sup> César, *BG*, IV, 21.

<sup>54</sup> César, *BG*, V, 14.

<sup>55</sup> Strabon, *Géographie*, IV, 3, 4, traduction F. Lasserre, 1966. Cette distance n'est en réalité valable que pour l'étroit secteur entre Boulogne et Calais. Son calcul repose sur l'expérience de César, qui quitte la Gaule aux alentours de minuit et arrive le lendemain vers 8 heures.

En effet, s'il ne considère pas l'embouchure de la Garonne, il n'écarte pas celle de la Loire dont la situation géographique réelle se montre naturellement moins propice aux échanges transmanches. Or si l'on dresse la carte de la Gaule telle que se la représentaient les Anciens, cette aberration géographique disparaît (fig. 1 et 2).

## **2.3. Les relations entre Gaulois et Bretons avant la conquête**

Par son expérience personnelle, César est l'auteur le plus précieux pour évaluer les relations transmanches au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Chez lui, les indices de contacts réguliers entre la Gaule et la Bretagne sont nombreux<sup>56</sup>. La première référence directe à de telles relations apparaît dans le livre II lorsqu'il évoque la puissance politique du roi gaulois Diviciacos en Bretagne et celle de Commios<sup>57</sup>. À cela s'ajoutent ensuite la description du monopole commercial vénète<sup>58</sup>, sur lequel nous reviendrons, et l'affirmation selon laquelle les Gaulois reçoivent continuellement l'aide de guerriers bretons dans la lutte face à César<sup>59</sup>.

### **2.3.1. Relations politiques et diplomatiques**

Nous disposons de plusieurs témoignages attestant également le déplacement de personnes de haut rang telles que des chefs, des ambassades, voire même des armées<sup>60</sup>, qui, durant et après la guerre des Gaules, réalisent des allers-retours sans que l'on n'ait à s'étonner du caractère inhabituel ou exceptionnel de la chose. Certains chefs gaulois détiennent même une autorité politique outre-Manche.

C'est dans le récit de César que l'on perçoit pour la première fois les relations étroites entretenues entre les régions du nord de la Gaule et les régions du sud de l'Angleterre durant La Tène finale. Dans son livre II de la *Guerre des Gaules*, il indique que l'ancien chef des Suessiones, Diviciacos, avait « dominé la Bretagne » :

---

<sup>56</sup> Cf. corpus des sources, Annexe.

<sup>57</sup> César, *BG*, II, 4 et IV, 21.

<sup>58</sup> César, *BG*, III, 8.

<sup>59</sup> César, *BG*, III, 9 et IV, 20.

<sup>60</sup> Auguste, *Res Gestae Divi Augusti*, VI, 32 ; Dion Cassius, *Histoire romaine*, LX, 19, I ; César, *BG*, II, 4 ; III, 9 ; IV, 20-21 ; V, 14 ; Suétone, *Caligula*, XLIV ; Strabon, *Géogr.*, IV, 5, 2.

Les Suessions étaient les voisins des Rèmes ; ils possédaient un très vaste territoire, et très fertile. Ils avaient eu pour roi, de notre temps encore, **Diviciacos, le plus puissant chef de la Gaule entière, qui outre une grande partie de ces régions, avait aussi dominé la Bretagne** ; le roi actuel était Galba<sup>61</sup>.

Deux autres extraits illustrent bien la réalité de relations diplomatiques durant La Tène finale. Dans un premier passage, il nous apprend en effet que les Vénètes envoient des émissaires pour quérir de l'aide chez les Bretons<sup>62</sup>, et il explique plus loin que s'il a pris la décision d'entreprendre une campagne dans l'île de Bretagne c'est uniquement parce que les Gaulois recevaient dans presque toutes les batailles l'aide de contingents bretons, et qu'il entendait les dissuader et les tenir à l'écart :

César n'avait plus devant lui qu'une petite partie de l'été ; bien que dans ces régions – car toute la Gaule est tournée vers le nord – les hivers soient précoces, il voulut néanmoins partir pour la Bretagne, parce qu'il se rendait compte que **dans presque toutes les guerres que nous avons faites contre les Gaulois ceux-ci avaient reçu secours de la Bretagne. [...] Cependant son projet s'ébruite et les marchands en portent la nouvelle aux Bretons : maints peuples de l'île lui envoient des députés** pour offrir de livrer des otages et de faire soumission à Rome. Il leur donne audience, leur fait des promesses généreuses, et **les renvoie chez eux accompagnés de Commios, qu'il avait fait roi des Atrébates après sa victoire sur ce peuple ; il appréciait son courage et son intelligence, il le jugeait fidèle, et son autorité était grande dans le pays.** Il lui ordonne de visiter le plus grand nombre de peuples possibles, de les engager à se placer sous le protectorat de Rome, et d'annoncer son arrivée prochaine<sup>63</sup>.

De telles situations impliquent des relations régulières et solidement ancrées plutôt qu'épisodiques avec la Bretagne. Un passage particulièrement intéressant indique même, au sujet du druidisme, que certains fils de la noblesse gauloise partaient étudier en Bretagne afin d'approfondir leur apprentissage :

---

<sup>61</sup> César, *BG*, II, 4, traduction L. A. Constans 1937.

<sup>62</sup> César, *BG*, III, 9.

<sup>63</sup> César, *BG*, IV, 20, 21.

Leur doctrine a pris naissance, croit-on, en Bretagne, et a été, de là, transportée en Gaule ; et, aujourd'hui encore, ceux qui veulent en avoir une connaissance plus minutieuse, partent généralement là-bas pour s'y instruire<sup>64</sup>.

### 2.3.2. Relations commerciales

Les relations ne se limitent pas à des conventions politiques et diplomatiques, mais s'étendent également et peut-être avant tout au commerce. Bien que souvent contradictoires, les témoignages de ce commerce sont relativement nombreux chez César. Il mentionne tout d'abord que les Vénètes participent au commerce maritime avec les îles britanniques :

Ce peuple [les Vénètes] est de beaucoup le plus puissant de toute cette côte maritime : c'est lui qui possède le plus grand nombre de navires, flotte qui **fait le trafic avec la Bretagne** ; il est **supérieur aux autres par sa science et son expérience de la navigation** ; enfin, comme la mer est violente et bat librement une côte où il n'y a que quelques ports, dont ils sont les maîtres, **presque tous ceux qui naviguent habituellement dans ces eaux sont leurs tributaires**<sup>65</sup>.

Sur ce sujet, Strabon, qui s'inspire principalement du texte de César, a largement contribué à brouiller les pistes en supposant que ce fut avant tout pour préserver leurs intérêts économiques en Bretagne que les Vénètes s'opposèrent à César :

Après les peuples dont nous venons de parler, il ne reste en fait de peuples belges que ceux qui habitent le littoral océanique. Ce sont, en premier lieu, **les Vénètes qui livrèrent à César une bataille navale dans le dessein de l'empêcher de passer avec ses navires en Bretagne, cette île leur servant de marché**<sup>66</sup>.

Ce passage célèbre est à l'origine de l'idée généralement admise selon laquelle les Vénètes auraient détenu un monopole sur le commerce avec l'île de Bretagne. Cette hypothèse, incohérente à plus d'un titre, a notamment été remise en question par F. Thollard<sup>67</sup> d'un point de vue philologique (1985).

Alors que César a déjà livré des témoignages sur l'existence de relations politiques et diplomatiques bien ancrées de part et d'autre de la Manche, apparaît une nouvelle

---

<sup>64</sup> César, *BG*, IV, 13.

<sup>65</sup> César, *BG*, III, 8.

<sup>66</sup> Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 4.

<sup>67</sup> Il propose de traduire le passage ainsi : « Ils étaient en mesure de s'opposer à la traversée de César en Bretagne en se servant de leur force commerciale » (Thollard 1985).

contradiction manifeste lorsqu'il interroge les Gaulois sur la Bretagne en vue de préparer son expédition :

En effet, à part les marchands, il est rare que personne se risque là-bas, et les marchands eux-mêmes ne connaissent rien en dehors de la côte et des régions qui font face à la Gaule. Aussi eut-il beau faire venir de partout des marchands, il lui était impossible de rien apprendre ni sur l'étendue de l'île, ni sur le caractère et l'importance des peuples qui l'habitent, ni sur leur manière de faire la guerre ou de vivre, ni sur les ports qui étaient capables de recevoir un grand nombre de gros navires<sup>68</sup>.

Cette contradiction nous montre un César rattrapé par la motivation première de son livre, à savoir glorifier sa conquête. Ainsi, en montrant que la Bretagne était également mystérieuse pour les Gaulois, il rend son expédition encore plus héroïque. Il est aussi vraisemblable que dans ce passage, César ait voulu faire un clin d'œil au récit de Polybe sur le silence des négociants de Marseille, de Narbonne et de Corbilo face aux questions de Scipion au sujet des îles britanniques<sup>69</sup>, ces derniers protégeant manifestement leurs intérêts commerciaux.

---

<sup>68</sup> César, *BG*, IV, 20.

<sup>69</sup> Cité par Strabon dans *Géogr.*, IV, 2, 1 : « La Loire se décharge entre les Pictons et les Namnètes. Autrefois, il y avait sur ce fleuve une place de commerce nommée Corbilo : Polybe en parle à l'occasion des fables qu'avait débitées Pythéas au sujet de l'île de Bretagne. Les Marseillais, dit-il, dans un entretien qu'ils eurent avec Scipion, ayant été questionné sur cette île, aucun d'eux n'eut rien à dire de remarquable. Il en fut de même des habitants de Narbonne et de Corbilo ; ils n'en étaient pas plus instruits que ces derniers, quoique ces deux fussent les plus considérables de ce pays. »



## Chapitre 3 : Quelles données archéologiques ?

### 1. Navigation et marqueurs d'échanges dans le monde atlantique

Si les échanges entre la Grande-Bretagne et le continent impliquent nécessairement des traversées maritimes, les modalités pratiques de ces dernières n'ont été véritablement prises en compte que tardivement avec les travaux de K. Muckelroy, pionnier de l'archéologie maritime (1978, 1981). Ses travaux, stoppés avec sa disparition prématurée en 1980, inspirèrent de nombreux chercheurs et furent poursuivis par S. McGrail (1983, 1993). Ce thème est aujourd'hui développé par R. Van den Noort (2006, 2011).

#### **1.1. Navigation atlantique et transmanche avant le second âge du Fer**

##### **1.1.1. Les marqueurs d'échanges**

La navigation le long de la Manche et des côtes atlantiques est attestée depuis le mésolithique. Dès le mésolithique moyen (boréal), des similitudes entre les industries lithiques du nord de la France et du sud de l'Angleterre attestent de relations entre les deux rives de la Manche. Ces relations ne sont néanmoins pas permanentes. On note notamment des interruptions à partir de l'Atlantique ancien soit environ 6200-6000 av. J.-C. (Ghesquière 2011). Une étude mettant en évidence la parenté entre une espèce particulière d'escargot pyrénéenne et irlandaise (*Cepaea nemoralis*) témoignerait également d'une navigation atlantique dès cette période (Grindon et Davidson 2013).

La question de la néolithisation des îles britanniques montre bien les différents degrés de relations entretenues avec le continent durant le néolithique moyen I et II. Ces phénomènes visibles à travers des cultures matérielles similaires sur les deux rives de la Manche indiquent des courants d'échanges privilégiés entre les différentes régions selon la période (Sheridan 2010). Ainsi, entre 4300-4200 et 4000, le courant *Breton Atlantic*, originaire de la culture Castellet centrée sur le Morbihan, introduit le mégalithisme et les premières poteries en Grande-Bretagne (fig. 3). Entre 4000 et 3800, le *Carinated Bowl Neolithic*, caractérisé par ses céramiques carénées d'influence Michelsberg, résulte pour sa

part de relations avec le nord de la France (fig. 3). C'est durant cette période qu'émerge la notion d'un complexe culturel Atlantique qui relierait les différentes régions côtières depuis la péninsule ibérique jusqu'à l'Écosse et dont le mégalithisme atlantique est la manifestation la plus évidente (Shee Twohig 1981, 1993 ; Scarre 1992 ; Briard 1995a ; Bradley 1997). Cette communauté atlantique est également reconnue pour l'âge du Bronze (Briard 1993 ; Brun 1991, 1998) et l'âge du Fer (Henderson 2007).

De nombreux objets de la période néolithique dont l'origine continentale est avérée ont été mis au jour en Angleterre et en Irlande. C'est notamment le cas des haches alpines en jadéite (Ricq de Bouard 1993). Ces relations ne se limitent cependant pas à de simples échanges matériels mais s'accompagnent également de liens culturels particulièrement manifestes à travers les influences continentales dans l'architecture domestique insulaire (fig. 4). Pour le tout début de l'âge du Bronze, le déplacement des personnes et des idées de part et d'autre de la Manche est particulièrement mis en évidence par la sépulture campaniforme d'Amesbury près de Stonehenge. Des analyses isotopiques réalisées sur le squelette du défunt indiquent en effet que ce dernier serait originaire des Alpes. La présence dans sa tombe, richement dotée, d'une enclume ainsi que des plus anciens objets en or et en cuivre de Grande-Bretagne est un jalon important pour l'introduction de la métallurgie dans les îles britanniques (Fitzpatrick 2011).

Au-delà des considérations économiques liées aux échanges matériels, les liens culturels unissant l'Angleterre et le continent pendant l'âge du Bronze ont été particulièrement bien mis en évidence par les chercheurs britanniques et français (O'Connor 1980 ; Burgess 1987 ; Briard 1987, 1993 ; Brun 1991, 1998). Dès le Bronze ancien, la région du Wessex entretient des liens étroits avec la Bretagne et le Cotentin. Ces relations se manifestent notamment à travers des pratiques funéraires similaires : les élites sont inhumées dans des chambres funéraires sous *tumulus* et sont le plus souvent accompagnées d'un riche mobilier où l'or et l'ambre sont fréquemment représentés. Le commerce maritime transmanche trouve à cette période une illustration particulièrement importante avec le dépôt récemment découvert au cap Hornu dans la baie de Somme. Ce dernier se compose de 71 lingots de cuivre de type *Rippenbarren/Spangenbarren* dont l'origine est à situer en Europe centrale (Blanchet et Mille 2008). Les lunules en or irlandaises inspirent de nombreux ateliers britanniques et continentaux (fig. 5 ; Eluere 1977 ; Briard 1995b, p. 99) et les gravures rupestres inventoriées en Espagne, en Irlande, en Grande-Bretagne et en France

témoignent peut-être de « l'existence d'une certaine communauté religieuse de l'arc atlantique » (Briard 1997, p. 78).

Au cours du Bronze moyen, les sociétés d'Europe occidentale connaissent une profonde reconfiguration. Les liens économiques unissant les rives de la Manche se resserrent davantage pour aboutir à un vaste complexe culturel réparti sur les deux rives de la Manche et partageant des traits culturels communs. Cette entité, désignée comme « complexe Manche-mer du Nord », se caractérise dans la culture matérielle par des productions céramiques communes (Deverell-Rimbury pour le Bronze moyen et le début du Bronze final et post-Deverell-Rimbury<sup>70</sup> pour le Bronze final et le premier âge du Fer). Elle se manifeste également dans le domaine architectural et funéraire avec le recours sur le continent à des traditions britanniques comme l'architecture circulaire au sein de l'habitat (Tatihou, Cahagnes, Malleville-sur-le-Bec), l'apparition de *ringforts* (Maleville-sur-le-Bec, Cagny), des premiers parcellaires, des *dykes*<sup>71</sup> (Jumièges et la Hague) et des premiers cimetières familiaux (Marcigny et Ghesquière 2003, p. 164-174 ; Marcigny et Talon 2009 ; Marcigny 2011). La fin de cette communauté culturelle dans le courant du IX<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle correspond à une période de crise politique et économique majeure, qui se manifeste par l'abandon massif de nombreux habitats et des systèmes parcellaires mis en place précédemment (Marcigny *et al.* 2007, Marcigny 2013). Ces événements sont peut-être à mettre en relation avec la péjoration climatique qui marque le passage du subboréal au subatlantique (Marcigny 2011). D'autres auteurs considèrent que les causes de cette crise se trouvent d'une part dans les bouleversements politico-économiques du bassin méditerranéen<sup>72</sup> et d'autre part dans l'émergence des principautés hallstattiennes dans l'Est (Cunliffe 2005, p. 446-447). Il est vraisemblable que l'ensemble de ces critères sont en fait intimement liés. Les Grecs ne pouvant franchir le détroit de Gibraltar pour acquérir le cuivre et l'étain occidentaux par la voie atlantique après la fondation de Cadix par les Carthaginois développèrent de nouvelles routes continentales à l'origine de l'émergence des principautés hallstattiennes.

Dans les régions atlantiques, les échanges matériels durant le Bronze moyen et final se manifestent principalement à travers la large répartition des épées pistiliformes et à langue de

---

<sup>70</sup> *Plain ware* entre les XI<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles ; *decorated ware* entre les IX<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles (Marcigny et Talon 2009).

<sup>71</sup> Fortifications fermant de vastes territoires. Jumièges : 1 300 ha ; La Hague : 3 500 ha.

<sup>72</sup> En particulier la fondation par les Phéniciens du port de Cadix vers 800. Ce dernier interdisait le passage du détroit de Gibraltar vers les voies atlantiques aux commerçants grecs (Cunliffe 2005, p. 446).

carpe<sup>73</sup>, que l'on retrouve depuis l'Espagne jusqu'au nord de l'Écosse et dont on a mis au jour des moules à Ifs en Basse-Normandie (Le Goff 2002). Les ateliers irlandais continuent de produire et d'exporter des bijoux en or comme des torques torsadés de type Tara-Yeovil dont on retrouve des exemplaires en Bretagne<sup>74</sup> et en Normandie<sup>75</sup> (fig. 5 ; Briard 1995, p. 115-116 ; Henderson 2007, fig. 3.14). On trouve également en Normandie des armes typiquement britanniques comme les pointes de lance à œillets ou encore les haches à douille à trois nervures produites au pays de Galles et dans l'est de l'Angleterre (Watté 2011).

Entre le Bronze final et le premier âge du Fer les nombreuses interactions observées entre les deux rives de la Manche sont relativement abondantes. Fortement influencés par les modèles *core-periphery* bien ancrés dans la culture archéologique, on attribue généralement les épées hallstattiennes, les rasoirs et pièces de harnachement retrouvés en Grande-Bretagne à des importations d'Europe centrale (Cunliffe 2005, p. 446-460). Cette vision est peut-être excessive. On admet en effet aujourd'hui que les épées de type Gündlingen, caractéristiques du Hallstatt C et présentes sur les deux rives de la Manche et de la mer du Nord, pourraient être le fruit d'ateliers centrés sur la vallée de la Tamise et non pas d'importations (Milcent 2004, p. 108 ; Milcent 2008). Comme pour le complexe Manche-mer du Nord de la seconde partie de l'âge du Bronze, il a été proposé pour le premier et le début du second âge du Fer de regrouper les deux rives de la Manche au sein d'une entité culturelle médio-atlantique (Milcent 2006a).

À partir du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les relations atlantiques sont plus difficilement perceptibles et l'on observe une intensification des relations entre la Grande-Bretagne et le continent via le pas de Calais. Plusieurs poignards du Hallstatt D ainsi que de nombreux bracelets et fibules empruntent notamment cette voie jusqu'à La Tène ancienne (Cunliffe 2005, p. 462-463). Dans l'Ouest, les haches à douilles armoricaines, jadis attribuées au Bronze final et aujourd'hui reconnues comme des productions du Hallstatt D (Gomez de Soto *et al.* 2009), témoignent néanmoins de la permanence des relations maritimes entre le nord-ouest de la France et le sud de l'Angleterre. Extraordinairement abondantes en Bretagne

---

<sup>73</sup> *Tipo de carpa* dans la péninsule ibérique, *Carp's tongue* en Grande-Bretagne, ou encore *Karpfenzungenschwerter* dans le nord de l'Allemagne.

<sup>74</sup> Augan, Morbihan ; Kerdreïn-en-Plouguin, Daoulas, Finistère ; Césson-Sévigné, Ille-et-Vilaine (Briard 1995, p. 115).

<sup>75</sup> Fresné-la-Mère, Calvados (Marcigny *et al.* 2005, fig. 58) ; Sotteville-sur-Mer, Seine-Maritime (Marcigny *et al.* 2005, fig. 108).

et dans le Cotentin, où on les retrouve en plusieurs milliers d'exemplaires répartis en de nombreux dépôts dont certains dépassent plusieurs centaines d'individus, ces haches sont présentes également en quantité considérable dans les îles britanniques (fig. 8) Le caractère non fonctionnel de ces objets, trop riches en plomb et trop creux pour être affutés, est communément admis ; il a été proposé d'y voir des lingots destinés à alimenter un commerce extérieur des métaux, notamment avec le bassin méditerranéen (Briard 1995, p. 177-193 ; Briard 2001).

### **1.1.2. Bateaux et épaves de l'âge du Bronze**

En raison de conditions de conservations inadéquates, liées notamment à la force des courants, les différents sites de naufrage en contexte maritime n'ont jusqu'à ce jour livré aucun vestige d'épave, et seules les cargaisons qu'elles transportaient témoignent de leur position. Les espaces fluviomaritimes souvent envasés sont en revanche des contextes plus favorables à la conservation des bois et ont livré à ce jour une dizaine d'embarcations : Douvres, North Ferriby, Caldicot Castle, Brigg.

Le commerce maritime transmanche à l'âge du Bronze est attesté par quatre sites d'épaves dont le chargement nous renseigne sur les produits échangés (fig. 6). La première fut découverte à Langdon Bay au large de Douvres. Elle contenait un peu plus de 350 objets continentaux en bronze parmi lesquels se trouvaient de nombreux déchets attendant d'être recyclés (Muckelroy et Baker 1979). À Moor Sand et à Salcombe Bay ont également été mis au jour un peu plus de 350 objets renvoyant une fois de plus pour nombre d'entre eux à des productions françaises. L'exploration des deux sites a montré que ce mobilier appartenait peut-être à trois navires dont deux auraient sombré entre 1300 et 1150 et dont le dernier aurait fait naufrage entre 950-850 avant notre ère (SWMAG 2010). Une autre épave a été mise au jour dans l'estuaire de l'Erme au sud-est de Plymouth. Celle-ci a livré 44 lingots d'étain et a été alternativement datée du haut Moyen Âge (Fox 1996) et du Bronze final (Loughman 2007). Sur les côtes françaises, seuls les torques en or du Bronze final I remontés par un chalutier à 3,5 milles au large de Sotteville-sur-Mer pourraient appartenir à une épave, bien que les plongées effectuées sur place n'aient pas permis de confirmer cette hypothèse (Billard et Jezegou 2005).

Des représentations schématiques de navires à rames sont connues sur certains mégalithes bretons. C'est notamment le cas du Mané Lud à Locmariaquer (Cassen 2007). On en connaît aussi en Espagne (Alonso Romero 1980) et en Scandinavie (Coles 2006). Les

navires utilisés durant l'âge du Bronze nous sont également connus grâce à des représentations symboliques retrouvées sur différents supports (Ballard *et al.* 2003). La figure du bateau est par exemple fréquente sur les rasoirs en bronze danois (Kaul 1998). Elle est également un thème récurrent dans les pétroglyphes scandinaves (Coles 2006). La forme du bateau peut aussi être appliquée à des objets symboliques, par exemple le vase en lignite rehaussé d'étain et d'or mis au jour à Caergwerle<sup>76</sup> (fig. 10). Daté du Bronze moyen, il représente un navire dont la coque ressemble à celle du bateau miniature de Broighter<sup>77</sup> réalisé au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (fig. 10, cf. *infra*). Sa forme rappelle également les oumiaks des Esquimaux, navires constitués d'une armature quelconque (os de baleine, bois, vannerie) recouverte de peaux, d'un type que Pline décrit notamment au sujet du transport de l'étain dans l'île d'Ictis<sup>78</sup> (fig. 11).

## **1.2. Les données pour le second âge du Fer**

Les données concernant la navigation atlantique et transmanche sont moins nombreuses et directes pour l'âge du Fer que pour l'âge du Bronze. Aucune épave ni cargaison n'a encore été mise au jour sur les deux rives du Channel. Cette carence ne reflète pas nécessairement une diminution du trafic maritime mais plutôt un changement dans la nature des biens échangés. A ce titre, plusieurs amphores remontées du fond de la mer par des pêcheurs en différents points de la Manche marquent peut-être l'emplacement d'anciens naufrages comme les objets en alliage cuivreux pour l'âge du Bronze.

### **1.2.1. Les marqueurs d'échanges**

#### **1.2.1.1 Les liens au continent**

Le développement conjoint de l'art celtique sur le continent et les îles britanniques est une illustration particulièrement explicite des relations entre les deux rives de la Manche. Ce développement parallèle rend la distinction difficile entre les productions insulaires et les éventuelles importations continentales entre le V<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. C'est notamment le cas du disque ouvragé de Danebury, qui trouve plusieurs comparaisons dans

---

<sup>76</sup> Musée national du pays de Galles (Denford et Farrell 1980).

<sup>77</sup> Musée national d'Irlande (Farrell et Penny 1975).

<sup>78</sup> Pline, *HN*, IV, 30, traduction Zehnacker 1966.

des sépultures du V<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle du nord de la France, mais qui a vraisemblablement été fabriqué en Angleterre (Cunliffe 2005, p. 467, fig. 17.17). D'autres productions probablement britanniques comme l'umbo de Ratcliffe-on-Soar ou les plaques de fourreau décorées de Standlake montrent que les ateliers britanniques suivent de très près les évolutions stylistiques continentales (Cunliffe 2013, p. 309-312 ; Harding 2007, p. 84 et 140). Le chaudron de Cerrig y Drudion<sup>79</sup> (fig. 12) illustre de son côté la pérennité des relations entre le pays de Galles et le reste du monde atlantique. Il s'agit d'une pièce en tôle de bronze dont le décor de palmettes et de feuilles d'acanthé s'inscrit pleinement dans le style de certaines céramiques armoricaines de La Tène ancienne (fig. 13). Contrairement aux modèles armoricains dont les palmettes se développent sur un fond lisse, celles de Cerrig y Drudion s'inscrivent dans un fond hachuré évoquant une vannerie. Ce procédé est fréquent sur les productions céramiques de la région de Glastonbury et est considéré comme un développement typiquement insulaire (fig. 14 ; Cunliffe 2005, p. 473, Harding 2007, p. 84).

Les fibules sont également un bon révélateur du dynamisme des relations transmanches durant La Tène ancienne. À ce jour une centaine d'exemplaires ont été mis au jour, mais la très grande majorité est le fruit d'une production insulaire. Ces fibules appartiennent au type de Marzabotto, bien connu en Europe continentale (fig. 15). Contrairement à celles du continent, les Marzabotto connaissent une grande longévité et sont encore abondamment produites jusqu'au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. À partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle, les influences continentales cessent jusqu'au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Les fibules de type Dux sont en effet très peu nombreuses, et il faudra attendre La Tène finale pour voir de nouveau des fibules de type continental dans les assemblages insulaires (Cunliffe 2005, p. 470). Ces parentés évidentes entre les productions insulaires et continentales témoignent des contacts à longue distance entre les différents ateliers européens (Harding 2007, p. 140).

Plusieurs régions d'Angleterre manifestent également aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles des influences continentales dans leurs productions céramiques ou leurs pratiques funéraires. En Cornouailles, certaines céramiques décorées au poinçon ou à la roulette présentent en effet de fortes similarités avec les productions armoricaines, tandis que le sud-est de l'Angleterre se distingue par une production de céramiques carénées, parfois peintes, qui rappellent celles du nord de la France (Haselgrove 1999 ; Milcent 2004 ; Cunliffe 2005, p. 120). Dans le

---

<sup>79</sup> Certains auteurs préfèrent y voir les fragments de deux couvercles (Stead 1982). Plus récemment, ces pièces ont été réinterprétées comme une couronne (Parfitt 1995, fig. 31).

Yorkshire, de nouvelles pratiques funéraires totalement inédites en Grande-Bretagne apparaissent et font écho à certaines nécropoles du nord de la Gaule. On assiste à l'écllosion de vastes cimetières pouvant accueillir plusieurs centaines d'individus (Dane's Grave ou Burton Flemming) où de nombreux *tumulus* sont délimités par de petits enclos carrés, et certains défunts sont inhumés avec un char à deux roues. Par ces originalités ces tombes ont servi de base à la définition de la culture d'Arras et ont alimenté de nombreuses théories invasionnistes qui voyaient dans ces sépultures le témoignage d'une migration massive orchestrée depuis le nord de la France (Stead 1965). Ces tombes ne contiennent cependant aucune importation continentale et ne présentent aucun parallèle exact sur le continent. Elles s'en démarquent même plutôt par le démontage du char, tandis que les sépultures champenoises renferment des chars entiers, et elles conservent de surcroît plusieurs caractéristiques typiquement britanniques, comme le dépôt du défunt en position recroquevillée. Pour expliquer ce changement dans les pratiques funéraires du Yorkshire, on s'accorde aujourd'hui davantage sur une évolution des mentalités plutôt que sur un changement de population, dont la permanence est par ailleurs démontrée dans la région au moins entre le milieu du V<sup>e</sup> siècle et la conquête romaine (Stead 1991, p. 229). Certains archéologues britanniques acceptent néanmoins que ce changement de pratique ait pu être lié à l'arrivée d'un petit groupe de migrants autour d'une élite (Bradley 2007, p. 263-266 ; Cunliffe 2005, p. 123 ; Cunliffe 2013, p. 316-319). On s'accorde plus généralement sur le fait que les tombes de la culture d'Arras témoignent *a minima* de relations culturelles avec le nord de la Gaule (Anthoons 2010).

#### 1.2.1.1 Les liens à la Méditerranée

Bien que les différentes régions du monde atlantique semblent s'être plus ou moins repliées sur elles-mêmes à la suite de la crise de 800 avant notre ère, plusieurs importations attestent d'une certaine survivance des anciennes traditions maritimes qui connurent leur apogée durant le Bronze moyen. Parmi les jalons de cette voie maritime, on invoque généralement la figurine en bronze découverte dans l'estuaire de la Severn à Aust, à laquelle on a attribué une origine ibérique<sup>80</sup> (fig. 16 ; Dawson 1980 ; Cunliffe 2005, p. 472). Trois fibules de type ibérique ont été mises au jour dans la nécropole de Harlyn Bay (fig. 17, n° 1 et 2 ; Whimster 1977, fig. 30 et 1981, p. 65-67). À Plymouth, le site de Mount Batten a

---

<sup>80</sup> D'autres auteurs préfèrent voir dans cette statuette une production locale de la fin de l'âge du Fer, voire de l'époque romaine (Stead 1984).



également livré deux fibules de type ibérico-aquitain dont l'une restée inachevée témoigne d'une fabrication locale (fig. 17, n° 3 et 4 ; Boudet dans Cunliffe 1988, p. 64, fig. 34, n° 66-67).

Bien qu'aucune épave de l'âge du Fer n'ait encore été mise au jour dans la Manche, plusieurs objets découverts au large des côtes témoignent de naufrages liés au trafic maritime transmanche. En France, un statère de Cyrène frappé entre 322 et 313 avant notre ère a été découvert en 1959 sur la plage de Lampaul-Ploudalmézeau dans le Finistère. La monnaie arrachée des fonds par une algue qui lui avait servi de flotteur avait fini par s'échouer sur l'estran avant d'être découverte par un ramasseur de varech. Il a été proposé d'y voir une monnaie provenant initialement d'une épave, que certains auteurs ont voulu attribuer à la flotte de Pythéas lors de son exploration des mers septentrionales, ou du moins un témoin de la route de l'étain (Bousquet 1961, Colbert de Beaulieu et Giot 1961).

Des monnaies hellénistiques ont également été mises au jour dans le sud de l'Angleterre. Elles demeurent néanmoins difficiles à apprécier dans la mesure où une seule provient d'un contexte archéologique stratifié. Il s'agit d'une monnaie de Ptolémée V (204-181 avant notre ère) découverte à Winchester (Cunliffe 1964, p. 15), mais même ici la véracité de la découverte fait débat (Collis 1975, Biddle 1975). Dans l'ouest de la France aussi de nombreuses monnaies exotiques découvertes anciennement sont connues. La question de leur fiabilité a cependant été mise en doute (Santrout et Aubin 2002). D'autres études ont également montré que la plupart des importations méditerranéennes du premier âge du Fer et de La Tène ancienne présentées comme des découvertes régionales restent le plus souvent douteuses et relèvent vraisemblablement de supercheries orchestrées durant le XIX<sup>e</sup> siècle (Jannot 2006 ; Milcent 2006b ; Gomez de Soto et Pautreau 2013). Si la plupart des importations méditerranéennes de cette période découvertes dans l'ouest de la France ou le sud de l'Angleterre sont douteuses, il n'en demeure pas moins que certains de ces objets ont bien atteint les rives du nord-ouest de l'Europe. D. Frère a cependant rappelé « la difficulté à cerner le statut de tels objets isolés, découverts à tant de distance de leur culture d'origine, et il est donc impossible de leur donner une signification historique précise en terme de déplacements humains et d'échanges économiques et culturels (directs, indirects) » (Frère 2006).

Durant La Tène moyenne (La Tène C), entre 260 et 150 avant notre ère<sup>81</sup>, les échanges transmanches sont très peu visibles. Les productions métalliques présentent des développements originaux qui ne peuvent être directement comparés avec les productions continentales. Cette situation de repli apparent coïncide avec une période de fortes tensions durant laquelle les traces de violences et de guerres sont plus abondantes que jamais : fortifications, sépultures de catastrophe, armement, etc. (Cunliffe 2013, p. 321-325).

C'est seulement à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère que les relations transmanches se manifestent clairement de nouveau par l'arrivée dans les îles britanniques d'importations continentales. Le crâne et la mandibule de singe magot mis au jour au Navan Fort en Ulster dans un contexte daté d'entre 390 et 20 avant notre ère sont certainement la découverte la plus exotique illustrant la réalité des voies maritimes atlantiques durant cette période (Henderson 2007, p. 43). Dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, de nombreuses monnaies continentales atteignent la Grande-Bretagne (Cunliffe et de Jersey 1997 ; de Jersey 1999, 2006, 2012). La répartition des différentes émissions dessine deux zones de part et d'autre de l'île de Wight. À l'est se retrouvent des monnaies presque exclusivement belges tandis que l'ouest reçoit préférentiellement des émissions armoricaines (Cunliffe et de Jersey 1997). Les importations massives de vin italien atteignent l'ouest de la Gaule et trouvent également un débouché dans le sud-centre de l'Angleterre où les amphores de type Dressel 1A se concentrent essentiellement dans le Wessex (fig. 18).

Une amphore vinaire de type Pascual 1 découverte au sud de Poole Harbour pourrait témoigner quant à elle d'un naufrage au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Parham et Fitzpatrick 2013). Des amphores ont également été retrouvées au large des côtes bas-normandes. Celle de Grandcamp a été découverte en 1963 à 20 milles au sud-ouest de Newhaven. Les pêcheurs qui la remontèrent dans leurs filets rapportèrent avoir rejeté à la mer d'autres tessons d'amphore (Varoqueaux 1963). En l'absence de lèvre, son identification est délicate. Il a été proposé d'y voir une amphore gréco-italique ou Dressel 1 (Varoqueaux 1963). D'autres penchent pour un type Pascual 1 (Deniaux 1980, p. 57). L'amphore de Port-en-Bessin a été remontée par des pêcheurs en 1854. Il s'agit d'une amphore Dressel 20 utilisée pour le transport de l'huile de Bétique, un type particulièrement courant entre les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère (Deniaux 1980, p. 57). Un tesson d'amphore aurait également été

---

<sup>81</sup> Datation respectant la dernière synthèse (Barral et coll. 2012).

remonté au large de Cherbourg (Deniaux 1980, p. 132). Enfin, un fragment de panse d'amphore de Marseille a été mis au jour dans l'estuaire de l'Orne (Deniaux 1980, p. 132).

### 1.2.2. Quels types de navires ?

Contrairement à l'âge du Bronze, aucun navire hauturier n'a à ce jour été découvert dans la Manche pour l'âge du Fer. Les deux ancres de Bulbury et de Porth Fellen, dont la datation se situe de part et d'autre du changement d'ère, sont les seuls vestiges concrets pouvant être rattachés à des bateaux de cette période. Les principales informations dont on dispose pour se faire une idée des navires utilisés à cette époque sont le commentaire de César sur les bateaux vénètes, le modèle réduit découvert dans le dépôt de Broighter en Irlande et les représentations présentes sur certaines monnaies émises sur les deux rives de la Manche. Les épaves d'époque romaine fouillées à Guernesey et à Londres, issues d'une tradition « celtique », font écho au témoignage de César et nous montrent à quoi devait ressembler un navire de la Manche. À l'occasion de la bataille navale opposant Brutus aux Vénètes, César donne une description relativement détaillée de la flotte adverse<sup>82</sup> :

Les ennemis, eux, avaient des vaisseaux qui étaient construits et armés de la manière suivante. **Leur carène était notablement plus plate que celle des nôtres**, afin qu'ils eussent moins à craindre les bas-fonds et le reflux ; **leurs proues étaient très relevées, et les poupes de même**, appropriées à la hauteur des vagues et à la violence des tempêtes ; **le navire entier était en bois de chêne**, pour résister à tous les chocs et à tous les heurts ; les traverses avaient un pied d'épaisseur, et étaient assujetties par des chevilles de fer de la grosseur d'un pouce ; **les ancres étaient retenues non pas par des cordes, mais par des chaînes de fer ; en guise de voile des peaux, des cuirs minces et souples**, soit parce que le lin faisait défaut et qu'on n'en connaissait pas l'usage, soit, ce qui est plus vraisemblable parce qu'on pensait que des voiles résisteraient mal aux tempêtes si violentes de l'Océan et à ses vents si impétueux, et seraient peu capables de faire naviguer des bateaux si lourds.

Il ajoute également que les navires des Vénètes n'utilisent que la voile et insiste à plusieurs reprises sur la hauteur de bord qui rend le jet de projectiles difficile pour les Romains<sup>83</sup>. Sur la base de cette description, R.-Y. Creston a proposé une reconstitution de ces bateaux (fig. 19 ; Creston 1956).

---

<sup>82</sup> César, *BG*, III, 13.

<sup>83</sup> César, *BG*, III, 14 et 15.

Le bateau de Broighter (fig. 10)<sup>84</sup> provient d'un dépôt d'objets en or du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère parmi lesquels figuraient trois torques, un petit chaudron et deux bracelets. Le bateau mesure 18,4 cm sur 7,6 cm pour un poids de 85 g et présente plusieurs rangées de bancs et de rames. Il est également doté d'un mât et d'un gouvernail (Farrell et Penny 1975). La forme ovale et les hauts bords rappellent le modèle de Caergwrle et le texte de Pline au sujet du transport de l'étain sur l'île d'Ictis<sup>85</sup> :

Timée l'historien dit qu'à six jours de navigation de la Bretagne, et **en deçà, est l'île Mictis, qui produit le plomb blanc**<sup>86</sup> ; que les Bretons s'y rendent dans des barques d'osier garnies de cuir.

Il est généralement admis que cette description sommaire renvoie à des embarcations de type ousiak, dont les capacités en haute mer sont largement démontrées par ailleurs (McGrail 1993, Van den Noort 2011).

Le symbole du bateau est également présent sur certaines monnaies gauloises et bretonnes (fig. 20). On le trouve en Gaule sur des monnaies du groupe de Normandie (LT 6927 – DT 2045 – GRH-3f classe III) et sur certains monnayages belges attribués aux Morins parfois dits « au bateau » (LT 8722 – DT 249). Les monnaies LT 6927 ont été frappées aux alentours de 270 avant notre ère (Guihard 2011, p. 69-70). Elles présentent un navire à haut bord, doté d'un mât et de deux protomés à la proue et à la poupe. Les quarts de statères « au bateau » (LT 8722 – DT 249) appartiennent à des émissions tardives dont la frappe est estimée entre 55 et 40 avant notre ère par un peuple belge peut-être inconnu dont l'atelier graviterait autour du sanctuaire de Digeon dans la Somme (Delestrée 1996). Ils présentent sur l'avers un navire à deux mâts dont les voiles sont gonflées par le vent. En Angleterre, certaines monnaies de Cunobelin présentent également sur leur revers un bateau à haut bord et doté d'un mât (Muckleroy *et al.* 1978, McGrail 1993). Contrairement aux données disponibles pour l'âge du Bronze, les représentations de navires de l'âge du Fer et le texte de César indiquent une navigation à la voile. Cette technique de navigation pourrait être apparue sur la Manche vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (McGrail 1993).

---

<sup>84</sup> Musée national d'Irlande.

<sup>85</sup> Pline, *HN*, IV, 30, traduction Zehnacker 1966.

<sup>86</sup> Il s'agit en fait d'étain. Pline, *HN*, XXXIV, 47 : « Il y en a de deux sortes, le noir et le blanc. Le blanc est très précieux ; les Grecs l'ont appelé *cassitéros*, et ils ont répandu la fable qu'on le tirait des îles de l'océan Atlantique, et qu'on l'apportait dans des barques d'osier revêtues de cuir » (traduction Zehnacker 1966).

Si aucune épave de navire hauturier ne nous est encore parvenue, de nombreuses embarcations fluviomaritimes mises au jour dans les îles britanniques attestent du dynamisme économique des zones littorales et en particulier estuariennes. Ces embarcations se présentent sous deux formes : les pirogues monoxyles (*logboats* ou *dugout boats*) et les embarcations à bordages (*plank boats*).

Une vingtaine de pirogues sont connues pour les deux derniers millénaires avant notre ère. La pirogue découverte dans le havre de Poole est particulièrement intéressante par sa datation et son contexte. Il s'agit en effet d'une pirogue monoxyle fabriquée entre 400 et 180 avant notre ère, période durant laquelle le havre abritait d'importantes activités commerciales (cf. 3.2). Elle est conservée sur 10 mètres de long et est en chêne. À moins d'être dotée de balanciers, ce type d'embarcation n'était pas apte à la navigation hauturière (McGrail 1993, Van den Noort 2011).

On connaît trois embarcations à bordages pour le premier millénaire avant notre ère. La première et la mieux connue a été découverte à Brigg, Lincolnshire, et a été datée par radiocarbone entre 825 et 760 cal. BC. Elle est fabriquée à partir de planches de chêne de 5 centimètres d'épaisseur liées entre elles par des liens en saule et mesure dans son état actuel 12,2 mètres de long pour 2,7 mètres de large (McGrail 1981). Sa capacité à naviguer en mer fait débat. S. McGrail, qui a fouillé l'épave, restitue un fond plat et considère qu'elle était utilisée pour des traversées fluviales<sup>87</sup>, tandis que O. Roberts envisage pour sa part une coque arrondie lui permettant de naviguer en mer (McGrail 1981, Roberts 1992).

Les deux autres embarcations à bordages proviennent toutes deux de North Ferriby, à 20 kilomètres au nord de Brigg. Ce site est connu pour avoir également livré trois autres embarcations datées d'entre 2030 et 1680 cal. BC (Wright 1990, Wright *et al.* 2001). Contrairement aux trois bateaux de l'âge du Bronze, les bateaux Ferriby 4 et 5 ne sont chacun représentés que par une seule planche. Les bateaux 1, 2 et 3 ont permis de proposer des restitutions et ont donné lieu à plusieurs expérimentations. Comme à Brigg, il s'agit de bateaux à bordages cousus. Des datations au radiocarbone replacent ces deux bateaux entre 530-375 cal. BC pour Ferriby 4 (Wright *et al.* 1989) et 410-350 cal. BC pour Ferriby 5 (Wright et Switsur 1993). Le bateau le plus complet, North Ferriby 1, mesurait un peu plus de 10 mètres de long. La construction d'une réplique au 1/2 a permis de mener une série de

---

<sup>87</sup> La largeur de l'estuaire du fleuve Humber peut varier entre 4 et 6 kilomètres.

sorties en mer durant lesquelles le bateau a atteint la vitesse de 4,4 nœuds à l'aviron (équivalence estimée à 6 nœuds sur le navire d'origine) et de 4 nœuds (équivalence estimée à 6-7 nœuds à l'échelle 1) avec une petite voile carrée de 5 m<sup>2</sup> (Gifford et Coates 2006). De nombreuses expérimentations menées en Europe du Nord à partir de diverses épaves de l'époque romaine à la période viking montrent que ces bateaux pouvaient facilement atteindre les 4,5 nœuds de moyenne par bonnes conditions, sinon une vitesse convenable comprise entre 2 et 3 nœuds (Englert 2006). À cette vitesse, un navire partant du Nord-Cotentin pouvait approcher le sud de l'Angleterre près de 12 heures plus tard.

Les deux ancres découvertes en Grande-Bretagne sont les deux seuls vestiges de bateaux de haute mer connus pour l'âge du Fer dans la zone Manche/Atlantique (fig. 21). La première provient d'un dépôt mis au jour à l'intérieur du *hillfort* de Bulbury dans un contexte daté de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>88</sup> (Muckleroy 1978 p. 149, fig. 4.12 ; Cunliffe 1972 ; Cunliffe 2005, p. 480, fig. 17.29). Elle mesure 1,44 mètre de long et possède une chaîne de 6,50 mètres environ. La présence de cette dernière corrobore la description donnée par César au sujet des bateaux vénètes. La seconde a été découverte par des plongeurs au large de Porth Fellen, au pays de Galles. Il s'agit d'une ancre en plomb de 71,5 kg dont le type renvoie à des modèles méditerranéens datés d'entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Boon 1977a et b).

La découverte de plusieurs épaves de l'époque romaine en Manche et en mer du Nord a permis de mettre en évidence une tradition architecturale propre à cette région. Parmi elles, les bateaux Blackfriars 1 à Londres (Marsden 1994) et l'*Astérix* à Saint Peter Port sur l'île de Guernesey (Rule et Monaghan 1993) sont tous deux fabriqués en chêne. Leur coque légèrement arrondie est dépourvue de quille, et ils montrent de telles similitudes avec la description de César et les représentations connues pour l'âge du Fer qu'on les a désignés comme héritiers directs d'une tradition celtique.

---

<sup>88</sup> Dans sa dernière édition de *Iron Age Communities*, B. Cunliffe date finalement l'ancre de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. S'agit-il d'une erreur ? (Cunliffe 2005, p. 480.)

## **2. Les établissements littoraux du sud de l'Angleterre et du nord-ouest de la France interprétés comme des ports impliqués dans le commerce transmanche**

Plusieurs sites littoraux impliqués dans les échanges maritimes apparaissent sur les deux rives de la Manche à partir de La Tène finale (fig. 23). Sur la côte sud de l'Angleterre ce sont les sites d'Hengistbury Head, de Poole Harbour, de Portland et de Mount Batten. En France, trois sites ont été reconnus en Bretagne et en Basse-Normandie. Il s'agit du Yaudet en Ploulec'h, dans les Côtes-d'Armor, d'Alet en Ille-et-Vilaine et d'Urville-Nacqueville dans la Manche. Tous ces sites partagent des caractéristiques communes, à savoir la présence d'importations et de monnaies ainsi que le contrôle d'un havre. Seul le site d'Urville-Nacqueville déroge à cette dernière règle.

### **2.1. Hengistbury Head, Dorset**

#### **2.1.1. Géographie du site et historique des recherches**

Le site d'Hengistbury Head est une presqu'île basse d'environ 1,5 kilomètre de long qui se termine par un promontoire dominant le havre de Christchurch (fig. 25-28) entre la baie du même nom et la baie de Poole (fig. 36-37). Ce havre mesure environ 900 hectares et abrite les estuaires de la Stour et de l'Avon, deux fleuves navigables permettant la remontée vers le nord-ouest jusqu'à l'oppidum de Hod Hill près de Blandford Forum et vers le nord au-delà de la plaine de Salisbury. La côte sud fait face à la Manche et est sujette à une érosion accrue depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle le rivage a fait l'objet d'une importante exploitation de minerai de fer. On estime que la mer a ainsi rongé près de 150 mètres de côte depuis cette courte période. La côte nord, protégée par le promontoire, est quant à elle bordée par les eaux calmes du havre.

La presqu'île a été occupée à plusieurs reprises durant la préhistoire. Durant la transition néolithique final/Bronze ancien, elle accueille une nécropole tumulaire de la culture du Wessex dont 13 tertres sont encore visibles aujourd'hui. La fouille de certains d'entre eux au début du XX<sup>e</sup> siècle a notamment livré 3 perles en ambre, 2 cabochons en or ainsi qu'une hache plate armoricaine en cuivre (Needham 1978 ; Cunliffe 1987, p. 48-59, fig. 42 et 43). Le site est également occupé durant le premier âge du Fer et montre de

nouveaux témoins d'échanges avec le continent à travers une hache à douille armoricaine et une hache à douille d'origine sicilienne retrouvées en mer à 3 kilomètres au large d'Hengistbury (Bushe-Fox 1915, pl. xxx, 12 ; Cunliffe 1978, p. 29, fig. 9).

La principale phase d'occupation concerne cependant le second âge du Fer. À une date indéterminée, la presqu'île est barrée sur toute sa largeur par deux fossés talutés parallèles. Le premier mesure 2 mètres de profondeur et 6 mètres d'ouverture et précède un talus de 1,5 mètre de haut pour 10 mètres de large. Le second talus mesure 3 mètres de haut pour 14 mètres de large et flanque un fossé de 3,5 mètres de profondeur pour 10 mètres d'ouverture. Aujourd'hui percé par quatre ouvertures, il ne possédait probablement à l'origine qu'une seule porte (Cunliffe 1978, p. 33-34 ; 1987, p. 67-75). Cette fortification délimite une surface d'environ 300 hectares. Ce vaste espace ne fut cependant pas intégralement occupé. L'occupation de la fin de l'âge du Fer, considérée dans un premier temps comme un site à caractère urbain de type oppidum, est en effet aujourd'hui estimée à « seulement » 7,5 hectares.

Le site a fait l'objet de plusieurs opérations depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1779, F. Grose publie les premiers relevés (Grose 1779). En 1912, J. P. Bushe-Fox est chargé par la Société des antiquaires de Londres de réaliser ce que l'on appellerait aujourd'hui une fouille de sauvetage en prévention d'éventuels projets immobiliers (Bushe-Fox 1915). St. George Gray réalise plusieurs sondages entre 1919 et 1924. Ces travaux sont cependant restés inédits, et de nombreuses données sont aujourd'hui perdues. En 1970 et en 1971, D. Peacock réalise de petites évaluations de suivi en raison de l'érosion du site. Enfin, entre 1979 et 1984, B. Cunliffe dirige plusieurs fouilles programmées afin d'alimenter un programme de recherche sur les changements économiques et sociaux dans le sud de l'Angleterre à la fin de l'âge du Fer initié par l'université d'Oxford. Ces dernières fouilles ont permis d'étudier une fenêtre de près de 3 000 m<sup>2</sup>, soit 4 % de la surface estimée de l'occupation de l'âge du Fer. Plus récemment, E. Wilkes a réalisé une prospection géophysique dans le cadre de sa thèse (Wilkes 2004, p. 161-167).

### **2.1.2. Facilités portuaires et importations**

Hengistbury Head a été identifié comme un « port de commerce/*port of trade* » dès les premières recherches engagées par Bushe-Fox en 1912. Cette interprétation repose d'une part sur les caractéristiques géographiques du site et d'autre part sur la présence et la diversité inégalée en Grande-Bretagne d'importations continentales ou d'autres régions britanniques.



Ce mobilier comprend notamment plusieurs centaines de tessons de céramique du sud-ouest de l'Angleterre et du nord-ouest de la France, d'amphores républicaines ou encore de monnaies armoricaines (Cunliffe et de Jersey 1997).

Le havre de Christchurch offre d'excellentes possibilités portuaires. Il est en effet protégé des vents du sud par le promontoire d'Hengistbury Head, qui représente également un bon repère visuel pour les navires en mer. Son chenal principal a aujourd'hui une profondeur de 3 mètres, suffisante pour la navigation de navires tels que ceux utilisés durant l'Antiquité, et dispose d'une plage faiblement inclinée propice à l'échouage et aménagée par l'apport d'un revêtement en gravier. C'est essentiellement à l'arrière de cette plage que se développe le site (fig. 28). Plusieurs carrières situées à proximité ont été interprétées comme une source de ballast pour les navires (Taylor 1998). La présence de deux fleuves navigables offrait également un débouché vers l'arrière-pays.

La quantité d'amphores mise au jour se chiffre à 1 367 tessons pour un poids de 102 kg. Ce chiffre comprend cependant les tessons d'époque impériale. Si l'on ne s'attache qu'aux amphores républicaines de type Dressel 1, ce nombre est en effet ramené à 1 019 (soit près de 75 %) pour 70 kg. Le nombre minimum d'individus de ce type a été estimé à 41 amphores dont 5 ne peuvent être clairement classées entre le type Dressel 1A et 1B. Les 36 amphores restantes clairement identifiées se répartissent en 30 de type Dressel 1A (90,4 %) et 6 de type Dressel 1B (9,6 %). Si les 4 % de la surface fouillée sont représentatifs de l'ensemble du site, on peut alors se risquer à quelque 1 025 d'amphores (Williams dans Cunliffe 1987, p. 271-272, fig. 189-190, et Cunliffe 1987 p. 310).

Au regard des cartes de répartition des amphores républicaines mises au jour en Grande-Bretagne (fig. 18), les quantités découvertes à Hengistbury Head sont considérables (fig. 31). Les différents travaux consacrés à ces importations méditerranéennes ont montré qu'elles se répartissent préférentiellement en deux zones en fonction de leur type. Ainsi, les amphores de type Dressel 1A se concentrent très majoritairement dans le Wessex tandis que celles relevant du type Dressel 1B se concentrent pour leur part dans le sud-est de l'Angleterre et dans le nord de la vallée de la Tamise (Peacock 1971 et 1984, Fitzpatrick 1985, Carver 2001). Cette répartition bipartite est révélatrice d'un glissement des courants d'échanges qui s'opère vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. On explique généralement ce phénomène par l'entrée de l'île de Bretagne dans l'orbite politique et économique romaine à la suite de la conquête de la Gaule (Cunliffe 1988, Creighton 2000). Attestées à Carthage

dès 146 avant notre ère, les amphores Dressel 1A atteignent principalement l'ouest de l'Europe entre le dernier quart du II<sup>e</sup> siècle et le premier quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, tandis que les premières productions d'amphores Dressel 1B, dont le type est attesté à Rome par une marque consulaire de 97 avant notre ère, se chevauchent avec les dernières Dressel 1A auxquelles elles succèdent ensuite jusqu'aux années 30 à 10 avant notre ère (Loughton 2003 ; Poux 2004a, p. 49-50). À côté du vin italien dont témoignent ces amphores, des restes de figues séchées retrouvés sur le site attirent également l'attention, s'il était nécessaire, sur la part que devaient prendre les matériaux et denrées périssables dans les échanges. On signalera à cet effet la découverte récente de graines de céleri et de coriandre ainsi que de noyaux d'olives dans des niveaux préromains de l'*oppidum* de Silchester dans le Hampshire (Lodwick 2014).

Les tessons de céramiques armoricaines mis au jour sur le site constituent l'autre catégorie d'importation principale (fig. 32-35). Trois types principaux ont été reconnus : les *black cordoned wares*, céramiques à cordon(s)<sup>89</sup>, les *rilled micaceous wares*, céramiques à stries multiples, et les *graphite coated wares* ou céramiques graphitées. L'analyse menée sur plusieurs céramiques fines à cordons d'Hengistbury Head a permis de mettre en évidence des importations continentales mais également des productions insulaires. Parmi les céramiques importées, certaines, caractérisées par des pâtes à dégraissant gabbroïque, ont pu être localisées dans le massif de gabbro de Tégomar dans la région de Saint-Brieuc sur la côte nord de la Bretagne (Morzadec 1991 et 1995, p. 159-172). Les autres restent difficiles à localiser en l'état des données. L'analyse de quelques céramiques à cordons d'Urville-Nacqueville dans la Manche a cependant permis de montrer l'absence des productions de Trégomar en même temps qu'une production vraisemblablement locale (Peuchet-Geilenbrügge et Morzadec 2001).

### 2.1.3. Activités artisanales

Différentes activités artisanales ont été mises en évidence sur le site. Celle qui a laissé les traces les plus visibles est la fabrication de bracelets en lignite, dont 4,3 kg de déchets de taille, d'ébauches et de ratés de fabrications ont été mis au jour durant les différentes campagnes de fouilles menées sur le site depuis 1912 (Cunliffe 1987, p. 176-177). Le

---

<sup>89</sup> Le qualificatif « noir » doit être rejeté dans la mesure où l'on rencontre également de nombreuses céramiques à cordons de couleur brune (Daire 1992, p. 139 ; Morzadec 1995, p. 159).

matériau provient d'affleurements localisés dans la baie de Kimmeridge à 30 kilomètres à l'ouest d'Hengistbury et parvenait sur le site sous la forme de blocs bruts ou de galets roulés mais aussi de disques déjà ébauchés.

Au-delà d'illustrer une catégorie d'importation continentale supplémentaire, la découverte de douze petits blocs de verre brut a également permis de supposer une activité verrière sur le site. Ces blocs pèsent au total 99,8 g, quantité suffisante pour produire une vingtaine de bracelets, et se déclinent en deux couleurs, jaune (un exemplaire, 1,1 g) et violet (11 exemplaires, 98,7 g). Plusieurs éléments de parure en verre ont également été mis au jour. Il s'agit de 8 perles et de 4 fragments de bracelets (3 violets et un bleu cobalt). L'analyse comparée du verre violet et des bracelets de la même couleur découverts sur le site montre des caractéristiques identiques et permet de supposer leur fabrication sur place à partir de ces blocs. En l'absence d'éléments caractéristiques d'une production locale, cette hypothèse ne peut néanmoins être démontrée. Compte tenu de la vocation commerciale du site, il est en effet tout aussi possible que ces bracelets aient été importés avec les blocs bruts que produits sur place à partir de ces derniers (Henderson dans Cunliffe 1987, p. 160-163 et 180-186).

La métallurgie des métaux précieux a également été pressentie. La découverte d'une pierre de touche ainsi qu'un petit dépôt associant un bracelet roulé en boule à des fragments de torques en or évoque en effet un stock destiné à la refonte (Cunliffe 1978, p. 42, fig. 18), tandis que plusieurs éléments attestent semble-t-il une activité de séparation par coupellation de l'argent du cuivre argentifère (Salter dans Cunliffe 1987, p. 195-196). La découverte de foyers, de creusets et de scories témoigne également de la métallurgie des alliages cuivreux et du fer. L'analyse des objets à base de cuivre montre un approvisionnement en métal insulaire et continental (Northover dans Cunliffe 1987, p. 186-190). Le fer était en revanche facilement disponible à l'intérieur même de l'enceinte et en quantité suffisante pour avoir fait l'objet d'une exploitation au XIX<sup>e</sup> siècle.

En l'absence de preuves attestant d'une dense occupation de l'espace enclos et au regard d'importations continentales plus importantes que nulle part ailleurs dans le Wessex, certains chercheurs ont émis l'hypothèse que le site pouvait avoir constitué une enclave commerciale armoricaine occupée de manière saisonnière (Fitzpatrick 2001). Cette hypothèse s'appuie notamment sur l'opinion de S. McGrail, qui considère que la navigation

transmanches ne pouvait se faire dans des conditions idéales qu'entre les mois de mai et de novembre (McGrail 1983 et 1987).

## **2.2. Les autres sites littoraux du sud de l'Angleterre**

### **2.2.1. Poole Harbour, Dorset**

Situé à environ 15 kilomètres d'Hengistbury Head, Poole présente de nombreux atouts pour en faire une place maritime de premier plan. Avec une superficie d'environ 3 600 hectares, le havre de Poole est en effet le second havre naturel au monde par sa taille (fig. 29-30). Il abrite quatre îles : Brownsea, Furzey, Green et l'ensemble Round et Long, qui s'unissent et se séparent au gré des marées. Il reçoit également les eaux de quatre fleuves : le Sherford, la Frome, le Piddle et le Corfe, qui sont autant de voies de communication avec l'arrière-pays. Ce dernier, particulièrement riche et fertile, concentre la plus forte densité d'occupation de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans tout le Dorset (Papworth 2011, p. 64).

La présence de nombreuses traces d'occupation de l'âge du Fer et d'importations continentales a conduit à intégrer Poole Harbour dans les réseaux d'échanges transmanches (Cunliffe 1987 p. 341 ; Cunliffe et de Jersey 1997). Dans cette perspective, E. Wilkes a réalisé, dans le cadre de sa thèse, un examen approfondi des données disponibles concernant le havre de Poole durant l'âge du Fer et a également réalisé une série de prospections géophysiques et de sondages, en particulier sur la pointe Cleavel et l'île Green (Wilkes 2004, p. 169-215). Plusieurs habitats de l'âge du Fer ont été reconnus sur les différentes berges du havre : la péninsule de Hamworthy au nord, le secteur de Wareham à l'ouest avec en particulier le site de Bestwall (Laddle 2009), la péninsule de Ower et notamment la pointe Cleavel sur la rive méridionale (Woodward et Stunter 1987). Des occupations ont également été mises en évidence sur les îles Brownsea, Green et Furzey. Durant les derniers siècles avant le changement d'ère, ces deux dernières ne formaient qu'une seule île (Wilkes 2004, p. 171, fig. 30).

Une étude récente a permis de reconnaître dans le havre de Poole les plus anciens aménagements portuaires de Grande-Bretagne (Markey *et al.* 2001 ; Wilkes 2004, p. 184-188). Ils se présentent sous la forme de deux structures linéaires en bois et en pierre situées en vis-à-vis entre l'île Green et la pointe Cleavel, et sont implantés de part et d'autre du

chenal South Deep à l'endroit où celui-ci est le moins large (fig. 38). Jusqu'à présent, ces structures étaient considérées comme les vestiges d'un pont qui aurait relié l'île à la terre ferme. Des sondages ont ainsi été effectués afin de documenter la structure et de réaliser des prélèvements en vue d'obtenir des datations absolues. Ces travaux ont permis de démontrer que les deux structures présentaient en réalité une orientation légèrement différente et ne pouvaient donc correspondre aux deux extrémités d'un pont. Plusieurs plongées effectuées entre les deux constructions ont également permis de relever l'absence de structure intermédiaire sur les 70 mètres qui les séparent. L'hypothèse de deux jetées indépendantes a donc été proposée (fig. 40-41).

La fouille de la jetée sud en 2001 a permis de documenter son architecture. Elle mesure 160 mètres de long pour 8 mètres de large et se compose principalement de pieux de chêne (83 %), de bouleau (7 %) et d'if (5 %) dont le diamètre varie entre 20 et 25 centimètres. Ils ont été enfoncés verticalement dans l'argile afin de former des caissons comblés d'argile et surmontés d'une plateforme pavée de dalles calcaires. Une autre opération menée en 2003 sur la jetée nord, reconnue sur près de 55 mètres, a permis de relever une architecture identique. La contemporanéité des deux structures a pu être démontrée par la datation au radiocarbone de 10 pieux des jetées sud et nord (Wilkes 2004, fig. 40). Les dates obtenues sont comprises entre  $2370 \pm 70$  BP et  $2080 \pm 60$  BP, soit entre 400 et 150 cal. BC, et coïncident parfaitement avec la pirogue de Poole draguée en 1964 à 75 mètres à l'est de Brownsea, pour laquelle une datation au radiocarbone avait fourni la date de 397-176 cal. BC (McGrail et Switsur 1975 p. 191-200).

Deux solutions sont avancées pour interpréter ces deux structures. La première y verrait deux quais afin de charger et décharger les navires à flot (Markey *et al.* 2001). La seconde pencherait plutôt deux moles marquant l'entrée du havre à la manière d'une porte monumentale qui contrôlerait l'accès aux quatre fleuves drainant l'arrière-pays de Poole et ses riches districts « industriels » reconnus par ailleurs (Wilkes 2004, p. 210-213).

La pointe Cleavel occupe une place importante dans l'aménagement portuaire de Poole durant l'âge du Fer. Les sondages limités qui ont pu y être menés en 1978 ont permis de mettre en évidence un habitat relativement dense, que des prospections géophysiques réalisées entre 1979 et 1981 ont reconnu sur au moins 10 hectares (fig. 39-40 ; Woodward et Stunter 1987, Woodward 1987). Le mobilier mis au jour permet pour l'heure de dater l'occupation entre les années 20 avant notre ère et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cette chronologie

pose donc le problème de la relation entre la jetée sud et la pointe Cleavel, mais il est également possible que cette chronologie ne soit que « partielle » au regard de l'étroitesse des sondages réalisés. Le site a en effet notamment livré plusieurs tessons de céramique fine à cordons que l'on rencontre généralement dans des contextes plus précoces. Les vestiges artisanaux rencontrés attestent de la production de sel ainsi que du travail du lignite et du métal.

Green et Furzey, qui ne formaient à l'origine qu'une seule île, ont toutes deux livré de nombreuses traces d'occupation et d'activités artisanales parmi lesquelles le travail du lignite. Le site de Green a fait l'objet de sondages par H. P. Smith en 1951 et J. B. Calkin en 1953. Parmi les quelque 300 éléments céramiques mis au jour à ces occasions, B. Cunliffe notait également dans ce lot la présence de 9 tessons d'amphore Dressel 1 et de 20 exemplaires armoricains parmi lesquels 4 peuvent être regardés comme des importations. Les 16 autres sont vraisemblablement des imitations locales ou régionales de modèles armoricains. Durant les années 50 avant notre ère à 50 de notre ère, le site reçoit également des tessons de céramique sigillée, de *terra nigra* et d'amphore catalane (Cunliffe 1997, p. 64-65). Dans le cadre de sa thèse, E. Wilkes a réalisé à Green entre 2001 et 2003 une série de 32 sondages de 1 mètre sur 1 mètre. Ces travaux ont permis de recueillir un peu plus de 1 000 tessons de céramique, environ 2 kg de lignite et quelque 250 grammes de scories de fer (Wilkes 2004, p. 200-201). En 2003, l'émission de télévision Time Team a pour sa part réalisé 5 sondages identiques ainsi que 3 tranchées (Wessex Archaeology 2003). Ces travaux ont à leur tour permis de mettre au jour 4 kg de déchets liés au travail du lignite et un peu moins de 2 kg de scories de fer (Wessex Archaeology 2003, table 1) renforçant ainsi de manière significative l'interprétation « industrielle » de l'île proposée par E. Wilkes (2004, p. 201-203). L'ensemble de ces recherches permet de dater cette occupation de 150 avant à 50 de notre ère (Wilkes 2004, p. 205). Enfin, à Furzey, une petite fouille de sauvetage menée entre 1985 et 1988 a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs enclos fossoyés. Contrairement à l'occupation de Green, celle de Furzey semble s'interrompre aux alentours de 20 avant notre ère, peut-être à la suite d'une transgression marine (Wilkes 2004, p. 205). Parmi les 837 tessons de céramique découverts, 4 tessons de céramique à cordons et 6 tessons d'amphore Dressel 1 ont été reconnus (Cunliffe et de Jersey 1997, p. 65).

Les sites de Poole Harbour ont au final tous livré des tessons de céramiques continentales (359 tessons). Le rapport entre céramiques locales et continentales calculé pour l'ensemble des sites est tout à fait similaire à celui d'Hengistbury Head avec 3,2 % de

céramique importée à Poole contre 3,1 % à Hengistbury Head (Wilkes 2004, p. 206, table 13). Bien que les différentes recherches menées à Poole soient relativement limitées par rapport à celles d'Hengistbury head, ce constat permet néanmoins de supposer que les deux sites étaient vraisemblablement impliqués à un même niveau dans les échanges transmanches. Enfin, qu'elle revête un caractère symbolique ou bien purement utilitaire, la découverte d'une ancre en fer au sein d'un dépôt découvert à l'intérieur du site fortifié de Bulbury (cf. partie 1, 3.1.2.2.) permet d'envisager une relation directe entre le *hillfort* et le havre de Poole. Les deux sites sont distants d'environ 5 kilomètres, et la colline de Bulbury est en effet la première hauteur à proximité de Poole. Elle devait jouer un rôle dans le fonctionnement du complexe portuaire situé à ses pieds, mais l'absence de données de fouilles ne permet pas de développer plus avant cette hypothèse.

### **2.2.2. Portland, Dorset**

Située à 35 kilomètres de Poole Harbour (fig. 23), la presqu'île de Portland a livré plusieurs importations continentales qui permettent de supposer l'existence d'une activité portuaire contemporaine de celle de Poole Harbour et d'Hengistbury Head. L'ensemble de ces objets est cependant essentiellement le fruit de découvertes anciennes ou fortuites, et les données archéologiques sont trop fragiles pour modéliser le rôle du site dans la dynamique des relations transmanches (Taylor 2001). Parmi les importations mises au jour figurent 2 statères armoricains attribués aux Namnètes et aux Vénètes, 3 statères gallo-belges<sup>90</sup>, un statère attribué aux Séquanes et 4 tetradrachmes danubiens. À ces importations continentales on peut ajouter la présence de 2 demi-produits de fer bipyramidés dont la répartition s'articule en deux foyers distincts autour de l'Allemagne du Sud et de la Bretagne (fig. 24 ; Giot 1964, Berranger et Fluzin 2011). Ces deux lingots, repérés au XIX<sup>e</sup> siècle et sans contexte archéologique, sont jusqu'à présent uniques en Grande-Bretagne, et ils sont interprétés comme la manifestation du commerce vénète (Allen 1967, p. 314-317 ; Taylor 2001, p. 200). De tels lingots ont été datés en Armorique par association à de la céramique aux alentours de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Giot, Briard et Pape 1995, p. 249-250). Cette activité portuaire présumée serait intimement liée et contrôlée par le *hillfort* du Verne Hill remodelé par l'exploitation de carrières et occupé de nos jours par une citadelle militaire victorienne. De plus, le site satisfait aux six critères énoncés par S. McGrail pour

---

<sup>90</sup> Types AC1, AB1 et F.

l'établissement d'un port (McGrail 1983, p. 310-313 ; Taylor 2001, p. 194-196). Les productions exportées vers Hengistbury ou la Gaule étaient très probablement des denrées périssables comme le sel, les céréales et la laine (Taylor 2001, p. 201).

### 2.2.3. Mount Batten, Plymouth, Cornwall

Dans le Cornwall, le site de Mount Batten, aujourd'hui dans Plymouth, est perçu comme le port d'Ictis mentionné par Diodore de Sicile<sup>91</sup> (Hawkes 1984 ; Cunliffe 1983, 1988b). Il s'agit d'un promontoire calcaire d'une altitude de 20 mètres qui s'élanche dans l'estuaire de la Plym, dans le golfe du Sound (fig. 23 et 42). Ce promontoire est rattaché à la côte par une langue de terre large de 100 mètres qui était encore régulièrement immergée à marée haute avant la construction de brise-vagues. Malheureusement, le site a été détruit dans sa grande majorité en raison d'un urbanisme non surveillé et de travaux de carrières. Les découvertes commencent dans les années 1830 avec la mise au jour de deux trésors monétaires dans une carrière. Ces monnaies furent dispersées sans aucun enregistrement des données. En 1963, à l'extérieur du promontoire, la construction du château de Stamford met au jour plusieurs sépultures de l'âge du Fer. Par la suite, avec l'urbanisation effrénée du site, des découvertes d'objets dits celtiques ou de monnaies sont régulièrement mentionnées. Parmi ce mobilier publié ici et là, un nombre important illustre des échanges à longue distance : en particulier des fibules de type ibérique attestant des liens avec l'Aquitaine ou le nord-est de l'Ibérie durant le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, période durant laquelle le site était probablement très actif si l'on en juge par la quantité de fibules et de bracelets mis au jour (fig. 17, n° 3 et 4 ; Boudet dans Cunliffe 1988, p. 64, fig. 34, n° 66-67).

Les éléments les plus récents montrent que le port était en rapport avec le centre-sud de la Bretagne, avec notamment des monnaies, des céramiques et des bracelets en lignite<sup>92</sup> durotriges et dobunni. Un tesson de céramique Hengistbury Class B<sup>93</sup> pourrait également avoir été trouvé (Cunliffe 1983, p. 123-126). La réciprocité des échanges avec la région durotrige est attestée par la présence à Poole de céramiques produites à Mount Batten. Des monnaies coriosolites sont également présentes à Mount Batten, et la question se pose de savoir si elles sont arrivées directement depuis le continent ou bien via Hengistbury Head. Il

---

<sup>91</sup> Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 22.

<sup>92</sup> L'export durotrige le plus reconnaissable.

<sup>93</sup> Céramique de l'ouest de la France *black cordoned-ware*.



ne fait en effet aucun doute qu'une navigation côtière reliait entre eux les ports du sud de l'Angleterre. Ce serait par ailleurs par cette route que les masses importantes de cuivre de la région de Callington, située 20 kilomètres au nord-ouest de Mount Batten, furent acheminées jusqu'à Hengistbury (Cunliffe 1983).

## **2.3. Les sites du nord-ouest de la France**

### **2.3.1. Le Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor**

Le site du Yaudet a fait l'objet d'une importante fouille programmée franco-britannique menée entre 1991 et 2002 par les professeurs B. Cunliffe et P. Galliou. Il se présente sous la forme d'un promontoire granitique dominant de 60 mètres l'estuaire du Léguer à 6 kilomètres de Lannion dans les Côtes-d'Armor, en territoire osisme (fig. 44-45). Le sommet du promontoire est barré par un important rempart et ceinturé par un rempart de contour dont la mise en place se situe entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (La Tène D1). Ce rempart a subi des modifications dans le courant du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère qui sont peut-être à mettre en relation avec les événements de la conquête et des réformes augustéennes entre 56 et 27. La superficie enclose avoisine les 6 hectares.

Le site a été trop profondément remanié jusqu'au Bas-Empire pour en comprendre son organisation interne de manière claire, mais le mobilier mis au jour permet de se faire une idée de ses activités économiques. Plusieurs outils d'artisans ont notamment été mis au jour : vrille, lime, gouge, poinçons, alènes. Concernant les importations, 180 tessons d'amphores Dressel 1 ont été mis au jour, pour un poids total de 21,898 kg et un nombre minimum d'individus estimé à 17 sur la base du comptage des lèvres et des anses. Le rapide examen des pâtes permet cependant d'envisager un nombre bien plus important (Williams dans Cunliffe et Galliou 2005, p. 158-159). Cinq perles en verre ont également été trouvées. Une importation depuis le sud de l'Angleterre est envisagée pour 2 fragments de récipient et 3 fragments de bracelets en lignite. Ces derniers ont été découverts dans des niveaux romains ou médiévaux, mais se rattachent peut-être à La Tène finale. Les analyses pétrographiques ont permis de mettre en évidence plusieurs tessons de céramique importée du sud de l'Angleterre. Un tesson de *Glastonbury ware* présentant une composition caractéristique du sud-ouest de la Grande-Bretagne a notamment été reconnu, de même que 3 tessons à dégraissant de silex provenant vraisemblablement des collines du Wessex. L'analyse a

également montré que 5 tessons de céramique décorée correspondent à des imitations locales de *Glastonbury ware* (Brown dans Cunliffe et Galliou 2005, p. 166 et fig. 130).

Enfin, 7 monnaies gauloises ont été retrouvées en fouille. Il s'agit de petits billons attribués aux osismes (4 quarts de statère « à la barrière d'hippodrome ») et aux abrincales (1 statère XN classe II). Deux autres restent d'attribution incertaine (de Jersey dans Cunliffe et Galliou 2005, p. 140-141, fig. 107). Il faut y ajouter 4 autres exemplaires ainsi que 3 monnaies d'Afrique du Nord découverts au XIX<sup>e</sup> siècle. La première de ces monnaies exotiques est une frappe de Ptolémée V datant d'entre 325 et 285 avant notre ère. Les deux autres ont été frappées en Numidie sous Micipsa entre 148 et 118 avant notre ère.

### 2.3.2. Alet, Ille-et-Vilaine

Le site d'Alet partage plusieurs caractéristiques topographiques avec celui du Yaudet. Il se situe sur un éperon triangulaire de 14 hectares dominant l'estuaire de la Rance (fig. 43) en territoire coriosolite. L'éperon est relié à la terre ferme par un isthme d'une centaine de mètres. Le site est vraisemblablement fortifié dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, mais aucune trace n'a encore pu être mise en évidence. Comme au Yaudet, un rempart est construit au Bas-Empire. Cette construction ainsi que les ouvrages militaires édifiés à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle ont vraisemblablement conduit au démantèlement du rempart laténien.

Durant la période gallo-romaine, le site d'Alet est mentionné sur la table de Peutinger sous le nom *Reginca*. Ce nom d'origine celtique est peut-être lié à l'étymologie de la Rance dont l'estuaire borde le site. Sur ce document, *Reginca* est reliée à un site dénommé *I.Lenur* correspondant à une des îles Anglo-Normandes. Cette association témoigne de liaisons maritimes régulières entre les deux sites à l'époque romaine (Langouët 1984).

À la suite de la forte urbanisation du secteur, des surveillances de travaux ainsi que des fouilles programmées ont été mises en place par Loïc Langouët entre 1972 et 1978 (Langouët 1984 et 1996). Ces différents travaux ont permis de reconnaître en plusieurs endroits une « couche gauloise » caractérisée par un abondant mobilier de La Tène finale et augustéen. Cette couche ayant été reconnue sur au moins 4 hectares<sup>94</sup>, il a été proposé d'y voir les vestiges d'une agglomération de la fin de l'âge du Fer. Au vu des différents fossiles directs mis au jour, L. Langouët a proposé de dater l'occupation du site entre 80 av. J.-C.

---

<sup>94</sup> Les fouilles n'ont cependant porté que sur 800 m<sup>2</sup>.

et 15-20 apr. J.-C, période à laquelle le site est supplanté par Corseul au rang de nouvelle capitale de la *civitas* des Coriosolites (Langouët 1996, p. 31). Cette datation a cependant été contestée par Ph. de Jersey, qui considère de manière convaincante une chronologie plus tardive qui débiterait après la guerre des Gaules (de Jersey 1993). L'estimation de la fin de l'occupation d'Alet se fonde sur la présence dans la « couche gauloise » d'une monnaie d'Auguste à l'autel de Lyon très usée, d'un tesson d'amphore Pasqual 1 et sur l'absence d'amphores Dressel 2-4, qui marque habituellement les horizons claudiens.

La découverte de déchets de métallurgie présentant des alliages de plomb (30 à 50 %), de cuivre (14 à 27 %) et d'argent (1 à 5 %) a laissé envisager la pratique de la coupellation de l'argent à partir du plomb argentifère et a été interprétée comme le témoin d'une production monétaire sur le site (Maréchal 1979 ; Langouët 1984 et 1996, p. 37). Cette hypothèse a également été sérieusement remise en doute par Ph. de Jersey, arguant que la composition métallique mesurée par J.-R. Maréchal ne correspond pas à celle des billons coriosolites mesurés et étudiés par K. Gruel (de Jersey 1993 ; Gruel 1981, p. 81).

L'interprétation commerciale du promontoire d'Alet repose principalement sur la découverte de tessons d'amphores républicaines, de céramiques de type Besançon, de céramiques augustéennes importées et d'un lot monétaire composé de 32 monnaies gauloises (Langouët 1984). Cet ensemble constitue à ce jour le lot le plus important découvert sur un site d'habitat, dépôts exceptés (Gruel *et al.* 1990). Sur les 32 monnaies, 27 appartiennent aux émissions coriosolites dont l'aire de répartition concerne l'ensemble de la Bretagne, du Cotentin, des îles Anglo-Normandes et le sud de l'Angleterre. On compte également 2 statères osismes, un riédone, un vénète ainsi qu'un potin à la tête diabolique (Colbert de Beaulieu 1974, Langouët 1978, Gruel 1982). On doit cependant insister sur le caractère tardif de ces émissions dont K. Gruel situe la frappe entre les années 60 et 50 avant notre ère (Gruel 1989, p. 53-59).

Comme au Yaudet, le comptage des lèvres indique un minimum de 17 amphores républicaines. Ces dernières se répartissent équitablement en 3 Dressel 1A, 3 Dressel 1B, 9 Dressel 1 indéterminées et 2 amphores Pascual 1 (Sanquer 1978). Des bracelets et ébauches de bracelets en lignite ont également été retrouvés sur le site, attestant d'une petite production locale. Depuis la fin des années quatre-vingt, on considère avec P.-R. Giot que le lignite mis au jour sur les sites bretons et bas-normands a pu provenir des gisements de Kimmeridge dans le Dorset (Giot *et al.* 1986, p. 151 ; Giot *et al.* 1995, p. 354).

Les relations entre Alet et Hengistbury ont été reconnues durant les années quatre-vingt à l'occasion des fouilles du site anglais (Langouët 1984, Galliou 1984, Nash 1984, Cunliffe 1984a, Cunliffe 1987), et il est depuis généralement admis que le site armoricain occupait une place centrale dans le commerce transmanches (Giot *et al.* 1995 p. 354). Dans ce schéma, les importations continentales transitaient par Alet avant d'effectuer la traversée pour Hengistbury Head avec un relais dans les îles anglo-normandes (Cunliffe 1988, p. 103, Cunliffe 1991). L'association entre les deux sites repose en particulier sur la découverte dans les deux cas de céramiques à cordons, d'amphores républicaines et de monnaies coriosolites. Cependant contrairement à Hengistbury Head, les céramiques à cordons sont très largement minoritaires à Alet où elles ne représentent que 3 % de l'effectif céramique total (Cunliffe 1987, p. 310 ; Cunliffe et de Jersey 1997, p. 29).

La puissance commerciale et la suprématie dans le commerce transmanches attribuées aux Coriosolites se fondent sur le nombre considérable de monnaies coriosolites mises au jour en Bretagne, dans les îles Anglo-Normandes et dans le sud de l'Angleterre. P. Galliou parlait notamment d'Alet comme de l'emporium des Coriosolites (1984, p. 28) tandis que K. Gruel affirmait que « la petite cité coriosolite devint alors un des plus puissants ports commerciaux de l'Armorique » (1989, p. 61). Au vu des données disponibles et sans remettre en cause une quelconque implication dans les échanges transmanches, il est vraisemblable que le rôle joué par Alet avant la conquête romaine a été largement surestimé et que son apogée se soit situé entre les années 50 et 25 avant notre ère (de Jersey 1993 ; Cunliffe et de Jersey 1997, p. 53). La majorité des monnaies coriosolites retrouvées en Grande-Bretagne appartiennent notamment aux classes I, II et III, dont on situe les émissions après la guerre des Gaules (Gruel 1989, p. 53-63).

### **2.3.3. Urville-Nacqueville, Manche**

Si le site d'Urville-Nacqueville est connu depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sa place dans le jeu des relations transmanches n'a été envisagée qu'au milieu des années 1990 à l'occasion d'une enquête sur les assemblages céramiques de La Tène finale en Basse-Normandie (Peuchet-Geilenbrügge et Morzadec 2001). Le site se trouve à environ 10 kilomètres à l'ouest de Cherbourg et se distingue des autres sites présentés précédemment par sa topographie (fig. 78). Contrairement aux autres ports reconnus dans le nord-ouest de la France et le sud-ouest de l'Angleterre, le site d'Urville-Nacqueville n'est pas implanté sur une hauteur, il ne présente pas de fortification et ne contrôle pas non plus un axe fluvial qui

faciliterait les communications avec son arrière-pays. Il faut également ajouter qu'en dehors d'une vaste plage de sable propice à l'échouage, les facilités portuaires ne sont pas non plus évidentes.

En dépit de ces conditions *a priori* peu favorables, le site a livré au début du XX<sup>e</sup> siècle un assemblage mobilier caractéristique de La Tène finale au sein duquel figurent plusieurs importations : monnaie en or non locale, amphore républicaine, lignite, ambre et verre. En 1986 P.-R. Giot a proposé de voir dans les nombreuses ébauches de bracelets en lignite retrouvées au début XX<sup>e</sup> siècle une importation depuis la baie de Kimmeridge, qui demeure de surcroît le gisement le plus proche (Giot *et al.* 1986, p. 151 ; Giot *et al.* 1995, p. 354). Malgré le caractère particulièrement atypique de cet assemblage pour la région, le site est tombé dans l'oubli durant presque tout le reste du XX<sup>e</sup> siècle avant de faire l'objet de sondages limités en 1994 et en 1995 par C. Peuchet (Peuchet-Geilenbrügge et Morzadec 2001). Les résultats particulièrement prometteurs de ces sondages ont permis de relever les fondations d'un bâtiment circulaire et de mettre au jour de nouveaux morceaux de lignite, quelques tessons d'amphores ainsi qu'un second statère identique à celui découvert dans les années 1910.

Le réexamen et la synthèse de l'ensemble des données anciennes ont permis de mettre en évidence les nombreuses originalités de ce site et de développer l'hypothèse d'une déclinaison littorale du modèle des agglomérations ouvertes à vocation artisanale et commerciale de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Marcigny et Ghesquière 2005, Lefort 2008, Lefort et Marcigny 2008 et 2009a-b). Le fort potentiel du site pour contribuer à l'étude des relations transmanches durant La Tène finale nous a conduit à mettre en place un programme de recherche spécifique dont l'ensemble des données est présenté en détail dans la deuxième partie de ce travail.

## **Deuxième partie : Panorama de l'âge du Fer bas-normand**

Afin de mesurer la contribution des recherches menées à Urville-Nacqueville et à Port-en-Bessin présentées en deuxième partie, il est avant tout nécessaire de dresser le panorama naturel et archéologique dans lequel ces sites s'intègrent.

## **Chapitre 1 : Géographie physique, environnementale et culturelle**

La Basse-Normandie (fig. 46 -48) se décline schématiquement en trois ensembles géographiques bien distincts :

- 1- **La plaine de Normandie** au centre est constituée de la plaine de Caen, de la campagne de Falaise, de la plaine d'Argentan et de la campagne d'Alençon ;
- 2- **Le bocage normand** à l'ouest recouvre la pointe du Cotentin jusqu'au département de l'Orne ;
- 3- Le troisième ensemble est constitué des **pays d'Auge, d'Ouche et du Perche**.

Nous limiterons ici la description aux territoires concernés par notre étude, soit les côtes bas-normandes s'étirant depuis le Cotentin jusqu'aux falaises du Pays d'Auge.

### **1. Description physique et ressources**

#### **1.1. Le Cotentin**

Le Cotentin tire son nom du *Pagus Constantiensis* (pays de Coutances) et correspond peu ou prou aux limites actuelles du département de la Manche. Il s'étend depuis l'estuaire de la Vire jusqu'à la baie du Mont-Saint-Michel et forme une presque île d'environ 120 kilomètres de long sur 40 kilomètres de large qui s'avance au milieu de la Manche. Cette avancée continentale au cœur de la mer fait face au Dorset et à l'île de Wight, distants d'à peine 60 milles nautiques (100 kilomètres).

Correspondant à l'extrémité orientale du Massif armoricain, le Cotentin présente une grande variété de paysages alternant reliefs montagneux et plaines. Le point culminant atteint 365 mètres sur la commune de Saint-Martin-en-Chaulieu.

Résultant de la succession de trois chaînes montagneuses (icartienne, cadomienne et varisque), les sols y sont très variés et l'on y rencontre tous les types de roches :

sédimentaires, volcaniques, plutoniques et métamorphiques. Ils sont cependant essentiellement constitués de roches cristallines (granites, grès et schistes) et de sédiments primaires. Du point de vue de ses ressources minérales, le Cotentin est également doté de petits gisements de mercure dans la région de Saint-Lô et de plomb argentifère à Pierreville et à Surtainville, où ce métal fut exploité en 1789 et en 1827 (Courtois 1884). Du minerai de fer était encore récemment exploité dans la région de Mortain-Bourberouge ainsi qu'à Diélette, où une couche de fer dévonien accessible à marée basse a été abondamment utilisée avant l'ouverture de mines industrielles vers 1860 (Pawlowski 1911). Un gisement aurifère (12 à 23 g/t) a été reconnu à Fritot (BRGM 1986). Les affluents de la Vire sont également connus pour leurs qualités aurifères. Au sud-ouest de Coutances, la commune d'Orval tirerait son toponyme du latin *aurea vallis*, attesté aux alentours de 1100 (Dauzat, Rostaing 1963).

Cette diversité géologique offre un paysage aux multiples facettes, alternant bocages, landes, marais et côtes tourmentées. Du point de vue agricole, le bocage destiné à la culture fruitière ainsi qu'à l'élevage ovin et bovin domine. La culture maraîchère occupe également une place importante dans les vastes plaines littorales de Surtainville sur la côte ouest, et autour de Barfleur au nord-est.

Enfin, le Cotentin est irrigué par un important chevelu hydrographique qui se déverse dans la Manche en une vingtaine de petits fleuves côtiers, dont plusieurs forment une série de havres sur la côte ouest.

## **1.2. Le Bessin et la plaine de Caen**

Le Bessin et la plaine de Caen contrastent grandement avec leur voisin cotentinois. Prolongements occidentaux du Bassin parisien, leurs sols sont essentiellement constitués de calcaires et de marnes jurassiques. Le Bessin jouxte le Cotentin au niveau de la Vire et se prolonge historiquement le long de la côte du Calvados jusqu'à l'Orne. Son toponyme dérive du bas latin *Pagus Baiocassinus* attesté dès le VI<sup>e</sup> siècle (Lepelley 1996, p. 25). Il est limité au sud par le bocage virois. L'ouest du Bessin est principalement bocager, tandis que sa partie orientale se confond avec le vaste plateau de la plaine de Caen dont les riches terres loessiques sont pleinement mises à profit pour la culture céréalière depuis l'âge du Fer (réf.). Cette plaine est aujourd'hui une vaste zone agricole ouverte. Cet aspect est cependant assez récent. Il résulte en effet de l'arrachage des haies bocagères vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, date à laquelle l'homme a commencé à individualiser cette unité paysagère et à la distinguer du



Bessin resté fidèle à son bocage. Elle se prolonge vers le sud-est en un large couloir d'une vingtaine de kilomètres vers Falaise et s'appuie sur la Suisse normande, qui constitue le dernier prolongement oriental du Massif armoricain en Normandie. Elle est limitée à l'est par une cuesta d'environ 100 mètres d'altitude qui amorce le plateau du pays d'Auge.

Au-delà de la fertilité des sols, le minerai de fer sous forme d'hématite et de carbonate constitue avec la pierre de Caen l'une des principales richesses de cette plaine. Concentré dans le synclinal May/Urville, il a donné naissance entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle à une riche industrie se rangeant parmi les premiers centres métallurgiques de France (Halbout *et al.* 1986, Bernouis 1999). Les minerais de May-sur-Orne (1896-1968), d'Urville, de Soumont (exploités jusqu'en 1989), de Jurques et de Saint-Rémy ont ainsi été exploités de façon industrielle entre 1896 et 1968 (BRGM 1999).

### **1.3. Le pays d'Auge**

Le pays d'Auge est formé d'un plateau qui s'étend entre la Dives à l'ouest et la Touques à l'est. Comme le Bessin et la plaine de Caen, il appartient au Bassin parisien et présente un sous-sol calcaire essentiellement oolithique. Sa façade septentrionale s'interrompt par les hautes falaises tourmentées de la Côte Fleurie, qui se dressent face à la Manche et dont certaines peuvent atteindre 100 mètres de haut. Le plateau du pays d'Auge est entaillé par de nombreuses vallées encaissées creusées par les nombreux affluents de la Touques. Il en ressort un paysage morcelé en plusieurs interfluves tabulaires dont les sols calcaires recouverts d'argiles à silex ne sont pleinement mis à profit pour la culture céréalière que depuis le Second Empire.

### **1.4. Une région maritime**

La richesse et la fertilité de la Basse-Normandie tendent souvent à faire oublier qu'avec près de 500 kilomètres de côte cette région est également une région éminemment maritime dont l'histoire ancienne et récente est riche de nombreux événements majeurs dans l'histoire européenne depuis le départ de Guillaume pour Hastings en 1066 au débarquement allié en 1944 pour ne citer que ces deux exemples.

La Manche forme un couloir maritime de 500 kilomètres de long pour 250 kilomètres de large au maximum entre la baie de Saint-Brieuc dans les Côtes-d'Armor et la baie de

Lyme partagée entre le Devon et le Dorset, et 33,3 kilomètres au minimum au pas de Calais, situé entre la ville anglaise de Douvres et le cap Griz-Nez en France. Sur les 1060 kilomètres de côte que possède la France depuis le cap Gris-Nez (Pas-de-Calais) jusqu'à la pointe Saint-Mathieu (Finistère), la Basse-Normandie en dispose de près de la moitié, soit environ 470 kilomètres. Elle constitue de fait une façade maritime de premier plan. Sa distance par rapport aux côtes anglaises varie entre 100 kilomètres depuis le Cotentin et 160 kilomètres depuis le pays d'Auge. On y compte également une vingtaine de fleuves de taille et de débit très variables, dont l'Orne, qui partage la région en son milieu, est le plus important. Ces espaces particuliers offrent un écosystème riche en ressources animales et végétales et forment donc des pôles particulièrement attractifs pour les activités humaines.

## 2. Géographie des peuples gaulois du littoral bas-normand

### 2.1. Des cités armoricaines

La définition de l'Armorique et de ses limites durant l'âge du Fer est une question qui a occupé des générations d'auteurs et au sujet de laquelle les avis les plus divers ont été confrontés. Aujourd'hui ce terme recouvre ainsi tout un cortège de notions restrictives, contradictoires ou anachroniques parmi lesquelles l'équation Armorique = Bretagne, qu'elle soit consciente ou non, est la plus manifeste et la plus largement partagée. La notion d'Armorique pour la fin de l'âge du Fer renvoie cependant à une géographie plus vaste dont les régions amputées sont le plus souvent désignées comme « marges ».

#### 2.1.1. Étymologie et définitions de l'Armorique

Le terme « Armorique » apparaît pour la première fois dans la *Guerre des Gaules* sous la forme adjectivale *armoricus*. César l'utilise à trois reprises<sup>95</sup> et précise qu'il s'agit d'un mot

---

<sup>95</sup> BG, V, 53 : *magnas Gallorum copias earum civitatum, quae Aremoricae appellantur* (des forces gauloises importantes, appartenant aux cités qui se nomment Armoriques).

BG, VII, 75 : *universis civitatibus, quae Oceanum attingunt quaeque eorum consuetudine Aremoricae appellantur* (à toutes les cités qui touchent à l'Océan et se nomment armoriques dans leur langue).

BG, VIII, 31 : *ceteraeque civitates positae in ultimis Galliae finibus, Oceano conjunctae, quae Aremoricae appellantur* (les autres cités, situées aux confins de la Gaule, touchant à l'Océan et qui se nomment armoriques) [traductions Vaginay 2003].

utilisé par les peuples de l'Ouest « touchant à l'océan » pour se désigner eux-mêmes<sup>96</sup> (Pape, 1995, p. 369, Vaginay 2003).

César associe le mot « Armorique » à l'ensemble des cités marines comprises entre les embouchures de la Seine et de la Loire. Ces dernières sont du nord au sud : les **Unelles**, les **Ésuves**, les **Lexoviens**, les Diablintes, les Redons, les Coriosolites, les Osismes, les Vénètes, les Namnètes, les Pictons ainsi que les insaisissables Lémovices<sup>97</sup>, Ambiliates et Ambibares, peuples dont la localisation pose problème. Chez lui, le terme « Armorique » ne désigne nullement un territoire particulier mais un ensemble informel de peuples de Gaule celtique riverains de l'Océan.

Lorsqu'il en vient à décrire les provinces de l'Empire plusieurs décennies plus tard, Strabon n'emploie pas le terme *armoricus* mais parle de peuples « parocéaniques », qu'il place entre la Loire et la Seine et à propos desquels il évoque le souvenir de la victoire navale qui opposa César aux Vénètes (*Géogr.*, IV, 1). Il explique également que les cités armoriques sont désormais rattachées à la Gaule Belgique (*Géogr.*, IV, 3).

Pline, en revanche, emploie bien le terme « Armorique », mais chez lui le mot semble désigner une région et non pas un ensemble informel de peuples comme chez César. Il introduit en outre une confusion importante en décrivant l'Aquitaine comme anciennement appelée Armorique<sup>98</sup>.

À la lecture de ces sources, contemporaines pour César et légèrement postérieures, on s'accorde d'ordinaire pour reconnaître la définition de César, à savoir : un ensemble informel regroupant les cités maritimes comprises entre la Loire et la Seine (Duval 1990, Vaginay 2003).

### **2.1.2. L'assimilation Armorique = Bretagne et le concept de « marges »**

La restriction pour l'âge du Fer du terme « Armorique » à la seule péninsule bretonne ne correspond, on l'a vu, à aucun fondement historique. Son enracinement dans l'inconscient collectif est cependant profond, puisqu'elle était déjà en vigueur dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (Ranchin 1643, p. 256).

---

<sup>96</sup> *Quae eorum consuetudine Aremoricae appellantur* (BG, VII, 75 ; VIII, 31).

<sup>97</sup> Il s'agit vraisemblablement d'un petit peuple différent de celui du Limousin.

<sup>98</sup> *Inde ad Pyrenai montis excursum Aquitanica, Aremorica antea dicta* (HN, IV, 105).

L'exemple le plus révélateur de cette assimilation à la région Bretagne chez les archéologues réside dans le colloque de l'AFEAF de Quimper dont le thème régional intitulé *Les Gaulois d'Armorique* (Duval, Le Bihan et Menez 1990) a été exclusivement consacré à la Bretagne actuelle et ses quatre départements, sans que le terme « Armorique » ne soit à aucun moment discuté ni même défini. Plus récemment cette assimilation a été portée à la une du n° 97 de la revue *L'Archéologie. Archéologie nouvelle* intitulé pour l'occasion *L'Armorique gauloise. La Bretagne gauloise*, comme un miroir reflétant la protohistoire d'une région (2008).

Dans la partie qu'il consacrait aux derniers temps de l'indépendance dans l'ouvrage de synthèse *Protohistoire de la Bretagne*, Louis Pape reconnaissait que, de même que le Massif armoricain en géologie, « l'Armorique était bien plus vaste que l'actuelle Bretagne » (Pape 1995, p. 369). Toutefois, tout en acceptant l'étymologie gauloise « à côté de la mer » et « désignant des régions et des peuples situés sur le littoral occidental de la Gaule », il conservait le terme « armoricain » pour désigner exclusivement les cités gauloises de Bretagne.

Suivant l'exemple de A. Duval, qui distinguait une grande et une petite Armorique (Duval 1990), cette assimilation récurrente de l'Armorique à la Bretagne a donné naissance dans les années 2000 au concept de « marges » pour désigner les régions périphériques de la péninsule bretonne que sont les Pays de la Loire et la Basse-Normandie. Cette volonté de concilier le texte de César décrivant les cités armoricaines comme comprises sur le littoral s'étendant de la Loire à la Seine et la sensibilité bretonne qui s'est depuis approprié une sorte de monopole de l'Armorique se sont matérialisées lors du colloque de l'AFEAF de Nantes intitulé *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer* (Mandy et de Saulce dir. 2003) et de son exposition temporaire *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique* (Santrout *et al.* 1999).

## **2.2. Les cités gauloises littorales de la Manche et du Calvados**

### **(fig. 49)**

#### **2.2.1. Les Abrincates et les Unelles**

Dans le sud de la Manche, la région d'Avranches était occupée par les Abrincates. L'étymologie de cet ethnonyme ne fait pas l'unanimité, mais on avance le plus souvent les

racines celtiques *-abro* (fort, violent) et *-catu* faisant référence à la notion de guerre ou de combat. Le nom *abrincatui* signifierait dans cette optique « ceux qui sont violents/forts au combat » (Lacroix 2003, p. 171). Plus récemment, D. Levalet a proposé de retenir, au lieu de la racine *-abro*, le terme *-aberen* pluriel de *-aber* signifiant en vieux breton « l'embouchure », « l'estuaire » ou « la confluence ». Il propose alors la forme *aberen-catui* signifiant « les guerriers des estuaires » (Levalet 2010, p. 14). Leur territoire s'étendait en effet à l'arrière de la baie du Mont-Saint-Michel au débouché du Couesnon, de la Sée et de la Sélune (Levalet 2010, p. 57-65). Il était vraisemblablement bordé à l'ouest par le Couesnon et au nord par le Thar.

Ce peuple n'est pas cité par César. On ne le retrouve mentionné pour la première fois que dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère dans l'*Histoire naturelle* de Pliny l'Ancien (*HN*, IV, 107) ainsi que dans la *Géographie* de Ptolémée (*Géogr.*, II, 8) rédigée au milieu du II<sup>e</sup> siècle. D. Levalet considère que cette absence dans le récit de César signifie que ce peuple n'avait pas encore à cette époque d'existence autonome et qu'il ne constituait peut-être qu'un *pagus* des Unelles (Levalet 2010, p. 14 et 57).

Les Abrincates sont peut-être à l'origine d'un monnayage spécifique désigné par les numismates sous l'appellation « série XN » (LT XXV J.4-15, de Beaulieu 1952, p. 87 ; de Jersey 1994, p. 103-105). Il s'agit de statères et de quarts de statères en billon dont la frappe n'intervient que tardivement, certainement durant La Tène D2b. Sur l'avvers est représenté un visage de profil dont le graphisme montre de fortes similarités avec les monnaies coriosolites (Ille-et-Vilaine). Le revers montre un cheval androcéphale surmontant une lyre entre deux cercles ou deux étoiles. L'attribution de ce monnayage aux Abrincates reste cependant sujette à discussion en raison du faible nombre d'exemplaires mis au jour sur leur territoire (de Jersey 1994, p. 104, Levalet 2010, p. 15-16).

Le territoire des Unelles recouvre l'ensemble de la presqu'île du Cotentin, qui tire son nom du chef-lieu de cité gallo-romain Constantia/Coutances<sup>99</sup> (*Pagus Constantiensis*). L'étymologie du nom « Unelles » n'est pas assurée. F. de Beaurepaire a proposé de voir son éponyme dans la rivière Douves (*Undva*) (de Beaurepaire 1986, p. 23).

---

<sup>99</sup> La primauté de Coutances sur le territoire des Unelles est cependant tardive. La cité des Unelles aurait changé de chef-lieu à au moins trois reprises : Crouciatunum/Saint-Côme-du-Mont durant le Haut-Empire (Ptolémée, *Geogr.* II, 8), Alauna/Valognes à la fin du III<sup>e</sup> siècle (*Itinéraire d'Antonin*) et Cosedia-Constantia/Coutances durant le Bas-Empire (*Table de Peutinger*, *Notitia dignitatum* et *Notitia galliarum*). La capitale de l'époque de l'indépendance est inconnue.

Avec près de 330 kilomètres de côte du Couesnon à la Vire et un arrière-pays n'excédant pas les 20 kilomètres de profondeur, la cité des Unelles était de fait éminemment maritime. Cette mer omniprésente a certainement tenu une place importante par l'ensemble des opportunités économiques qu'elle présente en termes de ressources et d'échanges. On devine d'ailleurs cette importance à travers une série de statères du groupe de Normandie dont le type « au bateau et à l'épée » porte au revers un aurige tenant dans sa main un navire orné à la proue et à la poupe de figures animalières semblables aux *langskip* scandinaves (LT XX 6927-28, fig. 20 ; de Jersey 1994, p. 44-45, fig. 14, c-e).

Les Unelles sont mentionnés par César, à l'occasion de leur soumission devant P. Crassus en 57 av. J.-C. (*BG* II, 34) puis lors de leur guerre perdue face à Sabinus l'année suivante, pour laquelle ils avaient constitué une large coalition sous le commandement de Viridovix (*BG* III, 11, 17). Ils prirent également part à l'insurrection générale de 52 av. J.-C. en fournissant en hommes les contingents de l'armée de secours envoyée à Alésia (*BG* VII, 75).

La localisation du chef-lieu des Unelles pose problème pour la période laténienne. On évoque le plus souvent l'oppidum du Mont-Castre à Lithaire en raison de son importante superficie (20-30 ha). Cette attribution ne repose cependant sur aucun autre argument. Pour la période gallo-romaine, la situation reste assez complexe puisqu'on connaît trois chefs-lieux successifs. Ptolémée situe vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère le chef-lieu de la cité des Unelles à *Crouciatonnum*/Saint-Côme-du-Mont<sup>100</sup> (*Géogr.*, II, 8), nom qui apparaît sur le milliaire de Sainte-Marie-du-Mont dont l'étude épigraphique place l'érection entre le courant du I<sup>er</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (Vipard 1990). Par la suite, Valognes puis Coutances furent à leur tour érigées successivement au rang de chef-lieu de cité.

### **2.2.2. Les Baïocasses, les Viducasses et les Ésuves**

Parmi ces trois peuples, seuls les Ésuves sont mentionnés dans la *Guerre des Gaules*, où ils sont désignés comme cité maritime (*civitas maritima*, *BG* II, 34). En 57 av. J.-C., suivant l'exemple des Vénètes, ils retinrent en otage Titus Terrasidius, envoyé chez eux pour le ravitaillement en blé des troupes romaines hivernant en Anjou chez les Andes (*BG* III, 7).

---

<sup>100</sup> Sur l'identification de *Crouciatonnum* à Saint-Côme-du-Mont plutôt que Carentan, voir Vipard 1990.

Cet épisode marque le début de l'insurrection générale des cités armoricaines de 56 av. J.-C. En 54 av. J.-C. Lucius Roscius hiverna avec une légion chez les Ésuves, dont le territoire est alors pacifié (*BG* V, 24).

Les Baïocasses et les Viducasses ne sont pas mentionnés par César et ne sont attestés qu'à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle chez Pline (*HN*, IV, 107), puis chez Ptolémée au II<sup>e</sup> siècle (*Géogr.*, II, 8). Plusieurs auteurs s'accordent pour considérer ces deux entités comme des *pagi* ésuves ayant accédé au rang de *civitates* à la suite du démembrement de leur cité après la guerre des Gaules. Le territoire restant serait devenu la cité des *Sagii*, qui donna naissance au diocèse de Sées dans l'Orne (Holmes 1899, p. 491-492 ; Doranlo 1930, 1932).

Le territoire des Viducasses, dont on retrouve l'ethnonyme dans le nom actuel de leur chef-lieu *Aregenua*/Vieux a été adjoint à celui des Baïocasses dans le courant du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. La cité des Baïocasses a pour sa part donné naissance au diocèse de Bayeux. Le territoire de la cité gallo-romaine (et du *pagus* gaulois ?) couvre le Bessin. Il est de forme triangulaire, dont le côté oriental est séparé de la cité des Lexoviens par la Dives, tandis que le côté ouest est bordé par la Vire et le territoire des Unelles et que le nord est totalement baigné par la Manche. Les Viducasses occupaient quant à eux le sud-centre du Calvados de part et d'autre du cours moyen de l'Orne. Ils disposaient également d'une ouverture maritime au nord entre les estuaires de l'Orne et de la Dives. Ce territoire orienté sud-ouest/nord-est était partagé par l'Orne en deux pays distincts, celui de la plaine de Caen (Bassin parisien) au nord-est et de la Suisse normande (Massif armoricain).

### **2.2.3. Les Lexoviens**

Les Lexoviens sont mentionnés à cinq reprises dans le récit de César (*BG*, III, 9, 11, 17, 29 ; VII, 75). Strabon les cite deux fois comme riverains de l'Océan et de la Seine depuis l'embouchure de laquelle ils commerçaient avec l'île de Bretagne (*Géogr.*, IV, 1, 14). Pline les mentionne parmi les cités de la Lyonnaise (*HN*, IV, 32) et Ptolémée cite leur chef-lieu *Noviomagus* (*Géogr.*, II, 8, 2). Le milliaire de Frénoville indique quant à lui sa distance par rapport à *Noviomagus* (Lisieux). Au moment de la guerre des Gaules, l'organisation politique de la cité des Lexoviens était centrée autour d'un sénat (*BG*, III, 17) au-dessus duquel s'exerçait peut-être déjà l'autorité d'un vergobret dont la magistrature est attestée sur les monnaies « épigraphiques » lexoviennes frappées durant le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (LT 7159, Guihard 2011, p. 131-134).

La délimitation précise du territoire de la cité a fait couler beaucoup d'encre (voir l'historique dans Doranlo 1932), mais on s'accorde globalement pour le situer de part et d'autre de la Touques entre l'estuaire de la Seine et la Risle à l'est et le cours de la Dives à l'ouest. Certains chercheurs tendent aujourd'hui à repousser la limite orientale de la cité jusqu'à la vallée de l'Orne. Cette hypothèse se fonde sur la mise en évidence de deux faciès céramiques distincts de part et d'autre de la vallée de l'Orne, avec une prédominance à l'ouest de profils sinueux et à l'est de pots tronconiques à bords droits (Lepaumier 2002, Besnard-Vauterin 2009, p. 160). Au nord, la Seine sépare les Lexoviens des Calètes. Les Véliocasses, positionnés à cheval sur le fleuve, les voient à l'est ; au sud se trouvent les Aulerques Éburovices, et à l'ouest, enfin, les Ésuves.

## **Chapitre 2 : Histoire et acteurs de la recherche sur l'âge du Fer bas-normand**

Avec des fouilles menées dès les années 1685, la Normandie se montre précoce dans la quête de ses origines et sera même l'un des principaux moteurs dans la naissance de l'archéologie française entre le XVIII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Bien que particulièrement dynamique, notamment à travers la Société des antiquaires de Normandie créée en 1824, la recherche régionale, plus tournée vers son passé médiéval et antique, n'est que peu touchée par la vague de celtomanie née au XVIII<sup>e</sup> siècle mais revitalisée et amplifiée par le courant romantique. De fait, les recherches concernant l'âge du Fer restent le plus souvent ponctuelles ou isolées. Durant l'entre-deux-guerres, la recherche sur l'âge du Fer s'essouffle et entre dans une longue période de léthargie qui ne s'achèvera qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle avec le développement de l'archéologie préventive au début des années 1990, période à partir de laquelle la discipline connaîtra un nouvel essor.

### **1. XVI-XVII<sup>e</sup> siècle : genèse**

#### **1.1. La naissance des sciences historiques et la redécouverte de l'Antiquité et des Gaulois**

Le développement des recherches sur l'âge du Fer est indissociable de la question des origines de la France et de ses provinces qui préoccupe au XVI<sup>e</sup> siècle les humanistes, que le



mythe de l'origine troyenne de la monarchie française ne convainc plus. Le développement de l'imprimerie permet la redécouverte et la diffusion des textes antiques à travers lesquels on redécouvre l'Antiquité, ses monuments et ses peuples. Parmi eux la *Guerre des Gaules* de Jules César fait resurgir de l'oubli la Gaule et les Gaulois dont la filiation avec le peuple français, avancée dès 1485 par l'humaniste italien Paule-Émile dans *L'Antiquité de la Gaule*, est rapidement reprise et défendue par des historiens comme Jean Lemaire de Belges<sup>101</sup> (1509, 1513), Guillaume Postel<sup>102</sup> (1552), ou encore Guillaume du Bellay<sup>103</sup> (1556) avant de se répandre progressivement dans les milieux érudits.

Dans l'ensemble des provinces, l'héritage celtique de la France est rapidement relayé dans les nombreuses *Histoires régionales*. En Normandie aussi, les historiens s'affranchissent de la tradition des *Chroniques* médiévales, qui ne faisaient commencer jusque-là l'histoire régionale qu'avec l'arrivée des Vikings et la constitution du duché consécutive au traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911. Ils manifestent leur enthousiasme pour la redécouverte des origines gauloises du Pays au point chez certains auteurs comme Robert Ceneaux d'en chercher les vestiges dans la toponymie locale<sup>104</sup>. Alors que de nombreux chroniqueurs normands du XI<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges ou encore Benoît de Sainte-Maure, s'emploient à démontrer que les Normands sont les descendants des Danois, eux-mêmes issus des Troyens, Charles de Bougainville rétorque : « *Nous autres de ceste Duché de Neustrie ou Normandie, somme nayvement Gaullois et François de tous temps, encore que le pays ait été usurpé, premièrement par un dénommé hastenc et ses Pirates grands corsaires du Danemarc* » (Bourgueville 1588, p. 32).

L'engouement manifesté pour l'étude de l'Antiquité est également soutenu par la redécouverte durant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en Italie des monuments et des inscriptions de l'ancienne Rome, qui, par leurs traces matérielles, attestent de la réalité historique et établissent ce qui sera l'un des grands thèmes de l'humanisme : la fuite du temps et l'érosion

---

<sup>101</sup> *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troyes...*

<sup>102</sup> *Histoire mémorable des expéditions, depuis le déluge, faites par les Gauloys ou François depuis la France jusqu'en Asie, ou en Thrace et l'Orientale partie de l'Europe et des commodités ou incommodités des divers chemins pour y parvenir et retourner*, suivi de *Apologie contre les détracteurs de la Gaule et des privilèges et droictz d'icelle, avec supplément des histoires malignement par plusieurs scripteurs obmises*, Paris, Sebastian Nivelles, 192 p.

<sup>103</sup> *Épitomé de l'Antiquité des Gaules et de France, par feu Messire Guillaume Du Bellay...*, Paris, V. Sertenas, 1556.

<sup>104</sup> Robert Ceneau, *Gallica historia*, 1557.

de la mémoire. Si elle se développe d'abord en Italie, il faut encore attendre le début du XVII<sup>e</sup> siècle pour qu'elle se propage véritablement en France. Comme dans le reste de l'Europe, cet engouement pour la quête de l'ancien s'exprime par la constitution de nombreuses collections d'antiquités ou de curiosités naturelles, les *artificialia* et les *naturalia*, au sein de cabinets de curiosités pour l'approvisionnement desquels se mettent en place les premières recherches d'objets dans le sous-sol. Ce nouveau champ dans l'étude de l'Antiquité obtient en France sa légitimité officielle en 1663 avec la création par Colbert de l'Académie des inscriptions afin d'organiser la compilation des inscriptions découvertes sur les monuments antiques.

Dans ce contexte d'insatiable curiosité pour les choses anciennes, la Normandie est à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle l'une des toutes premières provinces où se mettent en place des prospections et des fouilles systématiques.

## **1.2. Premières découvertes et premières fouilles documentées en Basse-Normandie**

En regard de ce que l'on peut observer dans d'autres régions, la naissance de l'archéologie bas-normande est relativement précoce et peut être considérée comme l'un des moteurs du développement de la discipline en France. Nous dressons ici un bref historique des principaux événements de cette genèse.

On attribue généralement la paternité des premières fouilles archéologiques régionales à l'intendant de la Généralité de Caen N.-J. Foucault, qui supervise dès 1665 et 1704 l'exploration des agglomérations gallo-romaines de Valognes et de Vieux (Anonyme 1695, Foucault 1717). Par ailleurs, en 1685 se déroule un événement capital dans la naissance de l'archéologie normande et française. À la suite de travaux de terrassement visant à améliorer la navigabilité de l'Eure à Cocherel, dans l'Eure, une sépulture collective<sup>105</sup> abritant une vingtaine d'individus est mise au jour et fait l'objet d'investigations, dont la conduite et la publication sont considérées comme la première fouille de sauvetage et l'un des tout premiers rapports d'opération en France (Cocherel 1722 ; Verron 2000, p. 76 ; Carpentier *et al.* 2007, p. 15). Ce travail précurseur fut rapidement relayé dans plusieurs ouvrages en France

---

<sup>105</sup> Aujourd'hui datée du néolithique récent (Verron 2000, p. 80).

(Montfaucon 1719, p. 194-197) mais également en Angleterre (Justel 1686, Goodrum 2011), qui « procurèrent à ce modeste monument un statut de référence incontournable pour qui entendait s'attacher à l'étude des Antiquités gauloises » (Coye 1998, p. 49).

Dans cette même dynamique annonciatrice de la discipline archéologique, la découverte en 1707 d'un important dépôt de haches en bronze à Mesnil-Hue (Manche) constitue le premier dépôt de l'âge du Bronze<sup>106</sup> à être signalé et à faire l'objet d'une publication en France, alors qu'il faudra attendre le début du XIX<sup>e</sup> siècle pour que le signalement et la publication de ce type de trouvaille se généralisent et aboutissent à des inventaires systématiques (de la Roque 1713, Mortillet 1894). En 1727, Dom Jacques Martin publie dans sa *Religion des Gaulois* la découverte d'une sépulture dont le défunt portait au bras de nombreux bracelets en bronze<sup>107</sup>, et signale la mise au jour de onze urnes funéraires<sup>108</sup> en 1715 à Saint-Côme-de-Fresné, dans le Calvados (Martin 1727, p. 343-347, pl. 43). Ces découvertes sont d'un grand intérêt dans la prise de conscience de la légitimité de l'archéologie par rapport à l'histoire traditionnelle. L'auteur y manifeste ainsi son enthousiasme : « Ces personnes [...] venant à payer le tribut de la nature [...] ont été enterrées à la manière de leur pays, ce qui nous met en possession de quelques-uns de leurs bijoux, lesquels victorieux du temps, pour ainsi dire, nous dédommagent du silence des Historiens, et semblent n'avoir été conservés que pour nous apprendre les circonstances de l'Antiquité, qui ne seraient jamais venues jusqu'à nous sans leur secours. Restes précieux, dont on doit conserver jusqu'aux moindres traces ; puisque leur seule vue est une source féconde de connaissance ; et qu'ils servent encore à lever nos doutes les mieux fondez, tantôt enfin à répandre des lumières sur d'autres antiques, sur lesquels personne n'osait se prononcer » (Martin 1727, p. 343).

Les sites fortifiés de hauteur, généralement désignés par l'expression « camps de César », provoquent quant à eux un faible engouement. En Haute-Normandie des relevés sont effectués sur l'oppidum du camp du Canada à Fécamp dès 1700, tandis que le premier site fortifié de hauteur bas-normand ne fait l'objet d'une levée qu'en 1779 à Montmerrei dans l'Orne (Verron 2000, p. 254).

---

<sup>106</sup> Daté lors de la découverte de la période romaine (de la Roque 1713).

<sup>107</sup> D'après le type de bracelets dessiné par Martin, il s'agit d'une sépulture du premier âge du Fer (Martin 1727, pl. 43 ; Verney 1993).

<sup>108</sup> Au sujet des urnes, l'auteur annonce : « Je suis fort porté à croire que ces ossements étaient de ceux que les druides immolaient à leur dieux » (Martin 1727, p. 345).

## 2. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle : le temps des sociétés savantes

Bien que, par sa précocité et par le dynamisme de ses acteurs, l'archéologie bas-normande ait joué un rôle important dans la naissance et le développement de l'archéologie française, les études sur l'âge du Fer sont longtemps restées dans l'ombre de l'Antiquité et du Moyen Âge. Contrairement à d'autres régions, les chercheurs bas-normands n'ont jamais véritablement cédé à la vague celtomaniaque des XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Même au plus fort de cet engouement encouragé et subventionné par le Second Empire, la Basse-Normandie est restée à l'écart de la quête des sites de la guerre des Gaules qui mobilise alors activement la plupart des sociétés savantes françaises.

Dans la première moitié du siècle, A. de Caumont ne consacre qu'un seul des six volumes de son *Cours d'antiquités monumentales* à l'« ère celtique<sup>109</sup> », dans lequel il reconnaît que : « La Normandie n'a pas encore été assez explorée sous le rapport des antiquités celtiques » (Caumont 1830, p. 90). Un siècle plus tard, mis à part l'affranchissement des chronologies bibliques et l'avènement des nouvelles chronologies issues des recherches de Darwin, de Thomsen, de Boucher de Perthes et autres Hildebrand (cf. *infra*), la situation n'a que peu changé. Dans une synthèse sur l'archéologie préhistorique, protohistorique et antique en Normandie, commémorant le centenaire de la Société des antiquaires de Normandie, R. Doranlo ne consacre que douze pages à l'âge du Fer contre cent quatre pour l'époque antique. Cette synthèse historiographique met clairement en évidence les grandes lacunes de ce pan de la recherche et montre le profond déséquilibre existant entre les études sur la protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge (Doranlo 1926).

### 2.1. Une prise de conscience politique

À la suite des destructions d'archives et de monuments engendrées par la Révolution française, des érudits prennent conscience de l'intérêt de leur étude et de leur sauvegarde. En

---

<sup>109</sup> Cette dernière, qui englobait indistinctement l'ensemble de la préhistoire, considérait notamment les mégalithes comme des « monuments druidiques ». « À l'époque [...] les antiquités gauloises étaient bien mal connues : toute la période de l'Antiquité antérieure à la conquête de la Gaule, y compris les temps préhistoriques, était considérée comme gauloise, et, d'un autre côté, la plupart des objets de bronze comme de fer étaient souvent donnés pour gallo-romains » (Doranlo 1926).

1810, le comte Montalivet, ministre de l'Intérieur de l'Empire, envoie à ses préfets sur l'invitation d'Alexandre de Laborde une circulaire demandant un rapport précis sur les anciens châteaux, abbayes et monuments divers encore présents dans leur département. En l'absence de budget alloué à ce recensement, ce premier témoignage de l'intérêt de l'État pour ses monuments anciens n'est pas suivi d'effets. En 1817 et en 1819, le comte Decazes, nouveau ministre de l'Intérieur, adresse deux nouvelles circulaires rappelant celle de 1810 et prescrivant aux préfets de désigner dans les départements des correspondants locaux entre le préfet et l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En 1818, cette dernière crée une *Commission des antiquités de la France* et en confie la direction à Alexandre de Laborde (Sauvage 1926).

En Normandie, le Calvados est le premier département à se doter en 1818 d'une *Commission des antiquités*. Celle-ci, réunie autour de l'abbé de La Rue, professeur d'histoire à l'université de Caen, ne semble cependant pas très active<sup>110</sup>. L'année suivante le baron de Vanssay, préfet de la Manche, nomme dans son département plusieurs inspecteurs régionaux parmi lesquels Gerville, Duchevreuil ou Asselin, et adresse aux maires de toutes les communes une circulaire dans laquelle il les invite à favoriser les recherches menées par les antiquaires (Doranlo 1926).

## **2.2. Les fondateurs de l'archéologie normande et l'influence des antiquaires britanniques**

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Révolution française conduit à une émigration massive de la noblesse normande vers l'Angleterre. Parmi ces expatriés, plusieurs, comme l'abbé Gervais de La Rue (1751-1835) ou Charles de Gerville (1769-1853), profitent de leur exil pour étudier et se former aux méthodes des historiens et antiquaires britanniques. De retour en France en 1801, Gerville s'établit à Valognes en 1811 et s'attache, grâce à ses nombreux correspondants locaux, au recensement des églises et des châteaux de la Manche ainsi que des principaux monuments du département. En 1824, il fonde avec Gervais de La Rue, Arcisse de Caumont (1801-1873) et Auguste Le Prévost (1787-1859) la Société des

---

<sup>110</sup> « En 1821, le Conseil général du Calvados, par un vote dont le souvenir et l'exemple paraissent également perdus, avait décidé d'attribuer une médaille d'or de mille francs à l'auteur du meilleur *mémoire sur les antiquités du département*. Il ne se présenta, que je sache, aucun concurrent... » (Sauvage 1926).

antiquaires de Normandie<sup>111</sup> sur le modèle de la Société des antiquaires de Londres, fondée pour sa part en 1707. L'influence des chercheurs britanniques est très importante chez les quatre hommes, qui lisent les travaux d'outre-Manche et entretiennent des correspondances suivies avec les antiquaires britanniques (Sauvage 1924 ; Lewis 2004 et 2010).

Les monuments médiévaux, jusque-là dépréciés à la faveur des monuments romains, font l'objet d'un vaste plan de recensement et d'étude dont A. de Caumont proposera un inventaire et une synthèse dans ses célèbres *Cours d'antiquités monumentales et Statistiques monumentales* publiés entre 1830 et 1867. Cet ouvrage est la publication en six volumes d'un enseignement qu'il professe gratuitement à Caen dans le but « d'aplanir les premières difficultés de la science, de multiplier les observateurs, et par suite les chances de découvertes » (Caumont 1830, p. 35). Il s'agit là d'un des tout premiers enseignements d'histoire de l'art en France. Si cette œuvre accorde une importance majeure à l'époque médiévale – trois volumes sur six –, « l'ère celtique est néanmoins abordée dans le premier volume, qui lui est intégralement consacré » (Caumont 1830). Ce dernier est illustré par de nombreux sites et travaux britanniques comme autant de références pour aider à la formation des antiquaires français.

### **2.3. La Société des antiquaires de Normandie et le développement des antiquités celtiques**

La fondation de la Société des antiquaires en 1824 marque la naissance d'une véritable archéologie de terrain avec la mise en place de prospections et de fouilles méthodiques inspirées des antiquaires britanniques. Dès le début, la Société met en place des commissions chargées de dresser l'inventaire et d'étudier les mégalithes, considérés alors comme gaulois. En 1824, Gerville publie le premier inventaire des monuments « druidiques » et des « camps romains » de la Manche (Gerville 1824a et 1824b). En 1825, Gervais et Caumont entreprennent des fouilles sur le *tumulus* de Colombier-sur-Seules. À partir de 1829, la Société des antiquaires met en place une commission pour l'exploration du *tumulus* néolithique de Fontenay-le-Marmion, qui fera l'objet d'un véritable rapport de fouille. En

---

<sup>111</sup> Au sujet de la naissance de la société voir Sauvage 1926 et Juhel 2004.

1830 et 1833, F. Galeron et P. Lefilastre publient respectivement un inventaire des « monuments druidiques » de l'Orne et de la Manche (Galeron 1830, Lefilastre 1833).

Le souci d'inventaire ne se limite pas au recensement des monuments, mais s'étend également à tous les types de découvertes<sup>112</sup>. En 1827 Gerville publie dans ce sens une *Notice sur quelques objets d'antiquité d'une origine incertaine découverts dans le département de la Manche*, dans laquelle sont intégrés différents objets de l'âge du Bronze à l'époque romaine (Gerville 1827).

La numismatique gauloise bénéficie pleinement de ces travaux de recensement. La Société des antiquaires et plusieurs collections publiques et privées acquièrent de nombreuses découvertes<sup>113</sup>. En 1844, Charles Édouard Lambert<sup>114</sup> (1794-1870), alors conservateur de la bibliothèque publique de Bayeux et inspecteur des Monuments historiques de l'arrondissement de Bayeux, devient président de la Société et publie son *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, dans lequel il mentionne les lieux et circonstances des découvertes et tente d'interpréter les types monétaires et d'établir entre eux une chronologie<sup>115</sup> (Lambert 1844 et 1864).

De nombreuses sépultures du premier âge du Fer et de La Tène ancienne mises au jour entre les années 1840 et 1880 sont également recensées par les antiquaires : Canchy, Bénouville, La Cambe, Longueville, Meuvaines, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-André-sur-Orne. Ces dernières, parfois richement dotées comme à La Cambe ou à Mondeville, font même l'objet de publications détaillées (Charma 1851, Beurepaire 1882) qui seront synthétisées à la fin du siècle par Léon Coutil (1856-1943) dans ses différents inventaires départementaux (Coutil 1894, 1895a et b, 1901 et 1903).

Alors qu'en Haute-Normandie, la cité de Limes à Bracquemont fait déjà l'objet de fouilles depuis 1826 (Ferret 1826), il faut attendre 1862 pour que l'on explore un premier

---

<sup>112</sup> « Au reste, à l'époque où fut fondée notre Société, les antiquités gauloises étaient bien mal connues : toute la période de l'Antiquité antérieure à la conquête de la Gaule, y compris les temps préhistoriques, était considérée comme gauloise, et, d'un autre côté, la plupart des objets de bronze comme de fer étaient souvent donnés pour gallo-romains. Cependant, nos devanciers, si peu avertis qu'ils aient été, n'ont pas négligé de recueillir et de décrire une foule d'antiquités et nous devons leur savoir gré de nous avoir ainsi conservé des matériaux d'étude pleins d'enseignements » (Doranlo 1926).

<sup>113</sup> « De toutes parts on recueillait des monnaies grossières qu'on savait déjà bien distinguer des médailles romaines mais dont on ne connaissait pas l'origine précise » (Doranlo 1926).

<sup>114</sup> Léon Doucet a proposé une notice biographique et bibliographique de Ch.-E. Lambert (Doucet 1879).

<sup>115</sup> Sur la portée de ce travail novateur, voir Guihard 2012 p. 18.

oppidum bas-normand, le Petit-Celland dans la Manche. Encouragé et subventionné par la commission pour la topographie des Gaules, mise en place en 1858 et parrainée par Napoléon III, X. Le Héricher réalise plusieurs sondages à l'intérieur des remparts et y reconnaît une occupation gauloise sur la base de nombreux objets en fer<sup>116</sup>, de fibules mais aussi de quatre monnaies semblables à celles publiées par Lambert. Il interprète le site comme un camp refuge et conclut, au regard de l'irrégularité de l'enceinte et de l'absence de mobilier romain, que le site ne peut avoir été un camp romain et ne peut donc avoir été le théâtre de l'affrontement entre Viridorix et Sabinus. Napoléon III envoie le capitaine d'état-major Rouby explorer de nouveau le site et en faire un relevé, mais ses sondages se révèlent négatifs (Le Héricher 1862).

En dépit de cette initiative ponctuelle, les sites fortifiés de hauteur sont encore généralement considérés comme des camps romains ou médiévaux dont la construction était liée à la guerre des Gaules et aux invasions barbares du III<sup>e</sup> siècle (Gerville 1824a ; Caumont 1831, p. 313- 330<sup>117</sup> et p. 337-338). Il faudra attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour que R. Doranlo (1875-1958), complétant pour le Calvados les travaux de la Commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques (Commission des enceintes préhistoriques 1913), attire l'attention sur l'origine antérieure à l'époque romaine de certains sites fortifiés comme celui de Banville, occupé dès le néolithique (Doranlo 1914).

### **3. XX<sup>e</sup> siècle : l'essoufflement de l'entre-deux-guerres**

Malgré l'engouement précoce pour les sciences historiques, la recherche bas-normande sur l'âge du Fer peine à se faire une place dans une région où l'on s'intéresse principalement aux antiquités gallo-romaines et à l'époque médiévale. Les quelques initiatives ponctuelles entreprises jusque-là sont interrompues durablement par la première guerre mondiale, qui impose un coup d'arrêt dans la recherche régionale. L'un des cas les plus évocateurs de cette

---

<sup>116</sup> « La prédominance des objets en fer est un fait remarquable et assez rare dans les camps gaulois ; il servirait à déterminer l'époque relative de celui du Châtellier, si on appliquait ici les trois périodes reconnues aujourd'hui par les savants : l'âge de la pierre, l'âge du bronze et l'âge du fer » (Le Héricher 1862).

<sup>117</sup> « Il me paraît évident que la plupart des enceintes retranchées qui subsistent aujourd'hui ont été établies dans un temps où déjà des irruptions de pirates avaient eu lieu sur nos côtes et où la défense était devenue nécessaire contre les ravages et les déprédations des barbares. Je ne vois en effet dans les deux premiers siècles de la domination romaine rien qui ait nécessité l'établissement de pareilles forteresses sur tant de points divers » (Caumont 1831, p. 337).



situation est celui de G. Rouxel, un des grands oubliés de l'historiographie régionale<sup>118</sup> et qui, avec ses recherches menées à Urville-Nacqueville entre 1904 et 1914, est pourtant l'un des plus importants contributeurs à l'étude de l'âge du Fer et plus particulièrement de La Tène finale (cf. *infra*). Parfaitement informé des découvertes contemporaines réalisées en Suisse et des recherches sur la typochronologie menées en Europe, il est le premier à importer en Basse-Normandie le terme « La Tène » selon la terminologie proposée dès 1872 par H. Hildebrand (Rouxel 1922-1923). À l'issue de la guerre, la situation économique du pays contraint G. Rouxel à renoncer à la poursuite de ses fouilles en dépit de ses résultats exceptionnels.

La recherche archéologique dans le département de la Manche entre dans une longue phase de sommeil que certains auteurs vont jusqu'à qualifier de « léthargie » (Pilet-Lemière et Levalet 1989, p. 15). Dans le département du Calvados le dynamisme de la recherche est sensiblement plus important, mais ne s'intéresse principalement qu'à la période gallo-romaine avec notamment les fouilles des chefs-lieux antiques Vieux et Lisieux (Delacampagne 1990, p. 18-19).

Le désintérêt relatif de la recherche régionale pour l'âge du Fer est tel que les principaux travaux réalisés jusqu'aux années 1990 sont l'œuvre d'un archéologue britannique. En 1938 et en 1939, sir Mortimer Wheeler entreprend un inventaire et une étude des sites fortifiés de hauteur (*hillforts*) du nord-ouest de la Gaule dans lesquels il pense pouvoir mettre en évidence un prototype ayant inspiré les fortifications britanniques à remparts multiples. Sur les 93 sites retenus par son inventaire, il entreprend des sondages systématiques sur cinq sites bretons<sup>119</sup> parmi lesquels l'oppidum du Petit-Celland dans la Manche, où il met en évidence la présence d'un rempart de type *muris gallicus* et de niveaux d'occupation qu'il juge contemporains de la guerre des Gaules<sup>120</sup> (Wheeler et Richardson 1957, p. 38-54). Cette opération particulièrement novatrice et riche en résultats (architecture défensive, céramique, monnaies, parure) est encore aujourd'hui la seule véritable référence

---

<sup>118</sup> Ses travaux sur Urville-Nacqueville ne sont mentionnés ni dans la synthèse historiographique de R. Doranlo (1926) ni dans celles proposées plus récemment par D. Bertin (1975) ou G. Verron (1990 et 2000).

<sup>119</sup> Les quatre autres sites sont Le Camp d'Artus à Huelgouat et Keraradec à Penhars dans le Finistère ainsi que Le Camp du Canada à Fécamp et le Câtelier à Duclair en Seine-Maritime (Wheeler et Richardson 1957, p. XIV-XV.).

<sup>120</sup> Il se fonde notamment sur un important lot de céramique et sur un lot de 21 statères en billon coriosolites (Allen et Colbert de Beaulieu, dans Wheeler et Richardson 1957, p. 48-52, pl. XXIV).

en ce qui concerne l'étude des oppida bas-normands<sup>121</sup>. À l'échelle de notre étude sur la question des relations transmanches, il est intéressant de noter que M. Wheeler est le premier à attribuer, sur la base de ses découvertes faites au Petit-Celland, une origine armoricaine aux céramiques noires à cordons d'Hengistbury-Head, dans le Dorset (Wheeler et Richardson 1957, p. 43-47 ; cf. *supra*).

En 1960 J. Gourvest réalise une coupe dans le rempart de l'oppidum de Castillon dans le Calvados et y met en évidence une armature à poutrage interne, un parement externe et un fossé à fond plat (Gourvest 1961). Cette étude se voulait une première étape d'un programme plus important visant à appréhender conjointement le système défensif et l'occupation interne du plateau mais ce projet ne se réalisa pas.

Parmi les rares opérations réalisées durant le XX<sup>e</sup> siècle, il faut également mentionner les surveillances de travaux réalisées par R. Caillaud et E. Lagnel à Villers-sur-Mer, dans le Calvados, où ils mettent en évidence un important « site industriel » de production de sel de La Tène finale réparti sur environ 6 hectares (Caillaud et Lagnel 1964). En 1969, les mêmes effectuent une fouille de sauvetage sur la plage d'Urville-Nacqueville où ils mettent au jour deux sépultures (cf. *infra*), mais sans faire le lien avec les travaux réalisés à 500 mètres de là et cinquante ans plus tôt par G. Rouxel (Caillaud et Lagnel 1969).

Enfin à la suite de la découverte de niveaux laténiens sous-jacents au sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon, dans le Calvados, dans lesquels on met notamment au jour un fourreau d'épée, D. Bertin propose une synthèse régionale de l'âge du Fer dans laquelle l'accent est une fois de plus mis sur la faiblesse des données (Bertin 1975). Entre 1978 et 1987, Th. Mercier sonde le sanctuaire gallo-romain des Grouas à Alençon et y met au jour comme à Baron-sur-Odon, des niveaux laténiens dans lesquels elle découvre également de l'armement gaulois ainsi que des restes humains (Pernet et Méniel 2010).

En dehors de ces travaux, de petites opérations ponctuelles sont réalisées par C. Jigan et C. Pilet-Lemière, qui fouillent chacun de leur côté trois fonds de cabanes à Sannerville. Il faut attendre la fin des années 1980 et le début des années 1990 pour que se développent véritablement les recherches sur l'âge du Fer grâce à la naissance de l'archéologie préventive.

---

<sup>121</sup> Plus largement, Paul-Marie Duval décrivait l'ouvrage de Wheeler comme désormais indispensable aux recherches des archéologues français (Duval 1959).

## 4. Fin XX<sup>e</sup>-début XXI<sup>e</sup> siècle : le développement de l'archéologie préventive et l'essor des études sur l'âge du Fer

Le développement de l'archéologie préventive au cours des années 1980-1990 a apporté une impulsion considérable aux études protohistoriques, et en particulier à celles traitant de la fin de l'indépendance gauloise, qui constituaient jusque-là un pan délaissé par la recherche. À la fin des années 1980, C. Jigan esquisse ainsi l'état des recherches : « À la différence d'autres régions, la Bretagne ou la Champagne, particulièrement dynamiques pour l'étude de la civilisation laténienne, la Basse-Normandie se distingue par une quasi-absence de fouilles de sites de l'âge du Fer jusqu'au début des années 1980 » (Jigan, 1987, p. 13). Ce retard accumulé durant le XX<sup>e</sup> siècle est également mis en avant à l'occasion du bilan 1990-1994 sur la recherche protohistorique bas-normande, réalisé pour le Conseil national de la recherche archéologique, où seuls 10 sites significatifs sont recensés (tab. 1, Lepaumier et Delrieu 2010).

N° Programme CNRA	Intitulé	Nombre de sites
H9	Terroirs et peuplements protohistoriques	10
H10	Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques	0
H15	Sanctuaires et lieux de pèlerinage protohistoriques et gallo-romains	0

Tableau 1 Bilan CNRA 1990-1994 pour la Basse-Normandie

En l'absence de données, les publications bas-normandes sont peu nombreuses jusqu'en 1990. Le colloque de l'AFEAF de 1990 tenu à Évreux et intitulé *Les Celtes en Normandie* illustre bien la situation, puisque sur les seize communications proposées, trois seulement portent sur la Basse-Normandie (tab. 2-4). Le nombre d'articles parus dans la *Revue archéologique de l'Ouest* est également révélateur de la faible production bas-normande avant 1994. Sur les dix numéros publiés entre la création de la revue en 1984 et

1993, seuls deux articles traitent en effet de l'âge du Fer au sens large<sup>122</sup> (Edeine et Marin 1984 ; Edeine et Jigan 1984). Toutefois, à partir de 1994 on note une croissance constante du nombre d'articles sur l'âge du Fer bas-normand dans la revue, signe d'un nouveau dynamisme (tab. 2-4). Cette impulsion correspond à la mise en place des premières fouilles de sauvetage dans le Calvados et plus particulièrement dans la plaine de Caen, où la première opération est menée en 1990 par Guy San Juan à Fleury-sur-Orne<sup>123</sup> sur le tracé du périphérique sud de Caen (San Juan *et al.* 1994). Parallèlement, Jean Desloges mène dès 1986 des prospections aériennes systématiques au dessus de la plaine de Caen et recense plusieurs centaines d'enclos protohistoriques (Delacampagne *et al.* 1992 ; Desloges *et al.* 1999 ; Desloges et Ropars 2010). Ces travaux mettent en avant la très grande densité de l'occupation protohistorique de la région et renouvèlent complètement la vision que l'on pouvait avoir jusque-là de ces périodes encore discrètes. S'appuyant sur ces prospections, G. San Juan entreprend entre 1992 et 1994 un programme de recherche sur le plateau de Thaon au nord-est de Caen, sur lequel une vingtaine d'enclos fossoyés sont répertoriés. Parmi ces unités encloses, six font l'objet de sondages (San Juan *et al.* 1999).

Par son ampleur, la création d'une importante zone commerciale à Mondeville dans la périphérie caennaise entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 constitue un tournant décisif dans la naissance de l'archéologie préventive bas-normande. Elle a permis d'étudier pendant près de dix ans toutes les périodes de l'histoire humaine sur une surface d'environ 200 hectares<sup>124</sup>. La Tène finale y est particulièrement bien représentée, avec cinq établissements fouillés entre 1993 et 1995<sup>125</sup> (Besnard-Vauterin 2009, Lepaumier *et al.* 2010). En 2000 et en 2001, deux nouveaux projets de ZAC à Ifs<sup>126</sup> et à Fleury-sur-Orne<sup>127</sup>, à quelques kilomètres au sud de Mondeville, permettent d'étendre l'exploration sur de grandes surfaces de ce secteur de la périphérie sud de Caen. La fouille d'Ifs met au jour sur une aire d'environ 50 hectares sept sites d'habitat allant du Bronze final/1<sup>er</sup> âge du Fer à la période gallo-romaine, ainsi que plusieurs ensembles funéraires et un réseau viaire. Parmi eux, deux

---

<sup>122</sup> Les deux articles traitent d'une sépulture du Hallstatt final, rue d'Isigny à Caen, et d'une nécropole de La Tène ancienne à Nonant-le-Pin (Orne).

<sup>123</sup> Site CD 120.

<sup>124</sup> ZI Mondeville (110 ha), ZAC de l'Étoile (60 ha) et ZAC du MIR (30 ha).

<sup>125</sup> ZAC de l'Étoile : 3 enclos fouillés par C.-C. Besnard-Vauterin entre 1993 et 1995 (Besnard-Vauterin 2009) ; ZAC du MIR : 1 enclos fouillé par D. Leroy et C. Peuchet en 1991 ; Le Haut Saint-Martin : 1 enclos fouillé entre 1991 et 1993 par V. Renault.

<sup>126</sup> Object'Ifs Sud, fouille E. Le Goff.

<sup>127</sup> « Parc d'activités » fouillé entre 2000 et 2001 par Laurent Paez.

établissements ruraux occupés de La Tène ancienne à La Tène D2 et distants de 200 mètres l'un de l'autre sont reconnus (Le Goff 2004 ; Le Goff 2009).

Entre ces grands projets de ZAC, la mise en place de diagnostics systématiques et de fouilles sur des projets de surfaces moindres apporte des données primordiales pour comprendre les relations entre les différentes occupations et la structuration de l'espace (répartition des habitats, nécropoles, parcellaires, etc.). Ce suivi assidu et constant des travaux d'aménagement de la périphérie caennaise mené depuis près de vingt ans résulte d'une politique scientifique régionale ambitieuse et pionnière qui permet d'alimenter pleinement les problématiques de la recherche actuelle en dépassant la simple échelle du site pour réfléchir sur la longue durée à l'échelle d'un terroir. Aujourd'hui, grâce à cette politique, près de 500 hectares ont ainsi pu être sondés et fouillés sur une bande de 1500 hectares (Marcigny 2011, Lepaumier 2011).

L'inventaire chronologique de l'ensemble des fouilles préventives réalisées en Basse-Normandie n'est pas l'objet de ce travail, et nous nous limitons aux grandes étapes du développement de la discipline dans la région. Le bilan dressé en 1997 des fouilles de sauvetage menées en Basse-Normandie recense 40 enclos protohistoriques explorés parmi lesquels 30 sont datés de La Tène finale<sup>128</sup> (San Juan *et al.* 1999). Plus récemment, I. Jahier et C.-C. Besnard-Vauterin recensent 97 sites de l'âge du Fer dont 59 sont occupés entre La Tène moyenne et La Tène finale (Jahier et Vauterin 2010). Ce bilan montre bien le chemin parcouru par l'archéologie régionale en l'espace de vingt ans et l'apport essentiel de l'archéologie préventive, notamment pour l'époque de La Tène finale. À partir des années 2000, les articles ou ouvrages traitant de l'âge du Fer bas-normand se multiplient et contribuent à faire connaître les nouveaux acquis de la recherche régionale, qui devient dès lors l'un des moteurs de l'archéologie préventive française (Brun *et al.* 2006 ; Marcigny *et al.* 2006 ; Marcigny 2011).

Ce spectaculaire renversement de situation par rapport à une recherche discrète durant presque tout le XX<sup>e</sup> siècle a cependant accentué de profonds déséquilibres entre les catégories de sites et les régions explorées<sup>129</sup>. À l'échelle régionale le dynamisme caennais reste en effet un arbre qui cache une forêt encore largement inexplorée où les grands

---

<sup>128</sup> Un pour le chalcolithique, 5 pour l'âge du Bronze, 2 pour la transition 1<sup>er</sup> Fer/2<sup>nd</sup> Fer, 1 pour la transition La Tène moyenne/La Tène finale et 30 pour La Tène finale (San Juan *et al.* 1999).

<sup>129</sup> Essentiellement des établissements ruraux dans la plaine de Caen.

aménagement<sup>130</sup> et les programmes de recherche demeurent encore isolés ou ponctuels (cf. *infra*).

<b>Nombre de communications</b>	<b>16</b>
Basse-Normandie	3
Haute-Normandie	11
Autre région	2

Tableau 2 Détail des contributions au thème régional du colloque d'Évreux, 1990, *Les Celtes en Normandie* (Cliquet et al. 1993).

<b>Nombre de communications</b>	<b>14</b>
Basse-Normandie	2
Pays de la Loire	5
Bretagne	3
Poitou-Charentes	1
Thématique	3

Tableau 3 Détail des contributions au thème régional du colloque de Nantes, 1999, *Les Marges de l'Armorique à l'âge du Fer* (Mandy, de Saulce 2000).

Années	Nombre de parutions RAO	Nombre d'articles sur la Basse-Normandie	Nombre d'articles sur l'âge du Fer bas-normand	Nombre d'articles sur La Tène finale
1984-1993	10	19	2	0
1994-2003	7	12	4	2
2004-2012	7	15	7	4

Tableau 4 Évolution de la part des publications bas-normandes depuis la création de la *Revue archéologique de l'Ouest* (hors suppléments).

Année	Ville	Thème	Nombre d'articles
1990	Évreux	Les Celtes en Normandie/Les rites funéraires en Gaule	3
1994	Winchester	Society and Settlement in Iron Age Europe	1
1999	Nantes	Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer	2
2005	Bienne	Dépôts ; lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer	1
2006	Vienne	De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Europe occidentale	4

<sup>130</sup> Déviations de Coutances, de Saint-Lô et de Bayeux entre 1997 et 2006 (cf. *infra*).

2007	Chauvigny	Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique	1
2009	Caen	L'âge du Fer en Basse-Normandie/Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer	-18
<b>Total</b>			<b>12 (30)</b>

Tableau 5 Nombre de communications bas-normandes présentées aux colloques de l'AFEAF jusqu'à 2010.

## Chapitre 3 : Acquis, lacunes et inégalités des études régionales

Du fait de son développement tardif, au début des années 1990, l'archéologie du second âge du Fer souffre de données particulièrement inégales. Essentiellement redevables au développement de l'archéologie préventive, les études actuelles reposent en effet sur des corpus très déséquilibrés selon les secteurs géographiques, les catégories d'objets ou de sites. Ainsi, le dynamisme économique de la périphérie caennaise, qui a fortement contribué au développement de l'archéologie préventive en Basse-Normandie au début des années 1990, continue d'en faire aujourd'hui encore le principal champ d'action de l'archéologie régionale, tandis que le reste du territoire, essentiellement rural et où les bassins industriels sont de vigueur moindre (Avranches, Coutances, Cherbourg, Saint-Lô, Bayeux, Falaise, Lisieux), n'a jusqu'à présent été que peu concerné par les grands travaux d'aménagement. De même le paysage bocager de l'Avranchin, du Cotentin, du Bessin ou du pays d'Auge limite grandement tout effort de prospections terrestres ou aériennes, lorsqu'il est au contraire favorisé par le grand *openfield* céréalier de la plaine de Caen. Dans ces régions peu explorées par la recherche ancienne, la modernisation des infrastructures routières impulsée par le conseil général de la Manche dans les années 1990 a néanmoins permis à l'archéologie préventive d'ouvrir des fenêtres qui, en dépit leur caractère souvent très partiel, sont autant d'éclairages sur le potentiel de ces « déserts archéologiques ». Parmi ces travaux on citera notamment les contournements de Saint-Lô entre 1997 et 2000 (Cliquet *et al.* 2000), de Coutances ou encore de Bayeux entre 2000 et 2006 (DRAC 2002), qui ont permis les fouilles d'Agneaux (Fichet de Clairfontaine *et al.* 2000), d'Orval (Lepaumier *et al.* 2008 et 2009), de Bricqueville-la-Blouette (Lepaumier *et al.* 2008 ; Lepaumier et Corde 2009), ou encore de Saint-Martin-des-Entrées (Marcigny *et al.* 2002 ; Marcigny *et al.* 2004).

### 1. L'habitat rural

L'habitat rural du second âge du Fer a été l'un des grands bénéficiaires du développement de l'archéologie préventive. Les résultats les plus spectaculaires se trouvent

au sud-est de la périphérie caennaise où après une vingtaine d'années de surveillance archéologique et 500 hectares sondés et fouillés, 13 sites de La Tène finale ont pu être étudiés sur une zone d'environ 15 km<sup>2</sup> entre Saint-Martin-de-Fontenay et Mondeville, distants tous deux de 6 500 mètres (fig. 51-52). L'accumulation de ces données de fouilles réalisées sur de grandes surfaces et couplées à celles des diagnostics fait de ce secteur un des rares en France à permettre une réflexion dans des conditions aussi favorables, de l'échelle du site à celle du terroir dans lequel il s'intègre (cf. *supra* ; Lepaumier *et al.* 2010 ; Van den Bosche *et al.* 2011). Ces différents travaux ont notamment permis de mettre en évidence un mode d'occupation des sols en réseaux où chaque établissement est relié aux autres – parfois distants de moins de 300 mètres – par un ensemble de chemins structurant l'espace rural selon un plan parfois orthonormé comme à Ifs (fig. 54 ; Le Goff 2009) ou Mondeville (fig. 55 ; Besnard-Vauterin 2009), et que la prospection aérienne permet de suivre sur plusieurs kilomètres comme entre l'éperon de Banville et Bernières-sur-Mer (Marcigny 2012).

## **1.1. L'habitat rural de la plaine de Caen**

### **1.1.1. Chronologie**

Les habitats ruraux de la plaine de Caen se distinguent sur le plan régional par leur prospérité manifeste et la relative longue durée de leur occupation. La plupart d'entre eux sont en effet fondés dès La Tène ancienne entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> siècle, et perdurent jusqu'à La Tène finale. C'est notamment le cas à Ifs « Object'Ifs Sud », ensemble 5 (Le Goff 2002, p. 443-455 ; Le Goff 2009), ou à Mondeville « L'Étoile », sites I et III (Besnard-Vauterin 2009, p. 157). D'autres comme Mondeville « MIR » ou Cormelles-le-Royal (Lepaumier 2008b) sont fondés entre le V<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, tandis que les plus anciens comme Ifs « Object'Ifs Sud » ensemble 6 (Le Goff 2002, p. 595-606 ; Le Goff 2009), Fleury-sur-Orne « CD 120/ZL 7 » (Lepaumier 2010) ou encore Fleury-sur-Orne « Parc d'activité, parcelle ZL 10 » (Desmarest 2010 ; Desmarest *et al.* 2010) sont même fondés dans le courant du V<sup>e</sup> siècle.

Ces établissements connaissent de manière générale leur apogée durant le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (La Tène C2/D1) avant de disparaître durant la seconde moitié du siècle suivant. Quelques autres perdurent néanmoins sous une forme très diminuée jusqu'à l'époque augustéenne à Fleury-sur-Orne « CD 120/ZL 7 » (Lepaumier 2010) tandis que d'autres, plus



rare encore, comme les trois sites de « L'Étoile » à Mondeville, connaissent un nouveau développement durant les deux derniers tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère sans que l'on puisse à proprement parler de continuité directe d'occupation entre les sites laténiens et gallo-romains (Besnard-Vauterin 2009)<sup>131</sup>. Certains sites montrent cependant une continuité évidente. Même si la période augusto-tibérienne y est discrète, l'habitat de la ZAC de Beaulieu à Caen, fondé durant le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, présente pour sa part une occupation continue jusqu'au II<sup>e</sup> siècle, durant laquelle la surface enclose passe de 4 360 m<sup>2</sup> durant le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère à 11 200 m<sup>2</sup> durant les deux siècles suivants (Besnard-Vauterin *et al.* 2008).

### 1.1.2. Surfaces et gabarits

La surface enclose de ces sites est difficile à mesurer avec précision dans la mesure où les fenêtres de fouilles, implantées au gré des projets d'aménagements et limitées à ceux-ci, ne permettent que rarement d'étudier un habitat dans son intégralité et nous restituent donc un plan bien souvent partiel. Lorsqu'ils ont été décapés intégralement, ces habitats livrent des plans compris entre 1 000 m<sup>2</sup> à Mondeville « L'Étoile II » (Besnard-Vauterin 2009, p. 37) et 12 000 m<sup>2</sup> à Ifs « Object'Ifs Sud » ensemble 6 (fig. 53, n° 10 ; Le Goff 2009). D'autres sites fouillés partiellement permettent d'estimer des surfaces plus importantes encore, comme à Saint-Martin-des-Entrées (fig. 57) où l'enclos étudié sur environ 7 500 m<sup>2</sup> est estimé par ses fouilleurs à 15 000 m<sup>2</sup>. D'autres encore forment des ensembles parcellaires beaucoup plus vastes pouvant regrouper plusieurs établissements comme Fleury-sur-Orne « Les Mézerettes » et « CD 120/ZL 7 », avec près de 25 000 m<sup>2</sup> estimés (fig. 53, n° 13, Lepaumier 2010), ou Bourguébus « La Main-Delle », reconnu en prospection aérienne et en diagnostic sur environ 40 000 m<sup>2</sup> (fig. 65).

Outre les différentes modalités de mesure<sup>132</sup>, le grand écart qui apparaît dans la forme et les dimensions des habitats ruraux de la plaine de Caen est souvent lié à la durée d'occupation des sites, les plus vastes connaissant généralement les occupations les plus longues comme l'ensemble 6 d'« Object'Ifs Sud » et ses 12 000 m<sup>2</sup> aménagés durant cinq siècles ou encore « L'Étoile II » et ses 1 000 m<sup>2</sup> pour seulement un siècle d'occupation. Ces deux critères, surface et durée d'occupation, peuvent également être révélateurs du statut des

---

<sup>131</sup> Le site II de « L'Étoile » pourrait notamment correspondre à un sanctuaire rural gallo-romain bâti sur un ancien habitat laténien (Besnard-Vauterin 2009, p. 208-211).

<sup>132</sup> La superficie de ces établissements varie beaucoup selon que l'on se limite à l'enclos résidentiel ou que l'on y ajoute les enclos annexes voire les éléments parcellaires attenants.

sites ; les occupations les plus longues et les plus développées devant être considérées comme la manifestation de la prospérité du domaine.

Cette prospérité peut également être perçue par la profondeur des fossés d'enceinte. Ceux-ci dépassent en effet presque systématiquement la moyenne nationale fixée à 1,25 mètre (Blanquaert *et al.* 2009) et atteignent ou dépassent fréquemment les 2 mètres de profondeur<sup>133</sup> (Lepaumier *et al.* 2010, fig. 4 et 7). À Mondeville « L'Étoile » II et III, la profondeur de l'enceinte est comprise entre 2,10 et 2,40 mètres sous la surface actuelle et atteint 2,80 mètres<sup>134</sup> pour une ouverture de 3 mètres au niveau de l'entrée de l'enclos III (Besnard-Vauterin 2009, p. 30, fig. 11, 15 et 17). Les sites de Fleury-sur-Orne « CD 120/ZL 7 » et de Bourguébus « La Main-Delle » se distinguent par une profondeur de fossé encore supérieure. À Fleury-sur-Orne, certains fossés atteignent les 3,50 mètres sous le niveau de décapage (Lepaumier 2009), tandis qu'ils atteignent les 4 mètres de profondeur pour une ouverture de 6 à 8 mètres à Bourguébus (fig. 64 ; Villarégut 2009, Lefort fouille en cours).

### 1.1.3. Statuts

Les structures retrouvées à l'intérieur de ces habitats témoignent également d'une prospérité certaine. Nombre d'habitats de la plaine de Caen se distinguent en effet par des capacités de stockage dépassant de loin les besoins d'autosubsistance. Si la présence de greniers surélevés est reconnue sur plusieurs sites, les structures excavées forment de loin la solution la plus largement adoptée (Jahier et Vauterin. 2010). Elles peuvent prendre trois formes principales : des fosses parallélépipédiques, des caves boisées ou encore des souterrains (fig. 58-59).

Les fosses parallélépipédiques (fig. 58) sont les structures de stockage les plus nombreuses. Leur fonction est attestée par plusieurs cas présentant à leur base des dépôts de graines carbonisées<sup>135</sup>. Leur volume varie en général de 2 à 6 m<sup>3</sup> (Jahier et Vauterin. 2010). On les retrouve le plus souvent au sein des enclos où elles sont parfois réunies en batteries pouvant regrouper plusieurs dizaines de structures. À Saint-Martin-des-Entrées par exemple,

---

<sup>133</sup> 10 des 13 sites de la périphérie sud de Caen (Lepaumier *et al.* 2010).

<sup>134</sup> Soit environ 2 mètres sous le niveau de décapage.

<sup>135</sup> Saint-Martin-des-Entrées (Marcigny *et al.* 2002), Mondeville « L'Étoile » I, II et III (Besnard-Vauterin 2009, p. 152), Thaon, « enclos 2 » fosse F3, « enclos 6 », fosse F7 (San Juan *et al.* 1999), etc.

94 fosses sont concentrées dans quatre cours et s'alignent le long des fossés de délimitation (fig. 57 ; Marcigny *et al.* 2004). Sur les trois sites de Mondeville « L'Étoile » où environ 115 fosses ont été relevées<sup>136</sup>, leur volume moyen est compris entre 4 et 4,9 m<sup>3</sup>. Sur le site de « L'Étoile III », une capacité de stockage de 103 et de 132 m<sup>3</sup> a été estimée pour les deux phases d'occupation<sup>137</sup> (Besnard-Vauterin 2009, p. 45).

Les caves (fig. 58) sont des grandes fosses allongées dont le fond est accessible par des marches ou une rampe taillées dans le substrat. On retrouve souvent à leurs angles les ancrages de poteaux servant à supporter un plancher ainsi qu'un coffrage le long des parois dont le négatif est fréquemment visible sous forme de traces ligneuses. Autour de ces structures se retrouvent aussi parfois des concentrations de trous de poteaux indiquant la présence de bâtiments construits au-dessus.

De fonctions vraisemblablement similaires, les souterrains se distinguent des caves par leur creusement en galerie et non pas « à ciel ouvert ». Comme pour les caves, leur accès était fermé par une porte dont témoignent généralement deux trous de poteaux en bas de l'escalier ou de la rampe d'accès. Ces deux types de structures disposent souvent de deux accès. Leur gabarit est généralement compris entre 10 m<sup>3</sup> et 30 m<sup>3</sup> dont deux tiers sont taillés dans le substrat calcaire. Ce volume considérable et le travail soigné apporté à ces excavations en font vraisemblablement un critère de statut particulier. Certains auteurs relèvent ainsi qu'« à l'instar des fossés d'enceinte, l'ampleur des travaux nécessaires à l'édification d'une telle structure reflète une importance particulière au sein de l'habitat » (Carpentier *et al.* 2002).

À ce jour une douzaine d'habitats enclos de la plaine de Caen ont livré une ou plusieurs caves ou souterrains. Avec treize caves et un souterrain, l'ensemble 6 d'Ifs « Object'Ifs Sud » est à ce jour le site qui a livré la plus forte concentration de structures de ce type (Le Goff 2002 p. 492-527). On citera également Mondeville « L'Étoile II » où deux souterrains coexistent avec une cinquantaine de fosses de stockage parallélépipédiques (Besnard-Vauterin 2009, p. 48-50), Cormelles-le-Royal et ses 30 m<sup>3</sup> de capacité (Carpentier *et al.* 2002), Cairon (structure F12, San Juan *et al.* 1999, fig. 30), Mondeville « MIR » et « Le Haut Saint-Martin » (Leroy 1991 ; Renault 1995), Saint-Martin-des-Entrées (Marcigny

---

<sup>136</sup> Étoile I : 65 fosses, 318 m<sup>3</sup> ; Étoile II : 30 fosses, 120 m<sup>3</sup> ; Étoile III : 50 fosses, 235 m<sup>3</sup> (Besnard-Vauterin 2009, p. 38-47).

<sup>137</sup> Phase 1 : 250-150 av. J.-C. ; phase 2 : 150-50 av. J.-C. (Besnard-Vauterin 2009, tableau 1).

*et al.* 2004), Saint-Martin-de-Fontenay (Coulthard et Villarégut 2006), Fleury-sur-Orne « Parc d'activité, parcelle ZL 10 » (Desmarest 2010 ; Desmaret *et al.* 2010, fig. 4-5) et « Les Mézerettes » (Lepaumier 2010), Ifs « Object'Ifs Sud » ensemble 5 et « AR67 » (Le Goff 2002 p. 264-271 ; Besnard-Vauterin *et al.* 2009, p. 19-20, fig. 11-12).

L'aisance de ces habitats est également perceptible à travers leurs assemblages mobiliers. Le mobilier métallique y est souvent nombreux et est fréquemment enfoui au sein de dépôts particuliers pouvant renvoyer à des pratiques culturelles privées ou communautaires<sup>138</sup> (cf. *infra*). Les sites de Fleury-sur-Orne « CD 120/ZL 7 » et des « Mézerettes », distants tous deux de moins de 250 mètres (fig. 53, n°1 et 13), ont à eux deux livré près de 120 objets en fer pour un poids de 8,2 kg (Lepaumier 2010), lorsque le site « CD 120 », fouillé de manière très partielle au début des années 1990, en avait déjà livré à lui seul plus de 75 (San Juan *et al.* 1994, fig. 23, n° 1).

L'outillage est très largement représenté et concerne principalement les activités agricoles (fig. 76 ; Vauterin *et al.* 2010). Les sites de « Beaulieu » et Ifs « Object'Ifs Sud » ensemble 5 ont notamment tous deux livré des faucards, des serpettes et des faucilles (Besnard-Vauterin *et al.* 2008, fig. 6 ; Le Goff 2002, p. 347 ; fig. 250 et 269). Des serpes et des faucilles sont également présentes à Fleury « CD 120 » (San Juan 1994, fig. 24, n° 1 pour la faucille, fig. 25, n° 10 et fig. 26, n° 1 pour les deux serpettes) et à Mondeville « L'Étoile I » (Besnard-Vauterin 2009, fig. 79, n°s 1-2 et 4). L'ensemble 6 d'Ifs « Object'Ifs Sud » a pour sa part livré une autre faucille ainsi qu'un soc à douille et un marteau (Le Goff 2002, p. 534, 551 ; fig. 381, 399).

Les objets liés aux sphères sociales privilégiées, et notamment à la pratique du banquet, y sont également bien représentés (fig. 60). On mentionnera notamment la crémaillère en fer de Saint-Martin-des-Entrées (Marcigny *et al.* 2004), le poucier de passoire en bronze de Fleury-sur-Orne « CD 120 » (San Juan *et al.* 1994) ou encore le couteau zoomorphe et la fourchette à chaudron en fer d'Ifs, ensemble 6 (Le Goff 2002, fig. 412 et photo 78-79). On peut également ajouter à ces marqueurs de « prestige » les cerclages de sseau décorés du dépôt métallique de Mondeville « L'Étoile III » (Besnard-Vauterin 2009, fig. 88 et 90).

---

<sup>138</sup> Dépôt monétaire d'Ifs « Object'Ifs Sud, ensemble 5 » (Le Goff 2004 ; Le Goff *et al.* 2007 ; Guihard 2005) ou encore dépôt d'objets de Mondeville « L'Étoile III » (Besnard-Vauterin 2009, p. 126-131). Voir la partie concernant les pratiques culturelles en contexte domestique (*infra*).

L'armement se retrouve de manière exceptionnelle à Fleury-sur-Orne, sous la forme d'un fer de lance sur le site « CD 120 » (San Juan *et al.* 1994, fig. 24, n° 13) ou à travers un fragment d'épée et de frette d'un fourreau aux « Mézerettes » et à « CD 120/ZL 7 » (Lepaumier 2010, Lepaumier *et al.* 2012, p. 168-173 et 282-287). Un fragment de lame à double tranchant pouvant éventuellement être interprétée comme l'extrémité distale d'une épée se trouve également dans le dépôt de Mondeville « L'Étoile III » (Besnard-Vauterin 2009, fig. 87, n° 8). Ces exemples restent pour l'heure isolés.

La parure se retrouve ponctuellement sur presque tous les habitats sous la forme de perles, de bracelets ou de fibules. Les perles sont le plus souvent en verre. Certains anneaux en alliage base cuivre de très petites dimensions comme ceux du dépôt d'Ifs « Object'Ifs Sud », ensemble 5, ou de la sépulture 1394 du même site pourraient aussi se ranger dans cette catégorie. On mentionnera également que cette sépulture associée à l'habitat (fig. 56, cf. *infra*) a livré la seule perle en ambre de la région après le site d'Urville-Nacqueville dans la Manche (cf. *infra*). Les bracelets retrouvés en contexte domestique sont principalement en lignite ou en verre et ont été abandonnés après leur casse. On les retrouve donc principalement sous forme de fragments. Les bracelets en lignite se retrouvent notamment à Ifs « Object'Ifs Sud » et « AR67 », à Mondeville « L'Étoile » I et III, et à Caen, « ZAC de Beaulieu ». Ce matériau est également utilisé pour la fabrication de vases tournés dont les fragments de deux récipients<sup>139</sup> ont été mis au jour sur le site de Fleury-sur-Orne « CD 120 » (San Juan 1994, fig. 25, n° 13-14). Les bracelets en verre sont plus rares. On en compte notamment un à Mondeville « MIR ». Il faut également mentionner parmi ces éléments de parure une bague en serpentine à Ifs « AR67 », pour laquelle une origine vendéenne est supposée (Besnard-Vauterin *et al.* 2009, p. 89, fig. 38, n° 8 ; Vauterin *et al.* 2010, fig. 14). Cette dernière, encore isolée, fait écho à une perle en roche verte découverte dans une incinération à Bricqueville-la-Blouette, dans la Manche (fig. 74 ; Lepaumier *et al.* 2008, p. 102, fig. 75 et 78 ; Lepaumier et Corde 2009).

#### **1.1.4. Une campagne structurée en réseaux**

Les prospections aériennes réalisées par J. Desloges depuis 1986 ont révélé une très forte densité d'occupation dans la plaine de Caen à travers plusieurs centaines d'enclos

---

<sup>139</sup> Les seuls avec le vase de la sépulture 6 de Saint-Gatien-des-Bois (Calvados) découvert à ce jour en Basse-Normandie (Paris *et al.* 2001).

protohistoriques dont certains distants de 200 mètres les uns des autres peuvent se concentrer par dizaines sur de vastes espaces pouvant dépasser la centaine d'hectares (Delacampagne *et al.* 1992 ; Desloges *et al.* 1999 ; Desloges et Ropars 2010). L'exploration du plateau de Thaon sous forme de fouille programmée dans les années 1990 (fig. 61 ; San Juan *et al.* 1999) ou les 500 hectares explorés par le biais de diagnostics et de fouilles préventives dans la périphérie sud-est de Caen ont permis d'attester la contemporanéité de ces « ensembles fermiers » et de relever leur fonctionnement en réseaux (fig. 54 et 55 ; Le Goff 2009, Jahier et Vauterin 2010, Lepaumier *et al.* 2010). Les fouilles menées par E. Le Goff à Ifs « Object'Ifs Sud » ont notamment permis de mettre en évidence sur environ 50 hectares une trame orthonormée sur laquelle s'organisent habitats enclos, chemins et parcelles fossoyées non loties (Le Goff 2009). Les deux habitats enclos (ensembles 5 et 6) mis au jour dans l'emprise de la fouille ne sont séparés que d'environ 200 mètres et sont établis chacun le long d'un chemin. Un troisième habitat enclos implanté sur la même trame et distant d'environ 300 mètres de l'ensemble 5 a été reconnu sur la fouille d'Ifs « AR67 ». Ce dernier se situe également au débouché de deux chemins (Besnard-Vauterin *et al.* 2009).

La grande proximité entre ces habitats a aussi été observée à Mondeville où les trois habitats de « L'Étoile » et celui du « MIR » ne sont distants que de quelques centaines de mètres. Les fouilles menées à Fleury-sur-Orne montrent également deux établissements distants de 200 mètres l'un de l'autre : « Les Mézerettes » et « C 120/ZL 10 » (fig. 53, n° 1 et 13 ; Lepaumier 2009).

En comparaison avec les autres régions de Gaule du Nord, les sites de la périphérie caennaise paraissent objectivement privilégiés (cf. *supra*). Ce caractère « supérieur » n'est pas sans poser des problèmes d'interprétation et semble illustrer un degré intermédiaire dans la hiérarchie des établissements ruraux de La Tène moyenne et finale. Parmi les 59 sites en France que Y. Ménéz retient comme de possibles résidences aristocratiques, 9 d'entre eux (soit 15,25 %) sont bas-normands et 6 se trouvent dans la plaine de Caen<sup>140</sup> (Menez 2008, fig. 526). Cette interprétation n'est toutefois pas pleinement partagée dans la région et demande à être nuancée, car les habitats de la plaine de Caen paraissent finalement plutôt égaux entre eux et entretiennent vraisemblablement des relations communautaires indispensables à leur fonctionnement dans la durée.

---

<sup>140</sup> Ifs, ensemble 5 ; Mondeville, l'Étoile 3 ; Bourguébus, La Main-Delle ; Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ; Saint-Martin-des-Entrées ; Courseulles ; Orval ; Briqueville-la-Blouette.

Pour **H. Lepaumier**, « il s'agit d'un véritable réseau d'établissements agricoles, dans lequel il est difficile de voir fonctionner chaque ferme de façon isolée. Il est probable qu'une partie des activités qui s'y pratiquaient, fût de caractère communautaire ou pour le moins collectif. On peut envisager ce cas de figure pour certaines "corvées agricoles" (essartage, récolte...) mais aussi pour une partie de l'entretien et du développement des enclos domestiques, ou encore du réseau viaire... » (Lepaumier *et al.* 2010). **C.-C. Besnard-Vauterin** pense quant à elle que « cette expansion agricole, qui s'accompagne d'un aménagement structuré du terroir, suggère en conséquence l'existence d'un pouvoir centralisé doté d'une puissance économique et politique pour coordonner la création du parcellaire sur de si vastes étendues » (Besnard-Vauterin 2009, p. 158). Enfin, pour **E. Le Goff**, « la gestion des espaces communs mitoyens suppose nécessairement l'arbitrage d'une autorité hiérarchique supérieure et l'existence de règles et du droit. Cette entité supérieure peut avoir à s'occuper de la dévolution et de l'attribution des parcelles aux différents exploitants agricoles d'un secteur, voire influencer sur la politique générale de la production agricole ». Il ajoute que « de toute évidence, un phénomène de structuration du paysage sur d'aussi vastes superficies tel qu'il transparaît ici [...] ne peut être le fruit d'une construction empirique et anarchique. Il s'agit vraisemblablement d'un événement à l'origine planifié et dont l'accomplissement est sans doute l'œuvre d'arpenteurs. Sa mise en place ne paraît possible que sous l'influence d'une autorité politique locale relativement puissante. Comme tout programme d'aménagement du territoire, ce paysage structuré correspond à une projection intellectuelle d'un pouvoir fort ou d'une société complexe dont la finalité est la mise en valeur d'un espace économique et politique (augmentation de la productivité des terres, fixation du territoire dans l'espace mais aussi dans le temps et la durée) » (Le Goff, 2009).

Ces sites semblent en revanche se développer dans le giron d'établissements particuliers dont le faible nombre et les gabarits « hors normes » reflètent vraisemblablement le sommet de la hiérarchie des résidences aristocratiques (Malrain 2007, Menez 2008). Le site de Bourguébus « La Main-Delle », repéré en prospection aérienne et partiellement exploré en diagnostic, s'intègre vraisemblablement dans cette catégorie (Villarégut 2012 ; Lefort, fouille en cours). Il se structure en effet autour de deux puissants enclos accolés d'environ 6 500 et 7 000 m<sup>2</sup> entourés d'une enceinte estimée à 4 hectares (fig. 65). Les fossés des deux enclos internes oscillent entre 3 et 4 mètres de profondeur (fig. 64). Ce gabarit, de loin supérieur aux autres sites contemporains, renvoie de toute évidence à un dispositif

défensif (même symbolique) et ostentatoire qui fait plutôt penser aux douves d'un établissement fortifié qu'à une simple enceinte d'exploitation agricole, même privilégiée. Sur les 546 établissements ruraux du second âge du Fer fouillés en France et recensés lors d'une enquête nationale initiée par l'Inrap en 2006, seuls 4 % présentent en effet des fossés d'une profondeur supérieure à 2,5 mètres, tandis que la profondeur moyenne est de 1,25 mètre (Blanquaert *et al.* 2009, Menez 2008, p. 433).

## **1.2. Hors de la plaine de Caen**

C'est essentiellement aux grands travaux routiers mis en place entre la fin des années 1990 et les années 2000 que l'on doit nos connaissances du monde gaulois hors de la plaine de Caen (fig. 62-63). Dans le Cotentin, les fouilles menées sur les tracés de l'A84, de la RN13, des contournements de Saint-Lô et de Coutances (Cliquet *et al.* 2000), ou plus récemment sur la RN174, ont notamment permis d'explorer une dizaine d'établissements ruraux parmi lesquels Plomb (Jahier 2001), Gouvets (Paez 2000), Saint-Pellerin « Le Haut Clos », Les Veys « La Fourchette II » (Besnard-Vauterin 2000), Agneaux, Hébécrevon, Pont-Hébert (Fichet de Clairfontaine *et al.* 2000), Orval (Lepaumier *et al.* 2007 et 2009), Bricqueville-la-Blouette (Lepaumier *et al.* 2008 ; Lepaumier et Corde 2009), ou encore Saint-Pellerin/Les Veys (Paez 2011). Dans le pays d'Auge, le tracé de l'autoroute A29 a pour sa part permis de fouiller trois établissements ruraux de La Tène finale entre Quetteville et Saint-Gatien-des-Bois (Lepaumier 1998 et 2002).

### **1.2.1. Chronologie**

Comme dans la plaine de Caen, plusieurs établissements ruraux sont fondés à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, mais contrairement à ces derniers, peu d'entre eux perdurent au-delà du III<sup>e</sup> siècle (Fierville-les-Parcs, Fontenay-sur-Orne, Saint-Martin-de-Mieux). À Orval, on note notamment une phase vraisemblable d'abandon entre la fin de La Tène ancienne et La Tène finale. D'autres en revanche présentent une occupation continue jusqu'à la conquête (Bricqueville-la-Blouette, Falaise « Expansia », Mortrée). C'est à partir du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère que sont fondés la majorité des établissements ruraux bas-normands. Ces derniers perdurent presque sans exception jusqu'à la conquête (Jahier *et al.* 2010, fig. 33). C'est en particulier le cas dans le Cotentin à Agneaux, à Saint-Fromont, à Giéville ou encore à Saint-Pellerin/Les Veys, ou dans l'Orne à Marcei « Le Maréchal » et « Le Marais » ainsi qu'à Neuville-près-Sées (Besnard-Vauterin 2005).



Cet accroissement du nombre d'établissements ruraux se poursuit encore à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle. On note dans le pays d'Auge les sites de Quetteville « La Gohaigne » et « Les Heutries » et de Saint-Gatien-des-Bois. Dans le Cotentin, la plupart des sites sont créés durant cette période. On peut notamment citer les sites de Coutances « La Forerie » et « Le Petit Vaudôme », de Pont-Hébert, d'Orval (phase II), de Saint-Pellerin « La Fourchette », des Veys « Le Haut Clos » ou encore de Plomb « Le Pré en Pente » et « Le Champ du Puits ».

Comme à la périphérie de l'agglomération caennaise, plusieurs habitats semblent se développer en réseaux relativement denses. On perçoit notamment ce phénomène dans le secteur d'Avranches où les sites de Plomb « Le Champ du Puits » et « Le Pré en Pente », mis au jour sur le tracé de l'A84, ne sont séparés l'un de l'autre que de 500 mètres (Jahier 2001, p. 2 et 73). Dans le pays d'Auge, les sites de Quetteville « Les Heutries » et « La Gohaigne » (Lepaumier 2002) sont également tous deux distants de moins de 500 mètres. Dans les marais de Carentan, quatre enclos ont été mis au jour dans un rayon de 1,5 kilomètre sur les communes des Veys et de Saint-Pellerin<sup>141</sup>. Dans le secteur de Coutances, les sites d'Orval (Lepaumier *et al.* 2007), de Bricqueville-la-Blouette (Lepaumier *et al.* 2008), de Coutances « Le Petit Vaudôme » et « La Forerie » (Mare 1995), témoignent également d'une occupation particulièrement dense.

Conséquence de l'explosion démographique que l'on observe dans l'ensemble de la Gaule durant les deux derniers siècles avant notre ère, cet accroissement sans précédent du nombre d'établissements ruraux participe pleinement des grandes mutations sociales et économiques de la fin de l'âge du Fer. Il illustre bien la nécessité de mettre en culture des surfaces agricoles plus importantes afin de répondre aux besoins croissants d'une population plus nombreuse mais aussi désormais d'un marché extérieur. Certains secteurs comme les marais de Carentan jusque-là délaissés du fait de conditions topographiques défavorables sont ainsi dorénavant investis pour répondre à cette situation nouvelle.

---

<sup>141</sup> Les Veys/Saint-Pellerin « La Chasse Ferrée » (Paez 2011), Les Veys « Le Haut Clos » (Besnard-Vauterin 2000), Saint-Pellerin « Le Haut Clos » (Besnard-Vauterin 2000), Les Veys « Le Haut de Delasse » (Lepaumier 2012).

### 1.2.2. Gabarits et organisation

En raison de leur vaste étendue, les établissements ruraux se développent généralement au-delà de l'emprise des projets d'aménagement et ne sont donc le plus souvent fouillés que partiellement. Ces sites se composent généralement d'un enclos fossoyé quadrangulaire dont la superficie est d'ordinaire comprise entre 1 000 et 4 000 m<sup>2</sup>. Ils s'insèrent le plus souvent dans des réseaux plus vastes et complexes d'enclos emboîtés, accolés et compartimentés délimitant des aires à vocations spécifiques (aire domestique, avant-cour, cour de réception, aires d'ensilage et de travail, parcage des troupeaux, potagers, champs). En l'absence de prospection géophysique ou aérienne, il demeure bien souvent hasardeux d'estimer la surface de ces différentes composantes, mais elles peuvent parfois atteindre plusieurs hectares. Lorsqu'ils sont lisibles, les bâtiments s'organisent généralement le long du talus de l'enclos de manière à libérer l'espace central. Les structures de stockage sont beaucoup moins nombreuses que sur les sites de la plaine de Caen et consistent pour la plupart en greniers aériens reposant sur quatre ou six poteaux. Pour l'heure, les caves ou souterrains ne sont connus que ponctuellement dans le Cotentin (Agneaux et Orval), et aucune structure de ce genre n'a encore été mise au jour dans l'Orne.

Le site d'Agneaux (fig. 63, n<sup>o</sup> 1) représente probablement la forme la plus simple d'établissement rural. Il ne se compose en effet que d'un enclos légèrement trapézoïdal de 1 300 m<sup>2</sup> subdivisé en deux espaces d'un tiers et de deux tiers de la surface totale par deux petits fossés de partition interne. La plus petite cour ainsi délimitée accueille un bâtiment sur cave de 50 m<sup>2</sup> tandis que l'autre cour renferme trois bâtiments de dimensions moindres (entre 5 et 8 m<sup>2</sup>) et correspondant vraisemblablement à des annexes. L'enclos des Veys « Le Haut Clos » (fig. 63, n<sup>o</sup> 2) présente une forme et des dimensions semblables (1 500 m<sup>2</sup>). Son organisation interne est encore plus simple et consiste en une cour autour de laquelle les bâtiments s'organisent également le long des fossés de l'enceinte.

Contrairement aux sites du sud-est de Caen, la plupart des établissements ruraux bas-normands se rangent dans la moyenne observée en Gaule du Nord (Blanquaert *et al.* 2009) et présentent des fossés d'enceinte généralement inférieurs à 1,3 mètre de profondeur. C'est notamment le cas des sites des Veys et de Saint-Pellerin ou de Hébécrevon, où l'enclos principal n'excède pas les 1 500 m<sup>2</sup> (fig. 63, n<sup>os</sup> 2, 4 et 6). D'autres possèdent pour leur part des enclos plus grands dont les fossés peuvent atteindre ou dépasser les 2 mètres de profondeur (Plomb, Orval, Gouvets et Bricqueville-la-Blouette). Ces derniers s'intègrent

généralement dans des systèmes fossoyés plus vastes qui peuvent être rapprochés des sites de la périphérie caennaise (fig. 65). Le site d'Orval (fig. 63, n° 13 et fig. 66) est en cela caractéristique. L'habitat de La Tène finale<sup>142</sup> prend en effet place dans un enclos quadrangulaire de 3 600 m<sup>2</sup> précédé d'une avant-cour en hémicycle d'environ 2 500 m<sup>2</sup> et bordé par des fossés parcellaires structurant le domaine alentour sur au moins 2 hectares (emprise de la fouille). Comme à Mondeville ou à Ifs, les fossés de l'enclos central atteignent par endroits les 2 mètres de profondeur sous la surface de décapage. Le bâtiment principal prend place en position centrale au fond de cet enclos et dispose de deux vastes caves. Enfin, une autre similitude réside dans la présence d'un chemin d'accès au domaine matérialisé par deux fossés bordiers (Lepaumier *et al.* 2007).

Le site de Bricqueville-la-Blouette (fig. 63, n° 12 et fig. 72) présente pour sa part des dimensions hors normes qui ont notamment amené Y. Menez à l'intégrer à son inventaire des résidences aristocratiques du nord de la Gaule tout comme l'enclos de Bourguébus dans la plaine de Caen (Menez 2008, p. 452 et 465). L'enclos central est délimité sur 2 000 m<sup>2</sup> par de puissants fossés pouvant atteindre 2,8 mètres de profondeur. Ce dernier s'intègre vraisemblablement au cœur d'un enclos carré de près de 2 hectares et doté d'une porte monumentale. Cet enclos est lui-même situé en bordure d'une seconde enceinte dont le fossé atteint pour sa part 3,2 mètres de profondeur<sup>143</sup> sous le niveau de décapage. (Lepaumier *et al.* 2008). Comme sur les établissements de la plaine de Caen, une petite nécropole abritant 14 incinérations se développe à mi-chemin entre les deux enceintes (fig. 72-73, Lepaumier *et al.* 2008, p. 96-98 ; Lepaumier et Corde 2009).

Le site de Gouvets présente quant à lui un plan plus original (fig. 75). L'enclos principal délimité par un fossé conservé par endroits sur 2 mètres de profondeur se présente comme une vaste enceinte subrectangulaire en D de 9 000 m<sup>2</sup> sur laquelle vient s'accoler un enclos extérieur occupé par deux bâtiments, mais dont ni la forme ni la surface ne peuvent être appréhendées en raison de l'emprise de la fouille. L'intérieur de l'enclos principal est compartimenté par de petits fossés en quatre espaces distincts dont la surface varie de 550 à 5 250 m<sup>2</sup>. Dans le plus vaste d'entre eux, les bâtiments se développent le long du talus

---

<sup>142</sup> Ce dernier n'a vraisemblablement pas de lien de continuité avec l'établissement de La Tène ancienne, qui a notamment livré la tombe à char (Lepaumier *et al.* 2007).

<sup>143</sup> À la suite de sa découverte durant le diagnostic, l'aménageur a décidé de modifier l'emprise de son projet. Ce dernier n'a donc pas été fouillé.

interne. Comme à Orval, le bâtiment principal (90 m<sup>2</sup> pour une trentaine de poteaux) occupe une place centrale au fond de l'enclos.

### 1.2.3. Mobiliers et statuts

Les assemblages mobiliers des établissements ruraux bas-normands sont relativement communs. À l'exception de Quetteville « La Gohaigne » (fig. 76) aucun dépôt d'objets n'est connu hors de la périphérie caennaise (cf. partie sur les pratiques culturelles, Vauterin *et al.* 2010, fig. 17). Ce site, localisé à l'extrémité orientale du Calvados, semble par ailleurs s'intégrer dans une sphère culturelle différente du reste de la région du fait de sa situation aux confins des territoires lexoviens et éburovices. Les sépultures mises au jour à 5 kilomètres de là à Saint-Gatien-des-Bois renvoient en effet à des traditions funéraires connues en Haute-Normandie (Pîtres, Alizay, etc.).

Dans le Cotentin, si le caractère hors du commun de Bricqueville-la-Blouette se manifeste clairement à travers la monumentalité de son enceinte (douve et tour porche), le mobilier mis au jour est (paradoxalement ?) somme toute assez banal. Le seul mobilier véritablement exceptionnel provient d'une urne funéraire et consiste en six bracelets en bronze ainsi qu'une perle en roche verte et une chaînette en argent (fig. 74).

À Orval, le statut du site pose problème dans la mesure où le mobilier est peu abondant mais « luxueux » en regard de la fastueuse tombe à char mise en place à l'entrée du domaine à la fin de La Tène ancienne (Lepaumier *et al.* 2010). Le peu de mobilier de La Tène finale découvert s'explique peut-être par la réutilisation de l'enclos principal à l'époque romaine. Le curage du fossé de ce dernier a en effet pu causer la dispersion du mobilier piégé durant La Tène finale (Lepaumier *et al.* 2007, p. 117, 123-124 et 144 ; Lepaumier *et al.* 2010). Toutefois, deux objets particuliers attirent peut-être l'attention sur le statut des habitants (fig. 67). Il s'agit pour le premier d'un fragment de bracelet en verre (Lepaumier *et al.* 2007, fig. 7 et 10). Ce type d'objet est particulièrement rare dans la région puisqu'il s'agit seulement du troisième bracelet en verre mis au jour sur l'ensemble de la Basse-Normandie après ceux de Mondeville « MIR » et d'Urville-Nacqueville. Le second objet est une attache d'anse de seau anthropomorphe en bronze mise au jour dans un puits augustéen (Lepaumier *et al.* 2007, fig. 10).

En dehors des activités domestiques traditionnelles comme la mouture et le filage, on dispose donc de peu d'éléments pour définir les activités particulières qui se déroulent sur

ces sites. Comme dans la plaine de Caen, ces établissements livrent fréquemment des témoins de métallurgie du bronze et du fer (battitures, scories, creusets, parois scoriacées de four). Ces éléments témoignent toujours d'une activité limitée aux besoins de l'habitat (entretien, réparation ; Zaour 2009, Vauterin *et al.* 2010, cf. partie artisanat du fer). Le site de Saint-Pellerin/Les Veys a notamment livré 5 culots de forge, une paroi de four avec évent ainsi que plusieurs gouttelettes d'alliage cuivreux et plusieurs fragments de creusets (Paez *et al.* 2011). À Orval, ce sont 28 culots de forge qui ont été mis au jour (Lepaumier 2007, p. 190). Une pince de forgeron a également été découverte à Giéville (Vauterin *et al.* 2010, fig. 9).

## **2. L'habitat groupé**

Si la question de l'habitat rural bas-normand a fait d'immenses progrès au cours de ces vingt dernières années grâce aux données acquises par l'archéologie préventive, l'habitat groupé demeure clairement le parent pauvre de la recherche régionale.

### **2.1. Les sites fortifiés de hauteur et les *oppida***

Restée à l'écart de l'engouement général manifesté pour la quête des oppida entre le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, la Basse-Normandie accuse un important retard dans l'étude de ces grands sites fortifiés, qui représentent des terrains presque vierges d'observations. Peu concernés par les travaux d'aménagement susceptibles d'entraîner des fouilles archéologiques, ces sites, à l'exception notable d'Exmes en 2006 (Marcigny *et al.* 2007), n'ont par ailleurs pas bénéficié du dynamisme de l'archéologie préventive.

L'intérêt pour ce type de site est finalement très récent (tableau ci-dessous). Entre 1994 et 1999, P. Bernouis et G. San Juan mettent en place un programme de recherche sur les sites fortifiés de hauteur du Calvados, accompagné de prospections thématiques (Bernouis et San Juan 2006). En 1994, G. San Juan commence les fouilles programmées de Basly, « La Campagne », dans le Calvados. Entre 2004 et 2010, P. Giraud réalise plusieurs opérations sur l'oppidum du Castellier à Saint-Désir, dans le Calvados (Giraud *et al.* 2010). En 2007, la mise en place d'un programme collectif de recherche dédié aux sites fortifiés de hauteur des trois départements bas-normands insufflé une nouvelle dynamique à cette problématique. Cinq sites font l'objet de sondages cette année-là : Igé et Merri dans l'Orne, Barneville et Vauville dans la Manche, et Commes dans le Calvados (Delrieu et Giraud 2007). À la suite

du départ de F. Delrieu, le programme s’interrompt en 2009. P. Giraud poursuit dès lors ses recherches dans le cadre de prospections thématiques durant lesquelles il réalise en 2010 des relevés topographiques du site de Benerville-sur-Mer, dans le Calvados (Giraud 2011b). Il faut également noter les fouilles menées en 2005, 2007 et 2011 par G. Kerdivel sur l’éperon de La Burette dont une partie fut fortifiée à la fin du premier âge du Fer (Delrieu et San Juan 2010).

Parmi la soixantaine de sites fortifiés de hauteur que recense le dernier bilan en date, seuls huit présentent clairement une occupation significative durant La Tène finale (fig. 77 ; Giraud *et al.* 2010). Il s’agit pour le Calvados des sites de Benerville-sur-Mer, de Castillon, de Commes et de Saint-Désir/Saint-Pierre-des-Ifs ; pour la Manche, du Petit-Celland et du Plessis-Lastelle ; enfin pour l’Orne, des éperons de La Courbe et d’Exmes.

Département	Site	Commune	Superficie (ha)	Type de rempart
1 Calvados	Le Mont-Canisy	Benerville-sur-Mer	25	Contour
2 Calvados	La Butte	Castillon	35	<i>Murus gallicus</i> – barrage et contour
3 Calvados	Le Mont-Cavalier	Commes	4,5	Barrage – talus massif
4 Calvados	Le Castellier	Saint-Pierre-des-Ifs/Saint-Désir	170	<i>Murus gallicus</i> – contour
5 Manche	Le Châtellier	Le Petit-Celland	20	<i>Murus gallicus</i> – contour
6 Manche	Le Mont-Castre	Le Plessis-Lastelle	20	Contour
7 Orne	L’Éminence d’Exmes	Exmes	5 à 9	Barrage
8 Orne	Le Haut du Château	La Courbe	2,5	Barrages successifs

On distingue deux types de fortifications : les éperons barrés, dont la superficie n’excède pas les 10 hectares, et les sites de superficie plus vaste et dotés de remparts de contour. L’emprise de ces sites n’excède pas les 40 hectares, à l’exception du Châtellier à Saint-Désir, qui atteint les 170 hectares.

## **2.2. Les villages**

Malgré l’important développement des fouilles préventives, les villages ouverts n’ont pas encore été reconnus en Basse-Normandie. Récemment I. Jahier a proposé d’intégrer dans cette catégorie le site de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, « Le Clos Maulier », dans le

Calvados. Celui-ci, situé dans la périphérie caennaise, à 3 kilomètres de la confluence de l'Orne et de l'Odon, est délimité sur 5 hectares par un puissant fossé de 5 mètres d'ouverture pour 3,5 mètres de profondeur et a livré « un assez grand nombre de fosses de stockage et quelques fours domestiques » (Jahier et Vauterin 2010). Néanmoins, ce site ne s'inscrit pas dans le schéma des habitats groupés esquissé par les sites de référence que sont Feurs, Acy-Romance, Roanne ou Levroux (Vaginay et Guichard 1988, Lambot et Méniel 1992, Lavendhomme et Guichard 1997, Buchsenschutz *et al.* 2000) et il semble que rien, hormis l'importante surface enclose, ne le distingue clairement des autres établissements ruraux de la plaine de Caen. Malgré ces interrogations, ce site n'a fait l'objet que d'un diagnostic (Jahier 1994).

	Site	Commune	Département	Année(s)	Nature des travaux	Fouilleur	Période	Bibliographie
1	La Burette	Banville	Calvados	2005	Sondages	G. Kerdivel		Kerdivel et Bohard 2005
				2007	Fouille programmée	G. Kerdivel	Néolithique –	Kerdivel 2007 et 2008
				2011	Fouille programmée	G. Kerdivel	1 <sup>er</sup> âge du Fer	Kerdivel 2012 Delrieu et San Juan 2010
2	La Campagne	Basly	Calvados	1993	Prospection aérienne	G. San Juan		San Juan et Le Goff 2003
				1994	Fouille programmée	G. San Juan	Néolithique –	San Juan et Le Goff 2003
				1997-1998	Fouille programmée	G. San Juan	Bronze final –	Delrieu et San Juan 2010
				2000-2003	Fouille programmée	G. San Juan	1 <sup>er</sup> âge du Fer	Delrieu et San Juan 2010
			2008-2011	Fouille programmée	G. San Juan		Delrieu et San Juan 2010	
3	Le Mont Canisy	Benerville-sur-Mer	Calvados	2010	Sondage rempart	P. Giraud	La Tène finale	Giraud 2011b
4	La Butte	Castillon	Calvados	1960	Sondage rempart	J. Gouvrest	La Tène finale	Gouvrest 1961
				1990	Levée topographique	Ph. Bernous et G. San Juan		Bernous et San Juan 1995
5	Le Mont-Cavalier	Commes	Calvados	2007	Sondages	P. Giraud	1 <sup>er</sup> âge du Fer	Delrieu et San Juan 2010
				2009	Sondages	P. Giraud	– La Tène finale	Giraud <i>et al.</i> 2010
6	Le Castellier	Saint-Pierre-des-Ifs/Saint-Désir	Calvados	1996	Levée topographique	Ph. Bernous et G. San Juan		Bernous et San Juan 1996
				2004	Prospection pédestre	P. Giraud	La Tène finale	Giraud <i>et al.</i> 2010
				2004-2005	Prospection géophysique	P. Giraud	– Gallo-romain –	Giraud <i>et al.</i> 2010
				2006	Sondages	P. Giraud	Médiéval	Giraud <i>et al.</i> 2010
				2007	Fouille programmée	P. Giraud		Giraud et Coulthard 2008
			2010	Diagnostic	P. Giraud		Giraud 2011a Giraud <i>et al.</i> 2010	
7	Le Castel	Barneville-	Manche	2007	Sondages	F. Delrieu	Mésolithique	Delrieu <i>et al.</i> 2008





			1885	Sondages	E. Vimont		Delrieu et San Juan 2010
			années 1930	Sondages	B. Edeine		Delrieu et San Juan 2011
			1969-1986	Sondages	G. Verron		Delrieu et Giraud 2007
			1984	Levée topographique	A. Chancerel		Delrieu et Giraud 2007
			1985	Sondages	A. Chancerel		Delrieu et Giraud 2007
			1986	Sondages	A. Chancerel		Delrieu et Giraud 2007
			1998	Sondages	A. Chancerel		Delrieu et Giraud 2007
			2005	Fouille programmée	F. Delrieu		Delrieu et San Juan 2010
			2006	Fouille programmée	F. Delrieu		Delrieu et San Juan 2010
			2007	Sondage rempart	F. Delrieu		Delrieu 2008c Delrieu et San Juan 2010
15	Le Mont- Joly	Soumont-	1954	Sondages	B. Edeine		Van den Bosche 2007
		Saint- Quentin	Orne	1960-1966	Sondages	B. Edeine	Bronze final Van den Bosche 2007

**Tableau 6 Historique des opérations archéologiques menées sur les sites fortifiés de hauteur bas-normands**

### 3. Pratiques et espaces funéraires<sup>144</sup>

Les sépultures du second âge du Fer connues dans la région sont nombreuses mais illustrent de nouveaux déséquilibres : chronologiques et géographiques. La dernière synthèse régionale recense en effet 651 individus répartis en 39 unités funéraires pour la transition entre le Hallstatt D3 et La Tène ancienne, et seulement 92 individus sur 25 sites entre La Tène moyenne et finale (tab. 7, Chanson *et al.* 2010). Cet inventaire illustre un changement culturel important dans lequel les grandes nécropoles de la transition entre la fin du premier et le début du second âge du Fer, qui regroupent plus de 40 individus, cèdent le pas à des ensembles n'excédant que rarement la dizaine de personnes durant La Tène moyenne et finale.

	Période 1 (milieu VI <sup>e</sup> – milieu IV <sup>e</sup> av. n.è.)			Période 2 (milieu IV <sup>e</sup> – milieu III <sup>e</sup> av. n.è.)			Période 3 (milieu III <sup>e</sup> – milieu I <sup>er</sup> av. n.è.)		
	Unités fun. (39)	Individus (651)	Nombre ind./ens.	Unités fun. (11)	Individus (43)	Nombre ind./ens.	Unités fun. (25)	Individus (92)	Nombre ind./ens.
Rassemblements supérieurs à 40 individus (nécropoles et groupes de 40 à 65)	15 %	59 %	63,66	0 %	0 %	0	0 %	0 %	0
Unités de 3 à 30 individus	46 %	37,60 %	13,05	45,50 %	79 %	6,8	40 %	79,30 %	7,3
Tombes isolées ou réparties par paires	38 %	2,70 %	1,2	54,50 %	21 %	1,5	60 %	20,60 %	1,26
Nombre ind./ens. (hors tombes isolées)	17,33			3,9			3,68		

Tableau 7 Proportion des unités funéraires et des défunts par période et par ensemble d'après la dernière synthèse régionale réalisée pour le colloque de l'AFEAF de Caen en 2009 (Chanson *et al.* 2010, fig. 14).

#### **3.1. Des grands rassemblements de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne aux cimetières familiaux de La Tène moyenne et finale**

Entre le VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les nécropoles de plus de 40 individus regroupent près de 60 % des sujets inhumés. La nécropole d'Éterville, « Le Clos des Lilas »,

<sup>144</sup> Cette partie s'appuie principalement sur la dernière synthèse régionale proposée dans Chanson *et al.* 2010.

compte par exemple environ 150 sépultures<sup>145</sup> (Jahier 2009). À Ifs « Object'Ifs Sud fouille 2008 » environ 130 sépultures se répartissent en cinq groupes funéraires dont deux s'organisent autour d'un enclos fossoyé carré. Le plus grand ensemble regroupe 70 individus (Besnard-Vauterin 2009b). À Mondeville « L'Étoile », un ensemble compte une cinquantaine d'individus (Vauterin et Guillon 2010). Ces grandes nécropoles de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne sont abandonnées à la fin de La Tène ancienne.

Les 40 % de la population restants sont pour leur part inhumés dans des ensembles plus nombreux regroupant entre 3 et 30 individus (moyenne de 13 individus par ensemble funéraire). À partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle ces ensembles concernent près de 80 % de la population inhumée. D'abord marginales, les sépultures isolées se généralisent au cours de La Tène ancienne passant de 2,7 % des 651 individus inhumés entre les VI<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles à près de 20 % des sujets inhumés à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle (Chanson *et al.* 2010).

Quel que soit le contexte funéraire (sépultures isolées comme à Courseulles « La Fosse Touzé », petits ensembles funéraires comme à Basly « La Campagne » ou grandes nécropoles d'Éterville « Le Clos des Lilas » ou d'Ifs « Object'Ifs Sud, fouille 2008 »), les défunts sont fréquemment dotés de viatiques<sup>146</sup>. Ces mobiliers d'accompagnement consistent le plus souvent en des objets de parure métallique et minérale (torques, chaînes, bracelets, anneaux de chevilles, perles, etc.). Le sujet est plus exceptionnellement accompagné d'une arme (poignards à antennes de Soumont-Saint-Quentin ou d'Ifs ; Edeine 1961 ; Besnard-Vauterin 2009b).

Il n'existe pas de norme de positionnement des défunts dans leur tombe, néanmoins deux positions préférentielles se dégagent par leur récurrence. Dans le premier cas, le sujet est inhumé en décubitus dorsal, les membres supérieurs repliés sur la poitrine ou non. Dans le second cas, le sujet peut être inhumé avec les membres inférieurs fléchis comme à Basly « La Campagne » (San Juan et Le Goff 2003 ; Oudry-Brailon 2007 ; San Juan et Le Goff 2009), à Courseulles « La Fosse Touzé » (Jahier *et al.* 2011, p. 96-110) ou encore à Fontenay-le-Marmion (Maçon et Giraud 2006 ; Giraud 2009). Ces deux pratiques coexistent sur la plupart des sites de cette période. La crémation coexiste également sur certains sites,

---

<sup>145</sup> Ce chiffre est cependant à pondérer en raison de l'utilisation du site jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Jahier 2009).

<sup>146</sup> 57,89 % des individus inhumés entre la fin du premier âge du Fer et La Tène ancienne sont concernés (Chanson *et al.* 2010, fig. 19).

mais de façon très minoritaire. On en compte par exemple 6 pour 142 inhumations à Éterville ou encore 5 pour 130 à Ifs « Object'Ifs Sud, dernière tranche » (Chanson *et al.* 2010, fig. 5).

Les sépultures réunies au sein de cimetières s'organisent parfois autour ou à l'intérieur d'un monument funéraire fondateur. Il s'agit le plus souvent d'un enclos fossoyé quadrangulaire (Basly, Éterville, Ifs). Si aucune orientation systématique n'est observée à l'échelle régionale, plusieurs cimetières respectent néanmoins une orientation directrice qui leur est propre, par exemple à Ifs, « Object'Ifs Sud », groupes 12, 13 et 15 (Le Goff 2002, fig. 504, 510 et 542).

La relation entre espace funéraire et habitat n'est pas claire, car en l'état de la recherche, certains grands ensembles comme Éterville ou Mondeville « L'Étoile » semblent isolés (Vauterin et Guillon 2010), tandis que d'autres plus petits comme Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièce », Cagny « Décathlon » (Giraud 2009 et 2009b) ou Basly « La Campagne » (San Juan et Le Goff 2009) s'implantent à proximité immédiate d'habitats contemporains avec lesquels on peut supposer qu'ils entretiennent des relations d'interdépendance. Cette proximité entre sépulture et habitat se généralise durant tout le second âge du Fer au point qu'il est rare de fouiller un habitat laténien bas-normand sans mettre au jour au moins une sépulture.

### **3.2. La Tène moyenne et finale**

Alors que la fin de l'âge du Fer se caractérise par un accroissement démographique sans précédent qu'attestent les très nombreux établissements ruraux fondés à cette époque, le droit à la sépulture semble paradoxalement beaucoup plus restreint que durant la phase précédente, puisqu'on ne compte en effet que 91 individus<sup>147</sup> seulement à en avoir bénéficié entre les III<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère, soit sept fois moins que sur le même laps de temps entre les VI<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles (651 individus). Suivant la tendance amorcée depuis le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, ces derniers se regroupent pour 80 % d'entre eux en petits ensembles funéraires n'excédant que rarement la dizaine d'individus (moyenne de 7,3 individus par ensemble).

---

<sup>147</sup> L'article de Chanson *et al.* 2010 ne distingue cependant pas le nombre d'individus du nombre de sépultures. Ces chiffres doivent donc être maniés avec prudence puisque les incinérations, nombreuses durant cette phase, peuvent abriter les restes de plusieurs individus.

Ces petits cimetières se retrouvent presque systématiquement à la périphérie des établissements ruraux, le long de limites parcellaires ou de chemins. Le groupe funéraire 22 d'Ifs « Object'Ifs Sud » est particulièrement remarquable en ce qu'il regroupe 11 sépultures le long d'un chemin menant à l'établissement « ensemble 5 » (fig. 56 ; Le Goff 2002, p. 860-882, fig. 584). Ce schéma se retrouve également autour de l'ensemble 6 d'Ifs « Object'Ifs Sud » (groupes funéraires 23 et 24). E. Le Goff considère ces ensembles comme « des petits cimetières familiaux, installés de manière ostentatoire en avant des établissements agricoles, près de l'accès à l'habitat et le long des chemins desservant les sites » (Le Goff 2009).

Les sépultures isolées ou par paire, qui représentent les 20 % restants, se retrouvent également à proximité immédiate de l'habitat. Elles sont le plus souvent implantées en bordure de parcelles ou de chemins. Parfois, elles sont même implantées dans le comblement de fossés ou d'anciennes carrières. Les 20 sépultures mises au jour autour des trois sites de Mondeville « L'Étoile » sont à cet égard caractéristiques (Besnard-Vauterin 2009, p. 57-85, fig. 40).

L'inhumation du défunt avec les membres inférieurs fléchis tend à disparaître durant La Tène moyenne. La crémation, jusque-là rare, se généralise progressivement durant La Tène finale au point de devenir exclusive sur certains sites du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, comme à Bricqueville-la-Blouette<sup>148</sup> (Lepaumier *et al.* 2008), à Ifs « Crédit immobilier<sup>149</sup> » (Chanson 2009) ou à Saint-Gatien-des-Bois<sup>150</sup> (Paris *et al.* 2001). Les restes osseux prélevés dans les cendres du bûcher funéraire sont le plus souvent recueillis dans une urne en céramique de forme moyenne ou haute et fermée. Cette dernière est issue du vaisselier domestique traditionnel et ne semble pas avoir été fabriquée pour cette fonction précise. Si certaines sont assez élégantes dans leur forme (vases balustres), d'autres ne sont en revanche que des vases de stockage sans prétention esthétique. L'urne est le plus souvent déposée dans une petite fosse peu profonde dont le diamètre est généralement à peine supérieur à celui du vase.

---

<sup>148</sup> 14 crémations.

<sup>149</sup> 20 crémations.

<sup>150</sup> 8 crémations.

Le mobilier est également plus rare<sup>151</sup> dans les sépultures de cette période, et la parure se limite le plus souvent à une fibule. Sur les 14 sépultures découvertes à Bricqueville-la-Blouette, deux seulement ont livré du mobilier. Quelques-unes, rares, sont en revanche richement dotées. Parmi celles-ci, la sépulture à incinération 1394 de l'ensemble 22 d'Ifs « Object'Ifs Sud » contenait 6 petits anneaux en bronze, 4 perles en verre, 1 perle en lignite, 1 perle en ambre, 1 perle en bronze, 1 bracelet en bronze et 1 bracelet en lignite (fig. 56). Aucun de ces éléments ne montre de traces de passage sur le bûcher (Le Goff 2004, fig. 592). À Bricqueville-la-Blouette, une urne contenait 8 bracelets en alliage base cuivre, 1 perle en roche verte ainsi qu'une chaînette en argent (fig. 74 ; Lepaumier *et al.* 2008, p. 103-105 ; Lepaumier et Corde 2009).

On ne peut terminer ce rapide survol des pratiques funéraires sans évoquer la tombe à char mise au jour à Orval (fig. 68-69), qui représente la découverte la plus occidentale de ce type (Lepaumier, Giazzon et Chanson 2009a, 2009b et 2010). La sépulture est implantée au centre d'un petit enclos quadrangulaire d'environ 200 m<sup>2</sup> situé à l'angle d'un chemin menant à un habitat enclos contemporain dont l'entrée se trouve à moins de 150 mètres. Elle était accompagnée d'une crémation en urne contemporaine. La tombe à char consiste en une fosse rectangulaire à parois verticales d'environ 5,40 mètres sur 3 mètres pour une profondeur conservée de 1,20 mètre. La présence d'empreintes ligneuses sur les bords de la fosse et de quatre poteaux d'angle indique que la fosse abritait une chambre funéraire en bois. Le défunt<sup>152</sup> était inhumé sur la caisse d'un char à deux roues dont subsistaient en place les bandages et les deux clavettes et auquel se rapportaient également deux jeux de harnais combinant bronze, fer, corail et ivoire (fig. 69-71). Il était accompagné de pièces d'armement (lance, épée et fourreau), de parure (une bague en or et 3 fibules en fer), d'instruments de toilette (paire de forces et rasoir) ainsi que de nombreux outils dont plusieurs étaient regroupés dans une trousse (hache, serpe, plane, couteau, marteau, etc.). Cette sépulture est d'autant plus exceptionnelle qu'elle ne trouve aucun parallèle direct dans l'ouest de la France. On mentionnera néanmoins la présence à Mondeville d'une fosse quadrangulaire d'environ 2,05 mètres sur 1,80 mètre et dotée de potelets d'angles, au fond de laquelle se trouvaient posés à plat les bandages en fer de deux roues de char associés à un important

---

<sup>151</sup> 46,37 % des sépultures restent néanmoins concernées (Chanson *et al.* 2010, fig. 19).

<sup>152</sup> On ne dispose pas d'informations biologiques dans la mesure où l'acidité du sol (Massif armoricain) n'a pas permis la conservation des ossements.

dépôt de patelles, à un anneau en bronze à jonc lisse (élément de harnachement ?) et à quelques ossements humains non brûlés (une mandibule et 6 fragment de côtes d'un individu adulte). Cet ensemble pourrait correspondre à une sépulture à éléments de char similaire aux nombreux exemples connus de l'autre côté de la Seine durant La Tène finale (Besnard-Vauterin *et al.* 2009, p. 82-85). On citera parmi ces parallèles les exemples haut-normands de La Mailleraye-sur-Seine, de Belbeuf, de Pîtres et de Marcilly-sur-Eure. Ces derniers se distinguent néanmoins de Mondeville par la pratique exclusive de la crémation, caractéristique de la Gaule Belgique (Verron 2000, p. 295).

Les sépultures bas-normandes sont donc très différentes de celles que l'on trouve de l'autre côté de la Seine, où les urnes funéraires sont souvent disposées au fond de vastes fosses quadrangulaires, associées à un abondant mobilier d'accompagnement et parfois surmontées d'un monument funéraire (Lequoy 1993 ; Cerdan 1993 ; San Juan 2000, p. 280-301 ; Pinard *et al.* 2010).

## **4. Pratiques et espaces culturels**

Les sanctuaires sont très peu connus en Basse-Normandie. À ce jour, seuls trois sites ont pu être clairement mis en évidence : « Les Grouas » à Alençon, « Le Pré du Mesnil » à Aunou-sur-Orne et « Le Moulin à Vent » à Montchevrel, tous trois situés dans le sud du département de l'Orne. À ces trois sites doit peut-être également être ajouté celui de Baron/-sur-Odon dans le Calvados. Si l'absence de sanctuaires encore reconnus dans le reste de la région ne correspond vraisemblablement qu'à un effet de la recherche, les manifestations de pratiques culturelles sont en revanche nombreuses dans les habitats, où elles peuvent revêtir plusieurs échelles allant du culte privé à des pratiques communautaires plus larges.

### **4.1. Les sanctuaires consacrés**

Le site d'Alençon « Les Grouas » a été très partiellement mis au jour par Th. Mercier entre 1978 et 1987 sous les niveaux d'un petit sanctuaire gallo-romain. Les structures en creux d'époque laténienne repérées consistent en trois fossés et trois séries de trous de poteaux. Au vu du mobilier mis au jour, cet ensemble paraît avoir été fréquenté du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle et présente pour son état gaulois les principales caractéristiques des sanctuaires de Gaule du Nord : présence d'armement (fourreau, fer de lance), de pièces de chars (passe-guide, clavette), de parure (fibules), de monnaies et



d'ossements humains et animaux ayant subi des traitements particuliers (exposition notamment), etc. Les données sont cependant trop lacunaires pour aller plus loin dans l'interprétation (Pernet et Méniel 2010).

Le site d'Aunou-sur-Orne « Le Pré du Mesnil », situé à 4 kilomètres à l'ouest de Sées, a fait l'objet d'une fouille menée par Thierry Lejars et Lionel Pernet entre 2003 et 2004 à la suite de la découverte en prospection de pièces d'armement et de monnaies gauloises en or à revers lisse correspondant à un monnayage inédit propre aux sources de l'Orne (Leclerc 2001, Delestrée et Wérocowski 2006 ; Berthelot et Marin 2006 ; Gruel *et al.* 2010). Seul l'état gallo-romain a laissé des vestiges significatifs, et le mobilier gaulois provient essentiellement des labours. Le sanctuaire gallo-romain se présente comme un fanum d'environ 20 mètres de côté doté d'un accès ouvrant sur une galerie de façade à l'est et construit autour d'une *cella* circulaire sur poteaux porteurs. Il s'agit d'un petit sanctuaire périurbain dont un pendant septentrional est reconnu à Macé à 4 kilomètres au nord de Sées. (Lejars et Pernet 2005 et 2007).

Le site de Montchevrel « Le Moulin à Vent », situé à une petite dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Aunou-sur-Orne, n'a fait l'objet que de prospections (Leclerc 2004). Comme au « Pré du Mesnil », ces dernières ont livré plusieurs monnaies en or de la série au revers lisse (Delestrée et Wérocowski 2006 ; Gruel *et al.* 2010).

Il faut vraisemblablement aussi ajouter à cette liste le grand sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon « Le Mesnil ». Les sondages menés dans les années 1970 par D. Bertin ont permis de mettre en évidence la présence de structures et de mobiliers laténiens, parmi lesquels figurent un fourreau d'épée en fer rehaussé d'un décor en or figurant deux dragons affrontés ainsi que plusieurs centaines de petits anneaux votifs en bronze<sup>153</sup>, dont 155 étaient enfouis dans une fosse (*favissa*) du début du Haut-Empire (Bertin 1974 et 1977).

## **4.2. Les pratiques culturelles au sein de l'habitat**

Dans un contexte social profondément religieux, les pratiques culturelles gauloises ne sont pas cantonnées aux espaces consacrés et débordent largement des sanctuaires pour se manifester à travers des gestes plus ou moins lisibles en contexte profane. Comme l'explique

---

<sup>153</sup> Diamètre extérieur : 1,7 cm ; diamètre intérieur : 1 cm ; épaisseur : 0,3 cm (Bertin 1976).

Olivier Buchsenschutz, « identifier un comportement culturel permanent, en le différenciant des restes de la vie quotidienne, n'est pas toujours facile. En effet, dans les fondations des maisons, dans les silos, dans les fortifications, des vestiges de rituels, temporaires ou privés, se signalent en général par la présence de squelettes humains ou de crânes d'animaux sélectionnés, comme les chevaux. Le sacré est en réalité partout » (Buchsenschutz 2007, p. 107).

Les sites de la plaine de Caen livrent de nombreux cas de gestes atypiques voire incongrus pouvant illustrer de telles pratiques. Il s'agit le plus souvent de dépôts mettant en scène des ossements d'animaux ou associant des objets à forte valeur matérielle ou symbolique (Auxiette *et al.* 2009 ; Lepaumier *et al.* 2009 ; Vauterin *et al.* 2010). Ces expressions de « cultes temporaires ou privés » au sein de la sphère domestique ne sont évidemment pas propres à la région et s'intègrent dans un schéma également observé dans d'autres régions de Gaule du Nord (Gransar *et al.* 2007).

Ce type de pratique a été reconnu pour la première fois au début des années 1990 sur le site de Fleury-sur-Orne « CD 120 » où deux dépôts d'objets métalliques en lien étroit avec des dépôts de faune ont été mis en évidence. Des crânes de bœuf et de cheval ont par exemple été mis au jour à l'extrémité de 6 fossés, de même que deux sépultures de chien (San Juan *et al.* 1994). Le statut particulier accordé à ces deux chiens, alors que d'autres présentent des traces de découpe et de cuisson, est documenté sur d'autres sites, notamment dans l'ensemble 5 à Ifs « Object'Ifs Sud » et « AR67 » (Lepaumier 2010, fig. 9 ; Auxiette *et al.* 2010).

Sur le plateau de Thaon, le fossé F9 de l'enclos n° 1 a livré plusieurs dépôts organisés successifs au sein de son comblement. Il s'agit d'une quinzaine de céramiques brisées en place recouvertes d'un pavage de plaquettes calcaires sur lequel a été retrouvé un important dépôt de faune rappelant ceux mis en évidence dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde<sup>154</sup>. Au sein de cet ensemble se trouvaient les squelettes de deux juments et d'un étalon présentant de nombreuses connexions anatomiques ainsi qu'un crâne de bœuf (San Juan *et al.* 1999).

À Mondeville « L'Étoile III », un assemblage réunissant une vingtaine d'éléments métalliques répartis sur une longueur de moins de 1 mètre a été mis au jour dans le fond d'un

---

<sup>154</sup> Ces derniers, trop jeunes pour être interprétés comme des animaux de réforme, ne présentent pas de traces de coupes bouchères. Les peaux ont en revanche été prélevées (Méniel, dans San Juan *et al.* 1999).

fossé creusé au cœur de l'habitat. Parmi les objets mis au jour, on note la présence d'un lève-loquet en fer, d'une serpette, d'une gouge ou encore d'une anse et de plusieurs fragments de cerclages d'un seau (Besnard-Vauterin 2009, fossé 125, p. 126-131, fig. 87-90). Du fait de leur fonction même d'ouverture et de fermeture, les clés et lève-loquets sont intéressants par leur richesse symbolique potentielle. Marqueurs éminents de la notion de propriété, ces objets permettent de « soustraire un lieu à l'investigation d'autrui », qu'il soit intérieur ou extérieur à l'établissement, et permettent « de distinguer les possessions d'un groupe ou d'une famille » (Gaudefroy, dans Malrain *et al.* 2006, p. 165-166). Il n'est donc pas étonnant que cette catégorie d'objets soit représentée dans plusieurs dépôts votifs ou funéraires de Gaule du Nord. En Basse-Normandie, où 14 de ces objets ont été mis au jour sur 7 sites de La Tène finale<sup>155</sup>, 10 proviennent de 3 ensembles de La Tène finale interprétés comme des dépôts en contexte domestique : Fleury-sur-Orne « ZL 7/CD 120 », Mondeville « MIR » et « L'Étoile III » (Vauterin *et al.* 2010).

Sur le site d'Ifs, « Object'Ifs Sud », un ensemble associait 67 monnaies en or allié, en argent et en bronze<sup>156</sup>, une pince à épiler et 13 petits anneaux en bronze<sup>157</sup>, une hache à douille en fer, une hache à œil miniature en bronze ainsi qu'une calotte de crâne humain et un crâne de cheval. Le tout était dispersé sur une longueur de 3 mètres pour 40 centimètres d'épaisseur dans le comblement médian d'un fossé délimitant l'enceinte de l'habitat. Si les modalités de dépôt et d'enfouissement restent obscures, la valeur matérielle et symbolique de ces objets combinée à la présence de crânes humain et animal ne laisse que peu de doutes sur le caractère votif de l'ensemble. (Le Goff *et al.* 2002, fossé 811 p. 1117-1140 ; Le Goff 2007 ; Guihard 2005). Il s'agit du seul exemple de ce type de dépôt à intégrer des monnaies. Il est également le seul, à ce jour, à associer monnaies, outils, faune et os humain.

Département	Site	Commune	Structure	Nombre d'objets	Objets significatifs	Bibliographie
1 Calvados	CD 120/IKEA	Fleury-sur-Orne	Fosses et fossé	Env. 60	Mixte	
2 Calvados	MIR	Mondeville				

<sup>155</sup> Agneaux « Bellevue » ; Mortrée « Le Pré du Palluel » ; Mondeville « MIR » et « Étoile III » ; Ifs « Object'Ifs Sud » ensemble 5 et « AR67 » ; Fleury-sur-Orne « CD 120 » et « ZL 7/CD 120 ».

<sup>156</sup> Or allié : 8 exemplaires ; argent : 25 exemplaires ; potin : 34 exemplaires.

<sup>157</sup> Bien que de facture différente, ces derniers peuvent néanmoins, par leur gabarit, être comparés aux anneaux votifs du sanctuaire de Baron-sur-Odon (cf. *supra*, Bertin 1976).

3	Calvados	Étoile III	Mondeville	Fossé	20	Clés, mors, anse et cerclages de seau, gouge, serpette
4	Calvados	Object'Ifs Sud, ensemble 5	Ifs	Fossé	85	67 monnaies, 1 pince à épiler, 13 anneaux, 1 hache miniature, 1 hache en fer, 1 calotte de crâne humain, 1 crâne de cheval
5	Calvados	AR67	Ifs	Fosse	7	1 fibule en fer, 1 clé, 1 bague en serpentine, 1 bracelet en bronze
6	Calvados	ZL 7/CD 120	Fleury-sur-Orne			
7	Calvados	Les Mezerettes	Fleury-sur-Orne			
8	Calvados	La Gohaigne	Quetteville	Fosse	13	1 fer de pelle, 1 soc d'araire, 1 lame de faux, 1 cerclage de seau

Tableau 8 Dépôts à caractère votif au sein de contextes domestiques bas-normands

## 5. Économie

La prospérité de l'économie laténienne bas-normande repose sur une exploitation rationalisée de ses ressources. Les plaines et plateaux fertiles sont largement investis par d'importants réseaux de fermes qui développent une agriculture excédentaire, tandis que le littoral accueille des ateliers sauniers dont la production parfois industrielle peut être diffusée loin à l'intérieur des terres. Bien qu'elle ne soit pas encore démontrée, la production du fer à partir des nombreux gisements présents dans les trois départements a vraisemblablement joué un rôle majeur dans l'essor des grands domaines agricoles perceptible dès La Tène ancienne dans la région.

Destinées avant tout au marché intérieur, ces ressources brutes (pains de sel, céréales, bétail, demi-produits de fer) ou transformées (salaisons, préparations alimentaires, boissons, textiles, objets manufacturés) ont également pu alimenter un marché extérieur dont une fraction probablement infime des contreparties peut être perçue notamment à travers des importations de matières premières non disponibles localement ou d'objets finis : lignite, ambre, corail, ou encore certaines céramiques ou monnaies.

## **5.1 L'agriculture : productions animales, végétales et minérales**

### **5.1.1. Productions animales et végétales**

Comme dans le reste de la Gaule, l'économie gauloise bas-normande est très largement agricole. Des secteurs fertiles comme la plaine de Caen, le plateau de Thaon ou encore la région de Coutances sont intensément exploités par plusieurs centaines de fermes dont certaines, espacées parfois de 200 mètres les unes des autres, semblent former de véritables communautés paysannes solidaires. Dans ces zones fortement occupées, le territoire théorique entourant les fermes n'atteint que quelques dizaines d'hectares. Cette proximité ajoutée à l'absence de hiérarchie évidente entre la majorité des établissements permet ainsi d'envisager qu'une partie des travaux agricoles ou du moins l'entretien des espaces mitoyens (chemins, fossés, talus, clôtures, haies) devait requérir la participation des établissements voisins sous la forme de corvées collectives (San Juan *et al.* 1999 ; Le Goff 2009 ; Lepaumier *et al.* 2010, fig. 11).

Les études carpologiques réalisées par Véronique Zech-Matterne sur les sites de la plaine de Caen (Mondeville, Ifs) et du Bessin (Saint-Martin-des-Entrées, Mosles, plateau de Thaon) mettent en avant la richesse et l'originalité de l'économie agricole bas-normande par rapport aux autres régions du nord de la France. Contrairement à la Picardie ou à l'Île-de-France où la culture des légumineuses est anecdotique (inférieure à 1 % du reste total des espèces domestiques), les paysans bas-normands leur accordent une place aussi importante qu'à celle des céréales. L'importance de ces cultures de printemps atteste ainsi de semis en plein champ plutôt qu'en potagers et laisse penser qu'elles rentraient dans des systèmes d'alternance entre deux récoltes de céréales, tandis que la jachère domine dans les autres régions. Si cette pratique d'alternance demande plus de travail, le semis de légumineuses entre deux moissons permet de fixer l'azote et d'éviter l'érosion des sols tout en assurant une récolte supplémentaire. Il s'agit principalement de lentilles, de pois et de féveroles. Le blé amidonnier, le blé épeautre, le blé engrain et l'orge vêtue constituent pour leur part les céréales de base (Zech-Matterne 2009 ; Auxiette, Zech-Matterne 2009 ; Zech-Matterne *et al.* 2009).

Les moissons peuvent être stockées dans différentes structures. Dans la plaine de Caen et dans le Bessin, les céréales et les légumineuses sont principalement conservées dans

de grandes fosses parallélépipédiques dont le volume est souvent compris entre 2 000 et 6 000 litres (fig. 59 ; Jahier *et al.* 2009). Comme à Saint-Martin-des-Entrées ou sur les sites I, II et III de Mondeville, ces fosses sont fréquemment creusées le long des clôtures à l'intérieur de l'enceinte de la ferme (fig. 57). D'autres fosses de ce type se retrouvent également à l'extérieur des enclos, le long des parcelles agricoles, et sont dans ce cas interprétées comme de possibles stockages à semences (Besnard-Vauterin *et al.* 2009). Les caves (fig. 58) ou les souterrains offrent également une solution de stockage alternative. À l'exception notable de l'ensemble 6 du site d'Ifs « Object'Ifs Sud » où elles sont très largement majoritaires, ces structures sont cependant beaucoup moins nombreuses et devaient être utilisées pour « entreposer et prélever des denrées alimentaires par petites quantités » (Jahier *et al.* 2009). Leur volume est très variable et peut atteindre comme à Bourguébus « La Main-Delle » jusqu'à près de 80 m<sup>3</sup>. Ces trois types de structures de stockage se retrouvent fréquemment en des quantités qui dépassent largement les besoins locaux. C'est notamment le cas avec les 94 fosses parallélépipédiques de Saint-Martin-des-Entrées, les 145 exemplaires<sup>158</sup> de Mondeville « L'Étoile » I, II et III ou encore les 12 caves de l'ensemble 6 d'Ifs « Object'Ifs Sud » (Marcigny *et al.* 2004, Besnard-Vauterin *et al.* 2009, p. 38-50).

L'élevage joue un rôle tout aussi essentiel que les cultures végétales. Avec une fréquence de près de 50 %, le bœuf constitue l'espèce domestique la mieux représentée dans les assemblages fauniques. Viennent ensuite les caprinés puis les porcins. La fouille de plusieurs sites montre que certains peuvent se spécialiser dans des productions particulières comme l'élevage bovin destiné à la viande, par exemple à Ifs, « Object'Ifs Sud », tandis que d'autres implantés dans des terroirs moins densément occupés tendent à conserver une certaine polyvalence manifestant une relative autarcie (Auxiette, dans Le Goff 2002 ; Le Goff 2009 ; Auxiette *et al.* 2010).

### **5.1.2. La production de sel**

On recense 8 sites de production de sel de l'âge du Fer en Basse-Normandie (fig. 50). Sur la côte nord du Cotentin, l'atelier de Fermanville « Le Donaton » est le seul connu dans le département de la Manche. Actuellement recouvert par un jardin particulier, il a fait l'objet de sondages en 2004 qui ont permis de mettre en évidence un fourneau et des fosses de rejet

---

<sup>158</sup> 65 sur le site I, 30 sur le site II, 50 sur le site III (Besnard-Vauterin dir. 2009, fig. 45).

contenant de nombreux briquetages (Carpentier *et al.* 2004, Carpentier *et al.* 2012, p. 62-67). Dans le Calvados, les principaux ateliers ont été reconnus entre les années 1950 et 1970 à Lion-sur-Mer (Edeine 1962), à Villers-sur-Mer (Caillaud et Lagnel 1964), à Graye-sur-Mer (Edeine 1975) ou encore à Dives-sur-Mer, ce dernier ayant été découvert en deux temps, en 1993 et en 2003 (Carpentier *et al.* 2012b, p. 100-127).

Indispensable à l'élevage et à la conservation des viandes, le sel occupe une place centrale dans les activités agro-alimentaires et se trouve de fait au cœur de puissants enjeux économiques et sociaux (Edeine 1975). Le sel produit dans la région est exclusivement d'origine marine. Il est obtenu par l'évaporation de l'eau de mer concentrée en saumure dans des fourneaux dont la capacité de production peut varier de 50 kg sur certains sites du littoral breton (Daire *et al.* 1994, p. 96-98) à près de 1 000 kg sur l'atelier de Conchil-le-Temple dans le Pas-de-Calais (Prilaux 2000, p. 91-95, fig. 58). Ces écarts considérables renvoient à diverses échelles de production, que P.-L. Gouletquer distingue en trois types : domestique, artisanale et industrielle – dans ce cas, il s'agit d'un groupe travaillant pour un propriétaire revendant sa production à un négociant (Gouletquer 1991, dans Daire *et al.* 1994, p. 100). Les sites de production bas-normands ne sont pas encore assez bien connus pour estimer leurs capacités de production réelles. Certains d'entre eux comme Villers-sur-Mer, où les briquetages et les fourneaux s'étendent sur près de 6 hectares et présentent par endroits des accumulations de plusieurs mètres cubes, semblent toutefois revêtir un caractère industriel. (Caillaud et Lagnel 1964).

S'il est un fait acquis que le contrôle et la taxation de cet « or blanc » représentaient une source considérable de profit, la modestie relative des ateliers connus dans le nord de la Gaule laisse supposer que le revenu de la production enrichissait plutôt des personnages de haut rang (propriétaires fonciers, négociants) que le saunier lui-même (Prilaux 2000, p. 94-95). Ce commerce du sel en Gaule a été mis en évidence par la découverte de fragments de moules à sel sur des sites non producteurs dont certains sont parfois fort éloignés de la mer. Plusieurs éléments notamment mis au jour sur des habitats bretons mais aussi sur des oppida et des établissements ruraux de la vallée de l'Aisne permettent de mesurer l'importance économique de cette production dont les traces sont particulièrement fugaces (Daire *et al.* 1994, p. 101 ; Weller et Robert 1995, Weller 2000). En Basse-Normandie, ces fragments de moules à sel se retrouvent fréquemment à l'intérieur des terres sur les habitats de la plaine de Caen (Mondeville, Ifs, Cormelles-le-Royal ; Carpentier 2009, Carpentier *et al.* 2012, p. 79-89). On en retrouve également sur l'oppidum d'Exmes dans l'Orne, situé à quelque

60 kilomètres de la côte (Marcigny *et al.* 2007, Marcigny *et al.* 2008). Toujours en faibles quantités, ce sont presque systématiquement des fragments de bords (partie haute du moule). Ces derniers, encroûtés dans le pain de sel par le débordement et la cristallisation de la saumure durant la chauffe, sont alors piégés dans le sel cristallisé tandis que le reste du moule est brisé à la sortie du four pour libérer le pain. Ce schéma semble confirmé par la surreprésentation des fonds au détriment des bords fréquemment observée sur les sites de production (Daire *et al.* 1994, p. 120 ; Prilaux 2000, p. 74). Ce rapport est notamment de 20 contre 1 à Fermanville (Carpentier *et al.* 2012, p. 151).

Les faibles quantités, voire l'absence, de briquetages sur les établissements ruraux, pourtant naturellement dépendants du sel, portent à croire qu'il existait deux sels différents (Carpentier *et al.* 2012). Le premier serait un sel ordinaire utilisé pour les salaisons et l'élevage, et dont ne subsisterait aucune trace (conditionnée dans des matériaux périssables tels que des sacs ou des caisses). Le second serait quant à lui un sel à haute valeur ajoutée et se présenterait comme un pain de sel blanc à peine dégagé de son moule en terre cuite. Ce dernier constituerait alors un signe extérieur de richesse utilisé dans des contextes bien particuliers comme le banquet. Des fragments de moules à sel mis au jour dans des sépultures privilégiées soutiennent cette hypothèse. Dans la nécropole de Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), les deux sépultures les plus riches ont notamment livré des briquetages associés à du mobilier lié au banquet : gobelets, chaudron, couteau (Merleau 2002). Les sites de la plaine de Caen sur lesquels ont été mis au jour des briquetages montrent également des signes de prospérité évidente et notamment des mobiliers liés au banquet (cf. partie 1, 3.1.1).

## **5.2. Matières premières et productions manufacturées**

Du fait des importantes lacunes de la recherche en dehors des établissements ruraux enclos, les formes de l'artisanat autres que domestiques demeurent fort méconnues. On ne connaît ainsi aucun atelier de production en série excepté sur le site littoral d'Urville-Nacqueville, spécialisé dans la fabrication de bracelets en lignite importé de la côte sud de l'Angleterre<sup>159</sup>.

---

<sup>159</sup> Cf. partie 2.



### 5.2.1. L'artisanat potier

On ne connaît actuellement pas d'atelier de potier. Aucun four ni aucune fosse de décantation d'argile ou de rejet de rebuts de cuisson n'ont été recensés. Les fragments de grille de sole perforée mis au jour sur le plateau de Thaon (San Juan *et al.* 1999, enclos n° 8, fig. 29) et à Falaise « Expansia » ainsi que les deux lissoirs découverts sur les habitats de Condé-sur-Ifs (La Tène ancienne, grès) et de l'enclos de Falaise « Expansia » (La Tène finale, galet en roche volcanique) sont à ce jour les seuls témoins directs de cette activité (Vauterin *et al.* 2010, fig. 8). Nos connaissances des productions céramiques reposent donc essentiellement sur les études techniques des argiles et des formes typologiques des vases mises en place depuis une vingtaine d'années (San Juan 1994 et 1997, Peuchet-Geilenbrügge et Morzadec 1994 et 2001, San Juan 1999, Lepaumier 2002, Savary 1997, Manson *et al.* 2010).

L'examen conjoint des pâtes et des évolutions typologiques des productions céramiques a permis de définir deux faciès principaux implantés de part et d'autre de la vallée de l'Orne. Sur la rive gauche du fleuve, dans le Bessin et sur le plateau de Thaon, la production se caractérise par une majorité de jattes et de pots à profils sinueux<sup>160</sup> et à pâtes bioclastiques<sup>161</sup>, tandis que les sites de la rive droite présentent principalement des pots tronconiques à cols droits réalisés à partir d'argiles glauconieuses<sup>162</sup> (San Juan *et al.* 1999, Lepaumier 2002, Manson *et al.* 2010). Les bioclastes fossiles sont caractéristiques des marnes jurassiques de la plaine de Caen et du Bessin, tandis que les glauconies se retrouvent à la base du crétacé et des craies cénomaniennes qui affleurent sur la cuesta et dans les nombreuses vallées du pays d'Auge (San Juan 1997, San Juan *et al.* 1999). Dans les sites de la Manche et de l'Orne (Plomb, Urville-Nacqueville, Le Petit-Celland, Nécy), ce sont les pâtes granitiques du Massif armoricain qui prédominent, mais il est encore délicat de distinguer la géographie précise des argiles utilisées.

Bien que minoritaires dans le répertoire céramique du pays d'Auge, les jattes à profil en esse occupent vraisemblablement une place particulière dans la production augeronne.

---

<sup>160</sup> Profils en esse ou tulipiformes.

<sup>161</sup> Elles représentent plus de 80 % des pâtes de la plaine de Caen.

<sup>162</sup> Les argiles à glauconies concernent 70 % des céramiques présentes dans les assemblages augerons (Manson *et al.* 2010).

Généralement soignées<sup>163</sup>, ces céramiques « fines » font pendant aux productions bioclastiques et granitiques qui forment respectivement l'essentiel des productions du Bessin et du Massif armoricain. Il a été proposé de voir dans les jattes à glauconies des séries émanant de centres de production spécialisés du pays d'Auge encore non localisés mais qui pourraient notamment se trouver sur les oppida (Savary 1997, p. 47 ; San Juan *et al.* 1999). Ces jattes augeronnes constituent des séries soignées, homogènes, largement diffusées dans la plaine de Caen où elles représentent la quasi-totalité de ce type de forme, tandis que le reste du vaisselier est façonné dans 80 % des cas à partir d'argiles bioclastiques (Manson *et al.* 2010, fig. 9 et 10). On en rencontre encore quelques-unes dans les assemblages du plateau de Thaon, où elles ne représentent plus que 1 à 2 % du lot céramique total (San Juan *et al.* 1999).

Prises de manière globale, les jattes à profil en esse bas-normandes s'intègrent pleinement dans la famille des jattes armoricaines mise en évidence sur les sites de Bretagne et des Pays de la Loire (Daire 1992). Les céramiques fines à cordons dont les ateliers de production sont pressentis dans la région de Trégomar (Morzadec 1995) connaissent notamment des séries normandes à pâtes sableuses<sup>164</sup> ou glauconieuses.

## 5.2.2. La métallurgie du fer

### 5.2.2.1. Matière première

La Basse-Normandie dispose de nombreux gisements ferrifères dont certains étaient encore exploités récemment (cf. partie 1.1). Les traces d'exploitation ancienne sont nombreuses sur l'ensemble des gisements (minières, ferriers, scories) mais demeurent difficiles à dater en l'absence de fouilles. La première mention historique de cette industrie apparaît au III<sup>e</sup> siècle de notre ère sur la dédicace du marbre de Thorigny où il est fait mention d'un *judex ferrariatum*, juge des mines de fer (CIL XIII, 3162, Pflaum 1948, Vipard 2008). Les sources médiévales sont également nombreuses à attester la vitalité de la production normande (Halbout *et al.* 1986, Bernouis 1999).

---

<sup>163</sup> Ces céramiques sont souvent montées au tour, graphitées ou lustrées.

<sup>164</sup> Un échantillon de Cairon à pâte sableuse présente une composition semblable aux « imitations » de céramique fine à cordons bretonne d'Hengistbury Head (San Juan *et al.* 1999).

Si les preuves d'une exploitation gauloise des minerais bas-normands font encore défaut, cette lacune ne reflète qu'un déficit de la recherche régionale en ce domaine. Outre la prospérité des habitats de la plaine de Caen et du Bessin, l'abondance du mobilier en fer qu'on y retrouve témoigne en effet aussi d'un approvisionnement aisé en ce matériau<sup>165</sup>. On peut également s'interroger dans d'autres secteurs encore peu explorés sur l'implantation de certains centres de pouvoir à proximité immédiate de gisements exploités, par exemple sur l'oppidum du Mont-Castre à Lithaire, sur celui de Castillon dans le Bessin ou encore sur la probable résidence aristocratique du Plessis-Grimoult où deux importants dépôts monétaires ont été mis au jour<sup>166</sup>.

### 5.2.2.3. Demi-produits

Une fois réduite et épurée, la matière première est sommairement mise en forme (demi-produits bipyramidaux ou en barres à extrémité repliée également dénommées *currency bars*) pour être diffusée vers les ateliers de forge où elle sera transformée en objets manufacturés (quincaillerie, outillage, parure, armement, etc.). Trois sites seulement ont livré ces types de demi-produits. Le seul *currency bar* découvert en contexte archéologique provient du fossé d'enclos de l'habitat de Cormelles-le-Royal<sup>167</sup> (Carpentier *et al.* 2002, fig. 14) tandis que les autres exemplaires connus proviennent d'un important dépôt mal localisé découvert fortuitement à Bretteville-sur-Odon et comprenant environ 70 individus (Feugère 2000). Il faut également mentionner la découverte au début du XX<sup>e</sup> siècle d'un « lingot » bipyramidal sur le site littoral d'Urville-Nacqueville (Rouxel 1922-1923, Lefort et Marcigny 2009).

### 5.2.2.3. La forge

Le travail de forge est bien documenté sur les habitats enclos sous la forme de scories, de parois de fours ou de battitures<sup>168</sup>. Ces témoins de la métallurgie du fer se retrouvent sur près de 60 % des habitats bas-normands, ce qui en fait ainsi l'une des activités les mieux

---

<sup>165</sup> Alors que dans d'autres régions, moins riches en fer, l'outillage est le plus souvent récupéré lors de l'abandon des sites.

<sup>166</sup> 60 monnaies gauloises dans l'enceinte et 400 à 500 monnaies dans une carrière près du Bois-d'Aunay (Caumont 1831, p. xxxiii ; Lambert 1844, p. 155, pl. V, n° 7, 12-15).

<sup>167</sup> 773 grammes.

<sup>168</sup> Citons également la pince de forgeron découverte sur l'habitat de Giéville « La Bigne » (Vauterin *et al.* 2010, fig. 9).

représentées sur ce type de site, au même titre que les activités de mouture (meules) et celles liées au textile (pesons et fusaiïoles). Ces témoins ne se retrouvent cependant à chaque fois qu'en quantité modérée, ce qui laisse penser qu'il ne s'agit là que d'une activité ponctuelle liée à l'entretien courant et à la réparation de l'outillage de la ferme (Lepaumier *et al.* 2007, p. 190, Vauterin *et al.* 2010). Si ce travail ne nécessitant pas de savoir-faire particulier pouvait peut-être être réalisé par les paysans eux-mêmes (Zaour 2009), la découverte à Cormelles-le-Royal d'un demi-produit de type *currency bar* montre que ces habitats pouvaient également accueillir des activités plus complexes de transformation de barres brutes en objets finis, nécessitant alors les compétences d'un véritable forgeron. Il faut donc peut-être voir dans ce témoignage la fréquentation ponctuelle du site par un artisan de proximité œuvrant pour sa communauté tel que défini par J.-P. Guillaumet (Guillaumet 1996, p. 13).

Le site du Maréchal à Marcei dans l'Orne est actuellement le seul où une activité de forge a pu être clairement mise en évidence. Elle prend place à l'intérieur d'un grand bâtiment de 9 mètres sur 7 mètres au centre duquel se trouvaient le foyer et l'enclume. Les témoins se limitent à quelques culots de forge, une paroi de foyer perforée d'un évent et d'innombrables battitures qui jonchaient le sol du bâtiment (Zaour 2009).

### **5.2.3. La métallurgie des alliages cuivreux**

En ce qui concerne la métallurgie des alliages cuivreux, on ignore à peu près tout des modalités d'acquisition de la matière première. Bien que de petits gisements de cuivre soient mentionnés dans la Manche, rien ne permet à l'heure actuelle d'attester une quelconque exploitation ancienne. Ces gisements ne sont d'ailleurs pas suffisamment importants pour avoir alimenté l'industrie bronzière régionale, cette dernière a donc nécessairement dû recourir à l'importation de matière première sous forme de lingots. Les rares éléments se rapportant à cet artisanat nous sont une fois de plus fournis par les établissements ruraux sous la forme de creusets, de scories ou de coulures qui illustrent à nouveau la fin de la chaîne d'approvisionnement. Le site de Saint-Pellerin/Les Veys a notamment livré une paroi de four avec évent ainsi que plusieurs gouttelettes d'alliage cuivreux et des fragments de creusets (Paez *et al.* 2011). Le site de Saint-Martin-des-Entrées a pour sa part livré un moule en calcaire destiné à fabriquer des « boutons » (Marcigny *et al.* 2004, fig. 26). Deux autres éléments en calcaire sculpté présentant des traces de chauffe ont été récemment mis au jour

sur la résidence aristocratique de Bourguébus « La Main-Delle », ainsi que des creusets, des scories et des parois de four (fouille A. Lefort, rapport en cours).

Les productions métalliques en alliage cuivreux connues durant les trois derniers siècles avant notre ère sont bien moins nombreuses que celles en fer et se limitent à une petite centaine d'objets (Vauterin *et al.* 2010). La production d'objets en cuivre concerne principalement la parure (perles, fibules et bracelets) ou de petits objets. Le dépôt d'Ifs « Object'Ifs Sud », ensemble 5, a notamment livré une petite hache miniature et une pince à épiler, éléments encore uniques dans la région (Le Goff 2002, photo 134). La partie résidentielle du site d'Orval dans la Manche a également livré une attache d'anse de seau représentant un visage humain (fig. 67, Lepaumier *et al.* 2010, fig. 10), mais c'est la tombe à char du même site qui illustre le mieux les productions des maîtres artisans bas-normands. Les clavettes du char servent notamment de support à un riche décor figurant un visage de face flanqué de deux autres visages de profil (fig. 70). Les phalères ornant un harnais à mors à canon brisé associent quant à elles un support en bronze à des incrustations de corail ou d'ivoire (fig. 71 ; Lepaumier *et al.* 2007, 2009, 2010, fig. 15 et 22-23). Le sanctuaire des Grouas à Alençon a également livré plusieurs éléments en alliage cuivreux parmi lesquels plusieurs fibules, trois anneaux passe-guide et un fourreau d'épée (Pernet *et al.* 2010, fig. 9 et 12).

#### **5.2.4. Autres artisanats**

Les autres formes d'artisanat sont bien moins documentées et ne reposent le plus souvent que sur un élément isolé. Ainsi, à l'exception du site d'Urville-Nacqueville, le travail du lignite n'est-il représenté que par une ébauche de bracelet à Basly (contexte du IV<sup>e</sup> siècle ?) et à Fleury-sur-Orne (Lepaumier 201X). L'artisanat verrier pourrait éventuellement être documenté à travers un morceau de verre fondu sur le site d'Ifs, AR67, mais il est impossible de distinguer s'il s'agit d'une coulure ou d'un objet fondu accidentellement (Besnard-Vauterin 2009, p. 45). Le travail de l'os n'est pour sa part perceptible qu'à travers quelques rares objets finis comme la perle parallélépipédique de Mondeville, « L'Étoile » (Besnard-Vauterin 2009, p. 125, fig. 85, n<sup>o</sup> 16) ou la pièce de harnais en bois de cerf mis au jour sur l'éperon d'Exmes (Marcigny *et al.* 2007, fig. 32). Aucune chute ni ébauche n'est encore connue.

### **5.3 La monnaie**

Les monnaies gauloises bas-normandes s'intègrent dans une zone monétaire relativement homogène qui s'étend de l'embouchure de la Loire à celle de la Seine et que l'on désigne comme « armoricaine ». Cette zone présente de nombreuses originalités à l'égard des autres régions de Gaule et montre de grandes similitudes stylistiques avec l'adoption d'étalons et de thèmes communs, comme notamment le cheval androcéphale présent sur l'ensemble des monnaies armoricaines à partir du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Alors que l'Armorique est la région de Gaule à avoir livré le plus grand nombre de monnaies gauloises<sup>169</sup>, l'étude de leur usage et de leur circulation est rendue difficile, car leur très grande majorité provient de dépôts tandis que les monnaies isolées demeurent pour leur part presque absentes des habitats (Gruel 1990 ; Gruel, Zech-Matterne et Villard 2003 ; Gruel et Haselgrove 2006). En l'absence de contextes archéologiques fiables, leur chronologie précise reste également délicate à établir. Cette dernière repose donc essentiellement sur l'étude stylistique et pondérale des différentes séries (Guihard 2011, p. 42). Les monnaies armoricaines sont en effet fabriquées à partir d'alliages dans lesquels la teneur en or ainsi que le poids diminuent de manière constante au fil du temps. Alors que les premières frappes armoricaines durant le III<sup>e</sup> siècle présentent des teneurs avoisinant les 80 % d'or, les analyses menées par Sylvia Nieto dans le cadre de nos travaux sur le site d'Urville-Nacqueville indiquent en effet pour les statères à la lyre et au sanglier de la fin du II<sup>e</sup> siècle des teneurs comprises entre 30 et 50 % (cf. *infra*). Parallèlement, des émissions contemporaines du Centre-Est présentes sur le site comme les globules à la croix peuvent contenir jusqu'à 80 % d'or (cf. chapitre 2). D'autres analyses menées par le docteur Colbert de Beaulieu sur des séries osismes (Finistère) indiquent même des alliages de 23 % d'or pour 29 % d'argent (de Jersey 1994, p. 86). Dans le courant du I<sup>er</sup> siècle, l'or disparaît au profit du billon (alliage argent-cuivre). C'est durant cette phase que sont émises les innombrables séries coriosolites présentes dans les dépôts de Jersey et pour lesquelles la date d'enfouissement généralement admise se situerait entre les années 40 et 20 avant notre ère (Fitzpatrick et Megaw 1987). On s'accorde en général sur une date d'émission de ces séries très proche de la guerre des Gaules, sinon liée directement à cet événement (Gruel 1989,

---

<sup>169</sup> Plus de 67 000 monnaies recensées au milieu des années 1990 (de Jersey 1994, p. 36-39), auxquelles il faut aujourd'hui ajouter les quelque 50 000 monnaies découvertes dans le dernier dépôt mis au jour à Jersey en 2012 (de Jersey, com. pers.).

p. 53-63). Dans les ultimes séries, vraisemblablement frappées après la conquête, l'argent disparaît également pour laisser place à des séries en bronze.

### **5.3.1. Introduction de la monnaie dans l'Ouest et premières émissions armoricaines**

La monnaie apparaît en Gaule du Nord durant La Tène moyenne. Il s'agit principalement dans un premier temps de statères d'or d'environ 8,40 grammes frappés au nom de Philippe II de Macédoine. On admet généralement que ces monnaies correspondent à la solde perçue par les contingents gaulois engagés dans les campagnes militaires de Philippe II et d'Alexandre le Grand, et plus largement dans l'ensemble du bassin méditerranéen (Brunaux et Lambot 1987, p. 68 ; Gruel 1989 p. 15-17 ; Fischer 1991 ; de Jersey 1994, p. 40 ; Gruel et Haselgrove 2006 ; Goudineau 2007, p. 96 et 101-106). À ce jour, aucune de ces monnaies n'a encore été trouvée entre la Loire et la Seine (de Jersey 1994, p. 40 ; Guihard p. 51, fig. 15). Peu de temps après l'apparition de ces premières monnaies, des ateliers gaulois du centre-est de la Gaule, et peut-être plus précisément des ateliers arvernes, commencent à produire dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle des monnaies scrupuleusement calquées sur le modèle des statères de Philippe II (Gruel 1989, p. 17 et 33 ; Nieto 2003). Ces premières productions gauloises sont produites dans l'est de la France, en Suisse et en Allemagne (types de Montmorot, de Menestreau, d'Hesperange, etc.). Leur poids est supérieur à 8 grammes et leur teneur en or est comprise entre 75 et 95 % (Gruel 1989, p. 23). Ces copies gauloises n'atteignent l'ouest de la France qu'en faible nombre, puisque l'on ne compte que 15 exemplaires en Armorique (8 en Normandie, 1 en Bretagne et 6 en Pays de la Loire ; de Jersey 1994, p. 40, carte 1 ; Guihard 2008, p. 11 ; Guihard 2012, p. 53).

### **5.3.1. De la copie vers des créations originales : les groupes de Normandie et de la basse Loire**

Dès le début du III<sup>e</sup> siècle apparaît une production monétaire centrée sur l'ouest de la Normandie (type d'Hermival-les-Vaux). Cette dernière ne copie pas directement le statère macédonien, qui n'a semble-t-il pas circulé dans le Nord-Ouest, mais plutôt les premières imitations gauloises<sup>170</sup>. Contrairement aux émissions qui se développent au même moment

---

<sup>170</sup> Ce que D. Allen désigne comme les « copies de seconde génération » (Allen 1980, p. 71).

dans la basse vallée de la Loire (types de Luynes, de Moisy, de Soings et BN 6422), les émissions normandes se distinguent par l'adoption de l'hémistatère comme étalon au détriment du statère (Guihard 2012, p. 48-53). Au fil de ces émissions, encore limitées, les graveurs gaulois se détachent progressivement du modèle initial et expriment une liberté de style croissante qui aboutit vers la fin du III<sup>e</sup> siècle à des créations originales et différentes d'une région à l'autre (Gruel 1989, p. 23-26 ; Fischer 1991 ; de Jersey 1994, p. 32).

Deux productions principales se distinguent dans l'ouest de la France : un groupe de Normandie (de Jersey 1994, p. 42-47) ou groupe de l'hémistatère (Guihard 2012, p. 60), centré sur la basse vallée de la Seine, et un groupe de la basse Loire, centré pour sa part entre le sud de la Mayenne et la région de Cholet (de Jersey 1994, p. 47-49). Comme les émissions de type Hermival-les-Vaux de l'étape précédente, les séries normandes restent étalonnées sur l'hémistatère. Leur module est le plus souvent de 16 millimètres pour un poids compris entre 2,5 et 3,5 grammes. Le droit conserve le profil apollinien tandis que le revers s'affranchit totalement du modèle macédonien pour laisser place à des motifs inédits : personnage courant sur les monnaies de la Loire ; lyre, épée, chaudron ou encore oiseau sur celles du groupe de Normandie.

Les monnaies du groupe de la basse Loire, dites également « au pontife forgeron », ne sont connues qu'à travers 13 exemplaires, tous des quarts de statère. Leur diamètre est en moyenne de 13 millimètres et leur poids moyen de 2,03 grammes. Leur composition métallique, analysée par J.-N. Barrandon, indique une teneur en or de l'ordre de 86 à 92 %<sup>171</sup>. L'aire de circulation de cette série est confinée à une petite zone située entre le Craonnais et le Choletais de part et d'autre du cours inférieur de la Loire (Aubin et Hiernard 2002). Jean Hiernard a proposé d'interpréter ce monnayage comme celui du port de Corbilo, mentionné par Polybe à l'embouchure de la Loire, et de rattacher cette production à la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle (Hiernard 1982). Plus récemment, Philip de Jersey a quant à lui proposé de rajeunir cette datation en la ramenant au début du II<sup>e</sup> siècle (de Jersey 1994, p. 49).

Si ces deux monnayages ne se mélangent pas, des contacts entre ces deux aires monétaires sont néanmoins perceptibles à travers les similitudes que présente le personnage courant de la basse Loire avec celui figuré sur les monnaies « au personnage courant »

---

<sup>171</sup> Analyse par activation protonique.



(type GRH-3c, Guihard 2011) ou « au glaive vertical » (GRH-3f classe VI, Guihard 2011) du groupe de Normandie, sans qu'il soit possible cependant de déterminer le sens de cette influence (de Jersey 1994, p. 47-51). Au vu de leur très forte valeur métallique intrinsèque, ces monnaies n'ont pu jouer qu'un rôle marginal et spécifique dans l'économie du III<sup>e</sup> siècle (Guihard 2008, p. 11-15). Les contextes archéologiques sont rares, mais au regard des exemplaires mis au jour dans des sépultures d'individus en armes, ou encore dans le charnier du sanctuaire guerrier de Ribemont-sur-Ancre<sup>172</sup>, il est vraisemblable que ces monnayages d'or gaulois du III<sup>e</sup> siècle aient conservé leur rôle spécifique de paiement de l'armée dans une société largement guerrière (Nash 1981, p. 12 ; Delestrée 2001, Delestrée et Brunaux 2005 ; Guihard 2008, p. 15).

### **5.3.2. Émergence des monnayages de la basse Loire et du style armoricain**

De nouvelles séries monétaires apparaissent probablement dès le début du II<sup>e</sup> siècle. Elles circulent dans des aires spécifiques à partir desquelles on a cru pouvoir déterminer des monnayages de cités comme celles des Vénètes, des Aulerques cénomans et des Aulerques diablintes. Le poids de ces statères diminue et est désormais compris entre 7,6 et 8 grammes. C'est durant cette phase que se développent et se fixent les grands thèmes caractéristiques des monnayages armoricains, comme le profil apollinien à la coiffure perlée au droit et le cheval androcéphale au revers. Si le thème du cheval androcéphale figure sur presque l'ensemble des productions de cette phase, le profil à la coiffure perlée est quant à lui propre aux séries attribuées aux Vénètes et ne figure pas sur les séries des Aulerques cénomans et des Aulerques diablintes. Cette distinction a permis d'opposer une aire d'influence vénète<sup>173</sup> à une aire Aulerque, qui resteront en vigueur jusqu'à la conquête (de Jersey 1994, fig. 34).

### **5.3.3. Les séries bas-normandes à la lyre et au sanglier**

Vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle, les séries monétaires se multiplient et apparaissent dans des zones restées jusque-là à l'écart de la production monétaire, comme dans le Finistère et ses séries attribuées aux Osismes. En Basse-Normandie, les monnaies du groupe de Normandie laissent place à deux zones monétaires. La première, centrée sur la basse vallée

---

<sup>172</sup> 10 exemplaires du groupe de Normandie ont été mis au jour dans le charnier. Ils sont interprétés comme des monnaies portées par les soldats vaincus (Delestrée 2001).

<sup>173</sup> Ce regroupement ne préjuge cependant pas d'une domination politique ou économique, mais repose uniquement sur la similitude des thèmes iconographiques.

de la Seine, reste fidèle à l'étalon de l'hémistatère et présente deux types principaux : l'hémistatère au loup et celui au sanglier (série HL/S-5 Guihard 2012). À l'ouest, dans le Calvados et dans la Manche, l'hémistatère est délaissé pour l'étalon du statère adopté dans les Pays de la Loire et en Bretagne. Ces productions, que les numismates du XIX<sup>e</sup> siècle ont abusivement attribuées aux Baïocasses, se répartissent également en deux types : les statères à la lyre et ceux aux sangliers (série SS/L-4 Guihard 2012). Le droit représente systématiquement le profil apollinien à grosses mèches et coiffé d'un cordon perlé, tandis que le revers figure un cheval courant conduit par un aurige. Selon le type, le motif de la lyre ou du sanglier apparaît toujours au-dessus du profil sur l'avers et entre les pattes du cheval sur le revers. Les statères à la lyre sont vraisemblablement les plus anciens et présentent des analogies certaines avec les monnayages « vénètes ». On note comme pour l'ensemble des monnayages armoricains un affaiblissement progressif du poids des statères ainsi qu'une évolution stylistique. Sur les séries à la lyre, le portrait est traité dans un style plus réaliste et le cheval n'est notamment pas encore androcéphale. Le poids avoisine les 7,20 grammes pour un diamètre compris entre 19 et 21 millimètres en moyenne. Les statères au sanglier présentent un profil moins réaliste ; le cheval est désormais androcéphale et le poids est réduit à 7 grammes. À la fin de la série, les statères au sanglier sont frappés dans un alliage principalement à base d'argent<sup>174</sup>. Leur poids avoisine désormais les 6,5 grammes.

### **5.3.4. La place de la monnaie dans l'économie**

#### ***5.3.4.1. En Gaule du Nord***

Dans le courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, la monnaie entre en Gaule dans une nouvelle phase. Elle accompagne les profondes mutations de la fin de l'âge du Fer qui marquent le passage d'une société principalement guerrière et rurale durant La Tène ancienne et moyenne à une société industrielle, marchande et en voie d'urbanisation durant La Tène finale, sous l'influence grandissante de l'économie romaine voisine (Gruel et Popovitch 2007, p. 104). On observe durant cette période l'apparition dans toute la Gaule du Nord de villages ouverts et de villes fortifiées. Les métiers se spécialisent de même que les productions artisanales se standardisent pour répondre aux besoins d'une économie marchande en pleine croissance (Guillaumet 1996 ; Buchsenschutz 2007, p. 235-250). Dans cette nouvelle économie où l'outil monétaire est amené à intervenir de plus en plus dans les

---

<sup>174</sup> Ils sont le plus souvent désignés comme des « billons ».

échanges courants, les ateliers monétaires se multiplient et certains pouvoirs émetteurs délaissent le statère d'or pour des émissions en argent dont le poids et l'aloï sont déterminés pour faciliter le change avec les deniers de la République romaine et les oboles de la cité de Marseille. Le quinaire ou demi-denier romain est ainsi conjointement adopté par les cités du Centre-Est (Éduens, Séquanes, Lingons, etc.) réunies dans une aire monétaire que l'on désigne sous le terme de « zone du denier » (Gruel 1989 ; Gruel et Popovitch 2007). Les cités du Centre-Ouest adoptent quant à elles un étalon d'argent basé tout d'abord sur la drachme de Rhodes avant de s'aligner progressivement sur le quinaire (Gruel et Haselgrove 2006). Des monnaies en alliages cuivreux apparaissent également pour répondre à des échanges plus modestes. Cette mise en circulation de monnaies divisionnaires de bien moindre valeur que le statère d'or, réservé jusque-là à la thésaurisation, au paiement des armées et aux achats ostentatoires, accompagne et participe au développement des agglomérations artisanales et des grandes foires durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Gruel 1989, p. 81-82, p. 145-146 ; Gruel et Haselgrove 2006). Tout en conservant ses fonctions initiales (thésaurisation, soldes, pratiques culturelles et largesses), la monnaie permet au marchand le paiement des transports, des droits de passages et autres taxes à l'intérieur du territoire dans lequel la monnaie est reconnue. Au-delà de ce secteur, la monnaie doit faire l'objet d'un change, source de bénéfices supplémentaires pour le pouvoir émetteur (Gruel 1989, p. 141).

#### 5.3.4.2. En Armorique

Si l'Armorique ne reste pas à l'écart de ces profonds changements sociétaux qui touchent l'ensemble de l'Europe celtique durant le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, son monnayage ne suit pas la tendance générale décrite précédemment pour le reste de la Gaule du Nord, où certaines régions connaissent une économie déjà très monétarisée peut-être dès La Tène D1a nécessitant la frappe de monnaies divisionnaires de faible valeur métallique intrinsèque pour le règlement de petites transactions locales (Gruel et Haselgrove 2006, Gruel et Popovitch 2007, p. 104). La métrologie du monnayage armoricain reste globalement basée sur l'étalon pondéral du statère d'or frappé dans la région depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle (de Jersey 1994, p. 32). À l'exception des quarts de statère, les monnaies divisionnaires sont inexistantes. Du fait de sa forte valeur, la monnaie reste alors exclue des échanges courants et réservée à des pratiques sociales particulières. Si la première d'entre elles demeure vraisemblablement le paiement de l'armée, le statère est également un moyen efficace et peu encombrant pour thésauriser des capitaux mais aussi redistribuer une part de ses richesses à ses clients sous

forme de largesses, et aux dieux sous la forme d'offrandes. Dans le domaine des échanges commerciaux, la monnaie ne peut intervenir que dans des transactions importantes comme l'achat de cargaisons en gros ou l'affrètement d'un navire par exemple. La redistribution au détail des marchandises reste quant à elle basée sur d'autres systèmes monétaires.

## **5.4 Le grand commerce**

### **5.4.1. Les matériaux importés**

La question du grand commerce est délicate à aborder en l'état de la documentation disponible. L'absence de données concernant les centres commerciaux (habitats groupés, oppida) ne nous permet pas d'apprécier les réels flux d'échanges. Par ses ressources et ses capacités de production, la région a été à même d'assurer une certaine autosubsistance mais aussi d'intégrer les réseaux d'échanges afin de se procurer des produits spécifiques non disponibles localement. Certains matériaux comme le cuivre et l'étain ont ainsi nécessairement fait l'objet d'importations. La présence de barres de fer de type *currency bars* à Bretteville-sur-Odon (Feugère 2000) et à Cormelles-le-Royal (Carpentier *et al.* 2002) permet de penser à d'éventuelles importations britanniques.

À la suite des hypothèses émises par P.-R. Giot dans les années 1980, on considère généralement le lignite, absent en quantité significative dans le nord-ouest de la France, comme une importation depuis le gisement de Kimmeridge dans le Dorset (Giot *et al.* 1986, p. 151). Cette hypothèse a pu être confirmée dans le cas de Saint-Gatien-des-Bois (Calvados), où une sépulture a livré un vase en lignite dont l'origine kimméridgienne (Dorset) a pu être démontrée (Paris *et al.* 2001). On compte également deux fragments de vases en lignite à Fleury-sur-Orne « CD 120 » (San Juan *et al.* 1994, fig. 25, n° 13-14). La parure en lignite est pour sa part relativement fréquente. On en compte notamment 14 exemplaires sur les sites d'Ifs « Object'Ifs Sud » (Le Goff 2004, p. 1107-1109) et 6 exemplaires à Mondeville « L'Étoile » (Besnard-Vauterin 2009, p. 123, fig. 85).

Comme pour les autres régions de Gaule, le verre est importé des côtes syro-palestiniennes et égyptiennes. La vaisselle en verre est inconnue en Basse-Normandie à l'exception du site aristocratique de Bourguébus « La Main-Delle » (fouille A. Lefort,

rapport en cours). La parure en verre est également rare. Seuls 3 bracelets sont connus pour l'ensemble du second âge du Fer<sup>175</sup>. Les perles ne sont guère plus nombreuses, avec seulement 6 exemplaires répartis sur 3 sites<sup>176</sup>. La sépulture à incinération 1394 de l'ensemble 5 d'Ifs « Object'Ifs Sud » en a pour sa part livré quatre exemplaires. Cette sépulture a également livré une perle en ambre (Le Goff 2004, p. 1109), qui est à ce jour la seule connue en Basse-Normandie après celle découverte à Urville-Nacqueville au début du XX<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui disparue (cf. partie 2). On suppose traditionnellement que l'ambre est importé de la Baltique. Il faut également mentionner la découverte dans une sépulture d'Ifs « AR67 » d'une bague en serpentine pour laquelle une origine vendéenne a été proposée (Besnard-Vauterin 2009, p. 45, fig. 38). On notera aussi la présence d'une perle en roche verte dans une incinération de Bricqueville-la-Blouette (Lepaumier et Corde 2009). Enfin, dans le registre des importations lointaines, l'ivoire et le corail sont présents notamment sur les pièces de harnachement de la tombe à char d'Orval (fig. 71).

#### 5.4.2. Les amphores italiques

Peu fréquentes d'une manière générale dans l'ouest de la France (fig. 18 ; Poux 2004a, p. 93-102), les amphores vinaires sont particulièrement rares en Basse-Normandie. Contrairement à la Bretagne où les déséquilibres observés dans les années 1980 entre le littoral et l'arrière-pays ont été atténués par les fouilles récentes et notamment celle de Paule (Ménez 2008), la carte de répartition des amphores républicaines mises au jour dans la région ne s'est guère enrichie depuis la dernière synthèse publiée il y a trente ans (Deniaux 1980). Étant donné l'inégalité de la documentation archéologique bas-normande, on doit se demander si ce constat tient à la nature des sites fouillés où bien s'il est significatif d'une réalité économique. Sur les établissements ruraux et en particulier sur ceux de la plaine de Caen, qui au regard de leurs architectures et de leurs assemblages mobiliers semblent pourtant s'inscrire dans une catégorie de sites privilégiés (cf. *supra*), le nombre de tessons n'excède généralement pas les quelques unités, si bien que les 45 tessons d'Ifs, « Object'Ifs Sud », (ensemble 5) forment actuellement le lot le plus important recensé sur ce type de site (Vauterin *et al.* 2010). Face à cette carence peu cohérente avec le statut manifesté par ces

---

<sup>175</sup> Urville-Nacqueville (cf. partie 2), Orval (Lepaumier *et al.* 2010, fig. 7) et Mondeville « MIR ».

<sup>176</sup> Falaise (1 exemplaire ; Vauterin *et al.* 2010, fig. 14), Ifs « Object'Ifs Sud » ensemble 5, sépulture 1394 (4 exemplaires ; Le Goff *et al.* 2002, p. 868-869, fig. 592) et Exmes « L'Éminence » (1 exemplaire ; Marcigny *et al.* 2007, p. 84, fig. 32).

sites, M. Poux a évoqué la possibilité d'un refus culturel au profit des boissons fermentées traditionnelles que sont la bière ou l'hydromel<sup>177</sup>.

Les sites fortifiés de hauteur, bien qu'encore très insuffisamment explorés, semblent pour leur part livrer des amphores de manière sensiblement plus régulière et en plus grand nombre. En 2006, les fouilles menées à Exmes sur près de 1 500 m<sup>2</sup> ont notamment permis d'y mettre au jour 149 tessons pour un nombre minimum d'individus estimé à une vingtaine (Marcigny *et al.* 2007). À Saint-Désir, une cinquantaine de tessons ont été découverts sur moins de 1 000 m<sup>2</sup>. Une vingtaine de tessons ont également été mis au jour dans les sondages réalisés à Commes (Giraud *et al.* 2010). À l'été 2013, Hervé Duval a également mis au jour une vingtaine de tessons dans ses sondages sur l'éperon de Moul (comm. pers.). On notera en revanche que les fouilles de M. Wheeler sur les sites du Petit-Celland et du Mont-Castre n'en ont en revanche pas livré (Wheeler et Richardson 1957, p. 38-54).

À cette présence limitée d'amphores s'ajoute l'absence totale de vaisselle d'importation, comme les céramiques campaniennes. On doit cependant s'interroger sur la présence à Ifs « CD 120 » d'un poucier de passoire en bronze, d'ordinaire utilisé pour le filtrage du vin. Cet objet est d'autant plus troublant qu'il s'inscrit par ailleurs dans un contexte où des reliefs de banquet ont clairement pu être mis en évidence (San Juan *et al.* 1994).

---

<sup>177</sup> Il appuie cependant cette intuition sur une iconographie monétaire anachronique, en opposant en effet le symbole de l'amphore, valorisé sur certaines monnaies turones, carnutes ou arvernes du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, à celui du chaudron présent sur les monnaies du groupe de Normandie frappées quant à elles deux siècles plus tôt durant le III<sup>e</sup> siècle (Poux 2004, p. 391-392).

## **Troisième partie : L'occupation littorale d'Urville- Nacqueville (Manche)**

Le site d'Urville-Nacqueville se trouve sur la côte septentrionale du Cotentin, à environ 12 kilomètres à l'ouest de Cherbourg (fig. 77). Il se développe sur l'estran à l'arrière du rocher de Nacqueville, important récif de schiste bordant l'extrémité orientale d'une longue plage de sable qui s'étire sur environ 3 kilomètres et s'avance en pente douce vers le large (fig. 78). Cette plage prolonge une modeste plaine littorale d'environ 250 hectares clairement délimitée par le relief. Cet espace dessine en effet un triangle bordé au nord et à l'est par la Manche et au sud et à l'ouest par une falaise morte culminant entre 50 et 90 mètres d'altitude et amorçant le plateau côtier de la presqu'île de la Hague. Essentiellement marécageuse, cette plaine littorale a dû faire l'objet d'abondants remblaiements dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle pour la rendre exploitable et constructible.

Connue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle pour avoir livré au gré de l'érosion ou de travaux divers un important mobilier de la fin de l'âge du Fer (Lambert 1844, Delambre 1878), la plage d'Urville-Nacqueville occupe une place à part dans l'archéologie bas-normande. Les nombreuses découvertes faites jusqu'au début des années 1910 (Rouxel 1923) demeurent en effet à ce jour atypiques voire exceptionnelles à l'échelle régionale.

Vraisemblablement du fait de son éloignement de la ville universitaire de Caen et du déclin progressif du rôle tenu par les sociétés historiques dans la recherche archéologique bas-normande, le site est rapidement tombé dans l'oubli au point d'être ignoré des principales synthèses régionales sur l'âge du Fer publiées au XX<sup>e</sup> siècle (Doranlo 1926 ; Bertin 1975 ; Verron 1990). Ce n'est qu'à la faveur d'un inventaire des céramiques du second âge du Fer conservées dans les réserves de différents musées bas-normands en vue de caractériser les différentes productions régionales au début des années 1990 (Peuchet-Geilenbrügge et Morzadec 2001) que le site d'Urville-Nacqueville fut redécouvert et suscita la mise en place d'un programme de recherche, hélas rapidement arrêté en dépit de résultats prometteurs (Peuchet-Geilenbrügge *et al.* 1995 et 1996).

Retombé dans une phase de sommeil, le site a de nouveau été mis en lumière en 2008 à l'occasion d'un projet collectif de recherche diachronique mené à l'échelle de la Hague (Marcigny et Ghesquière 2006). En raison de ses nombreuses originalités sur le plan régional et de ses liens potentiels avec les îles britanniques déjà pressentis à la fin des années 1990, le site d'Urville-Nacqueville fait désormais l'objet d'une étude spécifique menée par nos soins dans le cadre de cette thèse. Au-delà de l'examen des données anciennes, cette étude repose essentiellement sur un programme de fouilles entamé en 2009. Si elles visent avant tout à



alimenter directement notre problématique de recherche en caractérisant notamment la nature du site et sa place dans les réseaux d'échanges et en particulier ses liens avec le sud de l'Angleterre, ces fouilles répondent également à une problématique patrimoniale importante, puisqu'il s'agit de documenter un site dont l'érosion, sous l'effet de la transgression marine, est déjà largement avancée.

Cette deuxième partie est composée de trois chapitres. Le premier fixe l'histoire et l'état de la recherche sur le site à travers l'examen de la documentation ancienne disponible. Le deuxième présente de manière plus factuelle les résultats des fouilles entreprises entre 2009 et 2013 dans le cadre de cette thèse. Enfin, le troisième chapitre confronte les données anciennes et récentes et se propose de dégager une interprétation cohérente entre des structures et des mobiliers atypiques, rares, exotiques, voire exceptionnels sur le plan régional. On considérera le tout dans une perspective économique dans laquelle la mer tient une place centrale en tant que voie de communication privilégiée et en particulier vers le sud de l'Angleterre. On verra que le site s'intègre bien dans le schéma des habitats groupés connus ailleurs en Gaule tout en en formant une déclinaison littorale inédite et on insistera sur cette spécificité en l'intégrant dans les grands réseaux d'échanges du nord-ouest de l'Europe durant La Tène D1. On établira enfin des liens concrets avec le port d'Hengistbury Head situé en vis-à-vis sur l'autre rive de la Manche.

# Chapitre 1 : Les données anciennes

## 1. Histoire des recherches et état des données

### 1.1. Les premières découvertes (1820-1878)

#### 1.1.1. 1820 : un important dépôt monétaire

La première mention d'une découverte archéologique sur la plage d'Urville-Nacqueville n'est pas anodine. En 1820, des ouvriers occupés à l'extraction de sable pour la construction de l'arsenal de Cherbourg mirent au jour un important dépôt monétaire. Ce dernier, considéré en son temps comme « la découverte la plus importante » du nord-Cotentin, fut, en partie au moins, partagé entre les cabinets de E. Lambert, de A. Asselin et de C. de Gerville et est aujourd'hui perdu (Lambert 1844, p. 129 et 157, pl. V, n° 16 et 18). Il contenait « 400 à 500 pièces, en billon aux types du sanglier dans la chevelure de la tête et sous le cheval au revers » (Blanchet 1905, p. 577). Cette description ainsi que les dessins d'illustration permettent sans confusion possible de rattacher ces monnaies aux émissions bas-normandes dites « aux sangliers » (de Jersey 1994, p. 170, 229-230 ; série SS/L-4 Guihard 2011 ; cf. *infra*).

Aussi importante soit-elle, il n'est pas certain que cette découverte ait été connue des différents chercheurs qui se sont par la suite succédé sur le site, puisque aucun d'entre eux n'y a jamais fait référence. Cette découverte a également échappé à l'inventaire de la carte archéologique (Pilet-Lemière et Levalet 1989).

#### 1.1.2. 1868 : au hasard d'une tempête

Il faut attendre une trentaine d'années pour que de nouvelles découvertes soient signalées sur la plage d'Urville-Nacqueville. Profitant de la tenue des séances de l'Association scientifique de France à Cherbourg et à Saint-Lô en août 1868, G. Lemoigne présenta une note concernant la découverte « sur le rivage de la mer, au territoire de Nacqueville, près le fort de ce nom » de « terres cuites, têtes de cerfs avec leurs bois, expressions de fer et ossements divers » (Geufroy 1868).

Invité par le géologue P. Bonnissent, la Société des sciences naturelles de Cherbourg missionna le 11 septembre de la même année une commission composée du président Le Jolis, de P. Bonnissent, H. Jouan, D. Geufroy et du comte H. de Tocqueville, afin d'y « pratiquer des fouilles ». Les opérations se déroulèrent durant deux journées les samedi 21 et vendredi 27 novembre. Le samedi 21 novembre, les premières fouilles furent réalisées sur une emprise de « 20 à 25 mètres carrés environ, à la distance de 130 mètres à l'ouest du fort vers Urville ». Il s'agissait d'une « tranchée de cinq mètres de long sur trois mètres de large » ouverte au sommet d'une dune de sable culminant à 4 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les six ouvriers mobilisés creusèrent jusqu'à 3 mètres de profondeur avant d'atteindre une « couche de sable résistante et un peu noirâtre » où ils purent recueillir « un certain nombre de fragments de terre cuite et d'ossements divers, ainsi que quelques clous ou pointes en fer ». Le vendredi suivant, une nouvelle fouille fut reconduite à l'emplacement même des recherches de la semaine précédente. La tranchée fut alors élargie à 8 mètres à l'ouverture et 4 mètres au niveau de la couche noirâtre observée précédemment. Le mobilier recueilli fut tout à fait semblable à celui de la première journée en qualité et en proportion. Il fut mis à l'abri dans les murs du fort, et face à la détérioration du climat les recherches prirent fin dans l'attente de nouvelles découvertes à la suite de l'érosion marine entamée « depuis quelques années » (Geufroy 1868). Le compte rendu de ces fouilles rédigé par D. Geufroy pour la Société des sciences naturelles de Cherbourg n'apporte toutefois aucune précision quant à la nature des objets recueillis. La chronologie et la nature du site ne sont par ailleurs discutées à aucun moment.

### **1.1.3. 1878 : les travaux d'extension de la Batterie Basse**

Dix ans plus tard, en septembre 1878, c'est à l'occasion de travaux d'extension du fort de la Batterie Basse que de nouveaux vestiges sont mis au jour sur la plage de Nacqueville. Ces découvertes firent l'objet d'un rapport rédigé par A.-P. Delambre, chef du génie à Cherbourg et en charge de la réalisation des travaux (Delambre 1878). En creusant la tranchée pour les fondations du bastionnet nord-est de la Batterie Basse, des ouvriers découvrirent « un amas assez considérable de coquillages, des ossements divers, la tête d'un pieu brisé, et quelques objets qu'on fit enlever soigneusement avec la pensée qu'ils pourraient offrir quelque intérêt au point de vue archéologique ».

Bien qu'il se prétende « très peu versé dans la science archéologique », l'approche du terrain et du mobilier de Delambre est tout à fait remarquable. Non seulement le

polytechnicien décrit précisément la nature de ses découvertes, mais surtout il les rattache à la stratigraphie locale. Comme lors des sondages de la commission de la Société des sciences naturelles dix ans plus tôt, le mobilier est récolté au sommet d'un « sol argileux à surface tourbeuse ».

Parmi le mobilier, Delambre évoque un anneau de schiste complet et 5 autres fragments, « taillés dans une pierre ardoisière du pays », pour lesquels il trouve des parallèles en Grande-Bretagne mais ne parvient pas à déterminer de vocation précise. Il renonce en effet tour à tour à des fonctions de poids de filets de pêche, de pesons de fuseaux ou encore d'anneaux d'amarrage avant d'envisager pour l'un d'entre eux la possibilité qu'il s'agisse d'un « ornement, bracelet de jambe par exemple ». Il mentionne également la présence de bois de cerfs sciés, de 2 tessons de céramique noire et d'une « meule en pierre, parfaitement intacte et complète, mâle et femelle ».

S'interrogeant sur la nature et la chronologie du site, A.-P. Delambre propose de rattacher les découvertes réalisées à moins de 100 mètres de là et dix ans plus tôt par la commission de la Société des sciences naturelles de Cherbourg, à « une même station habitée d'une manière permanente ou régulièrement fréquentée et peut-être l'une de ces stations que les populations scandinaves eurent longtemps sur toutes les côtes de la Manche ».

#### **1.1.4. Découvertes fortuites et prospections**

Deux années après les découvertes d'A.-P. Delambre, en novembre 1880, Auguste Le Jolis, président de la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, découvre « une pierre schisteuse percée d'un trou circulaire central et portant encore les traces de l'outil en silex ou en métal avec lequel elle avait été percée » de même nature que celle mise au jour par le colonel Delambre (Voisin 1901).

En 1899, A. Bigot mit au jour un quart de statère en or « à la surface de la tourbe », sans donner cependant de précision quant à sa localisation. La description qu'il en fait dans un procès-verbal de la Société des antiquaires de Normandie (Bigot 1935) permet de l'identifier comme un quart de statère de la série dite « aux sangliers » (série SS/L-4 Guihard 2011 ; cf. *infra*).

Le 4 décembre 1906, à la suite de vents violents, A. Voisin et R. Feuarent réalisèrent une prospection près de la Batterie Basse et mirent au jour « dans un terrain tourbeux mélangé d'argile que la mer avait mis à découvert, près de la batterie basse de Nacqueville,

une certaine quantité d'ossements de bœuf, de mouton, de sanglier, de cerf, de cheval, etc. ainsi que plusieurs fragments d'anneaux en schiste ou en lignite, identiques à ceux trouvés dans les fouilles faites dans les mêmes parages en 1878 ». La veille, R. Feuardent y avait également mis au jour une monnaie romaine à l'effigie de l'empereur Domitien (Voisin 1908).

## **1.2. Les années G. Rouxel (1904-19122)**

Prospecté jusque-là de manière ponctuelle à la faveur de circonstances particulière (cf. *supra*), il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour que le site d'Urville-Nacqueville fasse enfin l'objet de prospections systématiques sous l'impulsion de Georges Rouxel. Cet officier de marine, membre de la Société préhistorique française, sillonnera inlassablement la plage de Nacqueville entre 1904 et 1914.

De toute l'histoire de la recherche sur le site, ses travaux ont été de loin les plus fructueux en termes de mobilier recueilli et de réflexion sur la caractérisation et la chronologie du site. La très grande majorité des objets découverts à Nacqueville qui sont actuellement conservés au muséum E. Liais de Cherbourg sont le fruit de ses recherches. A sa mort en 1936, le restant de ses collections personnelles fut dispersé. Une partie fut notamment cédée par son neveu au musée d'Avranches et disparut sous les bombardements de 1944. Une autre se trouve aujourd'hui dans les réserves du musée de l'Homme à Paris.

### **1.2.1. 1904-1910 : surveillances après tempêtes**

G. Rouxel commence ses prospections au pied de la Batterie Basse en 1904. Son but est alors de recueillir une industrie lithique délaissée par ses prédécesseurs. Il effectue à cette fin un suivi régulier et se montre particulièrement attentifs aux tempêtes, qui, en remuant le sable, découvrent parfois des structures ou libèrent des objets. Ainsi, le 28 octobre 1909, il repère « les restes d'un foyer que la mer avait en partie déblayés » autour desquels il extrait « des ossements, de la poterie plus fine provenant de vases assez élégants dans leurs formes ; des fragments de bracelets en lignite d'un beau travail, des parcelles de sanguine, etc. ». Le 14 mars 1910, il met au jour un statère en or (fig. 258, n° 1 ; Rouxel 1910, cf. *infra*), mais pensant qu'il a alors affaire à un site du néolithique et de l'âge du Bronze, il le considère comme anachronique et donc sans lien avec les autres vestiges (Rouxel 1912). Il faudra attendre l'année suivante pour qu'il revoie, à la lumière de découvertes nouvelles, son

jugement et rattache le site à la fin de l'âge du Fer (Rouxel 1924). En novembre de la même année, à la suite d'une nouvelle tempête, il entreprend deux sondages desquels il extrait, outre un abondant lot de faune et de céramique, « des parcelles d'ambre et de sanguine et seize fragments d'anneaux de lignite » similaires à ceux mis au jour dans les fondations du fort en 1878. Il note que « des pieux, gros et petits, sortes de pilotis émergeaient ça et là ».

Conscient de l'intérêt du site, il consacre l'année 1911 à présenter et publier ses découvertes. Il communique notamment à Paris devant la Société préhistorique française (Rouxel 1911) et lors du congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements et sera également invité à la Sorbonne en 1912 (Rouxel 1912).

### **1.2.2. Les fouilles de 1912 à 1914**

Encouragé par une subvention de la Société française pour l'avancement des sciences, G. Rouxel ne se contente plus de ramassages ponctuels au gré des tempêtes et entreprend des fouilles en 1912. Ces dernières, limitées à chaque fois à quelques jours par les marées qui couvrent et découvrent régulièrement le site, seront reconduites jusqu'en 1914.

La première année, G. Rouxel organisera trois sessions de fouilles durant les mois de mars, juin et septembre. Il profite des périodes de morte-eau durant lesquelles le site demeure à découvert, permettant d'organiser des plages de travail de trois à quatre jours. Riches en découvertes nouvelles, parmi lesquelles une vingtaine de kilos de céramique, ces fouilles lui permettent de reconsidérer la chronologie du site et de finalement rattacher son occupation à « la Gaule indépendante, époque de La Tène, suivant la classification déjà admise. Déjà en 1911, un fragment de bracelet de verre bleu avait été pour moi un indice. Mes dernières recherches ont permis de constater la présence du fer ; elles m'ont de plus livré une belle perle d'ambre, une moitié de grosse perle bleu foncé et de notables parties d'anses et de cols d'amphores, tous objets qui caractérisent bien les temps gaulois » (Rouxel 1924).

En 1913, il mène quatre journées de prospections entre le 25 et le 28 août. Ces nouvelles opérations lui permettent de nouveau de recueillir un abondant lot de faune et de céramique. Les tessons d'amphores sont une fois de plus nombreux, ainsi que les déchets liés au travail du lignite. Il prélève encore des restes végétaux parmi lesquels il reconnaît des coques de noisette, des mûres sauvages, des prunelles et des merises. Il reconnaît également la grande fougère (*Pteris aquilina*) et la mousse *Neckera crispa*. Il retrouve « beaucoup de morceaux d'argile calcinée provenant du revêtement des cabanes » marquées

par « des empreintes de branchages » portant l’empreinte de claies. Plus original encore, il mentionne la découverte de plusieurs minéraux colorants comme la sanguine (« hématite, limonite ou fer hydroxydé », ocre jaune « en notables quantités et encore plus de la craie blanche ».

Parmi cet assemblage aussi riche qu’exceptionnel, G. Rouxel distingue encore plusieurs objets particuliers dont « un fragment d’épée » sur lequel nous reviendrons plus en détail (fig. 100 ; cf. *infra*), une amphore presque complète dont furent intentionnellement retirés les anses et le col (fig. 79) et « un lingot de fer de forme ellipsoïdale pesant actuellement 3 kilogrammes 650 », aujourd’hui disparu.

L’année suivante, il mène une nouvelle fouille entre le 15 et le 18 juillet et fait d’autres découvertes significatives parmi lesquelles « le tiers environ d’une petite meule de grès [...], une portion de côte de cétaqué [...], une pyrite de fer » et « toujours plus de plaques de schiste bitumineux et de déchets d’anneaux ».

La déclaration de guerre du 3 août 1914 contraint G. Rouxel à reporter les fouilles qu’il avait initialement prévues de mener en septembre.

### **1.2.3 L’après-guerre : 1918-1922**

L’armistice venu, la conjoncture économique difficile ne lui permettra pas de reprendre ses fouilles. Il mènera néanmoins comme à ses débuts un suivi régulier du site. En 1922, il découvre une vertèbre et une nouvelle côte de cétaqué, un bracelet en lignite dont il juge la fabrication achevée ainsi qu’une « sorte de ciseau » en fer (fig. 101, n° 5 ; Rouxel 1924).

Dans son dernier article, Rouxel s’interroge sur ses capacités à reprendre un jour l’étude du gisement et promet que ses « continuateurs obtiendront, eux aussi, de bons résultats [...] car le dépôt archéologique est encore loin d’être épuisé », avant de livrer pour la première fois et en guise de conclusion sa vision générale du site :

La hutte du fabricant de bracelets n’était pas isolée ; elle ne s’élevait certes pas dans un pays perdu. Il y avait là une agglomération, un village, à proximité duquel devait passer une voie de communication se dirigeant, au nord-ouest, vers *le bout du monde*. De nombreux objets recueillis au cours de mes fouilles attestent l’existence de relations commerciales développées entre les habitants de ce lieu et ceux de régions parfois très éloignées : telle l’Italie qui envoyait ses amphores (Rouxel 1924).

## **1.3. Surveillance et sauvetage (1962-1974)**

### **1.3.1. Reprise de la surveillance du site par R. Lemière**

En dépit des résultats spectaculaires recueillis par G. Rouxel entre 1904 et 1922, le site semble retomber dans l'oubli jusqu'en 1962, date à laquelle R. Lemière, ancien directeur de la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg et correspondant de la direction des Antiquités préhistoriques de Caen, entreprit une surveillance du site.

Le 12 janvier 1962, à la suite de violents vents d'est ayant enlevé le sable de la plage de part et d'autre du fort, il mentionne dans ses carnets la découverte de deux anneaux de schiste ainsi que de quelques grattoirs en silex à l'est du fort. À l'ouest, il découvre « des foyers avec poterie » bordant une « longue fosse » de 2 à 3 mètres de largeur « remplie d'un très grand nombre d'ossements », qu'il parvient à suivre sur près de 300 mètres. À son retour sur les lieux le lendemain, cette structure n'était presque plus visible. À l'est du fort, plus précisément « en face du bastion », il put, en revanche, observer « un fond de cabane circulaire dont le diamètre intérieur était de 8 m et la paroi de 0,20 à 0,25 m d'épaisseur » (Lemière 1980). Il ajoute dans ses carnets que le mur de cette habitation « comportait encore quelques piquets en décomposition ». Cette structure, qui restera visible jusqu'à la fin de l'été suivant, était associée à ce qu'il désigne comme un « mur d'enceinte » en clayonnage, feuilles et branchages, atteignant par endroits 1,30 mètre de large et repéré sur une quinzaine de mètres, formant un angle droit à environ 2 mètres de la « cabane » (archives Lemière). Il aperçoit encore deux autres bâtiments circulaires à proximité qu'il reporte sur plan.

Le dimanche 7 juillet de la même année, à la suite de la découverte près du fort d'un morceau de bois, d'une moitié d'anneau de schiste ébauché, d'un demi-bracelet terminé, d'une perle en verre bleu ainsi que de poteries, il parvient à retrouver les vestiges de « la cabane aperçue l'hiver dernier » et le « mur d'enceinte », qui disparaissent de plus en plus sous les sables. À proximité de ce « mur » lui sera indiquée la présence d'une pirogue « constituée de planches épaisses grossièrement équarries » qu'il n'aura pas le temps d'observer personnellement.

En avril 1969, « à l'est du mur d'enceinte », R. Lemière relève une série de petites fosses « orientées en moyenne vers le nord » et remplies de petits galets, qu'il interprète comme des sépultures. Il découvre également quelques mois plus tard au sud de la digue un dépotoir livrant des anneaux de schiste, de la céramique noire, de la faune, des tuiles gallo-



romaines ainsi qu'une statuette en terre blanche de Vénus incomplète. Une seconde pirogue est également signalée à la même époque « à l'est du mur ». Cette fois encore, R. Lemière n'aura pas le temps de se rendre compte en personne des vestiges.

### **1.3.2. 1969 : premières fouilles de sauvetage**

Le 15 juin 1969, R. Lemière repère à 200 mètres à l'ouest du fort et environ 30 mètres de la bordure de la plage un fémur pointant verticalement à la surface du sable et découvre à proximité un crâne humain complet et les fragments d'un second. Aussitôt alertée de la découverte, la direction des Antiquités préhistoriques de Caen met en place une fouille de sauvetage le 22 juin.

Deux sépultures furent mises au jour (fig. 110-111). Les fouilleurs évoquèrent une « double sépulture », dont l'une en pleine terre et l'autre en cercueil monoxyle. Celle-ci se trouvait sous la première. La sépulture « en pleine terre », appartenait à un squelette adulte et livra une « boucle métallique quadrangulaire brisée en deux fragments et un peu en dehors d'elle [*sic*], au niveau - 178, un fragment de poterie de petite dimension ». En revanche, la sépulture en cercueil, formée de deux cuves monoxyles renversées l'une sur l'autre, abritait un individu immature. À la fin de leur fouille, Lagnel et Caillaud notèrent la présence de « fragments osseux épars » appartenant à un sujet adulte et à un fœtus (Caillaud et Lagnel 1969).

Après ces fouilles de sauvetage, le site retomba de nouveau dans l'oubli durant une vingtaine d'années jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, où Pierre-Roland Giot s'intéressa aux bracelets en lignite dont le matériau pourrait selon lui provenir de la région voisine de Kimmeridge dans le Dorset (cf. *infra*). Il faudra en revanche attendre 1994 pour que des travaux de terrain reprennent sous la direction de C. Peuchet.

## **1.4. Redécouverte du site (1994-1995)**

Le site d'Urville-Nacqueville ressort une nouvelle fois de l'oubli en 1992 lorsque C. Peuchet, archéologue à l'AFAN, décide dans le cadre du projet collectif de recherche qu'elle coordonne (*Les Âges du Fer en Basse-Normandie : définition par les matériaux céramiques*) de reprendre l'étude du site à partir d'un examen de la céramique découverte anciennement et conservée au musée E. Liais à Cherbourg (Peuchet-Geilenbrügge *et al.* 1995). À cette occasion, elle prend conscience du caractère tout à fait exceptionnel de

l'ensemble de la collection Nacqueville. Elle peut y voir « des pièces de bois, de vannerie, des graines provenant des cabanes gauloises de Rouxel ». C'est l'ensemble du site qu'il faut désormais sortir de l'ombre. Un projet de publication des collections anciennes est alors mis en place mais ne verra malheureusement jamais le jour.

Le gisement de Nacqueville, dont les structures et le mobilier semblent, selon les témoignages de G. Rouxel ou de R. Lemièrre, exceptionnellement conservés dans la tourbe de l'estran, apparaît comme une aubaine pour la recherche sur l'âge du Fer dans une région du Cotentin laissée à l'écart des grands projets d'aménagement du territoire et où les sites archéologiques connus sont peu nombreux. Il apparaît dès lors comme un site majeur qui mériterait de nouvelles investigations de terrain dans une démarche archéologique au sens contemporain du terme. C. Peuchet convaincra les autorités régionales de l'intérêt d'une fouille visant à « vérifier l'état de préservation du gisement » et d'en tester « le potentiel stratigraphique » (Peuchet-Geilenbrügge *et al.* 1996).

#### **1.4.1. 1994 : opération de sondages à l'est du fort**

Deux sondages de dimensions modestes sont alors ouverts en septembre 1994 à l'emplacement du « fond de cabane » et du « mur d'enceinte » repérés anciennement par G. Rouxel et R. Lemièrre (fig. 112-113 ; Rouxel 1913, 1922-1923 ; Lemièrre 1980). Si le décapage du sable à la pelle mécanique ne pose aucun problème, la nature instable du terrain et l'absence de blindage rendent la fouille délicate. Fait totalement nouveau pour l'histoire de la recherche sur le site et marquant son entrée dans une ère résolument nouvelle, « la totalité des sédiments composant les couches d'occupation » sont tamisés afin d'alimenter des problématiques paléoenvironnementales. Cette méthode permet aux fouilleurs de noter la présence de « quelques copeaux de lignite<sup>178</sup> », de vertèbres et d'écailles de poissons, de restes de microfaune (mammifères, oiseaux et insectes), mais également des restes végétaux en quantité importante.

Le premier sondage fait apparaître des niveaux de sol gallo-romains sous la forme d'une couche d'argile déposée sur un cailloutis rapporté afin de drainer et d'imperméabiliser le sol. Un foyer est observé sur le cailloutis tandis que la couche d'argile est recreusée pour y accueillir un dépotoir. Le mobilier recueilli se caractérise par une dizaine de tessons de

---

<sup>178</sup> Copeaux que nous n'avons pas retrouvés dans les réserves du muséum E. Liais.

céramiques gauloises semblables à celles conservées au muséum E. Liais (jattes et pots de cuisson), deux cols d'amphores Dressel 1A (fig. 79), deux ébauches de bracelets en lignite, de la faune (mammifères, oiseaux, batraciens, poissons, coquillages, insectes) et de nombreux restes végétaux (copeaux de bois, graines, prunelles, noisettes...).

Le second sondage, ouvert pendant deux journées, se révèle plus intéressant. Il permet de reconnaître le « mur à fascines » observé et décrit par R. Lemière et de l'identifier non pas comme un « mur d'enceinte » mais comme un large et important fossé d'enceinte domestique conservé sur 1,80 mètre d'ouverture et de profondeur<sup>179</sup>. Ses parois étaient recouvertes de planches de bois afin d'en empêcher l'effondrement. La fouille permet également de déplorer l'évidence de fouilles clandestines ayant attaqué le comblement du fossé sur une longueur de 1,50 mètre et une profondeur de 40 centimètres. Les fouilleurs penchent pour la restitution d'un fossé doublé d'un talus qui pourrait avoir été stabilisé par l'alignement de piquets observé par Lemière dans les années soixante (Peuchet-Geilenbrügge *et al.* 1995). Le mobilier mis au jour dans le fossé se concentre majoritairement dans le comblement supérieur. Une monnaie en or du même type que celle mise au jour par Rouxel en 1910 est découverte à proximité immédiate d'une zone perturbée par une fouille clandestine ou ancienne (fig. 102, n° 2).

#### **1.4.2. 1995 : première fouille en aire ouverte**

À la suite des deux sondages mis en place l'année précédente, une fouille est programmée dans le cadre d'un projet franco-britannique pluridisciplinaire en collaboration avec l'institut archéologique de l'université d'Oxford. Cette opération est également intégrée au PCR *La Gaule de l'ouest et le sud de l'Angleterre : productions et échanges mobiliers*, publié en 1997 sous le titre *Armorica and Britain* par B. Cunliffe et Ph. de Jersey.

La fouille est ouverte sur une superficie de 140 m<sup>2</sup> (14 x 10 m) comprenant deux secteurs habités de part et d'autre du fossé observé l'année précédente (fig. 114). Au nord de ce dernier, un des fonds de cabanes circulaires observés par Rouxel au début du siècle apparaît très érodé, tandis qu'au sud les fouilleurs sont confrontés à « une complexité de vestiges qui concerne à la fois un bâti sur poteaux de bois, mais aussi une stratification

---

<sup>179</sup> Nous n'avons personnellement observé qu'une profondeur de 1 mètre dans le meilleur des cas au même endroit. Le relevé joint au rapport de fouille indique également une profondeur de l'ordre du mètre (fig. 114).

chargée en mobilier de type domestique et artisanal ». Les fouilles se concentreront de nouveau sur le comblement du fossé. Toutefois, en dépit des perspectives soulevées par C. Peuchet, l'investigation du site, bien que fortement menacé, ne sera pas reportée, et aucune découverte n'y sera plus signalée.

## 2. Inventaire et examen des collections anciennes

De l'abondant mobilier collecté au fur et à mesure des travaux menés sur le site, seule une partie nous est parvenue. La part la plus importante est aujourd'hui conservée au muséum E. Liais à Cherbourg ; une autre, de moindre importance, se trouve dans les réserves du musée de l'Homme à Paris. Le reste est aujourd'hui dispersé dans des collections particulières lorsqu'il n'a pas été détruit par les bombardements de 1944, comme ce fut notamment le cas d'une partie de la collection particulière de G. Rouxel déposée à sa mort par son neveu au musée d'Avranches.

Du fait de sa proximité, c'est au musée d'Histoire naturelle et d'Antiquités de l'hôtel de ville de Cherbourg que les découvertes du colonel Delambre sont adressées en 1878. Elles seront par la suite transférées au muséum d'Histoire naturelle, d'Ethnographie et d'Archéologie Liais lors de son ouverture en 1904, et les inventeurs suivants continueront d'y faire don de leurs découvertes ; parmi eux : G. Rouxel, J. Hauvet ou A. Voisin.

Depuis les années 1940, une partie du mobilier archéologique mis au jour lors des fouilles de G. Rouxel sur le site de Nacqueville est conservée au musée de l'Homme à Paris dans la collection Vayson de Pradenne. Cette collection plus modeste regroupe 160 objets parmi lesquels 21 tessons de céramique, 111 ossements animaux, 20 pièces de lignites, 7 objets en fer et 1 fragment de bracelet en verre.

Le réexamen du mobilier ancien déjà ayant été publié (Lefort et Marcigny 2009), on se contentera ici d'en dresser ici une version synthétique qui sera discuté ultérieurement à la lumière de nos travaux de terrain (cf. *infra*).

## **2.1. Le mobilier en lignite**

Le mobilier en lignite est emblématique du site à plus d'un titre. Il s'agit en effet de la catégorie d'objet la plus abondamment collectée après la faune et la céramique, mais également d'un matériau exogène absent de la géologie locale. Enfin, il ne regroupe que des fragments de bracelets en cours de fabrication.

Le nombre de pièces aujourd'hui conservées au muséum E. Liais s'élève à 86 (fig. 99) ; 20 autres sont conservées au musée de l'Homme. S'il est évident qu'il ne s'agit là que d'un échantillon de l'ensemble des trouvailles, il est toutefois impossible d'en connaître la représentativité.

### **2.1.1. Terminologie**

En archéologie, le terme « lignite » est le plus souvent employé sous une forme générique pour désigner l'ensemble des roches sédimentaires composées de matières organiques fossiles telles que les schistes bitumineux, les sapropélites, les jais ou les jayets. S'il est assurément abusif au sens géologique du terme, il est en revanche très commode pour l'archéologue lorsque ce dernier ne dispose pas d'analyse pétrographique permettant une détermination plus précise. Si certains auteurs ont proposé un terme générique plus neutre comme « matériaux noirs »/*black materials* ou *black shales* (Venclova 1992, 1998 ; Baron, Gratuze et Querré 2007), d'autres pensent qu'il est « préférable d'en rester au terme "lignite" pour caractériser les objets archéologiques sans préjuger de leur nature géologique » (Paris, Petit, Huault, Pradier et Faggionato 2000). Nous avons choisi de conserver ce terme.

### **2.1.2. Un matériau exogène**

Si dans son rapport de 1878 le colonel Delambre « supposait que les anneaux de Nacqueville avaient été taillés dans la pierre ardoisière du pays », le caractère exogène et donc importé du matériau fut rapidement pointé du doigt. Dans sa *Note sur les objets préhistoriques trouvés dans les fouilles récemment opérées à Cherbourg ou dans les environs* publiée l'année suivante, un autre auteur rappelait qu'aucune autre pierre de la région ne présentait les mêmes propriétés. En effet, contrairement au schiste ardoisier, ininflammable par nature, le lignite de Nacqueville, exposé au feu, dégageait « une flamme fuligineuse en répandant une odeur de bitume et laissant une cendre blanche » (Clavenad 1879). Quelques années plus tard, A. Voisin rappellera que ce matériau est absent « parmi les

milliers d'échantillons » géologiques de la collection Bonnissent, que ce dernier a recueillis « sur tous les points du département de la Manche », et sera le premier à envisager une importation (Voisin 1908).

G. Rouxel déclare également que « le lieu de provenance de la pierre employée pour la confection des bracelets et anneaux de Nacqueville est inconnu. Il n'existe, dans notre région, aucun gisement de l'espèce. La roche dont il s'agit est un schiste brun noirâtre qui brûle en dégageant une odeur forte particulière au naphthe ; c'est le schiste bitumineux (naphtoschiste) » (Rouxel 1924).

Au début des années quatre-vingt-dix, P.-R. Giot suppose pour la première fois que le lignite mis au jour sur les sites armoricains de l'âge du Fer provient peut-être des gisements de la baie de Kimmeridge dans le sud de l'Angleterre (Giot *et al.* 1986, p. 151-152). Dans un courrier adressé en 1990 au conservateur du muséum E. Liais de l'époque, il présente son hypothèse et demande des échantillons en vue d'analyses :

Comme dans nos sites de l'Âge du Fer de Bretagne nous trouvons pas mal de fragments de bracelets en lignite, j'ai émis l'idée qu'ils pourraient provenir de Kimmeridge, d'autant plus qu'à cette époque nous avons beaucoup exporté de poterie armoricaine. [...] on a tout lieu de penser que Nacqueville aurait pu être un atelier de transformation de la matière première.

Sa requête exaucée, il fait analyser trois fragments de bracelets nacquevillais par spectrométrie infrarouge afin de les comparer à des échantillons de référence provenant de Kimmeridge. Les spectres montrent alors des affinités avec trois bracelets finistériens analysés dans le même temps, mais fort différents des échantillons kimméridgiens, sans pouvoir néanmoins conclure à une origine différente.

Dans le cadre du PCR inachevé *La Gaule de l'ouest et le sud de l'Angleterre à l'âge du Fer : productions et échanges mobiliers* (Bouvet *et al.* 1996) et de la fouille coordonnée par C. Peuchet, J. B. Riding réalisa une analyse palynologique sur un fragment de bracelet, qu'il attribua avec certitude à un lignite kimméridgien (Peuchet-Geilenbrugge). Bien que ce résultat soit demeuré inédit et ne repose que sur un seul échantillon, l'idée selon laquelle le lignite de Nacqueville proviendrait des gisements kimméridgiens a par la suite été diffusée par de nombreux chercheurs (Paris, Petit, Huault, Pradier et Faggionato 2000 ; Le Nagard 2005 ; Marcigny et Ghesquière 2005 ; Marcigny, Ghesquière et Juhel, 2006).

### 2.1.3. Chaîne opératoire

Sur les 86 pièces du musée E. Liais, 85 appartiennent à des étapes techniques et une correspond à une petite plaque de matériau brut (fig. 99, n° 2008-38). Les pièces techniques se répartissent en 66 façonnées manuellement et 19 usinées au tour (cf. tableau ci-dessous).

	Façonnage manuel		Usinage au tour	
	NR	%	NR	%
Bloc brut	1	1,52	0	0
Disque primaire	1	1,52	7	36,84
Disque secondaire	1	1,52	6	31,58
Anneau brut	45	68,18		0
Jonc ébauché/ usiné	14	21,21	2	10,53
Finition (polissage, lustrage)	5	7,58	4	21,05
Total	67		19	

#### 2.1.3.1. Façonnage manuel

Dans le cas spécifique de Nacqueville, nous avons pu noter neuf étapes de fabrication pour les bracelets à jonc lisse réalisés par façonnage manuel (fig. 89). Il s'agit dans un premier temps de transformer une plaquette de matière première en un palet préalablement tracé à l'aide d'un compas à pointe métallique (étape 2). L'artisan attaque la plaquette au ciseau par de petits coups obliques sur les deux faces de manière à former un double biseau aigu ou chanfrein (étape 3). Le palet est ensuite détaché par pression verticale. La même opération est de nouveau réalisée pour détacher le noyau central, dit aussi disque secondaire, afin d'obtenir un anneau (étape 4). Celui-ci est ensuite dégrossi à l'aide d'une lime ou d'une râpe afin d'en multiplier les facettes (étape 5), d'arrondir (étape 6) et d'obtenir un jonc fin et régulier (étape 7). Il est enfin poli et lustré (étapes 8 et 9).

Cette technique induit une perte de matière importante : il n'est pas rare que les anneaux ébauchés de l'étape 4 atteignent un poids de 200 grammes pour un bracelet qui n'en

pèsera au final qu'une quinzaine. Il est également fréquent que le bracelet se brise en cours de fabrication. Une expérimentation menée à partir de lignite de Kimmeridge nous a permis d'obtenir des pièces identiques à celles retrouvées à Nacqueville et de constater que ces dernières se brisaient presque toujours entre les étapes de la découpe du palet central (étape 4) et de l'anneau ébauché (étape 5), qui représentent à elles seules 70 % des pièces mises au jour.

La bonne conservation générale des ébauches mises au jour sur le site (fig. 90 et 97) permet de relever de nombreuses traces d'outils, parmi lesquels le compas, le ciseau, la gouge, la lime, la râpe ou encore le tour.

Le traçage du disque au compas à pointe métallique est la première étape (fig. 90 et 99, n° 2008-79). L'utilisation de cet outil est également attestée à Chalucet (Chevillot 1976, fig. 2). En revanche, à Buxières-les-Mines ainsi qu'en République tchèque on envisage, en l'absence de traces de compas explicites, l'utilisation d'un gabarit (Venclova 1992 ; Pouenat et Vernet 2002).

Les traces de ciseau sont très abondamment illustrées sur les anneaux des étapes 3 à 6. Elles avaient déjà été interprétées comme telles par G. Rouxel en 1912, qui faisait le lien entre ces traces et la découverte d'un probable ciseau en fer (cf. *infra* et 101, n° 5) doté d'une partie coupante de 8 millimètres de largeur, correspondant « exactement à certaines entailles avec stries verticales que l'on voit sur des ébauches d'anneaux » (Rouxel 1923-1924). Cette largeur correspond aussi à celle mesurée sur les ébauches de Buxières-les-Mines<sup>180</sup> et de Chalucet<sup>181</sup> (Pouenat et Vernet 2002 ; Chevillot 1976). Ces traces de ciseaux sont causées par une pression verticale ou le plus souvent oblique exercée par l'artisan sur la roche humide. Le ciseau peut également être percuté (Pérot 1893a).

La lime ou la râpe a laissé des traces tout à fait caractéristiques sur nombre de pièces des étapes 5 et 6. Cet outil était employé pour épanneler et multiplier les plans et ainsi réduire l'épaisseur de l'anneau. L'opération était menée jusqu'à ce que l'anneau dégrossi ne forme plus qu'un jonc fin de section hexagonale ne nécessitant alors plus qu'un polissage à l'aide d'une pièce de grès.

---

<sup>180</sup> « La largeur des tranchants [métalliques] ne dépasse pas 7-8 mm » (Pouenat et Vernet 2002).

<sup>181</sup> La largeur du ciseau, probablement en métal, employé à Chalucet varie entre 6 et 9 mm (Chevillot 1976).



### 2.1.3.2. Usinage au tour

L'emploi du tour a laissé aussi des traces tout à fait caractéristiques. La première d'entre elles est la perforation carrée, qui traverse de part en part les disques et noyaux de tournage et qui assurait la fixation de la pièce sur l'axe du tour (fig. 92-93). Lorsque l'on ne dispose plus que de bracelets individualisés du noyau, les traces de tournage se manifestent par une série de stries parallèles horizontales courant sur la surface interne et externe du jonc (fig. 97).

Cette méthode comporte six étapes. Il s'agit dans un premier temps de préparer une plaquette (étape 1) que l'artisan va ensuite fixer sur le tour (étape 2) et dont l'épaisseur correspond à celle qu'il veut donner à son bracelet. L'axe du tour, en bois ou en métal, laisse une perforation carrée caractéristique au centre des disques et des noyaux de tournage (fig. 92). D'autres systèmes de fixation ont été observés en Angleterre et en Europe de l'Est laissant des traces tout aussi caractéristiques (fig. 94-96). La troisième étape de fabrication consiste à usiner la plaquette de manière à obtenir un disque d'environ 8 à 10 centimètres de diamètre que l'on tourne à nouveau afin de dégager un anneau (étape 4).

Il ne reste plus qu'à procéder à la finition du bracelet ainsi obtenu. Deux moyens successifs sont généralement attestés sur d'autres sites. Il s'agit pour le premier (étape 5) d'un polissage à l'aide d'une pièce de grès comme à Chalucet en Haute-Vienne et à Buxières-les-Mines, Allier, où des polissoirs ont été retrouvés (Chevillot 1976, fig. 2 *bis* ; Pouenat et Vernet 2002, ill. 6). Des polissoirs en grès similaires ont par ailleurs été employés avec des résultats tout à fait convaincants lors des expérimentations réalisées par N. Venclova en République tchèque (Venclova 2001). Certains auteurs évoquent ensuite une ultime étape de lustrage (étape 6) à l'aide d'une peau de mouton renversée ou encore d'écorces dont les éléments gras permettaient d'accentuer la brillance du polissage (Le Nagard 2003, p. 97). J. B. Calkin évoque même un lustrage par application de cire d'abeille (1953). Les bracelets de Nacqueville ont très probablement fait l'objet d'un tel traitement, qui n'est cependant représenté que par deux fragments de bracelets achevés ou en voie de l'être (2008-15 et 2008-16).

## **2.2. La céramique**

La collection conservée au muséum E. Liais contient 120 tessons parmi lesquels une soixantaine de formes. Cet ensemble fut dessiné et étudié dans le cadre du projet collectif de recherche *Les Âges du Fer en Basse-Normandie : définition par les matériaux céramiques* coordonné par C. Peuchet entre 1992 et 1993 (Peuchet *et al.* 1995). Ce travail fut publié à l'occasion du colloque de l'AFEAF de Winchester en 1998 et dresse la synthèse des connaissances acquises au début des années quatre-vingt-dix sur les productions céramiques de Basse-Normandie à partir de l'examen des ensembles du Petit-Celland et de Nacqueville dans la Manche, ainsi que de Mondeville « MIR » et de Villers-sur-Mer dans le Calvados (Peuchet et Morzadec 2001).

### **2.2.1. Répertoire typologique**

Le lot montre une population dominée à proportion égale par les jattes et les pots réalisés au tour rapide (fig. 115-118). Les décors sont diversifiés. On relève notamment des vases graphités ou enduit d'hématite, des décors incisés ou imprimés au poinçon ou à la roulette. Les vases sont souvent ornés de cordons et présentent régulièrement une cannelure labiale interne. Certaines surfaces internes et externes montrent également des décors réalisés au lissoir.

#### **2.2.1.1. Les jattes**

Les jattes se distinguent traditionnellement par trois formes (basse ou écuelle, moyenne ou bol et à haut col). Leur profil composite prend la forme d'un « S » plus ou moins galbé. Il s'agit de récipients sinon totalement ouverts, du moins très évasés. Les lèvres sont éversées et la cannelure labiale interne est fréquente. La panse épaulée et rebondie est fuyante vers le bas et repose sur un pied de faible diamètre tandis que le col est très marqué. Ce type de récipient est régulièrement décoré de cordons courant sur la paroi externe ou de motifs rayonnants sur la paroi interne. Ce dernier type obtenu à l'aide d'un lissoir est par ailleurs spécifique aux jattes. La jatte est majoritairement tournée (tournette et tour rapide), mais on observe certains cas où elle a été modelée puis égalisée au tour lent. Ce type de récipient est aussi fréquemment graphité, poli et lustré (Daire 1992, p. 50 et 125).

Il s'agit dans le cas de Nacqueville exclusivement de jattes basses et moyennes dont le diamètre à l'ouverture se situe entre 18 et 22 cm. Elles sont presque systématiquement

montées au tour rapide<sup>182</sup> et portent majoritairement une cannelure labiale interne, trait culturel armoricain fort. Les décors se composent de cordons, de légères cannelures mais aussi d'incisions ondulées obtenues au poinçon et formant une courbe sinusoïdale régulière parcourant le pourtour du vase. En Armorique, ces productions se rattachent à La Tène moyenne et finale.

### 2.2.1.2. Les pots

Comme le souligne M.-Y. Daire, les pots forment la classe typologique la plus ubiquiste dans les ensembles céramiques armoricains de la fin de l'âge du Fer. Ils sont en revanche très diversifiés dans le détail, tant sur le plan stylistique que sur celui de leurs dimensions (Daire 1992, p. 75). On distingue à Nacqueville trois types : les petits pots, les pots à décor ondulé et les pots à anses à œillet.

#### 2.2.1.2.1. Petits pots

Les petits pots se caractérisent par leurs faibles dimensions proches de celles des gobelets. Contrairement à ces derniers, ils possèdent un col plus ou moins court et une lèvre souvent éversée. Leur panse est également plus ou moins globuleuse dans sa partie supérieure. Si les décors demeurent très pauvres, on note parfois des cannelures horizontales ou des moulures en léger relief (Daire 1992, p. 75). Sur les quatre ou cinq petits pots mis en évidence dans l'assemblage de Nacqueville, deux sont décorés d'un procédé autre qu'une cannelure ou un cordon. Le premier est orné sur sa panse d'une frise de losanges accolés par la pointe (fig. 116, rés. 3). Le second a subi une enduction d'hématite et de graphite (fig. 116, rés. 9 et 128).

#### 2.2.1.2.2. Pots à décor ondulé

Les pots à décor ondulé (fig. 130) se distinguent morphologiquement des autres pots de Nacqueville de manière très claire. De forme moyenne, ils présentent en effet un profil globulaire et sont dotés d'une lèvre éversée en bourrelet. Comme pour les jattes, leur ouverture est comprise entre 18 et 22 centimètres ; ils portent la cannelure labiale interne caractéristique des productions armoricaines.

#### 2.2.1.2.3. Pots à anses à œillet

---

<sup>182</sup> 90 % des cas selon C. Peuchet (Peuchet et Morzadec 2001).

Les pots à anses à œillet, les *countesunk handles* de la littérature britannique, sont très variés. On les rencontre aussi bien dans le nord-ouest de la Gaule que dans le sud de l'Angleterre. Lors de ses fouilles à Maiden Castle, sir Mortimer Wheeler avait noté ce type céramique comme typique de l'*Iron Age B* à l'ouest de l'axe Avon/Salisbury et particulièrement fréquent dans les assemblages du Dorset. Il percevait ces pots à lèvre en bourrelet comme des importations armoricaines arrivées avec des réfugiés armoricains fuyant les ravages de la guerre en 56 av. J.-C. et qui auraient servi de prototype aux pots à anses ultérieurs dont la lèvre éversée trahissait selon lui une influence belge dans le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Wheeler 1943). Relevant une présence significative de ce type confiné à la péninsule armoricaine, il pensait pouvoir illustrer des interactions culturelles entre les deux régions (Wheeler et Richardson 1957, p. 100, fig. 12). L'état de la carte de répartition montrait alors un grand déséquilibre au profit du sud-centre de l'Angleterre, qui comptait alors 21 points contre 5 pour la péninsule armoricaine. Il était alors tentant de voir ces pots à anses comme des importations britanniques. Aujourd'hui cette répartition s'est naturellement étoffée et élargie sur le continent puisque l'on retrouve désormais ces pots à anses jusque dans la plaine de Caen, où l'analyse pétrographique démontre l'utilisation de pâtes locales pour leur fabrication (Daire 1992, p. 118-119, fig. 35-36). M.-Y. Daire note que leur répartition est essentiellement littorale et propose d'y voir des vases propres au transport d'un contenu bien spécifique par cabotage (1992, p. 113 et 174-175).

À Nacqueville, 3 pots à anses à œillet sont attestés dans la collection ancienne. Le premier était utilisé comme urne cinéraire et fut retrouvé entier<sup>183</sup> tandis que les deux autres ne sont représentés que par une anse. D'une manière générale le réemploi de contenant céramique pour un usage funéraire demeure fort limité à La Tène moyenne et finale (Daire 1992, p. 175). L'une des deux anses (fig. 116 rés. 26 et 45, fig. 120 et 252 n° 13) fut analysée par L. Brown (Oxford Archaeology), permettant de conclure à une pâte exogène typique des productions durotriges dans l'actuel Dorset, région d'Hengistbury Head (Brown inédit).

### 2.2.1.3. Les décors

Les procédés décoratifs utilisés par les potiers sont abondamment illustrés à Nacqueville. On distingue cinq principaux modes décoratifs dont certains renvoient très

---

<sup>183</sup> La découverte ne s'est pas produite sur la plage de Nacqueville mais à environ 2,5 kilomètres sur les hauteurs au lieu-dit Les Monts Henry contrairement à une idée répandue.

clairement à des traditions armoricaines tandis que d'autres posent plus de problèmes et pourraient illustrer une spécificité locale. D'autres enfin ne trouvent aucun parallèle probant à notre connaissance dans l'ouest de la Gaule.

#### 2.2.1.3.1. Cannelures et cordons

Les cannelures et cordons sont des éléments présents sur la grande majorité des céramiques de la collection ancienne de Nacqueville. Ces deux décors s'appliquent aussi bien sur les jattes que sur les pots et sont indépendants l'un de l'autre. Ces deux traits typologiques ont été favorisés par l'emploi du tour de potier, qui les rend présents en de nombreuses régions continentales et insulaires à la fin de La Tène. Cordons et cannelures peuvent se retrouver aussi bien sur la panse que sur le col ; il arrive parfois qu'un cordon marque la transition entre le col et la panse. Ce procédé décoratif est fréquemment utilisé par les potiers de l'ouest de la Gaule et se retrouve sur la majorité des sites de la fin de l'âge du Fer (Daire 1992, p. 141, fig. 38). On distingue un groupe particulier de céramiques ornées de cordons indissociable du débat sur les échanges transmanches : ce sont les céramiques dites « fines à cordons » ou encore *black cordoned wares* dans la littérature britannique. Elles furent parmi les premiers véritables marqueurs d'échanges entre l'Armorique et le site d'Hengistbury Head, Dorset, où ce type de céramique s'élève, pour l'heure, à 252 individus (Wheeler et Richardson 1957, p. 47 ; Brown dans Cunliffe 1987 p. 310). Ces céramiques connaissent généralement un traitement de surface spécifique leur donnant un aspect noir intense ou lisse et régulier (enfumage, polissage, lustrage, voire pose d'un engobe). Si la carte de répartition des céramiques à cordons établie par M.-Y. Daire ne mentionne pas Nacqueville, cette catégorie n'en est pourtant pas moins très représentée.

#### 2.2.1.3.2. Enductions

Deux tessons enduits se distinguent du reste du lot. Le premier, de très faible dimension, présente une courbure qui ne permet pas de restituer une quelconque forme. Il est enduit d'hématite, ce qui lui donne un aspect rouge carmin caractéristique (fig. 128). De telles enductions sont rares et ne peuvent faire l'objet d'aucune cartographie ni statistique (Daire 1992, p. 158). Le second élément (fig. 128) provient d'un petit pot qui a subi une enduction de graphite et d'hématite<sup>184</sup> et dont le décor n'est pas sans rappeler celui de

---

<sup>184</sup> À propos de cette technique, voir Daire 1992, p. 152-158.

l'exemplaire du Rugéré en Plouvorn, Finistère (fig. 127), daté de la transition Tène moyenne/finale (Daire 1992 p. 134, pl. LXII n° 2 ; Giot 1995, p. 312-314).

#### 2.2.1.3.3. Incisions et lissoir

Les décors incisés et au lissoir sont en revanche plus nombreux. Le répertoire comprend deux types particuliers. Le premier consiste en une sinusoïde horizontale grossière qui se développe sur le col de pots globulaires (fig. 113 et 114). Les analyses pétrographiques réalisées par H. Morzadec montrent que ces céramiques ont probablement été réalisées en série sur le site même de Nacqueville, comme nous le verrons plus loin.

Le répertoire des décors incisés de Nacqueville comporte encore deux tessons (fig. 129 et 252 n°14) appartenant vraisemblablement au même récipient, dont le décor nous est inconnu en Armorique. Ils présentent des incisions curvilignes de part et d'autre desquelles s'organisent de petites incisions marquées au poinçon. Selon M.-Y. Daire<sup>185</sup>, l'organisation générale de ce décor pourrait faire penser à un décor de style « libre », qui se caractérise généralement par de grands tracés curvilignes à main levée parfois associés à des décors au poinçon et que l'on situe habituellement dans le domaine armoricain entre les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère. L'originalité des deux tessons de Nacqueville réside dans leurs petites incisions de type « coups de couteau » qui pourraient soit rajeunir le style, soit relever d'une influence autre qu'occidentale. Une analyse pétrographique pourrait apporter des informations intéressantes afin de trancher la question. Notons enfin que ce type de décor trouve des parallèles imparfaits mais comparables dans le sud de l'Angleterre, notamment dans le style des productions du sud-ouest de l'Angleterre en particulier de type *Glastonbury wares* ou encore *Yarnbury-Highfield* (Cunliffe 2005, fig. A:17 et A:22).

#### 2.2.1.4. Les amphores

La présence de tessons d'amphores républicaines en nombre important constitue l'une des grandes particularités du site de Nacqueville sur le plan régional (cf. *supra*). Si dans leur inventaire de la Basse-Normandie et de l'ouest de la France E. Deniaux et P. Galliou ne recensaient que 2 tessons pour le site de Nacqueville (Deniaux 1980 ; Galliou 1988), les découvertes anciennes ont en réalité été bien plus nombreuses. Dès 1912, G. Rouxel mentionnait la découverte de « notables parties d'anses et de cols d'amphores ». L'année

---

<sup>185</sup> Communication personnelle. Nous tenons à remercier M.-Y. Daire pour cette information.

suiivante il déclarait avoir mis au jour en divers points de nouveaux tessons ainsi qu'une amphore complète dont le col avait été prélevé (fig. 79 ; Rouxel 1924). L'absence de lèvre dans les dépôts du musée rend la distinction difficile entre le type Dresse 1A ou 1B. Lors des sondages de 1994, l'équipe de C. Peuchet mit au jour 2 lèvres d'amphores Dressel 1A ainsi que 9 éléments de panse et 2 de col (fig. 79 ; Peuchet-Geilenbrügge *et al.* 1994).

### **2.2.2. Analyses pétrographiques**

Quatorze tessons issus des collections anciennes et 11 autres mis au jour lors des sondages de 1994 firent l'objet d'analyses pétrographiques par H. Morzadec dans le cadre du projet collectif de recherche *Les Âges du Fer en Basse-Normandie. Définition par les matériaux céramiques* (Peuchet *et al.* 1995 ; Peuchet et Morzadec 2001). Si les résultats nous permettent d'esquisser quelques lignes directrices, leurs limites sont nombreuses (manque de références locales et faible quantité d'échantillons). Un autre tesson fut analysé indépendamment par L. Brown (Oxford Archaeology).

#### 2.2.2.1. Une hétérogénéité marquée des pâtes

L'analyse de ces 25 échantillons a permis à H. Morzadec de distinguer 8 groupes pétrographiques distincts (fig. 119, groupes A-H ; Peuchet-Geilenbrügge et Morzadec 2001). Le groupe le plus important (A) est représenté par 11 échantillons. Il rassemble des pâtes vraisemblablement locales dont le dégraissant est constitué de fragments de coquilles et de grains de sable probablement extrait de la plage. Il est composé de jattes et de petits pots à cordons, de pots à décor ondé ainsi que de jattes simples.

Le groupe B est représenté par 8 échantillons. La pâte, très fine, a été réalisée à partir d'une argile à spicules de silicisponges dans laquelle on retrouve du quartz, du feldspath et du mica, dont l'association peut se retrouver dans de petits bassins sédimentaires localisés à une dizaine de kilomètres au sud du site dans la région de Martinvast et d'Hardinvast. On retrouve dans ce groupe le petit pot enduit d'hématite et de graphite évoqué plus haut (fig. 128).

Les autres groupes distingués (C-H), composés majoritairement de calcaire et de quartz et plus rarement de micas, ne sont représentés que par un seul échantillon. Cette hétérogénéité permet d'envisager des importations régionales et extrarégionales, mais également une production locale.

### 2.2.2.2. Productions locales et exogènes

Les groupes A, B et C sont selon toute vraisemblance des productions de la Hague. L'utilisation d'un sable de plage local et d'une argile à spicules de silicisponges disponible à une dizaine de kilomètres du site permet en effet d'envisager une production locale. Les autres groupes à dégraissant sableux ou sablo-calcaire résultent de l'utilisation d'un sable de dune ou de sédiment marin.

Les pâtes du groupe E à base de bryozoaires sont en revanche probablement originaires de l'est de la plaine de Caen, sur la bordure du Bassin parisien. Si jusqu'à présent l'analyse céramologique tend à intégrer Nacqueville au sein de la culture armoricaine, ce groupe E, représenté par un seul échantillon, illustre des contacts avec l'est. Aucun échantillon ne présentait la signature typique d'une production britannique, néanmoins H. Morzadec nuance les conclusions de son analyse en affirmant : « Les matériaux proviennent soit du Massif armoricain soit du Bassin de Paris, mais rien n'empêche que certains matériaux proviennent de Grande-Bretagne. » Il envisageait d'autre part que la présence d'un atelier de fabrication de bracelet en lignite pouvait expliquer la grande variété pétrographique des céramiques de Nacqueville (Peuchet et Morzadec 1993).

Enfin, l'analyse pétrographique de l'anse à œillet réalisée par L. Brown, indépendamment des travaux de H. Morzadec, lui a permis de conclure à une production caractéristique de la région de Poole, Dorset (comm. pers., étude inédite). M.-Y. Daire avait déjà insisté sur la répartition régulière de ce type de récipient sur les deux rives de la Manche et envisageait un type d'utilisation particulier, éventuellement en lien avec la navigation (Daire 1992, p. 113 et 174-175).

### **2.3. Le mobilier métallique**

Parmi le mobilier recueilli sur le site figurent plusieurs éléments métalliques. À défaut de nous éclairer de manière précise sur la chronologie du site, certaines de ces pièces nous permettent d'appréhender la question de la présence d'artisans spécialisés et du statut particulier et probablement élevé de Nacqueville à la fin du second âge du Fer. Comme pour les autres types de vestiges découverts à Nacqueville, le musée E. Liais n'en conserve actuellement qu'une part infime.



### 2.3.1. Le fer

Le fer fut mis en évidence pour la première fois par G. Rouxel au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette découverte combinée avec celle d'amphores lui avait permis de dater le site de la fin de la Gaule indépendante (Rouxel 1923-1924). Du fait de son contexte d'enfouissement, le mobilier ferreux réagit mal à la corrosion et il fut souvent difficile voire impossible aux différents prospecteurs qui se sont succédé sur le site de pouvoir le prélever sans dommages :

Nous avons, pour la première fois, constaté la présence du fer. À l'exception d'un petit morceau d'étain, nulle autre trace de métal ne s'était encore manifestée. Les terres, toutes imprégnées, par places, d'oxydes, nous ont livré un anneau moyen assez bien conservé et quatre objets de forme indéterminable. La décomposition est si avancée que plusieurs débris sont réduits à l'état de pâte (Rouxel 1912).

Ces cinq objets sont aujourd'hui conservés au musée de l'Homme. Le premier d'entre eux prend la forme d'un grand clou d'environ 8 centimètres de longueur mais est trop corrodé pour permettre une identification satisfaisante. Le deuxième est une plaque rectangulaire d'environ 10 centimètres sur 3,5 pour une épaisseur de 2 millimètres et dont l'une des extrémités se termine par deux petits appendices d'environ 5 millimètres montrant des signes d'arrachage (fig. 101, n° 1). L'anneau mentionné dans la citation rapportée ci-dessus mesure 5,5 centimètres de diamètre externe et 3,5 de diamètre interne, et porte des traces de corrosion plus fortes d'un côté qui pourraient être un résidu de l'objet auquel l'anneau était attaché (fig. 101, n° 4). C. Peuchet évoquait à son sujet la possibilité d'un anneau de suspension de chaudron (1998). Le quatrième objet est une tige de section carrée de 10,5 centimètres de longueur pour un profil original de 5 millimètres de côté, qui pourrait convenir à des usages fort divers (fig. 101, n° 2). Enfin, le cinquième objet (fig. 101, n° 3), considéré jusqu'à présent comme un « gros clou ou outil partiel dont il reste la tête de percussion » (Peuchet 1998, p. 19) pourrait finalement correspondre à une enclumette. Cet objet mesure environ 8 centimètres de longueur pour un diamètre de 2,5 centimètres. Des outils plus ou moins semblables sont connus sur les sites de l'ouest de la Gaule, notamment à Echiré, Le Bois Roux, dans les Deux-Sèvres (Bertrand et Maguer 2007, p. 213).

#### 2.3.1.1. Le ciseau

Dans ses comptes rendus, G. Rouxel, mentionne la découverte d'un ciseau en fer. Ce dernier, mis au jour « dans les cendres d'un foyer », se trouve aujourd'hui au musée E. Liais (fig. 101, n° 5, Rouxel 1922-1923). Il mesure 6,5 centimètres de long sur 1,7 centimètre à son

extrémité la plus large et 0,8 centimètre à sa partie coupante. G. Rouxel proposait de voir cet outil comme l'un de ceux utilisés pour la fabrication des bracelets :

Sa largeur à la partie coupante est de 8 millimètres ; elle correspond exactement à certaines entailles avec stries verticales que l'on voit sur des ébauches d'anneaux de schiste, après détachement du noyau central.

Si cette interprétation est vraisemblable, ce ciseau a également pu être utilisé à d'autres fins, notamment pour le travail du métal (Nilesse 2009, fig. 4, n° 68).

### 2.3.1.2. Les demi-produits

Un objet longtemps interprété comme une lame d'épée se trouve dans les réserves du musée E. Liais (Rouxel 1923-1924 ; Peuchet-Geilenbrügge 1998, p. 22). Il n'est pas conservé dans son intégralité et mesure environ 45 centimètres de longueur et 4,5 centimètres de largeur pour un profil d'une épaisseur comprise entre 1 et 2 millimètres (fig. 100). Cette interprétation n'est cependant pas cohérente en l'absence de tranchant et de nervure centrale. La corrosion avancée de l'objet ne suffit pas à expliquer l'absence de tranchant puisque ses bords sont observables en divers endroits et sont absolument plats. Plusieurs hypothèses peuvent alors être énoncées quant à sa détermination, mais la plus satisfaisante est celle d'un *currency bar* en forme d'épée à l'état fragmentaire. Il est fréquent sur les habitats groupés du sud de l'Angleterre de mettre au jour des *currency bars* incomplets ; ces demi-produits sont interprétés comme des barres partiellement consommées par l'activité métallurgique. Les *currency bars* en forme d'épée atteignent en moyenne environ 76 centimètres pour un poids compris entre 310 et 650 grammes et se retrouvent dans des contextes datés d'entre le début du I<sup>er</sup> siècle avant et le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et peut-être même à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Tylecote 1987, p. 146-147 ; Allen 1967 ; Hingley 1990). On les retrouve notamment dans la phase céramique 7 de Danebury (Cunliffe 1984). Bien que de nombreux *currency bars* en forme d'épées (*sword shaped*) soient désormais bien représentés sur le continent, ces lingots demeurent typiques des productions britanniques, en particulier dans le Dorset et plus généralement dans le sud de l'Angleterre (Allen 1967 ; Hingley 1990).

Un second demi-produit, aujourd'hui disparu, fut également mis au jour. Il s'agit d'un demi-produit bipyramidal<sup>186</sup> d'une masse de 3,650 kg. Il mesurait 21 centimètres de long pour 11 centimètres de large (Rouxel 1922-1923).

### 2.3.2. Les alliages cuivreux

Les découvertes anciennes d'objets en alliages cuivreux sont peu nombreuses : ce matériau est représenté par 4 bracelets filiformes (fig. 104) ainsi qu'une fibule de Nauheim de type Feugère 5b1 à arc filiforme coulé de section ronde (fig. 105 ; Feugère 1985, p. 226).

### 2.3.3. Les monnaies

Sur les cinq monnaies découvertes anciennement sur le site, trois sont encore conservées à Cherbourg. Il s'agit pour les plus anciennes et emblématiques de monnaies d'or désignées généralement sous l'appellation « globule à la croix » ; deux exemplaires de ce type ont été découverts anciennement à Nacqueville<sup>187</sup>. La troisième monnaie est un bronze de Vespasien témoignant d'une fréquentation tardive et anecdotique à l'échelle de notre problématique. Une autre monnaie romaine fut mise au jour lors des sondages de 1994. Il s'agit d'un sesterce de Lucilla aujourd'hui disparu et daté d'entre 176 et 180 de notre ère (Peuchet-Geilenbrügge, Naizet et Morzadec 1994).

#### 2.3.3.1. Le dépôt de 1820

Vers 1820, à l'occasion d'extraction de sable sur la plage de Nacqueville pour la construction des arsenaux militaires de Cherbourg, des ouvriers mirent au jour entre 400 et 500 statères de billons. E. Lambert, dans son *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, en donne la description suivante, qui permet sans aucun doute de les rattacher au type « aux sangliers » (*LT* pl. XXV, n° 6983-6984 ; série SS/L-4 Guihard 2012, Guihard, *Bayeux*, n° 4-5 ; *DT, Atlas II*, série 338 ; Scheers, *Rouen*, n° 517) :

Tête d'Apollon-Belenus, à droite, avec trois grosses boucles de cheveux enroulés en S, et un appendice frangé derrière la joue ; au-dessus, le sanglier, à droite ; le tout entouré d'ornements perlés. Revers : cheval androcéphale, courant, à droite,

---

<sup>186</sup> « Un lingot de fer, de forme ellipsoïdale pesant actuellement 3 kg 650 [longueur : 21 cm ; épaisseur : 11 cm ; circonférence : 35 cm] » (Rouxel 1922-1923).

<sup>187</sup> Conservés au médaillier de la ville de Cherbourg, bibliothèque J. Prévert (1910 : MC 21 ; 1994 : non inventorié).

conduit par un personnage grotesque, tenant suspendu en avant le peplum frangé ; au-dessous, le sanglier, à droite, dont les jambes sont réunies par une ou deux lignes courbes (Lambert 1944, p. 128-129).

Le dépôt fut par la suite partagé entre les cabinets de MM. Lambert, Asselin et de Gerville avant d'être dispersé et de disparaître (Lambert 1844, p. 129 ; Blanchet 1905, p. 577 ; de Jersey 1994, p. 170, 229-230).

On ne dispose d'aucun renseignement sur le lieu de découverte du dépôt. L'absence, dans les brefs comptes rendus (Lambert 1944, p. 128-129), de toute allusion à de quelconques vestiges qui auraient pu être rencontrés à proximité alors que le site était encore vierge de toute découverte, permet d'éliminer l'hypothèse d'un enfouissement au sein du secteur prospecté par G. Rouxel au pied du fort.

#### 2.3.3.2. Le quart de statère aux sangliers

En 1935 Bigot relatait la découverte effectuée trente-six ans plus tôt d'une monnaie en or à proximité du bastionnet d'angle du fort. Cette dernière pesait 1,68 gramme et présentait un diamètre de 13 millimètre. La description qu'il en fait dans un procès-verbal de la Société des antiquaires de Normandie (Bigot 1935) permet de l'identifier comme un quart de statère de la série dite « aux sangliers » (série SS/L-4 Guihard 2011) :

[...] la face représente une tête d'Ogmios, surmontée d'un sanglier et entourée d'un cordon de perles. Au revers est un cheval androcéphale surmonté d'un aurige ; cet aurige tient suspendu, en avant de la tête du cheval, un ornement carré avec croix centrale, qu'on trouve fréquemment sur les monnaies gauloises ; entre les jambes du cheval est figuré un animal qui est peut-être un sanglier.

#### 2.3.3.3. Les globules à la croix

Deux globules à la croix ont été découverts anciennement à Nacqueville (fig. 102). Le premier fut mis au jour par G. Rouxel « à la surface du bande tourbeuse » (Rouxel 1910a). Il mesure 7,40 grammes pour 13,5 millimètres de diamètre et 7 millimètres d'épaisseur et ne porte presque aucune trace d'usure. Le second fut mis au jour en 1994 lors des sondages de C. Peuchet dans le comblement supérieur du fossé d'enclos (fig. 102 ; Peuchet-Geilenbrügge, Naizet et Morzadec 1994). Il pèse 7,43 grammes pour un diamètre de 12 millimètres et présente une usure très prononcée.

Les globules à la croix occupent une place très particulière dans la numismatique gauloise (cf. *infra*).

## **2.4. Autres matériaux**

### **2.4.1. Le verre et l'ambre**

Si plusieurs objets en verre ont été signalés anciennement, un seul élément nous est parvenu. Aujourd'hui conservé au musée de l'Homme, il s'agit d'un fragment de bracelet mis au jour par G. Rouxel en 1911, qui l'orienta vers son hypothèse d'une occupation du site durant l'époque de La Tène (fig. 106 ; Rouxel 1923-1924). Ce type mobilier est en effet un assez bon fossile directeur dont le calage chronologique relativement fiable proposé par R. Gebhard fait l'objet d'un consensus général (Gebhard 1989a, b et c ; Feugère 1992 ; Lavendhomme et Guichard 1997, p. 156). Le bracelet de Nacqueville est de couleur bleu cobalt et est composé de cinq côtes ou nervures lisses et étroites en relief. Il appartient au groupe 7a de la typologie de Haevernick et à la série 17 de la typologie appliquée à Manching par R. Gebhard (Gebhard 1989a, b et c). Il est présent dans les horizons de La Tène C2 à Manching, à Roanne et à Nages (Feugère et Py 1989, Feugère 1992).

On notera également la découverte au début du siècle d'une « moitié de grosse perle de verre bleu foncé », aujourd'hui perdue, et d'une perle en ambre (Rouxel 1923-1924).

### **2.4.2. L'os**

Le travail de l'os est attesté sur le site par des découvertes anciennes d'os sciés et de déchets ou chutes de fabrication. Deux animaux facilement identifiables ont été choisis pour la confection d'objets dont nous ne connaissons pour l'instant encore rien. Il s'agit du cerf, dont certains bois ont été sciés (fig. 108-109), et d'ossements de cétacé parmi lesquels trois côtes et une vertèbre qui portent également des traces de sciage (fig. 81). La vertèbre de cétacé a subi un sciage des apophyses afin d'obtenir un petit tabouret ou repose-pieds dont les traces d'usure attestent son utilisation prolongée. Les trois côtes sont sciées dans le sens transversal, diagonal et longitudinal. L'une d'elle a même été creusée à l'aide d'un couteau. La présence d'ossements de cétacé n'est pas étonnante sur un site littoral comme Nacqueville. Il est en effet assez fréquent que de grands cétacés viennent s'échouer sur les plages de la Manche. Une récupération opportuniste de la viande et de certains ossements par

la population locale explique tout à fait la présence de cette faune. L'utilisation de ces ossements par des artisans spécialisés demeure problématique. La présence d'un tel artisanat semble en revanche attestée par la présence d'une petite plaquette rectangulaire très fine d'environ 3 centimètres sur 1 centimètre (fig. 107).

Le seul véritable objet manufacturé réalisé en os découvert anciennement est un dé à jouer (fig. 103). Découvert dans le comblement du fossé d'enclos déjà observé par R. Lemièrre dans les années 1960 et vraisemblablement Rouxel avant lui, ce dé portait, lors de sa découverte, une coloration noire du fait de l'humidité et fut identifié comme un dé en lignite (Peuchet-Geilenbrügge, Naizet et Morzadec 1995 ; Le Nagard 2003, p. 48, et 2005). Il se présente sous la forme d'un parallélépipède rectangle d'environ 2 centimètres sur 1 et est numéroté de 3 à 6 sur ses quatre facettes rectangulaires tandis que les deux facettes latérales sont laissées vierges de tout marquage. Ce type d'objet est courant dans les habitats dès La Tène C, période à laquelle le travail de l'os connaît un essor considérable. Les dés celtiques sont de forme parallélépipédique en opposition à la forme cubique des dés d'époque romaine et sont généralement numérotés de 2 à 5 sur leurs quatre grandes faces. Les vestiges d'un atelier de fabrication de dés à jouer similaires ont été mis au jour dans une fosse dépotoir du terrain Rogier à Levroux, Indre. Ils sont essentiellement fabriqués à partir de diaphyses de métapodes et de tibias d'équidés, desquelles l'artisan tire des baguettes de section carrée qu'il débite ensuite en petits rectangles de 2,5 x 1 cm (Krausz 2000). Contrairement à Nacqueville, les dés à jouer de Levroux sont, comme le plus souvent dans le reste du monde celtique, imprimés de 2 à 5 sur les grands côtés.

### **3. Synthèse et perspectives**

En dépit de découvertes remarquables, parfois remarquées à l'échelle nationale, la recherche sur le site de Nacqueville a été marquée par de nombreuses phases de sommeil durant lesquelles il est tombé dans l'oubli. Cet oubli, facilité par son éloignement des grandes villes universitaires normandes de Caen ou Rouen, est d'autant plus manifeste qu'aucune des différentes synthèses régionales sur l'âge du Fer rédigées durant tout le XX<sup>e</sup> siècle ne le mentionne (Doranlo 1926 ; Bertin 1975 ; Verron 1990). Malgré la surveillance de la plage durant plusieurs années par R. Lemièrre et la fouille de sauvetage menée grâce à lui sur deux sépultures découvertes par l'érosion (Caillaud et Lagnel 1969), il aura fallu attendre les travaux de C. Peuchet dans les années 1990 pour que le site attire de nouveau l'attention et motive la mise en place de véritables fouilles (Peuchet et coll.). Douze ans après l'abandon

des recherches en 1994, l'étude diachronique de la Hague entreprise par C. Marcigny permettra enfin au site d'Urville-Nacqueville de sortir définitivement de l'oubli (Marcigny et Ghesquière 2006 ; Lefort et Marcigny 2009).

Au vu de l'ensemble de ces données, aussi riches qu'originales, une reprise des études sur ce site paraissait indispensable. Premièrement, malgré l'accroissement considérable des données sur le second âge du Fer ces trente dernières années, le site d'Urville-Nacqueville ne trouvait – et ne trouve aujourd'hui encore – aucun site comparable dans la région tant par son mobilier que par les structures mises au jour : bâtiments circulaires, importations méditerranéennes et insulaires (lignite, céramique), monnaies en or locales et exogènes, parure en ambre et en verre, atelier de fabrication de bracelets en lignite, etc. En deuxième lieu, sa position littorale en faisait un motif légitime de curiosité dans la mesure où l'archéologie n'aborde qu'exceptionnellement ces types d'occupation et que cette situation de bord de mer pouvait en expliquer ses nombreuses originalités. Enfin et toujours en lien avec cette position littorale, le potentiel de ce site à pouvoir alimenter la problématique des relations transmanches à la fin de l'âge du Fer justifiait la mise en place d'une fouille programmée dès 2009. Ce projet trouva un soutien d'autant plus fort de la part du conservateur régional François Fichet de Clairfontaine qu'il revêtait en outre un caractère urgent face à l'érosion marine qui ronge progressivement le site depuis un siècle.

## **Chapitre 2 : Données nouvelles – Recherches de terrain menées entre 2009 et 2014**

Sans toutefois caractériser la nature précise du site, la reprise des données anciennes a permis de souligner ses nombreuses originalités sur le plan régional et de soutenir l'hypothèse d'un habitat groupé déjà avancée par G. Rouxel dans la conclusion de son ultime article paru en 1923. La richesse et la diversité du mobilier mis au jour jusqu'à présent ne permettaient pas en effet de considérer le site d'Urville-Nacqueville comme un habitat rural traditionnel, et la présence d'un atelier de travail de lignite d'origine vraisemblablement britannique et de marqueurs d'échanges avec le sud de l'Angleterre (céramique, architecture circulaire) nous avait logiquement amené à privilégier l'hypothèse d'un habitat groupé maritime à vocation artisanale et commerciale.

Les travaux que nous menons depuis 2009 sur la plage d'Urville-Nacqueville visaient donc initialement à caractériser la nature de cette occupation littorale avant que celle-ci ne disparaisse sous la pression de l'érosion. Si les travaux menés à l'emplacement de ceux conduits par G. Rouxel et C. Peuchet ont permis de confirmer la présence d'un riche secteur domestique et artisanal, la découverte et l'étude à quelques centaines de mètres de là d'une importante nécropole à l'emplacement même où R. Caillaud et E. Lagnel avaient déjà mis au jour deux sépultures en 1969 (cf. *supra*) a rapidement conforté notre hypothèse de départ.

### **1. Cadre méthodologique et conditions d'intervention**

#### **1.1. Le diagnostic (2009)**

##### **1.1.1. Méthodologie**

La première étape de ce programme de recherche visait à cerner l'emprise et la nature des vestiges observés jusque-là ponctuellement le plus souvent au gré de conditions météorologiques particulières (cf. *supra*). Pour ce faire, nous avons décidé de procéder en septembre 2009 à une série de sondages en suivant le modèle des diagnostics réalisés traditionnellement en archéologie préventive. Le choix de cette méthodologie a été dicté par deux contraintes principales : la vaste superficie de la zone à explorer afin de cerner et comprendre le gisement dans son intégralité ; la présence d'éventuels niveaux de sol



observés à plusieurs reprises durant le XX<sup>e</sup> siècle, qui imposait également une approche attentive et non destructrice. Le protocole adopté consistait donc selon la méthode du « *strip and sketch* » à décapier la couche de sable superficielle jusqu'aux couches archéologiques supérieures, d'y relever en trois dimensions à l'aide d'un GPS différentiel les éventuelles structures temporairement mis à nu (fig. 133) et de reporter leur fouille à des opérations ultérieures avec une méthodologie et des moyens adéquats.

Ces décapages ont pris la forme de tranchées linéaires disposées en quinconce en divers points de l'estran afin d'obtenir un maillage pertinent et significatif tout en satisfaisant aux contraintes économiques d'une fouille programmée (fig. 131-132). Chaque tranchée a été rebouchée avant son recouvrement par la marée montante afin de ne pas exposer les vestiges rencontrés à une submersion brutale et de rendre à la plage son état initial.

### **1.1.2. Conditions d'intervention et contraintes environnementales**

Intervenir sur un terrain humide et instable comme peut l'être un estran sableux implique de nombreux paramètres essentiels à prendre en compte. Si l'équipe était parfaitement au fait de ces propriétés environnementales, sa motivation a rapidement été confrontée à un imprévu d'importance qui l'a suivie durant toute la durée de l'opération sans qu'aucune solution technique satisfaisante ne puisse le résoudre.

En effet, les eaux d'un marais littoral protégé par le cordon dunaire à l'arrière de l'estran s'écoulent en permanence vers la mer suivant l'inclinaison naturelle de la côte, infiltrant ainsi un niveau de grève noire constitué de galets de schiste et de sable grossier que nous avons rencontré dans toutes les tranchées à des profondeurs variables sous la couche de sable superficielle (entre 20 et 50 centimètres en général). Les tranchées de sondage ne se remplissaient donc pas par capillarité du fait d'un sol gorgé d'eau, mais l'eau au contraire s'infiltrait le long des parois depuis cette couche superficielle de grève noire. L'utilisation d'une pompe aurait éventuellement pu aider à atténuer ce débit, mais l'installation d'un tel matériel dans des tranchées dépassant presque systématiquement un mètre de profondeur aurait été délicate et longue. Le risque était également d'ensabler la machine, à moins de réaliser un puisard, qui aurait pu entamer « à l'aveugle » d'éventuels vestiges. Une autre difficulté majeure résida dans l'extrême instabilité des parois des tranchées ouvertes dans le sable. Ceci conjugué à l'écoulement des eaux du marais littoral, les parois s'effondraient fréquemment sur la surface décapée par la pelle mécanique rendant toute lisibilité des plus

furtives, que parfois seule la photographie systématique après passage immédiat du godet a pu compenser.

## **1.2. La fouille de l'habitat (2010)**

### **1.2.1. Un espace limité, et partiellement perturbé**

Naturellement limitées par la mer au nord, les fouilles menées sur l'habitat ont également été contraintes dans l'espace par la présence du fort de la Batterie Basse à l'ouest et au sud-ouest, tandis que le sud-est est rapidement barré par une terrasse artificielle recouvrant semble-t-il des ouvrages militaires de la Seconde Guerre mondiale. De fait, le terrain effectivement accessible ne recouvre finalement qu'une surface très modeste de 2000 m<sup>2</sup>. Ces limites ne correspondent évidemment pas à celles de l'habitat, qui se prolonge au-delà sans que l'on puisse estimer son extension réelle.

A ces contraintes spatiales s'ajoute la présence d'une digue construite lors des travaux d'extension du fort en 1878, qui partage le secteur en deux (fig. 135). Outre le fait d'avoir participé à la destruction du site, cette structure n'a pas été sans conséquence dans la conservation des vestiges alentour. En amplifiant le ressac des vagues, elle a en effet très vraisemblablement accentué l'érosion des couches archéologiques situées en avant, et contribué dans le même temps à retenir celles présentes à l'arrière. Ces dernières se sont malgré tout révélées largement brassées par les vagues, qui ont depuis submergé l'ouvrage désormais en ruine. L'érosion n'est cependant pas la seule responsable des nombreux bouleversements observés. Nous avons en effet relevé dans les secteurs encore épargnés de nombreux creusements témoignant des fréquentes recherches et chasses au trésor effectuées par le passé. Le sondage mené par C. Peuchet en 1994 n'a pas été non plus sans conséquence, mais ce dernier est toutefois resté haut et n'a ainsi pas endommagé les vestiges laténiens sous-jacents.

### **1.2.2. Conditions d'intervention et méthodologie**

En 2010 la zone d'habitat a fait l'objet d'un décapage extensif afin de délimiter l'emprise des structures localisées lors du diagnostic réalisé l'année précédente. Comme lors du diagnostic, chacune des structures a fait l'objet d'une levée 3D au GPS différentiel afin de pouvoir recalibrer les relevés manuels des structures (fig. 134). Chacun de ces relevés a été

pratiqué aux échelles 1/20 ou 1/10 et les descriptions des unités stratigraphiques et des structures ont été enregistrées sur des fiches papier.

### **1.2.3. Adaptation d'une fouille en aire ouverte en contexte intertidal**

La difficulté principale d'une fouille sur le littoral tient naturellement aux marées, qui couvrent et découvrent régulièrement la zone d'intervention, ne permettant pas une ouverture continue du chantier de fouille sur une longue période. L'expérience acquise l'année précédente nous a permis de noter qu'en dessous d'un coefficient de 60 la fenêtre de fouille localisée dans la moitié haute de l'estran pouvait rester ouverte durant cinq à six jours, temps nécessaire pour que les coefficients descendent jusqu'à la morte-eau puis remontent jusqu'à la barre fatidique des 60. Au-delà d'un coefficient de 60-70 ne peuvent être envisagées dans ce secteur que des opérations à la journée impliquant un décapage à marée descendante pour un rebouchage à marée remontante, ce qui ne laisse qu'un délai d'intervention très court.

A la suite de cette expérience et en fonction du calendrier des marées, la fouille a été organisée en trois sessions réparties sur les mois d'avril (une session de 5 jours) et de septembre (deux sessions de 6 et 9 jours). Au total, ce sont vingt jours de fouilles en aire ouverte qui ont pu être cumulés.

Les décapages ont été réalisés avec une pelle à chenille de vingt tonnes équipée d'un godet lisse de trois mètres durant la première session puis de deux mètres durant les deux autres. A l'issue de la première session, les vestiges ont été protégés par une couverture de bâche d'ensilage, de blocs de schistes et de sable, ce qui a permis de repérer les structures lors des décapages de septembre.

Le problème du ruissellement continu des eaux du marais littoral situé à l'arrière du cordon dunaire, qui avait constitué la plus grosse difficulté lors des sondages de 2009, a pu être minimisé par le creusement de rigoles aboutissant à un puisard en bas de fenêtre. Cette méthode à la fois simple et économique a cependant requis beaucoup d'énergie et une attention constante afin de garantir le bon fonctionnement de ce drainage par un entretien régulier. Le puisard était vidangé à l'aide d'une motopompe environ quatre fois par jour. A chaque fin de journée une vidange était réalisée afin de libérer un volume suffisant pour recueillir le ruissellement de la nuit. Grâce à cette méthode simple, les conditions de fouilles se sont montrées tout à fait favorables sur un terrain initialement hostile.

### **1.3. La fouille de la nécropole (2011-2014)**

Depuis 2011, les fouilles s'attachent à l'étude du secteur funéraire mis en évidence en 2009 au lieu-dit Les Dunes à environ 300 mètres à l'ouest du fort de la Batterie Basse. Elles ont jusqu'à présent porté sur une surface d'environ 1 000 m<sup>2</sup> correspondant approximativement à un rectangle de 50 x 20 mètres. Cette fenêtre se superpose aux tranchées d'évaluation n<sup>os</sup> 18-20-21-23 et 43 réalisées lors de la campagne de sondages de 2009 dans lesquelles plusieurs sépultures à incinération et inhumation avaient pu être observées (fig. 185-187). En raison du nombre important de sépultures et de la découverte de bûchers funéraires, l'opération initialement planifiée sur deux années est encore en cours en 2014. Toutefois, pour des raisons de limitation de corpus, les résultats de la dernière campagne n'ont pas été pris en compte dans le cadre de ce travail.

#### **1.3.1. Problématiques scientifiques et patrimoniales**

La campagne de fouille de 2011 répondait à plusieurs objectifs, et visait en premier lieu à cerner l'étendue du secteur funéraire entrevu lors du diagnostic de 2009. Un décapage extensif devait permettre de déterminer rapidement si nous étions en présence d'une petite nécropole familiale ou bien d'un ensemble plus vaste, cohérent avec l'hypothèse d'un habitat groupé exprimée dès le début du projet sur la base des données anciennes (Lefort et Marcigny 2009 ; Lefort 2010).

Le nombre important de sépultures révélées au fil des fouilles ajouté à un état de conservation exceptionnel paradoxalement menacé à court terme par l'érosion marine a par la suite motivé le prolongement des recherches sur ce secteur clé pour la compréhension générale du site. En effet, la présence d'inhumation et de crémations, de niveaux de sol, d'aires de crémation et de banquetts devait nous permettre d'étudier les pratiques funéraires d'une population armoricaine dans une globalité rarement accessible par ailleurs tout en nous renseignant sur la communauté qui fréquentait l'habitat distant de moins de 500 mètres.

#### **1.3.2. Contraintes environnementales et solutions techniques**

L'exploration a donc été initialement planifiée sur deux années, la première consistant en une phase d'évaluation de l'emprise des vestiges et des conditions d'intervention. Il s'agissait de tester différentes méthodes afin de s'adapter au mieux aux nombreuses

contraintes imposées par le milieu intertidal : marées, ruissellement permanent des eaux du marais, absence de lisibilité des structures, etc. (fig. 175-182).

Comme pour la zone d'habitat, le calendrier des interventions a été imposé par celui des coefficients de marées. En effet, lorsque les coefficients sont inférieurs à 80, la nécropole, située sur le haut de l'estran au pied de la dune actuelle, demeure émergée à marée haute, ce qui permet de travailler durant plusieurs jours sans subir de recouvrement ; ceci le temps que les coefficients diminuent jusqu'à la morte-eau puis remontent jusqu'à ce seuil critique de 80 au-delà duquel la fouille n'est plus envisageable. Cette balance autorise généralement une fouille d'environ une semaine. Pour doubler la durée d'intervention sur le site, nous avons choisi un créneau durant lequel le coefficient maximum séparant deux épisodes de mortes-eaux ne soit que de peu supérieur à 80. Durant ces périodes, une puissante digue de sable extrait lors du décapage puis bâchée protège l'aire de fouille sur ses trois côtés tournés vers la mer (est, ouest et nord, fig. 177-181). Une telle conjonction, permettant de travailler à l'abri des marées pendant une vingtaine de jours, ne se produit cependant qu'une à deux fois par an.

### **1.3.3. Méthodologie**

L'expérience acquise par l'équipe au fil des fouilles depuis 2009 a permis de travailler dans des conditions très favorables compte tenu des contraintes environnementales (fig. 182), ces dernières nécessitant une forte capacité d'adaptation et une grande réactivité. Comme en 2010, la fenêtre de fouille a fait l'objet d'un décapage à la pelle mécanique à chenilles équipée d'un godet lisse de 3 mètres (fig. 177).

La découverte des premières urnes funéraires dans un niveau de sable sous-jacent à la grève contemporaine nous a conduit à stopper le décapage mécanique assez haut pour finir manuellement à la rasette. En raison de la nature sableuse de l'encaissant, les creusements des fosses sépulcrales et autres aménagements n'ont pu dans la plupart des cas être documentés en l'absence d'impact sédimentaire. La majorité des sépultures ont ainsi été repérées grâce à ce décapage manuel, lorsqu'une urne ou un os étaient découverts après le passage de la rasette. Étant donné la nature des vestiges principalement rencontrés (sépultures), les relevés photographiques systématiques ont été préférés au relevé manuel sur papier millimétré, lequel a pour sa part été utilisé pour les grandes surfaces notamment pour la zone du bûcher (plans et coupes) et la zone des foyers culinaires. Durant les deux

campagnes, les sépultures ont été numérotées sur le terrain sous la forme Tb. (pour Tombe) de 1 à X.

#### 1.3.3.1. Fouille et relevé des sépultures

L'étude anthropologique de la nécropole a été confiée à Stéphane Rottier, maître de conférences à l'université de Bordeaux 1. La fouille des inhumations a été réalisée selon les protocoles de dégagement des ossements, d'enregistrement et de démontage conformément aux recommandations usuelles (Duday *et al.* 2005). Les urnes funéraires ont fait l'objet d'un prélèvement et d'un conditionnement adaptés en vue de leur fouille en laboratoire selon les modalités décrites par H. Duday et ses collaborateurs (Duday *et al.* 2000).

Pour chaque tombe, une couverture photographique zénithale a été effectuée permettant des relevés graphiques ultérieurs qu'il aurait été délicat de réaliser *in situ* pour des raisons de temps. Ce système permettait par ailleurs d'imprimer rapidement les documents et donc de disposer d'un délai d'intervention plus court pour enregistrer et démonter les tombes. Comme les fiches anthropologiques, l'ensemble de ces clichés imprimés et annotés ont par la suite été numérisés pour rejoindre à terme les archives de fouilles.

Afin de corriger et redresser les couvertures zénithales, des clous de référence ont été implantés autour des sépultures puis relevés à l'aide du GPS différentiel. Cet enregistrement topographique participe de manière plus large à la cartographie de la nécropole en permettant de restituer sur SIG l'ensemble des sépultures et autres structures rencontrées, et ainsi de compléter le plan des vestiges mis au jour depuis le début des fouilles.

#### 1.3.3.2. Fouille et relevé des bûchers funéraires

Les aires de crémation ont été intégralement tamisées à partir d'un carroyage d'environ 70 m<sup>2</sup> (fig. 212-217). Chaque mètre carré a fait l'objet d'une subdivision en 6 carrés de 33,33 centimètres de côté et de 5 centimètres d'épaisseur afin de concilier la finesse de lecture avec l'ampleur de la surface à traiter, le délai d'intervention réduit (20 jours) et les impératifs logistiques (tamisage, séchage, conditionnement). Un intervalle plus réduit aurait en effet rendu le travail des fouilleurs beaucoup plus lent et fastidieux, de même qu'il aurait considérablement augmenté les échantillons en passant de 9 sous-carrés/m<sup>2</sup> (en mode 33,33 centimètres) à 25 sous-carrés/m<sup>2</sup> (en mode 20 centimètres) voire même à 100 sous-carrés/m<sup>2</sup> (en mode 10 centimètres). Chaque sous-carré a été numéroté de A à J et porte la référence de son mètre carré (exemple : carré A1, sous-carré B, passe 3 = A/1/B passe 3, fig.

212). Parfois, lorsque la densité en charbon ou en esquilles d'os était faible voire nulle, la passe a été prélevée directement au mètre carré. Du point de vue de l'altitude, les passes n° 1 de chaque sous-carré ne sont pas forcément égales d'un mètre carré à l'autre. La passe n°1 correspond en effet au(x) sous-carré(s), le(s) plus élevé(s) d'un mètre carré. Il se peut donc, en raison des irrégularités de la surface d'apparition (creux et bosses) que certains sous-carrés ne disposent pas de passe n°1 voire même de n°2 ou 3. Chaque numéro de passe est en revanche égal à l'intérieur d'un même carré. On connaît le niveau d'origine de chaque carré par relevé de l'altitude avant la fouille. Enfin, lorsqu'une structure (fosse) était détectée, elle était fouillée en tant que telle et non plus par carré.

#### **1.4. Exploration du Marais des Dunes et du Pré de la Mer**

Parallèlement aux opérations réalisées sur l'estran, une première campagne de sondages fut entreprise à l'intérieur des terres. Cette opération conduite en juin et en octobre 2012 répondait à la nécessité de mesurer le potentiel archéologique du secteur de la pointe de Nacqueville afin de replacer les vestiges repérés sur la plage dans un cadre archéologique et environnemental cohérent avec l'hypothèse de l'habitat groupé développée depuis le début des recherches.

Dans la lignée de ce qui avait été entrepris sur l'estran en 2009, trois parcelles firent l'objet de sondages mécaniques. Les deux premières, 611/A/736 et 611/A/738, se situent à l'arrière de la nécropole (fig. 132 et 234). La troisième, 611/A/0345, se situe au lieu-dit Le Pré de la Mer à environ 600 mètres au sud-est du fort de Nacqueville Bas (fig. 132 et 241).

Les conditions d'intervention ont été radicalement opposées entre les deux premières parcelles situées dans le marais et celle du Pré de la Mer. Si nous avons privilégié la période estivale pour sonder le marais, la pluviométrie particulièrement forte en 2012 n'a pas permis de travailler dans de bonnes conditions tant sur le plan technique que sur celui de la sécurité de l'équipe. Le marais étant plein, les tranchées ne mettaient que très peu de temps à se remplir à la manière de drains (fig. 236-237). Il est même arrivé que la pelle mécanique s'enfonce profondément dans le sol gorgé d'eau, ce qui nous a poussé à interrompre l'exploration.

Cette opération n'a cependant pas été un échec. Les 10 tranchées qui ont pu être réalisées ont permis de mettre en évidence un parcellaire ancien et de réaliser les

prélèvements paléoenvironnementaux prévus. Trois colonnes ont ainsi pu être prélevées (fig. 234-235 et 238), permettant de comprendre la formation du marais, sa dynamique de remplissage et d'enrichir la réflexion sur la restitution des paysages anciens du secteur par le biais de nouvelles analyses palynologiques s'ajoutant à celles déjà entreprises en 2011 (A. Ganne dans Lefort *et al.* 2011) et en 2012 en intra-site (A. Ganne dans Lefort *et al.* 2012).

Comme pour les années précédentes, le volet géomorphologique fut assuré par L. Lespez. Le stockage, l'ouverture des carottes et les prélèvements palynologiques et C14 ont été réalisés à Intechmer-Cherbourg, institut avec lequel nous avons mis en place une collaboration scientifique afin de développer d'autres approches (quantification des matières organiques, paléopollutions, etc.).

Sur le terrain, la méthodologie adoptée est restée somme toute classique. Les vestiges repérés ont été relevés à la main sur plan à différentes échelles (1/10, 1/20 et 1/100) ainsi qu'au GPS différentiel selon la même méthode que sur l'estran (cf. méthodologie, rapports 2009 et 2010).

## **1.5. Les études spécialisées**

Parallèlement aux fouilles, plusieurs études spécialisées ont été mises en place. Elles se répartissent en deux catégories : les études paléoenvironnementales et les études archéométriques.

### **1.5.1. Les études paléoenvironnementales**

Au regard du fort potentiel offert par le milieu humide, la mise en place d'un volet dédié au paléoenvironnement est rapidement apparu indispensable par sa capacité à renseigner directement la nature du site (habitat rural à vocation agricole ou non, impact sur son environnement proche, etc.). Des prélèvements intra-site et hors-site ont ainsi été effectués afin de replacer le site dans son environnement et mesurer son impact sur celui-ci. Ces prélèvements ont fait l'objet d'études palynologiques et carpologiques réalisées respectivement par A. Ganne (UMR 6566) et E. Neveu (UMR 6566). Les prélèvements hors-site ont été réalisés à l'aide d'un carottier à percussion par L. Lespez dans le Marais de Bas, distant d'environ 1 kilomètre. L'analyse sédimentologique de la carotte fut réalisée par A. Gonnet (résultats complets dans Lefort *et al.* 2011 et 2012).



Les études des nombreux bois et ossements animaux mis au jour sur le site menées par F. Blondel et P. Méniel (UMR 6298) participent également activement à ce volet.

### **1.5.2. Les études archéométriques**

Les études archéométriques menées sur le site d'Urville-Nacqueville concernent quatre catégories de mobilier : le lignite, la céramique, l'or et le verre.

Si l'exogénéité du lignite utilisé à Nacqueville est acquise, la question de son origine britannique proposée par P.-R. Giot et confortée par l'analyse d'un échantillon dans les années 1990 (cf. *supra*) demandait à être vérifiée et démontrée sur un échantillonnage significatif. Dans ce cadre, nous avons confié à A. Baron l'étude dans le cadre de sa thèse d'un quart de la collection ancienne du musée E. Liais (résultats dans Baron 2009) puis de quatorze pièces découvertes en 2010 lors de la fouille de l'habitat (résultats complets dans Lefort *et al.* 2012).

La céramique découverte dans l'habitat a fait l'objet d'analyses pétrographiques menées par B. Gheres dans le cadre de sa thèse et G. Quéré (UMR 6566). Le but de cette étude était de tenter de déterminer la composition et l'origine des argiles utilisées pour la fabrication des céramiques mises au jour sur le site. Cette étude s'inscrivait dans le prolongement de celle menée au début des années 1990 par H. Morzadec (Peuchet et Morzadec 2002), lequel avait pu mettre en évidence, outre des productions vraisemblablement locales, un approvisionnement très varié (cf. *supra*). L'idée de cette étude était également de tenter de voir si l'assemblage d'Urville-Nacqueville ne pourrait pas abriter d'autres productions insulaires semblables à celle mise en évidence par L. Brown à la même époque (cf. *supra*).

Enfin, le mobilier en or (S. Nieto, CNRS-IRAMAT Orléans) et en verre (B. Gratuze, CNRS-IRAMAT Orléans) a également fait l'objet d'analyses de composition chimique par spectrométrie de masse (ICP-MS). Outre de donner des informations sur la composition de ces objets, le but de ces analyses était également d'alimenter les bases de données concernant ces matériaux afin de permettre à l'avenir une caractérisation plus fine des matériaux utilisés et de pouvoir remonter à terme à leurs provenances.

## 2. L'habitat

Le décapage réalisé en 2010 devant le fort de la Batterie Basse a permis de relever un ensemble de structures observées jusque là ponctuellement au gré des démaigrissement de l'estran. Limité par le fort et une digue au sud puis par le rocher de Nacqueville au Nord, la surface accessible est d'environ 5000 m<sup>2</sup> ce qui n'offre qu'une fenêtre fort restreinte et ne permet pas d'appréhender une quelconque organisation spatiale.

### 2.1. Les fossés

#### 2.1.1. Les fossés en agrafes (st. 1 et 2)

##### 2.1.1.1. L'enclos st. 2

Déjà repérée lors du diagnostic, la structure 2 correspond au fossé sondé en 1994 et 1995 par C. Peuchet et déjà mentionné auparavant dans les carnets de R. Lemièrre, où il est dessiné et photographié. Son tracé dessine une agrafe de 48 mètres de long ouverte vers le nord. Si son extrémité orientale correspond clairement à une interruption bien marquée dans le sol, il n'en va peut-être pas forcément de même de son extrémité occidentale pour laquelle, en l'absence de sondage, il n'est pas possible de trancher entre une interruption réelle et une phase d'érosion. La question se pose dès lors de savoir si cette agrafe dessinait à l'origine un enclos complet. Après l'avoir un temps envisagée (Lefort *et al.* 2010), une telle éventualité nous semble désormais exclue au regard de l'altimétrie générale du secteur. En effet, l'extrémité orientale du fossé st. 2 apparaît à une altitude de 1,55 mètre NGF et est conservée sur une profondeur de 60 centimètres (soit 0,95 mètre NGF) tandis que la surface de décapage au plus bas de la fouille avoisine les 1,30 mètre NGF. Une telle différence de niveau (25-30 centimètres) n'est donc selon nous pas suffisante pour expliquer l'érosion d'un fossé dont la profondeur moyenne conservée est par ailleurs de 0,80 mètre sur l'ensemble des parties sondées. Il nous semble dès lors plus prudent de considérer le fossé st. 2 comme une simple agrafe plutôt que comme le reliquat d'un enclos dont la moitié septentrionale aurait totalement disparu.

Il est à noter que le remplissage du fossé présentait deux comblements bien distincts dans ses parties orientale et occidentale. Dans la partie est, le comblement se manifestait en

effet au sol sous la forme d'une longue bande de tourbe, tandis que la moitié ouest présentait un comblement argileux tout à fait homogène et d'apparence stérile.

Une fouille intégrale de st. 2 n'étant pas réalisable, il a été décidé d'y pratiquer cinq sondages manuels afin d'obtenir plusieurs coupes permettant de renseigner sa dynamique de comblement et d'y récolter un maximum de mobilier nécessaire à son interprétation et d'éclaircir sa relation avec les deux bâtiments circulaires observés à proximité immédiate. Ces sondages manuels devaient également nous permettre de mener une série de prélèvements paléoenvironnementaux entre chacun des sondages. De cette manière, près de vingt mètres linéaires de fossé ont pu être fouillés. Un sondage mécanique limité à un mètre de largeur a également été pratiqué dans le prolongement de celui réalisé par C. Peuchet (Peuchet et coll. 1996) afin d'obtenir une coupe de référence en sondage débordant nous assurant ainsi le profil exact du fossé (st. 2 sd. 2a).

Dans ce secteur, le fossé présente un profil en V sur sa face méridionale et devient en revanche particulièrement irrégulier sur sa face orientale. Il présente une profondeur moyenne de 0,83 mètre pour une ouverture variable entre 1,40 et 0,70 centimètres. Dans sa partie la mieux conservée, qui jouxte par ailleurs un niveau de circulation (st. 8), il atteint la profondeur de 0,93 mètre pour 1,36 mètre d'ouverture. Les huit coupes stratigraphiques relevées dans le fossé st. 2 diffèrent également beaucoup selon qu'elles se situent dans la branche orientale ou méridionale. Dans la branche sud, la stratigraphie se présente sous la forme d'une succession de treize à quatorze couches empilées les unes sur les autres (st. 2 sd. 2a et 2b ; fig. 142 et 145) tandis que la branche ouest se caractérise par une stratigraphie moins importante mais nettement plus mouvementée illustrant une stagnation de boue régulièrement remuée. Cette concentration de boue dans l'angle du fossé s'explique par le fait qu'il s'agit du point le plus bas et donc le plus humide de la structure (fig. 141-142). Les analyses palynologiques et carpologiques menées sur cette structure démontrent par ailleurs que la moitié inférieure était ennoyée en quasi-permanence (Ganne et Neveu dans Lefort *et al.* 2012).

Bien qu'elles soient particulièrement lisibles, les coupes ne permettent pas de restituer un éventuel talus en bordure du fossé. On doit donc considérer que l'argile extraite lors de son creusement a été transportée ailleurs. Si cette argile a naturellement pu être utilisée pour la construction ou l'artisanat potier, rien n'empêche également d'imaginer qu'elle ait pu être employée à l'édification d'un talus dans le prolongement occidental du fossé de manière à

former par symétrie un enclos d'environ 750 m<sup>2</sup> tout en divisant l'effort nécessaire à sa construction de moitié (fig 137). Si elle demeure purement théorique, cette hypothèse est néanmoins d'autant plus vraisemblable qu'on imagine assez mal que les bâtiments mis au jour au nord du fossé st. 2 n'aient pas fait l'objet de la moindre protection face aux vents dominants. Dans cette optique ce talus aurait pu être stabilisé par haie d'arbustes ou surmonté d'une palissade.

#### 2.1.1.2. L'avant-cour st. 1

Un autre apport de ce large décapage aura été la mise au jour d'un second fossé (st. 1) inconnu alors. Il forme un coude dans le prolongement de la branche méridionale de st. 2. Cette structure fossoyée, plus modeste encore, forme une avant-cour d'environ 150 m<sup>2</sup> (en restituant un dispositif semblable dans la partie nord). Sa profondeur n'excède pas un maximum de 0,6 mètre pour une ouverture maximale de 0,85 mètre (st. 1 sd. 2). Si son extrémité ouest a subi une destruction moderne (deux profonds coups de godet larges d'environ 1,50 mètre que nous pensons liés aux opérations de 1994-1995), il a tout de même été possible d'observer qu'elle s'interrompait à environ 1,50-2 mètre de st. 1 de manière à laisser un point d'accès vers le sud. Contrairement à st.1, les cinq sondages pratiqués à l'intérieur ont permis de mettre en évidence un talus sur sa bordure septentrionale par la présence systématique d'un cône d'érosion accumulé sur la paroi interne du fossé. Bien que contenant également quelques restes organiques, la conservation des couches y a été beaucoup moins favorable que dans st. 2.

#### **2.1.2. Les fossés st. 3, 5 et 7**

Le fossé st. 3 n'a pu être reconnu que sur une longueur d'environ 10 mètres en raison de la présence d'une digue moderne qui le coupe au sud. Il suit une orientation nord-est/sud-ouest et délimite un espace commun avec les fossés st. 1 et 2 formant une sorte de cour (st. 8). Il est doublé à 1 mètre sur sa bordure septentrionale par une clôture constituée de piquets jointifs (cf. st. 8). Son creusement irrégulier, principalement en U, n'excède pas 40 centimètres de profondeur, ce qui l'apparenterait plus à un fossé bordier ou de drainage. Aucune érosion de talus n'est lisible dans les coupes. Tout comme les structures précédentes, la quantité de mobilier recueilli est très faible.

Le fossé st. 5 a pu être suivi sur l'ensemble de sa longueur. Trouvant son origine sous le fort puis parallèle au fossé st. 2 au début de son parcours, il s'interrompt après une ligne

droite d'environ 70 mètres. Bien que modeste (1 mètre d'ouverture pour 0,30 mètre de profondeur dans sa partie basse), cette structure semble délimiter l'extension occidentale de l'habitat. En effet, passé ce fossé, aucune structure laténienne n'a été relevée jusqu'à la nécropole située à 300 mètres de là. L'hypothèse d'un fossé bordant un chemin qui partirait de l'habitat en direction du nord-ouest est privilégiée dans la mesure où ce chemin est particulièrement bien esquissé plus au sud avec le fossé st. 2 (fig. 138). Enfin, ce fossé se dirige vers une petite baie de sable parfaitement protégée des vents dominants par le massif rocheux, lequel a par ailleurs fait l'objet, à une époque indéterminée, d'un important front de taille, conservé sur 1,50 à 2 mètres de haut, visant à renforcer cette protection. Si cet ouvrage ne peut être à lui seul être rattaché à La Tène finale, la découverte dans ce secteur d'un statère scellé dans la tange, donc resté en place depuis son abandon dans la vase (fig. 267, n°7), est pour nous un indice significatif qui nous amène à considérer cet emplacement comme un lieu de chargement et de déchargement d'embarcations, et donc le fossé st. 5 comme le fossé bordant le chemin d'accès à cette aire technique.

Enfin, le fossé st. 7 est plus délicat à définir dans la mesure où il n'a fait l'objet que d'un sondage sommaire réalisé sur seulement la moitié de son comblement (fig. 135). Orienté nord-sud, il a pu être reconnu sur une longueur de 25 mètres. Avec une largeur comprise entre 4,70 mètres dans sa partie méridionale et 3,20 mètres dans sa partie nord pour une profondeur d'environ 1,20 mètre, il se distingue naturellement des autres fossés du site et marque l'extension de l'habitat vers l'est, lequel est par ailleurs naturellement limité par le platier rocheux. Sa contemporanéité avec le reste de l'habitat semble tout à fait vraisemblable dans la mesure où du mobilier du Haut-Empire (tuile et céramique) se trouvait piégé dans son comblement supérieur, permettant ainsi de supposer un creusement durant La Tène finale.

## **2. 2. Les bâtiments**

### **2.2.1. Le bâtiment circulaire st. 4**

Cette structure, déjà mentionnée par G. Rouxel et R. Lemièrre, s'intègre au sein de l'enclos délimité par le fossé st. 1 (fig. 146 et 147). Outre de corroborer les témoignages anciens, cette observation permet de mesurer la très forte érosion subie en l'espace d'un siècle. En effet, alors que G. Rouxel décrivait au début du XX<sup>e</sup> siècle une couronne de piquets (fig. 112), il ne subsistait lors de notre intervention qu'une tranchée de fondation

totalement érodée dans sa partie septentrionale, soit deux tiers de son périmètre initial (fig. 147). Le second bâtiment situé dans l'angle sud-est de l'enclos observé dans un état déjà résiduel lors de la fouille du fossé de 1995 (fig. 114) avait quant à lui totalement disparu lors de notre intervention.

Le bâtiment st. 4 se présente sous la forme d'une tranchée de fondation circulaire à fond plat d'un diamètre d'environ 7 mètres délimitant un espace interne d'environ 6,5 mètres de diamètre soit 33,20 m<sup>2</sup>. Une interruption évasée à l'est signale une entrée ouverte dans la même direction que celle de l'enclos qui l'abrite (fig. 146). La fouille intégrale de cette tranchée a permis de relever la présence de neuf trous de piquets ou potelets d'un diamètre compris entre 10 et 20 centimètres et espacés au minimum de 30-50 centimètres (fig. 147). Une telle configuration rendait cette paroi tout à fait apte à supporter une toiture sans recourir à un poteau central.

### **2.2.2. Le mur st. 20**

St. 20 est un ensemble linéaire d'orientation est/ouest d'environ 8 mètres de long qui se présente sous la forme de deux clôtures clayonnées strictement parallèles et séparées par un couloir vide d'environ 50 centimètres de large (fig. 156-157). A ses deux extrémités, st. 20 vire à angle droit vers le nord, dessinant ainsi un L qui délimite l'intérieur du bâtiment sur une surface minimale d'environ 25 m<sup>2</sup>. Ces deux clôtures sont constituées de piquets de 2,5 à 5 centimètres de diamètre et encore conservés sur environ 50 centimètres de hauteur pour certains (un exemplaire presque complet mesure 1 mètre). Ces derniers sont plantés verticalement dans un substrat de glaise sableuse identique à celle de rencontrée dans la cour st. 8 et sont espacés tous les 5 à 10 centimètres. Lorsqu'ils ne sont pas d'un diamètre suffisant, les montants sont alors doublés (fig. 158).

L'absence de mobilier et la faible distance entre les deux parois portent à croire qu'elles constituaient à l'origine un coffrage destiné à être comblé de terre pour constituer un épais mur d'environ 1 mètre de hauteur capable de supporter une couverture légère. Cette interprétation est confortée par l'abondance des éléments de torchis mis au jour dans l'ensemble de la zone, parmi lesquels certains présentent une surface enduite à la chaux (fig. 174).

Outre le fait d'écarter définitivement l'hypothèse d'une simple clôture, l'application d'un badigeon de chaux s'avère particulièrement surprenante au regard du contexte

géologique local puisqu'il faut au minimum se rendre dans la région de Valognes, à environ à 25 kilomètres dans les terres, pour se procurer la pierre blanche nécessaire à la fabrication de la chaux.

Si la finition à la chaux de ce bâtiment a représenté un coût certain, ce dernier est tout à fait en rapport avec la richesse du mobilier mis au jour à l'intérieur : amphore républicaine, statères, vaisselle en lignite, parure en verre ou encore tesson de lampe à huile italique (cf. *infra*).

L'extrémité occidentale du mur st. 20 est prolongé par un aménagement quadrangulaire constitué de blocs de pierres qui dessinent sur trois côtés une cellule de 4 à 5 m<sup>2</sup> dont le centre a fait l'objet d'une fouille ancienne ou d'un pillage contemporain (fig. 156). Les restes d'une nouvelle vertèbre de baleine ont été mis au jour dans l'alignement ouest, où elle semble avoir été utilisée comme matériau de construction.

L'extrémité orientale se prolonge sur une petite dizaine de mètres sous la forme d'une simple clôture avant de bifurquer à angle droit vers le nord en direction de la citerne st. 6.

## **2.3. La cour et la citerne**

### **2.3.1. La cour st. 8**

La cour st. 8 est délimitée sur un peu moins de 200 m<sup>2</sup> par les fossés st. 1, 2, 3 et 5. Perturbée par la construction d'une digue moderne, son extension méridionale n'est pas assurée mais trouve une extension maximale avec le bâtiment st. 20 et sa clôture accolée, lesquels sont du reste parfaitement parallèles au fossé st. 2. Dans sa partie nord-ouest, un niveau de sol conservé sur une dizaine de mètres carrés a pu être fouillé (fig. 151-153). Ce niveau de circulation caractérisé par un léger cailloutis incrusté dans le substrat argileux était jonché d'éléments détritiques essentiellement organiques (faune, branches, piquets et autres bois travaillés) et s'est trouvé recoupé par la mise en place de la palissade doublant le fossé st. 3 ainsi que par la mise en place d'une citerne (st. 6).

En dépit d'une lecture tronquée par la construction de la digue moderne qui coupe cet espace en deux, on peut néanmoins se risquer à restituer la cour st. 8 comme un espace globalement rectangulaire d'environ 175 m<sup>2</sup> communiquant au nord-ouest par le chemin bordé par les fossés st. 2 et st. 5 et au nord-est entre les fossés st. 1 et st. 2. Dans cette

configuration, le bâtiment st. 20 occuperait dès lors au fond de la cour une position centrale qui tendrait à indiquer un lien fonctionnel entre la cour et le bâtiment.

### **2.3.2. La citerne st.6**

La citerne (st. 6, fig. 149 et 153) figure sur le plan général de la fouille de 1995 sous la forme d'une couronne de pierres mais n'est pas mentionnée dans le rapport d'opération (Peuchet et coll. 1996). Elle se présente sous une forme circulaire de 1,30 mètre de diamètre à l'ouverture et de 0,60 mètre à la base. Sa profondeur est de 1,20 mètre ; son volume représente environ 0,8 m<sup>3</sup>. Creusée dans une argile compacte mais instable, elle a été appareillée sur la totalité de sa hauteur. Cet appareillage se présente sous la forme de 14 assises de blocs de schiste roulés de forme plate et de dimensions non calibrées (de 10 × 10 cm à 20 × 40-50 cm). Le comblement supérieur a été perturbé sur une épaisseur d'environ 20 centimètres lors des fouilles de 1995. Passé cette couche, le comblement est homogène jusqu'au fond et se présente comme une tourbe grossière, dense et riche en mobilier parmi lequel on mentionnera la présence d'une amphore presque complète.

## **2.4. L'horizon gallo-romain**

Comme pour nos prédécesseurs, c'est dans la moitié méridionale de la fenêtre de fouille que les témoins d'une fréquentation gallo-romaine ont été mis au jour (fig. 154 et 160-161). Ces derniers s'inscrivent dans un épais niveau d'environ 1 mètre de limon argileux brun foncé très compact à la surface duquel aucune structure n'a pu être mise en évidence. Son nettoyage de surface a permis la récolte d'un fragment de noyau de tournage en lignite et de deux monnaies en bronze du Haut-Empire, dont une attribuable à l'empereur Antonin le Pieux (138-161 de notre ère), ainsi que d'un mobilier très fragmenté mais néanmoins caractéristique (céramique tournée à pâte claire et sigillée notamment, décors à la molette). Un passage de l'ensemble de la zone au détecteur de métaux a également permis de collecter plusieurs potins et petits bronzes gaulois ainsi que trois fibules courantes durant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère (queue de paon, discoïde, *langton down*).

Un sondage manuel de 1 mètre sur 3 mètres (sd. 1) a été réalisé au centre afin de renseigner la nature de cette couche réputée pour être un dépotoir gallo-romain (Lemière 1980 ; Peuchet et coll. 1994 et 1995), mais en l'absence de résultat probant, celui-ci a été



abandonné au bout de 20-30 centimètres afin de mobiliser tous les efforts sur la fouille de l'horizon laténien repéré plus au nord.

Si aucune structure rattachable à cet horizon n'a donc pu être clairement mise en évidence, la présence de cet abondant mobilier autorise raisonnablement à supposer la proximité immédiate d'un habitat gallo-romain isolé des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, lequel, vraisemblablement situé sous le fort actuel, n'aurait par ailleurs aucun lien de continuité avec l'habitat laténien.

### **3. La nécropole**

La nécropole se trouve à environ 300 mètres à l'ouest de l'habitat et est implantée dans un environnement dunaire qui correspond vraisemblablement à la paléodune gauloise (fig. 175). Le mobilier mis au jour y est en tous points comparable à celui rencontré dans l'habitat (amphores Dr. 1A, céramiques à cordons, parure en verre et lignite) et amène par conséquent à considérer ces deux secteurs comme contemporains et constituants d'un même site. Ainsi, avec désormais 80 sépultures (fig. 192-194) mises au jour sur une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>, la nécropole d'Urville-Nacqueville se range dans les grands ensembles funéraires de La Tène finale en Gaule du Nord et appuie particulièrement l'interprétation générale du site comme un habitat groupé.

Au-delà de son intérêt majeur pour la compréhension générale du site, la nécropole d'Urville-Nacqueville revêt un intérêt de premier plan pour l'étude des pratiques funéraires en Armorique en raison à la fois de son nombre important de sépultures et peut-être davantage encore de son exceptionnel état de conservation ; le milieu humide et dunaire ayant conjointement concouru à la préservation des ossements et des niveaux de sol contemporains sur lesquels divers aménagements ont pu être étudiés (aires crématoires, foyers).

#### **3.1. Les sépultures**

La fouille de la nécropole n'étant pas encore achevée, les comptages exprimés ici ne sont que provisoires. Ils expriment de plus un effectif minimum dans la mesure où une partie non quantifiable de la nécropole a déjà été détruite par l'érosion au nord et que son extension méridionale sous la dune actuelle ne peut être mesurée.

L'inhumation et la crémation sont toutes deux pratiquées conjointement et peuvent parfois être regroupées au sein d'une même tombe. Il est en effet fréquent qu'une même sépulture abrite, quel que soit son type, le corps de plusieurs individus. Ainsi, en l'état de l'analyse anthropologique, le nombre minimum d'individus inhumés et crémés s'élève à 99 sujets. Ces derniers se répartissent dans 29 crémations (37 sujets), 43 inhumations (49 sujets), 2 sépultures mixtes (7 sujets) et 6 fosses à résidus de crémation pour lesquelles l'interprétation comme sépulture demeure provisoire dans l'attente de l'analyse anthropologique.

Au niveau de l'organisation générale, même si on n'observe pas une bipartition nette entre les crémations d'un côté et les inhumations de l'autre, on peut toutefois noter que les inhumations sont assez largement majoritaires à l'est des aires crématoires tandis que les crémations se concentrent préférentiellement à l'ouest de celles-ci ou à leur périphérie immédiate.

Enfin, le dépôt successif de plusieurs individus au sein de la même tombe atteste de la présence de marqueurs à l'aplomb des sépultures. Cette conclusion est confortée par le fait que sur l'ensemble des tombes fouillées une seule a pour l'heure été perturbée par l'implantation d'une seconde (Tb. 39 recoupée par Tb. 40, fig. 206).

### **3.1.1 Les inhumations**

Présentes dans l'ensemble de l'emprise, les 43 inhumations mises au jour se concentrent principalement dans la moitié orientale de la fouille. Elles regroupent essentiellement des sujets immatures (fig. 194, 198-199). Seules huit sépultures à inhumation concernent des individus plus âgés (Tb. 4, 19, 20, 39, 61, 74, 85 et 87A), l'âge du plus jeune d'entre eux étant estimé entre 16 et 20 ans.

L'orientation des sépultures à inhumation ne présente aucune récurrence particulière et ne permet donc pas en l'état de déterminer une quelconque règle qui présiderait au choix du creusement et du dépôt du corps selon un axe particulier. La position des corps dans la fosse est également très variable depuis le dépôt en décubitus dorsal (Tb. 78) et latéral (Tb. 88) au décubitus dorsal fléchi (Tb. 52) voir même procubitus fléchi (Tb. 61). La seule récurrence que l'on observe concerne les huit grands adolescents et adultes (Tb. 4, 19, 20, 39, 61, 74, 85 et 87A). En effet, sept d'entre eux ont été déposés sur le dos en position fléchie voire hyper fléchie dans une fosse ovale (fig. 202) tandis que la sépulture la sépulture Tb. 4 est la seule à

présenter le défunt allongé sur le dos avec les membres inférieurs étendus. Connue dans la région pour le 1<sup>er</sup> âge du Fer à Saint-Just dans l'Eure (Fromont, Texier et Honoré, 2009), à Courseulles-sur-Mer, la Fosse Touzé, Calvados (Jahier et Le Goff 2011, p.96-103), à Eterville, Le Pré du Vallon (Giazzon et coll., 2009, p. 100-107), et pour La Tène ancienne à Fontenay-le-Marmion, Calvados (Giraud, 2009), cette déposition du corps en position fléchie n'est plus documentée dans des contextes postérieurs (fig. 208). Cette pratique est attestée en revanche dans le sud-ouest de l'Angleterre (Cornouailles, Devon, Dorset) dès La Tène moyenne puis durant La Tène finale où, désignée de manière éponyme par le terme *durotrigan crouched burial*, elle constitue le principal mode d'inhumation (fig. 207 ; Cunliffe 2005, p. 551-552).

Le mobilier d'accompagnement est exceptionnel. Seules trois sépultures à inhumation en ont livré (Tb. 20, 87 et 89). La sépulture Tb. 20 contenait notamment au niveau du bassin du défunt trois petits anneaux en alliage cuivreux appartenant vraisemblablement à une ceinture. La jeune femme inhumée dans la sépulture Tb. 87 portait un bracelet à base d'étain (peut-être un alliage plomb-étain). Enfin, la tombe Tb. 89 présentait le viatique le plus important avec un ensemble de six perles (une en bois, une en verre, quatre en lignite), une dent de canidé perforée en pendentif, deux bracelets en lignite et un en alliage base cuivre. Ce petit dépôt était disposé à côté de l'épaule droite du défunt et reposait sur le fond de la fosse.

### **3.1.2 Les crémations**

Moins nombreuses que les inhumations, les crémations regroupent 37 sujets répartis dans 29 tombes. Les deux tiers d'entre elles se concentrent dans un rayon de 10 mètres autour de l'aire crématoire.

Si l'on considère l'âge des sujets crémés, la courbe qui se dessine témoigne d'un recrutement inverse à celui des sujets inhumés (fig. 196). Alors que l'on a pu voir que la pratique de l'inhumation concerne préférentiellement les sujets immatures (fig. 195 tab. 1), celle de la crémation concerne au contraire une population plus âgée, le plus souvent même adulte. En effet, sur les 27 sujets dont l'âge au décès a jusqu'à présent pu être estimé, on compte 17 sujets adultes pour 10 sujets immatures. La balance penche encore davantage lorsque l'on considère les individus de plus de 15 ans puisqu'elle atteint dès lors un rapport de 20 contre 6 et de 22 contre 4 lorsqu'on élargit aux sujets de plus de 10 ans.

A une exception près, les crémations d'Urville-Nacqueville sont systématiquement déposées dans une urne en céramique ordinairement de forme haute et fermée correspondant à des vases balustres et des pots à panse globulaire ou ovoïde et fond plat issus du répertoire domestique (fig. 200, 211). L'exception consiste en un dépôt dans un contenant organique disparu et dont la forme évoque celle d'une coupelle (Tb. 46). Les fosses, lorsqu'elles sont visibles, sont creusées à la taille de l'urne comme cela est généralement le cas dans la région (Bricqueville-la-Blouette, Manche, Lepaumier et coll. 2008 ; Chanson *et al.* 2010, p. 72) et plus largement en Bretagne (Villard-Le Tiec *et al.* 2010). Elles sont généralement très peu profondes ou affleurent même pour certaines à la surface du sol. La question d'un enfouissement à moitié se pose également pour quelques urnes (Tb. 21, 22, 23).

Les viatiques sont exceptionnels et se répartissent en deux catégories distinctes. La première regroupe les dépôts volontaires au sein de l'urne funéraire et concerne des objets qui n'ont pas nécessairement été soumis au bûcher. La seconde regroupe une série d'objets ou fragments d'objets qui, prélevés accidentellement dans les cendres à l'issue de la crémation, ont été déposés dans l'urne. Ces objets pouvant par ailleurs provenir d'une crémation antérieure, ils ne sont pas obligatoirement liés au défunt qu'ils accompagnent.

Parmi les urnes fouillées, seules trois ont livré du mobilier déposé intentionnellement (Tb. 2, Tb 20/urne 1 et Tb 58). Dans l'urne Tb. 2 se trouvait un « bracelet » à base d'étain (fig. 267). L'urne Tb. 58 a livré un ensemble de trois bracelets en alliage cuivreux (fig. 210-211). Enfin, l'urne Tb. 20/urne 1 abritait le squelette presque complet d'un chien adulte de petite taille correspondant vraisemblablement à un chien de race (Méniel 1987, p. 25-31 ; Lambot *et al.* 1994, p. 192-193). Deux autres sépultures se sont distinguées par la présence d'une perle en corail (Tb. 9, fig. 266) et d'un petit anneau en os (Tb. 27/urne 2, fig. 228), mais ces derniers ont vraisemblablement été prélevés sur le bûcher de manière involontaire au moment du prélèvement des restes osseux du défunt et ne résultent donc pas d'un dépôt volontaire.

Dans l'ensemble, ces sépultures paraissent finalement relativement modestes. Cette modestie apparente est toutefois fortement remise en question par la nature du mobilier mis au jour dans l'aire crématoire découverte au sein de la nécropole et qui plaide de toute évidence pour une population privilégiée (fig. 228).

### **3.1.3 Les sépultures mixtes**

La coexistence dans l'espace funéraire de la pratique de l'inhumation et de la crémation constitue une autre originalité du site. En illustrant la pratique en parallèle des deux modes opératoires et dans des proportions identiques, la nécropole d'Urville-Nacqueville permet de documenter l'importance croissante prise dans la région dès La Tène D1 par l'incinération, qui deviendra systématique dans les nécropoles de La Tène D2 (Chanson *et al.* 2010, p. 71-72).

Alors que les inhumations n'ont livré aucun mobilier permettant de certifier leur contemporanéité avec les incinérations, deux cas de sépultures que nous qualifierons de « mixtes » permettent néanmoins d'attester stratigraphiquement la pratique conjointe des deux modes opératoires. Dans le premier cas (Tb. 20, fig. 202), deux urnes ont été successivement déposées avant que la sépulture ne soit de nouveau ouverte pour y déposer le corps d'une jeune femme venant sceller la tombe. Dans le second cas (Tb. 9, fig. 203), un sujet périnatal a été déposé dans un petit contenant en bois avant que celui-ci ne soit rouvert pour y déposer un second immature. Quelque temps plus tard, la tombe est à nouveau ouverte pour y déposer une urne funéraire à l'emplacement exact du premier individu.

### **3.1.4. Les fosses à résidus de crémation**

Il faut également noter la découverte de six petites fosses circulaires exclusivement comblées de charbon et d'esquilles d'os crémés (Tb. 59, 62, 63, 64 et 80). L'étude anthropologique de ces structures permettra probablement de déterminer s'il s'agit de véritables sépultures ou plus simplement de fosses de vidange de bûchers, ce qui au vu de leur localisation à proximité immédiate des aires crématoires reste tout à fait probable (fig. 190). Bien que la zone des bûchers ait livré un abondant mobilier céramique (4614 NR pour 17,434 kg entre 2011 et 2012), ces fosses à résidus n'en ont pour ainsi dire pas livré (tableau 9). La fosse Tb. 63 a pour sa part livré un anneau passe-guide en élément base cuivre (fig. 265).

## **3.2. Données paléodémographiques**

Toutes les classes d'âge sont représentées depuis les enfants jusqu'aux sujets adultes matures. Sur les 99 individus de l'effectif, l'âge au décès a pu être estimé à 81 reprises (27 crémations et 54 inhumations/23 adultes pour 62 immatures). Les 18 sépultures pour

lesquelles l'âge n'a pu être mesuré correspondent soit à des urnes funéraires trop érodées soit à des sépultures en attente d'étude.

On compte pour l'heure 23 sujets adultes (plus de 20 ans ou de taille adulte), 6 grands adolescents ou jeunes adultes (intervalle 15-19 ans), pour 52 enfants ou nourrissons. Sur ces 52 enfants, 6 sont décédés avant le terme et 18 n'ont pas survécu à leur première année. Une telle fréquence des sujets immatures et en particulier la présence de nourrissons est particulièrement remarquable pour une nécropole protohistorique. Bien qu'elle puisse également relever de mécanismes sociaux, elle trouve tout du moins une explication taphonomique dans l'exceptionnel état de conservation favorisé par le contexte humide et dunaire du secteur.

Si le critère de l'âge n'intervient vraisemblablement pas dans le recrutement de la nécropole, il semble déterminer le choix du traitement du corps. En effet, à l'exception des sept *crouched burials*, qui concernent des grands adolescents ou des adultes, la pratique de l'inhumation concerne 83 % des sujets de moins de 15 ans tandis que la crémation concerne 74 % des cas des sujets âgés de plus de 15 ans (fig, 195) et lorsque des sujets de moins de 10 ans ont été crémés, ces derniers sont toujours associés à un adolescent ou un adulte au sein du même ossuaire et sont représentés par une quantité d'os qui exclut l'association aléatoire par erreur de ramassage sur une même aire de crémation utilisée successivement (entre 15 et 50 % de la masse d'os totale de l'urne).

### **3.3. Autres aménagements**

L'ensemble funéraire d'Urville-Nacqueville ne se limite pas à un ensemble de sépultures mais regroupe plusieurs vestiges permettant de documenter une part importante de la cérémonie funèbre depuis l'exposition du corps sur le bûcher jusqu'à la crémation, la mise en terre et le banquet funèbre.

#### **3.3.1. Les aires crématoires**

Une aire de crémation a pu être mise au jour au cœur de la fenêtre de fouille (fig. 187, 217-219). Elle correspond à l'emplacement sondé en 2009 (tranchées 18-21-23) que l'absence de lisibilité nous avait conduit à envisager comme un niveau de sol. En 2011, le décapage extensif du secteur a permis de prendre le recul suffisant pour circonscrire cette vaste zone d'épandage de charbons et d'esquilles d'os crémés et de cerner sa fonction. En

raison de l'ampleur de la tâche à accomplir, l'ensemble du secteur ne fit l'objet que d'un nettoyage de surface et de quelques sondages avant d'être protégé en vue d'une fouille spécifique en 2012. Cette dernière devait nous permettre de déterminer si nous avions affaire à des vestiges d'une aire crématoire en place ou bien d'une aire de rejet où se seraient accumulées les vidanges successives de bûchers non retrouvés ou non conservés.

Avant la fouille, trois zones charbonneuses plus denses, à la surface parfois très compacte voire rubéfiée, ont été mises en évidence. Cet aspect a conduit l'équipe à envisager la présence de 3 bûchers funéraires potentiellement en place. A l'issue de la fouille aucun aménagement creusé, comme une fosse destinée à accueillir les bûchers, n'a été observé. Les couches de charbons, parfois conservées sur une épaisseur de 25-30 centimètres, reposaient directement sur le sable stérile sans aucune couche intermédiaire pouvant témoigner d'un quelconque aménagement.

Le bûcher n° 1 s'est distingué par un aménagement spécifique. Dans les dernières passes avant d'arriver sur le sable stérile ont en effet été découverts plusieurs piquets/poteaux époutés (diamètre compris entre 5 et 15-20 centimètres) et fichés verticalement dans le sable. Leur partie supérieure est systématiquement consumée par le feu tandis que la pointe s'est parfaitement conservée grâce à l'humidité du sédiment (fig. 216). A l'issue de la fouille, plusieurs tâches charbonneuses circulaires ont également été relevées à la base du bûcher. Leurs coupes ont révélé un profil en cône de dimensions tout à fait semblables aux piquets de bois conservés montrant ainsi qu'il s'agissait de négatifs de pieux intégralement consumés (fig. 214).

Cet aménagement spécifique de piquets plantés verticalement dans le sol ne renvoie pas à l'image traditionnelle de l'*ustrinum* dont la construction repose le plus souvent sur un empilement simple de bûches horizontales posées à même le sol ou dans une fosse légèrement excavée (fig. 220-222). Il évoque un ensemble architectural vraisemblablement plus ambitieux qui pourrait trouver des parallèles satisfaisants dans les tours de crémation contemporaines d'Asie du Sud-Est (Pautreau 1994). Bien que l'état de l'étude anthropologique ne permette pas encore de déterminer si ce bûcher a connu un fonctionnement unique ou non, l'ensemble de ces piquets dessine un plan étonnamment cohérent de régularité et de symétrie (fig. 219). Le plan forme un T constitué d'une vingtaine de piquets/poteaux qui, dans l'hypothèse d'utilisations successives du bûcher, pourraient appartenir au dernier état de fonctionnement.

### **3.3.2. Les foyers et reliefs de banquetts**

La découverte de plusieurs foyers regroupés sur environ 10 à 15 m<sup>2</sup> constitue une autre originalité de la nécropole. Loin des simples foyers de fortune creusés dans le sable pour ne servir qu'une seule fois, ils prennent la forme d'un radier composé de deux à trois couches de galets de schiste d'un calibre de 10 à 20 centimètres posés à plat et sont recouverts d'une chape d'argile d'épaisseur variable (fig. 231). La présence de nombreux ossements d'animaux éparpillés autour de ces foyers mais également dans le comblement des tombes permet de leur attribuer une fonction, au moins pour partie, culinaire.

79 tessons d'amphores républicaines, dont certains témoignent clairement d'une fragmentation volontaire, font pour leur part écho à des pratiques libatoires bien documentées sur des sites à vocation culturelle ou funéraire de Gaule du Nord (fig. 232-233). Leur poids s'élève à 3,5 kg et correspond, sur la base du comptage des lèvres, à au moins trois individus rattachables au type Dressel 1A (fig. 251, n° 9, 12, 15).

Comme les restes fauniques, ces amphores jouent de toute évidence un rôle particulier dans le déroulement des funérailles. Ensemble, ces vestiges témoignent d'une consommation de viande et de vin au sein même de la nécropole. Si la fréquence et l'ampleur de ces pratiques sont difficiles à mesurer, cette consommation au sein d'un espace sacré n'est pas sans évoquer les banquetts ritualisés abondamment documentés par ailleurs. Concernant la consommation de vin en contexte funéraire, M. Poux a insisté sur sa combinaison symbolique et fonctionnelle en employant les qualificatifs de vin psychopompe, accompagnateur des âmes défuntes et facilitant leur passage dans l'au-delà, et de vin psychotrope, transcendant l'esprit et rapprochant l'homme des divinités et des morts (Poux 2004a).

## **4. Exploration du Marais des Dunes et du Pré de la Mer**

### **4. 1. Le Marais des Dunes**

En raison de la forte pluviométrie de l'année 2012, nos observations dans ce secteur sont restées limitées à 10 tranchées. Un parcellaire ancien a néanmoins pu être relevé dont les fossés, creusés dans le substrat, sont recouverts par les premiers niveaux de tourbe colmatant le marais (fig. 238) En l'absence de mobilier, leur chronologie exacte n'est pas assurée et repose sur un ensemble de sept dates au radiocarbone réalisées pour les prélèvements en



colonne dans les tranchées 7 et 8 (Beta Analytics, tableau 10). Les niveaux les plus récents datés dans les carottes 7 et 8 (échantillon 7/1 et 8/1) sont datés du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ils correspondent à un niveau d'argile grise que l'on rencontre dans toutes les tranchées immédiatement après la couche végétale. On observe généralement sous ce niveau une couche de tourbe datée dans la tranchée 7 de La Tène finale au I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Beta 338216).

Le fossé rencontré dans les tranchées 3 et 8 a fait l'objet d'un prélèvement en colonne. La datation radiocarbone obtenue sur un charbon de bois donne une fourchette comprise entre 2430 et 2150 cal. BC (Néolithique final/Bronze ancien ; Beta 338222).

Sans présager pour l'heure de la datation du parcellaire, il sera intéressant de confirmer, par le biais des études sédimentologiques et palynologiques, si ce secteur était déjà un marais délaissé par les pratiques agropastorales durant La Tène finale (comme c'est le cas aujourd'hui) ou s'il a fait l'objet d'une mise en culture comme cela a pu être observé en 2001 à un peu moins de un kilomètre de là dans le Marais de Bas (Lespez et Gonnet dans Lefort *et al.* 2011).

Sept datations au radiocarbone ont été effectuées dans les prélèvements en colonne qui feront l'objet d'analyses sédimentologiques et palynologiques. Afin d'éviter tout risque de contamination par des éléments végétaux plus récents, les analyses ont porté sur la fraction organique du sédiment plutôt que sur les restes de plantes, pourtant très nombreux. Ce choix s'est révélé judicieux, puisque la date obtenue sur un reste végétal (échantillon Tr. 7-5) apparaît erronée, étant en effet plus récente que celle des couches supérieures. Les résultats sont présentés ci-après.

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	13C/12C Ratio	Ratio Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 338216	1600 +/- 30 BP	-28.0 o/oo	1550 +/- 30 BP

SAMPLE : TR7/1

ANALYSIS : AMS-Standard delivery

MATERIAL/PRETREATMENT : (organic sediment): acid washes

2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 430 to 580 (Cal BP 1520 to 1370)

Beta - 338217	2090 +/- 30 BP	-27.2 o/oo	2050 +/- 30 BP
---------------	----------------	------------	----------------

SAMPLE : TR7/2

ANALYSIS : AMS-Standard delivery

MATERIAL/PRETREATMENT : (organic sediment): acid washes

2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 160 to 130 (Cal BP 2110 to 2080) AND Cal BC 120 Cal AD 10 (Cal BP 2070 to 1940)

Cal AD 10 to 20 (Cal BP 1940 to 1930)

Beta - 338218	2870 +/- 30 BP	-28.8 o/oo	2810 +/- 30 BP
---------------	----------------	------------	----------------

SAMPLE : TR7/3

ANALYSIS : AMS-Standard delivery

MATERIAL/PRETREATMENT : (organic sediment): acid washes

2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 1020 to 900 (Cal BP 2970 to 2850)

Beta - 338219	3200 +/- 30 BP	-28.3 o/oo	3150 +/- 30 BP
---------------	----------------	------------	----------------

SAMPLE : TR7/4

ANALYSIS : AMS-Standard delivery

MATERIAL/PRETREATMENT : (organic sediment): acid washes

2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 1490 to 1470 (Cal BP 3440 to 3420) AND Cal BC 1460 to 1390 (Cal BP 3410 to 3340)

Beta - 338220	2320 +/- 30 BP	27.5 o/oo	- 2280 +/- 30 BP
---------------	----------------	-----------	------------------

SAMPLE : TR7/5

ANALYSIS : AMS-Standard delivery

MATERIAL/PRETREATMENT : (plant material): acid/alkali/acid

2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 400 to 350 (Cal BP 2350 to 2300) AND Cal BC 290 to 230 (Cal BP 2240 to 2180)

Beta - 338221	1560 +/- 30 BP	29.3 o/oo	- 1490 +/- 30 BP
---------------	----------------	-----------	------------------

SAMPLE : TR8/1

ANALYSIS : AMS-Standard delivery

MATERIAL/PRETREATMENT : (organic sediment): acid washes

2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 540 to 640 (Cal BP 1410 to 1310)

Beta - 338222	3830 +/- 30 BP	-25.2 o/oo	3830 +/- 30 BP
---------------	----------------	------------	----------------

SAMPLE : TR8/2

ANALYSIS : AMS-Standard delivery

MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid

2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 2430 to 2420 (Cal BP 4380 to 4370) AND Cal BC 2400 to 2380 (Cal BP 4350 to 4330)

Cal BC 2350 to 2200 (Cal BP 4300 to 4150) AND Cal BC 2160 to 2150 (Cal BP 4110 to 4100)

Tableau 9 Datations C14 obtenues dans les carottes réalisées dans le Marais des Dunes.

### 4.2.2. Le Pré de la Mer

L'évaluation de cette parcelle s'est déroulée dans des conditions idéales. Elle mesure 260 x 100 mètres, soit 2,6 hectares. Les tranchées ont été implantées de façon parallèle selon un axe nord-sud et espacées d'environ 20 mètres (fig. 241). D'une manière générale, le substrat argileux apparaissait à un niveau situé entre 30 et 60 centimètres de profondeur immédiatement sous la terre végétale (fig. 240). Trente-huit structures du néolithique à l'époque contemporaine ont été mises au jour.

Inventaire des structures			
Tranchée	Structure	Type	Attribution
1	1	Tranchée réseau	2e Guerre mondiale
1	2	Tranchée réseau	2e Guerre mondiale
2	3	Fossé drain	Actuel
3	4	Fossé drain	?
3	5	Fosse	?
3	6	Fosse à profil en Y	Néolithique
3	7	Fosse	?
4	8	Fossé drain	?
4	9	Fossé	Néolithique ?
4	10	Fossé	?
4	11	Trou de poteau	Néolithique ?
4	12	Trou de poteau	Néolithique ?
4	13	Trou de poteau	Néolithique ?
4	14	Trou de poteau	Néolithique ?
4	15	Sablère basse ?	Néolithique ?
4	16	Trou de poteau	Néolithique ?
4	17	Trou de poteau	Néolithique ?
4	18	Trou de poteau	Néolithique ?
4	19	Fossé drain	Actuel ?
5	20	Fossé	?
5	21	Fosse	?
5	22	Fossé	La Tène finale
6	23	Fosse	?
6	24	Fosse	Néolithique
6	25	Fosse	Néolithique
7	26	Fossé	Gallo-romain
8	27	Fosse	Gallo-romain
8	28	Borne ?	Néolithique ?
8	29	Fosse	?
10	30	Fosse	?
10	31	Fosse	?
10	32	Fosse	?

10	33	Fosse	?
11	34	Sépulture animale	Contemporain
11	35	Fossé	?
11	36	Sépulture animale	Contemporain
11	37	Fossé	?
10	38	Fossé	?

Céramique				
Tranchée	Structure	NR	Poids (g)	Attribution
1	/	5	28	Néo
4	9	1	6	Néo
5	22	5	32	Tène finale
6	24	27	2058	Néo
6	25	4	193	Néo
6	/	32	232	Néo
7	26	1	45	GR
8	27	6	66	GR
8	28	2	22	Néo
10	/	1	160	GR
11	/	1	22	GR
<b>Total</b>		<b>85</b>	<b>2864</b>	

#### 4.2.2.1. Néolithique

Un lot assez important de céramique modelée à gros dégraissant à été mis au jour en place mais également dans le fond des tranchées hors de toute structure. Cet ensemble relativement homogène peut être rattaché au néolithique final, selon une datation C14 réalisée sur un caramel de cuisson au fond d'une marmite mise au jour dans la fosse 24, tranchée 6, fig. 244-245. Cette structure modeste a livré 27 tessons appartenant à 3 marmites pour un poids total de 2 kg. Une petite fosse circulaire comblée de blocs de schiste peut également être rattachée à cette période (fig. 262 et 265).

On notera la présence d'une fosse à profil en Y (Tr. 3, t. 6, fig. 243). Ces structures, dont la fonction demeure obscure, livrent rarement du mobilier, mais lorsqu'elles peuvent être datées, notamment par le radiocarbone, elles sont le plus souvent attribuées au néolithique ou au Bronze ancien (Achard-Corompt *et al.* 2011).

Un ensemble de trous de poteaux pouvant se rapporter à un habitat a été relevé dans la tranchée 4 (fig. 246). Cette hypothèse expliquerait le nombre important de tessons mis au jour sur l'ensemble du diagnostic. Bien qu'aucun élément lithique n'ait été découvert (à l'exception d'un broyon en silex ; Tr. 6, hors structure), cet ensemble fait écho aux abondantes collectes de pièces de silex réalisées par G. Rouxel autour du ruisseau des Castelets à 500 mètres de là (Rouxel 1910).

#### 4.2.2.2. La Tène finale et la période gallo-romaine

Seule la structure 22 (tranchée 5) a livré de la céramique de La Tène finale. Il s'agit de cinq tessons de céramique tournée noire dont la panse est décorée sur sa face externe d'une sinusoïde horizontale réalisée au lissoir. Ce type de céramique se retrouve dans le secteur de la Batterie Basse.

La période gallo-romaine est représentée par deux fragments de tuile, un fragment de col d'amphore et six tessons de céramique tournée noire. L'ensemble de ces trouvailles se concentre principalement dans la partie ouest du diagnostic, proche de la route actuelle (fig. 242).

## **5. Le mobilier**

### **5.1. La céramique**

#### **5.1.1. La céramique de l'habitat**

L'ensemble du mobilier céramique s'élève à 439 tessons pour un poids de 6,8 kg. Ce lot présente très bon état de conservation et est particulièrement homogène. Le corpus est largement dominé par des formes ouvertes basses et moyennes appartenant au registre des jattes à profil en S. La cannelure labiale interne et le décor de cordons y sont fréquents sans être toutefois systématiques. Les parois externes et internes des panses sont parfois décorées au brunissoir. Les formes hautes sont représentées par plusieurs tessons de vases balustres.

La part des céramiques montées au tour rapide est majoritaire sans être systématique (60 %). Les vases montés au colombin sont en effet fréquents ; ils peuvent être régularisés à la tournette. Un autre vase a été monté en plaques (fig. 166, Inv. 001, fig. 252, n° 6). La cuisson réductrice est systématique, et lorsqu'elle ne l'est pas, il s'agit toujours d'une

importation. Les traitements de surface sont nombreux : lissage, polissage, lustrage, décors au lissoir, peinture. On n'observe qu'un seul décor estampé au poinçon sur un tessou renvoyant très vraisemblablement à des modèles du sud de l'Angleterre (cf. *infra*, Inv. 021.2, fig. 166).

### **5.1.2. La céramique de la nécropole**

Avec près de 5 000 tessons, la céramique constitue de loin la catégorie de mobilier la mieux représentée dans la nécropole (fig. 223-227). Utilisée comme urne pour recueillir les restes osseux à l'issue de la crémation, elle intervient également sur le bûcher comme un viatique de choix. A elle seule, l'aire crématoire a en effet livré un lot de 4 752 tessons pour un poids de 21,619 kg. La très grande majorité d'entre eux présentent des traces de recuit et des fractures caractéristiques d'une exposition prolongée à de très fortes chaleurs. Le taux de fragmentation est très variable, avec des tessons de quelques millimètres à une dizaine de centimètres. Si les recollages sont nombreux, ils ne permettent que rarement de restituer des profils complets, ce qui implique des épisodes de dispersion causés notamment par des nettoyages réguliers de l'aire crématoire. Le nombre minimum d'individus n'est pas encore défini, mais après un premier examen il dépasse assez largement les 200.

Les formes reconnues sont identiques à celles de l'habitat (céramique à cordons, jattes à profil en S et vases balustres), et dans les deux secteurs on retrouve des tessons de céramiques importées similaires.

### **5.1.3. La céramique importée**

Plusieurs tessons de céramique importée ont été reconnus sur les deux secteurs du site. La part la plus visible concerne des vases modelés présentant des types ou décors caractéristiques exogènes. L'autre part encore cachée derrière l'homogénéité typologique des productions tournées commence à être mise en évidence par les analyses pétrologiques menées par B. Gheres dans le cadre de sa thèse. Prolongeant le travail amorcé par H. Morzadec dans les années 1990, ses analyses confirment la forte diversité des pâtes utilisées dans les céramiques (cf. *supra*, Peuchet et Morzadec 2001 ; Gheres, thèse en cours).

Les aires de productions repérées grâce à la pétrographie concernent tout l'arrière-pays dans un rayon de 20 kilomètres. Outre des argiles provenant de l'altération de roche granitique ou de grès à fossile proches du site, on reconnaît les argiles à silex du granite de Flamanville ou de la région de Montfarville, ou encore des pâtes granito-gneissiques de la

région d'Auderville. Des pâtes à bioclastes typiques des productions potières de la plaine de Caen et du Trégor ont également été repérées.

Sur le plan typologique, plusieurs tessons se distinguent de l'assemblage général du site par leur mode de fabrication ou leur décor. En l'état de l'étude céramologique, ce sont pour l'heure au moins 12 vases qui ont pu être identifiés dans les deux secteurs fouillés. Quatre d'entre eux (fig. 252, n° 3-6) appartiennent à la famille des *saucepan pots* (« pots casseroles ») typiques des assemblages du sud-centre de l'Angleterre du IV<sup>e</sup> à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Cunliffe 2005, p. 104). Ce type diffère des pots tronconiques de la tradition armoricaine par des bords verticaux et une lèvre à bourrelet (*beaded rim*) et est notamment absent des assemblages armoricains de référence (Le Moulin de la Rive, Daire dans Giot *et al.* 1986 ; Paule, Menez 2009 et 2012 ; Plouer-sur-Rance, Menez 1996 ; Ifs, Cherel 2012). Six tessons appartenant vraisemblablement à quatre vases trouvent quant à eux des comparaisons avec les *southwestern decorated wares* (Cunliffe 2005 p. 108-109, A : 22-23). Ils ont été cuits en mode oxydant ou oxydo-réducteur et présentent un décor de lignes horizontales et obliques appuyées (fig. 252, n° 1-3, 7, 11 et 12). Un autre tesson provenant du secteur artisanal présente sur la partie supérieure de sa panse une frise sinusoïdale composée de triangles imprimés au poinçon (fig. 252, n° 9) dont on retrouve notamment un exemplaire à Hengistbury Head et qui demeure peu connu en dehors du site (Brown dans Cunliffe 1987, p. 317, fig. 143, n° 7.19). Contrairement aux autres tessons dont l'origine britannique est supposée, cette céramique n'est pas montée à la main mais au tour. Elle se distingue des productions de Bretagne et de Basse-Normandie non seulement par son décor mais aussi par sa pâte gréseuse, grise et micacée.

Deux autres tessons présentent sur leur panse un décor incisé inconnu dans les assemblages continentaux. Ils appartiennent très probablement au même vase. Leur décor pourrait être comparé à une balle de tennis : des incisions curvilignes de part et d'autre desquelles on a été incisés une multitude de petits segments perpendiculaires donnant ainsi l'image d'une couture (fig. 252, n° 14). Bien qu'aucun parallèle exact n'ait pu être trouvé, ce vase présente de fortes similarités avec les décors connus dans la tradition Yarnbury-Highfield que l'on rencontre dans le sud-est de l'Angleterre.

Trois autres tessons dépourvus de décor sont d'un type peu fréquent dans les assemblages continentaux (fig. 252, n° 1, 2 et 7). On restera cependant prudent, considérant qu'il pourrait s'agir de productions plus orientales à situer dans le Calvados, dont un

exemplaire caractéristique a notamment été reconnu dans le quartier artisanal (fig. 166, inv. 002).

Enfin, un autre tesson tranche complètement avec le reste du corpus (fig. 209). Il est monté au tour rapide et a une paroi très fine de 1 à 3 millimètres d'épaisseur. Sa pâte très pure est de couleur rouge brique et sa forme est très galbée et ornée d'un léger cordon. Face à ces caractères hors normes, on a tout lieu de penser que ce tesson relève d'une production italique tardo-républicaine. Le diamètre au niveau de la carène, compris entre 6 et 8 centimètres, permet de l'identifier à une lampe à huile. Ce type de production méditerranéenne est tout à fait exceptionnel dans la région. Il s'agit à notre connaissance d'un *unicum*. Lors de la dernière campagne menée sur l'habitat en 2014 (non prise en compte dans le cadre de cette thèse), un autre tesson tout à fait similaire a été mis au jour, attestant ainsi la présence d'au moins deux individus.

#### **5.1.4. Les amphores**

210 tessons d'amphores ont été recueillis sur le site entre 2009 et 2013. Ce lot pèse environ 20,5 kg et représente, sur la base du comptage des lèvres, un nombre minimum de 15 individus. L'importance du corpus fait actuellement du site d'Urville-Nacqueville l'un des plus riches en restes amphoriques de Basse-Normandie avec l'oppidum d'Exmes (Orne, cf. *supra*).

La fouille de l'habitat a permis de recueillir 70 tessons d'amphores républicaines dont 10 lèvres différentes (1 gréco-italique et 9 Dressel 1A, fig. 251). Ils viennent s'ajouter aux deux exemplaires mis au jour par C. Peuchet en 1994 (fig. 251, n° 7 et 11). En outre, la découverte d'une amphore presque complète dans le comblement de la citerne st. 6 fait écho à l'amphore décollée mise au jour par G. Rouxel au début du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 79 ; cf. *supra*). Le poids total du lot est de 15,4 kg.

Les amphores sont également bien représentées dans la nécropole avec 131 tessons (5,1 kg). Cinq lèvres sont rattachables au type Dressel 1A, dont trois appartiennent à des amphores différentes. Toutes se rangent dans la catégorie des amphores Dressel 1A (fig. 251, n° 9, 12 et 13). Elles se démarquent de celles retrouvées dans l'habitat par un état de fragmentation particulièrement élevé (moyenne de 39 g/tesson contre 220 g/tesson) qui témoigne d'un bris volontaire et systématique. Les fragments n'excèdent en effet pas les 5 cm<sup>2</sup> et ont plus l'aspect de tesselles que de tessons (fig. 233).



### **5.1.5. Les briquetages**

Une vingtaine de fragments de « handbricks » et autant de godets à sel ont été mis au jour dans l'habitat à proximité du mur st. 20 (fig. 159). Des éléments de grille et des boulettes de calage ont également été retrouvés. De forme circulaire et tronconique à parois rentrantes, les tessons de moules à sel sont similaires à ceux mis au jour sur le site de Fermanville distant d'une vingtaine de kilomètres à l'est.

Si la présence de fragments de godets atteste *a minima* d'une consommation de sel sur le site, les fragments de grille et les boulettes de calage témoignent d'une production. Sans être étonnants sur un site littoral comme Nacqueville, ces vestiges n'en sont pas moins les premiers mis au jour dans la Hague toutes périodes confondues.

## **5.2. Le lignite**

### **5.2.1. Les déchets artisanaux**

Les fouilles de l'habitat ont livré 46 fragments de lignite pour un poids total de 1,657 kg. Aucune de ces pièces ne se distingue par rapport à la centaine d'exemplaires découverts anciennement (cf. *infra* ; Lefort 2008 ; Lefort et Marcigny 2009), hormis peut-être trois fragments de matériau brut. Les grandes étapes de la fabrication des bracelets par façonnage manuel sont illustrées depuis le bloc initial (deux exemplaires) jusqu'au jonc décoré en cours de polissage (un seul exemplaire). La grande majorité des pièces (31) appartiennent aux étapes 4-5 et 6 (fig. 89) : le bloc a déjà été débité afin de réaliser un anneau qui est par la suite dégrossi à l'aide d'un ciseau et d'une râpe. Ce processus d'amaigrissement aboutit à l'obtention d'un jonc de section grossièrement hexagonale qui doit ensuite être poli afin d'obtenir la section ovale du bracelet final. Ces deux dernières étapes sont illustrées par deux pièces.

Ces pièces de lignites se répartissaient sur une surface d'environ 200 m<sup>2</sup> et reposaient pour un tiers d'entre elles (16) sur des niveaux de sols encore préservés de l'érosion. 27 proviennent de la petite cour délimitée par les fossés st. 1, 2 et 3. Le fossé st. 2 qui délimite l'enclos abritant les bâtiments circulaires et borde la petite cour au nord a notamment livré 8 pièces, tandis que le sol de la cour conservé autour du puits en a fourni 11.

### 5.2.2. La parure

Quatre bracelets en lignite ont été mis au jour dans la nécropole. Deux d'entre eux reposaient sur le niveau de sol associé au foyer st. 5. Les deux autres proviennent d'une sépulture d'enfant (Tb. 89) où ils étaient associés à un petit dépôt composé en outre de quatre perles en lignite, une perle en verre, une perle en bois et un bracelet en alliage cuivreux. Ce petit dépôt était placé sur le fond de la fosse à côté de l'épaule droite du défunt.

Le premier bracelet est complet dans son diamètre mais une partie de son épaisseur est manquante. Il mesure 8,5 centimètres de diamètre extérieur pour 6 centimètres de diamètre interne. Son profil présente sur sa face intérieure un chanfrein concave, et un bord arrondi sur le pourtour externe. Sa technique de fabrication est difficile à déterminer. En effet, il a fait l'objet d'un polissage poussé qui a effacé toute trace d'outils. De légères traces d'à-coups sur son pourtour interne pourraient toutefois privilégier l'hypothèse d'un façonnage manuel.

Les deux bracelets mis au jour dans la tombe Tb. 89 sont à la taille du défunt. Ils mesurent 5,2 et 5 centimètres de diamètre externe pour 3,8 et 3,3 centimètres de diamètre interne. Leur épaisseur est de 1,3 et 1 centimètre. Leur profil est lenticulaire, et contrairement au bracelet précédent ils présentent à leur surface des stries parallèles caractéristiques d'un usinage au tour.

Le dernier bracelet, retrouvé à l'état fragmentaire, se distingue par son profil trilobé. Relativement fin, il a un diamètre externe de 7 centimètres pour un diamètre interne et une épaisseur de 6 centimètres. Comme le premier, ce bracelet n'a pas été usiné au tour.

Les quatre perles en lignite qui accompagnaient les deux petits bracelets dans la sépulture Tb. 89 ont un diamètre compris entre 3,5 et 4 centimètres. Leur perforation centrale est comprise entre 8 et 9 millimètres et leur épaisseur varie entre 1,2 et 1,6 centimètre. Deux perles présentent assez de régularité dans leur forme pour avoir pu être usinées au tour. Il pourrait ainsi s'agir de noyaux de tournage recyclés en perles. Les deux autres sont trop irrégulières et témoignent plutôt d'un façonnage manuel.

### 5.2.3. Origine du matériau

Si l'exogénéité du lignite utilisé à Nacqueville est acquise depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la question de son origine britannique proposée par P.-R. Giot et confortée par l'analyse d'un échantillon dans les années 90 (cf. *supra*) demandait à être vérifiée et démontrée sur un

échantillonnage significatif. Dans ce cadre, nous avons confié à A. Baron l'étude dans le cadre de sa thèse d'un quart de la collection ancienne du musée E. Liais (résultats dans Baron 2009) puis de quatorze pièces découvertes en 2010 lors de la fouille de l'habitat (résultats complets dans Lefort *et al.* 2012).

Les gisements de Kimmeridge ont alimenté de nombreux ateliers britanniques durant l'âge du Fer (cf. *supra* ; Calkin 1953 ; Baron 2009). Différentes méthodes ont été mises en place afin de valider ou non cette hypothèse, mais les résultats montrent cependant de fortes variabilités des éléments mineurs au sein même des échantillons, et il est ainsi difficile de confirmer de façon certaine la filiation entre les gisements de Kimmeridge et les objets d'Urville. Cette hypothèse est néanmoins la plus vraisemblable. Les analyses par spectrométrie de masse ont notamment permis de certifier que le lignite employé à Urville-Nacqueville ne provient ni des gisements de l'Allier ni de ceux de Bohême. En outre, en dépit de différences notables, les gisements de Kimmeridge sont les seuls à présenter une aussi grande variabilité, et il est tout à fait possible que l'échantillonnage géologique de référence réalisé sur place soit insuffisant. En conclusion, les analyses d'A. Baron indiquent que le lignite de Nacqueville provient soit de différentes couches de Kimmeridge dont certaines ont échappé à l'échantillonnage, soit de différents gisements encore inconnus (Baron 2009, p. 215 ; Baron dans Lefort 2012). Des gisements ont été repérés dans la Sarthe et dans la région du Havre en Seine-Maritime, mais aucun indice d'exploitation n'a à ce jour été mis en évidence. Cette difficulté à établir une filiation entre le matériau et le gisement vaut également pour les bracelets mis au jour sur le site de Paule (Baron 2009, p. 212). On ajoutera cependant que dès qu'une analyse de provenance sur un objet breton ou normand aboutit, elle conclut à une origine kimmeridgienne. C'est notamment le cas du vase de Saint-Gatien-des-Bois dans le Calvados (fig. 84, Paris *et al.* 2001) et des objets de l'île d'Yoch (fig. 82, Baron 2009, p. 216). Un autre argument en faveur d'une importation britannique réside dans le façonnage au tour, qui en tant que spécificité insulaire pourrait illustrer un échange de savoir-faire technique (Baron 2009 p. 82).

### **5.3. Le métal**

Le métal est très diversement représenté sur le site. Rare dans l'habitat, on le retrouve principalement dans la nécropole où il intervient dans les viatiques. Les catégories représentées sont, par ordre d'importance, la parure, les pièces de ceinture et de

harnachement et la monnaie. Les matériaux concernent l'or affiné, l'or allié, le cuivre allié, l'étain, le fer et le plomb.

Les éléments métalliques mis au jour dans la nécropole ont le plus souvent subi l'action du feu et peuvent donc rarement être identifiés. Leur passage prolongé sur le bûcher au côté du défunt les a généralement transformés en petites masses informes dont le poids cumulé atteint néanmoins près de 300 grammes. Ces éléments se retrouvent essentiellement sur l'aire crématoire et ne sont présents que dans deux urnes funéraires sous forme de traces. Une vingtaine de pièces peuvent néanmoins être identifiées comme des anneaux, des ressorts de fibules ou encore un anneau passe-guide (fig. 265). D'un point de vue chronologique, ces objets s'intègrent dans un horizon La Tène D1 tout à fait cohérent avec l'occupation de l'habitat (cf. *infra*). Parmi les fossiles directeurs on citera une fibule de Nauheim, une agrafe de ceinture de type 2B (fig. 264 ; Bataille 2001, 2008, fig. 13) et des fragments de torque en or de type IIIe (fig. 230 ; Hautenaue 2005, p. 76-77, fig. 29).

### 5.3.1. La parure

La parure métallique n'a été rencontrée que dans la nécropole et n'est représentée que par deux types d'objets : les bracelets et les fibules. Les premiers, au nombre de six, proviennent de quatre sépultures : deux inhumations (Tb. 87 et 89) et deux crémations (Tb. 02 et 57). Quatre sont en alliage cuivreux, les deux autres sont en alliage plombifère et en étain.

La crémation Tb. 57 a livré à elle seule trois bracelets, tous en alliage cuivreux et de types différents. Ils proviennent tous du sommet de l'ossuaire et étaient disposés très proches les uns des autres, deux en position verticale et le dernier en position oblique. Ils ne présentent aucune trace d'exposition au bûcher et avaient été vraisemblablement déposés dans un petit sac en fibres végétales. Le premier est un bracelet filiforme composé de deux tiges de section circulaire nouées l'une à l'autre par leurs extrémités (fig. 211, n° 1). Légèrement ovale, son diamètre est de 6 centimètres sur 7,5 centimètres. Il pèse 23,65 grammes. Ce type de bracelet est fréquent dans l'ensemble de l'Europe. On le retrouve en Gaule dans des contextes de La Tène finale (Guillaumet 1990), mais son utilisation se poursuit durant le Haut-Empire. Le deuxième est un bracelet ouvert à jonc lenticulaire et dont les extrémités se recouvrent légèrement. Son diamètre est de 6 centimètres. Le jonc mesure 6 millimètres de hauteur pour 2 millimètres d'épaisseur et est orné sur sa face extérieure de deux lignes de poinçons parallèles superposées. Les extrémités sont entaillées

par deux petites rainures parallèles disposées perpendiculairement à l'axe du jonc (fig. 211, n° 2). Il pèse 12,50 grammes. Enfin, le troisième bracelet de la Tb. 57 est un jonc creux de section ronde composé d'une tôle rainurée sur sa longueur par quatre fines incisions parallèles (fig. 211, n° 3). Les deux extrémités sont ouvertes. Il mesure 6,7 centimètres de diamètre pour 1 centimètre de section et pèse 5,60 grammes. Deux bracelets similaires ont été mis au jour dans des sépultures à incinération contemporaines sur les sites de Mondeville « MIR » (Leroy 1991) et Ifs « Object'Ifs Sud » (incinération 1394, Cherel 2009).

Le quatrième bracelet en alliage cuivreux se trouvait sous le dépôt de perles mis au jour dans la sépulture Tb. 89. Il s'agit d'un anneau massif de 4,9 centimètres de diamètre pour 16 grammes. Sa section est ronde et a un diamètre de 6 millimètres.

Le bracelet de la sépulture 87 est massif à section ovale d'un diamètre initial de 6 centimètres. L'épaisseur du jonc est de 6 millimètres. Retrouvé en place autour du poignet de la défunte, il était totalement aplati en raison de la souplesse du métal. Sa masse de 31,45 grammes, 1,3 fois supérieure à un bracelet en alliage cuivreux de diamètre et de section identiques, laisse supposer qu'il s'agit d'un alliage plombifère. Un décor de deux lignes longitudinales profondes est incisé sur tout le pourtour.

Le sixième bracelet (fig. 267) est plus problématique, et son interprétation comme objet de parure est discutable. Découvert au sommet de l'ossuaire Tb. 02, il se présente sous la forme d'un anneau légèrement triangulaire en étain de 7 centimètres de diamètre et 7 millimètres d'épaisseur. Initialement interprété comme un alliage plomb/étain, une analyse de caractérisation du matériau au MEB<sup>188</sup> a permis de conclure que les produits de corrosion analysés correspondent exclusivement à des produits de corrosion d'un étain. Tandis que le plomb est pour sa part totalement absent. Si la présence d'un anneau d'étain sur le site est particulièrement séduisante dans la perspective d'échanges transmanches, il convient toutefois de rester prudent vis-à-vis de cette interprétation. L'étain est en effet un matériau qui a souvent tendance à migrer en surface<sup>189</sup>. Il n'est donc pas exclu que l'étain mis en évidence au MEB masque réellement un éventuel alliage plombifère. Le critère physique de la masse de l'objet, ne permettant pas de trancher entre un matériau pur ou un alliage, ce dernier étant à la fois fortement corrodé et « lesté » de résine nécessaire à sa consolidation,

---

<sup>188</sup> Examen microscopique par microscopie électronique à balayage + EDS du 05/09/2013 réalisé par J.-B. Memet pour A-Corros expertise (référence : R322-1).

<sup>189</sup> Information orale C. Le Carlier de Veslud.

une analyse introspective comme la spectrométrie de masse permettant de mesurer plus en profondeur le ou les différents composants s'avèrera donc nécessaire pour trancher définitivement la question.

Si l'interprétation d'un anneau en étain était confirmée, on pourrait alors voir dans cet objet non pas un simple bracelet mais également un lingot. V. Kruta rappelle au sujet de ce matériau que « les témoignages directs du trafic de l'étain sont exceptionnels, car ce métal ne se conserve pas dans des conditions normales. Les découvertes d'objets en étain sont donc rarissimes » (Kruta 2000, p. 610). Quelque soit la nature réelle du matériau, étain ou alliage plombifère, cet objet n'en demeure pas moins une découverte originale et un élément de plus reliant le site avec le sud de l'Angleterre (*cf. infra*).

Plusieurs fragments de fibules en fer et en alliage cuivreux dont cinq ressorts ont été retrouvés parmi les résidus de crémations. Un ressort provient de l'aire crématoire, trois d'urnes funéraires (Tb. 01, 18, 21).

De la fibule mise au jour dans l'aire crématoire ne subsiste plus qu'un ressort bilatéral à quatre spires et corde externe rabattue au-dessus de l'arc. Plat et triangulaire, il est conservé sur 5 millimètres et est tout à fait caractéristique des fibules de Nauheim. La disposition relativement curieuse de la corde au-dessus de l'arc n'est pas inédite et trouve un parallèle à la Colline Saint-Jacques à Cavaillon (Feugère 1985, pl. 53, n° 756).

Le ressort mis au jour dans l'urne Tb. 01 est relativement gros. Fragmenté lors de la crémation, il mesure 2,1 centimètres de largeur pour un diamètre de 1,2 centimètre et est composé d'une tige de fer de 3 millimètres d'épaisseur. Il appartient à une fibule filiforme à six spires et corde externe.

De la fibule de l'urne Tb. 18 ne subsiste qu'un ressort à au moins six spires conservé sur 1,5 centimètre de large, réalisé avec une tige de fer de 2 millimètres d'épaisseur. Celle de l'urne Tb. 21 présente un ressort en fer complet à deux fois cinq spires et corde externe. Il mesure 2,2 centimètres. La section de la tige utilisée est de 2 millimètres.

On doit enfin mentionner la découverte d'un maillon de chaînette de type *loop in loop* en alliage cuivreux. Ce type de chaînette est connu dans le monde celtique. Il sert notamment à relier des fibules par paires, comme dans le cas des fibules en or de Corent (Poux et coll. 2007). Plus proche de nous, une chaînette similaire en bronze a été mise au jour dans une incinération contemporaine à Bricqueville-la-Blouette (Manche) (Lepaumier et Corde 2009).

### 5.3.2. Les pièces de ceinture et de harnachement

Les anneaux en alliage sont fréquents sur les sites du second âge du Fer, où ils peuvent revêtir des usages fort divers. Sur les huit exemplaires mis au jour, tous proviennent de la nécropole et en particulier de l'aire crématoire. Sept sont en alliage cuivreux, un autre est en fer. Les modules sont variés. L'exemplaire en fer est le plus grand. Il mesure 3,3 centimètres de diamètre pour 6 millimètres d'épaisseur et présente une section losangique. Les autres se rangent dans une gamme comprise entre 2,4 et 1,2 centimètre de diamètre pour une section comprise entre 5 et 2 millimètres. Seul trois anneaux ont été retrouvés au sein d'une sépulture. En alliage cuivreux, ils étaient disposés sur le fond de la Tb. 20 sous le bas du dos de la jeune femme inhumée. Le plus gros anneau mesure 2,4 centimètres de diamètre pour 2 millimètres d'épaisseur. Les deux autres sont identiques. Leur forme est légèrement octogonale et ils mesurent 1,4 centimètre de diamètre pour 2 millimètres d'épaisseur. Ils pourraient appartenir à une attache de ceinture. Cette interprétation vaut vraisemblablement pour l'ensemble des anneaux retrouvés dans l'aire crématoire et est d'autant plus vraisemblable que cette dernière a par ailleurs livré une agrafe de ceinture en fer (fig. 264). Complète, celle-ci se range dans le type 2 des agrafes de Villeneuve-au-Châtelot (Bataille 2001, 2008, fig. 13).

Deux pièces métalliques sont indiscutablement liées au harnachement équestre. Il s'agit de deux anneaux passe-guide. Rigoureusement identiques et appartenant selon toute vraisemblance au même joug, ils ont été mis au jour dans au sein de l'aire crématoire. L'anneau passe-guide sert à maintenir les rennes entre le joug et la caisse du char ou du charriot. Altéré par une exposition sur le bûcher, il conserve néanmoins sa base et son système d'attache caractéristique (fig. 265). Cette pièce renvoie à un autre élément de harnachement mis au jour au sein du bûcher n° 1. Il s'agit de deux fragments recollant et formant la moitié d'un élément de mors (*cheek piece*) en andouiller de cerf (fig. 228). Ces objets sont relativement fréquents dans les habitats groupés britanniques de la fin de l'âge du Fer. Leur présence sur le bûcher est un indicateur fort de la prospérité du défunt, le cheval jouant un rôle central dans l'affirmation du statut social dans les sociétés protohistoriques.

### 5.3.3. Les monnaies

Dans les années 1820, la plage d'Urville-Nacqueville s'était déjà distinguée par la découverte d'un important dépôt monétaire. Rapidement dispersé et aujourd'hui perdu, il était constitué d'environ 400 à 500 statères (Lambert 1844, p.157). Depuis cette date, huit

statères et un quart de statère<sup>190</sup> isolés ont été mis au jour dont cinq en contexte archéologique.

### 5.3.3.1. Catalogue

Chaque série monétaire est identifiée par un nom et par un renvoi au catalogue des collections de référence : La Tour, 1892 (LT) ; Muret et Chabouillet, 1889 (BNF) ; Scheers, 1977 ; Scheers, 1996. Pour chaque monnaie sont mentionnés : le numéro d'inventaire ; le poids (en grammes) ; le diamètre (en millimètres) ; l'axe (convention horaire de 1 à 12 h) ; la composition métallique (entre crochets, seuls les éléments majeurs sont indiqués<sup>191</sup>).

**Globules à la croix** (LT - ; BNF 7374-7387 ; Scheers 1977, p. 308-313 ; Scheers 1996, n° 852)



D/ Anépigraphe, bombé marqué d'une croix.

R/ Anépigraphe, bombé lisse.

Ces trois exemplaires semblent appartenir au groupe 3 identifié à partir des monnaies du trésor de Saint-Denis-lès-Sens et pour lesquelles les auteurs ont déterminé trois groupes morphologiques : groupe 1, monnaies « demi-sphériques » ; groupe 2, monnaies « plates/peu bombées » ; groupe 3, monnaies « rondes » (Barrandon *et al.*, 1993, p. 638 ; Pradat, 1993 ; repris par Haselgrove, 2009, p. 175). À ces trois ensembles, J. Sills en ajoute un quatrième caractérisé par une croix de forme particulière, par la présence d'un petit torque sur la face habituellement lisse pour certains exemplaires et également par un poids plus faible (6 des

---

<sup>190</sup> Ce dernier, découvert en 1899, a aujourd'hui disparu et n'est donc pas pris en compte ici. Identifié successivement comme osisme (Bigot 1935) puis vénète (Peuchet, Naizet et Morzadec 1994), on a cru le reconnaître plus récemment dans le médaillon de Cherbourg sous le n° 25 (statère coriosolite), qui ne correspond en fait pas à une découverte sur le site (Lefort et Marcigny 2009 p. 105, fig. 67). Ce quart de statère se range en réalité dans la série des émissions bas-normandes au sanglier.

<sup>191</sup> Pour les monnaies d'or, les éléments majeurs sont : Au = or ; Ag = argent et Cu = cuivre.



7 monnaies recensées présentent un poids moyen de 7,01 grammes) (Sills, 2003, p. 306). J. Sills regroupe l'ensemble des globules à la croix dans une série intitulée « Gallo-Belgic Xb » et identifie le droit à la face lisse et le revers à la face comportant une croix (Sills, 2003, p. 304).

En raison de leur forme et de leur typologie qui les éloignent de la définition même de la monnaie au sens le plus strict du terme, les globules à la croix constituent un monnayage très particulier de la numismatique celtique. Certains numismates les ont décrites comme des petits lingots (Fischer 1977, p. 308). Plusieurs questions se posent alors, depuis le mode de fabrication jusqu'à l'usage de ces exemplaires pour lesquels il est impossible de reconstituer des émissions.

Les globules à la croix sont découverts de façon isolée ou en trésors. Pour ces derniers, ils semblent souvent associés à d'autres statères, notamment attribués aux Ambiani<sup>192</sup> ou aux Parisii (Scheers, 1996, p. 120 ; Gruel, 2005, p. 11 ; Haselgrove 2009). L'aire de circulation très vaste de ces monnaies rend difficile leur attribution à une région d'émission particulière (fig. 261). Plusieurs hypothèses ont été proposées : Senones, Carnutes, Parisii, Bellovaci et Suessiones (Scheers, 1996, p. 120, n° 852). L'essentiel des découvertes se concentre le long de la Seine entre la plaine de la Beauce à l'ouest et le pays d'Othe à l'est. Des provenances sont également enregistrées au sud de la Gaule Belgique et plus ponctuellement en Basse-Normandie et dans le sud de la Bretagne insulaire (Scheers, 1977, p. 308-313 ; Barrandon *et al.*, 1993, p. 642-643 ; Scheers, 1996, p. 120 ; Sills, 2003, p. 304-305, 310 ; Haselgrove, 2009, p. 174 ; Lefort, 2012, p. 31). A la fin des années 1970, S. Scheers considérait que les globules à la croix avaient été introduits dans les îles britanniques via la Basse-Normandie (Scheers 1977, p. 313). Alors que les découvertes réalisées depuis sur les deux rives de la Manche renforcent cette hypothèse, les trois exemplaires d'Urville-Nacqueville permettent de reconnaître plus précisément le Cotentin comme une étape importante dans cette diffusion outre-Manche (fig. 261).

*Série bas-normande à la lyre* (LT pl. XXV, n° 6983-6984 ; DT, Atlas II, série 338 ; Scheers, Rouen, n° 517 ; Guihard, SS/L-4a)

---

<sup>192</sup> C'est notamment le cas dans le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Barral et Joly 2002).



N4



7,47 g ; 19 mm ; 9 h

[Au : 46,2 % ; Ag : 32 % ; Cu : 21,5 %]

N7



6,95 g ; 18,5 mm ; 9 h

[Au : 37,2 % ; Ag : 39,7 % ; Cu : 22,9 %]

D/ Anépigraphé. Profil apollinien à droite coiffé d'une lyre renversée et de cordons perlés.

R/ Anépigraphé. Cheval non androcéphale à droite surmonté d'un aurige brandissant une lance. Sous le cheval, une lyre tournée à droite.

*Série bas-normande au sanglier* (LT XXV 6978 ; SS/L-4b Guihard 2012 ; DT, *Atlas II*, série 344)



N5



7,02 g ; 20 mm ; 7 h

N6



6,27 g ; 18 mm ; 9 h

D/ Anépigraphé. Profil apollinien à droite aux lourdes mèches en forme de S. Au-dessus, coiffé d'un sanglier à gauche et de cordons perlés.

R/ Anépigraphé. Cheval androcéphale à droite conduit par un aurige tenant un *vexillum*. Roue de char à gauche. Sous le cheval, un sanglier porte-enseigne à droite.

Les séries bas-normandes dites « à la lyre » ou « au sanglier » ont été attribuées par les numismates du XIX<sup>e</sup> siècle aux Baïocasses, peuple organisé durant la période gallo-romaine autour de Bayeux dans l'actuel Calvados mais dont l'existence avant la conquête est douteuse (Holmes 1899, p. 491-492 ; Doranlo 1930, 1932). Loin de se limiter au Bessin, la circulation de ces monnaies concerne en réalité une large frange littorale comprise entre le Cotentin et l'embouchure de la Béhune et invite par conséquent à délaisser l'ancienne attribution à la fois restrictive et anachronique en considérant ces monnaies comme des

émissions plus largement bas-normandes (Delestrée et Tache 2004, p. 77 ; Guihard 2011, p. 87-88 et 111, fig. 40). Comme les globules à la croix présentés plus haut, les séries bas-normandes à la lyre et au sanglier connaissent une circulation significative de l'autre côté de la Manche et plus particulièrement dans les comtés qui font face à la pointe du Cotentin : le Hampshire, le Dorset et l'île de Wight (fig. 262). Contrairement à une idée répandue selon laquelle les monnaies attribuées aux Coriosolites sont les monnaies armoricaines les mieux représentées en Grande-Bretagne, le dépouillement du *Celtic Coin Index* montre que cette place revient en réalité et de manière plus logique d'un strict point de vue géographique aux émissions bas-normandes (fig. 263).

Les émissions bas-normandes forment un ensemble relativement homogène que l'on classe généralement en trois séries en fonction du motif (lyre ou sanglier) et de la composition métallique (or allié ou billon). Si la chronologie globale de ces séries reste encore relativement flottante, la dégradation progressive du titre, de l'aloi et du graphisme permet de les situer les unes par rapport aux autres selon un modèle évolutif courant pour d'autres séries monétaires.

Le droit représente systématiquement le profil apollinien à grosses mèches coiffé d'un cordon perlé, tandis que le revers figure un cheval courant conduit par un aurige. Selon la série, le motif de la lyre ou du sanglier apparaît toujours au-dessus du profil sur l'avers et entre les pattes du cheval sur le revers. Sur les séries à la lyre, le portrait est généralement traité dans un style réaliste et le cheval est le plus souvent non androcéphale (N7 ; Delestrée et Tache 2004, p. 77). Leur poids moyen avoisine les 7,20 grammes pour un diamètre compris entre 19 et 21 millimètres (Guihard 2011, p. 95). Si certains statères au sanglier présentent un portrait réaliste<sup>193</sup>, la plupart d'entre eux témoignent d'un traitement de moins en moins harmonieux au fil des émissions. Le cheval est presque systématiquement androcéphale et le poids moyen est réduit à 7 grammes. À la fin de la série, les statères au sanglier sont frappés dans un alliage de moins en moins aurifère composé essentiellement d'argent et de cuivre. Généralement désignés comme des billons, ils pèsent en moyenne désormais 6,5 grammes (de Jersey 1994, p. 108-115 ; Guihard 2011, p. 95).

---

<sup>193</sup> Le traitement du portrait de l'exemplaire DT 2258 (Delestrée et Tache 2004, pl. XI) est notamment tout à fait comparable à notre exemplaire à la lyre N4.

En l'absence de contextes archéologiques, la chronologie fine de ces séries est loin d'être assurée. Alors qu'elles ont été considérées dans un premier temps comme « un numéraire de la dernière période de l'indépendance » (Scheers 1975) puis comme des productions des années 70-60 avant notre ère (Fischer 1987), plusieurs auteurs ont depuis proposé une datation plus haute débutant dès le II<sup>e</sup> siècle (Burnett et Cowell 1989 ; de Jersey 1994, p. 112 ; Delestrée et Tache 2004, p. 77). Se basant sur la filiation des statères à la lyre avec les émissions du groupe de Normandie datées du III<sup>e</sup> siècle (de Jersey 1994; Guihard 2004, p. 70), P.-M. Guihard a plus récemment proposé de placer la frappe des premiers statères à la lyre dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle (Guihard 2011, p. 87-89). Si les émissions les plus récentes sont tout autant difficiles à dater que les premières, le trésor découvert dans un établissement rural lors des fouilles préventives de la ZAC « Object'Ifs Sud » à Ifs constitue un jalon important. Ce dernier, qui constitue la seule découverte en fouille pour l'ensemble des séries bas-normandes, contenait 7 statères et 1 hémistatère au sanglier, 25 lamellaires d'argent et 34 potins attribués aux Éburovices et se trouvait dans le comblement médian d'un fossé d'enclos daté par le mobilier céramique (étude A.-F. Chérel) du deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, vieillissant ainsi la chronologie jusque-là admise pour les lamellaires d'argent notamment (Le Goff 2002, p. 1117-1128).

*Statère biface* (LT XXXV 8603 ; BNF 8601-8603 ; Scheers 1977, p. 270)



6,08 g ; 16 mm ; 1 h

[Au : 77,2 % ; Ag : 17,8 % ; Cu : 5 %]

D/ : Tête à droite, trois mèches en croissant entourant le visage. Le visage est hors flan. La chevelure est ceinte d'une couronne de lauriers et traversée par une barre oblique.

R/ : Cheval fourchu à droite surmonté d'un ensemble de globules, dont un en forme de croissant au-dessus de la croupe. Sous l'animal sur une ligne d'exergue, un globule avec au-dessus un motif en forme de croissant.

La dernière monnaie est un statère au type biface, correspondant au type Gallo-Belgic C mis en évidence par Derek Allen (Allen, 1961, p. 104), et appartient à la classe IV de la série 9 au type biface de Simone Scheers (Scheers, 1977, p. 270), qu'elle attribue aux

Ambiens. Cet exemplaire peut être rapproché du type Gallo-Belgic Cb déterminé par John Sills (Sills, 2003, p. 244). Ce classement se fonde sur l'observation de plusieurs éléments typologiques propres à ce sous-groupe au sein de la classe IV : un globule derrière la nuque, un manteau à cinq pans au droit, ainsi que plusieurs défauts de coin au revers (Sills, 2003, p. 244). L'exemplaire d'Urville-Nacqueville semble correspondre à cette variante typologique au revers, mais il est impossible de le confirmer pour le droit car les différents éléments caractéristiques sont situés hors flan.

Les monnaies au type biface circulent en règle générale dans l'ouest de la Gaule Belgique et dans le sud de la Bretagne insulaire, et témoignent d'étroites relations entre ces territoires (fig. 263), par ailleurs bien documentées (Sills, 2003, p. 244). L'exemplaire découvert à Urville-Nacqueville constitue en revanche la première provenance pour cette série en Armorique (dans sa définition la plus large) et pourrait donc, à terme, poser de nouvelles questions quant à son schéma de circulation si d'autres monnaies venaient enrichir ce corpus.

John Sills associe le type Gallo-Belgic Cb à un monnayage spécifique, attribué aux Bellovaques, dont l'aire de circulation serait confinée au sud de la Somme, par opposition avec d'autres émissions de la série biface de plus grande ampleur, traditionnellement attribuées aux Ambiens. Ces monnaies seraient en outre produites de manière ponctuelle et hâtive dans un faible volume (Sills, 2003, p. 247). Bien que seul un exemplaire de la série biface ait été découvert, ce qui de fait nous incite à rester prudent, la présence de cette monnaie sur le site pourrait s'insérer dans le réseau de relations attestées entre l'ouest de la Gaule Belgique et la Bretagne insulaire d'une part et le site d'Urville-Nacqueville et le sud de la Bretagne insulaire d'autre part (Lefort, 2012, p. 30).

### 5.3.3.2. Contextes

Le premier globule à la croix (fig. 258, n°1) fut découvert en 1910 par G. Rouxel « près de la Batterie Basse de Nacqueville à la surface d'une bande de terre tourbeuse » (Rouxel 1910). D'après les différentes notes laissées par l'inventeur et ses successeurs, il est possible d'interpréter cette « bande de terre tourbeuse » comme un tronçon du fossé d'enclos st. 2 (Lefort 2009 ; Lefort et Marcigny 2009 ; cf. *supra*). Cette proposition est d'autant plus vraisemblable que deux autres monnaies (n°2 et n°5) y ont été mises au jour par la suite et proviennent également du comblement supérieur.

Le second globule (fig. 258, n°2) fut découvert en 1994 à l'occasion d'un sondage implanté à proximité immédiate d'une fouille clandestine ayant attaqué le fossé sur environ 1,50 mètre de longueur pour environ 30 centimètres de profondeur (Peuchet Geilenbrügge *et al.* 1994). Si l'on ne peut totalement écarter la piste d'un pillage contemporain, il est peut-être plus vraisemblable que cette perturbation corresponde en réalité à l'un des sondages pratiqués dans le secteur par G. Rouxel à la suite de la découverte du statère n°1 (Rouxel, 1912, 1924). Ce dernier serait donc à replacer sur le plan entre n°2 et n°5 dans l'angle du fossé.

Le statère aux sangliers (fig. 258, n°5) a été mis au jour à l'occasion de nos sondages en 2009 dans le comblement supérieur de la branche orientale du fossé d'enclos.

Le globule à la croix (fig. 258, n°3) et le statère biface (fig. 258, n°8), retrouvées durant la campagne de fouille de 2010 à 4 mètres environ l'une de l'autre et environ 10 mètres au sud du fossé contenant les statères précédents (fig. 258, n°1, n°2 et n°5), ont été mises au jour au sein d'un niveau d'épandage en association à un abondant mobilier détritique parmi lequel plusieurs tessons d'amphores et des ébauches de bracelets en lignite.

Enfin, les monnaies n°4, n°6 et n°7 sont dépourvues de contexte stratigraphique. Les statères n°6 et n°7 ont été recueillis à l'occasion d'une prospection au détecteur de métaux dans la partie basse de l'estran entre le fort et la nécropole. Cette situation à l'écart de l'habitat peut témoigner soit de l'érosion des couches dans lesquelles ils se trouvaient initialement enfouis, soit de pertes par exemple à l'occasion de chargement ou de débarquement de navires. Le cas du statère n°4 est plus problématique, dans la mesure où il n'a pas été mis au jour sur la plage mais à environ 700 mètres du rivage dans les terres. Découvert fortuitement en 2010 à la surface d'un labour, il pourrait provenir des terrassements menés au XIX<sup>e</sup> siècle sur le secteur artisanal à l'occasion de la construction du fort militaire de la Batterie Basse dont les remblais ont été dispersés dans les terrains situés à l'arrière du marais littoral pour les assécher.

En ce qui concerne le trésor de 1820, les comptes rendus sommaires ne donnent aucune indication quant à la localisation précise de la découverte (Lambert 1844, p. 128-129 et 157). On sait simplement qu'elle s'est déroulée sur la plage à l'occasion d'extraction de sable destiné à la construction des arsenaux militaires de Cherbourg. L'absence d'allusion à tout autre vestige qui aurait pu être rencontré à cette occasion permet de supposer un enfouissement à l'écart du secteur artisanal et de la nécropole. Dans le cas contraire, les

travaux d'extraction n'auraient pas manqué de livrer de nombreux vestiges (ossements ou tessons de céramiques) (Delambre 1878, Rouxel 1913, 1922-1923).

#### **5.3.4. Le plomb et l'étain**

Le métal n'est représenté dans l'habitat que par deux feuilles de plomb repliées sur elles-mêmes afin de lester lignes et filets de pêche de la même manière que les exemplaires similaires connus dans les horizons contemporains de Lattes (Feugère 1992b, fig. 8 à 10 ; Py 2009, fig. 241). Ce type d'objet avait déjà été mentionné par C. Peuchet, qui en avait mis au jour deux exemplaires dans l'un de ses sondages (Peuchet et coll. 1994, fig. 19).

D'autres éléments en plomb plus surprenants ont été découverts dans ce secteur. Le prélèvement systématique des sédiments organiques présents dans le comblement du fossé d'enclos st. 2 en vue d'études paléoenvironnementales a permis de recueillir des petites billes de métal blanc, que l'analyse par spectrométrie de la fluorescence X menée par G. Querré (université de Rennes 1) a permis d'identifier comme du plomb pur à 99 % (fig. 268). Il est cependant encore tôt pour quantifier ces éléments métalliques dans la mesure où ils proviennent d'un seul échantillon test visant à estimer le potentiel des prélèvements. Ce test consistait à trier à la main une poignée prélevée aléatoirement dans un des douze prélèvements réalisés dans ce fossé (soit environ 120 litres) avant que ces derniers ne soient étudiés dans le cadre des études paléoenvironnementales. L'interprétation de ces billes pose problème. La question est notamment de savoir si elles sont le résultat d'une réaction lors d'une opération métallurgique (trempe, soudure, projection) ou bien s'il s'agit d'une forme de conditionnement primaire comme dans le cas de l'étain découvert sous forme de billes de gabarit identique dans l'épave de Rochelongue (Garcia 2002, Batts 2011, confirmation orale : D. Garcia).

### **5.4. Le verre, l'os et le corail**

Si G. Rouxel relate la découverte de plusieurs éléments de parure en verre au sein de l'habitat, aucun nouvel objet de ce type n'a été mis au jour lors de nos fouilles dans ce secteur. En revanche, Six perles en verre ont été découvertes dans la nécropole (fig. 228). Quatre d'entre elles, mises au jour au sein du bûcher n° 1, sont fondues. La première, de couleur bleu cobalt, est ornée de liserés blancs réalisés à partir d'étain (analyse B. Gratuze

2012, CNRS-IRAMAT, centre E. Babelon, Orléans, dans Lefort et coll. 2012). La deuxième est de couleur ambre et la quatrième de couleur ambre. La troisième, de même couleur que la précédente est brisée mais ne présente pas de trace de fusion. La cinquième, de couleur bleu cobalt, a été mise au jour lors du diagnostic de 2009 à l'emplacement du bûcher n° 2. Elle présente une surface poreuse mais a conservé sa forme initiale sans avoir, semble-t-il, avoir souffert de l'action du feu. La dernière perle a été découverte dans la sépulture Tb. 89. D'environ 2,5 centimètres de diamètre, elle est de couleur bleu cobalt et est rehaussée de liserés blancs irréguliers.

Les analyses menées par B. Gratuze ont permis de mettre en évidence l'origine égyptienne et syro-palestinienne du verre brut utilisé pour la fabrication de ces perles. Bien que l'artisanat verrier d'Europe occidentale soit particulièrement méconnu, on doit vraisemblablement attribuer ces verreries à des productions celtiques. L'utilisation d'étain pour opacifier le verre et lui donner une couleur blanche, comme c'est le cas des deux exemplaires à liserés blancs, est en effet un procédé typique de la verrerie celtique des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère, alors que les ateliers méditerranéens recourent à l'antimoine (Gratuze dans Lefort *et al.* 2012).

La fouille et le tamisage systématique de l'aire crématoire ont également permis de recueillir plusieurs petits objets en os : dés à jouer, pièces de jeux et manches d'ustensiles décorés d'ocelles, éléments de harnachement équestre (fig. 228, cf. *supra*).

Enfin, deux perles en corail ont été découvertes (fig. 266). La première, entière, provient de l'aire crématoire, tandis que la seconde, correspondant à un infime fragment, a été mise au jour à l'intérieur d'une urne funéraire. Ces deux perles tubulaires sont tout à fait comparables à l'exemplaire de Danebury (Cunliffe 1984c, p. 396, fig. 7.42, n° 5.4).

## **5.5. Le bois**

De par son contexte propice à la conservation de certaines matières organiques, le site a livré plusieurs bois. Les écofactes (branches et brindilles ne présentant aucune trace de taille) représentent de loin la catégorie la plus importante (589 NR). Le chêne et le noisetier dominent largement les taxons identifiés. L'aulne, les pomoïdés, le peuplier ou encore les légumineuses sont également bien représentés. L'orme, le tilleul, le saule, le bouleau ou encore l'érable sont pour leur part représentés par un ou plusieurs individus.



Avec 230 restes, les bois travaillés sont également bien représentés. Cette catégorie est assez largement dominée par les déchets artisanaux (160 restes). Les objets sont pour leur part au nombre de 70.

### **5.5.1. Déchets artisanaux et objets complets**

Les bois témoignant d'activités artisanales se présentent sous deux formes principales : les bois débités (chutes, planches) et les copeaux. Présents dans l'ensemble des niveaux de comblement des fossés, ils ne témoignent pas d'un événement exceptionnel dans l'histoire du site mais plutôt d'une activité régulière. L'identification anatomique des chutes révèle l'exploitation préférentielle de cinq essences : le chêne et le noisetier sont majoritaires tandis que l'aulne, le bouleau et l'orme semblent n'être utilisés que plus ponctuellement.

Parmi les 70 éléments constituant la catégorie des objets, seuls cinq sont complets. Le premier correspond à un bâton de jet (Fig. 169, *cf. infra*), le second à une bobine, le troisième à une sorte d'épieu et les deux derniers à deux sortes de toupies en forme de gland dont la fonction demeure inconnue (Fig. 171-172).

### **5.5.2. Le bâton de jet**

Pour le moins inattendue, la mise au jour de cet objet si particulier que la somme des évidences nous a conduit à interpréter comme un bâton de jet destiné à la chasse au petit gibier constitue assurément l'une des découvertes les plus originales du site. Si ce type d'arme est connu depuis le néolithique (Thomas 2000, fig. 5), il s'agit du premier exemplaire découvert pour l'époque gauloise et plus largement dans l'ensemble du monde laténien.

Ce dernier fait actuellement l'objet d'une étude menée conjointement avec François Blondel (UMR 6298-Artehis) et Luc Bordes (iBiTec-S, SB2 SM, CNRS URA 2096) en vue d'une publication spécifique.

#### 5.5.2.1. Contexte et modalité de dépôt

Le bâton reposait presque à la verticale contre la paroi externe de la branche orientale de la structure. Sa base s'appuyait sur le fond d'une petite rigole creusée alors que la partie inférieure du fossé était déjà comblée (fig. 142). Cette rigole mesurait environ vingt centimètres de large et de profondeur pour une longueur d'environ quatre mètres. Cet aménagement ajouté à la position particulière du bâton donne l'impression d'un dépôt

volontaire et soigné plutôt qu'un rejet détritique, auquel cas le bâton aurait été retrouvé probablement brisé et couché sur le fond du fossé. Cette impression est renforcée par le dépôt deux mètres plus au nord de plusieurs fragments de côtes de baleine dans des conditions similaires (fig. 148). En l'absence d'étude géomorphologique, il est difficile de se prononcer sur les modalités exactes de l'enfouissement, mais on peut estimer que celui-ci a été rapide sinon immédiat. Dans le cas contraire, le bâton aurait probablement fini par glisser sur le côté et se dégrader sous l'effet des intempéries.

La finalité pratique de ce geste reste obscure et si la thèse du rejet paraît peu probable, on privilégiera volontiers la portée spirituelle dans le cadre d'un culte privé ou collectif. L'enfouissement de tels dépôts incluant des objets chargés d'une dimension symbolique est loin d'être un phénomène exceptionnel dans le monde celtique où la société est profondément empreinte de mysticisme et de piété<sup>194</sup>. Il s'exerce dans tous les types de contextes (sanctuaires, habitat, endroits isolés) et peut impliquer des objets aussi divers que des armes, de la monnaie, des outils ou encore de la vaisselle en métal ou en terre (Poux 2006 et 2011 ; Barral 2011 ; Buschsenschutz 2007, p. 170, 180).

#### 5.5.2.2. Description de l'objet

Réalisé à partir d'une branche de pomoïdé sélectionnée pour sa courbure, le bâton présente une envergure de 51 cm et une largeur comprise entre 40 millimètres au niveau des pâles et 5 cm au niveau du coude. Son épaisseur est pour sa part comprise entre 7 millimètres pour les extrémités et 11 millimètres au niveau du coude. Quasiment symétrique, on n'observe que deux millimètres de différence en longueur entre les deux pâles. Ces deux dernières présentent un profil lenticulaire. Leur extrémité est plus fines et légèrement relevée et forment des dièdres semblables à des ailes d'avions et visant à accroître la stabilité de la trajectoire du bâton lors des lancés. Trois cannelures parallèles centrées dans la largeur et épousant la courbure de l'objet ont été creusées à la gouge sur les deux faces de l'arme. Dans un second temps, cinq fines bandes de tôle de en fer ont été enroulées autour des pâles selon un espacement régulier, et fixées par clouage.

En raison de son état d'imbibation, le poids du bâton ne peut être qu'estimer. Sur la base de ses dimensions et de l'essence de bois utilisée, sa masse théorique est comprise entre

---

<sup>194</sup> César, *Guerre des Gaules*, VI, 16.

110 et 140 grammes dans son premier état et entre 123 et 190 grammes une fois lesté de ses appliques métalliques.

### 5.5.2.3. Boomerangs et bâtons de jet : définition, usages et archéologie d'une arme universelle

Intrinsèquement, le bâton de jet est probablement l'arme la plus primitive qui soit. En permettant de terrasser à distance du petit gibier d'ordinaire prompt à la fuite à l'approche des prédateurs, il a été très tôt utilisé par l'ensemble des communautés humaines. En apportant diverses améliorations (forme, courbure, torsions des pales) ces armes « naturelles » (branches de bois lourd) sont progressivement devenues des objets dotés de propriétés aérodynamiques étudiées pour tel ou tel type d'usage (trajectoires rectiligne, en S, parabolique) jusqu'à aboutir au bâton de jet retournant plus couramment désigné sous l'appellation de « boomerang », qui représente l'aboutissement de cette technique.

Le terme « boomerang » a longtemps été employé par les Occidentaux pour désigner indistinctement toute espèce de bâtons de jet. Cet abus de langage, causé par la fascination exercée par la faculté de l'objet à retourner vers son lanceur, a conduit à occulter l'existence d'une famille beaucoup plus vaste et diverse dont le boomerang ne représente en réalité qu'une infime part (Hess 1975, p. 24). On tend néanmoins aujourd'hui à désigner exclusivement sous ce nom le bâton de jet doué de capacité de retour, respectant ainsi son étymologie aborigène<sup>195</sup> (Thomas 2000).

L'ensemble des variables de formes, poids, dimensions, torsions et autres aménagements offrent des combinaisons presque infinies si bien qu'il est difficile d'établir des catégories standard afin de classer ces objets. Se basant sur des critères morphométriques, J. Thomas distingue trois grandes catégories parmi lesquelles le boomerang, exclusivement doué de capacité de retour (50-90 cm ; 100-200 g ; rapport masse/envergure : 3 voire exceptionnellement 4), le bâton de jet (200-300 g) et le *killing stick* (300-500 g ; 65-100 cm ; rapport masse/envergure : environ 5,5), mais l'on pourrait tout aussi bien parler pour ces deux catégories de bâtons de jet légers et lourds (le boomerang pouvant entrer dans une troisième catégorie de bâtons très légers).

---

<sup>195</sup> Certains auteurs anglo-saxons emploient également les termes *returning boomerang* et *non returning boomerang*.

On définit de manière générale le bâton de jet comme une pièce de bois dont la forme varie d'une légère courbe à un angle presque droit, formant une ou plusieurs pales plus ou moins profilées dont la longueur d'un bout à l'autre est comprise entre 40 et 100 centimètres et qui, lancée en rotation dans les airs, vole en tournoyant sur elle-même autour de son centre de gravité.

Les bâtons de jet légers et lourds atteignent en moyenne une portée de 150 à 200 mètres durant laquelle ils peuvent briser la patte d'un grand mammifère. Certaines populations du sud de l'Inde utilisaient encore ce type d'arme au XIX<sup>e</sup> siècle pour chasser le lièvre mais parfois aussi le cerf (Hess 1975, p. 60). Il est également connu en Amérique du Nord sous l'appellation éponyme *rabbit stick*, car principalement destiné à la chasse au lapin. Cette arme est aussi connue en Grèce ancienne sous le nom de *lagobolon*. On la retrouve représentée dans la statuaire et sur des vases. L'autre usage le plus répandu est celui de la chasse aux oiseaux. Bien documentée en Australie, cette pratique est également représentée sur des fresques de tombeaux illustrant la vie quotidienne des élites égyptiennes. La scène se déroule généralement dans un marais où le chasseur monté sur une barque est le plus souvent montré brandissant son bâton et accompagné d'une suite de servants (fig. 170). Cette technique consiste à lancer le bâton dans la masse d'un vol d'oiseaux et permet parfois d'atteindre plusieurs volatiles d'un seul coup. En Australie et ailleurs, le bâton de jet était également utilisé en complément du filet pour chasser les oiseaux mais parfois aussi de grands mammifères (Hess 1975, p. 59). Dans le cas de la chasse aux oiseaux, le bâton était envoyé au dessus de la volée pour mimer l'approche d'un rapace et la rabaisser vers des filets disposés au sol. Au Sahara plusieurs abris sous roche présentent sur leurs parois des scènes de chasse au filet et au bâton (Le Quellec, Civrac 2010). Plus proche de nous dans le temps et dans l'espace, la chasse à la palombe pratiquée au Pays basque relève de cette même technique. On rapporte également en Australie quelques cas d'utilisations de bâtons de jet lourds pour la pêche en eaux peu profondes.

Avec une portée d'environ 40 à 50 mètres, un poids inférieur à 200 grammes et une trajectoire courbe et fluctuante, le boomerang n'était pas particulièrement adapté à la chasse ou à la guerre, pour lesquelles on utilisait plutôt le bâton de jet lourd. Chez les Aborigènes, où son utilisation a été décrite de manière plus ou moins fidèle par de nombreux voyageurs durant le XIX<sup>e</sup> siècle, il était principalement réservé à des jeux d'adresse mettant à l'épreuve

la dextérité du lanceur ou à des fins cérémonielles<sup>196</sup>. Il a cependant aussi été utilisé pour la chasse au filet.

Le plus ancien bâton de jet connu dans le monde remonte à environ 23 000 ans (paléolithique supérieur). Il s'agit d'un objet en ivoire de mammoth mis au jour dans la grotte d'Oblazowa à la frontière de la Pologne et de la Slovaquie<sup>197</sup> (Valde-Nowak 2000, Thomas 2000). Tout au long de son histoire ancienne, l'Europe a produit des armes de ce type. Pour le Mésolithique, un exemplaire daté d'environ 6 000 ans avant notre ère a été mis au jour dans les tourbières du Brabant au Danemark (Thomsen et Jesse 1902-1907) tandis que la fouille de l'habitat d'Egolzwil 4 appartenant au néolithique moyen (culture de Cortaillod : 4500-3500 av. J.-C.) a livré trois exemplaires (fig. 170 ; Ramseyer 2000). Durant l'âge du Bronze, cette arme est représentée sur plusieurs gravures scandinaves figurant des scènes de guerre ou de chasse (fig. 170). Un exemplaire a par ailleurs été mis au jour à Möringen en Suisse dans un contexte du Bronze final (fig. 170 ; Ramseyer 2000). Cette arme est figurée à la même époque sur les fresques de la tombe thébaine de Nakht en Egypte (TT52, XVIII<sup>e</sup> dynastie) représentant une scène de chasse aux oiseaux dans un marais ou sur le Nil (fig. XX ; de Garis Davies 1917, p. 68, pl. XXII-XXIV). Mais la découverte la plus spectaculaire est certainement celle faite dans la tombe de Toutankhamon (XVIII<sup>e</sup> dynastie également) où plus d'une vingtaine de bâtons de jet en bois et en ivoire rehaussés pour certains d'or ou d'émail se trouvaient parmi les trésors du jeune pharaon (fig. 170). Les expérimentations menées sur des répliques ont montré que certains étaient dotés de capacité de retour (Thomas 2000).

Les bâtons mis au jour à Elbschottern près de Magdebourg en Allemagne et à Velsen aux Pays-Bas, datés respectivement d'entre 800 et 400 et de 300 av. J.-C., sont à ce jour les seuls exemplaires connus pour l'âge du Fer (fig. 170 ; Hess 1975 ; Thomas 2000). Ils sont tous deux dotés de capacité de retour.

#### 5.5.2.4. Le bâton de jet chez les auteurs anciens

Dans un article de 1843, le poète et philologue irlandais S. Ferguson est l'un des premiers à reconnaître l'existence en Europe ancienne du boomerang, que l'on croit alors

---

<sup>196</sup> Voir la bibliographie dans Hess 1975.

<sup>197</sup> Le plus ancien bâton de jet australien a été mis au jour à Wyrie Swamp et daterait d'environ 10 000 av. J.-C. (Thomas 2000).

propre à certaines populations australiennes<sup>198</sup>. S'appuyant sur la lecture des auteurs grecs et latins, il propose de lui restituer son nom latin de *cateia* (Ferguson 1838 ; Hess 1975, p. 74).

Cette arme est mentionnée pour la première fois dans l'Enéide de Virgile (*Enéide*, VII, 740 et III, 274) ; on la retrouve chez Silius Italicus (*Les Guerres puniques*, III, 274) et Valérius Flacus (*Argonautiques*, VI, 83). Chez ces auteurs le mot n'est jamais expliqué mais est systématiquement employé en contexte guerrier et fait appel à un champ lexical tout à fait compatible avec la description d'un bâton de jet. On le retrouve associé par exemple au verbe *torqueo* renvoyant à l'action de lancer un objet en imprimant une rotation<sup>199</sup> ou encore à l'adjectif *pandus* signifiant « courbé<sup>200</sup> ». Enfin, dans ses *Etymologies*, rédigées durant le VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, Isidore de Séville parle de la *cateia* comme d'une arme de jet gauloise qui peut avoir, selon l'habileté de son lanceur, la propriété de revenir vers lui<sup>201</sup>. En synthétisant les indices contenus dans ces textes, Salomon Reinach décrivait l'objet de la manière suivante : « L'arme est lourde, elle brise plutôt qu'elle ne perce ou ne coupe, le manche est fait d'un bois flexible. Il est évidemment court, sans quoi l'arme ne serait pas maniable ; Servius, ad Aen, VII, 741, dit que la *cateia* avait seulement une coudée ou une coudée et demie de long ; on la lançait de près, car, vu son poids, elle ne portait qu'à une petite distance. Si elle était maniée par une main habile, elle pouvait par un mouvement rotatoire revenir dans la direction de celui qui la lançait » (Bertrand, Reinach 1894, p. 192).

D'autres auteurs ont également vu dans la *cateia* divers types d'arme de jet. Ainsi, dans son glossaire des mots d'origine gauloise cités par les auteurs grecs et latins, Lévêque le traduit par « javelot lourd », dont le sens été repris dans la traduction de l'Enéide (Lévêque 1869, *Enéide*, trad. de Guerle). Cette interpénétration est cependant basée sur la description d'une autre arme : l'*aclys*, qui était un javelot muni d'une courroie utilisée pour récupérer l'arme à la manière d'un harpon après l'avoir lancée (Ferguson 1843, Gaffiot 1936, p. 12). Se fondant sur cette même erreur, le professeur Bromans, rejetant les arguments de Ferguson, a quant à lui vu dans la *cateia* des haches de jet fixées à des courroies. Il proposait ainsi de

---

<sup>198</sup> La reconnaissance du bâton de jet hors de l'Australie n'interviendra qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>199</sup> *Teutonico ritu soliti torquere cateias*, Virgile, *Enéide*, VII, 740 ; *Et puer e primo torquens temone cateias*, Valérius Flacus, *Argonautiques*, VI, 83.

<sup>200</sup> ... *panda manus est armata cateia*, Silius Italicus, *Argonautiques*, VI, 83.

<sup>201</sup> *Clava est qualis fuit Herculis, dicta quod sit clavis ferreis invicem religata, et est cubito semis facta in longitudine. Haec et Cateia, quam Horatius Caiam dicit. Est genus Gallici teli ex materia quam maxime lenta ; quae, jactu quidem, non longe, propter gravitatem, evolat, sed ubi pervenit vi nimia perfringit. Quod si ab artifice mittatur, rursus redit ad eum qui misit. Hujus meminit Virgilius dicens – Teutonico ritu soliti torquere cateias – Unde et eas Hispani teutones vocant*, Isidore de Séville, *Etymologies*, XVIII, 7.

voir la *cateia* dans certaines haches de l'âge du Bronze dotées d'un anneau (Bromans 1873). D'autres latinistes, suivant l'interprétation de S. Reinach, l'ont assimilée à la francisque germanique (Reinach 1984 ; Bertrand, Reinach 1894, p. 192-193 et 199 ; d'Arbois de Jubainville 1899, p. 336 ; Jullian 1909, p. 41). Or la francisque est évoquée chez Isidore de Séville sous la forme *francisca* et non pas *cateia* (*Etym.* XX, 570-636). De plus, cette interprétation de Reinach ignore délibérément la capacité de retour de l'arme rapportée par Isidore et la considère comme une invention poétique d'Isidore pour symboliser le marteau de Thor qui revenait au dieu après chacun de ses lancers (Reinach 1894 ; Bertrand, Reinach 1894, p. 199). On favorisera pour notre part l'interprétation de Ferguson, laquelle ne nécessite aucune contorsion pour correspondre aux descriptions antiques. C'est par ailleurs cette définition que semble retenir le dictionnaire latin-français Gaffiot<sup>202</sup> plutôt que celle des javelots ou des haches de combat pour lesquelles les auteurs latins auraient employé les termes équivalents *jaculum* ou *securis*.

Un passage de la Géographie de Strabon nous renseigne sur l'usage d'armes de jet en bois utilisées par les Gaulois pour la chasse aux oiseaux (*Geographie*, VI, 3) :

L'armure des Gaulois est en rapport avec leur haute stature : elle se compose en premier lieu d'un sabre long qu'ils portent pendu à leur flanc droit, puis d'un bouclier de forme allongée, de piques longues à proportion et d'une sorte de dard ou javelot appelé *madaris*. Quelques-uns se servent en outre d'arcs et de frondes. **Ils ont encore une arme de jet, une sorte de haste en bois, semblable à celle des vélites, qu'ils lancent sans *amentum* ou courroie, et rien qu'avec la main, plus loin qu'une flèche, ce qui fait qu'ils s'en servent de préférence, même pour chasser à l'oiseau.**

## **5.6. Le mobilier lithique**

### **5.6.1. Le schiste**

Le schiste vert local ramassé à l'état de galet a été employé dans l'habitat pour la l'appareillage de la citerne st. 6 ou comme radier de foyer, couvercle ou marqueur de sépulture dans la nécropole. Il a également été utilisé pour façonner des outils rudimentaires comme l'écorçoir ou écailleur mis au jour dans le fossé st. 2.

---

<sup>202</sup> « Arme de jet des Gaulois qui, comme le boomerang, revient au départ » (Gaffiot 1936, p. 100).

### 5.6.2. Le granite

Un *catillus* de meule rotative à été mis au jour au sommet du comblement du fossé st. 2. Façonné dans un granite de Flamanville (à 20 kilomètres), il mesure 30 centimètres de diamètre pour 25 centimètres de haut. Son œil perforant de forme circulaire a un diamètre de 7 centimètres pour une profondeur de 4,5 centimètres. Aujourd'hui brisé, il ne semble pas présenter d'indice permettant d'imaginer un dispositif de centrage. Son système d'actionnement n'est pas non plus visible. En revanche, une légère encoche ovale de 4 x 3 centimètres et d'une profondeur de 1 centimètre est visible sur la partie supérieure du flanc. Sa section tronconique rattache cette meule au type 3 défini par C. Pommepuy, dont l'usage particulièrement courant durant La Tène D1 dans la vallée de l'Aisne tend à disparaître progressivement au profit de meule à section cylindrique de diamètre compris majoritairement entre 38 et 50 centimètres durant La Tène D2 (Pommepuy 1999, fig. 13 et 19).

Ce type de meule est caractéristique de la meunerie celtique de La Tène finale. On le voit en effet apparaître en Gaule durant le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Audouze et Buchsenschutz 1989, p.154, Pommepuy 1999). On le rencontre sur les sites d'habitat contemporains aussi bien dans l'Ouest (Quiberon – Goulvars, Morbihan, Hyvert 1990 fig. 6 ; Mondeville, Calvados : Besnard-Vauterin 2009 p.115-118, fig.81 n° 3.124) que dans le reste de la France (Levroux, Indre : Buchsenschutz *et al.* 1994, CG42, p.304 ; vallée de l'Aisne : Pommepuy 1999).

Bien que les meules soient souvent recyclées ou utilisées en remploi, celle de Nacqueville, découverte en position secondaire au sommet d'un fossé, ne participe à aucune structuration de type calage et apparaît plutôt comme un élément détritique rejeté. L'absence de poli et de stries parallèles sur la surface de travail semble indiquer une assez brève période d'utilisation interrompue à la suite de sa cassure, peut-être causée par l'asymétrie de son profil, probable défaut de fabrication. Son poids élevé laisse imaginer une zone d'utilisation proche de son lieu de rejet. Cette hypothèse semble par ailleurs confortée par la présence significative dans le comblement du fossé de restes de céréales préalablement battues puis triées telles que le blé amidonnier (*Triticum dicocum*), l'épeautre (*Triticum spelta*) et l'orge commune (*Hordeum vulgare*) (analyses d'après les prélèvements de C. Peuchet, rapport M. Robinson, inédit 1996).



Une enclume en granite a été mise au jour au fond de la citerne st. 06 (fig. 273). Elle mesure environ 50 centimètres de long pour 25 centimètres de large et 10 centimètres d'épaisseur. Il s'agit en fait d'un gros galet de granite aplati et dont la surface offre un bon plan de frappe.

Des blocs de granite rose de Flamanville ont été découverts dans la nécropole au sein de l'aire crématoire. Bien que déstructurés par l'exposition au bûcher, ils ne présentent pas de forme particulière. L'hypothèse la plus vraisemblable est de considérer ces blocs comme constituant d'un coffrage pour la sépulture Tb. 48.

### **5.6.3. La dolérite**

Un petit bloc de dolérite épannelé à sa base a été mis au jour lors du diagnostic dans la nécropole. Ce matériau étant absent localement, il témoignerait d'un apport volontaire sur le site. On trouve des filons de dolérite à environ 15-20 kilomètres de là, dans la baie d'Ecalgrain et autour de Goury. L'interprétation comme petite stèle funéraire est vraisemblable.

### **5.6.4. La craie**

Mentionnée par G. Rouxel en 1913, la craie, comme le lignite, ne se trouve pas dans la région. Les bancs les plus proches se trouvent à une centaine de kilomètres sur l'autre rive de la Manche dans la baie de Studland près de l'embouchure du havre de Poole dans le Dorset (*Old Harry Rocks*). Les gisements continentaux les moins éloignés sont ceux de la région d'Etretat dans le pays de Caux, distante de 140 à 180 kilomètres par cabotage. L'utilisation de ce matériau est encore mystérieuse. Au-delà d'une possible utilisation comme ballast pour les navires, une des pistes envisagée est celle de la préparation de lait de chaux pour le revêtement intérieur des habitations. Cette hypothèse encore embryonnaire repose sur la découverte, lors de la dernière campagne de fouille (2014), d'un fragment de torchis présentant un épais badigeon de chaux (fig. 174).

Le nombre total de restes de craie est actuellement d'environ 40 et représente un poids de 400 grammes. Ils se présentent généralement sous la forme de cailloux irréguliers de 2,5 grammes en moyenne et ne présentent aucune mise en forme particulière à l'exception d'un seul. Ce dernier provient du fond de la citerne St. 06. Il mesure 10 cm sur 6,5 cm et pèse à lui seul 300 grammes. Il présente une forme triangulaire relativement régulière et porte à sa surface plusieurs traces de mise en forme à l'aide d'un couteau. La morphologie de cette

pièce nous incite à y voir l'esquisse d'une figure humaine dont la tête aurait été arrachée (cf. *infra*). Ce type de figurine est par ailleurs bien dans les contextes insulaires britanniques.

### **5.6.5. La marcassite**

Un nodule de marcassite de 100 grammes a été mis au jour dans l'habitat à proximité du mur st. 20. Ces roches sont généralement utilisées pour allumer le feu car elles projettent des étincelles lorsqu'elles sont frottées contre un silex émoussé. On trouve de la marcassite à Diélette, à environ 17 kilomètres, où les gisements de fer furent intensivement exploités jusqu'à récemment (cf. *supra*). On y trouve également l'hématite mentionnée parmi les découvertes de G. Rouxel (cf. *supra*).

## **5.7. La faune (P. Méniel)**

### **5.7.1. La faune de l'habitat**

La faune recueillie comporte de nombreux restes de vertébrés (tab. 10) et une malacofaune abondante et variée (1 434 restes ; 5,5 kg) qui est en cours d'étude (C. Dupont, CNRS).

Les mammifères domestiques sont de petites dimensions, avec des vaches dont les statures sont comprises entre 1,04 et 1,08 m (n = 6, coefficients de Teichert) et des chevaux entre 1,21 et 1,31 m (n = 4, coefficients de Kiesewalter). Les restes de bœufs proviennent d'au moins 11 sujets, avec une majorité d'animaux jeunes, neuf sur dix ayant entre un et trois ans, avec une moyenne de deux ans et demi. Pour le cheval, on dénombre deux mâles adultes et un poulain ; leurs os portent de nombreuses traces de découpe qui attestent de la consommation de la viande. Les porcs sont abattus entre six mois et sept ans, autour d'une moyenne de plus de deux ans et demi, ce qui est assez élevé pour l'époque. Une autre anomalie est la part relativement faible des truies, soit un quart des sujets. Les caprinés, si l'on se fie aux restes déterminés au rang de l'espèce, sont essentiellement des moutons. Les estimations d'âges dentaires sont comprises entre cinq mois et six ans, avec une moyenne de deux ans et demi ; on compte onze mâles, dont au moins deux sujets châtrés, et quinze femelles. Les chiens, de taille moyenne (deux vers 0,50 m au garrot, coefficients de Koudelka) sont d'âges divers, et beaucoup de leurs os sont marqués de traces de découpe qui

indiquent la consommation de la viande ; toutefois deux crânes complets (les autres sont fendus en deux et présentent des traces de cuisson) échappent à cette règle.

La chasse est attestée par des restes de mammifères et d'oiseaux. Les premiers sont assez peu représentés, par un ou deux restes, à l'exception du squelette dépourvu de toute trace de découpe d'un putois.

Avec la baleine, les mammifères sauvages représentent 47 % de la masse des os, mais seulement 0,5 % du nombre de restes. Les circonstances de l'arrivée de ce cétacé sur le site, entre échouage ou capture en mer, ne sont pas faciles à déterminer. Toutefois, l'ensemble des restes recueillis sur le site lors des fouilles, mais aussi auparavant, peut provenir d'un seul individu. L'espèce n'a pas encore pu être déterminée, mais sa taille, de l'ordre d'une vingtaine de mètres, laisse entrevoir une masse corporelle qui pouvait atteindre une centaine de tonnes. L'apport en graisse et en viande d'un tel animal est considérable, et correspond à celui de plusieurs centaines des mammifères domestiques... mais il s'agit d'un apport instantané qui nécessite la mise en œuvre d'une distribution de grande ampleur ou des méthodes de conservation. Les os consistent en la partie occipitale du crâne (fig. 45 et 46), sept côtes (fig. 44) et une vertèbre (fig. 47). Tous ces restes portent des traces de découpe, certaines à mettre au compte du prélèvement de la viande et de la graisse, d'autres renvoient à l'usage des os comme matière première (fig. 39).

La faune aviaire est relativement riche et diversifiée, avec surtout des oiseaux sauvages, le coq n'étant représenté que par 3 os. L'espèce emblématique de cet ensemble est le grand pingouin, avec six os d'au moins deux sujets. Ce grand volatile, disparu de nos côtes au XIXe siècle, de 75 à 85 cm de haut pour un poids de 5 kg, était incapable de voler, et donc assez facile à capturer. Des traces de découpe montrent qu'il a été exploité à des fins alimentaires. D'autres alcidés, le petit pingouin et le guillemot de Troil (un reste chacun) et le fou de Bassan (cinq restes) sont également représentés. On trouve ensuite une bernache, un fuligule (canard plongeur) et le goéland marin, tous représentés par un os. La plupart de ces oiseaux sont assez difficiles à chasser lorsqu'ils sont en vol sur l'océan, et c'est plutôt lorsqu'ils sont au sol, pour nicher ou se reposer, qu'on peut les capturer le plus facilement. La découverte d'un boomerang est évidemment l'occasion d'évoquer un mode de chasse bien attesté à travers le monde, mais bien difficile à mettre en évidence sur un site terrestre.

Assez curieusement, compte tenu du contexte et de la découverte de quelques plombs et de deux éventuels flotteurs de filet en bois (fig. 171-172), les restes de poissons sont rares.

Parmi les trois restes collectés, figurent deux fragments de crâne de mulet (détermination de B. Clavel, CNRS).

L'essentiel de l'alimentation, hors cétacé, repose sur les mammifères domestiques, avec autant de bœuf que de porc en nombres de restes, soit les trois quarts de l'ensemble, auxquels s'ajoutent les restes de caprinés pour un cinquième. Le bœuf représente plus de la moitié de l'apport en masse, un quart est donné par le porc et un dixième par les caprinés ; le cheval n'est pas loin, alors que le chien est nettement en retrait.

espèce	N.R.	%	P.R.	%	N.M.I.
bœuf	741	37,3	25066	29,9	11
porc	731	36,8	10495	12,5	22
caprinés	393	19,8	4301	5,1	24
cheval	40	2	3351	4	3
chien	43	2,2	960	1,1	5
baleine	5	1	39446	47,1	1
chevreuil	2	0,2	52		1
cerf	1	0,1	18		1
sanglier	1	0,1	22		1
putois	1	0,1	21		1
Coq domestique	3	0,3	2		1
Grand pingouin	6	0,6	36		2
Petit pingouin	1	0,1	0,5		1
Guillemot	1	0,1	0,5		1
Fou de Bassan	5	0,5	27		2
Bernache sp.	1	0,1	2		1
Fuligule sp.	1	0,1	1		1
Goéland marin	1	0,1	5		1
oiseau sp.	3	0,2	3		1
poisson	3	0,2	1		2
déterminés	1984	84,3	83810	98,6	
indéterminés	368	15,7	1196	1,4	
total	2532		85006		

Tableau 10 Faune mise au jour dans l'habitat (P. Méniel)

### **5.7.2. Les sols de la nécropole**

À ce stade de l'analyse, seuls les restes recueillis sur les sols de la nécropole ont été examinés. Ces vestiges, associés à des tessons d'amphore, peuvent être des restes de banquets, mais, compte tenu de leur position stratigraphique initiale, il peut aussi s'agir de pièces erratiques, arrivés là selon divers scénarios, dont le transport par les chiens. Il convient donc de garder une certaine prudence dans l'interprétation. C'est le cas notamment pour les os des chevaux, qui se distinguent des autres à la fois par leur patine et par leur masse ; cela montre qu'ils ont probablement une autre origine que celle des autres animaux.

L'inventaire révèle deux absences marquantes : les animaux sauvages et les caprinés. Si l'on prend en compte les masses de restes, représentatives des quantités de viande fournies par chacune des espèces, le bœuf apporte les trois quarts (77 %), le porc un cinquième (20 %), le chien (3 %) et les caprinés presque rien. Le chien est surtout représenté par des restes de têtes (8 sur 10) ce qui résulte probablement d'une sélection, et il est difficile de considérer ces restes comme erratiques.

### **6.7.3. Entre nécropole et habitat**

Dans l'habitat, si l'on ne prend en considération que les mammifères domestiques, l'apport carné est le fait du bœuf (57 %) et du porc (24 %), mais aussi des caprinés (10 %), du cheval (8 %) et du chien (2 %). L'alimentation y est plus diversifiée que dans la nécropole, surtout qu'il faut y ajouter les animaux sauvages, avec des rapports entre viandes de bœuf et de porc différents : deux à trois (2,4) fois plus de bœuf que de porc dans l'habitat et près de quatre (3,8) fois dans la nécropole. Mais la différence essentielle tient à la réduction drastique de la liste des espèces consommées, qui ne comporte pas de mammifère sauvage, de volaille, d'oiseau sauvage, de caprinés et de cheval.

Les distributions anatomiques permettent de comparer les règles de sélection appliquées aux parties des deux espèces principales, le bœuf et le porc. La valeur alimentaire des différents quartiers n'est pas la même selon ces espèces et les différences de fréquence ne peuvent pas être interprétées de la même manière. La comparaison montre qu'il y a plus de vertèbres et d'os de pieds, mais moins de têtes et de côtes, aussi bien de porc que de bœuf, dans la nécropole que dans le quartier artisanal.

À côté de ces similitudes entre espèces, une différence réside dans le fait que les os de membres de bœuf sont plus fréquents dans la nécropole que dans l'habitat, alors que c'est

l'inverse pour le porc. Pour ce dernier, on remarque que les épaules et les jambons figurent en quantités identiques dans l'habitat, alors que les jambons sont plus abondants dans la nécropole.

La poursuite de cette enquête nécessite la prise en considération des os d'animaux déposés dans les sépultures. En effet, les pratiques funéraires impliquant des animaux sont avant tout caractérisées par la notion de partage entre les défunts, les vivants et les divinités, avec trois types de dépôts, dans la tombe, sur le bûcher et dans les déchets de banquet. Il est rare de trouver ces trois formes de dépôts dans une nécropole (la nécropole orientale du Titelberg au Luxembourg, étude en cours sous la direction de C. Gaeng), d'où l'intérêt majeur de celle d'Urville qui livre des restes de ces trois catégories.

# **Chapitre 3 : Essai d'interprétation – Un habitat groupé prospère à vocation artisanale et commerciale impliqué dans les échanges transmanches**

## **1. Les témoins d'une économie diversifiée**

### **1.1. Le travail du lignite**

Le travail du lignite est clairement reconnu sur le site grâce aux nombreux déchets de taille mis au jour entre la fin du XIX<sup>e</sup>, le début du XX<sup>e</sup> siècle et durant nos fouilles (cf. *supra*). Aux 86 pièces (4,5 kg) conservées au musée E. Liais (fig. 83) et aux 20 autres du musée de l'Homme (non pesées), les fouilles menées en 2010 ont permis d'ajouter 46 pièces supplémentaires faisant ainsi passer le corpus à 152 fragments pour 6,1 kg.

On ne peut que relativiser l'importance de ce lot en comparaison avec les 263 kg (21 000 pièces) mis au jour sur le site de Mšecké Žehrovice ou aux quelque 330 éléments recueillis à Montcombroux (Baron 2009, Annexe 4 et p. 91). Néanmoins, contrairement aux sites tchèque et auvergnat, qui se situent tous deux à proximité immédiate de gisements, l'atelier d'Urville-Nacqueville se trouve à plus de 100 kilomètres des gisements les plus proches (Kimmeridge, Dorset) et constitue dans cette perspective un lot d'autant plus significatif qu'il s'agit à ce jour du seul centre de production à avoir été reconnu dans le nord-ouest de la France (Baron 2009, p. 88 et fig. 36). Il faut également garder à l'esprit que les conditions de découverte (essentiellement des ramassages de surface après tempêtes) n'offrent qu'un aperçu relatif du corpus initial. Il est donc difficile de quantifier l'importance réelle de cette activité sur le site et d'estimer s'il s'agit d'une activité courante ou plus épisodique.

## **1.2. Le travail du métal**

Aux demi-produits découverts par G. Rouxel (probable *currency bar* et « lingot » bipyramidé, cf. *supra*) se sont notamment ajoutés une enclume en pierre et des battitures (fig. 273). Le petit ciseau en fer, initialement considéré comme un outil utilisé pour le travail du lignite (Rouxel 1923-1924, fig. 273, n° 4) doit peut-être plus vraisemblablement être rattaché au travail du métal (Nilesse 2009, fig. 4, n° 68), et la « ferrure » conservée au musée de l'Homme (fig. 273, n° 2), jusque-là non interprétée, pourrait correspondre à une chute de barre comme il est fréquent d'en trouver dans les ateliers de forge (Tylecote 1986, p. 146-147 ; Allen 1967 ; Hingley 1990 ; Nilesse 2009). Sa largeur (3,5 mm) et son épaisseur (entre 2 et 4 mm) sont par ailleurs tout à fait compatibles avec celles d'un *currency bar*. En outre, on rappellera également la présence d'une enclumette en fer (Fig. fig. 273, n° 3). Au-delà de ces témoins indirects et bien que son importance reste à mesurer, le travail de forge est clairement attesté par les battitures présentes dans les prélèvements paléoenvironnementaux du fossé St. 02.

En l'absence de témoin direct (creusets, moules, coulures), la métallurgie des alliages cuivreux ne peut être mise en évidence. Si les petites billes de plomb, également présentes en quantité significative dans les prélèvements paléoenvironnementaux du fossé St. 02 ont pu jouer un rôle dans la chaîne opératoire, rien ne permet de dire si ces dernières avaient pour vocation d'être utilisées sur le site où bien si elles ne constituaient pas plutôt une marchandise importée du Cornwall et destinée à être redistribuée dans les courants d'échanges bas-normands dans le cadre des activités commerciales du site bien mises en évidence par ailleurs. Naturellement aucune de ces deux possibilités n'excluant l'autre.

La découverte de plomb sous forme de billes plutôt qu'en lingot répond très vraisemblablement à des usages bien particuliers, en facilitant la précision des dosages notamment. Ce type de mise en forme est par ailleurs également attesté pour l'étain. Dominique Garcia nous a également confirmé qu'elles sont tout à fait similaires aux billes d'étain mises au jour dans l'épave de Rochelongue qui, s'étant soudées entre elles, avaient conservé la forme des sacs dans lesquels elles étaient transportées (Garcia 2002, Batts 2010).



### **1.3. Le travail du bois et de l'os**

Les nombreux restes de bois, conservés sous la forme de branches, de brindilles, mais également de déchets de taille, témoignent d'une activité régulière sur le site, comme l'entretien des bâtiments et des clôtures. Peuvent également avoir été concernées des activités plus spécifiques comme la fabrication de vaisselle, de meubles et autres objets divers comme le bâton de jet, les cercueils monoxyles ou encore les pirogues observées anciennement par R. Lemière.

Bien que les objets en os soient relativement bien représentés sur le site (pièces de jeux et de harnachement, fig. 228) Le travail de l'os mis en évidence par les recherches anciennes s'est montré particulièrement discret lors des fouilles récentes. Il n'est en effet attesté que par une petite plaquette débitée (fig. 107) mise au jour par C. Peuchet ainsi que par une corne sciée découverte en 2010. Ces deux pièces constituent peut-être les déchets d'un atelier qui pourrait se trouver sous le fort. Lors des travaux d'extension de ce dernier, le colonel Delambre avait en effet mis au jour de nombreux bois de cerf dont certains portaient des traces de sciage perpendiculaires et longitudinales (Delambre 1879). G. Rouxel, qui prospectait à l'emplacement même des fouilles récentes, notait des côtes de bœuf et de mouton débitées « en tronçons d'une longueur déterminée » (Rouxel 1912). Plusieurs des côtes de baleine découvertes à cette époque ont également été sciées dans le but d'en extraire des baguettes (fig. 108-109).

### **1.4. L'élevage, l'agriculture et l'exploitation des ressources marines**

La pratique de l'élevage a pu être démontrée en combinant les différents résultats obtenus par les analyses paléoenvironnementales. P. Méniel a notamment mis en évidence un cheptel dominé par le bœuf dont les âges d'abattage correspondent à ceux de troupeaux bouchers élevés pour produire une viande de qualité. Sur les 20 individus reconnus en 2010 dans le secteur artisanal, 18 sujets ont en effet été abattus entre 1 et 3 ans tandis qu'un seul sujet de 12 ans a pu atteindre un âge de réforme en étant vraisemblablement destiné à un autre usage (Méniel dans Lefort *et al.* 2011). Cette observation peut être mise en parallèle avec les analyses palynologiques et géomorphologiques obtenues à partir d'un carottage réalisé à environ un kilomètre du site. Ces dernières permettent de restituer un

environnement de marais maritime largement ouvert et anthropisé dans lequel se développent de vastes herbages propices au pâturage des troupeaux. Ces analyses ont également permis de relever la proximité de labours dédiés notamment aux cultures du seigle et du sarrasin (Lespez, Gonnet et Ganne dans Lefort 2011). L'absence d'outillage agricole ou de structure de stockage découverts en fouille est tout à fait en accord avec une vocation essentiellement artisanale du lieu. Les premières analyses carpologiques menées sur un échantillon du fossé st. 2 dans les années 1990 relevaient la présence de grains de céréales battues, c'est-à-dire déjà libérées de leur enveloppe avant leur arrivée dans le secteur, indiquant que les activités de traitement des récoltes se déroulaient ailleurs. Par ailleurs, la mise en évidence d'un terroir parfaitement mis en valeur pour l'élevage et la production végétale implique nécessairement une ou plusieurs unités agricoles dans les environs immédiats. Dans l'hypothèse d'un habitat groupé, le modèle d'Acy-Romance montre notamment que ces unités pourraient s'intégrer au sein d'un quartier spécifique (Lambot et Méniel 1992).

Les témoins d'une aptitude à l'exploitation du milieu littoral sont attestés sur le site à travers de nombreux coquillages et restes de poissons et crustacés (écailles, pinces, carapaces, etc.). Plusieurs lests de filets et le bâton de jet témoignent soit de la pêche soit de la chasse au filet (divers témoignages attestent en effet de l'utilisation conjointe de filets et de bâtons de jet). Ces poids, qui ont également pu servir de plombs de ligne, sont constitués de feuilles de plomb plus ou moins fines enroulées sur elles-mêmes à la manière de ceux recueillis dans le midi de la France à Lattes (Feugère 1992 ; Py 2009 p. 241-242). La pêche à pied est également très bien représentée par les milliers de patelles rejetées dans les fossés d'enclos. Vraisemblablement ramassées pour leur chair, celles-ci ont également pu intéresser les potiers. Les analyses pétrologiques montrent en effet que la coquille fraîche pilée intervient très fréquemment dans les productions locales (analyses B. Gheres, cf. *supra*).

D'autres coquillages retrouvés en quantité moindre comme les saint-jacques, les palourdes, les praires ou les bulots témoignent d'une consommation plus exceptionnelle.

La production de sel est démontrée par la présence de briquetages au sein de l'habitat. L'hypothèse d'un simple site de consommation peut-être écartée par la découverte de boulettes de calage et de fragments de grille de four, qui ne se retrouvent en général que sur les sites de production contrairement aux fragments de moules qui peuvent rester incrustés sur le pain de sel et donc voyager avec lui.

## 2. Les marqueurs d'échanges avec le sud de l'Angleterre

Si le site d'Urville-Nacqueville occupe une position *a priori* éloignée des principaux axes de communication terrestres et fluviaux, il a en revanche une position centrale dès lors que l'on considère le cabotage comme principal mode de navigation dans l'Antiquité. Dans cette optique, et comme l'avait déjà noté B. Cunliffe, le site d'Urville-Nacqueville a très bien pu constituer un site de dernière escale armoricaine avant la grande traversée vers le Dorset (Cunliffe et de Jersey 1997).

Comme tous les sites d'escale, Urville-Nacqueville a livré plusieurs témoins de ses échanges réguliers avec des régions étrangères. Outre les amphores républicaines, qui témoignent d'échanges tournés vers le Sud, d'autres marqueurs plus nombreux et divers attestent de relations fortes avec des populations établies sur l'autre rive de la Manche. Ces relations reposent sur des échanges matériels mais aussi culturels si l'on se fie à la présence de traits typiquement britanniques.

### 2.1. De la matière première importée

#### 2.1.1. Le lignite

Reconnu dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme une matière première exogène, le lignite d'Urville-Nacqueville est un élément clé dans l'histoire du site. Les quantités et la concentration d'ébauches de bracelets sur une aire relativement réduite témoignent en effet d'une activité de transformation d'un matériau importé à une échelle qui dépasse le niveau anecdotique.

Une étude palynologique conduite dans les années 1990 par le *British Geological Survey* à la demande de C. Peuchet avait permis de confirmer l'hypothèse d'un approvisionnement dans la baie de Kimmeridge formulée par le professeur P.-R. Giot à la fin des années 1980 (Giot, Daire et Querré 1989). Si les analyses par spectrométrie de masse menées par A. Baron (Baron 2009) n'ont pas permis d'établir une filiation certaine avec les gisements de Kimmeridge situés sur la rive opposée, elles ont toutefois permis d'écarter avec certitude l'ensemble des gisements continentaux échantillonnés dans le cadre de sa thèse (Baron 2009).

On ajoutera également que dès qu'une analyse de provenance sur un objet breton ou normand permet de le rattacher à un gisement précis, elle conclut à une origine kimméridgienne. C'est en particulier le cas du vase de Saint-Gatien-des-Bois dans le Calvados (Fig. 84, Paris *et al.* 2001) et des objets de l'île d'Yoch (Baron 2009, p. 216). Au-delà du fait qu'il s'agisse des gisements les plus proches d'Urville-Nacqueville, il y a d'autant moins de raisons de douter d'un approvisionnement insulaire que ce matériau est loin d'être le seul marqueur d'échanges avec l'autre rive de la Manche mis en évidence sur le site.

### **2.1.2. La craie**

La craie est naturellement absente dans le Massif armoricain. Sa présence sur le site, déjà mentionnée par G. Rouxel lors de ses fouilles de 1913, est aujourd'hui confirmée par les découvertes faites durant nos fouilles. Retrouvés à l'état de cailloux informes, ces morceaux de craie demeurent énigmatiques. La seule utilisation concrète que nous puissions avancer est celle d'une transformation en chaux pour décorer les murs et en assurer l'étanchéité. Cette hypothèse se fonde notamment sur la découverte d'un fragment de torchis recouvert d'un épais badigeon blanc. Connu par ailleurs, ce procédé est néanmoins loin d'être systématique sur les habitats de l'âge du Fer et est généralement réservé à des sites au statut particulier : résidences aristocratiques (Paule, Batilly-en-Gatinais) ou sanctuaires (Tintignac).

Pour obtenir de la chaux dans le Nord-Cotentin, on fait traditionnellement appel à la pierre blanche de Valognes située à une trentaine de kilomètres au sud de Nacqueville. L'utilisation de craie importée de la région de Poole Harbour présenterait deux avantages. Premièrement, la craie a pu servir de ballast pour les navires. Dans ce cas, il n'est pas possible de savoir si elle a fait l'objet d'une commande spécifique ou s'il s'agit d'une utilisation opportuniste de ballast laissé après que le navire est reparti chargé. Le deuxième avantage de la craie par rapport à la pierre de Valognes est sa dureté moindre qui facilite la préparation de la chaux. Enfin, et ce n'est pas négligeable, le transport est au final presque aussi rapide par bateau que par voie terrestre, et il est peut-être également plus simple à mettre en œuvre.

### **2.1.3. Le fer, le plomb et l'étain**

Trois demi-produits en fer ont été mis au jour sur le site. Il s'agit d'un demi-produit bipyramidé et des fragments de deux éventuelles barres à extrémité roulée dont l'un a

vraisemblablement été débité (fig. 273, n° 1 et 2). La distinction entre les demi-produits bipyramidés et les barres à extrémité roulée réside dans leur degré d'épuration répondant à des besoins différents. Les bipyramidés correspondent à des masses métalliques lourdes (de 2 à 6 kg) et épurées de manière très sommaire tandis que les barres à extrémité roulée correspondent à des produits fins (600 grammes en moyenne) résultant d'une épuration longue et complexe, autrement dit un fer à très haute valeur ajoutée. En contexte d'atelier, les barres à extrémité roulée se retrouvent systématiquement liées à la production de lames, d'outils ou d'objets en tôle comme les fourreaux, les casques ou les chaudrons. Ces productions se concentrent dans l'est du Bassin parisien et le sud-centre de l'Angleterre. Les demi-produits bipyramidés présentent pour leur part deux zones de concentration : le sud de l'Allemagne et la Bretagne (Hingley 1990 ; Berranger et Fluzin 2011). Si l'exemplaire d'Urville-Nacqueville correspond bien à une production continentale, vraisemblablement armoricaine, son implication potentielle dans le jeu des échanges transmanches trouve peut-être un écho dans l'exemplaire similaire découvert anciennement à Portland (cf. *supra*). Ce dernier qui est à ce jour l'un des deux seuls demi-produits de ce type connu dans les îles britanniques et correspond vraisemblablement à une importation continentale. Si de nombreuses barres à extrémité roulée sont connues dans l'est de la France et le Bassin parisien, les exemplaires de Nacqueville présentent une épaisseur de 1 à 3 millimètres qui se rapproche plus volontiers des *sword shaped currency bars* britanniques que des barres à extrémité roulée continentales.

Le plomb constitue également une matière première pour laquelle des gisements britanniques sont envisagés. Cette hypothèse repose principalement sur l'absence de témoins d'exploitation du plomb armoricain durant l'âge du Fer et l'époque romaine et le témoignage de Pline décrivant les surcapacités de production britanniques (cf. *supra*). On le retrouve à Nacqueville sous la forme de lests de filets et de petites billes probablement destinées à la métallurgie et transportées par sacs (cf. *supra*).

Enfin, et pour les mêmes raisons, une origine identique est envisagée pour le « bracelet » en étain ou en alliage plombifère découvert dans l'urne Tb. 57 et qui pourrait également s'apparenter à un lingot (cf. *supra*).

## **2.2. Des marqueurs culturels**

### **2.2.1. L'architecture circulaire**

La présence de bâtiments circulaires (deux observés en fouille, un possible troisième signalé), constitue une originalité qu'il ne faut pas minimiser dans le contexte général du site. L'inventaire de ce type de structures dressé dans le cadre d'un master pour la Bretagne, la Haute et la Basse-Normandie a en effet permis de mettre en évidence leur caractère très minoritaire voire « anecdotique », avec seulement sept sites occupés durant La Tène finale (Godard 2010). Urville est notamment le seul site bas-normand où ce type d'architecture est à ce jour attesté pour La Tène finale. Sa position littorale et ses assemblages mobiliers témoignant d'échanges maritimes transmanches incitent naturellement à envisager une influence culturelle originaire de Grande-Bretagne où la construction circulaire constitue la norme en ce qui concerne l'architecture domestique (Audouze et Buchsenschutz 1989 ; Harding 2009).

L'érosion avancée de ces structures (l'une d'entre elles fortement diminuée en 1995 avait totalement disparu en 2010) ne permet pas d'aller bien loin dans la restitution de l'élévation. Le bâtiment n'était en effet marqué au sol que par une tranchée de fondation circulaire peu marquée dont un tiers avait déjà disparu. Le fond de la sablière était plat et présentait 9 négatifs de potelets de sections comprises entre 10 et 20 centimètres. Ces derniers étaient vraisemblablement enchâssés dans une paroi clayonnée sur sablière basse. L'interprétation de cette structure comme un bâtiment repose sur la présence de ces potelets au sein de la paroi, indiquant que cette dernière, en l'absence de poteau central, était manifestement conçue pour supporter une toiture. Ce type de construction sur sablière est similaire à nombre de bâtiments de l'âge du Fer britannique. On le rencontre notamment à Danebury (Hampshire ; Cunliffe 1983) ou Hengistbury Head (Dorset ; Cunliffe 1987).

Le plan circulaire n'est pas totalement inconnu dans les autres régions continentales mais reste particulièrement rare et relève de motivations différentes. Ces bâtiments sont en effet généralement associés à des activités cultuelles comme à Manching (temple A du sanctuaire C ; Fichtl 2005, p. 128-129) à Molesmes, « Sur les Creux » en Côte-d'Or (Petit et Whalen 2002). En Grande-Bretagne, c'est au contraire le plan quadrangulaire qui est parfois utilisé pour les sanctuaires comme à Danebury ou à South Cadbury (Audouze et Buchsenschutz 1989, p. 88). L'architecture circulaire utilisée pour certaines constructions

religieuses continentales pourrait répondre à une liturgie et à une conception particulière de l'espace à l'image de la *tholos* gréco-romaine.

Dans le cas particulier d'Urville-Nacqueville, ce parti-pris architectural semble plutôt répondre à une motivation culturelle liée aux relations régulières entretenues avec le sud de l'Angleterre. Mieux, elle pourrait même témoigner de l'installation de négociants bretons sur le site dans le but d'entretenir et de défendre des intérêts commerciaux.

### **2.2.2. La céramique**

Plusieurs tessons de céramique se distinguent par un caractère exogène renvoyant une fois de plus vers des traditions insulaires. Ils tranchent particulièrement avec les productions locales et trouvent toute leur place dans le répertoire typologique établi dans le sud de l'Angleterre. Ces similitudes ont notamment été confirmées par B. Cunliffe, à qui nous les avons présentés et qui a convenu qu'ils pourraient tout à fait s'insérer dans les assemblages de Danebury ou d'Hengistbury Head.

Alors que les productions courantes sont caractérisées par l'usage presque exclusif du tour rapide, une cuisson réductrice et des décors modelés ou légèrement lissés, les exemplaires dont il est question ici sont montés au colombin ou en plaques et présentent des décors au lissage plus appuyés voire incisés. L'un d'entre eux présente un décor à la roulette typique des *south western decorative wares* très présents sur les sites côtiers du Cornwall et du Devon.

Les tessons insulaires d'Urville-Nacqueville sont les seuls qui ont été reconnus à ce jour en Basse-Normandie et constituent de fait un assemblage particulièrement original. Ce lot est naturellement sous-estimé dans la mesure où seuls les tessons présentant des caractéristiques évidentes ont été repérés. Une autre limite réside dans le fait que nombre de productions britanniques ont également copié des modèles armoricains avec suffisamment de fidélité pour compliquer leur identification en l'absence d'une étude systématique de pâtes. Les analyses pétrographiques menées actuellement par B. Gehres montrent notamment des similarités entre les céramiques à cordons d'Hengistbury Head et celles d'Urville-Nacqueville, dont une production locale a été mise en évidence pour les deux sites (Morzadec 1990 ; Peuchet et Morzadec 2001 ; Gehres, thèse en cours). Ce phénomène avait été relevé par Lisa Brown dont l'analyse d'une anse à œillet d'Urville-Nacqueville menée

dans les années 1990 avait permis de reconnaître une pâte typique des productions de la région de Poole (Brown, rapport d'analyse inédit).

### **2.2.3. La figurine en craie**

Cette pièce d'autant plus originale pour un contexte continental qu'elle est actuellement la seule à notre connaissance. Si elles occupent naturellement une place à part entière dans la statuaire celtique, ces petites figurines ne sauraient être considérées sur le même plan que les statuettes rencontrées dans certains habitats aristocratiques, lesquelles présentent des dimensions bien plus importantes et nécessitent surtout un véritable savoir-faire technique. Les figurines en craie britanniques présentent le plus souvent un aspect très sommaire qui ne saurait être l'œuvre d'un artisan mais qui correspond plutôt à un objet concevable par tout un chacun dans le cadre d'activités domestiques. La craie étant un matériau particulièrement tendre, ces figurines ne nécessitent en effet pas un outillage spécifique et peuvent même être réalisées avec de simples cailloux.

En dépit de cet aspect pour le moins rustique, ces objets sont généralement mis au jour dans des contextes domestiques ou funéraires privilégiés. Ils sont notamment bien représentés dans le Yorkshire, dans les sépultures de la culture d'Arras (Stead 1988) La présence de ces objets dans des contextes aristocratiques tend à les interpréter comme des pièces à forte valeur symbolique. Pour certains auteurs, cette interprétation est par ailleurs renforcée par le fait que dans de nombreux cas, la tête de ces figurines a été brisée (Green 2004).

### **2.2.4. Les sépultures durotriges**

Parmi les sépultures à inhumation, quatre se distinguent très clairement des quarante-trois autres actuellement mises au jour par un mode de déposition particulier qui ne trouve pas de parallèles régionaux contemporains. On trouve en revanche des équivalences dans le Dorset avec la tradition des *crouched burials* durotriges, qui constituent par ailleurs une spécificité de cette région (Cunliffe 2005 p. 551-552 ; Papworth 2008 p. 82-86 ; Fitzpatrick 2010). Comme dans le Dorset, les quatre sépultures de Nacqueville se présentent sous la forme d'une fosse rectangulaire ou ovale dans laquelle le défunt est déposé en position fléchie voire hyperfléchie (Tb. 39, fig. 206) et ne contiennent pas de mobilier. Si certaines sépultures durotriges peuvent parfois livrer un riche mobilier d'accompagnement, cette pratique de déposition demeure un caractère tardif qui n'apparaît vraisemblablement



qu'après la guerre des Gaules, ce qui explique que près de la moitié d'entre elles soient comme à Nacqueville totalement dépourvues de dépôt (Chambers cité dans Papworth 2008, p. 83).

Cette position particulière n'est pas inconnue en Basse-Normandie mais n'est plus documentée à partir de la transition entre La Tène ancienne et moyenne (cf. *supra*). On relèvera que c'est au moment où cette pratique tend à disparaître des contextes funéraires normands que l'on observe son apparition dans les ensembles britanniques. Même si elle est tout à fait probable, les arguments sont encore trop limités pour attester une filiation entre les ensembles normands et une éventuelle influence culturelle. Cette question méritera d'être développée à l'avenir.

La présence d'un type de sépulture britannique n'est finalement pas surprenante dans le contexte général du site et constitue le lien logique entre tous les éléments marqueurs d'échanges avec le sud de l'Angleterre présentés jusqu'ici et qui demeurent totalement isolés dans le panorama régional.

## **2.3. Des types monétaires privilégiés dans les échanges transmanches**

### **2.3.1. Faciès monétaire**

Au-delà de la simple présence de monnaies d'or, qui suffit à s'interroger sur le statut du site, la proportion particulièrement élevée d'émissions extrarégionales constitue une autre particularité. Trois d'entre elles appartiennent au type communément désigné sous l'appellation de « globules à la croix » (fig. 258, n<sup>os</sup> 1, 2 et 3) dont l'aire de circulation se concentre principalement sur le cours moyen de la Seine entre la Beauce et le pays d'Othe (fig. 260, Haselgrove 2009). Une autre (fig. 258, n<sup>o</sup> 8) correspond à une émission du *Belgium*. Les quatre autres statères (fig. 258, n<sup>os</sup> 4, 5, 6 et 7 ainsi que le quart de statère aujourd'hui disparu) appartiennent à des émissions régionales connues sous le type « aux sangliers et à la lyre en cimier ». Leur circulation se concentre sur le littoral et sur les cours d'eau, depuis le Cotentin jusqu'à l'embouchure de la Béthune (Guihard 2012 p. 87-88).

### **2.3.2. Des espèces privilégiées dans les échanges transmanches**

En dépit de son caractère de prime abord hétéroclite, le faciès monétaire de Nacqueville offre une certaine cohérence. Si les trois types monétaires proviennent de régions différentes d'un point de vue géographique et culturel, leurs aires de circulation présentent toutes un prolongement vers le sud-centre de l'Angleterre (Dorset, Hampshire et Île de Wight ; Sills 2003, Haselgrove 2009, fig. 1 ; Guihard 2012, p. 112, fig. 40) en passant la pointe du Cotentin (fig. 261). L'association de ces trois types monétaires à Nacqueville semble donner raison à S. Scheers, qui pensait que le Cotentin avait joué un rôle dans la diffusion des « globules à la croix » outre-Manche (Scheers 1977).

La découverte d'un exemplaire de ce dernier type sur le site d'Hengistbury Head et de huit autres dans le reste du Dorset et sur l'île de Wight ne peut être anodine en regard des trois exemplaires d'Urville-Nacqueville et des différents marqueurs d'échanges communs aux deux sites. L'association des monnaies de type « globules à la croix » et « Gallo-Belgic C » de Nacqueville témoigne d'un lien économique avec les cours moyen et supérieur de la Seine dont on connaît l'importance pour le transport fluvial des marchandises et notamment des amphores (Poux 2004, p. 205-206).

L'absence de monnaies britanniques dans le lot de Nacqueville est normale dans la mesure où, outre les *tin coins* ou *kentish cash bronzes* frappés dans le Kent dès La Tène C2 (Haselgrove 1988), les premières émissions insulaires sont produites aux alentours de la guerre des Gaules (de Jersey 2001, p. 20-26, Cunliffe 2010, p. 133-134), époque durant laquelle le site d'Urville n'est plus occupé. Elle est en cela tout à fait cohérente avec la datation de l'occupation du site que nous proposons, entre 120 et 80 avant notre ère.

## **3. Les marqueurs d'une prospérité manifeste**

### **3.1. Vin des morts, vin des vivants**

Par les nombreuses possibilités de recyclage qu'elles offrent une fois vidées de leur contenu, les amphores ne constituent pas en elles-mêmes la preuve d'une consommation du vin sur place (Laubenheimer 2010). Pourtant, si certaines des amphores mises au jour dans le secteur artisanal présentent en effet des traces évidentes de remploi, d'autres découvertes

dans la nécropole en association étroite avec des reliefs de repas attestent bien de la consommation de vin sur le site.

Les amphores qui contenaient le vin des grands domaines viticoles d'Italie centrale constituent la part la plus visible des importations rencontrées sur le site (fig. 251). Elles appartiennent toutes au type Dressel 1A, à l'exception peut-être d'un col à la transition entre le type gréco-italique et Dressel 1A (fig. 251, n° 1). L'absence du type Dressel 1B est un des arguments plaidant pour un déclin de l'activité à la fin de La Tène D1b ou au début de La Tène D2, soit vers 80 avant notre ère.

Les tessons d'amphores découverts au début du XX<sup>e</sup> siècle avaient déjà attiré l'attention de E. Deniaux, qui, mettant en avant la valeur du contenu, attribuait leur présence à « un groupement de gens suffisamment riches pour pouvoir acheter un produit lointain aussi coûteux » (Deniaux 1980, p. 139). Plus récemment, M. Poux a bien rappelé que la consommation du vin en Gaule s'inscrit toujours dans un environnement social favorisé caractérisé par des « marqueurs socio-économiques » reflétant cette opulence comme les métaux précieux, l'armement, les pièces de char ou de harnachement, etc. (Poux 2004, p. 213-238). Il a également souligné le fait que – comme c'est le cas à Nacqueville – les principales concentrations reconnues en Armorique s'observent toutes sur des sites à fort potentiel économique, commercial ou politique (Poux 2004, p. 93) : Paule (résidence aristocratique et *oppidum*, artisanat de l'or et du fer), Quiberon, Quimper et Alet (ports de commerce, production de sel, métallurgie du bronze et de l'argent), auxquels il faut désormais ajouter les sites du Yaudet (cf. *supra*) et de Trégueux<sup>203</sup> dans la baie de Saint-Brieuc. Contrairement à la Bretagne, la carte de répartition des amphores républicaines mises au jour en Basse-Normandie ne s'est guère enrichie depuis la dernière synthèse régionale publiée il y a trente ans (cf. *supra*).

Le site d'Urville présente actuellement l'un des plus importants lots d'amphores de Basse-Normandie. En tout, 210 tessons représentant un poids total de 20,5 kg ont été mis au jour à l'occasion de nos travaux. Ils s'ajoutent à ceux, non quantifiés, découverts précédemment par G. Rouxel et C. Peuchet et portent le nombre minimum d'individus à 15 sur la simple base du comptage des lèvres différentes. Ce nombre minimum est certainement

---

<sup>203</sup> Le site comprend un habitat groupé implanté à proximité d'un bâtiment monumental sur cour et d'un enclos puissamment fortifié. L'ensemble présente de grandes similitudes avec le site de Paule. T. Allen, communication personnelle.

très en dessous de la réalité. Un rapide examen des pâtes permet en effet de largement doubler cette estimation. Sur la base des volumes généralement mesurés par ailleurs sur les amphores de type Dressel 1A (Tchernia 1986, p. 313), les quinze exemplaires d'Urville-Nacqueville ont à eux seuls permis d'acheminer entre 250 et 360 litres de vin sur le site.

Les tessons d'amphores ont été mis au jour dans les deux secteurs. 85 tessons appartenant à au moins 12 individus ont été mis au jour dans le secteur artisanal. Les 131 autres appartenant à au moins 3 individus proviennent de la nécropole. Dans le secteur artisanal plusieurs fragments de cols ou d'épaulements portent sur certaines cassures des traces d'abrasion volontaire qui témoignent d'amphores débitées et ébavurées en vue d'être recyclées en jarres de stockage et en entonnoirs, à l'image des exemplaires du musée E. Liais mis au jour au début du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 80). Ce type de remploi est fréquemment documenté dans des contextes artisanaux et miniers, et notamment sur les sites de production de sel où ces amphores recyclées étaient utilisées pour le stockage et la concentration de la saumure (Poux 2004, p. 93 et 215).

Si certaines amphores retrouvées dans le quartier artisanal renvoient vraisemblablement à un remploi de récipients vides et ne peuvent donc être considérées à elles seules comme la preuve d'une consommation du vin sur place, la centaine de tessons retrouvés dans la nécropole attestent bien du rôle joué par le vin dans la cérémonie funèbre. Leur fragmentation caractéristique de bris systématiques (fig. 233) et leur association avec des foyers culinaires et des reliefs de repas indiquent en effet des pratiques de libation dans le cadre de banquets funèbres organisés au sein de l'espace funéraire consacré (cf. *supra*).

### **3.2. Parure et exotisme**

La parure est relativement bien représentée sur le site et concerne une vaste gamme de matériaux : alliages cuivreux, étain, or, lignite, verre, ambre et corail.

Sur les neuf bracelets complets mis au jour, six proviennent de sépultures. Les trois autres furent mis au jour anciennement dans le secteur artisanal. Les six exemplaires de la nécropole illustrent un répertoire varié dans la mesure où aucun n'appartient au même type. On rencontre notamment un bracelet tubulaire en tôle à section ronde décoré sur son pourtour de légères stries parallèles. Les autres sont des bracelets massifs à section ronde ou plate, fermés, ouverts ou à extrémités outrepassées.

La parure en or est également attestée par les fragments du torque tubulaire mis au jour au sein de l'aire crématoire. Cet objet est un emblème fort de l'aristocratie celtique qui ne laisse guère de doute sur le statut de son possesseur. Sa présence s'accorde bien avec le faste que l'on perçoit à travers la construction architecturée du bûcher funéraire (fig. 219), les témoins des libations et de banquets funèbres. Ensemble, ces différents éléments ne témoignent assurément pas des funérailles d'un personnage ordinaire.

En raison de la présence de l'atelier, il est difficile de faire la différence dans le secteur artisanal entre les bracelets en lignite brisés durant leur dernière étape de fabrication et ceux brisés au cours de leur utilisation. Deux exemplaires finis, l'un complet, l'autre brisé, ont été mis au jour dans la nécropole.

En ce qui concerne le verre, un bracelet de couleur bleu cobalt et deux perles en verre bleu ont été mises au jour anciennement (Rouxel 1923-1924, Lemièrre 1980). Le bracelet (cf. *supra*) s'inscrit dans le groupe 7a de la typologie de Haevernich et à la série 17 de la typologie appliquée à Manching par R. Gebhard (Gebhard 1989 a, b et c). Il est présent dans les horizons de La Tène C2 à Manching, Roanne et Nages. On en a également retrouvé quatre exemplaires dans le sanctuaire gaulois de Mandeuire (Feugère 1992 ; Lavendhomme et Guichard 1997, p.156 ; Guillard 1989).

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, G. Rouxel avait mis au jour une perle en ambre (Rouxel 1913, 1923-1924). Bien que cet objet soit aujourd'hui perdu, il revêt une grande importance dans l'inventaire des importations du site dans la mesure où ce matériau est extrêmement rare. Il s'agit en effet à notre connaissance du seul objet en ambre actuellement recensé dans les assemblages laténiens régionaux (cf. *supra*). De manière générale, la parure en ambre demeure rare dans le nord-ouest de l'Europe. Difficilement quantifiable, elle ne se rencontre que dans les habitats groupés (Cunliffe 1984, p. 396). On en compte deux à Levroux (Buchenschutz *et al.* 1994) et cinq à Meare Lake Village (St Gray 1966, p. 284, pl. LIV). Trois perles seulement ont été mises au jour sur le *hillfort* de Danebury, toutes phases confondues, alors que les trois quarts du site ont été fouillés (Cunliffe 1984, p. 396, fig. 7.42). Par ailleurs, en dépit de l'ampleur des fouilles entreprises à Hengistbury Head depuis

le début du XX<sup>e</sup> siècle et du nombre important d'importations mises au jour, aucun objet en ambre n'a été retrouvé dans un contexte de l'âge du Fer<sup>204</sup>.

Plusieurs analyses réalisées sur des objets en ambre provenant de contextes protohistoriques du sud de la France indiquent une origine exclusivement balte alors même que des gisements étaient disponibles à proximité (Onoratini *et al.* 2009). Il y a tout lieu de penser que l'ambre retrouvé à Urville-Nacqueville possède la même origine. L'ambre balte ayant fait l'objet d'un important commerce avec le monde méditerranéen, il est difficile de savoir si la perle retrouvée à Nacqueville est arrivée sur le site par la Manche et la mer du Nord ou si elle y est parvenue depuis le sud de la Gaule ou le bassin méditerranéen, où ce type de parure était particulièrement prisé.

Deux perles en corail ont également été mises au jour dans la nécropole. La première, complète, provient de l'aire crématoire (fig. 266). La seconde n'est qu'un petit fragment retrouvé dans une urne. Elles présentent une forme tubulaire similaire à celle mise au jour à Danebury (Cunliffe 1984, p. 396, fig. 7.42, n° 5.4). Le corail est également très rare sur le plan régional. Le seul cas que nous connaissions est celui du char de la tombe d'Orval dont les incrustations des phalères étaient soit en corail soit en ivoire (Lepaumier, Giazon et Chanson 2009a, 2009b et 2010).

### **3.3. Le cheval et le cavalier**

On doit mentionner la découverte dans une fosse à résidus de crémation d'un anneau passe-guide. L'anneau passe-guide sert à maintenir les rennes entre le joug et la caisse du char ou du charriot. Cette pièce renvoie à un autre élément de harnachement mis au jour au sein du bûcher n° 1. Il s'agit de deux fragments recollant entre eux et formant la moitié d'un élément de mors (*cheek piece*) en andouiller de cerf (fig. 228). Ces objets sont relativement fréquents dans les habitats groupés britanniques de la fin de l'âge du Fer. La présence de ces deux objets sur le bûcher est un indicateur fort de la prospérité du défunt dans la mesure où le cheval joue un rôle central dans l'affirmation du statut social dans les sociétés protohistoriques.

---

<sup>204</sup> Trois perles ont en revanche été retrouvées dans un *tumulus* de l'âge du bronze jouxtant le site (Cunliffe 1987, p. 48, 58, fig. 42).

### **3.4. Le jeu**

La fouille menée par C. Peuchet en 1995 avait permis de mettre au jour un dé parallélépipédique en os dans le fossé st. 2 (fig. 103). Cinq nouveaux exemplaires ont été découverts dans le cimetière à l'emplacement du bûcher n° 3 où ils étaient associés à d'autres petits éléments de tabletterie dont certains peuvent correspondre à des pièces de jeu (fig. 228). Peu fréquents dans les habitats ruraux et modestes, ces petits objets se retrouvent régulièrement sur les habitats groupés de La Tène finale (Déchelette p. 1396-1398, fig. 623). On connaît trois exemplaires découverts sur les deux sites de Meare (St George Gray 1966, p. 295-297, pl. LV). Cinq autres exemplaires ont été mis au jour à Glastonbury (Bulleid 1917, p. 407-409, fig. 146). De nombreux déchets de fabrication attestant d'une production en série ont été mis au jour à Levroux (Krausz 2000). On les retrouve également fréquemment dans les sanctuaires où on les interprète généralement comme des pièces liées à des pratiques divinatoires basées sur la numérogie.

### **3.5. La chasse**

La chasse est représentée dans le secteur artisanal par des ossements de mammifères sauvages et d'oiseaux marins ou aquatiques. Bien qu'il représente moins de 1,5 % de la faune recueillie dans ce secteur, ce lot d'espèces sauvage est d'autant plus significatif qu'il s'inscrit dans un contexte où les objets socialement valorisés sont nombreux et où la viande consommée est généralement de qualité (cf. *infra* ; Méniel dans Lefort *et al.* 2011). On trouve parmi ces espèces sauvages le cerf, le chevreuil, le sanglier et le putois ainsi que le grand et le petit pingouin, le fou de bassan, le guillemot de Troïl, le goéland marin, le fuligule, la bernache ou encore le canard plongeur.

Le faciès de la faune sauvage relevée à Urville trouve un bon parallèle avec l'assemblage de l'habitat groupé de Glastonbury, où elle représente environ 2 % des restes osseux mis au jour (71 sur 3 426 restes<sup>205</sup>, Andrews, Boyd Dawkins et Wilfrid Jackson dans Bulleid 1917, p. 631-672). Comme à Nacqueville, cette faune comporte plusieurs restes d'oiseaux aquatiques vivant ordinairement dans les marais qui environnent le site. Sur les 27 espèces dénombrées on retrouve notamment le pélican frisé, le grand cormoran, le héron,

---

<sup>205</sup> Les restes oiseaux n'ont pas été quantifiés lors de leur étude (Andrews dans Bulleid 1917, p. 631-637).

le cygne chanteur ou encore le canard colvert. On estime que ces oiseaux ont été chassés à la fronde, arme dont témoignent de nombreuses balles de terre cuite mises au jour dans l'habitat (Andrews dans Bulleid 1917, p. 636). A Urville-Nacqueville, aucune balle de fronde n'a été découverte, mais le bâton de jet dont l'utilisation pour la chasse au gibier d'eau est attestée par de nombreux exemples aussi bien archéologiques qu'ethnographiques pourrait avoir un lien avec cette activité (Ramseyer 2000 ; Thomas 2000 ; Bordes 2009). Bien qu'unique pour la période gauloise, le bâton d'Urville prolonge une tradition cynégétique universelle pratiquée depuis le paléolithique. Pratique primitive de subsistance, les représentations de chasses au bâton relevées en Grèce ou en Egypte montrent qu'il s'agit désormais d'une pratique sportive réservée aux élites. Le caractère privilégié de cette activité apparaît assez clairement à Nacqueville. Non seulement la faune sauvage atteste la présence de grands mammifères à forte connotation symbolique et sacrée comme le cerf ou le sanglier, mais elle s'inscrit dans un contexte particulièrement privilégié si l'on se fie à la présence de marqueurs sociaux forts comme les statères ou la consommation de vin. Le soin apporté à cette pièce va également dans ce sens. En plus de témoigner d'un réel savoir-faire technique, la fabrication de cette arme fait appel à des notions poussées en aérodynamique et propriétés des matériaux, et on imagine assez difficilement qu'un simple outil de braconnage ait fait l'objet d'un décor et de finitions aussi soignés.

## 4. Synthèse

En dépit du caractère peu ostentatoire des structures rencontrées jusqu'à présent, mis à part peut-être le bûcher n° 1 (cf. *supra*), l'association d'or et de vin, renforcée par la présence de parure (lignite, verre, ambre, corail), de pièces de jeu, de harnachement ou encore de char manifeste clairement le statut particulier du site et la prospérité de ses occupants.

L'enquête nationale sur les habitats ruraux réalisée dans le cadre du colloque de l'AFEAF de Chauvigny a été l'occasion de quantifier et de mesurer la fréquence des différentes catégories de mobilier susceptibles de nous informer sur le statut de ces sites (Blancquaert et coll. 2009, fig. 10). Les résultats obtenus montrent que la parure est relativement fréquente avec une présence sur 36,7 % des sites fouillés. Les proportions diminuent fortement en ce qui concerne les amphores (17,8%), les armes (11,7%) ou encore les monnaies, tous métaux confondus (10,9%). Enfin seuls 1,4 % des sites présentent l'ensemble de ces catégories lorsqu'enfin 65 % en sont absolument dépourvus. Si, à l'exception du bâton de jet, les armes sont absentes du site, l'ensemble des autres catégories



de mobilier sont pour leur part représentées , confirmant ainsi les catégories énumérées ci-dessus attestent clairement du statut particulier du site.

Les différentes caractéristiques présentées jusqu'ici font d'Urville-Nacqueville un site encore isolé par l'absence de parallèles régionaux. La variété et le nombre relativement important de biens socialement valorisés (amphores, parures en matériaux précieux et exotiques, pièces de harnachement équestre et pièces de jeu) contrastent avec l'absence de monumentalité rencontrée jusqu'à présent (fossés peu profonds, architecture légère). L'association de ces objets, pour l'essentiel importés (vin italien, corail méditerranéen, ambre balte, etc.) à des marqueurs d'activités artisanales spécialisées (fabrication de bracelets en lignite notamment) renvoie à une situation connue dans les agglomérations ouvertes à vocation artisanale et commerciale du nord de la Gaule (Levroux, Feurs, Roanne) dont Nacqueville partage les caractéristiques principales (Collis *et al.* 2000 ; Buchsenchutz 2007) :

- Une création durant le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (La Tène C2-D1) ;
- Un abandon généralement durant le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (La Tène D2) ;
- Une implantation au débouché d'une voie de communication ;
- Un artisanat spécialisé caractérisé par une standardisation des productions ;
- Une répartition spatiale régulée des activités ;
- Un développement des échanges à moyenne et longue distances manifesté notamment par la présence d'amphores italiques et l'utilisation de la monnaie.

L'importation de matériaux et de produits manufacturés s'est peut-être accompagnée de l'établissement de marchands et d'artisans étrangers sur le site. La construction de plusieurs bâtiments circulaires ajoutée à la présence dans la nécropole de plusieurs sépultures recroquevillées tout à fait comparables aux *crouched burials* du Dorset laisse en effet entrevoir la présence de Bretons insulaires<sup>206</sup>. Dans le contexte économique du site, cette hypothèse n'a rien de fantaisiste. Les sites commerciaux reconnus sur le littoral du sud de la Gaule offrent en effet plusieurs exemples de la présence de négociants étrangers (Étrusques, Grecs, etc.) au sein de la population locale (Py 2009, p. 334-338). Elle est d'autant plus légitime qu'elle expliquerait alors de manière logique la construction des bâtiments

---

<sup>206</sup> Des analyses isotopiques sont envisagées afin de vérifier s'il peut s'agir d'individus ayant grandi de l'autre côté de la Manche.

circulaires et l'installation d'un atelier de fabrication de bracelets en lignite de Kimmeridge alors qu'il aurait été vraisemblablement plus simple d'importer les bracelets finis depuis les nombreux ateliers reconnus autour des gisements du Dorset.

La présence dans ce contexte artisanal de plusieurs monnaies isolées d'origine locale et exogène renforce l'interprétation du site comme un centre d'échanges important. Dans cette perspective, le dépôt monétaire découvert en 1820 pourrait tout à fait correspondre à un capital marchand similaire à ceux reconnus sur le port de Lattes (Py 2009, p. 311-315), même si sa mise au jour à l'écart de tout espace bâti ne permet pas non plus d'exclure une fonction votive.

Bien que les monnaies de Nacqueville possèdent une forte valeur métallique intrinsèque, leur découverte isolée dans un contexte civil doit probablement être interprétée comme le résultat d'une perte au cours de leur manipulation (transactions, activités de change, transport). L'attention particulière portée à ces monnaies de forte valeur limitant naturellement ce type de mésaventures, ces trouvailles ne représentent probablement qu'une infime part de la masse monétaire ayant circulé sur le site. La présence de trois « globules à la croix » et d'un statère Gallo-Belgic C est alors loin d'être anecdotique et témoigne d'échanges commerciaux tournés entre le cours moyen et supérieur de la Seine et le sud de l'Angleterre où s'observent les principales concentrations de ces types monétaires (Haselgrove 2009).

Le site littoral d'Urville-Nacqueville appartient de toute évidence à un type de gisement encore inédit dans la région. Il ne trouve de véritables comparaisons que dans les villages ouverts reconnus dans le nord de la Gaule et dans les agglomérations du sud de l'Angleterre dont l'artisanat et le commerce constituent l'une des principales préoccupations. La mise en évidence d'un artisanat spécialisé, de nombreuses importations, de plusieurs statères locaux et exogènes et d'une importante nécropole associée permet en effet proposer de rattacher Nacqueville à ce type de site dont il constituerait une déclinaison littorale inédite qui se serait développée en partie grâce au commerce maritime sous la forme d'une escale sur la route de l'île de Bretagne.

<b>Principaux marqueurs d'échanges</b>	<b>Type d'échange</b>	<b>Origine supposée</b>
<b>Vin</b>	<b>Economique</b>	<b>Italie centrale via Gaule du centre</b>
<b>Or</b>	<b>Economique</b>	<b>?</b>
<b>Monnaies</b>	<b>Economique</b>	<b>Gaule du Centre-Est et Gaule Belgique</b>
<b>Lignite</b>	<b>Economique</b>	<b>Dorset</b>
<b>Ambre</b>	<b>Economique</b>	<b>Baltique</b>
<b>Corail</b>	<b>Economique</b>	<b>Méditerranée</b>
<b>Verre (matériau)</b>	<b>Economique</b>	<b>Méditerranée orientale (via ?)</b>
<b>Plomb</b>	<b>Economique</b>	<b>Cornouailles ?</b>
<b>Etain</b>	<b>Economique</b>	<b>Cornouailles ?</b>
<b>Fer - <i>Currency bar</i></b>	<b>Economique</b>	<b>Wessex</b>
<b>Architecture circulaire</b>	<b>Culturel</b>	<b>Wessex</b>
<b>Sépultures durotriges</b>	<b>Culturel</b>	<b>Dorset</b>
<b>Figurine en craie</b>	<b>Culturel</b>	<b>Dorset</b>

Tableau Récapitulatif des principaux marqueurs d'échanges actuellement reconnus sur le site

**Quatrième partie : *L'oppidum* côtier de Port-en-  
Bessin**

Parallèlement aux fouilles menées à Urville-Nacqueville, nous nous sommes intéressé à la recherche d'autres sites littoraux ayant pu revêtir une vocation portuaire. L'examen de la topographie des côtes du Calvados a rapidement fait ressortir le plateau du Mont-Castel à Port-en-Bessin comme un emplacement particulièrement propice à cette destination. Le dépouillement des données anciennes confirmant les premiers soupçons, une visite de terrain menée en janvier 2010 permit de repérer le tracé d'un rempart de pourtour. Elle fut également l'occasion de rencontrer sur place un prospecteur amateur à qui nous sommes redevables d'informations inédites et capitales concernant les nombreuses découvertes réalisées sur le site. Ces informations faisant état de plusieurs centaines de monnaies gauloises en argent et en bronze n'ont alors fait que renforcer l'hypothèse d'un *oppidum* côtier occupé durant La Tène D2 et nous ont conduit à envisager la mise en place de sondages. Cette opération répondait donc à la fois à des problématiques scientifiques et patrimoniales :

- évaluer le potentiel archéologique réel du site et mesurer son statut ;
- évaluer son statut au sein du territoire de la future cité baiocasse ;
- sensibiliser les autorités de l'Etat à l'intérêt patrimonial et scientifique du gisement.

Au-delà de leur résultat positif, ces sondages ont permis de soulever de nouvelles problématiques touchant à la question de la romanisation de la Basse-Normandie dès la fin de la Guerre des Gaules. Cohérent mais dépassant le cadre cette thèse, cette problématique a motivé la poursuite des recherches sous la forme d'un programme collectif de recherche et d'une fouille programmée menés conjointement avec Jean-Paul Guillaumet et Cyril Marcigny. En dépit de résultats significatifs et spectaculaires, les résultats de ces fouilles, débuté en 2014 n'ont pu être intégrés à ce travail. Ces derniers ne remettent toutefois nullement en cause les résultats et hypothèses présentées ici.

# Chapitre 1 : Données environnementales et historiographiques

## 1. Le plateau du Mont-Castel dans son environnement

Le Mont-Castel se trouve à cheval sur les communes de Port-en-Bessin-Huppain et de Commes sur le littoral du Calvados à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Bayeux (fig. 289). Le site dominant Port-en-Bessin d'environ 50 m est un plateau côtier calcaire d'environ 20 ha surplombant la Manche côté nord et descendant au sud en une pente à 45 degrés vers une vaste plaine de 400 ha, séparée du reste du Bessin par des collines culminant à environ 70 m d'altitude (fig. 290-292 et 296). Le village actuel de Port-en-Bessin-Huppain est implanté, au pied du Castel, dans une anfractuosit  naturelle baign e par les r surgences de l'Aure, qui forme ainsi une petite embouchure s parant la falaise du Castel   l'est de la falaise d'Huppain   l'ouest. Une br ve interruption du relief au sud forme un goulet entre le Mont-Cavalier et le Mont-Cauvin, et constitue le seul point d'entr e depuis la vall e de l'Aure terminant la plaine du Bessin environnante (fig. 292-293). Ce point de passage sera emprunt    l' poque romaine par la voie reliant Port-en-Bessin   Bayeux/*Augustodurum*, aujourd'hui emprunt  la route D 6. Les r cents sondages r alis s par P. Giraud sur l' peron barr  du Mont-Cavalier ont permis de proposer une occupation durant La T ne D2, p riode   laquelle le puissant rempart est renforc  (Giraud 2008 ; Giraud *et al.* 2011). Ces sondages ont  galement permis d'y mettre en  vidence un rempart de pourtour ceinturant pr s de 4,5 ha, et long  par une voie p riph rique. Parmi le mobilier mis au jour figurent plusieurs tessons d'amphores r publicaines (Giraud *et al.* 2011). La position particuli re du Mont-Cavalier, surplombant l'entr e entre la plaine de Port-en-Bessin et la vall e de l'Aure, en fait naturellement un point de contr le remarquable (fig. 293). Ce vaste micro-terroir ainsi d limit  au sud et ouvert sur la mer au nord a fortement conditionn  la destin e portuaire de Port-en-Bessin.

## 2. Bilan documentaire et problématiques patrimoniales

La très haute antiquité de Port-en-Bessin est particulièrement présente dans le folklore local. Il n'est pas une notice ou une chorographie s'attachant à cette commune qui ne mentionne une dense occupation du secteur depuis l'Antiquité. Cette tradition populaire est confirmée par l'abondance des découvertes réalisées sur la commune, pour la quasi-totalité incontrôlées.

### 2.1. Histoire de la commune et toponymie

L'existence de la paroisse semble attestée dans les sources historiques à partir du IX<sup>e</sup> siècle. Il a été proposé d'y voir l'antique *Grannonna* de la *Notitia Dignitatum* et située *in littore saxonico* (Bourguignon d'Anville 1760 p. 358-359), mais cette attribution est loin de faire l'objet d'un consensus (Bourguignon d'Anville 1760, p. 359 ; Longuemare 1907 p.75-76). De manière objective, il semblerait que la plus ancienne mention du toponyme « Port-en-Bessin » se retrouve dans un acte de l'année 1096<sup>207</sup> sous la simple appellation *Portus*, qu'Arcisse de Caumont lut probablement à tort *Portus Piscatoris* ou « Port du Pêcheur » (de Caumont 1857 p.800 ; Le Mâle 1860, p. 347). Il apparaîtrait également sous la forme *Portus Baiocassinus*, « Port du Bessin » ou « de Bayeux », ville de laquelle Port-en-Bessin, distant d'environ 10 km, est historiquement indissociable (Chigouesnel 1867 p. 615).

### 2.2. Données anciennes

Les découvertes archéologiques réalisées sur les communes de Port-en-Bessin et de Commes sont nombreuses. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Arcisse de Caumont mentionne la présence dans la plaine de constructions gallo-romaines (briques, tuiles, placages peints, mortier) près de l'ancienne église de Port<sup>208</sup> et du chemin rejoignant l'église de Commes, aujourd'hui la D 514 (de Caumont 1857, p. 617). Le Mont-Cavalier, situé sur la commune de Commes, est également connu à cette époque et interprété comme l'emplacement d'un camp

---

<sup>207</sup> Cartulaire de Saint-Vigor, près Bayeux, à Saint-Bénigne de Dijon. L'original est conservé aux archives de Côte-d'Or.

<sup>208</sup> Cette église bâtie entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle a été démolie vers les années 1880. Elle se trouvait à l'emplacement du cimetière actuel.

romain (de Caumont 1857, p. 800). La tradition orale fait aussi état de découvertes de mobilier gallo-romain remontées au large dans les filets des pêcheurs. Parmi ces découvertes sous-marines, une amphore complète du Haut-Empire est aujourd'hui conservée au musée Baron-Gérard de Bayeux (Carpentier *et al.* 2007, p. 77).

Si aucune recherche archéologique n'a jamais été entreprise sur le plateau du Castel, ce dernier a néanmoins livré un abondant mobilier archéologique appartenant à la protohistoire ancienne et récente. La tradition locale veut que de nombreuses monnaies romaines et gauloises aient été ramassées par les enfants du village dans les fréquents éboulements de la falaise. La découverte la plus importante fut cependant réalisée en 1879 lorsque des ouvriers carriers mirent au jour sur le rebord de la falaise près de deux cents débris d'objets (haches, lames d'épées pistiliformes, pointes de lance, outils...). Ce dépôt, actuellement visible au musée de Normandie, est daté du Bronze final IIIb (Beaurepaire 1882 ; Coutil 1895 ; Verron 2000, p. 234-237).

La période laténienne est attestée par plusieurs découvertes isolées parmi lesquelles des monnaies attribuées aux Bituriges ainsi qu'une « monnaie assez fruste où l'on a cru lire LIXOVII » (Cartailhac 1875). Il est également fait mention de « restes d'un fourneau dans le fond duquel se trouvaient des débris de métal fondu » découverts en 1935 (Fortin 1940).

L'existence d'un rempart de contour sur le plateau du Castel est évoquée par Arcisse de Caumont dans sa *Statistique monumentale du Calvados* où il mentionne sa destruction récente par des ouvriers agricoles (de Caumont 1857, p. 800-801). Il considère le plateau comme un « poste avancé d'observation » protégé par un rempart construit avec « de gros quartiers de pierre ». L'information sera par la suite reprise dans les essais de synthèses régionales (Doranlo 1913-1914, p. 240). Plus récemment, deux nouvelles synthèses sur les habitats fortifiés de hauteur bas-normands ont porté un regard rapide sur le Mont-Castel (San Juan et Bernouis 2003 ; Giraud et Delrieu 2008). La première, sans remettre en cause une quelconque occupation probable, n'a pas constaté la présence du rempart mentionné par Arcisse de Caumont, tandis que la seconde considère son existence comme vraisemblable.

### **2.3. Dix ans de prospections clandestines**

Au début des années 2000, époque où le plateau était encore en culture, plusieurs prospecteurs clandestins ont arpenté le site de manière quasi quotidienne durant plusieurs



années. Cette assiduité a été récompensée par la découverte de plusieurs centaines de monnaies gauloises et romaines. La nouvelle de ces fructueuses moissons s'étant rapidement propagée, le Mont-Castel, avec son toponyme pour le moins évocateur, est rapidement devenu un incontournable pour nombre d'amateurs et collectionneurs de monnaies anciennes. Aujourd'hui, la grande majorité des monnaies découvertes sur le plateau a été dispersée par l'intermédiaire de cabinets parisiens dans plusieurs collections privées à jamais anonymes, et la raréfaction des trouvailles a conduit à une très forte baisse de la fréquentation du site.

Une centaine de monnaies a néanmoins pu être sauvée de cette dispersion par un prospecteur amateur qui, averti de ces découvertes, a à son tour prospecté le plateau et racheté plusieurs monnaies découvertes antérieurement. Ce lot monétaire tout à fait exceptionnel pour la région fait état d'un faciès très varié où figurent une majorité de quinaires séquanes à la légende TOGIRIX, de bronzes frappés carnutes PIXTILLOS ou encore des oboles de Marseille en quantité significative (fig. 297-299).

# Chapitre 2 : Présentation et résultats des sondages et prospections

## 1. Circonstances de l'opération

### 1.1. Problématique scientifique et patrimoniale

Si une fréquentation du plateau durant la protohistoire semblait attestée par la découverte de l'un des plus importants dépôts de l'âge du Bronze bas-normand et quelques rares monnaies gauloises, la nature et la chronologie de cette fréquentation restaient à définir. La topographie et les informations disponibles, aussi ténues qu'inégales, orientaient la réflexion vers un site fortifié de hauteur de La Tène finale de type *oppidum* implanté en un lieu remarquable et éminemment stratégique depuis au moins le Bronze final.

Les objectifs de ces sondages étaient donc de vérifier la présence d'un rempart de contour jusqu'ici supposée par certains auteurs (de Caumont 1857, p. 800-801 ; Doranlo 1913-1914, p. 240 ; Giraud et Delrieu, 2008) et mise en doute par d'autres (San Juan et Bernouis 2003), ainsi qu'une effective occupation protohistorique du plateau. La synchronicité entre le Mont-Castel et l'éperon barré du Mont-Cavalier situé en vis-à-vis direct demeurait également à mettre en évidence afin d'établir une association certaine entre les deux sites distants de moins de 2,5 km (fig. 292-294 et 296).

### 1.2. Méthodologie

#### 1.2.1. Stratégie d'évaluation

Trois tranchées linéaires ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique perpendiculairement à l'axe du plateau, soit selon un axe nord-sud (fig. 303). L'implantation de ces sondages a été déterminée par la conservation des micro-reliefs visibles sur tout le rebord sud du Mont-Castel. Ces trois ouvertures ont été pratiquées dans la partie est du plateau, là où ces reliefs d'origine présumée anthropique étaient particulièrement visibles. La première de ces tranchées a été implantée à cheval sur le rebord du plateau et sur le haut de

penne afin d'y vérifier la présence d'un probable rempart de contour. Elle a ensuite été étirée sur une longueur de 52 m vers l'intérieur du plateau.

Les deux autres tranchées ont été implantées à l'ouest parallèlement à la première afin de documenter une éventuelle occupation interne du plateau. La tranchée 2 a été tirée sur une longueur de 44 m ; la troisième sur environ 20 m. Une quatrième ouverture plus réduite (tr.4) a été pratiquée sur le rebord du plateau afin d'obtenir une vision planimétrique des premiers niveaux du rempart coupé dans la tranchée 1. Au total, environ 250 m<sup>2</sup> ont été décapés.

### **1.2.2. Décapage**

Le décapage a été effectué à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de 2 mètres de large. La couche végétale d'une vingtaine de centimètres passée, l'altérite de la dalle calcaire sous-jacente apparaît aussitôt et permet les premières observations archéologiques. Un nettoyage manuel des fonds de tranchées a cependant été nécessaire afin de distinguer les structures archéologiques des résidus de terre végétale piégés dans les anfractuosités du substrat calcaire.

### **1.2.3. Conduite de la fouille et relevé des vestiges**

Les structures rencontrées ont toutes été photographiées avant d'être fouillées. Les fosses ont fait l'objet d'une fouille manuelle par moitié afin d'en observer les processus de comblement via un relevé stratigraphique au 1/20<sup>e</sup>. La seconde moitié a ensuite été fouillée. Chaque étape de la fouille a été documentée par des photographies numériques. Les structures ont ensuite fait l'objet d'un relevé en plan réalisé à la même échelle. Les tranchées ont été relevées en topographie à l'aide d'un théodolite afin de pouvoir les replacer sur fond cartographique. Un relevé traditionnel de chaque tranchée a également été réalisé pour pouvoir recalculer chaque structure repérée sur le plan final.

### **1.2.4. Dessin et traitement du mobilier**

L'ensemble du mobilier non métallique a été lavé puis conditionné. Le mobilier métallique a été conservé dans son sédiment d'origine jusqu'à remise pour restauration. La céramique de l'âge du Bronze a été dessinée par E. Ghesquière (Inrap) ; l'étude en a été faite par C. Marcigny (Inrap). La faune recueillie n'a pour l'instant fait l'objet d'une étude faute d'un corpus significatif. Enfin, l'identification des monnaies a été réalisée par P.-M. Guihard (Crahm).

## 2. Résultats

### 2.1. Le rempart de contour

Un micro-relief ceinturant la totalité du bord de plateau avait déjà été relevé lors de la première reconnaissance du site en janvier 2010 (fig. 295). L'existence d'un rempart en pierre sèche encore conservé en élévation avant sa destruction au XIX<sup>e</sup> siècle avait par ailleurs été mentionnée sur le site par A. de Caumont (de Caumont 1857 ; Doranlo 1912-1913, cf. *supra*). Conformément aux objectifs fixés, il importait de vérifier l'existence de ce rempart successivement invalidé puis réhabilité.

La coupe de ce micro-relief a révélé l'existence d'un puissant talus (fig. 304-305) conservé sur près de 1,70 mètres d'élévation, constitué de différentes couches de construction et d'effondrement mêlant de très nombreux blocs de calcaire, et surmonté d'une puissante masse de terre rapportée depuis la pente du plateau qui a subi des travaux de terrassement afin d'accentuer l'aspect défensif et ostentatoire du rempart.

La première couche [US 14] observée à la base de la coupe est une argile brun-orangé conservée sur une longueur de près de 2,5 m pour une épaisseur moyenne de 0,20 m scellée par le rempart élevé par-dessus. Cette couche d'occupation a livré en coupe quelques rares tessons de céramique rattachables à l'âge du Bronze sans plus de précision. Elle est bordée au sud d'une petite rigole limoneuse brune [US 13] en forme de U très évasé de faible profondeur (0,10 x 0,25 m). Cette dernière n'a pas livré de matériel en coupe et sa relation stratigraphique avec le paléosol [US 14] est délicate à établir.

Ces deux ensembles stratigraphiques sont surmontés d'une couche stérile en mobilier archéologique constituée de limon calcaire beige et de blocs irréguliers de calcaire dont le module moyen avoisine les 20 centimètres [US 7]. Epaisse d'une cinquantaine de centimètres pour une longueur en coupe d'un peu moins de 2 mètres, son extrémité méridionale laisse apparaître un effet de paroi marqué par de gros blocs calcaires. Son extrémité septentrionale est marquée par quatre petits blocs parallélépipédiques pouvant avoir appartenu à la base d'un parement interne en pierre sèche.

La couche supérieure [US 6] est constituée d'un amas compact de gros blocs calcaires de modules différents grossièrement parallélépipédiques mêlés à un sédiment gris foncé

voire noir dans lequel a été mis au jour un important lot céramique du Bronze final. Comme pour l'US 7, cette couche présente un pendage vers l'intérieur du plateau.

Cette unité stratigraphique appartenant vraisemblablement avec l'US 7 à un premier état du rempart, dont les phases d'érosion sont manifestées par les US 8, 9, 10 et 11, est par la suite surmontée d'une importante masse de pierres et de limon calcaire extraite des pentes du plateau, formant en coupe un trapèze de près d'un mètre d'épaisseur pour une longueur d'environ 3 à 3,5 m [US 4]. Elle est flanquée dans sa partie septentrionale d'une couche de limon argileux brun foncé contenant de très nombreux blocs calcaires parallélépipédiques couchés sur la pente de l'US 4 [US 3] ayant pu appartenir à une superstructure parementée totalement arasée en ce point du rempart. On retrouve aussi des indices d'un tel parement dans la couche d'érosion de l'US 4 répandue sur la pente du plateau [US 5] où plusieurs blocs de calcaire parallélépipédiques réguliers sont visibles superposés les uns sur les autres (fig. 306).

La chronologie du rempart n'a pu être établie avec certitude, en revanche une datation protohistorique est indubitable. La découverte d'un paléosol probablement daté de l'âge du Bronze scellé sous la masse de la construction ainsi qu'un lot céramique attribuable au Bronze final III b dans son premier état [US 6] sont autant d'indices permettant d'envisager son érection au moins durant le Bronze final. Un second état paraît également perceptible dans la mise en place d'une importante masse de terre et de blocs calcaires [US 4] rapportés depuis les pentes du plateau alors sujettes à un important travail de terrassement afin d'amplifier la monumentalité du rempart. Les sondages n'ont pas permis de dater ce second état monumental. Une construction laténienne<sup>209</sup> en rapport avec les vestiges mis au jour à l'intérieur du plateau semblerait cependant logique. La fouille minutieuse du rempart couplée à l'étude de l'occupation interne constitue un point important du programme de recherche actuellement en cours sur le site.

---

<sup>209</sup> A l'issue de la première campagne (2014), quatre états ont finalement pu être observés. Le plus récent est daté par association d'une obole de Marseille et d'un quinaire séquane Togirix du troisième quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

## **2.2. Les structures en creux**

Trois structures en creux ont été mises au jour dans les tranchées 1 et 2 (fig. 307). La première (st.1 tr.1) se présente sous une forme ovale d'environ deux mètres de diamètre. Elle est creusée dans le substrat calcaire jusqu'à une profondeur d'environ un mètre ; son fond est principalement plat. Une petite excroissance forme un emmarchement hémicirculaire d'une profondeur d'une petite vingtaine de centimètres. Le comblement de cette structure se compose de trois unités stratigraphiques distinctes dont la première a livré un mobilier détritique relativement riche et varié (céramique, tessons d'amphore, monnaies, armement, faune, etc.). La présence dans cette couche de huit clous de menuiserie permet d'envisager un plancher surmontant la structure accessible au moyen d'une trappe. Même s'il reste envisageable, aucune trace de coffrage n'a pu être observée tant à la fouille que dans la coupe stratigraphique. Le volume et la forme de cette structure permettent de l'interpréter comme un cellier domestique ou artisanal creusé dans la roche. Ces fosses-celliers sont fréquentes sur les sites d'habitats de La Tène finale. Des structures similaires ont par ailleurs été mises au jour dans le département à Saint-Martin-des-Entrées (Marcigny *et al.* 2004) ; elles sont, de manière générale, fréquentes sur les *oppida*.

La seconde structure se présente en plan sous une forme circulaire possédant un diamètre de 0,70 m pour une profondeur de 1,20 m. De nombreux tessons de céramique ont été mis au jour dans son comblement à partir desquels un vase de type Besançon presque complet a pu être remonté (Fig. 319 n° 3). Son comblement est homogène et aucune véritable pierre de calage n'a été rencontrée. L'hypothèse d'un imposant trou de poteau demeure cependant la plus vraisemblable dans la mesure où de nombreux cailloux décimétriques montrant un fort pendage en cône au centre de la structure laissent envisager l'arrachage d'un poteau.

La structure 3 se présente en plan de manière similaire à la structure 1. Sa profondeur est en revanche bien moindre puisque celle-ci n'excède pas les 30 cm. Son comblement essentiellement composé de blocs calcaires mêlés à un limon argileux totalement stérile ne permet aucune précision chronologique. Il pourrait s'agir d'une autre fosse-cellier.

## **2.3. Le mobilier**

### **2.3.1. La céramique de la fin de l'âge du Bronze (Cyril Marcigny, UMR 6566, Inrap)**

A l'occasion de la fouille du rempart 87 tessons, représentant un poids total d'environ 300 g, ont été prélevés dans la couche 6 [us 6]. Ces éléments présentaient des caractéristiques similaires qui ont permis de les rassembler en un lot homogène sur le plan technologique, mais dont la synchronicité ne peut être établie avec certitude, vu le contexte de prélèvement.

Les pâtes ont été observées à l'œil nu. Deux grands groupes ont été déterminés. Le premier regroupe les pâtes à fraction fine relativement dense de nature essentiellement quartzeuse, accompagnée de fragments de roches d'origine métamorphique. De nombreuses ponctuations orangées en grains bien délimités pourraient s'apparenter à des grains d'argilites de chamotte. Quelques tessons présentent des débris osseux comme cela avait déjà été remarqué sur le site du Bronze final de Cussy (Marcigny et Ghesquière, 1998). Ce groupe est minoritaire mais principalement utilisé pour la céramique fine et/ou décorée. Le second groupe est constitué des pâtes à inclusions de bioclastes. Ces derniers peuvent provenir de prélèvements sur l'estran ou plus certainement de l'utilisation des marnes locales. Ce groupe est largement majoritaire.

L'observation des techniques de façonnage atteste uniquement du montage au colombin. Les cassures ou décollements sur joints sont toujours bien visibles, sous la forme de fractures en sifflet ou en biseau sur la tranche des tessons. Les traces laissées après montage sont parfois laissées apparentes, en particulier sur les individus dont les parois sont les plus épaisses.

Les atmosphères de cuisson ont été définies en fonction de la couleur des faces extérieure et intérieure et de la tranche des tessons. Les beiges, les oranges et les rouges ont été considérés comme des teintes claires dues à un apport d'oxygène, volontaire ou non. A l'inverse, les teintes foncées (bruns, noirs et gris) ont été supposées liées à une réduction d'oxygène, volontaire ou non. Trois atmosphères de cuisson différentes ont ainsi été identifiées : réduction complète réservé aux céramiques fines (cuisson en four ?), réduction et oxydation partielles et réduction avec oxydation terminale (très majoritaire).

Les éléments céramiques sont très fragmentés et peu de formes sont graphiquement restituables. On reconnaît toutefois dans le lot deux gobelets dont la base manque (fig. 318, n° 1 et 2), et plusieurs fragments d'assiettes ou plats à décor (fig. 318, n° 9, 10 et 12).

Les gobelets trouvent des comparaisons dans les contextes nord-alpins de l'étape moyenne du Bronze final. Ce sont des vases de faibles dimensions, à petit col tronconique et à panse globuleuse (les fonds manquent). La facture de ces récipients est soignée et leurs parois très fines.

Les assiettes ou plats décorés sont moins soignés et leurs parois sont plus épaisses. Ils présentent toutefois systématiquement une riche ornementation sur la face interne : décors de chevrons ou de lignes brisés ou motifs, plus délicats à restituer, formant de larges triangles. Les décors sont réalisés à l'aide d'outils métalliques ou de silex. Une de ces assiettes présente aussi à l'approche de la lèvre de larges cannelures formant un système en gradin. Ce type d'assiette se retrouve à la fin de l'étape moyenne et à l'étape finale du Bronze final. La présence d'une assiette à gradin aurait d'ailleurs tendance à placer le calage chronologique vers le Bronze final IIIa ou IIIb.

Les autres éléments individualisés sont moins pertinents sur un plan typo-chronologique. On décompte plusieurs fragments de cols tronconiques dont le bord est généralement éversé (fig. 318, n° 3, 4 et 8). Un des bords pourrait appartenir à une écuelle à col court dont la lèvre présenterait comme bien souvent un méplat (bord oblique à facette intérieure légèrement concave ; fig. 318, n° 3). Deux autres tessons complètent le corpus illustré. Le premier semble correspondre au col d'une grande jarre à décor digité à la jointure col/panse (fig. 318, n° 11). Le second est un petit élément caréné, décoré d'une ligne de motifs poinçonnés visiblement réalisés à l'aide d'une épingle (fig. 318, n° 6). Ce dernier décor se retrouve en très grande quantité dans les corpus de la fin de l'âge du Bronze.

A ces quelques tessons isolés sur des critères typologiques, puis restitués graphiquement, on peut ajouter trois éléments de fonds sans liaison entre la base et la panse du vase, deux autres bords appartenant à des céramiques fines et plusieurs fragments de panse présentant des traces témoignant d'un lissage sommaire au bouchon végétal ou des trainées digitées (comme celui de la fig. 318, n° 13).

L'assemblage céramique semble donc pouvoir être calé sur un plan chronologique à la fin de l'âge du Bronze (Bronze final IIIa/ Hallstatt B1 ou IIIb/ Hallstatt B2-B3),



probablement au début de la séquence si l'on se fie aux assiettes qui ont encore des traits commun avec les céramiques du complexe nord-alpin de l'étape moyenne (Brun, 1998). Le reste du corpus beaucoup moins discriminant possède toutefois des similitudes avec les quelques ensembles régionaux de la fin de l'âge du Bronze (Lepaumier et Marcigny, 2003 ; Marcigny *et al.*, 2005 ; Marcigny *et al.*, 2007).

L'assemblage présente donc à la fois des récipients appartenant aux traditions continentales du monde nord-alpin et aux fonds communs du complexe Manche-Mer-du-Nord (*Plain ware* en particulier et son dérivé à *Decorated ware* ; Barrett, 1980). La céramique décorée et fine est aussi plus représentée qu'à l'habitude. Les formes de tailles moyennes restent nombreuses comme cela a déjà été mis en évidence sur la plupart des sites normands.

### **2.3.2. La céramique de La Tène finale**

La tranchée 1 a livré 298 tessons de céramique (représentant un poids total de 3,550 kg) rattachables à La Tène finale. Ce mobilier provient du cellier (st. 1 : 249 tessons pour 2,630 kg) et du trou de poteau monumental (st. 2 : 83 tessons pour 0,920 kg).

Le lot homogène présente un fort taux de fragmentation (fig. 317). On y dénombre très peu de céramique montée au tour rapide. L'usage du tour lent est en revanche fréquemment observé. On retrouve parmi les formes découvertes dans ces deux structures aussi bien des pots de stockage modelés que des céramiques à parois plus fines et décorées destinées au service. Aucun pot de cuisson n'est en revanche détecté. Ajoutons enfin la découverte dans le cellier de six tessons à paroi modelée très fine (< à 3 mm) et pâte orange qui font penser à des fragments de godets à sel tels qu'on les reconnaît sur les ateliers de Fermanville ou de Graye-sur-Mer (Carpentier *et al.* 2006, p. 52-57 et p. 65-68). Il est en effet fréquent de rencontrer des éléments de briquetage sur les sites d'habitats côtiers de La Tène finale ainsi que de l'arrière-pays où la consommation de sel est courante (élevage, alimentation, artisanat). Dans la région, l'*oppidum* d'Exmes et l'habitat rural de l'Etoile à Mondeville ont par exemple tous deux livré des vestiges semblables (Marcigny *et al.* 2007, p. 84, fig. 34 ; Besnard-Vautrin 2009, p. 121, fig. 83). Notons enfin la présence de quinze tessons d'amphores de type Dressel 1 appartenant à au moins trois individus.

L'ensemble de ce lot associé au mobilier métallique et numismatique est cohérent avec un horizon que l'on peut donc situer durant le deuxième tiers du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (La

Tène D2). Ce lot est de surcroît tout à fait similaire à celui mis au jour dans les sondages du site voisin du Mont-Cavalier à Commes (P. Giraud, communication personnelle).

### **2.3.3. Le mobilier métallique**

Les sondages ont permis la mise au jour de 27 éléments métalliques individualisés (auxquels s'ajoutent huit clous en fer d'une longueur comprise entre 3 et 5 cm pour une section inférieure à 5 mm. La quasi-totalité de ce mobilier provient de la structure st.1 tr. 1 ; seules trois pièces ont été mises au jour hors contexte. On retrouve parmi ces éléments, une majorité de clous en fer à tête large et conique (9 exemplaires, fig. 308 n° 2-5 et fig. 316). Ils correspondent à des clous de chaussures de soldat. 3 petits clous-rivets en alliage cuivreux à section carrée, tête hémisphérique creuse et repli de la tige appartenant au type 6 défini par J.-P. Guillaumet ont également pu être recueillis (fig. 308 n°10, Guillaumet 2003, p. 54-56 et 140).

Un élément en fer en forme de tire-bouchon (fig. 308 n° 8) a également été mis au jour dans cette structure. On rencontre ce type de pièce à Corent où il est associé à de nombreux restes de boucherie bovine. Ces objets y sont interprétés comme des fragments d'aiguillons ou de pique-bœufs (Poux *et al.* 2006, fig. 35 -1 6229/876 et 16201/828, p. 8, 57, et 61).

#### 2.3.3.1. Les fibules

La structure st.1 tr. 1 a également livré deux fibules en fer. La première (fig. 308 n° 11) est composée d'un arc filiforme de section ronde à courbure prononcée près de la tête puis rectiligne jusqu'au porte-ardillon et d'un ressort à quatre spires et corde interne ; elle peut correspondre au type 4a1a ou 4b de la typologie de M. Feugère (1985, p.180). Ce dernier propose une datation comprise en 80/60 et 20/10 av. n. è. (Feugère 1985, p. 203). Très fréquente sur les *oppida*, on la retrouve également, plus proche de nous, à Villeneuve-Saint-Germain dans des contextes datés de La Tène D2 et plus précisément dans des horizons postconquête : 50-25 av. n. è. (Debord 1996, p. 107, pl. XII).

La seconde est trop corrodée pour préciser son type exact avant restauration ; elle pourrait cependant s'apparenter, sous toute réserve, au type des fibules à tête couvrante ou à coquille (Feugère 7) ou encore au type à ailettes naissantes (Almgren 65, Feugère 8b). On la rencontre dans des contextes du troisième quart du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. à Roanne-Saint-Joseph et à Villeneuve-Saint-Germain (Feugère 1985, p. 238 ; Debord 1995).

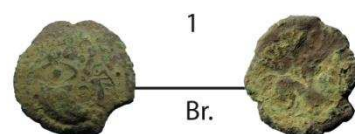
### 2.3.3.2. Les monnaies

Parmi les quatre monnaies mises au jour, deux d'entre elles (tableau 1, fig. 315, n<sup>os</sup> 1 et 2) proviennent du cellier fouillé dans la tranchée 1 st.1 tr.1 ; les deux autres (n<sup>os</sup> 3 et 4) ont été mises au jour dans le fond de la tranchée 3 où aucune structure archéologique n'a été observée. Ces monnaies présentent les mêmes patines et le même faciès que celles issues du pillage du site. La détermination des monnaies figurant ci-dessous a été réalisée d'après photos par P.-M. Guihard (CRAHM). Elles n'ont pas pu être pesées avant leur départ pour restauration.

On notera que sur ces quatre monnaies, deux appartiennent à des monnayages exogènes (Franche-Comté/Séquanais ; Champagne/Rèmes).

#### **Monnaie 1 (inv. 14)**

Description : Quart de statère de billon (âme en bronze).



D/ Profil à droite en demi-lune, dont l'œil est figuré par un ovale creux. Petite tête humaine à droite du visage (?).

R/ Cheval androcéphale indistinct à droite. Dessous, probable trace d'une lyre qui pourrait être accostée de deux annelets. L'aurige est réduit à une tête humaine tournée vers le haut.

Référence: DT, Atlas II, série 347 ; Jersey et Abollivier, 1997, p. 19, fig. 1.

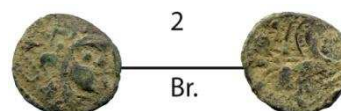
Datation : 50-30 av. J.-C.

Attribution : Nord-Armoricains.

Cette série circule principalement dans la région nord-armoricaine. Les fouilles du Yaudet en ont livré un exemplaire dans un contexte archéologique tardif préaugustéen (Jersey et Abollivier, 1997).

#### **Monnaie 2**

Description : Quart de statère (?) de billon (âme en bronze).



D/ Profil à droite aux lourdes mèches en S et au sanglier en cimier. Système de cordons perlés autour du visage.

R/ Cheval androcéphale à droite conduit par un aurige. Dessous, sanglier porte-enseigne à droite.

Référence: DT, Atlas II, série 344.

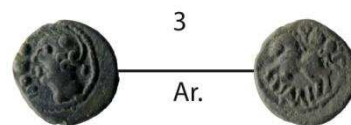
Datation : 60-30 av. J.-C.

Attribution : Peuples de Basse-Normandie.

Cette série circule essentiellement le long du littoral, de la pointe du Cotentin à l'embouchure de la Béthune (Guihard, 2005 ; Guihard, 2008, p. 17-22 et fig. 10).

### **Monnaie 3**

Description : Quinaire en argent.



D/ Profil casqué de Roma à gauche. Devant celui-ci à gauche, de haut en bas, légende Q.DOC[I].

R/ Cheval sanglé à gauche. Au-dessus, de gauche à droite, légende Q.DOCL. Dessous, légende SAM.F.

Référence : DT, Atlas III, série 944 ; Fischer, Gruel, 2001, n° 557-575.

Datation : 2<sup>e</sup> tiers du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. / période postcésarienne.

Attribution : Séquanes.

Cette série est très présente sur les camps militaires préaugustéens d'auxiliaires de la vallée de la Somme (Delestrée, Boisard, 2010 ; Delestrée *et al.*, 2006 : avec biblio.)

### **Monnaie 4**

Description : Potin.



D/ Personnage marchant à droite, tenant un torque de la main droite et une lance de la gauche.

R/ Animal à droite.

Type : DT, Atlas I, série 24.

Datation : 60-30 av. J.-C.

Attribution : Rèmes.

#### 2.3.3.4. Le *militaria tardo-républicain*

Si la grande diversité du monnayage exhumé clandestinement, confirmée par les monnaies mises au jour dans ces sondages, pouvait laisser envisager *a priori* une occupation bien spécifique du plateau, la découverte de deux pièces d'armement caractéristiques de l'armée romaine (fig. 308 n<sup>os</sup> 1 et 7 et 7, 12, 13) a été une très grande surprise. Inédit à ce jour dans l'ouest de la France (fig. 313), ce type de vestige se retrouve cependant sur plusieurs *oppida* contemporains de la guerre des Gaules ou ayant connu une occupation militaire juste après la conquête.

Ces deux pièces s'intègrent dans la catégorie de l'armement offensif. Il s'agit pour la première d'une armature de trait de scorpion et pour la seconde d'une bouterolle de fourreau de *gladius*, arme par excellence de l'infanterie romaine au même titre que le *pilum*.

##### Le trait de scorpion

Le trait de scorpion (fig. 308 n<sup>o</sup> 1, fig. 310-312) est un projectile d'artillerie exclusivement romain que les Gaulois semblent ignorer avant la conquête. Son extrémité proximale se présente comme une douille circulaire formée par le repli sur elle-même d'une fine plaque de fer. Son extrémité distale se termine par une pointe pyramidale massive dont la longueur rapportée à l'épaisseur de sa base constituerait un critère chronologique fiable pour distinguer les projectiles tardo-républicains des projectiles du Haut-Empire (Poux 2008a, p. 354 ; tableau 2). Cette découverte originale fait écho à un objet en plomb mis au jour lors des prospections clandestines des 2000 et qui se révèle être une balle de fronde tout à fait semblable à celles utilisées par les armées romaines (fig. 314).

##### La bouterolle de *gladius*

Cet objet se présente sous la forme d'un triangle d'environ 40 mm dont l'extrémité se termine par une petite boule (fig. 308 n° 12 et fig. 309). Cette forme en V distingue clairement cette boulerolle du répertoire gaulois dans lequel ne se côtoient que des boulerolles en U relativement ouvert. La gouttière conservée sur près de 35 mm possède encore le départ de la première frette visant à fixer et maintenir les plaques du fourreau.

Un rapide tour d'horizon permet de trouver des parallèles sur plusieurs sites contemporains ou légèrement postérieurs : Berry-Bouy (Berry) ; rivière Ljubljana (Slovénie) ou encore dans les tombes 119 et 471 de Giubiasco (Italie) (fig. 309). Notons également que des sites comme Corent ou la Chaussée-Tirancourt ont livré des plaques de tôle de bronze appartenant à des fourreaux de glaives.

### **3. Interprétation, comparaisons et perspectives**

#### **3.1. Une occupation de l'âge du Bronze (Cyril Marcigny, UMR 6566, Inrap)**

Il est bien entendu très difficile de caractériser le type d'occupation rencontré à Port-en-Bessin. Les vestiges attribués au Bronze final IIIa-IIIb proviennent exclusivement du rempart de contour du Mont-Castel et le peu de sondages réalisés à l'intérieur du site n'ont pas permis d'identifier des structures qui pourraient dater de cette époque. Dans l'état, on ne peut dire raisonnablement que peu de choses du site pour cette période.

Si la présence des vestiges dans l'élévation du rempart et dans un vieux sol piégé sous lui trahit indubitablement l'existence d'une occupation probablement dense sur l'éperon, elle pourrait aussi indiquer la présence d'une première construction défensive à l'âge du Bronze qui serait pour partie réutilisée au second âge du Fer. Cette hypothèse, fort séduisante par rapport à l'emplacement topographique du site et à son probable statut social au début du I<sup>er</sup> millénaire.

#### **3.2. Une présence militaire romaine préaugustéenne ?**

Si P.-R. Giot écrivait que « pendant cette période intermédiaire entre l'indépendance et la romanisation, de 50 à 25 a.c. environ, les peuples armoricains continuent de vivre de façon assez autonome sous un véritable régime de protectorat [...] mais [sans] aucune occupation

militaire » (Giot 1995, p. 393-394), les découvertes de Port-en-Bessin pourraient apporter une lumière radicalement nouvelle sur cette période méconnue de la pacification armoricaine. Mais si la diversité des contextes de découverte de *militaria* en Gaule civile doit nous inciter à la plus grande prudence quant à l'interprétation de ce type d'objets (Reddé 2009), leur association à un faciès monétaire semblable à ceux des camps augustéens de la Somme autorise à supposer la présence de soldats romains sur le site.

Face à de tels contextes situés entre la guerre des Gaules et le début la période augustéenne, il faut garder à l'esprit que la défaite à Alésia de 52 n'a marqué ni la fin de la guerre contre Rome ni la romanisation immédiate de la société gauloise dont le fond de la culture matérielle et spirituelle demeure essentiellement indigène jusqu'à l'époque augustéenne (Giot 1995, p. 393 ; Ferdière 2005, p. 88). Si les données historiques sont très lacunaires entre la fin de la guerre des Gaules et la fin de la guerre civile, les sources historiques n'apportent que des renseignements flous ou indirects sur la situation politique et sociale d'une Gaule épuisée, instable (Goudineau 1990 ; Ferdière 2005 ; Reddé 2010) et probablement en proie à des règlements de compte internes ayant nécessité la présence d'une armée d'occupation que l'on commence à percevoir dans des horizons préaugustéens à Bibracte ou à Corent (Poux 2008).

### **3.3 Des exemples similaires ? La Chaussée-Tirancourt et les autres sites à *militaria***

Le site de la Chaussée-Tirancourt se présente sous la forme d'un éperon barré d'environ 35 ha dominant la vallée de l'Acon au nord et de la Somme au sud. Le rempart de barrage d'une longueur d'environ 600 m forme un arc de cercle quasi parfait précédé d'un large fossé à fond plat et percé d'une porte principale. A l'arrière de ce rempart a également été repérée puis fouillée une seconde ligne défensive percée d'une seconde porte (porte intérieure) et fermant une dizaine d'hectares. Les fouilles réalisées à l'emplacement de ces deux portes (porte principale par A. Duval et J.-L. Brunaux de 1983 à 1989 ; porte intérieure de 1990 à 1993 par S. Fichtl) ont permis de révéler une occupation militaire romaine comprise entre les années 20 et 15 av. n. è. abritée derrière un rempart de tradition purement celtique (Fichtl 1995).

Le faciès monétaire est dominé par les oboles massaliotes. Elles représentent 35 % du lot recueilli (Brunaux et coll. 1990 ; Fichtl 1995 ; Delestrée 1997). Elles y côtoient de nombreux clous de chaussures romains et autres *militaria* tardo-républicain parmi lesquels un possible fragment de garde de *gladius* et une hache-herminette renvoyant au paquetage du légionnaire romain.

Conforté par ces données matérielles, Jean-Louis Brunaux a proposé d'interpréter ce site non pas comme un *oppidum* celtique mais comme un camp romain ayant pu appartenir à un *proto-limes* implanté sur la vallée de la Somme et destiné à pacifier une région particulièrement prompte à l'insurrection (Brunaux et coll. 1990 ; Brunaux 1993). Si elles ne suffisent pas à caractériser la nature exacte de cette place-forte, ces données matérielles imposent cependant le constat d'une présence militaire romaine sur un site pour lequel l'hésitation entre l'appellation *oppidum* et camp militaire romain est très forte (Fichtl 2005). M. Reddé retient quant à lui l'hypothèse avancée par J. Metzler selon laquelle les premiers camps militaires romains pourraient s'être implantés sur les *oppida* mêmes (Metzler 1995). Plusieurs exemples viennent en effet conforter ce modèle : le Titelberg, Bibracte ou Corent. A l'issue de la conquête de l'Angleterre moins d'un siècle plus tard, certains camps seront également implantés selon la même logique. Ainsi à Hod Hill un camp puissamment retranché est implanté dans un angle du *Hillfort*, s'appuyant ainsi sur le rempart préexistant (Richmond 1968). L'exemple de la Chaussée-Tirancourt pourrait alors s'intégrer dans ce modèle. Le rempart y est en effet reconstruit après la conquête puis le site est occupé par des troupes armées indubitablement proromaines mais dont la nature reste encore à identifier (Reddé 2008). Certains auteurs avancent l'hypothèse de troupes auxiliaires originaire du sud de la Gaule (Fichtl 1995).

L'occupation militaire de la Chaussée-Tirancourt partage une autre similitude avec le Mont-Castel. Ils participent tous deux au contrôle d'une voie vers l'île de Bretagne dont on sait qu'elle envoya des contingents sur le continent durant toute la guerre des Gaules (César *BG* IV, 20), obéissant à des traités d'alliances politiques et économiques conclus aussi bien avec les Belges (l'ancien chef des Suessiones, Diviciacos, avait « dominé la Bretagne », César *BG* II, 4 ; Commios dont « l'autorité était grande dans le pays », César *BG* IV, 21) que les Armoricaains (prétendu monopole des Vénètes, César *BG* III, 8). La Chaussée-Tirancourt se trouve en effet implanté sur la confluence de la Somme et de l'Acon à environ 50 km de la mer et à moins de 10 km d'Amiens. La possibilité de soutiens bretons au soulèvement des Morins en l'année 29 av. J.-C. est par ailleurs envisagée (Fichtl 1995). S. Fichtl rappelle en



effet les liens politiques entre les Atrébates, alors suzerains des Morins, et le nouveau royaume fondé par l'atrébate Commios dans le sud de l'île de Bretagne après son exil. Cette forte instabilité perceptible dans le *Belgium* a très bien pu se manifester de manière analogue en Armorique.

### **3.4. Un complexe fortifié bipolaire de type *oppidum* à vocation maritime ?**

Si l'occupation militaire du Mont-Castel demeure à confirmer par des découvertes et travaux futurs<sup>210</sup>, les résultats de ces sondages viennent *a minima* confirmer l'hypothèse d'un habitat fortifié de hauteur à vocation maritime de type *oppidum*. La contemporanéité du mobilier céramique avec celui du Mont-Cavalier et la similarité des types et des pâtes utilisées (P. Giraud comm. pers) conduisent en outre à réunir les deux enceintes au sein d'un même dispositif fortifié bipolaire. La topographie particulière du secteur a très certainement été décisive dans le choix de fortifier de la sorte ce micro-terroir naturellement abrité et parfaitement défendable de main d'homme. L'énergie consacrée à la fortification de ces deux hauteurs voisines dont l'une d'entre elle est encore conservée sur près de 8 mètres d'élévation, et la nature du mobilier mis au jour sur les sites laissent à penser que nous nous trouvons là dans un espace particulièrement important du territoire baïocasse.

L'association et la topographie de ces deux sites forment ainsi un complexe fortifié unique à l'échelle du territoire baïocasse à la fois tourné vers la Manche, qu'il surplombe au nord, et l'arrière-pays, qu'il domine au sud. La nature des objets mis au jour sur le plateau du Castel (armement, monnaies et amphore) indique un rôle de contrôle important probablement lié aux réseaux d'échanges du nord-ouest de la Gaule encore peu connus pour la Basse-Normandie. Il est tentant, face à ces caractéristiques, de voir dans cet ensemble le principal port commercial des Baïocasses contrôlant les flux de l'import-export en provenance et à destination du sud de l'île de Bretagne où de tels sites sont par ailleurs connus (Cunliffe 1987 et 2001 ; Cunliffe et de Jersey 1997).

---

<sup>210</sup> Cette hypothèse est largement confortée à l'issue de la fouille 2014.

## 4. Conclusion des sondages de 2010 et mise en place d'un programme de recherche

Si le but de cette opération était initialement de confirmer l'hypothèse d'une occupation significative du plateau durant le second âge du Fer, les résultats obtenus auront finalement permis de soulever des problématiques plus inattendues et méritant d'être développées dans le cadre d'un programme de recherche plus large.

L'existence d'un niveau de la fin de l'âge du Bronze final renvoie aux autres découvertes de ce type faites sur les sites de hauteur du nord de la France (Marcigny et Talon, 2009) et bien connues à l'échelle régionale (Soumont-Saint-Quentin, Van den Bossche, 2007 ; Merri, Delrieu, 2008 ; Exmes, Gallouin *et al.*, 2007; Igé, Delrieu, 2007 ; etc.). Toutefois, la position littorale de ce site et le corpus mobilier, associant de la céramique appartenant aux faciès continentaux et aux groupes littoraux, permettent d'envisager, pour la première fois, la fouille d'une occupation peut-être directement liée aux contacts transmanches. La découverte au XIX<sup>e</sup> siècle d'un des plus importants dépôts d'objets métalliques du Bronze final IIIb de Normandie sur le site même du Mont-Castel (conservé au musée de Normandie) vient aussi alimenter cette problématique et mériterait un réexamen, d'autant plus qu'un deuxième dépôt de même nature aurait aussi été mis au jour lors de fouilles clandestines ces dernières années (renseignement oral). Ce faisceau de données, encore bien partiel, est tout à fait en adéquation avec les modèles proposés en matière de définition des sites entrant dans le jeu des contacts transmanches (Clark, 2009). Il resterait donc à conforter les éléments perçus jusqu'à aujourd'hui (assemblage céramique mixte, site de hauteur associé au littoral) et à lever certaines incertitudes (nature exacte de l'occupation, présence ou non d'un rempart, etc.) par la réalisation de sondages et de fouilles complémentaires.

La présence d'un rempart de contour probablement laténien ainsi que de structures de La Tène D2b permet de compléter la carte des habitats fortifiés de Basse-Normandie et de reconsidérer l'organisation du territoire baïocasse à la fin de l'âge du Fer. La position littorale de ce que l'on peut raisonnablement désigner comme un *oppidum* et sa contemporanéité avec l'éperon du Mont-Cavalier en vis-à-vis et proximité immédiate ne sont pas anodines. Les deux sites ne peuvent être considérés séparément.

La découverte de *militaria* tardo-républicains sur le Mont-Castel renvoie à une situation que l'archéologie commence à mettre en évidence sur les grands *oppida* de Gaule du nord et du centre-est (Poux 2008). Cette tendance générale accrédite l'idée que les premiers camps militaires romains ont pu être installés à l'issue de la conquête sur certains *oppida* avant d'être construits à l'écart de ces noyaux urbains dès la période augustéenne (Metzler 1995).

A l'issue de ces travaux, les questions en suspens sont nombreuses. Observe-t-on une continuité de l'occupation depuis l'âge du Bronze ? Ou bien y a-t-il une période d'abandon du plateau suivie d'un réinvestissement du site durant La Tène finale telle qu'on peut l'observer sur la plupart des *oppida* du nord de la Gaule (Metzler 1995) ? Si la motivation d'investir le plateau semble commune, la mise en parallèle des deux entités chronologiques s'annonce particulièrement intéressante dans la mesure où durant ces deux phases, le site s'intègre visiblement dans le jeu des relations transmanches pour lesquelles on observe généralement une interruption notable durant La Tène ancienne et moyenne (Cunliffe et de Jersey 1997).

En permettant de mettre en évidence une occupation significative du plateau durant le Bronze final et La Tène finale, les sondages mis en place en 2010 ont motivé la mise en place d'un programme de recherche plus ambitieux visant une étude globale de l'ensemble multipolaire de Port-en-Bessin/Commes.

Nous avons dans un premier temps mis en place une prospection géophysique autour des sondages réalisés en 2010. Ce travail fut réalisé en 2012 par J. Ghyselinck dans le cadre d'un master sous la direction de G. Hulin (géophysicien, Inrap), Jean-Paul Guillaumet et nous-même. Ce travail mené sur un peu plus de trois hectares permet de mettre en évidence une forte densité de structures en creux sans pour autant permettre de dégager une structuration particulière (Ghyselinck 2012). Nous avons ensuite constitué une équipe composée de Jean-Paul Guillaumet (CNRS, UMR 6298), Cyril Marcigny (UMR 6566, Inrap), Pierre Giraud (CG 14) et Laurent Lespez (UMR 6554 Geophen) afin de mettre en place un programme de recherche spécifique à l'échelle du bassin fermé de Port-en-Bessin.

En accord avec le service régional de l'archéologie nous avons pu réaliser en août de la même année une prospection au détecteur de métaux dans l'espoir de cerner des aires de répartition ou de densité particulière de mobilier métallique. Cette prospection encadrée par nous-même et une équipe de l'Inrap s'est révélée un échec et a permis de mesurer l'extrême efficacité de nos devanciers. En dehors de déchets contemporains, seuls deux objets

archéologiques furent en effet mis au jour. Le premier consiste en un fragment de faucille en alliage cuivreux du Bronze final IIIb. Le second est un petit bronze frappé carnute à l'aigle et à la légende Pixtillos. Cette prospection a également été l'occasion de relever une portion du parement du rempart mise au jour sur cinq assises niveau du chemin menant sur le sommet du plateau depuis le port (fig. 320).

Suite à ces différentes approches, une première fouille a pu être menée sur le Mont-Castel durant l'été 2014. Particulièrement riche d'enseignements Elle devrait se poursuivre jusqu'en 2016.

# Conclusion

## 1. Un emplacement propice aux échanges

De par sa situation géographique intermédiaire entre le domaine nord-alpin, la péninsule ibérique et les îles britanniques, La péninsule armoricaine et la presqu'île du Cotentin ont très tôt occupé une place centrale dans les réseaux d'échanges du Nord-Ouest de l'Europe. Les marqueurs de ces échanges y sont notamment reconnus dès le néolithique et le campaniforme, périodes à partir desquelles les matières premières comme les roches vertes alpines ou l'ambre balte circulent parfois sur de très longues distances à travers l'Europe (Santrot 1999 ; Onoratini et coll. 2009). Pour le Bronze ancien, les riches *tumulus* armoricains rivalisent avec ceux du Wessex pour manifester le prestige des puissants qui tirent vraisemblablement fortune sur le contrôle des échanges à longue distance des matières premières et des premières productions manufacturées de prestige: or, jais, ambre, cuivre arsénié étain, etc. (Briard 1995, p. 70-74 ; Briard 1997, p.51-55 et 74 ; Carrozza, Marcigny et Talon 2007). Ces échanges perdurent et s'intensifient jusqu'à aboutir au Bronze moyen et final à la formation d'une vaste entité culturelle commune aux deux rives de la Manche (complexe Manche-Mer du Nord, Marcigny et al. 2002). Ces relations complexes entre le continent et les îles britanniques perdurent vraisemblablement même si leur rythme est difficile à appréhender avant La Tène finale (Cunliffe 1987, Cunliffe et de Jersey 1997), période à laquelle de nombreuses importations continentales apparaissent dans le sud de l'Angleterre (importations méditerranéennes, céramiques et monnaies armoricaines). Ces marqueurs d'échanges ne sauraient cependant recouvrir à eux seuls toute la complexité des relations maritimes entretenues entre l'Armorique et le sud de l'Angleterre. Les textes antiques disponibles constituent alors un relais documentaire essentiel qui permet de replacer ces échanges matériels dans une dimension culturelle bien plus vaste et complexe.

## 2. L'apport des textes

Le thème du commerce avec les îles britanniques<sup>211</sup> apparaît dans la littérature gréco-romaine à un moment où les ressources minières disponibles nécessaires au développement des grandes puissances méditerranéennes en compétition permanente s'amenuisent (Santrout 1999 ; Cunliffe 2002). Ces importants besoins en étain notamment mais également en or et en argent ont alors conduit vers le V<sup>ème</sup> siècle avant notre ère au développement de voies commerciales reliant l'Ouest de la Manche (Bretagne et Cornouailles) aux grands ports méditerranéens de Tartessos, Cadix, Narbonne ou Marseille (Dion 1977 ; Cunliffe 1990 ; Cunliffe 2002, p. 53). Ces expéditions sont successivement évoquées par Pythéas, Timée, Polybe, Posidonios d'Apamée et Diodore de Sicile (Dion 1977 ; Hawkes 1984 ; Cunliffe 2001, 2002).

Au fur et à mesure de l'extension des provinces romaines, les évocations du Nord-Ouest de l'Europe et de ses ressources se font plus nombreuses dans les textes sans toutefois lever le mystère autour de ces régions métallifères, mystère toujours entretenu dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère par les commerçants de Narbonne et Corbilo si l'on en croit Polybe<sup>212</sup>.

Il faut attendre César pour avoir un réel témoignage sur les échanges transmanches. A la lecture de son récit sur la Guerre des Gaules (*De Bello Gallico*) rédigé entre 58 et 50 avant notre ère, de nombreux passages attestent de manière plus ou moins explicite de l'intensité et de la complexité des relations entretenues entre la Gaule du Nord et l'île de Bretagne. Cinq types de relations sont ainsi successivement évoqués :

Echange	Manifestations	Livre
<b>Politique</b>	Des magistrats gaulois exercent des charges politiques en Bretagne (ex Diviciacos)	<b>II, 4</b>
<b>Economique</b>	Commerce maritime (ex. des Vénètes) – Navigateurs chevronnés	<b>III, 8 ; V, 12</b>
<b>Militaire</b>	Les Vénètes demandent du secours à la Bretagne	<b>III, 9</b>
<b>Militaire</b>	Des contingents bretons sont déployés en Gaule dans presque toutes les batailles	<b>IV, 20</b>
<b>Militaire</b>	Espionnage (les bretons sont prévenus du projet de César de traverser la	<b>IV, 21</b>

<sup>211</sup> La première mention textuelle des Îles Britanniques apparaît dans le récit du navigateur originaire de la colonie grecque de Marseille Pythéas intitulé *De l'Océan (Περὶ τοῦ Ὠκεανῶ)*. Rédigé durant le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le texte relate l'exploration des côtes atlantiques depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à la côte occidentale du Danemark (Cunliffe 2002, p.54-58). Il y décrit notamment les importantes ressources en étain et en ambre.

<sup>212</sup> Strabon, *Géographie*, 4, 2, 1

	Manche)	
<b>Diplomatique</b>	Des ambassades sont fréquemment déployées de part et d'autre de la Manche	<b>IV, 27</b>
<b>Culturel</b>	Modes de vie semblables aux gaulois en de nombreux points	<b>V, 12</b>
<b>Culturel</b>	Origine supposée du druidisme en Bretagne	<b>VI, 13</b>
<b>Culturel</b>	Enseignement druidique reconnu par les élites gauloises	<b>VI, 13</b>

Après César, Strabon consacrera également plusieurs pages à l'île de Bretagne et à ses habitants<sup>213</sup>. Cependant, à l'inverse de son prédécesseur, si Strabon connaît bien les provinces orientales pour les avoir abondamment parcourues, il ne fournit au lecteur romain aucune réelle nouveauté en ce qui concerne les provinces occidentales et base principalement sa documentation sur la lecture des classiques tels Pythéas, Polybe, ou encore Posidonios d'Apamée (Dion, 1977 ; Aujac, 2000). En plus de nous renseigner sur la géographie de l'île et des voies y conduisant, il dresse également la liste de ses exportations vers le continent. Cette dernière met en lumière toute la difficulté de mesurer sur le plan archéologique l'intensité de ces flux dans la mesure où ils consistent essentiellement en main d'œuvre et en matières premières :

[L'île de Bretagne] produit du blé, du bétail<sup>214</sup>, de l'or, de l'argent et du fer. Ces produits sont exportés, ainsi que des peaux, des esclaves et d'excellents chiens de chasse que les Celtes utilisent pour la guerre comme ils le font des races indigènes.<sup>215</sup>

En définitive, les rares sources dont nous disposons, en particulier César et Strabon, n'esquissent nullement une barrière mais bien au contraire un couloir maritime dynamique sur les rives duquel ont nécessairement dû se développer des places maritimes pour faciliter ces relations dans toutes leurs diversités : places militaires, ports de commerce, ports de pêche (Cunliffe 1987, Cunliffe et de Jersey 1997 ; Cunliffe et Galliou 2005 ; Langouët 1984 ; Wilkes 2004).

---

<sup>213</sup> Strabon, *Géographie* ; Tacite, *Agricola*.

<sup>214</sup> César dit à ce propos, que « le bétail abonde ». César, *De Bello Gallico*, V, 12.

<sup>215</sup> Strabon, *Géographie*, IV, 5, 2. Bien que non exhaustive, cette liste regroupe les deux types de produits les plus demandés dans le monde romain : la matière première et la main d'œuvre. Contrairement à César<sup>215</sup> et aux auteurs précédents, il ne parle plus de l'étain que l'on pouvait désormais obtenir à moindre frais dans les nouveaux territoires du nord-est de l'Ibérie (Cunliffe, 2005).

### 3. Limites des données textuelles et apports de l'archéologie

Si la question des relations transmanches n'a pas suscité d'engouement particulier en France, c'est notamment en grande partie du fait de l'indigence des données matérielles. Contrairement au sud de l'Angleterre où les importations continentales sont facilement discernables parmi les assemblages indigènes (amphores italiques, céramiques armoricaine, monnaies), la contrepartie de ces échanges (bétail, céréales, métaux) est en revanche plus délicate à mettre en évidence sur les sites continentaux.

La rareté des productions manufacturées insulaires sur le continent avait déjà été mise en évidence lors d'un travail antérieur (Lefort 2007). Ce dernier qui s'attachait plus particulièrement au mobilier métallique n'avait en effet pu recenser que douze pièces et 78 monnaies. Ce travail avait également permis de mettre en évidence le caractère tardif de ces importations dans la mesure où ces dernières provenaient systématiquement de contextes contemporains ou postérieurs à la guerre des Gaules. Si ce corpus limité est loin d'être exhaustif, il reflète néanmoins une réalité conforme au texte de Strabon ; à savoir que les exportations bretonnes consistaient majoritairement en de la matière première tandis que les rares objets bretons parvenus en Gaule y sont vraisemblablement entrés par d'autres biais que le cadre du commerce régulier (butin ramené par les légions envoyées en Bretagne en 55 et 54, cadeaux diplomatiques, circulations des personnes).

Ce constat posé, il semblait judicieux, pour approfondir la question des relations transmanches à la fin de l'âge du Fer, de s'intéresser aux sites ayant pu faciliter ces relations, c'est-à-dire aux ports, plutôt que de tenter de poursuivre et d'étendre l'inventaire des importations insulaires entamé précédemment.

Dans ce contexte, les nombreuses ébauches de bracelets en lignite mis au jour sur la plage d'Urville-Nacqueville, couplées aux observations anciennes de bâtiments circulaires, constituaient une piste intéressante dans l'optique d'une mise en évidence d'échanges matériels et culturels avec le sud de l'Angleterre. Cette piste était d'autant plus intéressante que la reprise documentaire de l'ensemble des données anciennes permettait par ailleurs d'interpréter le site comme une potentielle agglomération littorale à vocation artisanale et commerciale (Lefort, 2008 ; Lefort et Marcigny, 2009 ; Lefort 2010, 2011). La mise en place de fouilles sur ce site visait donc à tester cette hypothèse sur le terrain.



Bien que les fouilles conduites depuis 2009 soient toujours en cours, les données recueillies jusqu'à présent ont largement dépassées les attentes en permettant de mettre en évidence des liens manifestes avec les côtes du Dorset situées sur la rive opposée et de supposer la fréquentation du site par des Bretons dans le cadre de relations clairement établies par ailleurs (Cunliffe et de Jersey, 1997 ; Cunliffe, 1987, 2001). En effet, les bâtiments circulaires, les tessons de céramiques de type et de facture insulaire, la figurine en craie mais peut-être surtout la présence dans la nécropole de quatre sépultures de type durotrige soutiennent sérieusement cette hypothèse. Enfin, la proximité immédiate avec Hengistbury Head, situé à environ 60 milles marins au nord parfait du site (azimut 0,5° seulement) et sa contemporanéité permettent d'envisager des relations étroites entre les deux sites. Ces échanges sont probablement la base de l'économie du site et la source de la prospérité de ses habitants dont le statut relativement privilégié se lit à travers de nombreux biens socialement valorisés et d'importations plus ou moins lointaines, présents en des quantités encore inégalées dans la région (amphores, monnaies, parure, pièces de jeu et de harnachement, arme de chasse, etc.).

L'exploration du Mont Castel à Port-en-Bessin devait permettre de documenter un site de nature différente et légèrement postérieur à Urville-Nacqueville (La Tène D2b). Dans un premier temps, le but de ces sondages était en effet de vérifier l'hypothèse d'un *oppidum* côtier ayant pu entretenir des relations avec le sud de l'Angleterre. Dépassant la problématique de cette thèse, ces travaux ont depuis amenés à la mise en place d'un programme collectif de recherche actuellement en cours.

Sur le plateau côtier du Mont Castel et l'éperon voisin du Mont Cavalier semble s'être développé un vaste complexe fortifié dont la vocation portuaire et commerciale ne fait guère de doute. L'association et la topographie de ces deux sites en font un complexe unique à l'échelle du Bessin, à la fois tourné vers la mer, qu'il surplombe au nord, et l'arrière pays, qu'il domine au sud.

Si la faible emprise des sondages n'a pas permis de mettre au jour de structure antérieure à la conquête romaine, les vestiges découverts attestent toutefois d'une occupation significative du plateau dès la fin de la guerre des Gaules (rempart, structures fossoyées, monnaies, amphores, etc.). La découverte de deux pièces d'armement tardo-républicain

(bouterole de glaive et trait de scorpion) témoigne par ailleurs d'une présence militaire romaine sur le site confirmée par les fouilles actuellement en cours<sup>216</sup>. De tels vestiges ne laissent guère de doute sur l'importance du plateau à la fin de l'âge du Fer et soutiennent l'hypothèse d'un oppidum maritime potentiellement intégré dans les réseaux d'échanges transmanches.

Par cette contribution, nous espérons avoir convaincu de la possibilité de mettre en évidence les témoins d'une réalité historique encore largement méconnue et reposant sur des dynamiques d'échanges complexes d'ordre à la fois culturelles, politiques, diplomatiques ou tout simplement commerciales. Comme durant les périodes plus récentes, la Manche ne fut pas, durant La Tène finale, une barrière mais bien au contraire une voie maritime par laquelle Gaulois et Bretons ont naturellement échangé. Les recherches en cours à Nacqueville et Port-en-Bessin permettront de préciser davantage la nature et l'intensité de ces relations qui ont de toute évidence rythmé le quotidien de nos rivages. Ces deux sites s'intégraient de toute évidence dans un réseau complexe de ports disséminés sur les côtes de la Manche, qu'il conviendra de caractériser dans les années à venir.

---

<sup>216</sup> Nombreuses monnaies gauloises et républicaines associées à des *militaria* tardo-républicains. Données inédites non prise en compte dans le cadre cette thèse.

# Summary

## 1. A good place for trade

From its intermediate location between the North Alpine area, the Iberian Peninsula and the British Isles, Armorica have quickly taken a central place in the exchange networks of Northwest Europe. The markers of these exchanges are well evidenced since Neolithic and Bell-Beaker Culture, periods from which the raw materials such as alpine greenstone or Baltic amber can sometimes circulate over very long distances across Europe. For the Early Bronze Age, the rich *tumulus armoricains* compete Wessex mounds built to express the prestige of the lords who presumably derive fortune on the control of long-distance trade in raw materials and prestige goods: gold, jet, amber, copper, etc. These exchanges persist and intensify leading up to the formation of a broad cultural entity common to both sides of the Channel during the Late Bronze (Channel and North Sea complex). These complex relationships between the continent and the British Isles likely persist on a smaller level even if the rhythm is difficult to understand before the late La Tène (Cunliffe 1987 Cunliffe and Jersey 1997), at which time many continental imports reach southern Britain (Mediterranean imports, ceramics and Armorican currencies). If these evidences do not explain alone the complexity of maritime relations between Brittany and southern Britain, the ancient Mediterranean available texts then is an essential documentary relay which allows to place these material exchanges within a cultural dimension much larger and complex.

## 2. The contribution of texts

The trade with the British Isles theme appears in the Greco-Roman literature at a time when metal resources necessary for the development of the Mediterranean powers in permanent competition dwindle. These important needs including tin but also gold and silver then drove around the fifth century BC to the development of trade routes linking western Channel (Brittany and Cornwall) to large Mediterranean ports of Tartessos, Cadiz, Narbonne or Marseille. These expeditions are successively evoked by Pytheas, Timaeus, Polybius, Posidonius of Apamea and Diodorus of Sicily.

As Roman provinces expands, evocations of Northwest Europe and its resources are more numerous in the texts without lifting the mystery around these metal producing regions; mystery which is still maintained in the second half of the first century BC by the traders from Narbonne and Corbilo if one believes Polybius.

It is Julius Caesar who is the first to give a real account on-Channel trade. In his account of the Gallic Wars (*De Bello Gallico*) written between 58 and 50 BC, many passages attest more or less explicitly to the intensity and complexity of the relationships between the northern Gaul and Britain.

Five types of relationships are successively raised:

Exchange		Book
<b>Political</b>	Gallic magistrates exercising political office in Brittany (ex. Diviciacus)	<b>II, 4</b>
<b>Economic</b>	Veneti maritime trade with Britain	<b>III, 8 ; V, 12</b>
<b>Military</b>	The Veneti ask Britons for help	<b>III, 9</b>
<b>Military</b>	Britons warriors are deployed in almost all Gaul battlefields	<b>IV, 20</b>
<b>Diplomatic</b>	Espionage (Britons are warned Caesar projects to cross the Channel)	<b>IV, 21</b>
<b>Diplomatic</b>	Embassies are often deployed on both sides of the Channel	<b>IV, 27</b>
<b>Cultural</b>	Lifestyles similar to the Gauls in many ways	<b>V, 12</b>
<b>Cultural</b>	Supposed origin of Druidism in Britain	<b>VI, 13</b>
<b>Cultural</b>	Druidic education recognized by the Gallic elites	<b>VI, 13</b>

After Caesar, Strabo also devotes several pages to Britain and its people. However, unlike its predecessor, he does not provide real news heavily rely on classics such Pytheas, Polybius and Posidonius. Beyond dealing with the geography of the island and routes leading there, it also lists its exports to the continent. This list highlights the difficulty of measuring archaeologically intensity of exports as it consist mainly cattle, manpower and raw materials:

[Britain] produces corn, cattle, gold, silver and iron. These things are exported, along with hides, slaves and dogs suitable for hunting. The Gauls, however, use both these and their own native dogs for warfare also<sup>217</sup>."

In short, the few sources we have, especially Caesar and Strabo does not outline a barrier but rather a particularly dynamic maritime axis on the shores of which a wide range of maritime places had to develop to host all those activities: military places, emporia, fishing ports.

---

<sup>217</sup> Strabon, *Géographie*, IV, 5, 2. Bien que non exhaustive, cette liste regroupe les deux types de produits les plus demandés dans le monde romain : la matière première et la main d'œuvre. Contrairement à César<sup>217</sup> et aux auteurs précédents, il ne parle plus de l'étain que l'on pouvait désormais obtenir à moindre frais dans les nouveaux territoires du nord-est de l'Ibérie (Cunliffe, 2005).

### 3. Limitations of textual data and contributions of archeology

If the issue of cross-Channel connections has not attracted particular interests in France, it is largely because of the paucity of data. Unlike the south of England where the continental imports are easily discernible among indigenous material (amphorae, armorican pottery, coins), the compensation of these exchanges is rather more difficult to identify on continental sites. In a previous work, we have already highlighted the scarcity of metal production island to the mainland (Lefort 2007). This corpus was then limited to twelve artifacts and 78 coins systematically found in Gallic Wars or post Gallic Wars contexts. If this limited corpus is certainly far from exhaustive, it nonetheless reflects a reality consistent with the text of Strabo: Britain exports mainly consisted of raw material while rare British metalwork arrived in Gaul are likely to come from other sources than regular Trade (booty brought by the legions sent to Britain in 55 and 54 , diplomatic gifts, people circulations).

That said, it seemed judicious to examine the issue of Late Iron Age Cross-Channel connections to focus on the places where connections take places: harbours.

In this perspective, the many shale armlet rough out discovered during the Late 19<sup>th</sup> and early 20<sup>th</sup> centuries at Urville-Nacqueville, near Cherbourg, coupled with the presence of circular buildings was of particular interest to evidence material and cultural exchanges with southern England. Excavations were then carried out for this research work in order to understand their archaeological context and determine their significance. It aimed to approve or disapprove the hypothesis of a La Tène D1 coastal trading settlement.

Although excavations carried out since 2009 are still ongoing, the data collected so far have largely exceeded our expectations by allowing identifying clear links with the Dorset coast located on the opposite shore and assuming use of the site by Britons. If the shale import from southern England is not sufficient in itself to prove it, circular buildings, pottery sherds, chalk figurine and perhaps most of all the presence in the cemetery of four durotrigan burials strongly support this hypothesis. Finally, the close proximity to Hengistbury Head, located about 60 nautical miles north of the site (0.5 ° azimuth only) and its contemporary occupation allow considering the close relationship between the two sites. These exchanges are probably the base of the site economy and the source of the prosperity of its inhabitants which is clearly visible from the high status goods and imports found in unmatched amounts in the region so far (amphorae, coins, jewelery, game pieces, horse equipment, hunting weapon, etc.).

The exploration of Port-en-Bessin aimed to document a different kind of site and chronologically slightly later (La Tène D2b). Initially, the purpose of the search was to approve or not the hypothesis of a coastal oppidum whose occupation was to take the Urville-Nacqueville relay. If the works on this site have been limited to surveys, the results are particularly significant and have led to the setting of a specific research program in the coming years. On the coastal plateau of Mont Castel and the neighboring promontory of Mont Cavalier, at Commes, seems to have developed a vast fortified complex. The association and the topography of these fortified sites make it a unique complex across the Bessin, both facing the sea, it overlooks the north and the hinterland, it dominates the south.

Although the small surface stripped by the dig has not led to structures before the Roman conquest, a small cellar dug into the limestone has produced many metalwork including two pieces of late-republican *militariae* (a *gladius* lower end and a scorio arrowhead) that could support a Roman military occupation during the years following the conquest of a strategic site that had to be controlled. The nature of the material found on the Mont Castel (offensive weapons, coins and amphorae) might indicates a supervisory role related to the exchange networks of northwestern France which are still little known in Normandy. It is tempting then, given the topographical and archaeological features to see there the commercial port of the future Baiocasses controlling the flow of imports and exports from and to Britain.

With this contribution, we hope to have convinced the opportunity to highlight the evidences of a historical reality still largely unknown and based on complex exchanges dynamics of cultural, political, diplomatic and commercial order. As in the most recent periods, the Channel was not a barrier, during the late La Tène, but rather a seaway in which the Gauls and Britons naturally exchanged. Ongoing research at Nacqueville and Port-en-Bessin will further clarify the nature and intensity of these relationships that obviously made the daily everyday life of our shores. These two sites were part obviously in a complex network ports scattered along the coast of the English Channel, which should characterize the coming years.

# Bibliographie

ACHARD-COROMPT N., AUXIETTE G., FROMONT N., GHESQUIERE E., GIAZZON D., KASPRZYK M., MARCIGY C., RIQUIER V., (2011) – Les fosses à profil en V-Y-W/Schlitzgruben: Retour sur une énigme, in F. Bostyn, E. Martial, I. Praud (dir.), *Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen. Habitat et économie au 4e et 3e millénaires avant notre ère*, Actes du 29ème colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve d'Ascq, 2-3 octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 28, p. 549-558.

ALDHOUSE-GREEN M. (2004) – *An Archaeology of Images. Iconography and cosmology in Iron Age and Roman Europe*, London, Routledge, 281 p.

ALLEN D. (1967) – Iron Currency Bars in Britain, *Proceedings of the Prehistoric Society*, n° 33, p. 307-335.

ALONSO ROMERO F. (1980) – Las leyendas sobre los viajes de los antiguos griegos a las islas británicas : Mito o realidad, *Atlantis, Journal of the Spanish Association of Anglo-American Studies*, vol. I, n° 2, p. 87-96.

ALVAR J. (1980) – El comercio del estaño atlántico durante el periodo orientalizante, *Memorias de historia antigua oviedo*, vol. IV, p. 43-49.

ANONYME (1695) – Extrait d'une lettre écrite de Valognes en Basse-Normandie, *Le Journal des sçavans*, p. 449-450.

ANTHOONS G. (2010) – Les gestes funéraires et l'échange culturel entre la Gaule du Nord et la culture d'Arras du Yorkshire de l'Est, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 31-35.

ANTONELLI L. (1995) – Aviénus et les colonnes d'Hercule, *Mélanges de la Casa de Velasquez*, vol. XXXI, n° 1, p. 77-83.

ARBOIS DE JUBAINVILLE H. d' (1899) – Cours de littérature celtique, T. IV. La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique, Paris, Albert Fontemoing, 418 p.

AUBIN X et HIERNARD X., (1992) Numismatique

AUDOUZE F. et BUCHSENSCHUTZ O., (1984) – *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Paris, Hachette, Bibliothèque d'archéologie, 365 p.

AUJAC G. (2000) – Strabon et son temps, in W. Hübner, *Geographie und verwandte Wissenschaften*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 103-139.

AUXIETTE G., BAUDRY A., MENIEL P. (2010) – Une histoire de l'élevage dans l'ouest de la Normandie : les sites de Mondeville, Ifs, Fleury, Creully (Calvados) et les autres..., in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 185-202.

AUXIETTE G., ZECH-MATTERNE V. (2009) – Les restes paléoenvironnementaux. Un terroir voué à l'agriculture, in C.-C. Besnard-Vauterin (dir.), *En plaine de Caen. Une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection « Archéologie et Culture », p. 133-156.

BALLARD C., BRADLEY R., NORDENBORG MYRHE L., WILSON M. (2003) – The Ship as Symbol in the Prehistory of Scandinavia and Southeast Asia, *World Archaeology*, vol. XXXV, n<sup>o</sup> 3, p. 385-403.

BARON A., GRATUZE B., QUERRE G. (2007) – Les objets de parure en *black shales* à l'âge du Fer en Europe celtique : recherches de provenance par l'analyse élémentaire (LA-ICP/MS), *ArchéoSciences, revue d'archéométrie*, 31, p. 87-96.

BARON A. (2009) – *Les objets en roches noires (« lignite ») à l'âge du Fer : recherche de provenance, mise en oeuvre et diffusion en Europe celtique du VIII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Thèse de doctorat d'archéologie, université de Strasbourg, 330 p. + annexes.

BARRAL P. (2011) – Des dieux sans domiciles ?, in F. Malrain et M. Poux (dir.), *Qui étaient les Gaulois ?*, Paris, Ed. Universcience et La Martinière, 211 p.

BARRAL P. avec la collaboration de S. FICHTL et V. GUICHARD (2012) – Introduction, in P. Barral et S. Fichtl (dir.), *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup> -I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 21, p. 9-20.

BARRANDON J.-N., DHENIN M., FISCHER B. et PRADAT B. (1993) – Le trésor de Saint-Denis-lès-Sens, le point sur une étude en cours, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 48, p. 637-644.



BARRETT J., (1980) – The pottery of the Later Bronze Age in Lowland England. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 46, p. 297-319.

BATAILLE G. (2001) – Les agrafes de ceinturon du sanctuaire celtique de La Villeneuve-au-Chatelôt (Aube), *Achäologisches Korrespondenzblatt*, 31, p. 443-460.

BATAILLE G. (2008) – *Les Celtes : des mobiliers au culte*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 258 p.

BATTS M. (2011) – Métal, objets précieux et monnaies dans les échanges en Gaule méridionale protohistorique (VII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> S. A.C), in M. P. Garcia-Bellido, L. Caillegarin, A. Jimenez Diez (dir.), *Barter, money and coinage in the ancient mediterranean (10th -1st centuries BC)*, Consejo Superior de Investigaciones, Cientificas. Instituto de Historia, Madrid, Anejos de Archivo Español de Arqueología, LVIII, p.97-109.

BEAULIEU Colbert de (1952) – Un monnayage celtique non attribué, isolé dans le nord-est de l'Armorique, *Annales de Bretagne*, LIX, 1, p. 81-93.

BEAUREPAIRE E. de (1882) – La fonderie de Port-en-Bessin et le cimetière gaulois de Mondeville près Caen (Calvados), *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome X, Caen, p. 503-529.

BEAUREPAIRE F. de (1986) – *Les noms de communes et anciennes paroisses de la Manche*, Paris, Picard, 255 p.

BELLAY du, G. (1556) – *Épitomé de l'antiquité des Gaules et de France, par feu Messire Guillaume Du Bellay...*, Paris, V. Sertenas.

BERRANGER M. et FLUZIN Ph. (2011) – Du métal brut au demi-produit. Propriétés et modes de circulation des matières premières ferreuses, in M. Reddé, Ph. Barral, F. Favory, J.-P. Guillaumet, M. Joly, J.-Y. Marc, P. Nouvel, Nuninger L., Ch. Petit, *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 21, p. 877-886.

BERNOUIS Ph. (1999) – La sidérurgie ancienne dans une partie du synclinal de la zone bocaine, in G. San Juan, J. Maneuvrier (dir.), *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados : histoire et archéologie*, conseil général du Calvados, p. 130-135.

BERNOUIS Ph., SAN JUAN G. (1995) – Enceintes fortifiées de hauteur du département du Calvados, zone entre la Vire et la Dives, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie*, 2008, Caen, service régional de l'archéologie, p. 42-43.

BERNOUIS Ph., SAN JUAN G. (1996) – *Les sites fortifiés de hauteur du département du Calvados, zone à l'est de la Dives*, rapport de prospection thématique, conseil général du Calvados, 50 p.

BERNOUIS Ph., SAN JUAN G. (2006) – Les fortifications de relief protohistoriques dans le département du Calvados. Inventaire actualisé, in V. Juhel (dir.), *Archéologie et prospection en Basse-Normandie, Mémoire de la société des antiquaires de Normandie*, t. XXXVIII, p. 137-177.

BERRANGER M., FLUZIN P. (2011) – Du métal brut au demi-produit. Propriétés et modes de circulation des matières premières ferreuses, in M. Reddé (dir.), *Aspects de la romanisation dans l'est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, vol. XXI, p. 877-886.

BERTHELOT A. (1934) – *Ora maritima. Édition annotée, précédée d'une introduction et accompagnée d'un commentaire*, Paris, Honoré Champion, 158 p.

BERTHELOT S., MARIN J.-Y. (2006) – Un monnayage d'or gaulois inédit, *Archéologia*, 437, p. 12-14.

BERTIN D. (1974) – Le fourreau d'épée celtique décoré de Baron-sur-Odon (Calvados), *Gallia*, t. XXXII, fasc. 2, p. 243-248.

BERTIN D. (1975) – Préliminaire à une étude de l'âge du Fer en Normandie. Inventaire et répartition des sites du Hallstatt et de La Tène, *Annales de Normandie*, XXV<sup>e</sup> année, n° 4, p. 227-240.

BERTRAND A. (1908) – Atelier de bracelets en Schiste de Buxière-les-Mines, *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, XVI, p. 168-225.

BERTRAND A. (1909) – Un atelier de bracelets en schiste de l'époque néolithique ou début de l'âge du Bronze près de Buxières-les-Mines, *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, XVII, p. 168-225.

BERTIN D. (1975) – Préliminaire à une étude de l'âge du Fer en Normandie. Inventaire et répartition des sites du Hallstatt et de La Tène, *Annales de Normandie*, vol. 25, n° 4, p. 67-74.

BERTIN D. (1977) – Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados), *Gallia*, t. XXXV, fasc. 1, p. 75-88.

BERTRAND A.-L., REINACH S. (1894) – *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, Ernest Leroux, vii-241 p.

BERTRAND I., MAGUER P. (2007) – *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, mémoire XXX, Catalogue d'exposition, 303 p.

BESNARD-VAUTERIN C.-C. (2000) – Les habitats laténiens des Veys « Le Haut Clos » et de Saint-Pellerin « La Fourchette II », *L'archéologie dans la Manche : fouilles et recherches récentes (1990-1999)*, actes de la journée archéologique du 15 décembre 1997, Saint-Lô, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, p. 133-147.

BESNARD-VAUTERIN C.-C. (2005) – Une ferme de la fin de l'époque gauloise à Neuville-Près-Sées « Les Ruisseaux » (Orne), *Revue archéologique de l'Ouest*, 22, p. 181-198.

BESNARD-VAUTERIN C.-C. (2009) – Ifs « Object'Ifs Sud », fouille 2008, in F. Delrieu (dir.), *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, Creully, Orep, 40 p.

BESNARD-VAUTERIN C.-C. dir. (2009) – *En plaine de Caen. Une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection « Archéologie et Culture », 312 p.

BESNARD-VAUTERIN C.-C., NAVARRE N., BESNARD M., LE GAILLARD L. (2008) – Un habitat de La Tène finale à l'époque gallo-romaine sur la ZAC de Beaulieu à Caen (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 25, p. 163-186.

BESNARD-VAUTERIN C.-C., JAHIER I., LE GOFF E. (2009) – Les structures de stockage, in P. Giraud (dir.), *Gaulois sous les pommiers. Découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie. IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Cabourg, Cahiers du temps, p. 60-63.

BIDDLE M. (1975) – Ptolemaic Coins from Winchester, *Antiquity*, vol. XLIX, p. 213-215.

BIGOT A. (1935) – Procès verbal de la séance du vendredi 5 juillet 1935, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XLIII, p. 370-373.

BILLARD C., DELRIEU F., QUEVILLON S., ROPARS A. (2009) – Barneville-Carteret (50). *Le Castel. Rapport d'opération archéologique 2007-2008*, rapport de fouille, Caen, service régional de l'archéologie, 94 p.

BILLARD C., JEZEGOU M. (2005) – Les torques en or de Sotteville-sur-Mer, in M. L'Hour et E. Verat (dir.), *La Mer pour mémoire : archéologie sous-marine des épaves atlantiques*, Paris, Somogy, p. 88-89.

BILLARD C., ROPARS A. (2009) – Barneville-Carteret. Le Castel, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2008*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 75-76.

BLANCHET A. 1905 – *Traité des monnaies gauloises*, Paris, Dérache, 650 p.

BLANCHET J.-C., MILLE B. (2008) – Découverte exceptionnelle d'un dépôt de lingots de l'âge du Bronze ancien à Saint-Valérie-sur-Somme, in A. Richard, P. Barral, A. Daubigny, G. Kaenel, C. Mordant et J.-F. Piningre (dir.), *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la protohistoire. Approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte*, (Besançon, 16 au 16 octobre 2006), Besançon, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, n° 860, série « Environnement, sociétés et archéologie », n° 13, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 177-182.

BLANCQUAERT G., LORHO T., MALRAIN F. et MENEZ Y., (2009) – Bilan et perspectives des recherches sur les sites ruraux au second âge du Fer, in I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, Actes du XXXIe colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny, Tome II, Mémoire XXXV de l'Association des Publications Chauvinoises, p. 25-43

BOON G. C. (1977a) – The Porth Fellen Anchor-Stock, *The International Journal of Nautical Archaeology*, vol. VI, n° 3, p. 239-242.

BOON G. C. (1977b) – A Greco-Roman Anchor from North Wales, *The Antiquaries Journal*, vol. LVII, n° 1, p. 10-30.

BORDES L. (2009) – Bâtons de jet : des outils préhistoriques méconnus. Approche aérodynamique et expérimentation, in B. Roussel, J.-P. Texier (dir.), *Langage de pierre, les restitutions du geste archéologique*, Les Baux de Provence, Musée des Baux de Provence, p. 56-60.

BORMANS J.-H. (1873) – Essai de solution philologique d'une question d'archéologie généralement réputée insoluble, *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, Bruxelles, Tome XII, p. 261-384.

BOURGUIGNON D'ANVILLE J.-B. (1760) – *Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monuments romains*, Suite des mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, éd. Dessaint et Saillant, Paris, iv-xxiv-754 p.

BOUSQUET J. (1961) – Une monnaie en or de Cyrène sur la côte nord de l'Armorique, *Annales de Bretagne*, vol. LXVIII, n° 1, p. 25-39.

BOUVET J.-P., DAIRE M.-Y., LE GOFF E., MENEZ Y., NILESSO O., PEUCHET C. (1996) – Projet collectif de recherche : la Gaule de l'Ouest et le sud de l'Angleterre à l'Age du Fer : production et échanges mobiliers, *Bulletin de l'AFEAF*, 14, p 45-48.

BOUVIER A. (1891) - Les mammifères de la France : enseignement populaire et pratique : étude générale de toutes nos espèces considérées au point de vue utilitaire, Ed. G. Carré, Paris, LII-570 p.

BRADLEY R. (1997) – *Rock Art and the Prehistory of Atlantic Europe*, Londres – New York, Routledge, xv-241 p.

BRADLEY R. (2007) – *The Prehistory of Britain and Ireland*, Cambridge, Cambridge Archaeology Press, xviii-321 p.

BRGM (1999) – *Concession des mines de fer de May-sur-Orne (Calvados)*. Rapport de visite et diagnostic sécuritaire, étude réalisée dans le cadre des actions de service public du BRGM 99-G-398, rédigé sous la responsabilité de G. Maurin, 135 p.

BRIARD. J. (1965) – *Les dépôts bretons et l'âge du Bronze atlantique*, Rennes, Travaux du laboratoire d'anthropologie de la faculté des sciences, 352 p.

BRIARD J. (1987) – Wessex et Armorique, une révision, in J.-C. Blanchet (dir.), *Les relations entre le continent et les îles britanniques à l'âge du Bronze*, actes du colloque de Lille (1984), Société préhistorique française, *Revue archéologique de Picardie*, p. 77-87.

BRIARD J. (1993) – Relations Between Brittany and Great Britain During the Bronze Age, in C. Scarre et F. Healy, *Trade and Exchange in Prehistoric Europe, Proceedings of a Conference held at the University of Bristol, April 1992*, Oxford, Oxbow Books, p. 183-190.

BRIARD J. (1995a) – *Les mégalithes de l'Europe Atlantique, architecture et art funéraire (5000-2000 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 205 p.

BRIARD J. (1995b) – L'âge du Bronze, in P.-R. Giot, J. Briard et L. Pape, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest France, 423 p.

BRIARD J. (1997) – *L'âge du Bronze en France, économie et société 2000-800 av. J.-C.*, Paris, Errance, 175 p.

BRIARD J. (2001) – Les objets paléomonnaies de l'Europe atlantique, *Revue numismatique*, vol. VI, n° 157, p. 37-50.

BRUN P. (1991) – Le Bronze atlantique et ses subdivisions culturelles : essai de définition, in C. Chevillot et A. Coffyn (dir.), *L'âge du Bronze atlantique : ses faciès, de l'Écosse à l'Andalousie et leurs relations avec le Bronze continental et la Méditerranée*, actes du colloque du parc archéologique de Beynac (10 septembre 1990), Beynac-et-Cazenac, Association des musées du Sarladais, p. 11-24.

BRUN P. (1998) – Le complexe culturel atlantique : entre le cristal et la fumée, in S. Oliveira Jorge (dir.), *Existe uma idade do Bronze Atlântico ?*, Lisbonne, Instituto Português de Arqueologia, *Trabalhos de Arqueologia* 10, p. 40-51.

BRUN P., MARCIGNY C., VANMOERKEKE J. (dir.) (2006) – *Une archéologie des réseaux locaux. Quelle surface étudier pour quelle représentativité ?*, actes de la table ronde des 14 et 15 juin 2006 (Châlons-en-Champagne), *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 104-105, p. 88-96.

BRUNAU J.-L. (1993) – *La Chaussée-Tirancourt*, Les plus Beaux sites archéologiques de la France, *Electis*, 24.

BRUNAU J.-L., FICHTL S., MARCHAND Chr. (1990) – Das « Camp César » bei La Chaussée-Tirancourt, *Saalbur Jarhbuch*, 45, p. 5-45.

BUCHSENSCHUTZ O., COLIN A., KRAUSZ S., LEVERY M., SOYER C. et coll. (1994) – *Le village celtique des arènes à Levroux. Description des mobiliers*, Levroux, Association pour la défense et l'étude du canton de Levroux, Tours, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 10<sup>ème</sup> supplément, 347p.

BUCHSENSCHUTZ O., COLIN A., FIRMIN G., FISCHER B., GUILLAUMET J.-P., KRAUSZ S., LEVERY M., MARINVAL P., ORELLANA L., PIERRET A. (2000) – *Le*

*village celtique des Arènes à Levroux. Synthèses*, Levroux, Association pour la défense et l'étude du canton de Levroux, Tours, *Revue archéologique du centre de la France*, 19<sup>e</sup> supplément, 333 p.

BUCHSENSCHUTZ O. (2007) – *Les Celtes de l'âge du Fer*, Paris, Ed. Armand Colin, 278 p.

BUISSON E. (1949) – Les disques ou palets en schiste de Montcombroux (Allier), essai d'interprétation, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, II.

BULLEID A. et GRAY H. St. G. (1917) – *The Glastonbury Lake Village. A Full Description of the Excavation and the Relics Discovered, 1892-1907*, vol. II, The Glastonbury Antiquarian Society, p. 354-724.

BURGESS C., (1987) – Les rapports entre la France et la Grande-Bretagne pendant l'âge du Bronze : problèmes de poteries et d'habitats, in J.-C. Blanchet (dir.), *Les relations entre le continent et les îles britanniques à l'âge du Bronze*, actes du colloque de Lille (1984), Société préhistorique française, *Revue archéologique de Picardie*, p. 307-318.

BUSHE-FOX J. P. (1915) – *Excavation in Hengistbury Head, Hampshire in 1911-12*, Oxford, The Society of Antiquaries, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, n<sup>o</sup> 3, 83 p.

BUSCHE-FOX J. P. (1925) – Excavations on a Late-Celtic Urn-Field at Swarling, Kent, Research Reports of the Society of Antiquaries of London, V, Oxford, The Society of Antiquaries, 55 p.

CAILLAUD R., LAGNEL E. (1964) – Une station de La Tène finale à Villers-sur-Mer (Calvados), *Annales de Normandie*, 14<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, p. 83-102.

CAILLAUD R., LAGNEL E. (1969) – *Rapport sur l'opération de sauvetage du 22 juin 1969 sur la plage de Nacqueville*, rapport de fouille, Caen, service régional de l'archéologie, non paginé.

CALKIN J.-B. (1953) – Kimmeridge coal-money: the Romano-British shale armlet industry, *Proceedings of the Dorset Natural History and Archaeology Society*, 75, p. 45-71.

CAMACHO ROJO J. M., FUENTES GONZALEZ P. P. (2012) – Pythéas de Marseille, in R. Goulet (dir.), *Dictionnaire des philosophes antiques*, vol. V, Paris, CNRS, p. 1774-1780.

CARPENTER R. (1966) – *Beyond the Pillars of Hercules, The Classical World Seen Through the Eyes of Its Discoverers*, New York, Delacorte Press, XVIII-270 p.

CARPENTIER V. (2009) – Le sel gaulois, in P. Giraud (dir.), *Gaulois sous les pommiers. Découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie. IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Cabourg, Cahiers du temps, p. 60-63.

CARPENTIER V., MARCIGNY C., SAVARY X. avec la collaboration de GHESQUIERE E. (2002) – Enclos et souterrain du second âge du Fer dans la plaine de Caen, l'exemple de Cormelles-le-Royal (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 19, p. 37-60.

CARPENTIER V., GHESQUIERE E., MARCIGNY C. (2004) – Un atelier de bouilleurs de sel à Fermanville (Manche) : premier regard sur les sauniers gaulois du Nord-Cotentin, *Bulletin de l'Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles*, 2004, 17, p. 39-53.

CARPENTIER V., GHESQUIERE E., MARCIGNY C. (2012) – *Grains de sel. Itinéraire dans les salines du littoral bas-normand de la préhistoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Bayeux, Orep, 224 p.

CARPENTIER V., GHESQUIERE E., et MARCIGNY C. (2007) – *Archéologie en Normandie*, Ed. Ouest France, Rennes, 127 p.

CARTAILHAC E. (1875) – *Dictionnaire Archéologique de la Gaule. Epoque celtique*, tome II, Paris, 785 p.

CARVER E. (2001) – *The Visibility of Imported Wine and Its Associated Accoutrements in Later Iron Age Britain*, Oxford, Archaeopress, BAR British Series, n° 325, 110 p.

CASE H. (1998) – Où en sont les campaniformes de l'autre côté de la Manche ?, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, vol. 95, n°3, p. 403-412.

CASSEN S. (2007) – Le Mané Lud en images. Interprétations de signes gravés sur les parois de la tombe à couloir néolithique de Locmariaquer, *Gallia préhistoire*, vol. XLIX, p. 197-258.

CAUMONT A. de (1830a) – *Cours d'antiquités monumentales professé à Caen. Histoire de l'art dans l'ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Tome premier, Ère celtique*, Paris, Lance, Caen, Chalopin, Rouen, Frère, 263 p.



CAUMONT A. de (1830b) – *Cours d'antiquités monumentales professé à Caen. Histoire de l'art dans l'ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Atlas, Première partie, Antiquités celtiques*, Paris, Lance, Caen, Chalopin, Rouen, Frère, 11 pl.

CAUMONT A. de (1831a) – *Cours d'antiquités monumentales professé à Caen. Histoire de l'art dans l'ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Tome deuxième, Ère gallo-romaine*, Paris, Lance, Caen, Chalopin, Rouen, Frère, 263 p.

CAUMONT A. de (1831b) – *Cours d'antiquités monumentales professé à Caen. Histoire de l'art dans l'ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Atlas, Seconde partie, Ère gallo-romaine*, Paris, Lance, Caen, Chalopin, Rouen, Frère, 32 pl.

CAUMONT A. de (1857) – *Statistique monumentale du Calvados, tome III, Arrondissement de Vire et de Bayeux*, Caen, A. Hardel, 808 p.

CAZEILS N. 2000 – *Dix siècles de pêche à la baleine*, Rennes, Ed. Ouest France, 127 p.

COLBERT DE BEAULIEU J.-B. (1974) – Les monnaies gauloises d'Alet, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° 2, p. 49-55.

CERDAN M., CERDAN A. (1993) – La nécropole gauloise et gallo-romaine de Pîtres, La Remise (Eure), in D. Cliquet, M. Rémy-Watté, V. Guichard, M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, actes du XIV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Évreux, 1990), *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 6, p. 149-153.

CHANSON K. (2009) – L'outillage agricole, in P. Giraud (dir.), *Gaulois sous les pommiers. Découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie. IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Cabourg, Cahiers du temps, p. 53-55.

CHANSON K., DELALANDE A., JAHIER I., LE GOFF I., avec la collaboration de LEON G., TEXIER M., ROPARS A., VAUTERIN C.-C., CHEREL E.-F., CORDE D., COUSSIRAT M., LANGLOIS J.-Y., LEPAUMIER H., PLUTON S. (2010) – Les pratiques funéraires à l'âge du Fer en Basse-Normandie : premiers éléments de réflexion, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer*

en Basse-Normandie, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 51-83.

CHARMA A. (1851) – Rapport sur les fouilles faites à la Cambe, *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, t. XIX, p. 123-128.

CHIGOUESNEL M.E.F.A. (1867) – *Nouvelle Histoire de Bayeux*, Typographie de Saint Ange Duvant, Bayeux, 640 p.

CHEVILLOT C. (1976) – Un atelier de bracelets en lignite décorés à Chalucet (Haute-Vienne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LXXIII, p. 422-436.

CHEVILLOT et COFFYN (1991) – *L'âge du Bronze atlantique : ses faciès, de l'Écosse à l'Andalousie et leurs relations avec le Bronze continental et la Méditerranée*, actes du colloque du parc archéologique de Beynac (10 septembre 1990), Beynac-et-Cazenac, Association des musées du Sarladais, 385 p.

CHILDE V. G. (1931) – The Continental Affinities of British Neolithic Pottery, *The archaeological Journal*, vol. 88, p. 37-66.

CHILDE V. G. (1946) – *Scotland before the Scots*, Londres, Methuen, vii-144 p.

CHILDE V. G. (1958) – *The Prehistory of European Society*, Londres, Penguin, 183 p.

CLARK P. dir. (2009) – *Bronze Age connections, Cultural Contact in Prehistoric Europe*, Oxbows Books, 187 p.

CLAVENAD (1879) – Note sur les objets préhistoriques trouvés dans les fouilles récemment opérées à Cherbourg ou dans les environs, et notamment dans les déblais du bassin des Subsistances de la Marine, *Mémoires de la Société Nationale des Sciences naturelles et Mathématiques de Cherbourg*, tome XXII, p. 145-160.

CLIQUET D., REMY-WATTE M., GUICHARD V., VAGINAY M. (dir.) (1993), *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C)*, actes du XIV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Évreux, 1990), *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n<sup>o</sup> 6, 337 p.

CLIQUET D., FICHET DE CLAIRFONTAINE F., MARCIGNY C. (2000) – *5 000 ans d'histoire aux portes de Saint-Lô. Archéologie préventive et aménagement du territoire*, Saint-Lô, archives départementales, 63 p.

COCHEREL abbé de (1722) – Relation et dissertation touchant l'origine et l'antiquité de quelques corps trouvez dans un ancien tombeau au village de Cocherel, entre Évreux et Vernon, en l'an 1685, in Le Brasseur, *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux où l'on voit tout ce qui s'est passé depuis la fondation de la monarchie, tant par rapport aux Rois de France, qu'aux anciens Ducs de Normandie, et aux Rois d'Angleterre*, Paris, François Barois, p. 172-185.

COLBERT de BEAULIEU C., GIOT P.-R. (1961) – Un statère d'or de Cyrénaïque découvert sur une plage bretonne et la route atlantique de l'étain, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, vol. LVIII, n° 5-6, p. 324-331.

COLES J. (2006) – Beacon on the Ridge. Rocks Carvings at Karsen Lövasen, Bohuslän, Sweden, *Proceedings of the Prehistoric Society*, n° 72, p. 319-339.

COLLECTIF ( 2001) – *L'or de Tolosa*, Musée Saint-Raymond/Éditions Odysées, Toulouse, 176 p.

COLLIS J. (1975) – The Coin of Ptolemy V from Winchester, *Antiquity*, vol. XLIX, p. 47-78.

COLLIS J. (1984) - *The European Iron Age*, Londres, B. T. Bratsford Ltd, 192 p.

COLLIS J. (1984) – *Oppida : Earliest Towns North of the Alps*, Sheffield, Department of Prehistory and Archaeology, University of Sheffield, x-250 p.

COLLIS J. ( 2003) – *The Celts. Origins, Myths, Inventions*, Stroud, Tempus, 256 p.

COMMISSION DES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES ET FORTIFICATIONS ANHISTORIQUES (1913) – Inventaire bibliographique des enceintes de France, XIV, *Bulletin de la Société préhistorique française*, p. 277-298.

CORNIDE J. (1790) – *Las Cassiterides o islas del estaño restituidas á los mares de Galicia*, Madrid, Don Benito Cano, 179 p.

COUANON P., FICHET de CLAIRFONTAINE F. et MARCIGNY C. (1992) – Les débuts de la romanisation dans l'Orne, céramiques d'époque augustéenne et tibérienne de l'oppidum d'Exmes, *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, numéro spécial, t. CXI, n<sup>os</sup> 2, 3, 4, p. 79-103.

COURTOIS Auguste (1884) – *Petite géologie de la Manche*, Caen, 106 p.

COUTIL L. (1894) – Résumé des recherches préhistoriques en Normandie. Département du Calvados, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. II, p. 65-145.

COUTIL L., (1895) – *Dictionnaire palethnologique du département du Calvados*, Louviers.

COUTIL L. (1895a) – Inventaire des découvertes d'archéologie préhistorique en Normandie. Département de l'Orne, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. III, p. 37-100.

COUTIL L. (1895b) – Résumé des recherches préhistoriques en Normandie. Département de la Manche, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. III, p. 101-173.

COUTIL L. (1901) – L'époque gauloise dans le sud-ouest de la Belgique et le nord-ouest de la Celtique. Sépultures et mobilier funéraire des Calètes, Véliocasses, Éburovices, Lexovii, Esuvii, Viducasses, Baïocasses, Ambivareti et Unelli, *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. IX, p. 48-138.

COUTIL L. (1903) – Sépultures et mobilier funéraire des Lexovii, Esuvii, Viducasses et Baïocasses (département du Calvados), *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XI, p. 147-182.

COYE N. (1998) – *La préhistoire en parole et en actes. Méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, Paris, L'Harmattan, 338 p.

CRAWFORD O. G. S. (1912) – The distribution of Early Bronze Age settlements in Britain, *The Geographical Journal*, vol. 40, n°2, p. 184-197.

CRAWFORD O. G. S. (1922) – A Prehistoric Invasion of England, *The Antiquaries Journal*, vol. 2, n° 1, p. 27-35.

CRAWFORD O.G.S (1936) – The Western Seaways, in D. Buxton (dir.), *Custom is King: Studies in Honour of R. R. Marett*, London, p. 181-200.

CREIGHTON J. (2000) – *Coins and Power in Late Iron Age Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, XIV-249 p.

CRESTON R.-Y. (1956) – Considérations techniques sur la flotte des Vénètes et des Romains, *Annales de Bretagne*, vol. LXIII, n° 1, p. 88-107.

CUNLIFFE B. (1964) – *Winchester Excavations, 1949-1960*, vol. I, Winchester, City Museums and Libraries Committee, XIV-190 p.

CUNLIFFE B. (1972) – The Late Iron Age Metalwork from Bulbury, Dorset, *The Antiquaries Journal*, vol. LII, n° 2, p. 293-308.

CUNLIFFE B. (1978) – *Hengistbury Head*, Londres, Elek, 95 p.

CUNLIFFE B. (1983) – Ictis, Is It Here ?, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. II, n° 1, p. 123-126.

CUNLIFFE B. (1984a) – Relations Between Britain and Gaul in the Early First Century B.C. and Early Century A.D., in S. Macready et F. H. Thomson (dir.), *Cross-Channel Trade Between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*, Londres, Society of Antiquaries of London, Occasional Paper, n° 4, p. 3-23.

CUNLIFFE B. (1984b) – Danebury. An Iron Age Hillfort in Hampshire, vol. 1 the excavations 1969-1978: the site, Londres, British Council for Archaeology, CBA Reports n°52, viii-199 p.

CUNLIFFE B. (1984c) – Danebury. An Iron Age Hillfort in Hampshire, vol. 2 the excavations 1969-1978: the finds, Londres, British Council for Archaeology, CBA Reports n°52, p. 231-568.

CUNLIFFE B. (1987) – *Hengistbury Head, Dorset, vol. I: The Prehistoric and Roman Settlement, 3500 BC-AD 500*, Oxford, Oxford University Committee for Archaeology, Monograph 13, 369 p.

CUNLIFFE B. (1988) – *Greeks, Romans and Barbarians, Spheres of Interaction*, Londres, Guild Publishing, XII-243 p.

CUNLIFFE B. (1991) – Le trafic maritime entre le continent et la Grande-Bretagne, in S. Moscati, O. Hermann Frey, V. Kruta, B. Raftery et M. Szabó, *Les Celtes*, Milan, Bompiani, p. 573-580.

CUNLIFFE B. (2001) – *Facing the Ocean. The Atlantic and its Peoples, 8000 BC – 1500 AD*, Oxford, Oxford University Press, 600 p.

CUNLIFFE B. (2002) – *The Extraordinary Voyage of Pytheas the Greek*, New York, Walker Publishing Company, 195 p.

CUNLIFFE B. (2005) – *Iron Age Communities in Britain. An Account of England, Scotland and Wales from the Seventh Century BC Until the Roman Conquest*, Londres, Routledge, x-741 p.

CUNLIFFE B. (2011) – *Europe Between the Ocean. Themes and Variations : 9000 BC-AD 1000*, Newhaven – Londres, Yale University Press, IX-518 p.

CUNLIFFE B. (2013) – *Britain Begins*, Oxford, Oxford University Press, XI-553 p.

CUNLIFFE B., JERSEY Ph. de (1997) – *Armorica and Britain, Cross-Channel Relationships in the Late First Millennium BC*, Oxford, Studies in Celtic Coinage, n° 3, Oxford University Committee for Archaeology, Monograph 45, 117 p.

CUNLIFFE B., GALLIOU P. (2005) – *Les fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor, volume II : Le site : de la préhistoire à la fin de l'Empire gaulois*, Oxford, Oxford University Committee for Archaeology, Monograph 63, 390 p.

DAIRE M.-Y. (1992) – *Les céramiques armoricaines de la fin de l'âge du Fer*, Rennes, Travaux du laboratoire d'anthropologie de Rennes, n° 39, 313 p.

DAIRE M.-Y. (dir.) (1994) – *Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'âge du Fer*, Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet, supplément 1994, n° Q, Edition du Centre de Recherche Régional d'Archéologie d'Alet, Saint-Malo, 182 p.

DAIRE M.-Y., (2003) – *Le sel des Gaulois*, Ed. Errances, 152 p.

DAIRE M.-Y., (2008) – *Sel et salaisons des Gaulois d'Armorique*, *L'archéologue, Archéologie nouvelle*, n°97, p.20-22.

DANIEL G. E. (1941) – *The dual nature of megalithic colonisation of prehistoric Europe*, *Proceedings of the Prehistoric Society*, vol. 7, p. 1-49.

DAUZAT A., ROSTAING Ch. (1963) – *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, XII-740 p.

DAVIES H. F. (1936) – *The shale industries at Kimmeridge, Dorset*, *Archaeological Journal*, vol. 93, p. 200-219.

DAWSON D. (1980) – *The Mystery of the Aust Bronze Figures from the Aust Cliff*, *Bristol Archaeological Research Group Review*, vol. I, p. 40-41.

DEBORD J. (1996) – Les fibules de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, p.99-151.

DECHELETE J. (1914) – *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine, II, Troisième partie : Second âge du Fer ou époque de La Tène*, Paris, Picard, viii-776 p.

DELACAMPAGNE F. (1990) – *Carte archéologique de la Gaule. Le Calvados (14)*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 166 p.

DELACAMPAGNE F., DESLOGES J., SAN JUAN G., GIGOT P. (1992) – *Vol à travers les âges. La prospection archéologique aérienne dans le Calvados*, Caen, conseil général du Calvados, service départemental d'archéologie, 107 p.

DELAMBRE A. (1878) – Note relative aux objets découverts dans les fouilles de la Batterie neuve de Nacqueville, *Mémoire de la Société Nationale des Sciences Naturelles de Cherbourg*, tome XXI, p. 336-349.

DELESTRÉE L.-P. (1996) – L'ensemble des quarts de statères dits « au bateau » en Gaule Belgique, *Revue numismatique*, vol. VI, n° 151, p. 29-50.

DELESTREE L.-P. (1997) – Le numéraire gaulois témoin d'une présence militaire sur le site fortifié de la Chaussée-Tirancourt, *Cahiers numismatiques*, 13, p. 5-13.

DELESTREE L.-P. et TACHE M. (2002) – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. I. de la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2002, 136 p., XXIX pl.

DELESTREE L.-P. et TACHE M. (2004) – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. II. de la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2004, 149 p., XXVI pl.

DELESTREE L.-P. et TACHE M. (2007) – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. III. La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2007, 176 p., XXXII pl.

DELESTRÉE L.-P., WÉROCOWSKI S. (2006) – Une série gauloise en or originale, aux confins de la Normandie et de l'Armorique, *Cahiers numismatiques*, 169, p. 5-10.

DELESTREE L.-P., BOISARD Cl. Et BOULANGER D. (2006) – Les monnaies du site fortifié de La Chaussée-Tirancourt (Somme) : coexistence d'un faciès militaire et d'un

faciès indigène, in D. Hollard, *L'armée et la monnaie, I*, Actes de la journée d'études du 10 décembre 2005, Paris, SENA, p. 7-25.

DELESTREE L.-P. et BOISSARD Cl. (2010) – Les monnaies gauloises du camp militaire de Liercourt-Erondelle (Somme), in D. Hollard (dir.), *L'armée et la monnaie, II*, Actes de la journée d'études du 25 avril 2006, Paris, SENA, p. 7-25.

DELRIEU F. (2007) – Âges des Métaux, Le temps du métal, de l'agriculture et des fortifications, in F. Delrieu et J. Desloges (dir.), *ArchéOrne, 250 ans d'archéologie dans l'Orne*, les Cahiers du Temps, Bayeux, 2007, p. 65-86.

DELRIEU F. (2008) – Le site du Camp de Bierre à Merri (Orne), *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de L'Orne*, t. CXXVI, n° 3-4, 2007, p. 79-106.

DELRIEU F. (2008a) – Vauville. La Lande à Carnet, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2007*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 94-95.

DELRIEU F. (2008b) – Igé. Le Crochemélier, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2007*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 111-112.

DELRIEU F. (2008c) – Merri. Le Camp de Bierre, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2007*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 116-118.

DELRIEU F. (2011) – Vauville « La Lande à Carnet ». Sondages, in C. Marcigny (dir.), *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Études et travaux, vol. V, 2010*, Beaumont-Hague, p. 26-30.

DELRIEU F., GIRAUD P. (2007) – *Les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie*, projet collectif de recherche, 1<sup>re</sup> année de recherche, 86 p. et annexes.

DELRIEU F., BILLARD C., LAISNE G., ROPARS A. (2008) – Barneville-Carteret. Cap de Carteret, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2007*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 75-76.

DELRIEU F., SAN JUAN G. (2010) – Les éperons barrés et petites enceintes au Bronze final et au Premier Âge du Fer en Basse-Normandie, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 51-71.



DENFORD G. T., FARRELL A. W. (1980) – The Caergwrle Bowl. A possible Prehistoric Boat Model, *International Journal of Nautical Archaeology*, n° 9, p. 183-192.

DENIAUX E. (1980) – Recherches sur les amphores antiques de Basse-Normandie, *Cahiers des annales de Normandie*, 12 février, p. 3-151.

DESBAT A. et MAZA G. (2008) – Militaria de la moyenne vallée du Rhône (Lyon, Vienne, Valence), in M. Poux (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 237-250.

DESLOGES J., FORFAIT N., HERARD B., SAN JUAN G. (1999) – Les recherches aériennes dans la « Plaine de Caen ». Une contribution à l'étude des Âges des Métaux en Basse-Normandie (France), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial, 17, p. 417-435.

DESLOGES J., ROPARS A. (2010) – Regards sur les formes de l'occupation protohistorique dans les plaines du Calvados du point de vue de la prospection aérienne (1986-2010), in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 15-33.

DESMAREST M. (2010) – Fleury-sur-Orne, Parc d'activités – parcelle ZL 13, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2009*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 57-58.

DESMAREST M., MANSON A.-L., MARIE G., MONNIER A., POIRIER A. (2010) – Fleury-sur-Orne (Parc d'Activités, parcelle ZL 13), contribution à l'analyse spatiale et fonctionnelle d'un établissement rural laténien situé sur la plaine de Caen (Calvados), in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 167-173.

DION R. (1977) – *Aspects politiques de la géographie antique*, Paris, Les Belles Lettres, 305 p.

DORANLO R. (1914) – Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du Calvados, *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXIX, 1913-1914, p. 219-249.

DORANLO R. (1926) – L'archéologie antique en Normandie (des origines au Xe siècle), *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXXVI, 1924-1925, p. 37-318.

DORANLO R. (1930) – Les Esuvii de Jules César doivent-ils être situés dans le département de l'Orne ? *L'Annuaire normand*, t. XCVII, 1930, p. 64-85.

DORANLO R. (1932) – La civitas des Lexovii et ses abornements depuis les origines jusqu'aux grandes invasions, *Revue des études anciennes*, t. XXXIV, p. 159-181.

DORÉ F. (1987) – *Normandie-Maine*, Paris, Masson, Guides géologiques régionaux, 216 p.

DOUCET L. (1879) – Notice sur M. Charles-Édouard Lambert, conservateur de la bibliothèque de Bayeux, membre de plusieurs sociétés savantes, *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux*, t. VIII, p. I-XX.

DRAC (2002) – *Une histoire des campagnes aux portes de Bayeux. Recherches archéologiques menées dans le cadre de la déviation de la route nationale 13*, Caen, direction régionale des affaires culturelles, 47 p.

DUDAY H., (2005) – L'Archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. : *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Orientations et méthodes n°7, éditions du CTHS, Paris : 153-215.

DUDAY H., DEPIERRE G., JANIN T. (2000) – Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In : B. Dedet, P. Gruat, G. Marchand, M. Py, M. Schwaller, *Archéologie de la Mort, Archéologie de la Tombe au Premier Âge du Fer*. Actes du XXI<sup>e</sup> Colloque International de l'AFEAF à Conques-Montrozier. Lattes : CNRS, p. 5-29.

DUVAL A. (1990) – L'Armorique vue du « continent », la Bretagne et l'Europe préhistorique. Mémoire en l'honneur de Pierre-Roland Giot, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, p. 279-286.

DUVAL P.-M. (1959) – Une enquête sur les enceintes gauloises de l'ouest et du nord de la Gaule, *Gallia*, t. XVII, p. 37-62.

DUPRET L. (2006) – Les pierres de la Hague, témoins de deux milliards d'années d'histoire de la terre ! in C. Marcigny (dir.), *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague. Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*, Première année de recherche, 2005, Beaumont-Hague, 13-18.

EDEINE B. (1961) – Triple sépulture du Hallstatt final découverte en Normandie (Soumont-Saint-Quentin, Calvados), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LVIII, p. 347-359.

EDEINE B. (1962) – Un complexe industriel d'extraction de sel marin protohistorique à Lion-sur-Mer (Calvados), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LIX, 1-2, p. 92-97.

EDEINE B. (1966) – *Soumont-Saint-Quentin – Lithaire – Flamanville – Olendon*, Caen, service régional de l'archéologie, non paginé.

EDEINE B. (1967) – *Soumont-Saint-Quentin – Lithaire – Flamanville – Olendon*, Caen, service régional de l'archéologie, non paginé.

EDEINE B. (1975) – Les techniques de fabrication du sel dans les sauneries pré et protohistoriques ainsi que gallo-romaines, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. LXXXII, n° 1, p. 1-18.

EDEINE B., JIGAN C. (1984) – La nécropole gauloise de Nonant-le-Pin (Orne), *Revue archéologique de l'Ouest*, 2, p. 112-114.

EDEINE B., MARIN J.-Y. (1984) – Sépulture du Hallstatt final rue d'Isigny à Caen (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 2, p. 109-111.

ELUERE C. (1977) – Les premiers ors en France, *Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux*, vol. LXXIV, n° 1, p. 390-419.

ELUERE C. (2004) – *L'art des Celtes*, Paris, Citadelles et Mazenod, 613 p.

ENGLERT A. (2006) – Trial Voyages as a Method of Experimental Archaeology : The Aspect of Speed, in L. Blue, F. Hocker et Anton Englert (dir.), *Connected by the Sea, Proceedings of the Tenth International Symposium on Boat and Ship Archaeology* (Roskilde, 2003), Oxford, Oxbow Books, p. 35-42.

EVANS A. J. (1890) – On a Late-Celtic urn-field at Aylesford, Kent, *Archaeologia*, 52, p.315-388.

EVANS J. (1881) – *The Ancient Bronze Implements, Weapons and Ornaments of Great Britain and Ireland*, Londres, Longmans, Green and Co, xix-509 p.

FARRELL A. W., PENNY S. (1975) – The Broighter Boat : A Reassessment, *Irish Archaeological Research Forum*, n° 2, p. 15-26.

FERRET P.-J. (1826) – Recherches sur le Camp de César ou Cité de Limes, *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. III, p. 1-101.

FERDIERE A. (2005) – *Les Gaules. IIe siècle av.-Ve siècle ap. J.-C.*, Paris, A. Colin, 446 p.

FERGUSON S. (1838) – On the Antiquity of the Kiliee or Boomerang, *Transactions of the Royal Irish Academy*, vol. 19, p. 22-47.

FEUGÈRE M. (1985) – *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> ap. J.-C.*, Paris, Editions du C.N.R.S., Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 12, 509 p.

FEUGÈRE M. (1992) – Le verre préromain en Gaule méridionale : acquis récents et questions ouvertes, *Revue Archéologie de Narbonnaise*, 25, p. 151-176.

FEUGERE M. (1992b) – Les instruments de chasse, de pêche et d'agriculture, *Lattara*, 5, Lattes, p.139-164.

FEUGÈRE M. (2000) – Un nouveau dépôt de lingots de fer de La Tène finale : Bretteville-sur-Odon (Calvados), *Instrumentum*, n° 11, p. 15.

FEUGÈRE M., PY M. (1989) – Les bracelets en verre de Nages (Gard) (*Les Castels*, fouilles 1958-1981), in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, p.99-106.

FICHET DE CLAIRFONTAINE F., LEPAUMIER H., MARCIGNY C., RENAULT V. (2000) – La fin de la protohistoire. Le second âge du Fer, in D. Cliquet, F. Fichet de Clairfontaine, C. Marcigny, *5 000 ans d'histoire aux portes de Saint-Lô. Archéologie préventive et aménagement du territoire*, Saint-Lô, archives départementales, 63 p.

FICHTL S. (1995) – La porte intérieure de La Chaussée-Tirancourt, *Revue Archéologique de Picardie*, tome 1/2, p.135-148.

- FICHTL S. (2004) – *Les Peuples gaulois*, Paris, Errance, 180 p.
- FICHTL S. (2005) – *Murus et Pomerium : Réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques*, *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 44, p. 55-72.
- FICHTL S. (2005b) – *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Edition revue et augmentée, Errance, 238 p.
- FISCHER B. et GRUEL K. (2001) – Catalogue des monnaies gauloises, in M. Reddé, S. von Schnurbein, Alésia, 2. Le matériel, Paris : de Boccard, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XXII, 386 p.
- FITZPATRICK A. (1985) – The Distribution of Dressel 1 Amphorae in North West Europe, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. IV, n° 3, p. 305-340.
- FITZPATRICK A. (1989) – *Cross-Channel Relations in the British Later Iron Age with particular Reference to the British Archaeological Evidence*, thèse de doctorat, université de Durham, sous la direction de Eric Birley, 3 vol.
- FITZPATRICK A. (2001) – Cross-Channel Exchange, Hengistbury Head and the End of Hillforts, in John Collis (dir.), *Society and Settlement in Iron Age Europe. L'habitat et l'occupation du sol en Europe*, actes du XVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Winchester, 1994), Sheffield, J. R. Collis Publications, p. 82-97.
- FITZPATRICK A. (2011) – *The Amesbury Archer and the Boscombe Bowmen. Vol. I: Early Bell Beaker Burials at Boscombe Down, Amesbury, Wiltshire*, Trust for Wessex Archaeology, Wessex Archaeology Reports 27, 278 p.
- FITZPATRICK A., MEGAW V. (1987) – Further Finds from the Le Catillon Hoard, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 53, p. 147-152.
- FLEURE H. J., ROBERTS J. E. (1915) – Archaeological problems of the West Coast of Britain, *Archaeologia Cambrensis*, vol. 70, p. 405-420.
- FORTIN S. (1940) – La falaise à l'Ouest de Port-en-Bessin était habitée aux temps préhistoriques ! Pour quelles raisons ?, *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux*, Vol. 19, Bayeux, p. 22-23.
- FOSSE G., VILGRAIN G. et VILGRAIN J. (2005) – Deux activités liées à la mer dans la Hague du XIX<sup>e</sup> siècle, in C. Marcigny (dir.) et E. Ghesquière col., *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée*

*d'un espace naturel et social cohérent* Première année de recherche, Beaumont-la-Hague, p.115-120.

FOUCAULT N.-J. (1717) – Découverte de la ville des Viducassiens, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. I, p. 290-294.

FOX C. (1932) – *The Personality of Britain: its influence on inhabitant and invader in prehistoric and early historic times*, Cardiff, National Museum of Wales, 84 p.

FOX A. (1996) – Tin Ingots from Bigbury Bay, South Devon, *The Archaeology of Mining and Metallurgy in South-West Britain*, *The Bulletin of the Peak District Mines Historical Society*, vol. XIII, n° 2, p. 150-151.

FOY D. dir. (2003) – Cœur de verre. Production et diffusion du verre antique, Catalogue d'exposition, in folio, 192 p.

FRÈRE D. (2006) – Introduction, in D. Frère (dir.), *De la Méditerranée vers l'Atlantique. Aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIII<sup>e</sup> -II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Archéologie et Culture, p. 11-15.

FROMONT N., TEXIER M. et HONORE D. (2009) – Nécropole de Saint-Just « ZAC des Saules » (Eure), in, F. Delrieu (dir.), *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*, OREP Editions, p. 13.

GAFFIOT F. (1936) – *Dictionnaire abrégé Latin-Français*, Paris, Hachette, 720 p.

GALLIOU P. (1982) – *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France. Vol. 1 : les amphores tardo-républicaines*, Brest, Archéologie en Bretagne, supplément 1, 127 p.

GALLIOU P. (1984) – Days of Wine and Roses ?, in S. Macready et F. H. Thomson (dir.), *Cross-Channel Trade Between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*, Londres, Society of Antiquaries of London, Occasional Paper, n° 4, p. 24-36.

GALLIOU P., CUNLIFFE B., De JERSEY P. et ABOLLIVIER P. (1997) – Le site "Ploulec'h (Côtes-d'Armor) - Le Yaudet, site multi-périodes. Les monnaies gauloises, *Annales de la Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, 1997, p. 15-21.

GALLOUIN E., GHESQUIERE E. et MARCIGNY C. (2007) – Exmes : cité gauloise ?, in. Delrieu F. et Desloges J. (dir.), *ArchéOrne, 250 ans d'archéologie dans l'Orne*, les Cahiers du Temps, Bayeux, 2007, p. 77.

GARCIA D. (2002) – Epave de Rochelongue (Cap d'Agde), in L. Long, P. Pomey et J.-C. Sourisseau (dir.), *Les Etrusques en mer. Epaves d'Antibes à Marseille*, Marseille, Musée d'Histoire de Marseille, p. 338-41.

GARRIS DAVIES N. de (1917) – The tomb OF Nakht at Thèbes, New York, The Metropolitan Museum of Art, Ron de Peyster Tytus memorial series, vol, 1, 79 p., XXIX pl.

GEBHARD R. (1989 b) – Le verre à Manching : données chronologiques et apports des analyses, in M. Feugère (dir.), *Le verre péromain en europe occidentale*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, p.99-106.

GEBHARD R. (1989 a) – Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre, in M. Feugère (dir.), *Le verre péromain en europe occidentale*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, p.73-84.

GEBHARD R. (1989 c) – Der Glasschmuck aus dem oppidum von Manching, in Steiner, *Die ausgrabungen in Manching*, 10.

GERVILLE Ch. de (1824a) – Notice sur les camps romains existant dans le département de la Manche, *Archives annuelles de la Normandie*, p. 97-108.

GERVILLE Ch. de (1824b) – Notice sur les monuments druidiques du département de la Manche, *Archives annuelles de la Normandie*, p. 157-165.

GERVILLE Ch. de (1827-1828) – Notice sur quelques objets d'antiquité d'une origine incertaine découverts dans le département de la Manche, *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, 1827 et 1828, p. 273-292.

GEUFROY M. (1868) – Rapport sur les fouilles exécutées à Nacqueville, *Mémoire de la Société Impériale des Sciences Naturelles de Cherbourg*, tome XIV, p. 343-347.

GHESQUIÈRE E. (2011) – Les rapports en les deux rives de la Manche au Mésolithique moyen (8000-6500 av. J.-C.), in B. Bodinier (dir.), *Les Anglais en Normandie*, actes du XLV<sup>e</sup> congrès organisé par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Saint-Sauveur-le-Vicomte, 20-24 octobre 2010), Louviers, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, p. 37-45.

GHESEQUIÈRE E, MARCIGNY C. (2011) – *Cairon. Vivre et mourir au Néolithique. Le Pierre Tourneresse en Calvados*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 199 p.

GIAZZON D. (dir.) (2009) – Eterville « Le Pré du Vallon », Rapport final d'opération, Institut national de recherches archéologiques préventives, Service régional de l'archéologie Basse-Normandie, 240 p.

GIFFORD E., GIFFORD J., COATES J. (2006) – The Construction and Early Trials of a Half-Scale Model of the Early Bronze Age ship, Ferriby 1, to Assess the Capability of the Full-Size Ship, in L. Blue, F. Hocker, et A. Englert (dir.), *Connected by the Sea, Proceedings of the Tenth International Symposium on Boat and Ship Archaeology* (Roskilde, 2003), Oxford, Oxbow Books, p. 57-62.

GIOT P.-R. (1964) – Les lingots de fer bipyramidaux de Bretagne, *Annales de Bretagne*, n° 71, p. 51-60.

GIOT P.-R., DAIRE M.-Y., QUERRE G. (1986) – *Un habitat protohistorique. Le Moulin de la Rive en Locquirec (29)*, Travaux du laboratoire « Anthropologie – Préhistoire – Protohistoire – Quaternaire – Armoricaains », Rennes, 153 p.

GIOT P.-R. (1995) – L'âge du Fer, in P.-R. Giot, J. Briard et L. Pape, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest France, p. 205-364.

GIOT P.-R., BRIARD J. et PAPE L. (1995) – *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest France, 423 p.

GIOT P.-R., DAIRE M.-Y. et QUERRE G. (1986) – *Un habitat protohistorique. Le Moulin de la Rive en Locquirec (29)*, Travaux du laboratoire « Anthropologie – Préhistoire – Protohistoire – Quaternaire – Armoricaains », Rennes, 153 p.

GIRAUD P. (2009) – Nécropole de Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièce » (Calvados), in F. Delrieu (dir.), *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VII<sup>e</sup>- I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, Creully, Orep, p. 33.

GIRAUD P. (2011a) – Saint-Désir. Route inutile, parcelles ZB 38, 39, 40, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2010*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 74-75.



GIRAUD P. (2011b) – Sites fortifiés de hauteur du Calvados, de La Tène finale, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2010*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 81-82.

GIRAUD P., COULTHARD N. (2008) – Saint-Désir. Oppidum du Castellier, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2007*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 54-55.

GIRAUD P., (2008) – Commes, « Le Mont Cavalier », in P. Giraud et F. Delrieu (dir.), *Les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie*, Projet Collectif de Recherche, 1<sup>ère</sup> année de recherche, 2007, p.70 -86.

GIRAUD P. et DELRIEU F., dir. (2008) – *Les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie*, Projet collectif de recherche, 1<sup>ère</sup> année de recherche, 86 p. + annexes.

GIRAUD P., MARCIGNY C., LEFORT A., COUPARD F., BERNARDEAU X. (2010) – Les sites fortifiés de hauteur de La Tène finale en Basse-Normandie, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 73-94.

GOMEZ de SOTO J., BOURHIS J.-R., GHESQUIERE E., MARCIGNY C., MENEZ Y., RIVALLAIN J. et VERRON G. (2009) – Pour en finir avec l'âge du Bronze ? Les haches à douilles de type armoricain en France, in A. Daubigney, P.-Y. Milcent, M. Talon, J. Vital (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*. *La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*, actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, coorganisé avec l'APRAB (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006), Dijon, *Revue archéologique de l'Est*, suppl. 27, p. 507-512.

GOMEZ de SOTO J., PAUTREAU J.-P. (2013) – Les importations méditerranéennes en Gaule du Centre-Ouest et dans les pays de la Loire moyenne du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. a.C. Un bilan, in S. Krausz, A. Colin, K. Gruel, I. Ralston, T. Dechezleprêtre (dir.), *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux, Ausonius, Mémoires 32, p. 463-474.

GONZÁLEZ PONCE F. J. (1995) – *Avieno y el Periplo*, Ecija, Editorial Gráficas Sol, 217 p.

GOODRUM M. R. (2011) – Recovering the Vestiges of Primeval Europe : Archaeology and the Significance of Stone Implements, 1750-1800, *Journal of the History of Ideas*, vol. LXXII, n° 1, p. 51-74.

GOUDINEAU C. (1990) – *César et la Gaule*, Paris, Errance, 389 p.

GOUDINEAU (2007) – Regard sur la Gaule. Recueil d'articles, Arles, Actes Sud, 573 p.

GOURVEST J. (1961) – L'oppidum de Castillon, 1<sup>re</sup> campagne de fouille, *Annales de Normandie*, n° 11/1, p. 99-103.

GRANSAR F., AUXIETTE G., DESENNE S., HENON B., MALRAIN F., MATTERNE V., PINARD E. (2007) – Expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique au I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère dans le nord de la France, in P. Barral, A. Daubigny, C. Dunning, G. Kaenel, M.-J. Roulière-Lambert (dir.), *Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, actes du XXIX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Bienne, 2005), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 549-564.

GRAY G. H. St. (1966) – The Meare Lake Village. A full description of the excavations and relics from the eastern half of the west village, 1910-1933, vol. III, Taunton Castle, Mrs M. Aylwin Cotton, 419 p.

GRINDON A. J., DAVIDSON A. (2013) – Irish *Cepaea nemoralis* Land Snails Have a Cryptic Franco-Iberian Origin That Is Most Easily Explained by the Movements of Mesolithic Humans, PLoS ONE 8(6): e65792. doi : 10.1371/journal.pone.0065792.

GRUEL K. (1981) – *Le trésor de Trébry (Côtes du Nord), I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Contribution à l'histoire du monnayage coriosolite : méthodes physiques et mathématiques en numismatique*, Besançon, Annales littéraires de l'université de Besançon, n° 260, Études de numismatique celtique, n° 1, 178 p.

GRUEL K. (1982) – Les monnaies de la cité coriosolite d'Alet et le trésor de Téby, *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, n° 10, p. 59-64.

GRUEL K. (1989) – *La Monnaie chez les Gaulois*, Paris, Errance, 179 p.

GRUEL K., avec la collaboration de BATT M., CLEMENT M., FICHET DE CLAIRFONTAINE, GALLIOU P., HYVERT J., LANGOUËT L. et LE BIHAN J.-P. (1990) – Les monnaies gauloises en Armorique, présence ou absence dans l'habitat, in A. Duval, J.-

P. Le Bihan et Y. Menez (dir.), *La fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, actes du XII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Quimper, mai 1988), *Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. 3, p. 63-69.

GRUEL K., LECLERC G., NIETO-PELLETIER S. (2010) – Les monnaies gauloises de l'Orne, de la Mayenne et de la Sarthe, approches typologique, analytique et territoriale, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 247-260.

GUIHARD P.-M. (2005) – Les monnaies gauloises du site d'Ifs (sud-est de Caen, Calvados), *Cahiers numismatiques*, 164, p. 11-26.

GUIHARD P.-M. (2008) – *Monnaies gauloises et circulation monétaire dans l'actuelle Normandie. Collection de la médiathèque municipale de Bayeux (Calvados)*, Caen, Publications du CRAHM, 129 p.

GUIHARD P.-M. (2011) – *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du III<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Montagnac, Monique Mergoïl, collection « Protohistoire européenne », n<sup>o</sup> 14, 129 p.

GUILLARD M.-C. (1989) – La verrerie protohistorique de Mandeuve (Doubs), in M. Feugère (dir.), *Le verre péromain en Europe occidentale*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, p. 145-152.

GUILLAUMET J.-P. (1996) – *L'Artisanat chez les Gaulois*, Paris, Errance, 127 p.

GUILLAUMET J.-P., (2003) – *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, éd. Infolio, 156 p.

GUILLAUMET J.-P. (2009) – Le verre celtique, *Dossiers d'Archéologie*, n<sup>o</sup>335, sept.-oct. 2009, p.80.

HAIRIE J., DROUELLE L. (1962) – Les retranchements vitrifiés de La Courbe (Orne), *Le Pays d'Argentan*, 3, p. 97-119.

HALBOUT P., PILET C., VAUDOU C. (1986) – Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du I<sup>er</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. *Cahier des annales de Normandie*, n<sup>o</sup> 20, 225 p.

HARDING D. W. (2007) – *The Archaeology of Celtic Art*, Londres, Routledge, xv-301 p.

HASELGROVE C. (1988) – The archaeology of British potin coinage, *Archaeological Journal*, 145, 1988, p. 73-88.

HASELGROVE C. (2009) – Noughts and crosses : the archaeology of “globules à la croix” », in van Heesch J. et Heeren I. (dir.), *Coinage in the Iron Ages, Essays in honours of Simone*, Bruxelles, Spink, p. 173-186.

HAUTENAUVE H. (2005) - Les torques d'or du second Âge du Fer en Europe. Techniques, typologies et symbolique, Université de Rennes 1, Rennes, 348 p.

HAWKES C.F.C. (1931) – Hill forts, *Antiquity*, 5, p.60-97

HAWKES C.F.C. (1959) – The ABC system of the British Iron Age *Antiquity*, 33 p170-182.

HAWKES C. F. C. (1984) – Ictis Disentangled, and the British Tin Trade, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. III, n° 2, p. 211-233.

HENDERSON J. C. (2007) – *The Atlantic Iron Age, Settlement and Identity in the First Millennium BC*, Londres, Routledge, xii-369 p.

HESS F. (1975) – *Boomerangs, aerodynamics and motion*, Thèse de Doctorat, Université de Groningen, 3 vol, 555 p.

HINGLEY R. (1990) – Iron Age ‘currency bars’: the archaeological and social context, *Archaeological Journal*, 147, p.91-117.

HOLMES R. (1899) – *Caesar's Conquest of Gaul*, Londres, Macmillan.

HOLMES R. (1907) – *Ancient Britain and the Invasion of Julius Cesar*, Oxford, Clarendon Press, xvi-764 p.

HYVERT J. avec la collaboration de J.-P. Le Bihan (1990) – Les habitats côtiers armoricains à l'âge du Fer, in A. Duval, J.-P. Le Bihan et Y. Menez (dir.), *La fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, actes du XII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Quimper, mai 1988), *Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. 3, p. 71-84.

JAHIER I. (1994) – *Saint-Germain-la-Blanche-Herbe – Le Clos Maulier*, rapport de diagnostic, Afan, Caen, service régional de l'archéologie.

JAHIER I. (2001) – *Plomb (Manche) « Le Champ du Puits »*, document final de synthèse de fouille de sauvetage urgent, Afan, Caen, service régional de l'archéologie, 77 p. et annexes.

JAHIER I. (2009) – Nécropole d'Éterville « Le Clos des Lilas » (Calvados), in F. Delrieu (dir.), *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, Creully, Orep, p. 10-12.

JAHIER I., VAUTERIN C.-C. (2010) – Formes et composantes de l'habitat à l'âge du Fer en Basse-Normandie, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 51-71.

JAHIER I et LE GOFF I., (2011) – Les structures funéraires et le traitement des défunts, in I. Jahier (dir.), *L'enceinte du premier et second âge du Fer de La Fosse Touzé (Courseulles-sur-Mer, Calvados)*, Document d'Archéologie Française, 96, Ed de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 96-110.

JANNOT J.-R. (2006) – L'axe ligérien, voie de contacts entre Méditerranée et Gaule de l'Ouest ?, in D. Frère (dir.), *De la Méditerranée vers l'Atlantique. Aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Archéologie et culture, p. 77-83.

JERSEY Ph. de (1993) – The Early Chronology of Alet and Its Implications for Hengistbury Head and Cross-Channel Trade in the Late Iron Age, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. XII, n° 3, p. 321-335.

JERSEY Philip de (1994) – *Coinage in Iron Age Armorica*, Oxford, Studies in Celtic Coinage, n° 2, Oxford University Committee for Archaeology, monograph 39, 266 p.

JERSEY Ph. de (1999) – Exotic Celtic Coinage in Britain, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. XVIII, n° 2, p. 189-215.

JERSEY Ph. de (2006) – Belgic Coins in Britain, in Ph. de Jersey (dir.), *Celtic Coinage : New discoveries, New Discussions*, Oxford, Archaeopress, BAR International Series n° 1532, p. 117-137.

JERSEY Ph. de (2012) – Les monnaies celtiques à travers la Manche : considérations sur la circulation et l'échange au cours de La Tène finale en Armorique, dans le sud de l'Angleterre et dans les îles Anglo-Normandes, in J. Chameroy et P.-M. Guihard (dir.),

*Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le nord-ouest européen (Antiquité-Moyen Âge)*, Caen, Publications du CRAHM, Tables rondes du CRAHM, n° 8, p. 7-23.

JORDÁN CÓLERA C. (2002) – De las *Æstryrnides*, la *Garvmna* e hydrotopónimos relacionados, *Emerita, Revista de lingüística y filología clásica*, LXX-2, p. 213-230.

JULLIAN C. (1909) – Histoire de la Gaule. Tome III. La conquête romaine et les premières invasions germaniques, Paris, Ed. Hachette, 607 p.

JUSTEL H. (1686) – The Verbal Process upon the Discovery of Antient Sepulchre, in the Village of Cocherel upon the River Eure in France, *Philosophical Transactions of the Royal Society*, p. 221-227.

KAUL F. (1998) – Ships on Bronzes, in O. Crumlin-Pedersen et B. Munch Thye (dir.), *The Ship as Symbol in Prehistoric and Medieval Scandinavia. Papers from an International Research Seminar at the Danish National Museum (Copenhagen, 5-7 mai 1994)*, Studies in Archaeology and History, vol. III, Copenhagen, p. 59-70.

KERDIVEL G. (2007) – *Le site néolithique, protohistorique et seconde guerre mondiale de La Burette à Banville (Calvados)*, rapport de fouille, Caen, service régional de l'archéologie, 92 p.

KERDIVEL (2008) – Banville. Éperon de La Burette, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2007*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 24-25.

KERDIVEL (2012) – Banville. La Burette, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2011*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 24-25.

KERDIVEL G., BOHARD B. (2005) – *Le site néolithique et premier âge du Fer de La Burette à Banville : le sondage 2005*, rapport de fouille, Caen, service régional de l'archéologie, 30 p.

KRAUSZ S. (2000) – L'exploitation des matières animales : objets et déchets artisanaux, in O. Buchsenschutz et al., *Le village celtique des Arènes à Levroux, Synthèses*, vol. 5, Tours, FERAC-ADEL, supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 19, p. 131-140.

KRUTA V. (2000) – *Les Celtes. Histoire et dictionnaire, des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris, Robert Laffont.

LACROIX Jacques (2003) – *Les Noms d'origine gauloise. La Gaule des combats*, Paris, Errances, 239 p.

LAMBERT E. (1844) – *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, Paris, Derache, 163 p.

LAMBOT B., MENIEL P. (1992) – *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). I. L'habitat gaulois (1988-1990)*, Reims, Société archéologique champenoise, Mémoire de la Société archéologique Champenoise-7, Dossier de Protohistoire n°5, supplément au bulletin n°2, 181 p.

LANGOUËT L. (1978) – Les monnaies gauloises d'Alet, *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, n° 6, p. 23-29.

LANGOUËT L. (1984) – Alet and Cross-Channel Trade, in S. Macready et F. H. Thomson (dir.), *Cross-Channel Trade Between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*, Londres, Society of Antiquaries of London, Occasional Paper, n° 4, p. 67-77.

LANGOUËT L. (1996) – *La cité d'Alet. De l'agglomération gauloise à l'île de Saint-Malo*, Saint-Malo, Centre régional d'archéologie d'Alet, 128 p.

LATHAM R. G., FRANKS A. W. (1863) – *Horae Ferales, or Studies in Archaeology of the Northern Nations*, Londres, Lovell Reeve and Co, xii-251 p.

LA TOUR (de) H. et FISCHER B. (1999) – *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, Claude Burgan – Maison Florange, troisième édition revue et corrigée, non paginé, LV pl.

LAUBENHEIMER F. (1990) – Le temps des amphores en Gaule. Huiles, vins et sauces, Paris, Errance, 182 p.

LAUBENHEIMER F. (2010) – La circulation du vin de l'Italie tyrrhénienne en Gaule, in P. Ouzoulias et L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*, Actes du colloque international « Comment les Gaules devinrent romaines », Inrap, Musée du Louvre, 14 et 15 septembre 2007, La découverte, 318 p.

LAVENDHOMME M.-O., GUICHARD V. (1997) – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, Paris, Maison des sciences de l'homme, Documents d'archéologie française, 62, 367 p.

LECLERC G. (2001) – Aunou-sur-Orne, La Bouverie 2. *Bilan scientifique régional Basse-Normandie 2000*, p. 89.

LECLERC G. (2004) – Montchevrel, Le Moulin à Vent. *Bilan scientifique régional Basse-Normandie 2003*, p. 89.

LEEDS E.T. (1933) – *Excavations at Chun Castle*, *Archaeologia*, 76, 1927

LEFORT A., (2007) – *Les relations trans-Manche à la fin de l'âge du Fer :*, mémoire de master 1 de l'université de Bourgogne, 2 vol.

LEFORT A., (2008) – *Les relations trans-Manche à la fin de l'âge du Fer : contribution et perspectives à travers l'étude du site d'Urville-Nacqueville (Manche)*, mémoire de master 2 de l'université de Bourgogne, 101 p. + annexes, 3 volumes.

LEFORT A. et MARCIGNY, C. (2008) – Reprise des études sur le site de l'âge du Fer d'Urville-Nacqueville : bilan documentaire et perspectives de recherche, in *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague. Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*, La Hague, Le Tourp, Maison de la Hague, p. 63-123.

LEFORT A. et MARCIGNY C. (2009a) – La probable agglomération portuaire du second âge du Fer d'Urville-Nacqueville. Un état de la documentation, *Bulletin de l'AMARAI*, n° 22, p. 39-81.

LEFORT A. et MARCIGNY C. (2009b) – La possible agglomération portuaire d'Urville-Nacqueville (Manche), *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, n° 102, p. 23-25.

LEFORT A., avec la collaboration de MARCIGNY C., CUNLIFFE B., RALSTON I. (2009) – *Rapports de sondages programmés. Occupation littorale d'Urville-Nacqueville*, rapport de fouille, Caen, Service régional de l'archéologie, 98 p.

LEFORT A. avec la collaboration de BLONDEL F., MARCIGNY C., MENIEL P., BORDES L. (2010) – *Opération de fouilles archéologiques sur l'estran d'Urville-Nacqueville*, rapport de fouille, Caen, Service régional de l'archéologie, 88 p.

LEFORT A., avec la collaboration de BERNARD V., GANNE A., GONNET A., HERPOEL C., LESPEZ L., MARCIGNY C., MENIEL P., NEVEU E. et ROTTIER S. (2011) – *Opération de fouilles archéologiques sur l'estran d'Urville-Nacqueville. Rapport final d'opération 2011. La nécropole de La Tène finale et les études paléoenvironnementales*, rapport de fouille, Caen, Service régional de l'archéologie, Marseille, Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, 151 p.



LEFORT A., avec la collaboration de BARON A., GRATUZE B., GERHES B., GANNE A., HERPOEL C., MARCIGNY C., NEVEU E., NIETO S. et ROTTIER S. (2012) - *Opération de fouilles archéologiques sur l'estran d'Urville-Nacqueville. Rapport final d'opération 2012. La nécropole de La Tène finale, son environnement, l'es études archéométriques et paléoenvironnementales*, rapport de fouille, Caen, Service régional de l'archéologie, Marseille, Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, 298 p.

LE GOFF E. (2003) – « Armorique » et « Bretagne » : réflexion sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer, in B. Mendy, A. de Saulce (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*, actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999), *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n<sup>o</sup> 10, p. 103-117.

LE GOFF E. (2009) – Habitats, terroir et paysage rural : aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise. Ifs, « Object'Ifs Sud » (Calvados), in I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto, P. Maguer (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Chauvigny, 2009), Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 93-107.

LE GOFF E. avec la collaboration de ARNOUX T., AUXIETTE G., BESNARD M., CARPENTIER V., CHEREL A.-F., COLLARD C., DIETCH-SELLAMI M.-F., JEAN S., GAUBERT L., LE GOFF I., LEPAUMIER H., PAITIER H., PILET-LEMIERE J., POMMIER V., SIMON L., TALBO C., VERNEY A (2002) – *Les occupations protohistoriques et antiques de la Z.A.C. « Object'Ifs sud »*, Ifs, Calvados, document final de synthèse de sauvetage urgent, 2000-2002, Caen, service régional de l'archéologie, 4 vol., 1227 p. et annexes.

LE GOFF E., AUXIETTE G., LE GOFF I. avec la collaboration de BOULESTIN B., CHEREL A.-F. et PILET-LEMIERE J. (2007) – Manifestations et pratiques culturelles au sein des habitats et du territoire agraire laténien de la « ZAC Object'Ifs Sud » à Ifs (Calvados) : un exemple de l'ouest de la Gaule, in P. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel, M.-J. Roulière-Lambert (dir.), *Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, actes du XXIX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Bienne, 2005), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 579-584.

LE HÉRICHER X. (1862) – Sur les fouilles faites au Châtellier, près d’Avranches, *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 1862, p. 542-548.

LEJARS Th., PERNET L. (2005) – Campagnes de fouilles 2001-2003 sur le sanctuaire d’Aunou-sur-Orne (Orne), *Bulletin de l’Association française pour l’étude de l’âge du Fer*, 23, p. 29-30.

LEJARS Th., PERNET L. (2007) – Le gisement protohistorique et gallo-romain du « Pré du Mesnil » à Aunou-sur-Orne : un site à caractère cultuel, *Découvertes archéologiques récentes dans l’Orne*, *Bulletin trimestriel de la société historique et archéologique de l’Orne*, 126, 3-4, p. 107-116.

LE MÂLE M. le chanoine (1860) – L’ancien nom de Port-en-Bessin (Calvados), *Bulletin des antiquaires de Normandie*, 1860, t. XXXIX, p.347

LEMAIRE DE BELGES J. (1511) – *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye...* (1<sup>er</sup> livre), Lyon.

LEMAIRE DE BELGES J. (1513) – *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye...* (2<sup>e</sup> livre), Paris.

LEMIERE R. (1980) – Découvertes archéologiques sur les plages de Nacqueville-Landemer, *Mémoire de la Société Nationale des Sciences Naturelles de Cherbourg*, tome LVIII, p. 11-31.

LEMIERE R. (non daté) – *Découvertes de vestiges de cabanes gauloises sur la plage de Nacqueville*, rapport dactylographié, Archives Lemièrre, classeur Mégalithes, N°7, DRAC Basse-Normandie, SRA, non paginé

LE NAGARD H. (2003) – Le mobilier en lignite de l’Age du Fer dans le massif armoricain et ses marges, *Mémoire de maîtrise*, Université de Rennes II, 119 p.

LE NAGARD H. (2005) – Le mobilier en lignite de l’Age du Fer dans le massif armoricain et ses marges, *Les Dossiers du Centre Régional d’Archéologie d’Alet*, 33, 2005, p. 55-78.

LEPAUMIER H. (1998) – Un établissement rural de l’époque gauloise en pays d’Auge : le site de La Gohaigne à Quetteville, *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 8, p. 19-36.

LEPAUMIER H. (2002) – Les sites gaulois de Quetteville. Première approche pour une nouvelle définition du territoire des Lexovii avant la conquête, *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, n° 52, p. 5-30.

LEPAUMIER H. (2008a) – Bricqueville-la-Blouette « La Butte-au-Long/La Roguerie », desserte côte ouest. Un enclos et une nécropole de la fin de l'âge du Fer, document final de synthèse, Inrap, Caen, service régional de l'archéologie, 271 p.

LEPAUMIER H. (2008b) – Cormelles-le-Royal, aire des gens du voyage, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2007*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 34-35.

LEPAUMIER H. (2010) – Fleury-sur-Orne, Les Mezerettes et CD 120/ZL 7, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 2009*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 54-56.

LEPAUMIER H. (2012) – Les Veys. Rue de l'Église – Le Haut de Delasse – fouille préventive, *Bulletin scientifique régional de Basse-Normandie, 2011*, Caen, service régional de l'archéologie, p. 92.

LEPAUMIER H. et MARCIGNY C. (2003) – Le site de la ZAC de Beaulieu à Caen et la céramique du premier âge du Fer en Basse-Normandie : premier bilan, *Les Marges de l'Armorique à l'âge du Fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du XXIIIe Colloque de L'AFEAF de Nantes, Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 10, 2003, p. 43-57.

LEPAUMIER H., avec la collaboration de BARBIER-PAIN D., CORDE D., DELOZE V., GUITTON V., NOËL J.-Y., ZAOUR N. (2008) – Bricqueville-la-Blouette « La Butte-au-Long/La Roguerie ». Desserte côte ouest. Un enclos et une nécropole du second âge du Fer, document final de synthèse, Caen, service régional de l'archéologie, 271 p.

LEPAUMIER H., CORDE D. (2009) – La généralisation de l'incinération au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Bricqueville-la-Blouette (Manche), in F. Delrieu (dir.), *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VII<sup>e</sup>- I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, Creully, Orep, p. 39-40.

LEPAUMIER H., DELRIEU F. (2010) – L'âge du Fer (-800 à -52 av. J.-C.), *Bilan de la recherche archéologique 1984-2004, vol. I, Préhistoire-Protohistoire*, ministère de la

Culture et de la Communication, direction des patrimoines, sous-direction de l'archéologie, p. 143-168.

LEPAUMIER H., GIAZZON D., CHANSON K. (2009a) – Orval « Les Pleines » (Manche), in F. Delrieu (dir.), *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VII<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, Creully, Orep, p. 25-26.

LEPAUMIER H., GIAZZON D., CHANSON K. (2009b) – Une tombe à char, « Les Pleines » (Manche). *L'Archéologue, archéologie nouvelle*, juin-juillet 2009, n° 22, p. 28-30.

LEPAUMIER H., GIAZZON D., CHANSON K. (2010) – Orval « Les Pleines » (Manche). Habitat enclos et tombe à char en Cotentin, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 315-333.

LEPAUMIER H., BESNARD-VAUTERIN C.-C., LE GOFF E., VILLAREGUT J. (2010) – Un réseau de fermes en périphérie caennaise, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 139-158.

LEPELLEY R. (1996) – *Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie*, Condé-sur-Noireau – Caen, Charles Corlet – Presses universitaires de Caen, p. 25.

LEQUELLEC J.-L., CIVRAC M.-A. (2010) – La chasse au filet sur els peintures rupestres de du Sahara central et dans l'Antiquité, *Cahiers de l'AARS (amis de l'art rupestre saharien)*, n° 14, p. 255-262.

LEQUOY M.-C. (1993) – Le dépôt funéraire de La Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime), in D. Cliquet, M. Rémy-Watté, V. Guichard, M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, actes du XIV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Évreux, 1990), *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 6, p. 45-54.

LE RIDER G. (1991) – Trésors de statères d'or trouvés à Potidée en 1984 et à Skioné en 1985, *Revue Numismatique*, 6<sup>ème</sup> série, T. 33, p. 89-96.

LEVALET D. (2010) – *Avranches et la cité des Abrincates (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*. *Recherches historiques et archéologiques, Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XLV, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 260 p.

LEVEQUE Georges (1869) – *Recherches sur l'origine des Gaulois*, Paris, Imprimerie Adolphe Lainé, 138 p.

LEWIS E. (2004) – Les rapports avec les antiquaires anglais, in V. Juhel (dir.), *Arcisse de Caumont (1801-1873). Érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, actes du colloque international de la Société des antiquaires de Normandie (Caen, 2001), *Mémoire de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XL, Caen, Société des antiquaires de Normandie, p. 127-146.

LEWIS E. (2010) – Les correspondants anglais de Charles de Gerville, *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LXIX, p. 63-94.

LEWUILLON S. (1980) – Polémique et méthode à propos d'une question historique : pour des « îles Cassitérides », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. VI, p. 235-266.

LHUYD E. (1705) - *Archaeologia Britannica*, Giving Some Account Additional to what has been Publish'd, of the Languages, Histories and Customs of the Original Inhabitants of Great Britain: From Collections and Observations in Travels Through Wales, Cornwall, Bas-Bretagne, Ireland, and Scotland, Oxford, Oxford Theatre, 436 p.

LODWICK L. (2014) – Condiments before Claudius: New Plant Foods at the Late Iron Age Oppidum at Silchester, UK, *Vegetation History and Archaeobotany*, n° 23, p. 543-549.

LONGUEMARE M. de (1907) – Notice Historique sur le canton de Tilly-sur-Seulles, *Annuaire des 5 départements de Normandie*, Association Normande pour les Progrès de l'Agriculture, de l'Industrie, des Sciences et des Arts, Ed. Association Normande, Caen, p.55-202.

LOUGHMAN E. (2007) – *What is the Likelihood that the Tin Ingots From the Erme Ingot Site are of British Bronze Age Date ?*, mémoire de BSc Marine Archaeology, School of Conservation Sciences, université de Bournemouth, 74 p.

LOUGHTON M. E. (2003) – The Distribution of Republican Amphorae in France, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. XXII, n° 2, p. 177-207.

MACKINDER H. J. (1902) – *Britain and the British Seas*, Londres, William Heinemann, 377 p.

MAÇON Ph., GIRAUD P. (2006) – La nécropole de La Tène A de Fontenay-le-Marmion, *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 24, p. 77-78.

MACREADY S., THOMSON F.H. (1984) – *Cross Channel Trade Between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*, Londres, The Society of Antiquarian, vii-114 p.

MALRAIN F. (2007) – Habitats aristocratiques au second âge du Fer. Mise en évidence de la diversité des élites par la confrontation des vestiges archéologiques, *Archéopages*, n° 19, p. 18-25.

MALRAIN F., PINARD E., avec la collaboration de GAUDEFROY S., LEROYER C., MENIEL P., MARECHAL D., MATTERNE V., PASTRE J.-F., POMMEPUY C. (2006) – *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*, Amiens, *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial, 23, 268 p.

MANDY B., SAULCE A. de, dir. (2003) – *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*, Nantes, 1999, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 10, 418 p.

MARCIGNY C. et GHESQUIERE E., (1998) – L'habitat Bronze final de Cussy « La Pointe » (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 15, p. 39-57

MARCIGNY C., CLEMENT-SAULEAU S., LEPAUMIER H. (2002) – Une ferme gauloise de caractère « aristocratique » à Saint-Martin-des-Entrées « Le Parc-à-l'herbage » (La Tène moyenne, II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), *Une histoire des campagnes aux portes de Bayeux. Recherches archéologiques menées dans le cadre de la déviation de la route nationale 13*, Caen, direction régionale des affaires culturelles, p. 28-31.

MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E. (2003) – *L'île Tatihou à l'âge du Bronze (Manche), habitats et occupation du sol*, Paris, Documents d'archéologie française, n° 96, 192 p.

MARCIGNY C., LEPAUMIER H., CARPENTIER V., CLEMENT-SAULEAU S., MATTERNE-ZECK, GAUME E., GHESQUIERE E., GIAZZON D. (2004) – Une ferme gauloise de caractère « aristocratique » du second âge du Fer à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 21, p. 63-94.

MARCIGNY C., LEPAUMIER H., CARPENTIER V., CLEMENT-SAULEAU S., MATTERNE-ZECK V., GAUME E., GHESQUIER E. et GIAZZON D. (2004) – Un établissement agricole à caractère « aristocratique » du second âge du Fer à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 21, p. 63-94.

MARCIGNY C., CLEMENT-SAULEAU S., GHESQUIERE E. et VERNEY A., (2005) – L'âge du Bronze en Basse-Normandie : définition par le mobilier céramique. Un premier état des lieux, L'âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen, éd. J. Bourgeois et M. Talon, 125<sup>e</sup> Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, Lille (avril 2000), 2005, p. 303-332.

MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E. (2005) – L'âge du Fer dans la Hague : le site d'Urville-Nacqueville (Manche), in C. Marcigny (dir.), *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*, La Hague, Le Tourp, Maison de la Hague, p. 109-113.

MARCIGNY C., GHESQUIERE E. et JUHEL L. (2006) – *Les collections préhistoriques et gallo-romaines du Muséum Emmanuel Liais. Première partie : Des derniers chasseurs cueilleurs à la conquête romaine*, Baligan, 75 p.

MARCIGNY C., FLOTTE D., DESLOGES J., RENAULT V. (2006) – « Les petits ruisseaux font les grandes rivières », l'exemple de la périphérie sud de Caen, in P. Brun, C. Marcigny, J. Vanmoerkeke (dir.), *Une archéologie des réseaux locaux. Quelle surface étudier pour quelle représentativité ?*, actes de la table ronde des 14 et 15 juin 2006, (Châlons-en-Champagne), *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 104-105, p. 88-96.

MARCIGNY C., GHESQUIERE E. et KINNES I., 2007 – Bronze Age Cross-Channel Relations. The Lower-Normandy (France) Example: Ceramic Chronology and First Reflections, in C. Burgess, P. Topping et F. Lynch (éd.), *Beyond Stonehenge, essays on the Bronze Age in honour of Colin Burgess*, Oxbows Book, p. 255-267.

MARCIGNY C., LESPEZ L., GHESQUIÈRE E. (2007) – Emprise et déprise agricole à l'âge du Bronze moyen sur le littoral de la Manche ? Une lecture du phénomène grâce aux sites normands, in H. Richard, M. Magny et C. Mordant (dir.), *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale*, actes du CXXIX<sup>e</sup> congrès du CTHS (Besançon, avril 2004), Comité des travaux scientifiques et historiques, Documents préhistoriques, n° 21, p. 311-326.

MARCIGNY C., GHESQUIERE E., GALLOUIN E., *avec la collaboration de Besombes P.-A., Chanson K., Corde D., Fauq B., Meniel P., Simon L., Thiron D et Vipard L.*, (2007) – Exmes (61) « Place de l'église » - Exploration du centre antique, Rapport final d'opération de diagnostic, 204 p.

MARCIGNY C., GHESQUIERE E., GALLOUIN E., VIPARD L. (2008) – Archéologie d'un site de hauteur de l'Orne. L'éperon d'Exmes, *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n° 3-4, p. 65-78.

MARCIGNY C., TALON M. (2009) – Sur les rives de la Manche. Qu'en est-il du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer à partir des découvertes récentes, *in* A. Daubigny, P.-Y. Milcent, M. Talon, J. Vital (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*, actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, coorganisé avec l'APRAB (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006), Dijon, *Revue archéologique de l'Est*, suppl. 27, p. 385-403.

MANSON A.-L., SAVARY X., CHEREL A.-F. (2010) – Typologie et pétrographie des productions céramiques de la plaine de Caen aux premier et second âges du fer, *in* P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 231-246.

MARCIGNY C. (2011) – Les relations transmanches durant l'âge du Bronze entre 2300 et 800 avant notre ère, *in* B. Bodinier (dir.), *Les Anglais en Normandie*, actes du XLV<sup>e</sup> congrès organisé par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Saint-Sauveur-le-Vicomte, 20-24 octobre 2010), Louviers, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, p. 47-54.

MARCIGNY C. (2011) – Changement d'échelle dans l'analyse des sites archéologiques. L'apport de l'archéologie préventive dans l'ouest de la France, *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LXVI, p. 278-292.

MARCIGNY C. (2012) – Rythmes et natures des occupations protohistoriques en Normandie (III<sup>e</sup> millénaire – fin de l'âge du Fer), *in* M. Honegger et C. Mordant (dir.), *L'homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*, actes du CXXXV<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS « Paysages », session de Pré- et Protohistoire (Neuchâtel, 2010), Lausanne, *Cahiers*



*d'archéologie romande*, 132, Paris, Éditions du CTHS, « Documents préhistoriques », 30, p. 365-384.

MARCIGNY C. (2013) – Au bord de la mer. Rythmes et natures des occupations protohistoriques en Normandie (III<sup>e</sup> millénaire – fin de l'âge du Fer), *in* M. Honneger et C. Mordant, *L'Homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du néolithique à la protohistoire*, actes du CXXXV<sup>e</sup> congrès du CTHS (Neuchâtel, avril 2010), Comité des travaux scientifiques et historiques, Documents préhistoriques, n<sup>o</sup> 30, Cahiers d'archéologie romande, n<sup>o</sup> 132, p. 93-112.

MARÉCHAL J.-R. (1979) – Note sur un produit métallurgique plombo-cupifère découvert à Alet, *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, n<sup>o</sup> 7, p. 25-30.

MARKEY M., WILKES E., DARVILL T. (2001) – Poole Harbour Iron Age Port, *Current Archaeology*, n<sup>o</sup> 181, p. 7-11.

MARSDEN P. (1994) – *Ships of the Port of London, First to Eleventh Centuries AD*, Londres, English Heritage, English Heritage Archaeological Report 3, 237 p.

MAXWELL I. S. (1972) – The Location of Ictis, *Journal of the Royal Institution of Cornwall*, vol. VI, n<sup>o</sup> 4, p. 293-319.

McGRAIL S. (1981) – *The Brigg Raft and Her Prehistoric Environment*, Oxford, BAR, British Series, 51, Greenwich, National Maritime Museum Archaeological Series, 6, XII-288 p.

McGRAIL S. (1983) – Cross-Channel Seamanship and Navigation in the Late First Millennium BC, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. II, p. 299-337.

McGRAIL S. (1993) – Prehistoric Seafaring in the Channel, *in* C. Scarre et F. Healy (dir.), *Trade and Exchange in Prehistoric Europe, Proceedings of a Conference Held at the University of Bristol* (Bristol, avril 1992), Oxford, Oxbow Books, Oxbow monograph 33, p. 199-210.

MEGAW M. R. et MEGAW J. V. S. (2005) – Art de la Celtique. VII<sup>e</sup> av. J.-C. - VIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., Paris, Editions Errance, 276 p.

MENEZ Y. (2008) – *Le camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale*, thèse de doctorat,

université de Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de O. Buchsenschutz, 2 vol., 559 et 573 p.

MERLEAU M.-L. (2002) – La mort à Bois-Guillaume (Seine-Maritime) du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Découvertes archéologiques sur la rocade nord de Rouen, déviation de la RD43, in Dilly G. (dir.), *Six nécropoles du second âge du fer en Haute-Normandie*, Berck-sur-Mer, Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, « Nord-Ouest Archéologie », 13, p. 41-295.

METZLER J., WARINGO (R.), BIS (R.), METZLER-ZENS (N.) 1991 – *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 182 p.

METZLER J., 1995 – Das treverische Oppidum auf dem Titelberg, Metzler J. - Das treverische Oppidum auf dem Titelber: zur Continuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischer Zeit in nord Gallien (Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 3), Luxembourg, 789 p.

MILCENT P.-Y. (2004) – *Le premier âge du Fer en France central. Volume I*, Mémoire XXXIV de la Société préhistorique française, 367 p.

MILCENT P.-Y. (2006a) – Premier âge du Fer médio-atlantique et genèse multipolaire des cultures matérielles laténiennes, in D. Vitali (dir.), *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire, II : la préhistoire des Celtes*, actes de la table ronde de Bologne-Monterenzio (28-29 mai 2005), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, Bibracte 12/2, p. 81-105.

MILCENT P.-Y. (2006b) – Examen critique des importations méditerranéennes en Gaule centrale et occidentale. Les attributions douteuses, erronées ou falsifiées, in D. Frère (dir.), *De la Méditerranée vers l'Atlantique. Aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Archéologie et culture, p. 117-133.

MILCENT P.-Y. (2008) – À l'Est rien de nouveau. Chronologie des armes de poing du premier âge du Fer médio-atlantique et genèse des standards matériels élitaires hallstattiens et laténiens, in A. Lehoerf (dir.), *Construire le temps. Histoire et méthodes des chronologies et calendriers des derniers millénaires avant notre ère en Europe occidentale*, actes du XXX<sup>e</sup>

colloque international de Halma-Ipel, UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC) (7-9 décembre 2006, Lille), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, Bibracte 16, p. 231-250.

MONTFAUCON B. de (1719) – *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, t. V, partie II, « Les funérailles des nations barbares, les lampes, supplices, etc. », Paris.

MORTILLET G. de (1894) – Cachettes de l'âge du Bronze en France, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IV<sup>e</sup> série, t. V, p. 298-340.

MORZADEC H. (1991) – Les poteries fines à cordons : synthèse pétro-archéologique à partir de l'étude de celles du site de Hengistbury Head, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. X, n<sup>o</sup> 1, p. 75-94.

MORZADEC H. (1995) – *Pétro-archéologie des céramiques armoricaines du néolithique à la fin de l'âge du Fer*, Rennes, Travaux du laboratoire d'anthropologie de Rennes, n<sup>o</sup> 41, 206 p.

MUCKLEROY K. (1978) – *Maritime Archaeology*, Cambridge, Cambridge University Press, x-270 p.

MUCKLEROY K. (1981) – Middle Bronze Age Trade Between Britain and Europe, *Proceedings of the Prehistoric Society*, vol. 47, p. 275-297.

MUCKLEROY K., HASELGROVE C., NASH D. (1978) – A (Pre-Roman) Coin from Canterbury and the Ship Represented on It, *Proceedings on the Prehistoric Society*, vol. XLIV, p. 439-444.

MURPHY J. P. (1977) – *Ora maritima or Description of the Seacoast from Brittany Round to Massilia*, Chicago, Ares Publishers, 119 p.

NASH D. (1984) – The Basis of Contact Between Britain and Gaul in the Late Pre-Roman Iron Age, in S. Macready et F. H. Thomson (dir.), *Cross-Channel Trade Between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*, Londres, Society of Antiquaries of London, Occasional Paper, n<sup>o</sup> 4, p. 67-77.

NEEDHAM S. (1978) – The Extent of Foreign Influence on Early Bronze Age Axe Development in Southern Britain, in M. Ryan (dir.), *The Origins of Metallurgy in Atlantic Europe*, Dublin, Stationary Office, p. 265-293.

NILESSE O. (2009) – Un Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'*instrumentum* (Hallstatt D/début du Haut-Empire),

in I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, Actes du XXXIe colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny, Tome II, Mémoire XXXV de l'Association des Publications Chauvinoises, p. 45-83.

O'CONNOR B. (1980) – *Cross-Channel Relations in the Later Bronze Age*, Oxford, Archaeopress, British Series 91, 858 p.

OLIVIER L. (2008) – *Le Sombre Abîme du temps : mémoire et archéologie*, Paris, Seuil, 301 p.

ONORATINI G., GUILANO M., ASIA L., MILLE G., SIMON P. (2009) – L'ambre dans le sud-est de la France, ressources géologiques et utilisation archéologique », *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, n° 49, p. 3-20.

OUDRY-BRAILLON S. (2007) – Les inhumations de la nécropole Hallstatt final de Basly (Calvados), approche biologique et sociale, *Revue archéologique de l'Ouest*, 24, p. 73-87.

PAEZ L. dir. (2000) – *Gouvets, 50 (Manche), l'enclos gaulois et gallo-romain de « La Bruyère-de-Rousseville »*, document final de synthèse, Caen, service régional de l'archéologie, 80 p.

PAEZ L. dir. (2011) – *Saint-Pellerin et Les Veys (50). RN 174 (section porte verte et RN 13). La formation et l'évolution d'un établissement rural laténien et gallo-romain (III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) et d'un axe de circulation antique*, rapport final d'opération, Inrap, Caen, service régional de l'archéologie, 496 p.

PAPE Louis (1995) – Les derniers temps de l'indépendance, in P.-R. Giot, J. Briard et L. Pape, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest France, p. 369-408.

PAPWORTH M. (2011) – *The Search for the Durotriges. Dorset and West Country in the Late Iron Age*, Stroud, The History Press, 192 p.

PARFITT K. (1995) – *Iron Age Burials from Mill Hill, Deal*, Londres British Museum Press, 215 p.

PARHAM D., FITZPATRICK A. P. (2013) – A Pascual 1 Roman Amphora from Catalonia from the Sea at Saint Alban's Head Ledge, Dorset, England, *International Journal of Nautical Archaeology*, vol. XLII, n° 1, p. 193-196.

PARIS P., PETIT Ch., HUAULT V., PRAIDIER B., FAGGIONATO J.-L. (2001) – Le vase en sapropélite de Saint-Gatien-des-Bois (La Tène D1, Calvados, Basse-Normandie). Témoin d'échange entre la Bretagne insulaire et la Gaule, in M. Tuffreau-Libre et A. Jacques, *La céramique en Gaule et en Bretagne romaine : commerce, contacts et romanisation*, actes de la table ronde organisée par le Centre de céramologie gallo-romaine et le Study Group for Roman Pottery (Arras, 23-25 octobre 1998), Berck-sur-Mer, Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, « Nord-Ouest Archéologie », n° 12, p. 107-116.

PAUTREAU J.-P avec la collaboration de MATARO I PLADELASALA M. et P. MORNAIS (1994) – Quelques aspects des crémations contemporaines en Asie du sud-est, in B. Lambot, M. Friboulet et P. Méniel (dir.), *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) – II. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques). 1986-1988-1989*, Mémoire de la société archéologique champenoise, 8, supplément n°2, Dossier de protohistoire n°5, CNRS, p. 306-315.

PAWLOWSKI A. (1911) – *Une Normandie inconnue. Le bassin minier de la Basse-Normandie. Étude scientifique, économique et sociale*, Paris, H. Dunot et E. Pinat 111 p.

PEACOCK D. P. S. (1971) – Roman Amphorae in Pre-Roman Britain, in M. Jesson et D. Hill (dir.), *The Iron Age and Its Hill-forts*, Southampton, Department of Archaeology, p. 169-188.

PEACOCK D. P. S. (1984) – Amphorae in Iron Age Britain, a Reassessment, in S. Macready et F. H. Thomson (dir.), *Cross-Channel Trade Between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*, Londres, Society of Antiquaries of London, Occasional Paper, n°4, p. 37-42.

PEAKE H. (1922) – *The Bronze Age and the Celtic World*, Londres, Benn Brothers Limited, 201 p., XIV pl.

PEAKE H., FLEURE H. J. (1929) – *The Way of the Sea*, Newhaven, Yale University Press

PERNET L., POUX M. et TEEGEN W.-R. avec la collaboration de Flouest J.-L., Guillaumet J.-P. et Meylan F., 2008 – Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont Beuvray (Nièvre), in M. Poux (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 103-139.

PERNET L., MENIEL P. (2010) – Le site cultuel gaulois d’Alençon « Les Grouas » (Orne) (fouilles Thérèse Mercier 1978-1987), in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L’âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l’AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 261-286.

PEROT F. (1893a) – Notice sur un atelier de fabrication de bracelets en schiste, *Bulletin de la Société d’Histoire Naturelle d’Autun*, T. VI, p. 445-452.

PEROT F. (1893b) – Notes sur des bracelets et brassards en schiste de Montcombroux, *Bulletin de la Société d’émulation du Bourbonnais*, I, p. 9 et 150.

PEROT F. (1895) – Notes sur des bracelets et brassards en schiste de Montcombroux, *Bulletin de la Société d’émulation du Bourbonnais*, III, p.281.

PETIT C. et WHALEN P. (2002) – Molesmes « Sur-les-Creux », *Dossiers d’Archéologie*, n°284, p. 90-97.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C. (1993) – Le Hillfort de La Courbe, Orne : la fortification sud du Haut du Château, in D. Cliquet, M. Rémy-Watté, V. Guichard, M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, actes du XIV<sup>e</sup> colloque de l’AFEAF (Évreux, 1990), *Revue archéologique de l’Ouest*, supplément n° 6, p. 35-43.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C. (1992/93) – *Inventaire des collections âge du Fer des Musées de la Manche*, effectué par C. Peuchet-Geilenbrügge, 1<sup>er</sup> volet : ville de Cherbourg, Musée E. Liais, Ministère de la Culture, D.R.A.C, S.R.A Basse-Normandie, rapport dactylographié, non paginé.

PEUCHET C. et MORZADEC H. (1993) – 1993 - *Résultats significatifs. Etude de la céramique de la Manche, Nacqueville, Nord Cotentin*, Les Âges du Fer en Basse-Normandie : définition par les matériaux céramiques, Projet Collectif de Recherche, Ministère de la Culture et de la Francophonie, D.R.A.C., S.R.A Basse-Normandie, non paginé.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C., NAIZET F. et MORZADEC H. (1994) – *Le site littoral de Nacqueville « La Batterie Basse » (Manche). Rapport de sondage sur le domaine public maritime, 1994*, Caen, Ministère de la Culture et de la Francophonie, D.R.A.C, S.R.A Basse-Normandie, rapport dactylographié, non paginé.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C., NAIZET F. et MORZADEC H. (1995) – Nacqueville, La Batterie Basse, *in* Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie / Service Régional de l'Archéologie, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie, 1994*, Caen, Ministère de la Culture, Sous-direction à l'archéologie, p.53-55.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C., NAIZET F. et MORZADEC H. (1995) – Nacqueville, « La Batterie Basse » (Manche), *Bulletin de l'AFEAF*, n°15, p 45-48.

PEUCHET-GEILENBRUGGE C. et MORZADEC H. (1995) – *Les âges du Fer en Basse-Normandie : définition par les matériaux céramiques*, Projet Collectif de Recherche, Bilan du projet triannuel 1992-1993-1994, Ministère de la Culture et de la Francophonie, D.R.A.C., S.R.A Basse-Normandie, non paginé.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C., NAIZET F. et MORZADEC H. (1996) *Le site littoral de « La Batterie Basse » à Urvill-Nacqueville (Manche 50 611 002 AH). Rapport du programme de 1995*, Caen, S.R.A Basse-Normandie, rapport dactylographié, non publié, non paginé.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C. (1996) – Urvill-Nacqueville, La Batterie Basse, *in* Direction Régionale des Affaires Culturelles Basse-Normandie / Service Régional de l'Archéologie, *Bilan scientifique 1995*, Caen, p.59-60.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C. (1996a) – Le site en milieu humide de Nacqueville (Manche), II<sup>ème</sup> av. J.-C. : résultats 1995) / Le projet littoral de Nacqueville (Manche), *Bulletin de l'AFEAF*, 14, p.23-24.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C. (1996b) – Nacqueville, un site à la mer, *AFAN info*, n°30, p. 2-3.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C. (1998) – *Récollement d'inventaire collection Nacqueville conservée au Musée de l'Homme, Paris, collection d'archéologie nationale*, Ville de Cherbourg, Musées de la Ville de Cherbourg, notes dactylographiées, 19 p.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C., MORZADEC H. (2001) – The Iron Age in Lower Normandy : a Definition Through Ceramics, *in* John Collis (dir.), *Society and Settlement in Iron Age Europe. L'habitat et l'occupation du sol en Europe*, actes du XVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Winchester, 1994), Sheffield, J. R. Collis Publications, p. 190-228.

PEZRON P.-Y. (1703) - Antiquité de la Nation et de la langue des Celtes autrement appelez Gaulois, Paris, Jean Boudot, 440 p.

PILET-LEMIÈRE J., LEVALET F. (1989) – *Carte archéologique de la Manche*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 136 p.

PINARD E., DE DENNE S., GAUDEFROY S., GRANSAR F., avec la collaboration de AUXIETTE G., BLANCQUAERT G., DELATTRE V., DEMOULE J.-P., GRANSAR M., HENON B., MALRAIN F., SOUPART N., THOUVENOT S. (2010) – Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 37-50.

POMMEPUY C., (1999) – Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'Âge du Bronze à La Tène finale: formes et matériaux, *Revue archéologique de Picardie*, vol. 3, numéro 1, p. 115-141.

POSTEL G. (1552) – *Histoire mémorable des expéditions, depuis le déluge, faites par les Gauloys ou François depuis la France jusqu'en Asie, ou en Thrace et l'Orientale partie de l'Europe et des commodités ou incommodités des divers chemins pour y parvenir et retourner*, suivi de *Apologie contre les détracteurs de la Gaule et des privilèges et droictz d'icelle, avec supplément des histoires malignement par plusieurs scripteurs obmises*, Paris, Sebastian Nivelles, 192 p.

POUENAT P., VERNET G. (2002) – Un atelier de fabrication d'anneaux en schiste bitumineux à Buxières-les-Mines (Allier), in D. Maranski, V. Guichard (dir.), *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France, Actes du XVII<sup>ème</sup> colloque de l'A.F.E.A.F, 1993*, Glux-en-Glenne, collection Bibracte, 6, p. 151-157.

POUX M. (2004a) – *L'Âge du vin. Rites de boissons, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Monique Mergoïl, Protohistoire européenne, n° 8, 637 p.

POUX M., (2004b) – De Midas à Luern : le vin des banquets, in J.-P. Brun, M. Poux, A. Tchernia (dir.), *Le vin, nectar des dieux, génie des hommes*, Ed. In Folio, p. 69-97.

POUX M. (dir.) (2008) – *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, 463 p.



POUX M., (2008) – L’empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs, in M. Poux (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 297-432.

POUX M. (dir.), (2011) – *Corent. Voyage au cœur d’une ville gauloise*, Paris, Ed. Errance, 287 p.

POUX M. (dir.), DEMIERRE M., GUICHON R., PRANYES A., GARCIA M., GASC J., GRUEL K., MILCENT P.-Y. et VERRIER G., (2006) – *Corent, Oppidum et sanctuaire (III), Fouille, programmée pluriannuelle du Puy de Corent (Veyre-Monton, Puy de Dôme)*, Rapport de la campagne 2006, Ministère de la Culture, S.R.A. Auvergne, 148 p.

POUX M. (dir.), DEMIERRE M., GUICHON R., PRANYES A., MILCENT P.-Y. et coll., (2007) – *Corent, Oppidum et sanctuaire (II), Fouille, programmée pluriannuelle du Puy de Corent à Corent et Veyre-Monton, (Puy de Dôme), Campagne 2007 - Rapport Final d’Opération*, Ministère de la Culture, S.R.A. Auvergne, 174 p.

POUX M., FEUGERE M. et DEMIERRE M., (2008) – Autour de Gergovie. Découvertes anciennes et récentes, in M. Poux (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 203-223.

PRILAUD G. (2000) – *La production du sel à l’âge du Fer. Contribution à l’établissement d’une typologie à partir des exemples de l’autoroute A16*, Editions Monique Mergoïl, Collection Protohistoire européenne, n°5, 109 p.

PY M., (2009) – *Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains*, Errance, 343 p.

RAMIN J. (1965) – *Le problème des Cassitérides et les sources de l’étain occidental depuis les temps protohistoriques jusqu’au début de notre ère*, Paris, Picard, 135 p.

RAMSEYER D. (2000) – Les armes de chasse néolithiques des stations lacustres et palustres suisses, in C. Bellier, P. Cattelain, M. Otte, (dir.), *La chasse dans la préhistoire/Hunting in Prehistory*, Actes du colloque international de Teignes, 3-7 octobre 1990, Anthropologie et Préhistoire, Bulletin de la Société royale belge d’Anthropologie et de

Préhistoire, Tome 111, ERAUL, Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 51, ARTEFACTS, CEDARC,8, p. 130-142.

RANCHIN François (1643) – *Description générale de l'Europe quatrième partie du Monde avec tous ses Empires, Royaume, Estats et Républiques*, Paris, C. Sonnius et D. Bechet, 460 p.

REDDE M., (1985) – Le camp militaire romain d'Arlaines et l'aile des Voconces, *Gallia*, 43, p. 49-79.

REDDE M., (2008) – Postface, in M. Poux (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 14, p. 433-437.

REDDE M., (2009) – Militaires romains en Gaule civile, *Cahiers Glotz*, XX, p. 173-183.

REDDE M., (2010) – L'occupation militaire de César à Tibère, in P. Ouzoulias et L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*, Actes du colloque international, Inrap, Musée du Louvre, 14 et 15 septembre 2007, Paris, La découverte, 318 p.

REINACH S. (1894) – La cateia, arme germanique selon Virgile, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 38, p. 265-266.

RHYS (1882) – *Celtic Britain*, Londres, Society for Promoting Christian Knowledge, 339 p.

RICHMOND. J., (1968) – Hod Hill, Excavations carried out between 1951 and 1958, Vol. II, Londres, The Trustees of the British Museum, 157 p.

RICQ DE BOUARD M. (1993) – Trade in Neolithic Jadeite Axes from the Alps : New Data, in C. Scarre et F. Healy, *Trade and Exchange in Prehistoric Europe, Proceedings of a Conference Held at the University of Bristol, April 1992*, Oxford, Oxbow Books, p. 61-67.

ROBERTS O. T. P. (1992) – The Brigg Raft Reassessed as a Round Bilge Bronze Age Boat, *International Journal of Nautical Archaeology*, vol. XXI, p. 245-258.

ROBINSON M., (1996) – A quick assesment of macroscopic plant and insect remains from a waterlogged Iron Age ditch at Nacqueville, in Peuchet et coll., *Le site littoral de « La Batterie Basse » à Nacqueville (Manche, 50 611 002 AH). Rapport du programme de 1995*,

Caen, Ministère de la Culture et de la Francophonie, D.R.A.C, S.R.A Basse-Normandie, rapport dactylographié, non paginé.

ROCHNA O. (1962) – Hallstattzeitlicher Lignit – und Gagat-Schmuck zur Verbreitung, Zeitstellung und Herkunft, *Fundberichte aus Swaben*, 16, p. 44-83.

ROMAN D., ROMAN Y. (1999) – *La Gaule et ses mythes historiques. De Pythéas à Vercingétorix*, Paris, L'Harmattan, 256 p.

ROUXEL G. (1910a) – Découverte d'un statère d'or dans la baie de Nacqueville, *Mémoire de la Société Nationale Académique de Cherbourg*, vol. XVIII, p. 162-164.

ROUXEL G. (1910b) – Correspondance : A propos d'une lentille d'or trouvée à Nacqueville, *Revue Préhistorique*, tome V, p. 219.

ROUXEL G. (1911a) – Un atelier de fabrication d'anneau en lignite à Nacqueville-Bas (Manche), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome VIII, p. 246

ROUXEL G. (1911b) – Communication sur la station préhistorique de Nacqueville-Bas, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*,

ROUXEL G. (1912) – Station préhistorique de Nacqueville-Bas (Manche). Un atelier de fabrication d'anneaux de lignite, *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 25-33.

ROUXEL G. (1913) – Vestiges d'habitations protohistoriques dans la baie de Nacqueville. Un atelier de fabrication d'anneaux de Schiste (fouille de 1912), *Comptes rendus de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 41<sup>ème</sup> Session, Nîmes, p. 576-584.

ROUXEL G. (1923-24) – Vestiges de cabanes gauloises à Nacqueville-Bas (Manche). Un atelier de fabrication d'anneaux ou de bracelets de schiste. Fouilles de 1912, 1913 et 1914, *Mémoires de la Société Nationale Académique de Cherbourg*, tome XXI, p. 131-146

RULE M., MONAGHAN J. (1993) – *A Gallo-Roman Trading Vessel From Guernsey*, Guernsey, Guernsey Museums and Galleries, Guernsey Museum Monograph 5, 157 p.

SAINT-DENIS E. de (1967) – *Tacite, Vie d'Agricola*, Paris, Les Belles Lettres, 5<sup>e</sup> éd., coll. « Universités de France », XXXVII-51 p.

SAN JUAN G. (1994) – *Territoires d'exploitation et espaces relationnels au second âge du Fer dans le département du Calvados. Contribution à l'analyse pétrographique des céramiques et des terres argileuses à une paléogéographie de la production céramique*, mémoire de DEA, université de Caen, 86 p.

SAN JUAN G. (1997) – La céramique gauloise glauconieuse de la plaine de Caen : une origine augeronne probable, *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, n° 38, p. 5-32.

SAN JUAN G., MENIEL P., ALDUC-LEBAGOUSSE A., PILET-LEMIERE J. (1994) – Un établissement rural du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. à Fleury-sur-Orne (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 11, p. 131-164.

SAN JUAN G., MENIEL P., MATTERNE-ZECK, SAVARY X., JARDEL K. avec la collaboration de FORFAIT N. et JAHIER I. (1999) – L'occupation gauloise au nord-ouest de Caen. L'évaluation en sondage du plateau de Thaon, *Revue archéologique de l'Ouest*, 16, p. 131-194.

SAN JUAN G., SAVARY X., GASNIER M. (1999) – La poterie au temps des Gaulois. L'exemple du site de Thaon, in G. San Juan, J. Maneuvrier (dir.), *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados : histoire et archéologie*, conseil général du Calvados, p. 360-367.

SAN JUAN G. et BERNOUIS P., (2003) – Les fortifications de reliefs protohistoriques dans le département du Calvados, inventaire actualisé, in V. Juhel (dir.), *Archéologie et prospection en Basse-Normandie*, Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XXXVIII, p. 137-177.

SAN JUAN G., LE GOFF I. (2003) – La nécropole du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. de « La Campagne » à Basly (Calvados), in B. Mandy et A. de Saulce (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*, actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999), *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 10, p. 59-102.

SAN JUAN G., LE GOFF I. (2009) – Nécropole de Basly « La Campagne » (Calvados), in F. Delrieu (dir.), *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VII<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, Creully, Orep, p. 15-16.

SANQUER R. (1978) – Amphores romaines trouvées à Alet en Saint-Malo, *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, n° 6, p. 51-57.

SANTROT M.-H., SANTROT J., MEURET J.-C. (1999) – *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, catalogue d'exposition, Nantes, musée Dobrée – conseil général de Loire-Atlantique, 160 p.

SAUVAGE R. N. (1926) – Rapport sur l'histoire de la Société des antiquaires de Normandie, *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXXVI, années 1924-1925, p. 1-36.

SAVARY X. (1997) – *Étude pétrographique de céramiques du second âge du Fer du bassin de la Seulles (Calvados)*, mémoire de DESS de l'université de Bourgogne sous la direction de G. San Juan et A. Schmitt, 53 p.

SCARRE C. (1992) – The Early Neolithic of Western France and Megalithic Origins in Atlantic Europe, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. XI, p. 121-54.

SCHEERS S. (1977) – *Traité de numismatique gaulois II, la Gaule Belgique*, Paris, Les Belles Lettres, 986 p.

SCHULTEN A. (1922) – *Avieni Ora maritima (Periplus Massiliensis saec. VI. a. C.)*, Barcelone, Bosch, 1922, 138 p.

SHEE TWOHIG E. (1981) – *Megalithic Art of Western Europe*, Oxford, Clarendon Press, 260 p.

SHEE TWOHIG E. (1993) – Megalithic Tombs and Megalithic Art in Atlantic Europe, in C. Scarre et F. Healy, *Trade and Exchange in Prehistoric Europe, Proceedings of a Conference Held at the University of Bristol, April 1992*, Oxford, Oxbow Books, p. 87-107.

SHERIDAN A. (2010) – The Neolithization of Britain : The « Big Picture », in B. Finlayson et G. Warren (dir.), *Landscapes in Transition*, Oxford, Oxbow Books, p. 89-105.

SILLS J., 2003 - Gaulish and early British gold coinage, Spink, London, 555 p.

SIRET, L. (1909) – Les Cassitérides et l'empire colonial des Phéniciens, *L'Anthropologie*, vol. XX, p. 129-166 et 283-328.

SMITH R.A. (1912) – The Hunsbury Hill finds, *Archaeological Journal*, p.421-432.

STEAD I. M. (1965) – The Celtic Chariot, *Antiquity*, n° 39, p. 259-265.

STEAD I. M. (1982) – The Cerrig-y-Drudion « Hanging Bowl », *The Antiquaries Journal*, vol. LXII, n° 2, p. 221-234.

STEAD I. M. (1984) – Some Notes on Imported Metalwork in Iron Age Britain, in S. Macready et F. H. Thompson, *Cross-Channel Trade Between Gaul and Britain in Pre-Roman Iron Age*, Londres, Society of Antiquaries of London, p. 43-66.

STEAD I. M. (1988) – Chalk Figurines of the Parisi, *The Antiquaries Journal*, vol. 68, p.9-29.

STEAD I. M. (1991) – *Cemeteries in East Yorkshire*, London, English Heritage, IX-237 p.

STÖCKLI W. E. (1986) – Introduction, in, *Chronologie: Datation archéologique en Suisse*, Bâle, Publications de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie, p. 8-18.

SWMAG (2010) – *Salcombe/Moor Sand Sites 2010 End of Season Report*, South West Maritime Archaeological Group, 31 p.

TAYLOR J. (1998) – Late Iron Age Ballast-Quarries, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. XVII, n° 1, p. 113-119.

TAYLOR J. (2001) – The Isle of Portland : an Iron Age Port-of-Trade, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. XX, n° 2, p. 187-205.

TCHERNIA A. (1986) – *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, 261, xii-410 p.

TYLECOTE R.F.,(1986) – *The prehistory of metallurgy in the British Isles*, Londres, The Institute of Metals, 257 p.

THOLLARD P. (1985) – César, Strabon et les Vénètes : un faux « emporion », *Revue archéologique de l'Ouest*, 2, p. 115-118.

THOMAS J. (2000) – Les boomerangs aux temps anciens, in C. Bellier, P. Cattelain, M. Otte, (dir.), *La chasse dans la préhistoire/Hunting in Prehistory*, Actes du colloque international de Teignes, 3-7 octobre 1990, Anthropologie et Préhistoire, Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, Tome 111, ERAUL, Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 51, ARTEFACTS, CEDARC,8, p. 143-151.

VAGINAY M. (2003) – Armorique et Gaule de l'Ouest à l'âge du Fer, in B. Mendy, A. de Saulce (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire :*

*culture matérielle et sources écrites*, actes du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Nantes, 1999), *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 10, p. 13-22.

VAGINAY M, GUICHARD V. (1988) – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, Paris, Maison des sciences de l'homme, « Documents d'archéologie française », 14, 199 p.

VAN DEN BOSCHE B. (2007) – Le mobilier céramique du Bronze final et du début du premier âge du Fer du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) : nouvelles données, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. CIV, n° 1, p. 147-170.

VAN DEN NOORT R. (2006) – Argonauts of the North Sea – a Social Maritime Archaeology for the 2<sup>nd</sup> Millenium BC, *Proceedings of the Prehistoric Society*, n° 72, p. 267-287.

VAN DEN NOORT R. (2011) – Crossing the Divide in the First Millennium BC : A Study into the Cultural Biographies of Boats, in T. Moore et X.-L. Armada (dir.), *Atlantic Europe in the First Millennium BC. Crossing the Divide*, Oxford, Oxford University Press, p. 521-533.

VAROQUEAUX C. (1963) – Fragment d'amphore pêchée dans la Manche, *Annales de Normandie*, vol. XIV, n° 2, p. 264-266.

VAUTERIN C.-C., CHANSON K., ZAOUR N., FERRET L., LEFORESTIER S. (2010) – La culture matérielle de l'âge du Fer : un outil de réflexion sur les sites d'habitat de Basse-Normandie, in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 203-230.

VAUTERIN C.-C., GUILLON M. (2010) – L'ensemble de la fin du premier âge du Fer de Mondeville « L'Étoile » (Calvados), in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villers-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 301-313.

VENCLOVA N. (1992) – Un atelier de travail de sapropélite à Msecke-Zehrovice (Bohême centrale), in D. Vualliat (dir.), *Le Berry et le Limousin à l'âge du Fer*, Actes du XIII<sup>ème</sup> colloque de l'A.F.E.A.F de Guéret de 1988, Guéret, p. 109-116.

VENCLOVA N. (1998) – Black materials in the Iron Age of Central Europe, Münsingen-Rain, *ein Markstein der Keltischen Archäologie*, Schriften der Bernischen Historischen Museums 2, p. 287-298

VENCLOVA N. (2001) – *Vyroba a sidla v dobe laténské. Projekt Lodenice*, Prague, Archeologicky ustav, 399 p.

VERNEY A. (1993) – Les nécropoles de l'âge du Fer en Basse-Normandie. Bilan de trois siècles de découvertes, in D. Cliquet, M. Rémy-Watté, V. Guichard, M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C)*, actes du XIV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Évreux, 1990), *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 6, p. 95-113.

VERRON G. (1990) – La recherche des origines et la naissance de la préhistoire normande, *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset, Cahier des annales de Normandie*, n° 23, p. 35-51.

VERRON G. (2000) – *Préhistoire de la Normandie*, Rennes, Ouest France, 364 p.

VILLALBA i VARNEDA P. (1985) – La « Qüestió Avienea », *Faventia*, vol. VII, n° 2, p. 61-67.

VILLARD LE TIEC A., GOMEZ DE SOTO J., BOUVET J.-P. et coll. (2011) – Pratiques funéraires du Second Âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes), in P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion et A. Villard-Le Tiec (dir.), *Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer*, Actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 85-106.

VILLARÉGUT J. dir. (2009) – *Bourguébus, Calvados, La Main-Delle, périphérie d'une enceinte gauloise*, rapport final d'opération, Inrap, Caen, service régional de l'archéologie, 2 vol., 230 et 178 p.

VIPARD Pascal (1990) – Le milliaire de Sainte-Mère-Église et le problème de la localisation de Crovciatonnm, *Annales de Normandie*, vol. XL.

VOISIN A. (1889-90) – Les disques en pierre de Nacqueville, *Bulletin de la Société Artistique et Industrielle de Cherbourg*, tome XIII-XIV, p. 123-126.



VOISIN A. (1901) – *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche*, Tome 1, supplément, Bulletin de la Société Artistique et Industrielle de Cherbourg.

VOISIN A. (1908a) – *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche*, supplément, Bulletin de la Société Artistique et Industrielle de Cherbourg, N° 30 et 31, p. 150-159.

VOISIN A. (1908b) – *Nouvelles découvertes préhistoriques à Nacqueville*, communication faite à la séance du 8 février 1907, Bulletin de la Société Artistique et Industrielle de Cherbourg, N° 30 et 31, p. 150-159

VUAILLAT D. (1992) – *Parures en lignite au premier âge du Fer en Franche-Comté*, in D. Vuailiat (dir.), *Le Berry et le Limousin à l'âge du Fer. Actes du XIII<sup>ème</sup> colloque de l'A.F.E.A.F de Guéret de 1988*, Guéret, p. 109-116.

WALDE-NOWAC P. (2000) – *The Boomerang from Oblazowa and its Prehistoric Context*, in C. Bellier, P. Cattelain, M. Otte, (dir.), *La chasse dans la préhistoire/Hunting in Prehistory*, Actes du colloque international de Teignes, 3-7 octobre 1990, Anthropologie et Préhistoire, Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, Tome 111, ERAUL, Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, 51, ARTEFACTS, CEDARC,8, p. 88-94.

WATTÉ J.-P. (2011) – *Influences et impact du Bronze britannique en Normandie du Nord*, in B. Bodinier (dir.), *Les Anglais en Normandie*, actes du XLV<sup>e</sup> congrès organisé par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Saint-Sauveur-le-Vicomte, 20-24 octobre 2010), Louviers, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, p. 55-68.

WELLER O. (2000) – *Synthèse sur l'exploitation du sel*, in Y. Desfossés (dir.), *Archéologie préventive en vallée de la Canche. Les sites protohistoriques fouillés dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A16*, Berck-sur-Mer, Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, « Nord-Ouest Archéologie », p. 333-353.

WELLER O., ROBERT B. (1995) – *Le commerce du sel à La Tène finale : une problématique enfin relancée. Note à propos de l'importation du sel attestée à La Tène finale dans l'Aisne*, *Revue archéologique de Picardie*, 13 (1-2), p. 87-96.

WHEELER R.E.M. (1943) – *Maiden Castle Dorset*, Londres, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 12

WHEELER R.E.M., RICHARDSON K. (1957) – *Hillforts of Northern France*, Oxford, The Society of Antiquaries Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, t. XIX, xvi-230 p.

WILKES E. (2004) – *Iron Age Maritime Nodes on the English Channel Coast, an Investigation into the Location, Nature and Context of Early Ports and Harbours*, thèse de doctorat, université de Bournemouth, sous la direction de Timothy Darvill, 2 vol., 547 p.

WRIGHT E. V. (1990) – *The Ferriby Boats : Seacraft of the Bronze Age*, Londres, Routledge, xxi-206 p.

WRIGHT E. V., HEDGES R. E. M., BAYLISS A., VAN DE NOORT R. (2001) – New AMS Radiocarbon Dates for the North Ferriby Boats, a Contribution to Dating Prehistoric Seafaring in Northwestern Europe, *Antiquity*, n° 75, p. 726-734.

WRIGHT E. V., HUTCHINSON G. R., GREGSON C. W. (1989) – A Fourth Boat-Find at North Ferriby, Humberside, *Archaeological Journal*, n° 146, p. 44-57.

WRIGHT E. V., SWITSUR V. R. (1993) – The Ferriby 5 Boat Fragment, *Archaeological Journal*, n° 150, p. 46-56.

ZAOUR N. (2009) – Les activités métallurgiques, in P. Giraud (dir.), *Gaulois sous les pommiers. Découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie. IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Cabourg, Cahiers du temps, p. 73-74.

ZECH-MATTERNE V. (2009) – L'agriculture. Stocks de grain archéologiques, in P. Giraud (dir.), *Gaulois sous les pommiers. Découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie. IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Cabourg, Cahiers du temps, p. 51-52.

ZECH-MATTERNE V., BOUBY L., BOUCHETTE A., CABANIS M., DERREUMAUX, DURAND F., MARINVAL P., PRADAT B., DIETSCH-SELLAMIN M.-F., WIETHOLD J. (2009) – L'agriculture du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en France. État des recherches carpologiques sur les établissements ruraux, in I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto, P. Maguer (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Chauvigny, 2009), Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 383-416.